

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

THÈSE DE DOCTORAT

Ès Sciences économiques

Présentée et soutenue publiquement par :

GUESMIA El Hadi

Spécialité : Economie et Finance Internationale

SUJET :

**ÉTUDE DU RÔLE DES ORGANISATIONS
GOUVERNEMENTALES (DIPLOMATIE ECONOMIQUE) ET
NON GOUVERNEMENTALES (LA SOCIETE CIVILE) DANS
LE CADRE DU PROCESSUS D'OUVERTURE ÉCONOMIQUE
DE L'ALGÈRE**

JURY DE THESE:

Pr. TESSA Ahmed de l'UMMTO, Président

Pr. ABRIKA Bélaid de l'UMMTO, Rapporteur

Dr. CHEGROUCHE Lagha de l'université Paris 1(France), Co-Rapporteur

Pr. BELLAL Samir de l'UMMTO, Examineur

Pr. DJEFLAT Abdelkader de l'université de Lille (France), Examineur

Dr. MOUHOUBI Aissa (MCA) de l'université de Béjaia, Examineur

2021/2022

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION**

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

THÈSE DE DOCTORAT

Ès Sciences économiques

Présentée et soutenue publiquement par :

GUESMIA El Hadi

Spécialité : Economie et Finance Internationale

SUJET :

**ÉTUDE DU RÔLE DES ORGANISATIONS
GOUVERNEMENTALES (DIPLOMATIE ECONOMIQUE) ET
NON GOUVERNEMENTALES (LA SOCIETE CIVILE) DANS
LE CADRE DU PROCESSUS D'OUVERTURE ÉCONOMIQUE
DE L'ALGÈRE**

JURY DE THESE:

Pr. TESSA Ahmed de l'UMMTO, Président

Pr. ABRIKA Bélaïd de l'UMMTO, Rapporteur

Dr. CHEGROUCHE Lagha de l'université Paris 1(France), Co-Rapporteur

Pr. BELLAL Samir de l'UMMTO, Examineur

Pr. DJEFLAT Abdelkader de l'université de Lille (France), Examineur

Dr. MOUHOUBI Aissa (MCA) de l'université de Béjaia, Examineur

2021/2022

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier mes directeurs de thèse : le Professeur ABRIKA Bélaid et le docteur Chegrouche Lagha, qui ont accepté l'encadrement de cette thèse.

Je vaudrais leur exprimer, par la présente, ma profonde gratitude et ma sincère reconnaissance. Ils ont guidé de près mon travail avec rigueur et patience. Leurs conseils judicieux, critiques constructives et discussions fructueuses ont été pour moi d'un intérêt précieux et m'ont permis de mener à bien ce travail.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury, pour leur participation et de m'avoir fait l'honneur de lire et d'évaluer ce manuscrit

Enfin, je tiens à remercier, plus particulièrement, les ex-diplomates, les ex-hauts cadres au niveau des différents ministères, limogés ou démissionnaires, les ex-responsables des organes paraétatiques, ainsi que les chefs d'entreprise et les chercheurs scientifiques, qui ont accepté de répondre à mes questions, dans le cadre des entrevues pour l'élaboration de cette recherche, avec sincérité et grand intérêt.

A Mes chers parents

A Mes sœurs et frères

A Mes deux nièces

Cidra &

Leticia

***« Comprendre la politique (étrangère) algérienne nécessite de prendre
du recul pour réfléchir à ce qui se passe autour d'elle »***

Robert Malley (1996), ex-Conseiller de B. Obama.

SOMMAIRE

Introduction générale.....	9-27

Chapitre 1. -De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaires

Section 1 : De la Diplomatie, aspects définitionnels et notionnels et clarifications épistémologiques.....	31
Section 2 : La diplomatie économique dans les sciences économiques, théories du commerce international.....	42
Section 3 : La diplomatie économique dans les théories des relations internationales, théories systémiques	49
Section 4 : La diplomatie économique dans l'économie politique internationale, théories nationales.....	59

Chapitre 2. - De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Section 1 : La diplomatie économique selon l'affiliation institutionnelle et les acteurs impliqués.....	77
Section 2 : La DE selon ses finalités/sujets et ses instruments d'opérationnalisation.....	84
Section 3 : La négociation internationale et la prise de décision en diplomatie économique.....	97
Section 4 : La mondialisation, nouveaux enjeux et stratégies géoéconomiques des Etats...	101

Chapitre 3. - De la Genèse et l'évolution de la diplomatie économique algérienne

Section 1: Genèse et évolution du concept de diplomatie économique.....	116
Section 2: De l'émergence de la diplomatie économique en Algérie : historique et évolution.....	123
Section 3: La diplomatie de l'Algérie indépendante : doctrine, actions et réalisations.....	137
Section4 : Vers un renouveau de la diplomatie algérienne sous Bouteflika.....	152

Chapitre 4. - Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation et moyens de l'action économique extérieure

Section 1 : Des acteurs gouvernementaux et leurs missions économiques.....	160
Section 2 : Des acteurs paraétatiques de la diplomatie économique algérienne.....	182
Section 3 : Des acteurs non gouvernementaux de la diplomatie économique algérienne.....	189
Section 4 : De l'enquête empirique : contexte et méthodologie.....	196

Chapitre 5. – De l’analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Section 1 : De la définition et la consistance du concept de la DE dans le contexte algérien.....	202
Section 2: Appréciation des traits caractériels des contours définissant de la DE dans le contexte algérien.....	207
Section 3: La diplomatie algérienne, un vecteur de promotion de l’Etat ou un <i>Nation Branding</i> au service de légitimités.....	221
Section 4 : Des facteurs (explicatifs) obstacles au développement de la diplomatie économique en Algérie	233

Chapitre 6. - De la contribution de la diplomatie au processus d’ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Section 1 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l’Algérie et des pays partenaires : action bilatérale et gestion des partenariats.....	247
Section 2 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l’Algérie et des groupes d’Etats: action régionale/multilatérale et gestion des partenariats.....	272
Section 3 : De la diplomatie économique algérienne et recherche d’opportunités économiques... ..	289

Chapitre 7. – De la perspective de construction d’une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Section 1 : De l’appréciation globale du modèle diplomatique algérien et ses répercussions en matière d’insertion	302
Section 2 : Des modèles de diplomatie économique de certains pays partenaires de l’Algérie : quelles stratégies ?.....	318
Section 3 : De la perspective de construction d’une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique.....	332
Conclusion générale.....	345

LISTE DES ABREVIATIONS

AA : Accord d'association
AACISD : Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement
ALE : accord de libre échange
ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANEXAL : Association Nationale des Exportateurs Algériens
ASS : Afrique Sub-saharienne
CNCPE : Conseil national consultatif de promotion des exportations
CACI : Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie
CAP : Confédération Algérienne du Patronat
CAPC : Confédération algérienne du patronat citoyen
CAGEX : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
CARE : Club d'Action et de réflexion autour de l'entreprise
CEDEAO : Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEIMI : Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja
CGEOA : Confédération Générale des Entrepreneurs et Opérateurs Algériens
CNI : Conseil National de l'Investissement
CNIS : centre national de l'informatique et des statistiques
COMESA : Marché commun de l'Afrique de l'Est et d'Afrique australe
DC : Diplomatie commerciale
DE : Diplomatie économique
DGD : Direction Générale des Douanes
DGECI : Direction générale des relations Économiques et de la coopération internationale
DI : Droit international
DPSEE : direction de la promotion et du soutien aux échanges économiques
DIT : Division spatiale du travail
EPI : Economie politique internationale
FAIA : Forum Africain d'Investissement et d'Affaires
FCE : Forum des chefs d'entreprise
FLN : Front de libération nationale
FMI : Fond Monétaire International
FSPE : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations
GPRA : Gouvernement provisoire de la République algérienne
GZALE : Grande Zone Arabe du Libre Echange
HH : Hors Hydrocarbures
IDE : Investissement Direct Etranger
IE : Intelligence économique
IER : Intégration Economique Régionale
MAE : Ministères Des Affaires etrangeres
MNA : Mouvement des pays non alignés
NEPAD : Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique
ONG : Organisation non gouvernemental
ONU : Organisation des nations unies
OUA : Organisation De l'Union Africain
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PCSC : Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance
PED : Pays en développement
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PPP : Parité du pouvoir d'Achat
PRSE : Programme de Relance et de Soutien à l'Economie
RI : Relations Internationales
SDN : Système diplomatique national
UA : Union Africain
UE : Union Européenne

Introduction générale

Introduction générale

Cette thèse qui traite de la contribution de la diplomatie économique(DE) au processus d'ouverture économique en Algérie. Elle a pour point de départ un sujet qui a depuis longtemps fait objet de controverse dans la littérature: l'interventionnisme de l'Etat dans le champ économique, ça d'une part, et de l'autre, la difficulté de la conceptualisation de la notion de la DE en tant qu'un des outils d'intervention de la puissance publique et l'obstination des chercheurs d'élaborer un cadre théorique dans le domaine, du fait de la multidisciplinarité du concept et de lien étroit(ou tensions) qui existe entre les politiques extérieure et intérieure, entre les intérêts politiques et économiques et entre les secteurs gouvernemental et non gouvernemental. En effet, dès que l'on évoque la question de compétitivité ou d'insertion internationale d'une économie¹, une question se pose d'elle même, qu'est ce que la DE ? Quel est l'aspect politique et quel est l'aspect économique de la DE ? S'agit-il d'objectifs, d'outils ou de motifs économiques ou plutôt diplomatiques? (Okano-Heijmans, 2011). Pourquoi pratique-t-on la DE ? Cela se pose en matière des objectifs économiques (intérêts défendus ou promus et missions) et des composantes diplomatiques.

Du contexte et des tendances générales de recherche

En effet, il est important de souligner que dans le cadre de la mondialisation des économies, la DE fait partie intégrante des politiques gouvernementales et contribue à la réalisation des objectifs et des intérêts économiques nationaux visant à soutenir et à stimuler les entreprises nationales dans l'optique d'améliorer leur compétitivité. Le commerce international contemporain évolue dans un contexte marqué par des changements perpétuels où le soutien diplomatique au commerce et l'investissement gagne en importance.

Si pendant longtemps, les relations internationales(RI) des Etats ont été définis essentiellement par des intérêts géostratégiques (Azuelos, 2011), ce sont les intérêts économiques et commerciaux qui déterminent et expliquent aujourd'hui dans une large mesure leur action extérieure (Bayne et Woolcock, 2011). Le commerce devient le domaine principal de compétition entre les nations. Ainsi, s'est produit le transfert de la conflictualité internationale du champ militaro-idéologique vers le champ économique et culturel (Denécé, 2011). Cela configure, par conséquent, les relations entre les intérêts économiques et politiques défendus et promus par les Etats et les groupements d'Etats.

¹ L'ouverture économique en tant qu'un levier d'insertion dans l'économie mondiale, peut se matérialiser soit au travers d'une multiplication des échanges commerciaux, soit par le biais d'une stratégie vecteur d'IDE, soit également par le recours aux financements extérieurs en vue de satisfaire les besoins de l'économie d'un pays.

Introduction générale

S'agissant de l'Algérie, si l'on pouvait constater son ambition, depuis la fin des années 1980 de s'ouvrir économiquement sur le monde en décidant de transiter vers l'économie du marché, on doit toutefois souligner que ce sont sa propre tradition révolutionnaire et son engagement en faveur de l'autodétermination et du nationalisme qui ont historiquement influencé sa politique étrangère, et partant de sa diplomatie. De plus, bien que l'Algérie s'est vue engagée à soutenir les mouvements de libération dans le monde et à poursuivre sa lutte contre l'impérialisme, ses ambitions idéologiques post indépendance ont souvent été, au fil du temps, subordonnées à des intérêts économiques et stratégiques plus pressants, alors que pendant les années de la présidence de H. Boumediene, les facteurs économiques ont joué un rôle important dans la détermination du cours de la politique étrangère (la Charte nationale, 1976)², à la fin des années 1980, à l'époque du président de Chadli. B, les propres problèmes économiques et politiques de l'Algérie, ainsi, que l'évolution de l'environnement économique et politique international n'ont fait que la restreindre. Il en résulté, les engagements idéologiques de l'Algérie ont été modifiés, en l'éloignant davantage de son orientation socialiste et la rapprochant de l'Occident, d'une part, les initiatives stratégiques économiques et politiques de l'Algérie dans les affaires régionales ont commencé à prendre le pas sur un engagement idéologique plus important envers le monde en développement et l'Afrique, d'autre part. Le contexte politique et économique³ du moment a fait que l'accent est ainsi mis sur les questions qui concernent directement l'économie nationale (Chapin Metz, 1994).

Étant indépendant seulement depuis 1962, en tant qu'État, malgré les diverses ressources naturelles qui n'ont pas été exploitées pleinement pour permettre le développement et la prospérité souhaitée à sa population, l'Algérie demeure fortement vulnérable aux forces négatives de la mondialisation⁴. La hausse des prix du pétrole, à partir notamment des années 2000, pendant la présidence de Bouteflika, lui a permis de capitaliser d'importantes réserves de changes et la constitution d'un fonds des réserves en milliards de Dollars, mais qui s'amenuisent, depuis 2014, avec la crise budgétaire due à la chute des prix du pétrole. Alors que l'Algérie entretient depuis longtemps des relations exceptionnelles (politiques et diplomatiques, historiques, économiques...) avec de nombreux pays et groupements de pays

² Pour plus voir le chapitre 03 qui porte sur la genèse de la DE algérienne.

³ Il faudra souligner que, parallèlement, à la montée en puissance des mouvements populaires et des partis d'opposition, la situation intérieure (révoltes, diminution des recettes publiques...) a accru les contraintes politiques pesant sur les acteurs diplomatiques et a limité la liberté du gouvernement de s'engager à l'extérieur.

⁴ Pour savoir plus voir Salah Mouhoubi (2009, 2012).

Introduction générale

ses échanges économiques et commerciaux avec de nombreux pays partenaires sont généralement très faibles et marginaux⁵.

Ceci étant, la mondialisation et les mutations de l'environnement économique international ont un impact profond sur l'économie algérienne de fait de sa structuration axée fondamentalement autour des hydrocarbures, en demeurant très sensible aux chocs exogènes. Toujours est-il que malgré une économie non compétitive, l'Algérie participe à la vie économique internationale, ne serait-ce que de façon négative, c'est à dire en important, en accueillant des IDE, en aménageant le cadre institutionnel, juridique, législatif et fiscal. Néanmoins, l'Algérie a souvent (su) essayé tirer profit des forces positives de la mondialisation en s'affirmant progressivement sur la scène internationale, en plaçant notamment la diplomatie au centre de sa stratégie globale de développement.

En sa qualité de membre des institutions de *Breton Woods*, l'Algérie s'est retrouvée, ainsi, liée par des conventions multilatérales, régionales et bilatérales. Comme elle a paraphé un accord d'association, en 2001, avec l'Union européenne(UE), et membre depuis 2009 dans la Grande zone arabe de libre échange(GZALE). L'Algérie est en négociations pour l'adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) qui se traduise, par l'adoption de dispositions de la législation interne conformes aux normes requises et par le lancement entre autres des programmes de développement nationaux⁶, afin de finaliser l'adhésion et contribuer à une insertion progressive de son économie dans la division internationale du travail(DIT). Il est important de mentionner que l'Algérie est aussi membre dans d'autres organisations

⁵ Il est à souligner que l'ensemble des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et ses différents partenaires sera analysé en détail dans les chapitres 06 et 07.

⁶ Il est important de mentionner que le premier mandat de cinq ans de l'ex-président (1999-2004) a été consacré à la diplomatie et son attention de retour sur la scène internationale après un repli et l'image ternie de la décennie noire (charte nationale et concorde civile). Cela s'est fait grâce à la diplomatie bilatérale et multilatérale, au commerce et à l'investissement, ainsi qu'à l'aide étrangère. Son deuxième mandat (2004-2009) et troisième (2009-2014) ainsi que son quatrième mandat (2014-2019) ont ajouté une nouvelle dimension à la diplomatie algérienne, englobant d'autres pays partenaires et d'acteurs non gouvernementaux exercent de plus en plus l'activité diplomatique. Manifestement, la diplomatie à l'époque de l'ex-président se serait consacrée au développement et la diversification de l'économie algérienne comme en témoigneraient, à juste titre, le lancement des plans de croissance(le PCSC (Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance) lancé en 2005 et un deuxième plan complémentaire pour la croissance pour 2007-2009 et en 2009 un troisième plan de relance lancé pour la période 2010-2014) et de nouveau modèle(dont trois phases de croissance sont retenues : (i) celle du *décollage* (2016 à 2019) qui sera marquée par une évolution de la part des différents secteurs dans la valeur ajoutée vers leur niveau cible ;(ii) celle de la *transition* (2020 à 2025) qui permettra la réalisation du potentiel de rattrapage de l'économie ; (iii) celle de la *stabilisation* ou de convergence (2026 à 2030) à la fin de la quelle l'économie nationale épuise son potentiel de rattrapage et les différentes variables de l'économie convergeront vers leur valeur d'équilibre (Plan d'action du gouvernement, 2017, p.3).

Introduction générale

régionales, à l'instar de l'Union Africain (UA), et le Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) dont elle était membre leader. Est-ce à dire via ces institutions internationales et régionales, le nombre de coopérations/partenariats internationaux attirés et l'internationalisation de son tissu économique national que l'Algérie participe forcément de façon positive dans l'économie mondiale et exerce une DE ?

Justifications académiques de recherche

Dans notre recherche qui s'inscrit dans le cadre de l'interventionnisme économique de l'Etat et ses acteurs à l'international, nous adoptons une approche multidisciplinaire afin de cerner et d'appréhender le rôle de la diplomatie algérienne dans le cadre du processus d'ouverture économique du pays tout en tentant d'apprécier la gouvernance algérienne des relations économiques et diplomatiques avec les partenaires étrangers (évaluation de management diplomatique) et l'aide à la recherche des opportunités économiques. Plus précisément, cette approche nous permet, en s'appuyant sur les outils de la science économique, des RI, d'économie politique internationale(EPI) et encore moins du droit international(DI) ou du management public, de démontrer et d'expliquer, d'abord, comment la DE étant considérée dans ces disciplines eu égard du rôle important de l'Etat dans l'économie et du caractère fortement politique de la diplomatie, de l'autre, l'influence des intérêts politiques sur les intérêts économiques dans le cadre de l'insertion internationale des Etats.

Notre choix sur l'approche multidisciplinaire dans cette recherche peut être principalement justifié par le fait que la DE dans la littérature n'a jamais été l'un des principaux thèmes économiques(objet de notre formation) en raison de point de vue, initialement, sceptique des économistes néo-classiques sur le sujet⁷ (Bergeijk et al. 2011; Okano-Heijmans, 2011), de ce fait, la recherche empirique relative à l'appréciation de l'efficacité de la DE en matière de réalisation des objectifs économiques nationaux est encore relativement rare.

Du point de vue de discipline de l'EPI, comme composante des RI, l'étude de la DE est une contribution intéressante. Et cela pour plusieurs raisons : premièrement, par ce que les sphères économique et politique sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. Deuxièmement, l'EPI étudie comment l'interaction entre les facteurs nationaux et internationaux influence la conception des politiques économiques des États et la négociation de leurs résultats. En ce

⁷ Voir la section 2 du chapitre 1.

Introduction générale

sens, la DE, en tant que sous-discipline d'EPI (Bayne et Woolcock, 2011 ; Odell, 2000), analyse les processus de décision et de négociation des acteurs étatiques dans le domaine des relations économiques internationales (Chavagneux, 1999); et aborde les différentes stratégies que les différents acteurs étatiques et non étatiques mettent en œuvre pour promouvoir les intérêts économiques nationaux.

Ce faisant, notre recherche sera principalement guidée par le cadre théorique qui envisage la DE du point de vue de l'EPI, comme une discipline des sciences sociales, dans les relations (économiques) internationales contemporaines pour discuter des changements et de l'élaboration de la politique économique extérieure en Algérie. En réintroduisant la notion du pouvoir (négoce) dans l'analyse économique en accordant une place centrale à l'échange, les partenariats et l'investissement international, l'EPI s'efforce ainsi de devenir une discipline autonome – en marge de l'économie politique comme des RI – pour penser les nouvelles articulations entre les sphères politique, économique et financière⁸. Par conséquent, les approches théoriques de la présente étude sont essentiellement basées sur les théories de l'EPI du point du vue des pays en développement (PED), encore moins rentiers.

Du point de vue de la discipline de l'économie algérienne, l'étude de la DE est, on ne peut plus, très intéressante car elle permet d'étudier l'évolution et les mutations du dispositif diplomatique dans le but, d'une part, d'apporter notre modeste contribution à la connaissance des arcanes de la DE algérienne, en tant qu'un des vecteurs importants de positionnement international du pays et de soutien entre autres aux processus de diversification⁹ économique (promotion des exportations, présence internationale des entreprises nationales, positionnement à l'étranger du produit « made in Algeria ») lancés depuis notamment le début du troisième millénaire ; d'autre part, de formuler des stratégies claires dans le domaine de la DE pour promouvoir l'Etat à l'étranger, attirer les partenariats économiques et tirer partie des marchés prioritaires (africains notamment), ne serait ce qu'en contribuant à l'internationalisation du tissu des affaires algérien, en orientant les résultats des négociations

⁸ L'EPI intègre souvent l'analyse des phénomènes politiques dans le champ de la science économique.

⁹ Dans notre recherche, nous excluons le secteur de l'énergie. La raison de cette exclusion est l'objectif même de la thèse dans la mesure où nous analyserons fondamentalement l'apport de la diplomatie aux processus de diversification économique: nous avons l'intention d'examiner aussi les innovations qui ont eu lieu dans les instruments de la DE à l'effet de la promotion d'une économie algérienne diversifiée et compétitive; nous n'allons pas examiner les processus de négociation que l'Algérie mène devant les organismes multilatéraux ou régionaux chargés des questions pétrolières et gazières (à l'instar de l'OPEP) et de contrats exclusifs dans le secteur des hydrocarbures. Cependant, nous considérons que de telles recherches, qui doivent encore être menées, seraient intéressantes pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la DE algérienne.

Introduction générale

selon les priorités nationales et sectorielles. Une DE efficace étant souvent un instrument important de gestion économique (des relations internationales).

Par ailleurs, il convient de souligner que l'étude de la DE intéresse aussi la discipline¹⁰ du management, particulièrement, celle du management public. En effet, la réforme des politiques de l'évaluation publique vers des paramètres de plus grande efficacité (de résultats) et d'adaptation aux « nouvelles réalités du monde »¹¹ (mondialisation, intégration régionale etc.), impliquerait forcément d'innover dans les structures et outils utilisés par le secteur public pour réaliser ses intérêts, y compris économiques. Dans le cas algérien, comme il sera démontré, il n'y a pas de politiques publiques dans le domaine de diplomatie, d'où la difficulté de l'évaluer les réalisations de cette dernière.

Choix du sujet et de l'intitulé¹²

Le choix de notre sujet de recherche est loin d'être à l'improviste ou un hasard, il est à la fois l'émanation d'un engagement scientifique qui ambitionne de produire des connaissances savantes sur la réalité de la diplomatie algérienne et plus particulièrement sur les pratiques et les modes d'actions de la DE, les acteurs qui s'y impliquent et son apport à la construction (économique) nationale. Un domaine qui est moins visité par les chercheurs en Algérie.

On constate qu'il y a très peu de recherches qui abordent les questions de la DE en Algérie. Il est certes un domaine de recherche privilégié des chercheurs en science politique et en DI, mais on relève très peu de recherches en ce qui concerne la diplomatie et son apport économique (ambiguïté du concept dans le contexte algérien, absence de données, un secteur enfermé sur la recherche...). En Algérie, il n'y a pas eu même de déclaration politique explicite, consacrée au rôle de la DE dans l'évolution économique ni encore moins sur la facilitation des réformes internes. Cela étant, en dehors des sources officielles, on trouve qu'il y peu de contributions de la sphère académique sur la DE, puisqu'il n'existe que deux

¹⁰ L'intérêt pour la recherche en DE s'étend également à la discipline du DI pour plusieurs raisons : a) les relations économiques internationales et l'internationalisation des opérateurs économiques obligent, souvent, le pouvoir public à entreprendre des actions dans le cadre des règles du DI, dans la négociation et la résolution des différents litiges commerciaux, soient-ils, qui pourraient impliquer ses acteurs nationaux avec leur homologues étrangers ; b) dans son soutien à l'internationalisation des entreprises et à l'attrait des investisseurs étrangers les pouvoirs publics créent généralement des outils réglementaires et juridiques et autres de coopération public-privé étranger..

¹¹ Pour reprendre le titre de l'ouvrage du Drucker, Peter, « The new realities », Mandarin, 1990.

¹² Il est utile de noter que, bien que, comme l'intitulé de cette recherche l'indique, la DE renvoie essentiellement aux acteurs gouvernementaux, cependant, cela ne néglige aucunement le rôle potentiel des acteurs de la société civile, c'est juste pour tirer l'attention sur leur faible implication et apport économique en Algérie.

Introduction générale

publications universitaires qui font référence à la DE (des thèses rédigées en langue arabe mais sont indisponibles ni sur le net ni en version papier). L'essentiel de la littérature sur la DE se trouve dans les discours de la présidence, du ministre des Affaires étrangères, et de quelques autres acteurs paraétatiques ou non étatiques (CAPC (ex-FCE), CARE, et diplomates de carrière à la retraite). Bien qu'il existe d'autres publications dans la politique étrangère¹³ avec des sections (paragraphes) relatives à la DE algérienne, cependant leur l'objectif principal n'est pas nécessairement la DE algérienne. En outre, il y avait deux travaux abordés du point de vue économique, mais tous demeurent axés sur la description du rôle potentiel de la DE de l'État dans l'accompagnement des entreprises, et ils sont des études non poussées et superficielles (des mémoires de masters et pas de thèses), d'autant plus qu'élaborés par des auteurs relevant généralement du secteur des affaires étrangères, ce faisant, les résultats seraient dénués de toute analyse scientifique objective.

Le choix de ce sujet est aussi motivé par l'observation (appréciation de l'efficacité) notamment des modèles de DE des pays qui se sont enrichis en Algérie qui nous a interpellé pour comprendre et appréhender sa situation dans le contexte algérien et par quoi étudier la perspective de la DE dans le contexte algérien en tant qu'un puissant levier au service de l'économie algérienne et de positionnement international positif du pays.

Globalement, la DE est un sujet de grand intérêt et d'actualité qui, notamment avec le nouveau contexte économique international changeant qui se caractérise par une concurrence exacerbée et par l'internationalisation intense des économies (Michalet, 1976) et dont la conquête des marchés et la maîtrise des technologies les plus avancées ont pris le pas sur celles des territoires (Lorot, 2009), nous semble-il, devrait faire l'objet d'une étude scientifique rigoureuse et approfondie à même d'apporter des réponses scientifiques à certaines questionnements et d'en apporter des éclairages sur des aspects précis en termes des facteurs bloquant le développement de la diplomatie algérienne dans le domaine économique.

Cela étant, aujourd'hui, si l'intérêt que l'on porte sur le sujet de la DE en tant qu'une nouvelle discipline est incontestable, les questionnements qu'ils soulèvent et

¹³ Il convient de mentionner qu'une grande partie de la littérature sur l'Algérie s'est, en effet, concentrée presque exclusivement sur la dimension politique –sécurité et les luttes armées, les différentes stratégies proposées pour apporter la paix dans les pays- (Mortimer, 1968, 1984 ; Balta Paul, 1978 et 1981 ; Nicole Grimaud, 1984; Roberts, 2003, cité par Majumdar et Saad, 2005; Akram Belkaid, 2009; Boukhars, 2013 ; Ardavan Amir Aslani, 2015, Zaghlami, 2017 ; etc.).

Introduction générale

l'appréciation des effets dont elle est censée être porteuse, se situeraient à la fois à l'intersection de plusieurs disciplines et au cœur de la stratégie de développement internationale des nations. Dès lors un consensus semblerait se dégager quant à la nécessité d'un cadre conceptuel et théorique de phénomène. C'est ce que nous rechercherons à réaliser dans le cadre de cette recherche. Ce faisant, nous aurons ainsi contribué à enrichir la connaissance empiriquement et à fournir des éléments d'analyse sur un sujet qui semble, notamment ces dernières années, attirer l'attention des chercheurs et des acteurs étatiques et de la société civile.

L'intitulé de notre recherche est engendré par notre observation personnelle du manque d'études de la politique étrangère dans le domaine économique (c'est-à-dire, la stratégie des actions de l'Etat envers l'étranger) en Algérie et ce, malgré leur foisonnement dans les pays occidentaux et du ce fait il nous semble utile de changer la donne. Notre étude empirique portera, comme déjà souligné, sur le cas algérien sur toute la période s'étendant de 1999 à 2019. Néanmoins, pour saisir l'importance et le rôle de la diplomatie dans l'évolution (construction) économique en Algérie, comme se le veut l'objet de cette recherche, nous sommes-nous retrouvés contraints de remonter dans l'histoire, et ce, en analysant le rôle et les missions économiques de la diplomatie algérienne des périodes précoloniales jusqu'à celles de la période de postindépendance tout en passant par l'analyse de la période coloniale que celle de guerre de libération (1954-1962).

Les raisons du choix de cette période¹⁴ sont, d'une part, liées à l'ouverture progressive de l'économie algérienne et la nécessité de l'adaptation de son dispositif diplomatique qui s'ensuit ainsi à l'importance que l'articulation des stratégies de la DE a acquise dans de nombreux Etats de par le monde, d'autre part, les résultats significatifs dans la période où deux faits sont établis: a) le régime politique de la précédente gouvernance qui a débuté en 1999, a eu le temps de se consolider à partir de 2005-2006 (période de découlement, réconciliation etc.); b) ce régime a eu dès 2006 les moyens financiers (à travers l'augmentation importante jamais connue auparavant des revenus issus des exportations d'hydrocarbures), afin de mener une action diplomatique efficiente économiquement (règlement de dette, attrait de partenariats, adhésion aux organisations internationales).

¹⁴ Il faut savoir que la diplomatie étant un prolongement naturel de la politique globale d'un Etat, elle subit donc les évolutions-changements périodiques qui affectent cette politique globale. En conséquence, toute action diplomatique est à relier à un moment historique (une période caractéristique) de l'évolution de cet Etat.

Introduction générale

En conclusion, choisir la période 1999 – 2019 peut permettre de déboucher sur des résultats instructifs dans ce thème dans la recherche académique en Algérie. D'où notre choix pour ce sujet de recherche orienté vers les questions de recherche qui suivent et répondent aux interrogations.

Problématique et questions de recherche

Notre objectif général est d'analyser l'apport de la DE à l'évolution économique en Algérie dans un contexte d'ouverture du pays à l'extérieur. Nous chercherons à identifier les mobiles des relations diplomatiques de l'Algérie avec l'étranger, en insistant sur le rôle des acteurs diplomatiques en la matière. Cette recherche a aussi pour objectif d'étudier la nature et les traits caractéristiques des contours d'un phénomène relativement nouveau dans le contexte des relations économiques internationales et partant spécifiquement sur la DE algérienne.

Dans quelle mesure la diplomatie économique algérienne, représentée par ses différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, contribue-t-elle au processus d'ouverture (à l'évolution économique) en Algérie sur toute la période 1999-2019 ?

Pour accomplir cette tâche, il s'agit d'abord d'identifier et d'expliquer les déterminants (mobiles) de la DE algérienne, ensuite, d'exposer et d'analyser les effets et les retombées de la diplomatie sur l'économie de l'Algérie.

Pour mieux cerner le sujet et expliciter la question principale, d'autres questions subsidiaires, d'ordre théorique/conceptuel et pratique ou managérial, sous-tendent la question principale, à savoir :

- Qu'est-ce que la DE, de façon générale, et dans le contexte algérien, en particulier ?
- Quelles sont ses missions (sujets et intérêts promus ou défendus) et ses actions actuelles ?
- Quels moyens (instruments) et outils pratiques de la DE ?
- Quels sont ses fondements théoriques et conceptuels ?
- Quelle est la réalité de l'évolution de la pratique diplomatique en Algérie ?
- Qui sont les acteurs de la DE algérienne ? Quelles sont leurs principales missions économiques ?
- La DE algérienne est-elle au service des intérêts nationaux sur toute la période 1999-2019 ? S'agissant de développement des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et ses partenaires étrangers, quelles sont les tendances des relations économiques et diplomatiques de ces derniers dans l'histoire ? Y a-t-il une interrelation entre le

Introduction générale

développement des transactions économiques (commerce et investissement) et l'évolution des relations diplomatiques entre l'Algérie et les partenaires étrangers (management de la coopération/partenariat) ? Quel est le bilan des échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et les Etats ou les unions d'Etats ?

- Quels sont les principaux potentiels facteurs qui font que la DE est encore peu développée (voire inexistante) en Algérie ?
- Comment la diplomatie algérienne doit être activée au service d'une insertion internationale positive de l'économie nationale à travers notamment : la promotion des exportations HH ; l'amélioration de la compétitivité des entreprises ; l'attractivité de l'IDE ; le transfert de technologies ; l'adhésion aux blocs économiques régionaux ; et surtout contribuer au rayonnement international de l'Algérie.
- Comment l'intelligence économique(IE) peut-elles être utile dans la réussite de la démarche de la DE (en Algérie) pour relever les défis économiques futures ?

C'est les questionnements auxquels nous tenterons de répondre dans cette thèse, en étudiant tant les potentialités de l'Algérie à l'effet de mesurer les performances (efficacité) des structures diplomatiques algériennes pour mieux cerner les enjeux et apporter les corrections nécessaires à l'action diplomatique et sa contribution futur dans le cadre du positionnement économique efficace du pays.

Hypothèses de la recherche

Comme il vient d'être évoqué, notre thèse vise à comprendre et à analyser la pratique de la DE en Algérie et sa contribution potentielle au processus d'ouverture économique du pays. Ce faisant, deux principales hypothèses peuvent être présentées pour répondre à notre problématique et qu'il convient de confirmer ou d'infirmer:

Hypothèse 1: la diplomatie étant souvent employée (instrumentalisée) dans le but de renforcer la politique interne de l'Algérie et cette dernière serait plus préoccupée par l'image de marque que donne le pays à l'extérieur, du moins sur le plan politique. Ceci étant dit, en Algérie, si nous nous rallions aux travaux de nombreux chercheurs (De La Carrière, 1998 ; Berridge et James, 2003; Baldwin, 2011; Hadfield et Dunne, 2012; Smith, 2012) suivant lesquels la DE consiste en la poursuite d'objectifs diplomatiques et politiques en utilisant des vecteurs ressortissants de domaine économique ; la DE intègre forcément les deux dimensions

Introduction générale

économique et politique, et les deux dimensions sont complémentaires et axés sur l'atteinte de l'excellence en diplomatie, autrement dit, celle-ci est orientée dans le sens de défense et de maximisation des intérêts politiques tout en minimisant l'apport en ressource diplomatiques. La DE consiste donc à utiliser tous les outils économiques dont dispose un Etat pour réaliser ses intérêts politiques.

Hypothèse 2: la DE en tant qu'un ensemble d'activités officielles et non officielles étant souvent au service des économies nationales. Le développement des activités économiques en Algérie se portent d'autant mieux quand elles sont accompagnées par les différentes structures diplomatiques du pays. Le but principal de la DE recherchée étant souvent de créer des conditions favorables pour l'accès et la promotion du tissu des affaires algérien à l'international (produit et entreprises), de protéger les intérêts stratégiques et économiques du pays à l'étranger, ainsi que de promouvoir le développement socioéconomique de l'Algérie par les instruments et méthodes de cette diplomatie, de ce fait, assurant sa sécurité nationale, sa compétitivité internationale et sa puissance économique. Il convient donc de soutenir que dans cette vision réaliste c'est l'intérêt national qui fixe la mission de la DE qui consiste en la recherche et la défense des résultats économiques et politiques. De même, la définition correcte des intérêts (objectifs) économiques nationaux est l'une des conditions clés du succès de la DE.

Objectifs de la recherche

Outre, les objectifs spécifiques déjà explicitement cités, cette thèse a trois objectifs principaux. Le premier est d'ordre méthodologique, il s'agit de proposer une nouvelle approche pour l'étude de la DE, en adoptant une approche multidisciplinaire qui s'inspire de plusieurs disciplines de sciences sociales tel que les sciences économiques, les RI, l'EPI, le management public, le DI, la sociologie politique (la communication diplomatique) ou l'histoire, mais elle demeure inscrite dans l'univers de l'EPI (tout en s'efforçant de privilégier l'approche économique, faut-il le souligner, délaissée par les disciplines susmentionnées). Ce choix s'est imposé à nous du fait de la nature du sujet et de notre formation. Plus spécifiquement, dans cette recherche, notre objectif somme toute est d'interpeller les pouvoirs publics algériens sur l'importance et le rôle de la DE en tant qu'un levier puissant de la compétitivité de l'économie et de son insertion positive dans l'économie mondiale, pour qu'elle puisse s'adapter au contexte international changeant et construire une économie diversifiée et forte.

Introduction générale

Le deuxième est d'ordre épistémologique, il s'agit d'abord de mettre l'accent sur les perceptions (avis et satisfactions) des acteurs diplomatiques et leurs interprétations potentielles de l'activité diplomatique, ensuite, de tenter de contribuer à la connaissance scientifique dans le domaine. Sur la base de leurs perceptions que nous allons essayer de construire voire de définir le concept de DE dans le contexte algérien. Ce faisant, notre positionnement épistémologique relèverait forcément de paradigmes interprétativiste et constructiviste (Voir Savall et Zardet, 2004, p.58).

Le troisième objectif est de contribuer à la description de la DE algérienne en montrant ses composantes (histoire, structures, acteurs, missions économiques, etc.), à son explication en la mettant en relation avec les autres caractéristiques du pays ; à sa compréhension, c'est-à-dire tenir compte de justifications données à la DE du pays ainsi qu'à ses différentes représentations ; enfin contribuer à sa classification en essayant de la situer par rapport à d'autres modèles de références en DE(notamment celles des pays qui se sont enrichis en Algérie en s'appuyant sur toutes sortes de moyens d'influence).

C'est dire, il n'est pas question de collecter ou produire essentiellement dans notre recherche des statistiques indicatives sur la contribution de la DE à l'évolution économique en Algérie. Mais il s'agit de décrire, d'analyser, d'expliquer, de comprendre à travers l'approche adoptée, l'importance de la DE et sa contribution en tant qu'un prolongement de la politique étrangère, au processus d'ouverture économique en Algérie. Notre recherche étant donc globale touchant tous les acteurs impliqués, contrairement aux études¹⁵ qui se limitent principalement à la seule analyse individuelle de l'un des instruments de la DE (ambassade, consulat,...) et qui, plus est, se caractérisant le plus souvent par des résultats hétérogènes ou se limitant souvent à un ou deux pays comme cas d'étude. Cette recherche tend globalement à examiner, d'une part, les rapports (interrelation) entre les niveaux politique et économique, et d'autre part, entre les résultats de négociations au niveau national et international (au sens de Putnam(1988) dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et ses partenaires

¹⁵ Pour ne citer les travaux de Morriset (2003) ; Harding et Javorcik (2007), sur l'efficacité des agences de promotion de l'investissement et ceux de Lederman et al.(2006, 2010) sur les agences de promotion des exportations, les travaux de Bobonis et Shatz (2007) ; van Veenstra et al (2011), Gil et al, 2008 ; Volpe Martincus et al, 2010 ; Gil-Pareja et al, 2011, van Veenstra et al., 2011 s'inscrivent également dans la même approche. D'autres travaux portent en outre sur les effets macroéconomiques du travail en réseau des ambassades et consulats à l'instar des travaux de Rose (2007), Afman et Maurel (2010), Van Bergeijk et al (2011a, 2011b), Gil et al (2008), Creusen et Lejour (2011) ; Creusen et Lejour, 2011, 2013, Cassey (2012), et beaucoup autant d'autres travaux qu'on ne saurait citer intégralement ici.

Introduction générale

étrangers et ce en puisant dans la littérature spécialisée dans le domaine et dans les données empiriques collectées. L'objectif est, comme déjà souligné, de décrire, d'expliquer, de comprendre et de classer la DE algérienne pour vérifier les deux principales hypothèses que nous avons émises.

La démarche de la recherche

Notre démarche d'étude de la contribution de la DE au processus d'ouverture économique en Algérie est basée d'une part, sur la connaissance du contexte institutionnel et constitutionnel, de l'organisation, des missions et de l'exécution de la politique étrangère en Algérie et l'examen entre autres de la genèse et l'histoire de la diplomatie. Nous avons étudié l'évolution de la diplomatie algérienne pour comprendre la place de cette dernière dans la construction économique nationale et les contraintes qui freinent son développement. Nous avons recueilli des données au niveau du MAE, des ministères du commerce, d'industrie et des finances ; des ministères techniques et au niveau des différents acteurs paraétatiques et privés (entreprises qui s'internationalisent notamment¹⁶, etc.). L'analyse des constitutions algériennes, le rapport du congrès de Tripoli, les accords d'Evian, la Charte d'Alger, les accords conclus (bilatéraux et multilatéraux), les discours officiels, et l'étude de nombreux rapports des différents organismes nationaux ou internationaux....

D'autre part, notre démarche est principalement basée sur l'analyse de l'apport (efficacité) de la diplomatie algérienne principalement sur le plan économique et commercial selon l'opinion des différents acteurs participant à l'action diplomatique en Algérie et les données chiffrées recueillies auprès des différents organismes nationaux, régionaux et internationaux. Cette démarche nous a permis une connaissance approfondie des déterminants, des traits caractéristiques, des arcanes de la DE algérienne et les missions économiques attribuées aux différents acteurs qui s'y impliquent, directement ou indirectement. Nous avons procédé à des enquêtes sur le terrain (entretiens semi-directifs) pour étudier la perception de la DE algérienne par ses acteurs (occupant des postes supérieurs (chefs de bureaux), des fonctions supérieures (directeurs généraux, directeurs, sous directeur, pour les départements des ministères techniques, diplomates, (ex) ambassadeurs, (ex) consuls généraux et consuls pour

¹⁶ Outre les diplomates, une partie importante de la haute fonction publique, appartenant aux sociétés nationales en particulier, est en contact d'affaires avec les milieux économiques étrangers : il est donc possible de leur demander le récit d'expériences de négociation ou de coopération avec tel ou tel pays (diplomatie d'entreprise).

Introduction générale

le département des affaires étrangères ; les responsables des organismes paraétatiques (CACI, ALGEX...), chefs d'entreprises, et chercheurs spécialistes dans le domaine).

C'est à partir de cette réalité que nous avons, par conséquent, étudié l'importance des intérêts économiques dans l'approche algérienne de la DE et les perspectives pour une DE, défensive et offensive, au service de rayonnement international d'Etat moderne en construction. D'autant plus que cela intervient dans un contexte où l'économie algérienne devra faire face à de nombreux défis, à la lumière notamment de la dégringolade des prix de pétrole, depuis 2014, sur les marchés internationaux et les conséquences qui s'en suivent (épuisement des réserves de change, manque de liquidité, etc.), ça d'une part, et l'impératif de la diversification de l'économie du pays, d'une part. Le tableau (n°1) suivant résume notre enquête de terrain auprès des acteurs diplomatiques :

Tableau n° 01. - Méthodologie et guides d'entretien¹⁷

Nature des acteurs diplomatiques	Départements (services) d'affiliation des personnes interrogées	Informations générales sur l'étude de terrain	Qualité des enquêtés	Nombre de personnes
Organisations gouvernementales	MAE (administration centrale et services extérieurs (ambassades et consulats))	-Données qualitatives	-Ex-diplomates, diplomates -Ex-ambassadeurs -Ex-consuls généraux et Ex-consuls Code des acteurs: D	20
	Ministères techniques (direction et sous directions des services économiques)	-entretiens semi-directifs : principal instrument utilisé	-Chefs de bureaux (ex-) -Directeurs généraux, directeurs, sous directeur, ex-ministres conseillers Code des acteurs : C	25
	Organismes paraétatiques	-Objectif : cerner le point de vue des acteurs sur la pratique de la DE en Algérie	Responsables des de la CACI, ALGEX, CAGEX... Code des acteurs : R	13
Organisations non gouvernementales	Organismes privés (société civile)		Chefs d'entreprises et/ou responsables d'organes privés: code : E - Chercheurs spécialistes en diplomatie : code : S	56

Source : conception personnelle.

¹⁷ Pour le guide d'entretien (voir les annexes n°1, 2, 3 et 4).

Introduction générale

Méthodologie de recherche adoptée et processus de vérification des hypothèses

Pour élaborer le cadre théorique et conceptuel de notre étude, nous nous sommes appuyés sur une recherche documentaire des ouvrages, des rapports de certains organismes internationaux et régionaux et nombre d'études scientifiques en relation avec notre sujet de recherche (économie, histoire, EPI, RI, DI) qui, on ne peut plus, multidisciplinaire et complexe.

Du côté algérien, la source première et fondamentale est la collection des discours présidentiels disponibles au niveau de site du MAE que nous avons utilisé selon nos préoccupations, et certains documents officiels (Charte nationale, Accord d'Evian, constitutions...) et le journal officiel permettant de reconstituer la carrière des agents diplomatiques. Il permet de prendre connaissances des accords signés ou ratifiés. Force est donc pour la période d'étude de se reporter aux différents quotidiens, El Moudjahid (organe d'information gouvernementale), en particulier. Ouvrages de références sur la politique étrangère algérienne¹⁸. Certaines synthèses¹⁹ globales sur l'Algérie consacrent un chapitre ou une section à la politique extérieure. Et beaucoup d'autres références qui sont cités dans cette recherche.

Ce travail se situe dans le cadre de la pensée de l'EPI en tant que discipline des sciences sociales traversée ou chevauchant pas mal de disciplines, et jetant des ponts entre l'histoire, la science politique, la sociologie et la philosophie politique, le Droit, l'économie et la gestion des entreprises, ça d'une part, et intègre souvent, d'une autre part, l'analyse des phénomènes politiques dans le champ de la science économique, et prenant considération, de ce fait, la relation entre la politique et l'économie. Ceci étant, nous nous échinons d'analyser l'apport de la DE au processus d'ouverture économique en Algérie, en adoptant une approche multidisciplinaire construite sur la base d'étude qualitative²⁰ des déterminants et des traits caractérisant la DE algérienne et de sa contribution à l'évolution économique et encore moins d'une recherche de données quantitatives ayant trait à la gestion des échanges économiques et commerciaux interétatiques. En associant les aspects théorique et conceptuel aux conclusions

¹⁸ En l'occurrence, Mortimer, 1968, 404p

¹⁹ Bruno, 1977 ; Balta, 1978, 1981 ; 1984.

²⁰ Cela peut être expliqué par le fait que les résultats de cette thèse sont essentiellement des synthèses, des explications, des descriptions, des tendances, des déductions, des conclusions, des relations, des interprétations. Mais il est utile de noter que dans l'interprétation des résultats, l'on doit aboutir à des déductions probantes tirées de la mise en relation de la compréhension du cadre théorique et conceptuel, de la littérature empirique et des informations collectées dans le cadre de l'étude du terrain.

Introduction générale

des travaux empiriques, et en les confrontant aux points de vue des différents acteurs de la DE interviewés.

L'enquête du terrain a été réalisée, comme déjà mentionné, au niveau du MAE, des différentes structures étatiques, paraétatiques et privées, durant une période de deux ans et demi, de 2018 à fin 2021²¹. Les entretiens semi-directifs ont été utilisés, mais aussi une observation des évolutions(innovations) récentes au niveau du dispositif diplomatique algérien²² et la montée en puissance de nombreux acteurs sur la scène nationale et internationale ainsi que l'importance croissante que ces acteurs donnent à l'économie dans leurs stratégies diplomatiques ; et un recueil des documents relatifs aux affaires économiques dans les différents ministères²³. Les acteurs diplomatiques que nous avons rencontrés ou contactés nous les avons généralement interviewés dans leur lieu du travail ou dans le cadre des foires, conférences²⁴ et séminaires nationaux et internationaux organisés par le MAE, la CACI, Algex, Anexal. Le choix porté sur les acteurs susmentionnés est justifié essentiellement par le fait de leur implication (participation), en permanence ou occasionnellement, dans l'exercice de certaines fonctions liées au domaine de la diplomatie. Ainsi, c'est en associant les données de synthèse théorique avec les données collectées empiriquement que nous avons pu émettre quelques conclusions.

Dans notre étude nous avons aussi adopté une approche historique inductive²⁵. Dans ce sens, nous procéderons à une observation générale de la place de la DE dans la construction des

²¹ Exceptée l'année 2020 pour des raisons sanitaires.

²² Ainsi, une approche historique a été aussi adoptée dans l'analyse des discours et documents historiques et l'observation des évolutions et événements pour examiner l'évolution des déterminants et les objectifs de la diplomatie algérienne ainsi que ses actions et instruments et réalisations et ce, à l'effet d'identifier les facteurs qui feraient qu'elle soit peu développée et inefficace, et émettre des perspectives.

²³ A ce titre, pour qu'on puisse traiter les données collectées nous nous sommes appuyés notamment, comme le montre le tableau 1, sur la méthode d'analyse du contenu. qui implique le codage, le résumé et la classification des données (Huberman, 1991). Le but est de donner un sens aux données collectées et de mettre en exergue le message, les caractéristiques et les résultats importants. Elle a été utilisée pour analyser les communications et les discours écrits ou oraux (transcription des verbatim en textes). Ensuite nous avons procédé à distinguer entre les personnes interviewées que nous avons classé selon leur qualité et sous formes de groupes. Un code a été donné pour chaque groupe afin d'enregistrer et de comparer les répondants en fonction de leur perception (et de garder leur anonymat entre autre, car les répondants ont toujours insisté sur la discrétion et ne voulant pas que leur réponses soient révélées publiquement). Cette technique nous a été de grand apport pour pouvoir résumer les informations recueillies, à décrire les opinions et les perceptions des différents acteurs interrogés. Les données recueillies ont été présentées et synthétisées sous formes de citations afin de montrer les différentes réponses aux questions de recherche et aux objectifs généraux que spécifiques de l'étude.

²⁴ A ce titre, nous avons questionné(ou pris contact) avec de nombreux diplomates dans le cadre de la conférence organisée par le MAE et la CACI « Patronat-conseillers économiques », le 13 mars 2021.

²⁵ La démarche inductive consiste à partir de cas singuliers pour accéder aux énoncés universels. Il s'agit d'observer le réel pour en tirer, par induction, les lois qui régissent du particulier au général et de réel à l'abstrait.

Introduction générale

économies nationales. A partir de l'étude de certaines expériences, nous obtiendrons un principe commun dans toutes leurs stratégies diplomatiques: le protagonisme et la primauté que les questions économiques et commerciales, ont dans leurs stratégies d'action extérieure, ainsi que les innovations introduites dans la pratique de la DE et que les acteurs étatiques ont pratiquées au fur et à mesure de l'accélération de la mondialisation.

Tout au long de notre thèse, nous avons utilisé différentes méthodes de recherche scientifique. La raison principale se trouve dans l'objectif même de la thèse consistant à examiner et vérifier la validité des hypothèses émises au niveau des acteurs de la DE; et dans la nouveauté du sujet à étudier, notamment dans le cas d'un PED (de surcroît rentier) dont certaines des politiques(instruments et actions) mises en œuvre dans le domaine sont de création très récente²⁶, à même certaines sont mises en œuvre, comme nous le verrons, durant la période de l'élaboration de notre recherche suite au changement de gouvernance politique fin 2019. Cela pourrait nous empêcher d'avoir quelques informations dont nous avons besoin notamment celles liées à quelques sujets économiques de grande importance, sur les questions d'éthique/déontologie liées au métier du diplomate, et d'avoir un horizon temporel suffisant pour nous permettre d'évaluer la perception(opinions et sentiments) par les acteurs de certaines innovations introduites dans le dispositif diplomatique.

Premièrement, nous avons adopté une méthode analytico-empirique que nous avons utilisé pour examiner et évaluer l'efficacité des actions et stratégies de la DE algérienne; pour ce faire, nous nous appuyerons, aussi bien sur les différentes études de la littérature empirique que sur la préparation de nos propres modèles basés sur les informations statistiques rassemblés et collectés auprès des sites des différents institutions et organisations, nationales, régionales ou internationales.

Deuxièmement, nous avons adopté aussi une méthode de mesure fondée sur l'expérience et la vérification des statistiques disponibles.

Troisièmement, une logique inductive a été utilisée, en utilisant des études de cas particuliers, nous tirons des conclusions générales. En particulier, nous utiliserons cette méthode pour

Contrairement à la démarche déductive qui consiste à chercher à répondre aux questions que l'un ou l'autre va susciter du fait de ses insuffisances, à partir des hypothèses particulières sans faire appel à l'observation. Il s'agit de confronter les hypothèses avec le réel. Du général au particulier de l'abstrait au réel.

²⁶ En raison, notamment, dans certains cas, du changement d'autorité (à partir de fin 2019), nous avons dû contacter plus d'un responsable.

Introduction générale

étudier le rôle de la diplomatie dans certaines questions économiques clés ainsi que dans l'identification de certains facteurs inhibant à la DE algérienne.

Enfin, la dernière et non des moindres, concernant les objectifs que nous nous sommes fixés dans cette étude, nous les appréhenderons par la méthode hypothético déductive. En effet, dans notre recherche, ne nous nous focaliserons pas seulement sur l'histoire ou nous limiter à une période loin dans le temps mais pour mieux appréhender la diplomatie algérienne ce sont les évolutions des deux dernières décennies qui sont susceptible de révéler des changements ou des orientations nouvelles, de donner d'autres clés pour l'explication de la diplomatie algérienne, notamment dans son volet économique.

Toutefois, comme nous nous sommes appuyés sur plusieurs méthodes de recherches et technique de traitement de données, ça d'une part, et que notre approche méthodologique se fonde sur une méthode qualitative, ça d'autre part, pour les besoins de validité et de crédibilité de la recherche, nous avons adopté aussi la technique de « la triangulation ». Entendue comme *« une procédure visant la validité des savoirs produits par la recherche. Elle consiste pour l'essentiel en la superposition et la combinaison de plusieurs perspectives »* (Savoie-Zajc, 2019, p.36). Ainsi, pour réduire les écueils relatifs aux méthodes choisies, nous utiliserons la triangulation à plusieurs stades :

- la triangulation théorique qui consiste à utiliser et à mettre à profit plusieurs cadres théoriques, voire plusieurs points de vue disciplinaires, pour analyser et interpréter les résultats de leur recherche. Bien que notre recherche s'inscrit principalement dans une perspective d'EPI, nous avons fait recours également aux perspectives des disciplines de la science économique, des RI, et implicitement de la sociologie, le DI et la gestion, pour élaborer et coder indépendamment les entretiens semi directifs menés auprès des différents acteurs diplomatiques, et procéder ensuite à la comparaison des cadres d'analyse; et l'interprétation des termes selon les divers points de vue disciplinaires.
- la triangulation des outils de cueillette d'informations qui renvoie au fait de faire usage de plus d'un outil (des entrevues, des observations, de l'analyse de documents, etc.);
- la triangulation des chercheurs où la recherche a recours aux points de vue de plus d'un chercheur (échange avec les autres doctorants travaillant sur le même sujet);
- la triangulation des sources qui signifie que les données sont recueillies auprès de plusieurs sources. Compte tenu de l'intérêt de recherche, nous avons conduit des

Introduction générale

entretiens semi-dirigés auprès de différents acteurs de la DE algérienne (ministères techniques, administration publique, organismes nationaux et internationaux, douane, etc.).

- enfin, la triangulation indéfinie ou écologique où les analyses et les interprétations sont soumises à la vérification (validation) auprès des sujets participants à la recherche et auprès desquelles les informations ont été obtenues (un retour aux interviewés a été prévu afin de valider les interprétations et aussi recueillir de nouvelles données lors de ce retour).

Structure du manuscrit

La thèse est structurée en sept chapitres.

Le premier chapitre est consacré à l'étude de la littérature spécialisée sur le sujet afin de nous doter d'outils méthodologiques et théoriques et qui nous permettent d'appréhender le phénomène dans lequel s'insère notre objet d'étude. Dans un deuxième chapitre, nous examinerons les différentes approches (nouvelles) de la DE.

Le troisième chapitre nous permet d'appréhender, dans un premier temps la genèse de la DE à travers l'histoire, et dans un deuxième temps, la naissance de la DE algérienne et sa contribution à la construction nationale.

Dans un quatrième chapitre, nous efforcerons de recenser et d'analyser les différents acteurs que renferme le dispositif diplomatique algérien, leur organisation, leur missions économiques ainsi que les moyens de leur action économique extérieure.

Le cinquième chapitre exposera les différents déterminants et traits caractérisant la DE algérienne

Le sixième chapitre abordera la contribution de la DE à l'insertion internationale de l'économie algérienne.

Enfin, dans le septième chapitre, nous présenterons tout d'abord une appréciation globale du fonctionnement/organisation du modèle de la DE algérienne et de ses réalisations économiques. Ensuite, nous mettons l'accent sur les modèles de DE des principaux partenaires de l'Algérie, plus particulièrement, ceux qui se sont enrichis dans le pays. Enfin, nous dégagerons des perspectives pour un modèle algérien de DE que nous qualifierons de « diplomatie économique multiple, globale et intégrée » ou autrement dit, « diplomatie économique de positionnement international ».

Chapitre 1

De la diplomatie économique : discussions théoriques
pluridisciplinaires

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Introduction

Généralement, les États conçoivent la DE comme une activité publique rattachée à la stratégie globale de développement. Cette vision concerne, en principe, les pays qui prétendent à sortir de la sphère de sous développement, à l'instar de l'Algérie, qui doivent surmonter de nombreux obstacles créés par l'environnement (économique) international changeant, afin de pouvoir se positionner efficacement dans l'économie mondiale. Cela étant, l'Algérie s'appuierait forcément sur sa DE pour équilibrer sa balance commerciale et consolider sa croissance.

Avant d'analyser les mobiles et les traits caractériels des contours de la DE algérienne et son apport, avéré ou réel, au processus d'ouverture économique du pays, il est primordial *a priori* de rappeler notre problématique en décrivant les cadres théorique et définitionnel dans lequel s'inscrit notre démarche personnelle de recherche qui consiste, faut-il le souligner, à préciser les concepts fondamentaux, les liens qu'ils ont entre eux, et dessiner ainsi la structure conceptuelle qui va fonder les propositions qu'on élaborera en réponse à la problématique principale (Van Campenhoudt, 1988, p.95).

Nous décrirons dans les lignes qui suivent, les explications de la DE dans la littérature en mettant au cœur de l'analyse l'importance et les déterminants de l'intervention de la puissance publique dans l'économie et la place de cette dernière dans la détermination des orientations politiques étatiques que dans l'élaboration des stratégies des Etats.

Ce chapitre premier sera principalement consacré au cadre conceptuel et théorique de la DE comme une forme d'activité spécifique en politique étrangère des Etats. A cet effet, il est important de faire l'analyse des éléments de définition de la DE pour la distinguer des formes traditionnelles de l'action diplomatique; comme il est indiqué de passer en revue le concept de la diplomatie, de façon globale, pour en déduire ses principales fonctions (missions et objectifs), instruments et acteurs.

Dans ce sens, il y a lieu de passer en revue les diverses conceptions théoriques sur la DE et les différentes approches²⁷ qui y sont relatives. La place de la diplomatie dans la théorie économique et dans l'EPI mérite d'être analysée à travers les principales théories qui

²⁷ Pour en savoir plus sur les nouvelles approches en DE, voir le chapitre 2.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

dominant le débat sur la place de la diplomatie (vecteur des Etats) dans la construction des économies et leur insertion internationale.

Le chapitre est organisé en quatre sections principales :

- De la diplomatie, aspects définitionnels et notionnels et clarifications épistémologiques;
- La diplomatie économique dans la théorie économique : théories du commerce international
- La diplomatie économique dans les relations internationales : théories systémiques
- La diplomatie économique dans l'Economie politique internationale : théories nationales

Section 1 : De la diplomatie, aspects définitionnels et notionnels et clarifications épistémologiques

Une compréhension claire de ce qu'implique la « DE » est nécessaire à l'efficacité et au succès de la recherche. Dans ce sens, « *la première étape pour parvenir à une diplomatie adéquate est de la conceptualiser* » (Simpson, 1968, p.144). En effet, cette première section conceptuelle présente une exploration diachronique des antécédents historiques de l'architecture actuelle de la diplomatie (avant d'aborder l'explication théorique de la DE) afin d'élucider les aspects parfois sémantiques et conceptuels de l'action diplomatique, d'éviter les confusions qui surviennent lors de l'utilisation des termes : diplomatie, politique étrangère, RI, droit international(DI), DE. Qu'est ce qu'entend-on alors par le terme « diplomatie » ?

1.1. De la diplomatie, un concept évolutif et multidimensionnel

Même si le rôle essentiel des diplomates est, initialement, en s'inspirant de la définition du philosophe Raymond Aron (1904-1983), de gérer, pour le compte de leurs gouvernements, les rapports de paix et guerre entre les nations, la définition de la diplomatie n'est pas toujours aisée, en raison de la pluralité des arguments et de définitions. Dans son acception la plus classique, la « *diplomatie* » était relative aux diplômes – du grec *diplôma*, feuille pliée en double – c'est-à-dire les parchemins et, par la suite, les actes officiels ou juridiques passés sur les parchemins (le sens de brevet universitaire ne date que de 1829) qui règlent les rapports internationaux (Cordellier, 2002, p.200). Depuis le XVII^{ème} siècle, on appelle diplomatie, l'étude des documents historiques(en latin moderne, *res diplomatica*. En 1726, le terme

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

s'applique à l'étude des traités internationaux (traditionnellement rédigés sur parchemin) puis, à partir de Vergennes(1774)²⁸, à l'art de les négocier (Reziki, 2005, p.9).

Pour le diplomate français Jules Cambon(1845-1935), la diplomatie est une nécessité qui doit être étudiée à la lumière de l'activité des fonctionnaires chargés de la mettre en œuvre, dans la mesure où, « *tant que les gouvernements des divers pays auront des rapports entre eux, il leur faudra des agents pour les représenter et les renseigner, et, qu'on leur donne le nom qu'on voudra, ces agents feront la diplomatie* » (Freymy, 1993, pp.716-717). C'est dire, la représentation et le renseignement sont au cœur de la diplomatie ; ils sont associés à la négociation. Celle-ci est, aussi, souvent, assimilée à la diplomatie, son but étant de « *parvenir à un accord, à un compromis* » (Soppelsa, 1988, p.179).

La recherche de compromis constitue la finalité de la négociation et, de fait, de la diplomatie. Le diplomate est avant tout un négociateur, et doit faire preuve d'habileté, finesse, doigté. Satow Ernest (1979, p.1) soutient que la diplomatie est « *l'application de l'intelligence et du tact à la conduite des relations officielles entre les gouvernements des Etats indépendants ou la conduite des affaires entre les Etats par des moyens pacifiques* » (Satow, 1950, cité par Forgeac, 1950, p.10), et que « *le but de la diplomatie est de concilier les intérêts de son pays avec ceux de pays où l'on est accrédité de maintenir haut l'honneur de sa patrie et de cultiver une mentalité internationale* »(ibid.).

Pour le spécialiste en DI, Alain Plantey (1991, p.128), la diplomatie « *est à la fois l'expression d'un politique, un niveau privilégié de communications, un processus d'organisation des relations entre les Etats et la seule approche pacifique des crises qui secouent le milieu international. Elle est aussi un métier, l'une des plus belles professions qu'offre l'Etat contemporain : pour celui qui est fier de son pays, il n'est de plus noble mission que le représenter auprès des autres* ».

La diplomatie désigne ainsi l'art de la représentation de l'Etat dans les RI en vue de la défense de ses intérêts et de ceux de ses ressortissants, par la voie de la négociation. Elle est l'ensemble de moyens et d'activités que l'Etat souverain consacre à la conduite de ses relations officielles avec les autres membres de la société internationale. Dans ce sens, pour Einsmann (1996, p.526), la diplomatie est « *l'ensemble des voies et moyens officiels(règles,*

²⁸ Charles Gravier, Comte de Vergennes : homme d'Etat français(1719-1787), signa un traité de commerce avec l'Angleterre en 1786.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

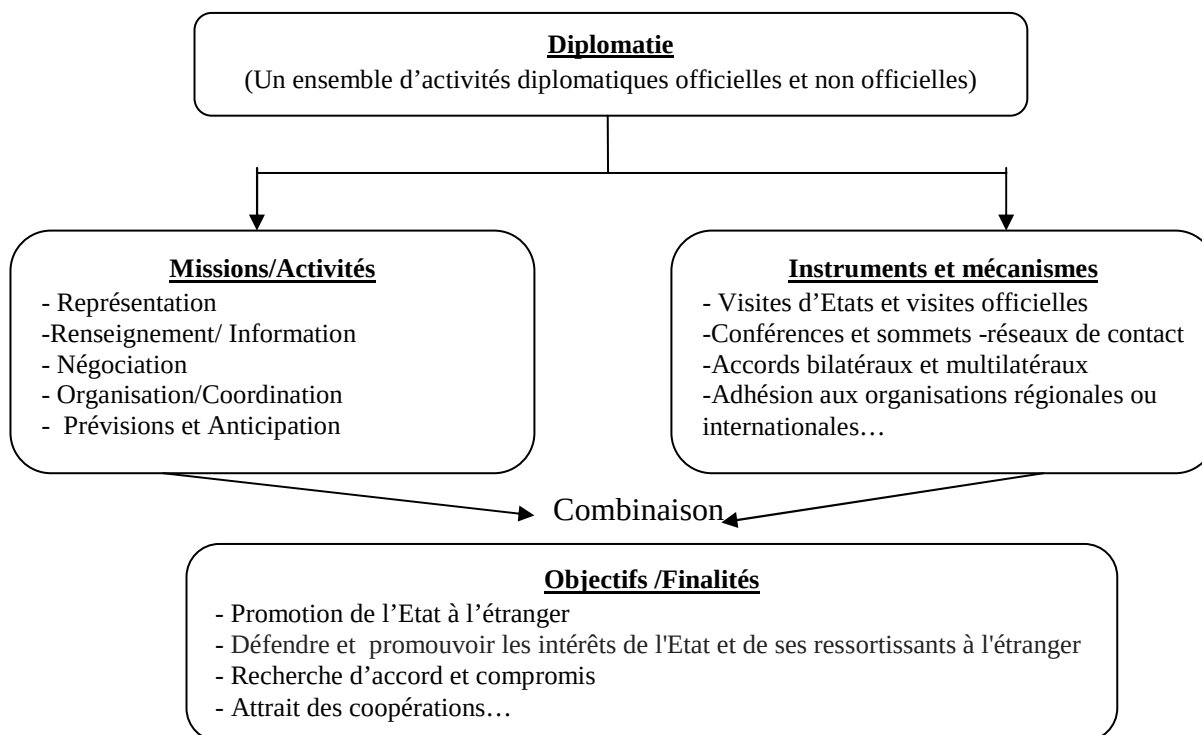
traditions et usages) par lesquels sont conduites les relations extérieures pacifiques des Etats ». Ces définitions mettent ainsi l'accent sur l'aspect protocolaire de la pratique diplomatique qui s'appuie sur des normes de conduite inspirées des usages et des traditions des relations entre Etats. Ces normes servent à limiter les incertitudes et les risques d'interprétations divergentes dans le domaine des relations interétatiques sensibles et dans un contexte de communication interculturelle souvent complexe et délicat.

Globalement, la diplomatie est ainsi l'ensemble de moyens et d'activités destinés à la mise en œuvre de la politique extérieure d'un Etat et sa traduction en actes concrets et cohérents²⁹. Ces moyens sont humains (diplomates et consuls, etc.) et matériels (MAE, ambassades, ministères techniques, missions spéciales...). Quand aux activités, il s'agit de la représentation et de la promotion internationale de l'Etat, de la négociation, de la protection des intérêts de l'Etat et de ses ressortissants, de l'organisation et de la promotion des relations amicales entre les Etats, et de l'information par les moyens juridiquement appropriés. Force est de constater que, prises séparément, ces activités ne fondent pas un métier spécifique, mais c'est leur combinaison, la présence constante de ces différentes dimensions qui donne une tonalité particulière au travail diplomatique (voir figure 01).

²⁹ Selon l'article 3 de la Convention de Vienne de 1961, les fonctions normales de la diplomatie sont : la représentation de l'Etat accréditant ; la protection des intérêts de l'Etat accréditant et de ses ressortissants, dans les limites admises par le droit international ; la négociation avec l'Etat accréditaire ; l'information par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'Etat accréditaire, avec envoi de rapport à l'Etat accréditant ; le développement des relations amicales, notamment des relations économiques, culturelles et scientifiques. Les articles 45 et 46 de la Convention de Vienne établissent des fonctions exceptionnelles. Selon ces articles, un Etat peut charger sa mission diplomatique de la protection des intérêts d'un Etat tiers qui aurait rompu ses relations diplomatiques avec l'Etat accréditaire. La Convention de Vienne sur les relations diplomatique reconnaît aussi les fonctions commerciales de la diplomatie économique et commerciale dans le cadre du traité international : Protection dans les Etats d'accueil des intérêts du pays d'origine et de ses ressortissants, y compris leurs biens et leurs parts dans des sociétés ; la collecte d'informations économiques ; et la promotion des relations économiques et scientifiques entre les deux Etats, y compris les questions liées au commerce et à l'investissement

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Figure 01-. Schéma explicatif du processus et des principaux éléments de la diplomatie



Source : conception personnelle

1.2. Ramifications de la mondialisation sur la Diplomatie ³⁰

Des définitions que nous venons de développer, on peut constater que la définition de Satow(1979) correspond bien au monde d'après le XIXe siècle, quand les États westphaliens d'Europe gouvernaient les RI, ainsi qu'à celui du siècle suivant, lorsque la prépondérance européenne s'est affaiblie qui a conduit à l'établissement de l'axe euro- atlantique. Les États ont alors perdu progressivement leur position d'acteur clé. En effet, des institutions et des organisations internationales et supranationales ont pris de plus en plus d'importance et le monde n'est plus uniquement centré sur la puissance des États, mais sur un réseau dense d'interdépendance. De nouveaux acteurs, comme on le verra dans le deuxième chapitre, sont ainsi apparus dans le système international, des acteurs non étatiques, en particulier.

³⁰ Dans notre recherche la diplomatie signifie qu'il y a beaucoup d'activités économiques et commerciales sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux en raison de flux croissants de capitaux, de commerce, de services, de personnes, d'idées et d'informations entre Etats, entreprises et individus. Ce qui fait que de tels changements ont accru la nécessité et l'importance d'une diplomatie globale et intégrée (voir chapitres 02 et 07) pour faciliter, gérer et gouverner le développement économique et l'insertion internationale des économies. Il convient de mentionner que depuis le début du 20^{ème} siècle, l'économie mondiale s'est intégrée davantage, soit par la régionalisation, soit par un processus de la mondialisation. S'agissant de cette dernière, pour Scholte(2002) quatre définitions principales sont souvent utilisées pour la conceptualiser à savoir : internationalisation, libéralisation, universalisation et occidentalisation.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Le champ de la diplomatie s'est donc diversifié: les activités diplomatiques ne concernent plus seulement les États, et les limites territoriales des États, plus uniquement le personnel diplomatique. Des pratiques et des objectifs qui peuvent être qualifiés de diplomatiques sont désormais installés au sein des organisations multinationales, des entreprises, des parlements, etc. La diplomatie singulière ne se laissait pas surprendre. C'était une diplomatie du possible, du temps sinon long au moins calibré en décennies, d'une réalité construite par l'articulation entre information, négociation, représentation et coordination d'une anticipation sans réaction intempestive ou commentaire, une affaire de professionnels qui tentaient de surmonter les impressions, les sentiments et les préjugés³¹.

Dans une logique de mondialisation, tout est ou devient diplomatie, la diplomatie est évolutive, dynamique : économique, culturelle, climatique, touristique, sportive, spatiale, culinaire, de la recherche, religieuse, numérique, de la santé, etc. Mais, parmi toute cette typologie de diplomaties, c'est la DE, objet de la présente recherche, qui suscite le plus l'intérêt tant des chercheurs que des Etats.

L'universalisation des enjeux³² et l'avènement d'un monde d'interdépendances économique, politique et sociale implique l'expression d'un fort besoin de l'intervention de l'Etat à travers l'activité diplomatique pour négocier, réguler et mettre en place un cadre d'échanges et de concertation entre les différents acteurs sur les plans, national, bilatéral et multilatéral.

Dans cette optique, Mélißen (1999), cité par T. Chesnier (2007, pp.49-66), définit la diplomatie en tant qu' « un *mécanisme de représentation, de communication à travers lesquels, les Etats et autres acteurs internationaux conduisent leur business (affaires)* » ; Bayen et Woolcock (2003, p.5) estiment également que « *la diplomatie concerne essentiellement le management des relations entre Etats et autres acteurs de la mondialisation* » (Bayne et Woolckock, 2003). Il convient de mentionner que cette définition moderne³³ sert aussi comme base aux auteurs de la DE et souligne que la diplomatie du monde postmoderne n'est pas seulement pratiquée par les acteurs gouvernementaux. Toutefois, si comme nous l'avons vu, les définitions de la diplomatie foisonnent, certaines questions méritent d'être posées, à savoir: qu'est ce qui différencie la diplomatie de la politique étrangère et qu'est ce qui la différencie aussi des RI et du DI ?

³¹ Argumentaire du colloque international « diplomaties plurielles » organisé par l'Université Matej Bel, Banská Bystrica, Slovaquie, le 25-26 octobre 2017, p.1.

³² Pour en savoir plus sur ces enjeux voir le chapitre 02.

³³ Les différentes approches de cette « nouvelle DE » sont analysées en détail dans le chapitre 02.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

1.3.Diplomatie, Politique étrangère, Relations et Droit internationales : clarifications épistémologiques

Avant de se pencher sur notre approche théorique du concept de la DE, il nous paraît nécessaire, en sus des définitions précédentes, d'apporter quelques clarifications épistémologiques qui concernent le cadre d'analyse des relations (économiques) extérieures.

En effet, il convient initialement de souligner que les RI représentent un champ un peu large depuis l'admission de plusieurs acteurs (Koehan, 1972), à côté des acteurs étatiques. L'évolution paradigmatique des recherches internationales est en effet passée de l'Etat comme niveau et cadre d'analyse des relations interétatiques et comme acteur central à la multiplicité des acteurs intervenants (étatiques, paraétatiques ou privés) touchant à des domaines multiples et divers (économique, social,...). A ce titre, les termes diplomatie, politique étrangère, RI, DI, voire DE, se sont généralement forgés pour répondre à une évolution paradigmatique.

Cependant, la présente recherche, loin d'être focalisée sur les politiques extérieures(ou la diplomatie) de nombreux Etats qui interagissent dans un environnement international, elle met essentiellement l'accent sur les actions (diplomatiques) et les objectifs (économiques en particulier) du seul Etat et son rapport avec l'environnement économique international changeant(Etats ou groupements d'Etats), elle s'intéresse aussi aux actions (diplomatiques) des autres acteurs paraétatiques, privés ou dépendants de l'Etat, qui s'impliquent davantage, à côté de l'Etat, dans le cadre de son insertion internationale.

L'approche constructiviste analyse d'ailleurs la diplomatie d'un Etat dans le cadre de sa politique globale. Bien que l'évolution de champ paradigmatique ait conduit à l'introduction de nouveaux acteurs cela n'a pas réduit l'importance des acteurs étatiques dont le rôle demeure crucial. Mais force est aussi de souligner que l'influence des autres acteurs est toujours considérée par les constructivistes, malgré qu'ils soient considérés comme des acteurs intermédiaires dont le rôle divergent d'un pays à un autre (Battistela, 2012, p.345).

Dans le cadre des rapports entre Etats, les négociateurs (décideurs) se trouvent comme l'affirme Robert Putnam (1988, p.427), entre two level game³⁴ dans la mesure où l'acteur est amené à jouer sur deux niveaux, ainsi la politique extérieure est en partie, le reflet de la politique intérieure. Dans le même ordre d'idées, Gherrari(2010), soutient que « *c'est le*

³⁴ Voir chapitre 2.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

régime social et économique international qui détermine le type de positions que l'Etat va prendre et défendre au niveau international ». Or que pour Arrihir (2014, p.21) « cette représentation n'est pas tout à fait complète, car l'influence entre l'intérieur et l'extérieur est réciproque ».

Au final, l'image de marque d'un pays est très importante dans son positionnement international. Ainsi, dans une optique constructiviste le positionnement international d'un Etat peut être considéré comme le résultat pure des interactions positives (synergie) des acteurs(diplomatiques) étatiques et non étatiques, d'autant plus que les intérêts recherchés sont objectifs et construits et pas fortuits. Il en est de même, comme on le verra dans la DE.

Notre recherche qui traite du rôle de la DE dans le cadre du processus d'ouverture économique de l'Algérie nécessite la mobilisation de plusieurs concepts et notions, d'où l'importance de les définir, les distinguer, de tenter de les cerner en abordant le lien qui existe entre eux d'une façon plus précise possible : diplomatie, politique étrangère, RI, et DI.

L'analyse de la politique étrangère et de la diplomatie semble de prime abord similaire. Néanmoins, chaque terme renvoie à une conception distincte. Après avoir examiné les différentes définitions du concept de la diplomatie, dans ce qui suit nous analyserons ce qui distingue cette dernière de la politique étrangère, des RI et de DI.

1.3.1 Diplomatie et politique étrangère

Outre la complexité inhérente à la définition du concept de la diplomatie, on a aussi tendance à confondre cette dernière avec des concepts voisins. Il en est ainsi de la confusion entre diplomatie et politique étrangère. Or, les deux concepts n'avaient pas la même signification.

Le politologue Rosenau(1969) cité par Ihrai (1986, p.543), définit la politique extérieure comme étant « *l'effort d'une société nationale de contrôler son environnement externe par la préservation des situations favorables et la modification des situations défavorables* ». En effet, la diplomatie assure ces actions. Aussi, alors que Zorgbibe (1977, p.15), définit la politique extérieure comme étant « *le produit des forces environnantes (historiques, politiques, économiques et sociales* », Duroselle (1991, p.2), allant plus loin, la considère comme le produit de son environnement et dépendant des décisions nécessaires à sa mise en œuvre, la politique étrangère se situant ainsi en amont et en aval de la diplomatie, et elle est soumise à des influences et dépend de la personnalité de ses acteurs. C'est dire, la politique extérieure est globalement l'ensemble des orientations et des principes traduits en actes par la

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

diplomatie. La diplomatie et la politique étrangère véhiculent ainsi des réalités complémentaires certes, mais différentes. Toujours est-il, le rôle de la diplomatie n'est pas de définir le contenu de la politique extérieure d'un Etat, mais seulement de mettre en œuvre celle qui aura été déterminée par l'organe constitutionnellement compétent pour diriger les affaires du pays (Eisemann, 1996, p.526).

En dépit des différences relevées, la frontière entre diplomatie et la politique extérieure étant presque inexistante. La politique extérieure est définie en tenant compte de l'action et des avis des diplomates, car ces derniers sont mieux informés sur les réalités du terrain.

1.3.2. Diplomatie et relations internationales

La diplomatie se confond aussi avec les RI. Or, les deux concepts sont presque totalement différents. La diplomatie se déploie dans le cadre des RI. Ces dernières représentent un champ un peu plus large depuis l'admission de plusieurs acteurs (Keohane et Nye, 1972 ; Risse Kappen, 1995) et renvoient ainsi aux relations dépassant les limites d'un seul Etat et qui, se situant donc dans le cadre de la communauté internationale, échappent à l'emprise d'un pouvoir étatique unique (Dreyfus, 1987, p.9). L'évocation de la diplomatie remonte à plusieurs siècles, contrairement à l'expression des « relations internationales » qui est née sous la plume de l'auteur anglais Jeremy Bentham (1748-1832). Il est notable, qu'à partir de 1726, la diplomatie était synonyme d'étude de traités internationaux. Ce n'est qu'en 1774 qu'elle devient l'art de négocier ces derniers. Or, dans les deux cas, on est en présence d'un sens très restrictif de la diplomatie (Reziki, idem.).

1.3.3. Diplomatie et Droit International

La diplomatie a de nombreux points communs avec le DI. Cependant, bien que leur interaction est évidente et dynamique, on ne peut pas considérer que le DI est développé simplement pour soutenir la diplomatie, car il risque d'être transformé en « droit de faisabilité », sur lequel il est impossible d'être bâti une société de paix et de solidarité, comme il ne peut pas aussi être accepté le contraire, c'est-à-dire que le DI est le seul guide de la diplomatie, car les intérêts nationaux vont dépendre d'une institution particulièrement importante, mais d'une institution qui pourrait être interprétée de différentes façons et qui en même temps est toujours en cours³⁵.

³⁵ Voir Haris L. Karampampounis (2014) cité par V.Balafota (2017, p.39).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Cependant, force est d'admettre que les deux disciplines établissent et servent le plus souvent des objectifs essentiellement communs. En particulier, les objectifs fondamentaux du DI énoncés dans l'article 01 de la Charte³⁶ de l'ONU³⁶:

- le maintien de la paix et de la sécurité internationale,
- le règlement pacifique des différends,
- le développement des relations amicales et respectueuses entre les États,
- la coopération internationale pour confronter et résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire, ...
- et le respect des droits de l'homme, un objectif aussi principal de la diplomatie.

Les objectifs du DI et ceux de la diplomatie peuvent être distingué comme suit :

- Le DI remplit les objectifs susmentionnés en respectant la souveraineté nationale des États, en essayant d'équilibrer la nécessité d'établir et de renforcer l'ordre juridique international et la nécessité de respecter et de préserver le principe de la souveraineté nationale.
- La diplomatie définit comme objectif principal la défense des intérêts nationaux de l'État, en parallèle avec la poursuite et le respect des objectifs fondamentaux du DI, tels qu'ils sont cristallisés dans la Charte de l'ONU.

On peut en déduire donc que les objectifs du DI sont des axes clés pour la diplomatie et la politique étrangère. Il y a une interaction croissante et continue entre les objectifs de ces disciplines. Les frontières entre ces dernières sont souvent brumeuses et fluides (Balfouta, op.cit, p.40) ; la diplomatie étatique et la politique étrangère placent au premier plan l'intérêt (notamment économique) national, en tenant toujours compte des règles de DI.

1.4. De la théorisation du concept de la diplomatie économique

En effet, comme il transparaît des développements précédents, nous assistons à une forme de superposition, voire de confusion, entre diplomatie traditionnelle et DE. La diplomatie est la branche de la science politique qui concerne les RI, elle peut se définir par les actions menées par un Etat pour représenter son pays auprès des nations étrangères et au sein des négociations multilatérales. Or force est de constater que l'économie prend une importance colossale et que les Etats la considèrent comme un élément à part entière qui guide une grande partie de leur diplomatie. Se développe alors une DE qui telle qu'elle est définie par Berridge et James

³⁶ La charte des nations unies, lien : <http://www.un.org/fr/charter-united-nations/> (consulté le 12/07/2020)

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

(2005, p.38) « *un travail diplomatique visant à soutenir les secteurs des affaires et de la finance d'un pays donné par l'utilisation de ressources économiques afin d'atteindre un objectif de politique étrangère* »

Bien que depuis longtemps, la promotion et la défense des intérêts économiques nationaux constitue, comme le font transparaître les lignes qui suivent, la principale préoccupation des Etats et un levier important dans l'élaboration des stratégies et la construction des Etats, il n'en reste pas moins que c'est le concept de la DE, en tant qu'un levier incontournable d'intervention de la puissance publique dans l'économie, qui suscite le plus l'intérêt des chercheurs dans de nombreuses disciplines que des hommes politiques. Pourtant, la DE demeurerait toujours un phénomène non théorisé.

Pour Bayen et Woolcock (2011) pour pouvoir étudier le phénomène de la DE, la première question qui convient de se poser est celle de savoir : pourquoi pratique-t-on la DE ? Or, la réponse n'est pas évidente. En effet, il est important de préciser dans le cadre de l'analyse théorique de la DE qu'il n'y a pas une théorie spécifique qui peut fournir des réponses sur la façon dont les États, dans des circonstances données, vont intervenir et conduire leurs politiques.

En outre, s'il existe un riche corpus théorique en analyse de la politique étrangère(ou en RI) avec toute une littérature qui vise à expliquer quels sont les facteurs qui influencent les choix des différentes stratégies, il n'en reste pas moins que les études théoriques visant à expliquer la DE ne sont pas assez abondantes, « *le corps de la littérature sur le sujet est encore limité* » (Kostecki et Naray, 2007). Dans le même sens, Lee et Hudson (2004, pp.343-360) estiment que « *la littérature scientifique n'identifie pas, n'explique pas et ne comprend pas la plus grande influence d'intérêts privés en diplomatie* », elle dessine à peine une image complète de tous ses aspects (Dafir, 2014, p.853). La DE est « *typiquement un sujet interdisciplinaire : dans le domaine d'économie internationale, d'économie politique internationale et des relations internationales* » (Van Bergeijk et al, 2011b) et elle devrait, par conséquent, recevoir une attention croissante dans les trois disciplines.

Ceci étant dit, dans les développements qui suivent, il est question pour nous de démontrer comment la DE (tout en faisant allusion à l'intervention de l'Etat) peut être envisagée sous différents angles théoriques, de manière très compacte et précise. Comme déjà souligné, il n'existe pas de théorie unique de la DE et les théories qui s'intéressent au sujet, établissent nécessairement certaines hypothèses. C'est forcément le cas puisque la pratique de DE a de

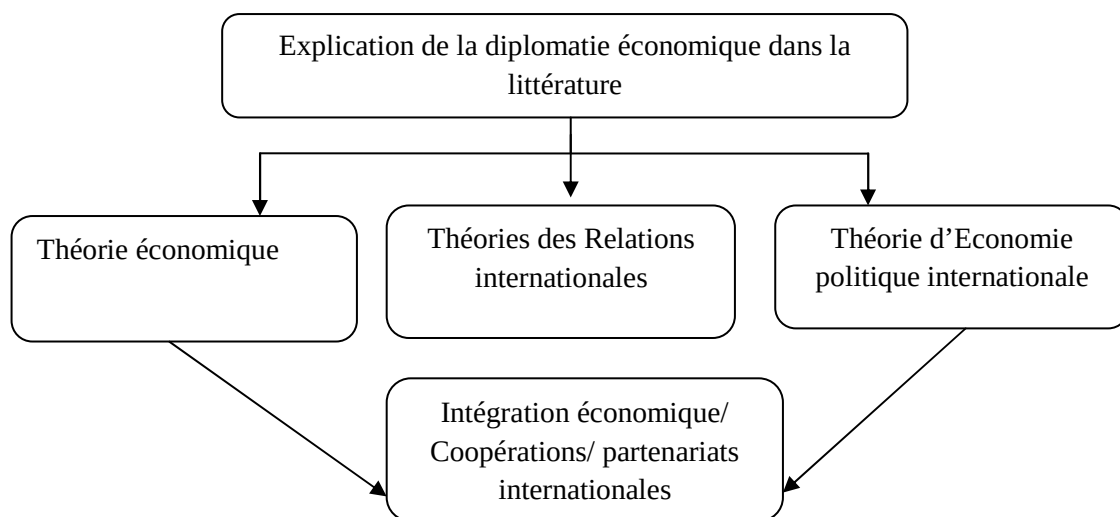
Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

loin dépassé son développement théorique et la recherche en la matière. Cela peut être expliqué, à notre sens, par le fait que depuis l'avènement de la mondialisation et l'émergence de la DE qui en a résulté, les processus de prise de décision ont été importants et immédiats plutôt que l'étude et la théorisation du phénomène³⁷.

Pourtant, pour M. Heijmans (2011, p.9-10), l'environnement dans lequel est menée la DE est mieux compris par une approche de DE fondée sur les RI (dont l'EPI en est la principale sous disciplines). Par exemple, selon l'auteur, ce sont principalement les spécialistes des RI qui nous informent sur les niveaux d'interactions définis par le contexte dans lequel la DE est exercée : l'interaction entre la sphère nationale et internationale et entre la politique et l'économie. Or, nous pouvons constater que les acteurs de la DE font l'objet d'analyse dans chacun des trois domaines (sciences économiques, RI, EPI) vu que le comportement diplomatique est souvent ancré dans les structures et les normes internationales et nationales, le processus continu dans lesquels les idées et la culture jouent un rôle central et influence le mode de la DE pratiqué par le gouvernement d'un pays.

Pour mieux appréhender le phénomène de la DE, nous allons l'analyser, comme le résume la figure 02, de point du vue des trois disciplines susmentionnées. Dans la section qui suit, nous traiterons la DE du point de vue des sciences économiques.

Figure 02.- les domaines d'analyse et d'explications de la diplomatie économique



Source : conception personnelle.

³⁷ Les premiers diplomates ont pratiqué ou perçu la diplomatie de manière globale sans se soucier de l'étudier.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Section 2 : La diplomatie économique dans les sciences économiques, théories du commerce international

Le débat entre libre –échange et protectionnisme est, faut-il le rappeler, parmi les plus anciens de l’histoire de la pensée économique. La supériorité de libre –échange sur l’autarcie constitue l’un des socles les plus solides de la théorie économique. Toutefois, il est important de mentionner que réapparaissent périodiquement, à la fois des tentations protectionnistes, et des tentatives de justification théoriques de telles mesures. Notre objectif n’est aucunement de reprendre les principaux débats entre libre –échange et protectionnisme. La progression libre –échange dans la théorie économique n’est pas linéaire et certains arguments protectionnistes ont souvent subsisté et perturbé même les économistes libéraux. Les écrits mercantilistes ont structuré une manière particulière d’aborder les relations entre nations reste de grande actualité.

La relation entre le commerce international, d’une part, et l’investissement et la politique, d’autre part, a été à l’avant-garde de l’économie (international) pendant bien longtemps (Krasner, 1976; Coolsaet, 2000; Okano-Heijmans, 2011). Le Mercantilisme³⁸, entre 1500 et 1750, était l’école de pensée économique dominante en Europe. Les auteurs mercantilistes ont introduit l’idée de la promotion des exportations, à la fois en subventionnant les exportations et en ouvrant de nouveaux marchés via des accords bilatéraux, car selon eux, l’objectif principal du commerce devrait être de promouvoir une balance commerciale favorable (Ekelund et Hébert, 1997; Irwin, 2001). La diplomatie a toujours fait partie intégrante de la politique étrangère globale d’un État. À l’apogée du mercantilisme vers le XVIe, certains États européens ont ouvertement utilisé la DE à la fois comme un moyen et une fin. Ainsi, le commerce devait suivre la diplomatie du drapeau ou de la canonnière et la colonisation était étroitement liée à l’acquisition de l’or et des matières premières.

Cependant, depuis les mercantilistes, la pratique de l’économie a beaucoup évolué et le regard est trop porté sur la problématique de l’intervention de l’Etat dans la sphère économique, notamment, sur les marchés extérieurs. L’exigence pour un interventionnisme étatique, par

³⁸ Bien que les premières formes d’intervention des gouvernements dans l’économie soient anciennes, cependant, ce ne fut qu’au XVIIe siècle en Europe que l’Etat agit sur le plan économique avec un but précis. C’est une première révélation du nouveau rôle du pouvoir politique. D’où la mise en action de mercantilisme par les monarchies en Europe. Par mercantilisme, il fallait entendre une « *doctrine économique des XVI, XVII et première moitié du XVIII siècle qui part du postulat que la puissance d’un Etat est fonction de ses réserves en métaux précieux. Il prône le développement économique par l’enrichissement de l’Etat au moyen du commerce extérieur. Dans un tel système, l’Etat joue un rôle primordial en adoptant des politiques protectionnistes qui établissent notamment des barrières tarifaires et encourageant les exportations* » (Dictionnaire Economique et Commercial, Taki El Mostafa, 2009, p.254).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

conséquent, dans le cadre de la poursuite des objectifs stratégiques des gouvernements étant que l'intervention doit cibler la source de l'inefficacité (Bergeijk, 2011a) et des défaillances³⁹ (Avantage et coûts). Toutefois, force d'admettre que l'économie politique classique n'intègre pas dans son objet d'étude « la théorie de l'Etat ». Celui-ci est souvent considéré comme une donnée. D'ailleurs, le débat parmi les économistes classiques est resté concis à la question du degré nécessaire du désengagement de l'Etat, sans poser la problématique de sa nature.

Dans les analyses des économistes classiques tout indique, en effet, que l'Etat est considéré comme un concept universel ayant partout la même signification. Or, cette nouvelle forme d'organisation et d'exercice de pouvoir née en Europe occidentale à partir du XVII^{ème} siècle, a connu une formation différente notamment dans les pays du tiers monde après le mouvement de décolonisation (Ouchichi, 2011, p.15-16). Dès lors, l'analyse des mutations et des stratégies d'Etat et ses rapports avec l'économie devient un préalable pour toute réflexion sur les problématiques d'émergence et d'ouverture des économies.

En outre, la très grande majorité des modèles théoriques des auteurs néoclassiques a été pensée « *dans une économie fermée, c'est-à-dire pas ou peu mondialisée : les variables internationales (commerce international, relations monétaires et finance internationale) ne sont pas fondamentales dans l'analyse ; l'objet de recherche central est l'économie intérieure des pays et non celle entre les pays* » (Paquin, 2008). Du coup, les économistes ont toujours été très critiques sur la DE. Leur argument théorique contre l'intervention de la force publique est sans appel. Ainsi, il était toujours le cas de transfert de ressources vers une industrie d'exportation considérée comme une subvention implicite qui peut fausser l'efficacité. Cela peut être le cas lorsque cela entraîne une surconsommation et / ou une surproduction de biens ou de services ou lorsque les taxes nécessaires pour financer ces activités découragent des activités économiques bénéfiques dans d'autres secteurs de l'économie. Une « *telle allocation inefficace se produit à la fois dans les activités nationales et internationales* » (Bergeijk, 2010, p.08).

³⁹ Ces défaillances se produisent lorsqu'existent des imperfections ou *asymétries d'information*. L'information est dite asymétrique lorsque l'une des parties contractantes dispose d'informations que l'autre n'a pas, ce qui va conduire à un dérèglement du marché car celui qui détient l'information peut l'utiliser à son profit. Ensuite, il peut se produire des *externalités*. On parle d'externalités lorsque les actions d'un agent économique ont un impact (positif ou négatif) sur le bien-être et le comportement d'autres agents sans compensation monétaire (cet impact n'est pas pris en compte dans les calculs de l'agent qui le génère et il n'y a pas d'échanges sur le marché). Enfin, le marché n'est pas en mesure de prendre en charge *les biens collectifs* du fait de leurs caractéristiques (non exclusion, non rivalité) ; même s'ils sont très utiles à la collectivité, il n'y a pas de marché possible, donc il n'y a aucun mécanisme permettant de fixer le prix.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Toujours est-il que s'agissant notamment du rôle de l'Etat dans l'internationalisation des entreprises, la littérature économique s'interroge essentiellement sur les déterminants de l'intervention de l'Etat (Dunning, 2006 ; Sim et Pandian, 2003) et relativement moins sur les actions et les moyens mise à contribution (il est en ainsi de la DE). Ainsi, l'objectif de cette recherche est aussi d'appréhender l'importance de l'intervention étatique (dans le cas algérien) à travers les différentes représentations diplomatiques tout autant dans le positionnement de ses opérateurs économiques sur les marchés extérieurs qu'en développement de la coopération/partenariat international en fonction des politiques, dont celle économique, de l'Etat.

2.1. Avantages comparatifs : la diplomatie économique ignorée par les néoclassiques

Il est notoire que le rôle de l'Etat et l'importance extérieur pour la richesse des nations (Smith, 1776)⁴⁰ ont, pendant longtemps, été la pierre angulaire de l'économie politique. En fait, la fonction commerciale du gouvernement était si claire pour tout le monde qu'il n'était pas nécessaire de parler séparément de la participation de l'Etat aux actions économiques extérieures (exportations, importations et investissements étrangers). Il est important de mentionner que l'économie néoclassique a été particulièrement influencée par les principes d'économie politique et de fiscalité de David Ricardo (1817), dans lesquels il avait développé la théorie de « l'avantage comparatif »⁴¹ comme explication du commerce naturel qui conduit le Portugal à exporter du Vin et l'Angleterre à exporter du tissu.

C'est dire, David Ricardo (1817) formule sa théorie de l'échange international en considérant comme si le gouvernement (donc la puissance publique) n'était pas impliqué dans les

⁴⁰ Il est utile de souligner que la période (fin 16^{ème} et début 19^{ème} a connu deux phénomènes : au niveau pratique, la révolution industrielle et l'expansion commerciale qui s'en suit a conduit à la recherche croissante des débouchés et de ce fait l'accélération de phénomène de colonisation, les découvertes géographiques et les compagnes coloniales ont largement contribué à la formation de l'économie mondiale moderne. Cette époque a connu aussi l'émergence de la compagnie des Indes orientales en tant qu'acteur non gouvernemental qui aura un impact important sur la diplomatie contemporaine, appuyé le plus souvent par le gouvernement britannique. Au niveau pratique, cette époque représente le début de développement de paradigme libéral et du libre commerce dont les premiers balbutiements étaient vu avec les écrits de physiocrate F Quesney (Tableau économique) portant sur le circuit économique via lequel il a délimité les flux d'échanges économique et financier entre les acteurs. Cependant ces idées ne pouvaient avoir écho qu'avec Smith qui a mis en clair le libre commerce (1776) ouvrant la voie à la pensée économique classique qui s'est renforcé ultérieurement par les travaux de Ricardo.

⁴¹ L'OMC fonctionne sur la base de l'avantage comparatif, une théorie qui suppose que tous les États bénéficient d'un système de libre-échange dans l'économie mondiale. Cette théorie préconise en outre que les États devraient permettre au marché de réorienter les ressources humaines, technologiques et en capital, d'un secteur économique où il y a des contraintes, vers un autre secteur où la production destinée à l'exportation sera plus efficace. La pénurie de produits du secteur abandonné sera comblée par des importations en provenance d'autres pays (Leysens, A ; Thompson L. 2006, p.91).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

transactions commerciales internationales. Le fait que les flux commerciaux entre la grande Bretagne et le Portugal sont le résultat de la DE et ont été organisés dans le contexte du traité du Methuen⁴². Le recadrage par Ricardo du commerce entre la Bretagne et le Portugal en fonction du marché explique au moins en partie pourquoi le rôle de l'Etat dans le commerce international et l'investissement a été ignoré pendant longtemps en économie (Bergeijk et al, 2018). Toutefois, comme nous le montrerons dans les points qui suivent, la perception de la DE a changé au cours de la dernière décennie entraînant l'émergence d'un nouveau sous-domaine, désormais bien connu, à l'interface de l'économie (y compris l'économie des affaires, les finances publiques et l'économie internationale) et des sciences politiques internationales. L'Algérie s'appuie ainsi sur ses richesses naturelles (notamment les hydrocarbures) en tant qu'un important avantage comparatif pour consolider sa puissance et partant du rôle de sa diplomatie dans le cadre du processus d'ouverture de son économie.

De ce qui précède, nous pouvons indiquer que théoriquement la DE va à l'encontre des principes du libre-échange et de la libéralisation des échanges économiques. Contrairement à la doctrine libérale recommandée, le nationalisme économique (concept propre à l'EPI⁴³) est toujours une réalité au XXI^e siècle (Mercier, 2007). Ainsi, comme il n'existe pas d'économie nationale prospère sans entreprises performantes, l'Etat, en s'appuyant sur ses différents acteurs, intervient (doit) donc à encourager ses entreprises à innover, à exporter davantage et s'implanter à l'étranger (Esamert, 1991) et acquérir des marchés extérieurs stratégiques. Ceci dit, ce n'est que par l'exploitation des avantages comparatifs développés progressivement par les entreprises nationales et qui leur assurent une compétitivité incontestée en termes de savoir-faire et d'innovation (et d'une offre compétitive) que l'Etat assurera sa pérennité, sa prospérité et remplira ainsi son rôle (Denecé, 2011).

2.2.Émergence du concept de la compétitivité (économique) des nations comme un substitut à l'avantage comparatif du Ricardo

Bien que n'ayant pas tenu compte de l'importance du rôle de l'Etat et de ses acteurs dans les transactions internationales, la théorie Ricardienne des avantages comparatifs, qui constitue la justification du commerce international, et partant de celle de la mondialisation, trouve aussi son penchant dans le domaine de la DE. En effet, selon le spécialiste des économies

⁴² Un traité militaire et commercial entre le Portugal et l'Angleterre signé en 1703 dans le cadre de la guerre de succession espagnole (Felipe et Vernengo, 2002 ; Duguid, 2007)

⁴³ Pour savoir plus sur le nationalisme économique voir la troisième section de présent chapitre.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

émergentes Kateb(2010, p.95), « *une certaine forme de spécialisation est observée dans ce domaine, selon des modus operandi qui permettent de maximiser l'avantage compétitif national, tout en reflétant la culture politico-administrative du pays, grand ou petit, émergent ou émergé, et sa capacité effective à intégrer les facteurs clés de succès qui fondent une insertion optimale dans la chaîne de production mondiale* » et partant un positionnement positif de l'Etat. Ceci dit, au concept d'avantages comparatifs vient se substituer celui de compétitivité des nations⁴⁴. Ce concept a été fortement critiqué par les économistes libéraux, à l'instar de Paul Robin Krugman(1996), pour sa non-pertinence. Le concept a, néanmoins, été intégré par les États, à commencer par les pays occidentaux (notamment les Etats unis et l'UE), et les indices de sa mesure, sont devenus aujourd'hui des références incontournables.

A ce titre, un rapport lui est consacré chaque année: *Global Competitiveness Report*. Dans sa définition la plus générale, le concept de la compétitivité vise à mesurer la capacité d'une nation à faire face à la concurrence internationale et sa capacité à créer les conditions susceptibles de générer de la croissance dans un monde ouvert à la concurrence internationale (Deblock, 2002, pp.9-15).

Entre, ainsi en jeu, *en amont*, tout ce qui est susceptible d'influencer les choix des investisseurs et d'attirer favorablement l'investissement international, et *en aval*, tout ce qui est susceptible de favoriser la compétitivité des entreprises nationales sur les marchés internationaux (Deblock, ibid.). Partant de là, plus qu'un régulateur de l'activité économique, l'État apparaît comme un promoteur, et ce, dans le triple sens du terme, c'est-à-dire à la fois comme vendeur d'un produit, l'espace économique national, comme acheteur d'un facteur de développement, l'investissement international, et comme assembleur des énergies, celles de la nation (Michalet, 1999).

Le contexte changeant actuel bouleverse complètement le cadre de l'action extérieure des Etats en les poussant à définir des stratégies compétitives⁴⁵ pour tenter de répondre efficacement aux modifications de leur environnement économique extérieur. On assiste ainsi à un passage de l'Etat-providence à l'Etat compétitif. Cerny(2010) emploie alors le terme d'État compétitif pour caractériser cette nouvelle orientation qu'empruntent les États qui abandonnent le modèle de l'État providence. C'est dire, les Etats doivent arbitrer entre leurs

⁴⁴ Dans ce sens il serait important aussi de voir les travaux de Porter (1998) sur l'avantage concurrentiel des entreprises dans les industries mondiales etc.

⁴⁵ Pour savoir plus sur ces stratégies d'Etat, voir Palan.R, Abbott.J et Deans (1996).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

objectifs internes et leurs stratégies compétitives. Ils doivent également s'assurer de la qualité de leurs partenaires étrangers, et pouvoir déterminer si les promesses issues des accords passés avec les investisseurs étrangers seront effectivement tenues. D'où l'intérêt de savoir si ces derniers sont-ils soumis aux priorités nationales en termes d'orientation sectorielle et d'objectifs escomptés.

Cerny (2010) observe aussi la dimension du processus transformatif qui concerne les interactions diplomatiques entre États qui amène impérativement, selon lui, les représentants des États à promouvoir l'avantage compétitif de filières particulières de leur économie sur le plan international. Les mérites d'entreprises leaders et de secteurs dans lesquels un pays excelle devraient-ils être donc mis au premier-plan. C'est ainsi que les États entrent en concurrence dans leur insertion dans la DIT comme dans leur stratégie d'attractivité des IDE.

Toutefois, il est important de mentionner que ces théories font souvent des hypothèses simplificatrices quand il s'agissait d'analyser l'Etat en tant qu'un acteur unitaire et rationnel (approche stato-centrée dans les RI)⁴⁶ avec les préférences politiques clairement définies et stables, et il est possible de tester si elles sont correctes ou non, ça d'une part. D'autre part, « *il est inutile de penser que les États sont des acteurs unitaires, que les négociateurs ont pleine connaissance des préférences de politique nationale ou que ces préférences seront stables et non affectées par l'évolution du marché* » (Dafir et Haoudi, op.cit, p.845) et d'admission entre autres de nouveaux acteurs sur la scène économique nationale et internationale.

Bayne et Woolcock (2007) ne donnent pas d'ailleurs de définition du concept de la DE, suggérant qu'il n'existe pas de théorie unique du concept, et du coup, de telles théories n'apportent pas un surplus en matière de compréhension de la DE moderne⁴⁷ en raison de l'accent mis sur l'interaction entre les facteurs internationaux et nationaux et entre les préoccupations politiques et économiques.

Pourtant, les deux auteurs suggèrent un certain nombre de caractéristiques de la DE à savoir: s'intéresser aux questions économiques internationales, ainsi qu'à la prise de décisions nationales, en raison de l'accélération de phénomène de la mondialisation, en utilisant une gamme d'instruments qui diffèrent de la coopération volontaire et des négociations

⁴⁶ Voir les développements ci-dessous.

⁴⁷ Les différentes nouvelles approches de la diplomatie économiques sont examinées en détails dans le chapitre2.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

informelles à l'application de règles obligatoires. Ainsi, avec l'évolution constante et dynamique de la DE, qui devient de plus en plus acceptable en raison de la mondialisation, la DE s'est éloignée de *l'economic statecraft* comme pratique principale de la DE (Bayne et Woolcock, idem; Hill, 2003).

La relation entre les pressions nationales et internationales, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de la politique économique, aussi est-il un autre point controversé⁴⁸. Cette relation est compliquée par le processus de prise de décision au niveau national par différentes institutions, par exemple entre le secteur privé, le gouvernement, le parlement et d'autres potentielles institutions supranationales. En effet, quoique l'Etat soit l'acteur principal et donc au cœur de ce processus, de nombreux autres acteurs ont, comme on le verra dans le deuxième chapitre, leur mot à dire dans ce qui deviendra la politique économique étrangère, et la DE comme sa principale composante.

Les hommes politiques nationaux, les groupes d'intérêts économique (lobbies) et d'autres potentiels acteurs privés, exerce plus grande influence sur la formulation de la DE. Cela dit, pour comprendre la DE d'un pays, il sera impératif donc comprendre l'évolution des schémas de pensées et des actions qui animent les gouvernements, les politiciens, les groupes d'intérêts économiques ainsi que l'équilibre des pouvoirs ou la symbiose entre ces acteurs. L'Algérie, elle aussi, gagnerait aussi, comme nous le soutenons tout au long de cette recherche, à opérationnaliser cette nouvelle approche en DE (qu'on qualifie de diplomatie de positionnement) dans la mesure où l'Etat étant souvent l'acteur central dans la pratique de l'action économique extérieure.

Finalement, si l'on doit affirmer que, comme a été déjà souligné, la science économique⁴⁹ ne dit rien voire réfute le concept de DE mais elle se focalise sur le rôle de l'Etat et de ses acteurs : régulation ou intervention ? Il en est de même sur le plan international, notamment,

⁴⁸ Pour plus voir l'étude de Putnam analysée dans le deuxième chapitre.

⁴⁹ Il convient de souligner que même les nouvelles théories du commerce internationale (néoclassiques) s'inscrivent(ou approchent de la vision) dans le prolongement de la doctrine classique du commerce international. Mais tout en s'opposant à ces dernières (intégrant plus de facteurs de production) supposent que les techniques de production sont les mêmes dans tous les pays. Ainsi, dans le raisonnement néoclassique, selon beaucoup d'observateurs, deux modèles(théoriques) de politique économique servant implicitement comme outils au service de la diplomatie et des relations entre Etats ou unions d'Etats, peuvent être distingués : les partisans de premier insistent sur le fait que l'innovation technologique et les divergences technologiques entre les pays et les entreprises comme principale raison du commerce international(Grossman & Helpman,1991 ; Rivera-Batiz & Romer, 2018) ; le second qu'on qualifie de modèle de croissance internationale endogène, construit le succès des relations économiques et commerciales, qui ne sont qu'un produit des structures internes de l'Etat en dehors de tout apport extérieur(Robert J. Barro, 1991 ; Salai Martin, 1995 ; P.M.Romer,1986 ; R.Lucas, 1988 ; J.Shumpeter, 1961 ; Aghion & Howitt et al, 1990,...).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

sur l'avantage comparatif, concept cher à David Ricardo, expliquant les transactions internationales et l'internationalisation des économies et ce, aussi sans penser à l'implication tant de l'Etat⁵⁰ que d'autres acteurs privés ou publics en la matière, et l'influence entre autres des relations politiques et diplomatiques sur le commerce interétatique; nous noterons toutefois qu'il existe de nombreux courants de pensée qui peuvent expliquer le phénomène de la DE que l'Algérie, poursuit vivement dans sa politique économique extérieure, à savoir les théories des RI et de l'EPI en tant qu'une composante de cette dernière.

Section 3 : La diplomatie économique dans les théories des relations internationales, théories systémiques⁵¹

Dans la présente section (et dans aussi la section suivante), nous tenterons d'expliquer et d'étudier l'émergence et le développement du concept de DE, en faisant une élaboration de reconstruction et d'explication théorique des actions diplomatiques. Indubitablement, les rapports de force et d'influence, tensions diplomatiques et intérêts économiques entre États et groupements d'Etats peuvent être expliqués à travers l'étude des lacunes des événements passés. Cela étant, dans l'étude des RI, les rappels historiques auraient valeur d'exemples pour éclairer l'actualité, mais ce n'est pas l'objectif de ce chapitre (voir troisième chapitre).

3.1. Contexte

Initialement, il convient de mentionner que l'étude des RI⁵² nous invite à explorer des domaines de plus en plus nouveaux et innovants. Le rôle important que la DE ait joué dans le développement et la prospérité des États attire davantage l'attention des chercheurs et des politistes. Sans aucun doute, la diplomatie moderne révèle une combativité économique et commerciale pour la plupart des praticiens, habitués à un environnement économique

⁵⁰ Il est utile de mentionner qu'avec les accords de commerce international, comme développé ultérieurement, le rôle de l'Etat est banni même si elle suppose généralement une taille critique.

⁵¹ La théorie systémique est basée sur un postulat selon lequel tout type de phénomène doit être considéré, comme un système, ou conceptualisé selon une logique de système, c'est-à-dire comme un ensemble complexe d'interactions (entre des sous-systèmes). voir Dutriaux, C (2019, non paginé) <https://theconversation.com/la-theorie-systémique-qu'est-ce-que-c'est-120940>(consulté le 12/10/2019).

⁵² Il convient de souligner que les premières recherches dans le domaine des RI sont nées juste après la première guerre mondiale(1919). Leur but principal est d'étudier la nature de l'ordre (économique) international, les moyens de coopération et les rôles des différents acteurs, étatiques et non étatiques, de la mondialisation, pour élaborer des approches et de répondre aux différents enjeux nationaux et internationaux. Par conséquent, la DE étudiée sous l'angle de cette approche(RI) s'intéresse principalement à la haute politique et aux questions liées à la sécurité nationale, où les intérêts nationaux sont principalement la stabilité (inter) nationale (Okano-Eijmans, 2011).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

relativement harmonieux, notamment après les accords économiques ratifiés lors de la conférence de Bretton Woods(1944), et la primauté des préoccupations de la guerre froide.

Les guerres et les conflits diplomatiques, impliquent de plus en plus les Etats à utiliser des outils économiques pour atteindre des objectifs économiques et politiques. Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux utilisent de plus en plus le pouvoir économique pour accroître leur puissance. Le phénomène de la mondialisation, la dépendance à l'égard de l'économie et la propagation du pouvoir économique de quelques pays industrialisés à de nombreux PED ont changé le monde. Le triomphe économique mondiale a également conféré du pouvoir à un grand nombre de gouvernements et même à des acteurs privés (entreprises, en particulier). La menace ou l'action réelle d'un gouvernement ou d'une organisation peut avoir un important impact économique. Les deux guerres mondiales, la guerre froide, la rivalité entre deux blocs (socialiste et capitaliste), l'idéologisation croissante des affaires internationales et les conflits militaires ont fait de la diplomatie un instrument auxiliaire et dépendant de la politique de force et des idéaux doctrinales. Il faudra attendre la fin de la guerre froide ayant fortement changé la scène politique internationale et conduit au changement des paradigmes civilisationnels. Cela étant, les grandes unités de la politique mondiale étaient affectées et de nouveaux acteurs (paraétatiques et non étatiques) ont, comme déjà souligné, émergé dans la pratique des RI, entraînant, par conséquent, de nouveaux défis (politiques, économiques, sociaux..) pour la diplomatie mondiale (Idrisi, 2021).

Ainsi, bien que la mondialisation comporte de nombreuses facettes, ses aspects économiques et commerciaux ont joué un rôle essentiel dans la recherche du développement et dans la préservation de la souveraineté des Etats. La DE prend progressivement le relais de la diplomatie traditionnelle axée sur la politique. Avec la croissance phénoménale des interactions économiques transnationales, le marché mondial s'est considérablement développé, les niveaux d'échanges ont augmenté de façon spectaculaire, l'interdépendance économique entre les pays s'est resserrée et l'impact de l'économie internationale sur l'économie nationale s'est accru, tout comme le nombre d'acteurs économiques. Partout, les gouvernements se préoccupent avant tout de maintenir la compétitivité et de l'insertion internationale efficace de leurs économies nationales. En conséquence, les décisions économiques affectent fortement tant les choix politiques des gouvernements que l'orientation globale de la stratégie nationale du développement.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Si finalement comme on l'a vu, la science économique avait presque réfuté le concept de DE en se focalisant fondamentalement sur le rôle de l'Etat, dans le domaine des RI elle est, cependant, vu sous d'autres angles et les chercheurs ont souvent mis au cœur de l'analyse le rôle de la puissance publique dans l'économie mais sans toutefois aborder les moyens mise à contribution, à l'instar de la DE, qui plus est, cette dernière étant principalement limitée au rôle axial de l'Etat en excluant le rôle potentiel des autres acteurs privés dans l'action économique extérieure. Dans ce qui suit, nous analysons les différentes théories systémiques⁵³, pour déterminer l'importance et le rôle de l'Etat et ses acteurs dans l'économie (politiques nationale et internationale) à l'aune notamment des coopérations interétatiques, à savoir : les théories réalistes, hégémonique et de régime.

3.2. La génération réaliste de la diplomatie économique, une approche stato-centriste

Les auteurs et les adeptes de l'école réaliste des RI considèrent souvent la puissance relative d'un État comme un facteur décisif définissant les relations et l'influence d'un État vis-à-vis d'un autre Etat ou groupe d'Etats, y compris dans le domaine de la DE.

Ce faisant, une telle position à l'égard des négociations internationales et de la réalisation des objectifs économiques nationaux suggère forcément de défendre et promouvoir les intérêts nationaux sur la base d'une opinion qui se forme principalement sur la base de sa taille et de sa puissance économique. D'autant plus que du point de vue des spécialistes en théories systémiques, pour reprendre Woolcock (2007, p.23) « *la structure de l'économie internationale doit être considérée comme des relations définies par le pouvoir relatif des sujets qui y participent activement* ».

Pour Zorgbibe(1994, p.20-30), la théorie réaliste trouve ses fondements dans les thèses des théoriciens du contrat social(Thomas Hobbes avec le Léviathan, 1651 ; et J.J. Rousseau avec du contrat social, 1762)⁵⁴ et la théorie de l'anarchie entre les Etats. Elle est une approche qui comporte des dimensions philosophiques, religieuses, économiques etc. (Chavagneux, 2004, p.12-13). Son origine est très ancienne, s'inspirant fortement des travaux Thucydide, un historien grec du V^e siècle avant notre ère dont la postérité provient de sa magistrale « Histoire de la guerre du Péloponnèse » où la volonté de puissance des Etats joue un rôle essentiel. Un peu plus près de nous, la vision du monde qui prévaut à la fin du XIXe siècle

⁵³ Il ne s'agit nullement question ici d'aborder toutes les approches en RI, nous allons nous limiter seulement aux éléments explicatifs du rôle de l'Etat et de la place de la DE en la matière.

⁵⁴ Voir Ferréol et Noreck, 1990, pp.10-11.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

s'appuie sur le discours de la puissance et du droit : le monde est considéré comme la rencontre d'Etats égaux assurant les règles nécessaires à leur coexistence. Un degré minimum de coopération favorise les arbitrages juridiques nécessaires (notamment par la signature d'accords bilatéraux entre les pays).

Le premier conflit mondial de 1914-1918 amène, comme déjà souligné, le développement de la discipline des RI dont l'objectif est de comprendre les conditions de la guerre et de la paix. L'entre deux guerres est, faut-il le souligner, marqué par une vision idéaliste (utopique)⁵⁵ du monde confiant au DI le soin de régler d'éventuels conflits et au progrès technologique et à l'accroissement des liens économique internationaux celui de contribuer à la formation d'une société globale, harmonieuse et pacifié.

3.2.1. Des fondements de l'approche réaliste

Plus qu'une théorie scientifique, pour reprendre Robert Gilpin⁵⁶, l'un de ses meilleurs fondateurs contemporains, le réalisme « *doit être vu comme une disposition philosophique..., comme une prise de position sur la condition humaine et du progrès moral* » (1986, p.304). Le réalisme est marqué au départ par un pessimisme philosophique de principe sur la nature humaine. En effet, sur cette base l'approche réaliste s'appuie sur trois hypothèse fondamentales : les Etats, soit dans leur forme contemporaine, les états nations, sont les acteurs les plus puissants du système international ; l'état nation est un acteur unitaire, il parle d'une seule voix, et il est le lieu de médiation unique entre l'intérieur et l'extérieur d'un pays, les autres acteurs agissent à l'international(entreprises, ONG) n'ont pas de stratégie propre et sont négligeables dans la compréhension du monde car les identités sont d'abord nationales. L'Etat nation est aussi un acteur rationnel, comme celui des économistes néoclassiques, qui fait son bilan coût-avantage à chaque fois qu'il prend une décision ; les Etats-nations ne sont motivés que par leur intérêt propre, même s'ils doivent l'exprimer au détriment de celui des autres Etats-nations (Chavagneux, op.cit.).

Il importe de mentionner que les RI sont conflictuelles par nature, c'est l'Etat le plus fort qui sera le mieux à même de promouvoir son intérêt national. Chaque

⁵⁵ Les utopistes en RI intègre souvent des principes légaux et moraux dans l'analyse des relations interétatiques et entre autres acteurs (Etat universaliste).Les fondateurs de cette approche se sont inspirés fondamentalement des principes du président américain Wilson (fin 1^{er} conflit mondial 1919) à savoir : le droit d'autodétermination des peuples, la liberté des peuples, la justice et la création de la société des nations à cet effet.

⁵⁶ D'autres auteurs réalistes peuvent être cités : Steven Krasner, Henri Kissinger, K, Waltz etc.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Etat est à la recherche des moyens qui lui permettront de contraindre les autres Etats directement, par l'affrontement, à faire ce qu'il n'aurait pas fait volontairement. D'où l'intérêt que porte la tradition réaliste aux réflexions sur la guerre et les débats de stratégies militaires. Car les Etats sont souvent à la recherche du maximum de sécurité. La sécurité s'inscrit même au cœur de leur préoccupation. En effet, on peut conclure que le meilleur instrument est la force, qui dépend des ressources matérielles (notamment la puissance de l'économie) et humaines (démographie) installées sur le territoire national. La diplomatie et la guerre sont les instruments privilégiés de résolution des conflits entre les Etats et les thèmes principaux de réflexion des chercheurs réalistes. Ces derniers donnent la priorité à l'étude des questions de sécurité internationale, les aspects politiques des relations économiques et sociales internationales étant secondaires. Ce qui se produit dans la sphère économique internationale se trouve ainsi entièrement subordonné au système politique international, l'économie n'étant que l'un des champs particuliers de la lutte pour la sécurité entre les Etats nations.

La théorie réaliste⁵⁷ a été toutefois critiquée pour avoir considéré le concept de la puissance et la sécurité comme seuls facteurs expliquant les RI interétatiques; ; elle ne croit pas que la mondialisation affecte significativement le fonctionnement de système international contemporain et la mondialisation n'est un phénomène nouveau et elle n'a que peu d'impact sur les RI; elle est une approche américano-centrée; enfin, le peu d'intérêt porté aux questions économiques et partant à la DE en tant qu'une composante de la politique globale des Etats. Tout cela a, par conséquent, amené certains observateurs à dire qu'en focalisant sur la puissance militaire et la centralité de l'Etat (qualifiée de crise des acteurs)⁵⁸ dans les RI, la théorie réaliste n'avance ainsi que d'idées irréalisables. D'autant plus que l'émergence du Japon et de l'UE fait que la puissance militaire ne peut être efficace si elle n'est pas associée à une force économique (voir Roche, 2016).

Bien que de point de vue de l'école réaliste l'économie soit une substance des RI politiques et diplomatiques et que de nombreux acteurs privés participent davantage à la vie internationale,

⁵⁷ Il est à souligner que la conception néoréaliste des RI qui a présenté une nouvelle approche de puissance tout en préservant la plupart des principes des réalistes est aussi très en crise à partir de la fin des années 1960 et au début des années 1970. Mais, le retour de la guerre froide et le durcissement des relations Est-Ouest à la fin des années 1970 et au début des années 1980 ont pour effet que l'attention des spécialistes se concentre de nouveau sur les questions de sécurité. C'est alors qu'émerge avec force le néoréalisme en théories de RI. Ainsi, les États chercheraient à maintenir un équilibre permanent des forces afin de juguler le développement de la puissance d'autres États considérés comme concurrents (Lucas, 2009, p. 139-149).

⁵⁸ Pour plus voir, S. Paquin, 2008 ;

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

cependant, on peut finalement affirmer que l'accent est souvent mis sur le pouvoir économique relatif des différents États en tant que parties prenantes clés.

3.3. De la théorie de la stabilité hégémonique

Initialement, la théorie de la stabilité hégémonique décrit la mise en œuvre de principes réalistes et l'hégémon comme le sujet relativement le plus fort qui est chargé de garantir la stabilité de la coopération économique internationale (voire régionale). Par conséquent, le système convenu multilatéralement ne peut pas préserver la stabilité sans le soutien et la supervision de l'État hégémonique, bien que ce système ait subi certains changements au fil du temps. Il est important de noter que les États disposant d'un pouvoir économique et politique important⁵⁹ conservent leur rôle dominant et veillent à ce que l'ordre économique mondial soit, à tout le moins, relativement fonctionnel. Le pouvoir et la force relatifs d'un certain État sont assez difficiles à estimer ou à quantifier par rapport aux autres participants à la procédure de négociation qui se déroule dans le monde entier et dans laquelle les États tentent d'acquérir des avantages économiques (Gilpin, 1987).

On doit à l'économiste américain Charles Kindleberger(1973) d'avoir proposé le premier, au début des années 1970, les éléments de la théorie de la stabilité hégémonique. En expliquant la crise financière de 1929, l'auteur note que la période est marquée par la fin de la domination britannique⁶⁰ sur le monde sans que les Etats unis aient encore pris la relève : absence d'un leader pour prendre en charge politiquement la stabilité financière internationale. Cette théorie pose donc que l'existence d'une puissance dominante est la condition nécessaire et suffisante à l'existence d'une économie internationale ouverte et stable. Le pays leader maintient la stabilité de l'économie mondiale en assurant que la distribution du crédit mondial est adéquate (il fournit la liquidité en cas de crise, jouant le rôle de prêteur en dernier ressort), que les taux de change sont stables, la coordination macroéconomique assurée et les marchés ouverts. Selon Chavagneux (op.cit., p.17), il est le

⁵⁹ Bien que cette forte position s'applique désormais davantage au niveau régional élargi qu'au niveau mondial. A titre d'exemple, la position des USA dans l'hémisphère occidental et de la Chine dans l'hémisphère orientale. Ces rôles de premier plan sont mieux perçus à travers les activités que ces pays entreprennent dans institutions internationales (OMC, FMI, G8...).

⁶⁰ Le statut d'Etat hégémonique du RU a été ruiné entre les deux conflits mondiaux et les USA ont repris le même rôle après le 2^{ème} conflit mondial en organisant le système économique international. Bien qu'encore forte la position dominante des USA s'affaiblissait de plus en plus, ce qui a conduit les pays à privilégier des accords bilatéraux (à même les USA) en utilisant leur position encore très forte qui leur garantirait une bonne position dans le processus de négociation.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

« géant bienveillant » qui assure le respect des règles par l'ensemble de la communauté des Etats. Par ailleurs, sur cette base, comme développé déjà, les auteurs réalistes Stéphane Krasner et Robert Gilpin complètent l'approche en avançant que la puissance dominante ne joue pas ce rôle par bonté mais par ce que cela sert ses intérêts, en particulier la promotion de sa sécurité : l'exemple des Etats unis, est éloquent. Ainsi, forte de sa position dominante au début du XIXe siècle, le Grande Bretagne a assuré la promotion d'un système commercial ouvert en démantelant ses protections tarifaires, l'activité de la place financière de Londres permettant en même temps un accroissement sans précédent de la mobilité des capitaux, tout en maintenant un système de change stable ; l'étalon-or. Puis, au fur à mesure de déclin britannique, le protectionnisme commercial et financier a fait son retour à la fin du siècle et le premier conflit mondial a emporté l'étalon or.

Il faudra attendre l'après deuxième conflit mondial pour que les Etats unis jouent à nouveau le même rôle de « leader bienveillant ». Encore une fois, la tendance de l'économie à se mondialiser a résulté entièrement des choix de l'Etat le plus puissant qui disposent des moyens d'en imposer le respect aux autres pays. C'est ce qu'ont fait les Grande-Bretagne au XIXe siècle et les USA au XXe siècle, et peut être la Chine au XXIe siècle.

Des développements précédents, nous pouvons constater que la théorie de la stabilité hégémonique remplit, purement et simplement, son contrat sur les bases de la théorie réaliste, en fournissant les éléments d'analyse expliquant comment se produisent les transformations de système international. C'est dire, ses adeptes ont le mérite d'indiquer que ni la mondialisation (néo) libérale ni sa stabilité ou son instabilité, ne sont des évolutions naturelles. Elles résultent en grande partie des choix(ou des non choix) politiques dans lesquels la Grande Bretagne, au XIX siècle et les USA, depuis plus de soixante ans, jouent un rôle prépondérant. Pourtant, cette approche a eu aussi son avalanche de critiques, par ce qu'elle ne semble pas à même d'expliquer les réalités actuelles. Elle est d'ailleurs tombée en désuétude.

3.4. De la théorie des régimes

Contrairement à la théorie de l'hégémonie, la théorie des régimes est beaucoup plus un complément qu'elle n'est un concurrent à l'approche réaliste. A la nécessité d'existence d'un leader pouvant guider les Etats au sein du système (économique) international (selon l'approche de la stabilité hégémonique) et réduire les coûts de transactions élevés (au sens

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

d'Olivier Williamson) en situation d'incertitudes, cette approche le substitue (du leader bienveillant) par les régimes. Il est important de noter que cette dernière (l'approche des régimes) traite de la coopération interétatique lorsqu'il existe notamment une activité économique ou commerciale transfrontalière qui doit être réglementée. Ainsi, les premiers exemples de ces organisations et accords internationaux et régionaux sont généralement nés dans les secteurs des télécommunications et du transport.

Robert Keohane et Joseph Nye(1977) sont les précurseurs de cette nouvelle approche, et ils définissent un régime international comme « *l'ensemble des accords qui permettent de gérer des relations d'interdépendance complexes*⁶¹. Un régime correspond au réseau de règles, normes et procédures qui orientent les comportements et contrôlent leur effets ». Mais, il est important de mentionner, selon beaucoup d'observateurs, que c'est la définition que donnera par Stephan Krasner(1983, p.1) qui s'imposera, celui-ci les définit comme « *le principes, normes, règles et processus de décisions autour desquels convergent les anticipations des acteurs dans un domaine précis d'interactions* ». L'intérêt des régimes est ainsi de permettre aux Etats de faire des choix qui peuvent satisfaire leurs objectifs par la coordination de leur comportements, et sont indispensables à la stabilité du système international en l'absence d'une puissance bienveillante. La théorie des régimes tient aussi compte de facteur économique et soutient qu'une coopération post-hégémonique sera un levier de régulation de l'économie internationale.

Les régimes internationaux sont souvent, ainsi, vus comme une source de stabilité de système international en créant un cadre permanent et organisé de négociations entre les Etats et les groupes d'Etats et en mettant en œuvre les normes de comportements et de contrôle de leur actions extérieures. C'est ainsi que les spécialistes de cette nouvelle approche analysent le régime commercial international, le régime monétaire international, le régime pétrolier etc.

Il faut noter que dans le monde d'interdépendance complexe proposé par les régimes exclut tout pouvoir reposant sur la force et la puissance. Il n'y a pas de leader hégémonique capable d'assurer un contrôle total de système et d'assurer sa stabilité. Cette théorie soutient qu'un leadership multiple, où un Etat peut être chef dans un secteur (finance, commerce etc.) et suiveur dans un autre, pourra en assurer le contrôle et veiller à ce que le système soit stable et de ce fait, une symbiose entre Etats (quand chacun veille, en fonction de ses intérêts, au

⁶¹ Pour plus voir Keohane et Nye, 1977, 273p.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

fonctionnement de régime considéré), se forge. Pour Mayer et Rittberger(1997) repris par Chavagneux (op.cit, p.22), les défenseurs de la théorie des régimes peuvent être regroupés en trois grands courants :

- l'approche par l'intérêt : c'est-à-dire, les régimes sont le résultat de l'intérêt des Etats et produisent l'information nécessaire à la réduction des incertitudes qui permettent la coopération ;
- l'approche par le pouvoir : dans ce cas, les régimes résultent surtout de pouvoir relatif des différents Etats et sont autant plus stables que l'un d'entre eux est en position dominante ;
- Enfin, l'approche par le savoir : la façon dont les Etats se définissent les uns par rapport aux autres et déterminent leur intérêts dépend des croyances et des savoirs normatifs des décideurs.

L'intérêt croissant porté pour l'Etat dans la théorie des régimes et la coopération(diplomatique) entre Etats servent, par ailleurs, de base à de nombreuses études économiques sur les organisations économiques internationales qui ont souvent comme but de chercher les moyens de rendre, à titre d'exemple, le FMI ou l'OMC, plus légitimes, mieux spécialisés, plus responsables, transparents et démocratiques est nécessaire. Bien que l'approche par les régimes ait dominé les études de RI anglo-saxonnes pendant de nombreuses années, cependant, cette théorie, elle aussi, a eu son lot de critique, notamment, dès 1982, suite aux travaux de S. Strange, repris par Chavagneux (2004, p.24) dont ses éléments de critique sont même reconnus aujourd'hui par les inspirateurs de cette approche :

- absence d'une définition claire du concept des régimes et chaque auteur propose sa propre définition ;
- les questionnements proposés par la théorie des régimes sont trop américano-centré ;
- le concept est biaisé en faveur de l'ordre et de la permanence du système au détriment, d'une part de l'analyse de sa dynamique et, d'autre part, de la justice, de l'efficacité ou de sa légitimité. Il en résulte, le désintérêt des théoriciens à ne pas s'interroger sur les domaines de l'économie ou de la finance mondiale qui peuvent être caractérisés par l'absence de régime ;
- la vision de la théorie des régimes est trop statique en ne donnant qu'un cadre d'analyse qui observe un ensemble de régimes à un moment donné. Ils sont censés représenter des périodes de stabilités inexistantes, les règles et les normes politiques de la mondialisation

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

sont en renégociation permanente et un tel aspect est important dans la compréhension de l'évolution des rapports de forces dans l'économie et la finance internationale ;

- enfin, il faut noter que l'approche par les régimes est fortement stato-centrée, autrement dit, elle se préoccupe fondamentalement du rôle des Etats. Par conséquent, ce qui fait d'elle une approche très limitée pour comprendre les rapports de forces en jeux au niveau international.

Certes, à première vue, en analysant les régimes, on peut en apercevoir l'importance de l'économie, mais il n'en reste pas moins qu'en refusant à cette dernière d'être l'un des facteurs déterminants de système international, les théoriciens de la théorie des régimes (idem pour les théoriciens réalistes et de l'hégémonie)⁶² demeurent pour ainsi dire principalement des spécialistes purement politistes des RI (aussi sont-ils américano-centrés et traitent le monde de point de vue essentiellement des pays développés⁶³).

Peut-on aussi conclure, quoique ces théories dites « systémiques » aient des dimensions à la fois nationale et internationale⁶⁴, la DE en tant qu'une principale composante de politique internationale et en tant qu'une activité importante dans la gouvernance (le management) des relations économiques et diplomatiques entre les Etats et les unions d'Etats (la coopération internationale), pratiquées par de nouveaux acteurs (étatiques, paraétatiques et privés) et ses sujets sont variés, étant pour ainsi dire ignorée par les théoriciens systémiques des RI qui centrent essentiellement leur analyse sur le concept de puissance⁶⁵ (politique ou militaire) considéré comme seul déterminant expliquant les relations entre les acteurs du système international (dont le rôle de l'Etat y est toujours prédominant).

⁶² Il est en de même, faut il le souligner, concernant les nouvelles théories des RI, à savoir : les théories fonctionnaliste, néo-fonctionnaliste et les théories de l'intégration, que nous avons élagué de notre analyse car dans la présente recherche nous avons adopté une approche d'EPI (pour plus voir Roche, 2016).

⁶³ Il convient de souligner que lors de l'analyse de ces approches (système des relations économiques internationales), il faut tenir compte du nombre croissant d'organisations et d'accords internationaux et régionaux, car dans la mesure où ils fixent des règles bien définies et claires dans le commerce international entre Etats et ils limitent le pouvoir économique (autonomie) relatif des États nationaux.

⁶⁴ Pour en savoir plus sur ses deux dimensions (tensions, interactions et formation de la politique économique) et l'explication de la prise de décision en DE voir chapitre 2.

⁶⁵ Selon Raymond Aron (1968) (cité par Tannous et al, 2020, p.119), le concept de puissance dans les RI désigne « la capacité d'une unité politique (acteur) d'imposer sa volonté aux autres unités (acteurs). Il s'agit donc à la fois pour un Etat de pouvoir garantir sa liberté d'action, et d'être capable de peser sur le comportement des autres dans le sens de ses intérêts.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Section 4 : La diplomatie économique dans l'économie politique internationale, théories nationales

Bien que comme on peut le constater que dans la littérature des RI, le champ analytique de la coopération est, dans une grande proportion, américaine et elle se consacre assez souvent à l'étude de la DE des États-Unis (américano-centrée) et encore moins anglo-saxonne ; les approches théoriques, ainsi, développées sont généralement conceptualisées pour expliquer la politique américaine (Bayne et Woolcock, 2013). Par conséquent, partant du fait que dans cette recherche, nous avons beaucoup plus affaire à la DE d'un PED (rentier), en l'occurrence, l'Algérie, en sus de l'optique de réfléchir sur l'implication potentielle des différents acteurs diplomatiques, en la matière, il serait utile toutefois de mentionner qu'il existe de nombreux courants de pensée qui peuvent expliquer le phénomène de la DE que l'Algérie, poursuit vivement et volontiers dans sa politique économique extérieure. L'Algérie a explicitement lié son modèle de développement intérieur à ses préoccupations en matière de politique extérieure. Les Algériens, sous la direction de dirigeants aussi divers que Ben Bella, Boumediene et Bendjedid, *« ont toujours considéré, comme nous le montrerons ultérieurement (troisième chapitre), la politique étrangère comme une composante essentielle de leur stratégie de développement économique. En outre, l'Algérie a accordé une grande attention à l'Afrique noire dans ses priorités politiques »*⁶⁶ (Timothy et Olajide, 1984). En outre, eu égard de la multidisciplinarité du concept de DE et le fait qu'il soit ignoré par la théorie économique, guidée par le cadre théorique qui envisage la DE du point de vue de l'EPI dans les RI pour discuter des changements et de l'élaboration de la politique étrangère (dans son volet économique en particulier) en Algérie⁶⁷.

Cette étude de la diplomatie, fondée sur une analyse de l'économie algérienne dans la DIT, contribue à l'émergence d'une perspective d'économie politique sur la politique étrangère dans les PED et partant une contribution riche à la littérature.

Dans ce qui suit, nous nous pencherons donc sur l'analyse des approches de l'EPI en tant que sous discipline des RI, qui peuvent expliquer la DE à savoir : la théorie du nationalisme économique, la théorie de l'internationalisme économique, la théorie du structuralisme

⁶⁶ Pour plus voir le chapitre 03.

⁶⁷ D'autant plus que les économistes se préoccupent peu des questions de pouvoir (non quantifiable) et les spécialistes des RI s'intéressent peu au domaine économique au-delà de l'approche traditionnelle. Depuis une quinzaine d'années déjà, pour reprendre Chavagneux (1999, p.40), les spécialistes d'EPI qui traversent allégrement les disciplines, jettent des ponts entre l'histoire, la science politique, l'économie et la gestion des entreprises.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

économique, et la théorie du système-monde (théories marxiste et de la dépendance et théorie)⁶⁸. Ensuite nous examinerons les concepts d'intégration (aux groupements) économique régionale(IER) (coopération) et de partenariat en tant qu'instruments importants de la DE, qui sont des éléments importants dans l'étude des rapports et de la relation économique entre l'Algérie et ses principaux partenaires (Etats) ou avec les groupements d'Etats dont elle est membre.

4.1. De la théorie du nationalisme économique

Comme a été déjà souligné, l'intervention de la puissance publique dans l'économie étant souvent au cœur de débats parmi les économistes et les politistes. Ainsi, pour Rourke (2007, p.374), l'approche du nationalisme économique se focalise sur l'utilisation par l'État de sa force économique pour promouvoir l'intérêt national, et elle préconise l'utilisation du pouvoir de l'État pour renforcer sa puissance économique. Ainsi, les partisans de cette théorie soutiennent que les relations économiques internationales sont souvent marquées par les conflits et que l'économie internationale est, si l'on s'inscrit dans la vision des physiocrates, un jeu à somme nulle et ce qui gagné par un échangisme est nécessairement perdu par un autre (Voir Barbet, 1997, pp.22-23). Par conséquent, les pays qui offrent des carottes économiques (*the carrots*), comme l'aide étrangère, les garanties, taux d'intérêt faible, projets d'investissements et les politiques commerciales favorables, ou qui utilisent des bâtons économiques(*coercitive tools*), comme les sanctions, l'embargo, ou quotas d'importations, pour promouvoir l'intérêt national des États pratiquent nécessairement du nationalisme économique. Il est important de souligner que l'usage de tels leviers économiques pour l'objectif politique ou de puissance existe, aussi, en DE⁶⁹. En septembre 2010, la Chine a, à titre d'exemple, utilisé le commerce comme une arme pour contraindre le Japon à modifier sa politique; la Chine a bloqué des expéditions de minéraux de terres rares vers le Japon pour riposter contre les autorités japonaises d'avoir détenu le capitaine d'un chalutier de pêche chinois dans un conflit près des îles Diaoyu, que la Chine continentale et Taiwan se revendiquent également (Glaser, 2012).

Les théoriciens du courant du nationalisme économique considéreraient ainsi le protectionnisme et le soutien économique interne (étatique) comme des outils qui devraient

⁶⁸ Selon Rourke (2007, p.373) l'ensemble de ces théories sont à la fois descriptives, dans la mesure où elles argumentent sur la façon dont les politiques devraient être menées.

⁶⁹ Pour plus voir la définition de la DE selon les intérêts défendus dans le chapitre 2.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

être utilisés pour promouvoir le pouvoir national ; et de ce point de vue, les nationalistes économiques se méfient de l'interdépendance économique au motif qu'elle mine la souveraineté des États et affaiblit leur puissance économique nationale. Ils soulignent donc que leurs pays respectifs ont recours à des barrières commerciales, à des subventions économiques et à d'autres politiques pour protéger leurs industries nationales. Ce qui s'inscrit directement avec l'argument développé par F. List(1857) dans son œuvre « Système national d'économie politique » qui est celui de la protection des industries dans l'enfance et l'histoire économique fait couramment de cet auteur le précurseur de cette théorie⁷⁰. Pour List, l'on peut utiliser la politique protectionniste sous certaines conditions (Barbet, *ibid.*, p.42) :

-il doit permettre la naissance et la croissance de l'industrie et il doit être nécessairement temporaire (limité aux secteurs à rendements croissants pour les PED). L'équilibre ricardienne, ce que List nomme « la vision cosmopolite » retrouve, ainsi, toutes ses vertus (Berthaud, *op.cit.*, p.114);

-il est justifié si le développement industriel de la nation est soumis à la concurrence d'une puissance étrangère qui utilise des pratiques commerciales déloyales comme le dumping.

L'Algérie, de son côté, recourt aussi au nationalisme économique pour protéger son économie et les intérêts de ses opérateurs économiques. Se traduisant en Algérie, à titre d'exemple, à la lumière des nouvelles orientations de la politique économique en écartant la tentation d'ouvrir totalement le domaine pétro-gazier à travers le rétablissement des concessions — comme le prévoyait en 2002 un avant projet de loi sur les hydrocarbures⁷¹ — et dans le cadre de la loi des finances complémentaires(LFC 2009), par la mise en place de la règle des 49/51 imposée aux investisseurs étrangers désirants s'implanter en Algérie(ayant comme principale cause la vente par l'égyptienne Orascom Ciment, en 2007, à la firme française Lafarge la branche matériaux de construction et ce, à l'insu des autorités publiques algériennes et faisant ainsi de

⁷⁰ Le protectionnisme issu du modèle de List est une politique d'ouverture à destination des pays en retard. Il n'a rien à voir avec les politiques prohibitionnistes ou de refus de toute ouverture (autarcie). Le protectionnisme de List correspond à une politique de construction des avantages comparatifs dans l'environnement particulier (mais vraisemblable) des rendements différenciés et des écarts (de développement) entre pays. On conclura à ce stade d'argument que List est compatible avec la vision classique selon laquelle le libre échange est un jeu à somme positive. Mais il lui impose des qualifications substantielle à savoir: il faut désormais entendre « le monde » comme le consommateur et non comme agrégats de pays ; un pays peut perdre en ce jeu en termes relatifs, mais aussi en termes absolus (piège de sous développement) (Berthaud, *idem*, p.114).

⁷¹ Cet avant-projet de loi destiné à créer un environnement plus attractif pour les investisseurs étrangers a été annoncé puis retiré suite à une mobilisation hostile dans le secteur des hydrocarbures comme dans les milieux parlementaires. Après avoir été gelé, il a été adopté en mars 2005 par la quasi-totalité de l'Assemblée populaire nationale.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Lafarge le majoritaire dans le pays avec 40% de marché), et le droit de péremption qui va avec et les contraintes d'importations etc.

4.2. De la théorie de l'internationalisme économique

Cette approche d'internationalisme économique est associée à des termes tels que libéralisme économique et libre-échange qui ont fait l'objet depuis longtemps de la littérature économique. Fondamentalement, cette approche considère l'économie mondiale comme une base pour la coopération entre Etats ou entre Etats et groupements d'Etats. En effet, l'internationalisme économique (libéralisme) en tant qu'approche théorique d'EPI, soutient qu'un certain nombre d'acteurs étatiques (à l'instar des entreprises publiques) ou non étatiques (multinationales, ONG et fondations privées), ont un intérêt dans l'échange international. Ces acteurs « *recherchent des incitations et des opportunités de coopération* » (Krasner, 1999, p.185). La théorie soutient que lorsqu'un Etat « *possède des ressources ou la capacité de production sur un autre Etat, les relations commerciales entre ces deux apporteront des avantages économiques aux deux Etats* » (Brien et Williams, 2007, pp.19-29).

Étant donné que les deux États devraient tirer des avantages de leurs relations avec le marché, cette comparaison de l'avantage est qualifiée de « somme positive », contrastant avec le jeu « à somme nulle » du courant mercantiliste. Ce libéralisme s'écarte ainsi du mercantilisme en maintenant que l'économie détermine la politique mais soutient en outre que la politique et l'économie devraient être distinctement séparé. De plus, la théorie d'internationalisme économique « *reconnaît le rôle de l'Etat à assurer l'ordre de base, à faciliter la libre circulation des échanges et maximiser les interactions économiques, entre autres* » (Mingst, 2008, p.249). Les activités de certains de ces acteurs « *comprennent la fourniture de biens et de services, le lobbying, les services de conseil, stimulant le dialogue public et la mobilisation de l'opinion publique* » (Vincent, 2006, p.169). Par ailleurs, Viotti et Kauppi (1999, p.215) soutiennent que l'interdépendance concerne plusieurs canaux de communication dans les relations interétatiques. « *Il s'agit de relations mutuellement bénéfiques entre États et entités telles que les multinationales, les ONG, les entreprises publiques et les nouveaux acteurs non étatiques, entre autre* ». C'est dire au fil des ans, « *les acteurs non étatiques participent à la conduite de la politique étrangère* », et de ce fait, forcément dans la pratique de la DE.

En Algérie, comme on le verra dans le quatrième chapitre, bien que ce soit surtout les hauts décideurs politiques (président, gouvernement..) qui prennent les décisions et gèrent des

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

relations économiques avec l'étranger, il n'en demeure pas moins, désormais, un certain nombre d'acteurs paraétatiques et non étatiques s'impliqueraient davantage dans la DE, en participant notamment aux commissions mixtes, bilatérales ou multilatérales, de coopération économique. D'où l'intérêt d'étudier, comme l'intitulé de cette thèse l'indique, l'apport de l'implication de ces acteurs dans l'action diplomatique au processus d'ouverture économique en Algérie.

4.3. De la théorie du structuralisme économique

Selon le courant du structuralisme économique⁷² en tant qu'une nouvelle approche en EPI, c'est la structure économique qui détermine souvent la politique ; et que la conduite de la politique internationale est basée sur la façon dont le monde est organisé économiquement (Rourke, *ibid.* p.377). Ainsi, Rourke s'inscrit totalement dans les thèses de Susan Strange(1987, p.551-574) qui indique que l'analyse, essentiellement économique, repose, souvent, sur les transformations des réseaux de production, d'échange et de financement, et selon elle, se présente comme une critique véhémement du mythe de la fin de l'hégémonie américaine

Pour appuyer son constat qui consiste à renforcer le rôle des Etats-Unis sur la scène internationale, Strange, cité par Roche (2016, p.130), reconnaît que la puissance structurelle est principalement dirigée par les considérations économiques puis par des considérations militaires. C'est pourquoi elle avance que seules les USA détiennent encore la capacité, quoi que réduite, de conserver un volant de contrôle sur cette « *économie dollarisée* », ce qui se traduit par l'apparition d'un « *empire déterritorialisé* » organisé autour d'un îlot de grandes firmes. Les USA ont aussi de grandes firmes et contrôlent les institutions financières internationales (FMI, OMC etc.). Toutefois, Susan Strange(1996) dans son ouvrage *the retreat of state* constatera aussi le recul du rôle de l'Etat en faveur de la sphère économique préoccupé principalement par l'intérêt privé (émergence de nouveaux acteurs) contrairement à l'Etat qui, dans un passé récent, habilité à agir essentiellement au nom de l'intérêt général.

Strange constate que les Etats sont dorénavant confrontés à la nécessité de réduire la dépense publique et la taille des services publics. En effet, selon Strange, reprise par Roche (2016, p.131), un Etat ne peut donc prendre aucune initiative ou une action avant de s'assurer qu'elle

⁷² Cependant, il est à souligner que la théorie de la puissance structurelle élaborée, initialement, par Susan Strange(1987) s'avère d'autant plus adaptée aux exigences politiques de l'après guerre froide, que le rôle dévolu aux structures économiques rend accessoire l'affirmation d'une volonté politique consciente.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

est appuyée par les mécanismes économiques convenables, leviers incontournables d'une DE forte et performante, à l'aune notamment de la montée en puissance des acteurs privés et institutions supranationales (les groupements régionaux, en particulier) et la montée en puissance du rôle des marchés dans l'évolution des rapports entre Etats qu'entre Etats et unions d'Etats.

4.4. De la théorie du système (économique) monde

La théorie de système monde attribue l'inégalité actuelle dans le système économique international à la domination politico-économique croissante des pays développés, et à l'accélération en particulier de cette domination (hégémonie) après le début de la révolution industrielle en Occident à partir de 17^{ème} siècle.

Les partisans de cette perspective soutiennent que l'évolution du système capitaliste dominé par les occidentaux a faussé le développement, laissant de vastes disparités socio-économiques et politiques entre les pays développés (le centre) et les PED (la périphérie) (Rourke, 2007, p.378). Ainsi, du point de vue économique et financier, ce postulat s'inscrit vivement avec les principes de la théorie de l'impérialisme qui, elle, « *reposait principalement sur la loi des débouchés* » (Bairoch, 1999), au sens de Rosa Luxembourg. Il est à noter que dans une optique impérialiste, la colonisation était expliquée par l'influence des infrastructures économiques sur les superstructures politiques.

Dans cette perspective, deux groupes de théories peuvent être distingués, à savoir: la théorie marxiste⁷³ et la théorie de la dépendance⁷⁴. En effet, la première école ne voit en l'acteur étatique, le capitalisme et les analystes de système-monde qui recommandent des réformes pour en finir avec l'oppression économique (Rourke, 2007, p.377) que les sources du mal économique, de dépendance et d'appauvrissement des pays de tiers monde ; alors que la deuxième école (Amin.S, 1973, 1988 ; Wallerstein, 1988⁷⁵) croyant qu'un changement dans

⁷³ Parmi ses principaux adeptes on peut citer ; Boukharine, Lénine, R, Luxembourg.

⁷⁴ Faudrait-il souligner que la théorie des dépendances a été critiquée par les économistes du marché libre. Car selon eux, en favorisant la création d'entreprises publiques, la théorie encourage la croissance de la corruption puisque les entreprises publiques ont un taux de corruption plus élevé que les entreprises privées. Aussi, en subventionnant les industries locales et en éliminant l'importation de produits de l'extérieur, il y aura un manque de concurrence car ces industries peuvent ne pas être incitées à améliorer leurs produits.

⁷⁵ Wallerstein(1988), cité par Roche (2016, p.122), résume en dix-sept articles ses thèses relatives à l'échange inégal issu de la hiérarchie des Etats en indiquant que la faiblesse des pays de tiers monde était nécessaire aux processus d'exploitation et d'accumulation des pays du centre. Wallerstein s'inspira de Fernand Braudel en reprenant le thème d'« économie monde », développé autour de l'ouvrage de référence que constituait la « Méditerranée à l'époque de Philippe II ». Il estime que le politique a été transformé en simple instrument destiné à extraire le surplus économique en contestant par la suite l'ensemble des instruments de l'économie

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

l'évolution du système politique international va se produire et qui va permettre de promouvoir le développement dans les PED (la périphérie)⁷⁶.

Cela dit, la théorie de la dépendance étant une base qui considère que les PED (périphérie) demeureront toujours derrière les pays développés (centre) car ils ne possèdent pas la même chance de se développer et de croître économiquement et ce déséquilibre est la conséquence directe de l'ordre économique international qui convient parfaitement aux États puissants et riches qui ne sont pas disposés à modifier ce système-monde et à établir un nouvel ordre économique plus équilibré qui permettrait un traitement égal, une croissance et un développement durables et continus également aux pays moins développés (Spero et al. 2010, pp.201-204).

Dans cette optique, les théoriciens de la dépendance, à l'instar de S. Amine, propose pour sortir de ce schéma de domination (d'hégémonie occidentale) de rompre obligatoirement avec le mode de production capitaliste caractérisé par la détérioration des termes de l'échange⁷⁷ et d'échange inégal⁷⁸. Ainsi, on peut enfin conclure que l'approche de la dépendance était validée par la nature bidirectionnelle (déséquilibre) des échanges économiques internationaux. Qui plus est, en nous inscrivant dans la lignée des travaux de Roche(2016, p.125), nous pouvons affirmer que cette approche d'EPI demeure la seule alternative qui structure les comportements de coopération actuelle, et partant de la pratique de la diplomatie, entre les Etats qu'entre Etats et unions d'Etats.

libérale. Ce faisant, Wallerstein remet en cause les théories de l'avantage comparatif car selon lui, elles ne pouvaient pas fonctionner dans un commerce international qui évolue toujours dans un processus d'exploitation des pauvres par les riches. En dépit de son économisme trop réductionniste, la thèse de Wallerstein a été vivement reprise par Samir Amin (1973, 1988) dans sa théorie des modes de production en développant l'idée que c'était l'expansion d'un mode de production spécifique au détriment des équilibres locaux qui engendrait l'exploitation et l'accumulation. En effet, selon S. Amin, l'intégration de la périphérie dans le marché mondial se traduit souvent par le développement d'activités d'exportation, créant nécessairement une certaine désarticulation économique et sociale des pays de tiers monde. Aussi, toujours est-il que la faible élasticité des produits exportés par les pays périphériques génère un processus d'exploitation et d'accumulation exclusivement profitables aux pays du centre au détriment de ceux de la périphérie (Roche, op.cit).

⁷⁶ Cette théorie s'inspire beaucoup des thèses de Rosa Luxembourg qui expliquait ainsi le développement inégal des pays par la domination du mode de production capitaliste à l'opposé des postulats libéraux, analysé précédemment, d'un commerce à somme positive.

⁷⁷ C'est en 1848 que John Stuart Mill (1806-1873), introduit les termes de l'échange « *expriment pour un pays, le rapport entre le prix des exportations et le prix des importations. C'est l'indicateur qui permet d'apprécier l'avantage qu'une économie donnée retire de ses relations commerciales avec l'extérieur. Il se calcule à partir d'indices de prix et indique une évolution par rapport à une année de référence, en faisant le rapport entre le prix des exportations d'un pays et le prix des importations* ». Dictionnaire Economique et Commercial, Taki El Mostafa, 2009, p.466

⁷⁸ A ce titre, l'échec du processus du Groupe des Soixante-dix-sept (G-77), lancé dans les années 1960 et 1980, visant à mettre fin à ce monde inégal en appelant à un Nouvel ordre économique international, est un exemple concluant (voir chapitre 3).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Après avoir examiné les différentes approches de l'EPI permettant d'expliquer l'importance des relations diplomatiques (DE en particulier) entre les Etats, dans ce qui suit, en changeant l'angle d'analyse, nous nous pencherons sur le concept d'IER et du partenariat/coopération qui, à notre sens, seront de grande utilité dans l'analyse des comportements des acteurs étatiques et des réactions positionnelles des Etats (bilatéral) et des ensembles économiques régionaux dans le cadre des échanges économiques et d'investissement(plan régional/multilatéral) avec l'Algérie.

4.5. De l'intégration aux groupements économiques régionaux et du partenariat /coopération⁷⁹, vecteurs de la diplomatie économique

La DE a plusieurs objectifs tels que définis dans le deuxième chapitre. Globalement, on pourrait dire qu'il s'agit d'une stratégie conçue pour, entre autres, stimuler les opérateurs économiques dans leur quête d'internationalisation. Elle favorise donc indirectement l'exportation mais aussi l'importation et l'investissement etc. A cette fin, plusieurs instruments et activités sont utilisés par les pays et leurs ministères (des affaires étrangères) (Moons et De Boer, 2014). Des exemples d'instruments de DE sont les ambassades, les consulats, les visites d'État, les missions économiques, la promotion des exportations, les traités, les boycotts, les embargos, les sanctions financières (Van Bergeijk, 2011), en sus notamment des programmes d'intégration régionale(ou IER) et du partenariat (accords).

Dans ce qui suit, il est en effet question de montrer l'importance de ces deux derniers instrument (IER et du partenariat/coopération) non seulement en tant que deux importants outils de la DE, mais aussi en comme leviers structurant les comportements de coopération politique et économique entre les Etats.

⁷⁹ On entend par « coopération » la coordination d'actions entre les Etats dans différents domaines (politique, économique...) en vue de réalisation d'objectifs communs dans l'intérêt de chacun. De plus, il convient de noter que la coopération entre Etats ne devient un principe de DI que dans la Charte des nations unies stipulant notamment dans son article 1^{er} et son article 55 que les buts des nations unies sont de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire. Aussi, tout le Chapitre IX traite de la coopération économique et sociale internationale (ONU, 24/10/1945). Etymologiquement, dérivée du latin « coopéra » : cum (avec) et « opéra (œuvre), la coopération signifie : collaboration, assistance, secours, aide, participation, contribution. Par ailleurs, selon certains auteurs, à l'instar de Gérard Cornu (2016, p.237), la coopération internationale est: « l'action conjointe et ordonnée de deux ou plusieurs Etats ou Etats et de personnes privées dans un domaine déterminé en vue de parvenir à des résultats communs dans un ou plusieurs domaines de la vie internationale. Cette coopération peut se réaliser dans le cadre de l'exécution des traités ou d'une organisation internationale soit en dehors d'un cadre contractuel ou institutionnel ». Alors que pour Charles Debbash (2001, p.117), la coopération renvoie soit à une « politique d'entente, d'échange et de mise en commun des activités entre Etats de niveau comparable » soit à une « politique d'entente et d'aide entre Etats de niveau de développement égaux ».

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

4.5.1. De l'intégration économique régionale (blocs économiques)

L'expression « intégration régionale » désigne « *le processus par lequel des territoires peu ou pas reliés les uns aux autres forment petit à petit un ensemble régional distinct du reste du monde* » (Yann, 2014). L'intégration régionale entraîne le renforcement des liens économiques et commerciaux, institutionnels et politiques entre des pays géographiquement proches. C'est une façon d'accroître l'interdépendance des pays, en éliminant les obstacles et les contraintes afin de faciliter la coopération, notamment grâce à la réduction des obstacles au commerce et l'investissement. Le degré d'interdépendance de l'IER peut varier, allant d'accords d'intégration relativement permissifs, à des accords relativement précis et stricts (Yann, idem). Généralement, on peut recenser cinq degrés d'intégration économique, à savoir : le bloc commercial, la zone de libre-échange(ZLE), l'union douanière, le marché commun et l'union économique et monétaire.

Pour Schiff et Winters (2003), les blocs commerciaux régionaux constituent l'un des traits marquants des RI, depuis la fin de la guerre froide. En effet, pratiquement tous les pays sont membres d'un bloc et beaucoup appartiennent à plus d'un. Schiff place par ailleurs les blocs commerciaux régionaux dans la catégorie de ce qu'il appelle les « Accords internationaux régionaux ». L'entrée en vigueur de l'ALENA, MERCOSUR, ASEAN, l'UMA, la GZALE(2009) et la mise en place de l'UE ont ainsi relancé depuis le début de la nouvelle millénaire un processus initié dès les années 60/70⁸⁰. On comptait déjà à cette époque, la création parmi les accords les plus marquants de la CEE (1957), la ZLE des pays de la Caraïbe (1967) et du pacte Andin (1969). Toutefois, outre leur nombre grandissant, les accords régionaux possèdent de nouvelles caractéristiques importantes (Mathieu, 2001, p.20) : une faculté d'élargissement à de nouveaux pays et une plus large capacité dans les modalités d'intervention favorisant l'intégration (les accords initialement centrés sur la réduction des barrières aux échanges ont été étendus aux domaines de la concurrence sur les marchés et des normes sur la sécurité, la santé, l'environnement ; à l'harmonisation totale ou partielle des politiques macro-économiques, fiscales, budgétaire, et monétaire, etc.).

⁸⁰ Au départ, ces accords avaient un caractère purement commercial et étaient conclus, généralement, entre les PED ou entre les pays développés. Or, depuis les années 1980, avec la mondialisation et les changements des attitudes dans le commerce international qui s'ensuit, ces accords se penchent de plus en plus vers des accords de coopération, des accords de partenariats et des accords de libre échange, conclus généralement entre les pays développés avec les PED (accords nord/sud). A ce titre, les accords économiques et commerciaux nord/sud prennent différents aspects : ils peuvent être des accords de préférence, des accords de libre échange ou des accords de partenariat économique. L'accord d'association Algérie-UE s'inscrit en effet dans ce cadre.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Schift et Winters (2003, op.cit) observent plusieurs objectifs pour les accords internationaux régionaux, à savoir : le désir des gouvernements de séduire les investisseurs nationaux et étrangers avec de meilleures politiques ; le désir de maintenir la souveraineté en la mettant en commun avec d'autres dans des domaines de gestion économique et commerciale où la plupart des États sont trop petits pour agir seuls et la pression pour la mondialisation, les entreprises étrangères et les pays à rechercher l'efficacité grâce à des marchés plus vastes et un accès et un achèvement accrus aux technologies et à l'IDE ; enfin le désir d'accélérer et d'approfondir l'action du système multilatéral dans de nombreux domaines choisis; et la crainte d'être exclu alors que la plupart des Etats optent pour le régionalisme.

Il est important de noter que les accords de coopération Sud-Sud ou Nord-Sud s'inscrivent exactement dans la lignée des objectifs des accords internationaux régionaux, d'où la mission, à notre sens, par excellence de la DE qui est censée le souvent être une composante centrale dans l'action économique extérieure de l'Algérie. Celle-ci veille, faut-il le souligner, depuis son indépendance en 1962, comme il est développé dans le troisième chapitre, à soutenir sa puissance à travers l'adhésion à des groupements régionaux et en paraphant des accords internationaux et en s'appuyant en plus sur d'autres variables à savoir, la lutte anti-terroriste (sécurité), la solidarité, projets d'investissement etc. qui sont toujours déployés au service de positionnement international efficace du pays.

En discutant sur la coopération arabo-africaine, Sylvester (1981, p.221) observe que c'est une relation entre deux communautés du monde en développement qui a plus à gagner que perdre à travailler ensemble dans les domaines politique et économique. Dans le même cadre, Wai (2000) a examiné aussi la coopération triangulaire entre l'Afrique, les pays arabes et les pays membres de l'OCDE à l'effet de promouvoir des liens complémentaires entre les processus fondés sur les ressources et les processus de développement et l'idée d'une coopération triangulaire; il observe que certains pays africains ont un potentiel d'investissement pour accroître le commerce et les revenus des partenaires :

- un certain nombre de pays africains disposent d'un énorme potentiel d'investissement pour améliorer leur production agricole, tandis que d'autres disposent de ressources minérales qui pourraient être exploitées mais qui manquent de capitaux, de technologie et de main-d'œuvre qualifiée nécessaires au développement de leurs ressources naturelles ;

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

- certains pays arabes producteurs et exportateurs de pétrole ont un pouvoir d'achat excédentaire mais manquent d'autres ressources telles que le potentiel agricole pour diversifier leur économie et absorber les fonds au niveau national. En outre, le membre de l'OCDE possède la technologie, une main-d'œuvre qualifiée, des installations bancaires pour le recyclage des fonds pétroliers arabes, un pouvoir d'achat et une expertise en marketing (Wai, idem).

Wai(2000) fait, quant à lui, valoir qu'un partenariat tripartite pour le développement entre les trois pelotons de pays favoriserait les liens complémentaires entre les bases de ressources et les processus de développement, augmentant ainsi le commerce et les revenus au profit des régions.

Dans le même sens, la Commission Sud (1990, p.144) retrace les liens économiques Sud-Sud depuis la fondation du MNA en 1961 et du Groupe des 77 en 1964, qui a marqué l'action collective entre le Sud pour promouvoir ses intérêts communs. Selon la commission les groupements régionaux sont des mesures actives pour élargir la coopération. La Commission appelle les PED à conclure de vastes accords politiques (diplomatiques) afin de créer un environnement plus favorable aux entreprises communes, aux flux d'investissement et au transfert de technologie, et d'inviter et d'encourager les initiatives commerciales directes (Commission Sud, op.cit, p.183). C'est le cas d l'Algérie qui gagnerait à négocier en tant que bloc, dans le cadre de l'UMA, qu'en jouant cavalier seul avec ses homologues européens⁸¹.

A partir des années 2000, d'autres études ont été par ailleurs publiées se centrant plus spécifiquement sur le commerce Sud-sud et comparent l'impact des représentations diplomatiques et de l'IER sur le commerce africain. Elles examinent l'existence d'interactions entre ces deux instruments de la DE dans le cas africain (Afesorgbor, 2016). L'Afrique offre ainsi des perspectives importantes pour vérifier ces deux instruments. Les relations diplomatiques sont appropriées en réduisant au minimum les risques potentiels qui contraignent les affaires des opérateurs étrangers. De même, Moons et Bergeijk(2016) justifient l'importance de la DE par les PED surtout en raison de l'existence d'informations asymétriques pour faire des affaires dans les pays à faible revenu de fait de l'absence de statistiques et d'informations sur la pratique des affaires. Ce qui indique la pertinence de la DE comme une source d'informations fiables pour les opérateurs nationaux se projetant à

⁸¹ L'expérience algérienne des intégrations et des groupements régionaux, analysées dans les chapitres 03 et 06.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

l'international. Bergeijk(2009) observe aussi l'existence des effets de frontières qui rend l'investissement privé incapable de connaître les marchés étrangers. La participation des gouvernements en fournissant l'information publique par des ambassades, des consulats ou des visites d'Etats constitueraient à cet égard une incitation pour le secteur privé d'accéder aux marchés extérieurs.

4.5.2. Du partenariat économique international

Si, comme montré ci-dessus, l'IER, du moins multilatérale, peut être considéré comme étant un important instrument de la DE, le partenariat économique (bilatérale en particulier) n'étant pas des moindres, il est l'essence même de la DE.

De nombreux chercheurs ont en effet étudié le partenariat économique, à juste titre, leurs avantages et inconvénients pour le pays d'accueil. A ce titre, Nunnenkamp (2007, p.53) observe qu'il est difficile d'avoir des preuves concluantes sur l'idée selon laquelle les PED devraient s'appuyer sur le l'IDE (le partenariat) pour stimuler le développement économique.

L'auteur conclut que les effets positifs des IDE ne sont pas garantis automatiquement mais que les caractéristiques des économies et industries des pays hôtes ainsi que leur interaction ont une influence importante sur les IDE dans les PED. Notons que les résultats de nos travaux antérieurs (Guesmia, 2016) s'inscrivent-ils aussi dans cette optique en analysant la contribution des IDE à l'économie algérienne.

En étudiant les inconvénients et les avantages des accords de partenariat économique entre les États membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, Abdellah (2013) observe que les accords de partenariat économique ont des impacts à la fois positifs et négatifs pour les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est, mais elle souligne que ces accords entraîneraient une perte massive de recettes fiscales pour les gouvernements de la Communauté de l'Afrique de l'Est et auraient une incidence sur l'emploi régional. Elle soutient que l'accord de partenariat économique n'était pas un accord fiable pour la Communauté de l'Afrique de l'Est, ce qui suggère de se concentrer sur l'intégration régionale.

Dans l'ensemble, les différentes études traitant du partenariat économique entre les PED et les blocs économiques d'intégration régionale⁸² auxquels ils étaient adhérents soutiennent qu'un

⁸² C'est toujours le même cas avec les accords de libre échanges et les accords bilatéraux (Nord-sud en particulier).

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

certain nombre de facteurs auraient empêché ces pays de bénéficier des partenariats/IDE et d'accéder à leurs marchés. Il s'agit notamment du manque d'expérience en affaires, de compétences en gestion, de compétences en entrepreneuriat, d'information sur la commercialisation, de capital humain et de mauvaise qualité des produits (label), de stratégie d'exportation et de manque notamment de soutien diplomatique. L'Algérie s'appuie, elle aussi, sur sa DE pour nouer des partenariats stratégiques et attirer des IDE, qu'elle essaie le plus souvent d'orienter dans le sens voulu et selon les priorités nationales et sectorielles.

En définitive, des développements précédents, on constate globalement que la dialectique-intérêts économique/intérêts politiques ; les effets de la dialectique/tensions nationale/internationale⁸³ sur la diplomatie ; et l'implication entre autres de nouveaux acteurs dans la prise de décision en diplomatie et la gestion des affaires internationales, sont bel et bien affirmées. En outre, on observe que face aux intérêts géostratégiques et géoéconomiques qui ont historiquement caractérisé la diplomatie et les relations interétatiques, surtout après le second conflit mondial, la DE s'étant souvent vue comme un complément inséparable de la diplomatie politique et sécuritaire, et parfois un substitut à cette dernière.

En outre, selon de nombreux observateurs, aujourd'hui, les intérêts économiques et commerciaux cimentent les intérêts politiques et sécuritaires des États (puissance), ce qui signifie que la diplomatie gouvernementale doit s'adapter aux nouvelles exigences (nouveaux enjeux) en intégrant la DE (en sus des différents acteurs qui s'y impliquent) comme composante centrale de sa stratégie internationale, à défaut, elle risque d'être non performante voire défaillante dans la défense des intérêts stratégiques nationaux.

⁸³ Pour plus voir le chapitre 2.

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

Conclusion

La diplomatie économique (DE) est aujourd'hui au centre des préoccupations aussi bien des gouvernements que des spécialistes des relations et de l'économie (politique) internationale. En effet, pour traiter le phénomène de la DE en Algérie, comme se le veut l'objet de notre recherche, il était impératif pour nous, dans ce premier chapitre, de conceptualiser le concept de DE et de tenter de cerner les différents contours de la diplomatie (définitions et aspects, clarifications épistémologiques) et de ce fait tenter de construire le cadre théorique de la recherche.

Après avoir analysé le sujet du point de vue de la littérature économique vu que le thème de la thèse s'inscrit fondamentalement dans la discipline des sciences économiques où nous avons pu montrer qu'elle ignorait le phénomène de la DE à moins de réfléchir, implicitement, sur l'implication de la puissance publique dans l'économie, et ce, d'autant que « le marché pur et parfait » des économistes, s'est révélée aussi depuis longtemps bien éloigné des réalités des entreprises, et ne constituant guère un modèle d'explication du réel., nous nous sommes ensuite penché sur l'étude des théories des RI et d'EPI, pour expliquer le phénomène, en mettant exergue le rôle crucial de l'acteur étatique dans le système internationale, ça d'une part, et d'autre part, la place des considérations économiques dans la détermination des relations diplomatiques et politiques entre Etats qu'entre Etats et groupes d'Etats.

On observe que les grandes théories des RI (qu'on qualifie de systémiques) examinées, et ce, depuis la théorie réaliste des RI qui met l'accent sur la puissance économique relative des différents États à la théorie de la stabilité hégémonique qui soutient qu'il fallait un leadership pour la stabilité des relations (économique et financières) internationales et le règlement amical des conflits interétatique, en passant entre autres par la théorie des régimes qui accordent une attention particulière à la façon dont l'État coopère, que ce soit dans le cadre de processus formels ou informels, pourraient fournir un certain nombre de modèles spécifiques qui pourraient mieux expliquer le phénomène de la DE.

Cependant, on observe que l'ensemble des théories des RI développées ont eu leur lot de critiques notamment pour le fait qu'elles sont fortement américano-centrées, encore moins anglo-saxonnes ; la difficulté de tracer une ligne de démarcation entre les questions économiques et les questions politiques au niveau national, ainsi qu'entre la politique

Chapitre 1 : De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaire

intérieure et l'économie internationale, ça d'une part, la relation entre les pressions nationales et internationales (voir chapitre 2), en particulier en ce qui concerne l'élaboration de la politique économique et commerciale, ça d'une d'autre part.

Par ailleurs, compte tenu des critiques susmentionnées, en sus de l'accélération du processus de mondialisation et de l'évolution des enjeux internationaux qui en résultent où les Etats procèdent toujours à l'utilisation d'instruments économiques pour atteindre les objectifs de la politique étrangère (politique, sécuritaire etc.) ; et recourent couramment au soft power avant le recours aux méthodes coercitives plutôt qu'à l'usage traditionnel de la force pour atteindre les intérêts nationaux. Toutefois, on assiste aussi à l'érosion du rôle de l'Etat, pour reprendre le terme de S. Strange et du coup, de la pratique de la diplomatie qui, elle-même, s'est vu libérée du monopole étatique en devenant une affaire commune des différents acteurs institutionnels et non institutionnels.

Par ailleurs, nous avons indiqué qu'il existe de nombreux d'autres courants de pensée qui peuvent expliquer le phénomène de la DE que l'Algérie poursuit vivement dans sa politique extérieure. Nous avons ainsi soutenu que notre étude sera guidée fondamentalement par le cadre théorique qui envisage la DE du point de vue de l'EPI dans les RI contemporaines pour discuter des changements et de l'élaboration de la politique étrangère en Algérie. Par conséquent, les approches théoriques de notre étude s'inscrivent essentiellement dans le cadre des théories de l'EPI.

Les différents arguments étalés précédemment pour expliquer le phénomène de la DE, bien que très brefs et synthétiques, démontrent clairement l'importance de la puissance économique (outre le militaire, le culturel..) dans les RI en tant qu'un levier puissant qu'un pays peut avoir pour défendre ses intérêts et se positionner à l'international. Et c'est là qu'intervient la DE en tant qu'outil pour atteindre ses objectifs tout en mettant en pratique la stratégie internationale d'un pays. La DE aujourd'hui se situe au cœur des stratégies de développement international des Etats. La DE est considérée comme un vrai facteur du développement économique. D'autant plus que la diplomatie traditionnelle est fragmentée et rendue plus complexe en raison de la participation aux relations économiques internationales d'un nombre croissant d'acteurs paraétatiques et non étatiques et l'émergence entre autres de nouveaux défis nationaux et internationaux(alimentaire, environnementale...). Ces diplomaties plurielles sont analysées en détails dans le deuxième chapitre.

Chapitre 2

De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Introduction

De nombreux spécialistes des RI ont reconnu le rôle actuel et l'impact du phénomène de la mondialisation sur la DE. Il y a dix sept ans, Melton Friedman (2005) annonçait déjà la disparition des distances entre des espaces géographiquement éloignés, ce qui conduirait, du coup, à la disparition des différences entre commerce intérieur et extérieur, à une communication accrue et à la suppression des frontières.

L'effet et l'importance de la mondialisation pour la diplomatie de façon générale, et pour la DE en particulier, peuvent être ainsi soulignés de plusieurs façons. Son accélération a considérablement impacté la DE traditionnelle dont l'Etat était, faut-il le mentionner, l'unique acteur et le seul ordonnateur. De nouvelles innovations (approches) dans le domaine ont, en effet, vu le jour. D'autant plus que l'économie mondiale de l'après guerre froide s'est caractérisée par une forte accélération de la mondialisation.

Cela étant dit, dans un tel contexte mondialisé et complexe, il n'y a pas des économies fermées mais des économies ouvertes aux économies des autres sociétés. La communication et la technologie sont si avancées que les gens sont capables d'observer efficacement les problèmes dans le monde. S'agissant du rôle réduit de l'Etat dans l'économie, Rodrik 2000 et Scholte (2008) font valoir que les États industrialisés ont un contrôle sur leurs économies et ne sont pas liés par les aspects de la mondialisation comme il est généralement admis. Selon les deux auteurs, le rôle de l'Etat a été souvent important, en dépit de l'immixtion croissante de nouveaux acteurs (d'entités étatiques et non étatiques) dans la gestion des affaires internationales (Slaughter, 2004, p.113). Toutefois, il convient d'affirmer que l'EPI ne peut être gérée exclusivement par des acteurs non gouvernementaux. Ainsi, Strange (2003, p.80) soutient que la gestion d'une EPI est une combinaison des politiques de l'Etat et des tendances du marché. C'est dire, les problèmes et les défis de la DE sont constamment au centre de l'attention des économistes que des politistes, particulièrement ces deux dernières décennies, à l'aune de la mondialisation qui change significativement le jeu des RI⁸⁴.

Cette nouvelle donne a, par conséquent, entraîné des changements significatifs dans le domaine de la DE, car les aspects économiques des RI sont devenus cruciaux après la fin de la guerre froide et la confrontation militaire entre deux systèmes sociopolitiques concurrents,

⁸⁴ Rôle limité de la diplomatie classique, émergence de nouveaux acteurs en diplomatie, introduction de nouveaux moyens de communication diplomatique, etc.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

laissant la place à des conflits pacifiques dans la compétition économique (Dénécé, 2011, p.72). Alors que la définition classique plaçait la DE dans l'articulation de la politique étrangère des Etats et la représentation de leurs intérêts nationaux (Azuelos, 2010, p.2), la DE moderne reconnaît de même que les intérêts et les sujets, le nombre d'acteurs s'emmêlant dans la pratique diplomatique aura aussi augmenté. Ainsi, les deux professeurs de la London School of Economics, Bayne et Woolcock (2011, p.9) soutiennent que « *le travail diplomatique s'est fragmenté et repose sur la participation simultanée de multiples acteurs dont l'un, mais pas le seul, est l'État* ». D'où la définition de Melissen (1999, pp. 16-17) entendant par la diplomatie moderne « *un mécanisme de représentation, de communication à travers lesquels, les Etats et autres acteurs internationaux conduisent leur business* ».

Cela étant dit, la nouvelle DE se caractérise donc par le rôle de plus en plus joué par des acteurs paraétatiques et non étatiques. Aussi, les intérêts économiques qu'ont ces acteurs à défendre ou à promouvoir peuvent-ils ou non coïncider avec ceux défendus par les gouvernements. Les Etats s'appuient ainsi de plus en plus sur leurs entreprises nationales dans leurs négociations internationales et en font un vecteur de leur *soft power* (Nye, 1990).

Aujourd'hui, la DE englobe davantage de questions, ce qui accroît le nombre potentiel d'acteurs ayant des intérêts et des responsabilités économiques dans le processus diplomatique (Bayne et Woolcock, 2007). Hocking (2007) soutient ainsi que dans cette compréhension de la diplomatie, il est nécessaire pour les universitaires d'identifier à la fois la nature des réseaux diplomatiques et les relations entre acteurs étatiques et non étatiques dans les systèmes diplomatiques ainsi que leurs fonctions économiques. Ainsi, les changements apportés à la pratique diplomatique peuvent être compris en termes de changements aux réseaux diplomatiques et au Système diplomatique national(SDN)⁸⁵ au sein d'États qui varient dans le temps et d'un problème à un autre. Par ailleurs, Guillaume Devin (2002, p.236) met en évidence la complexité de conceptualiser la DE contemporaine en affirmant qu'on assiste à « *l'essor d'une diplomatie multiple* » qu'il juge nouvelle, moderne, globale, totale, multi-niveaux, multilatérale. Il reprend ainsi la notion de « de diplomatie catalytique » avancée par

⁸⁵ Ce concept est conçu par Hocking (2007, pp.123-140) qui, selon lui, lorsque nous pensons à la diplomatie, nous devons aller au-delà de la simple pensée du MAE dans les missions à l'étranger. En effet, ce concept rend mieux compte de la nature diversifiée et complexe de la diplomatie coordonnée. La DE peut être dirigée par le MAE, mais elle implique les personnes ayant des responsabilités et des intérêts économiques à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, à tous les niveaux de gouvernance. Dans le SDN, le MAE devient l'intégrateur ou le coordinateur de la diplomatie. En d'autres termes, elle travaille étroitement avec les autres acteurs diplomatiques, étatiques ou non pour atteindre des objectifs diplomatiques et politiques.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Hocking(1993) qui montre la « *symbiose croissante entre les activités des représentants étatiques et non étatiques* ». Toutefois, Devin (ibid) considère que l'Etat demeure l'acteur prédominant au centre du dispositif diplomatique « *c'est l'Etat qui signe les accords et les traités internationaux, au plan bilatéral et multilatéral, c'est lui qui, le plus souvent, possède les ressources et les capacités les plus étendue et les plus diversifiées* ».

Finalement, si la DE, contrairement à la diplomatie politique demeure un domaine peu abordé dans la littérature et un concept difficile à cerner, il n'en reste pas moins que des nombreuses définitions existantes, de différentes approches (typologies) peuvent être distinguées et qui font l'objet de ce chapitre où il sera question d'analyser consécutivement : dans la première section la définition de la DE selon la forme institutionnelle et les acteurs impliqués » (niveau organique); dans la deuxième; « la DE selon ses finalités/sujets (niveau fonctionnel) et ses instruments d'opérationnalisation (niveau pratique), la troisième traite « le processus de négociation internationale et prise de décision dans la DE », et la quatrième mettra en exergue « la mondialisation, nouveaux enjeux et stratégies géoéconomiques des Etats» pour terminer ensuite par un débat du cadre opératoire sur la DE.

Section 1 : La diplomatie économique selon l'affiliation institutionnelle et les acteurs impliqués (niveau organique)

S'il est généralement admis que la définition des objets et finalités de la DE⁸⁶ ne provoque pas de désaccords notables entre les points de vue des chercheurs, il n'en reste pas moins que la situation est un peu plus compliquée avec la définition des acteurs et de leur affiliation institutionnelle, il nous semble donc utile de nous intéresser à la question de leur classification et des arguments appropriés. Dans cette section, nous analyserons d'abord la typologie de la DE selon Saner & Yiu(2003), ensuite nous nous pencherons sur la classification de la DE selon l'affiliation institutionnelle des acteurs et la forme de l'organisation.

1.1.Définition de la diplomatie économique: typologie de Saner et Yiu (2003)

Saner et Yiu (2003)⁸⁷ ont ainsi tenté de différencier la DE des autres actions diplomatiques en la définissant selon les acteurs impliqués. En ce sens, pour les auteurs, ce sont les Etats ou les acteurs non étatiques (entreprises, ONG, associations et patronats, etc.) ou paraétatiques

⁸⁶ Voir la section suivante (2).

⁸⁷ Il est à noter que d'autres approches de la DE basés sur les acteurs impliqués peuvent être citées : Susane Strange(1991) ; Woolcock et Bayne(2011), Parreira (2005).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

(collectivités territoriales notamment)⁸⁸, et la nature différente des intérêts défendus par chacun d'eux dans leur pratique diplomatique qui distingue la DE du reste des actions diplomatiques entreprises par les autres acteurs de la mondialisation (voir le tableau 02):

Tableau 02 -.Les différents rôles de la diplomatie économique selon les acteurs impliqués

	Fonctions	Rôles
Acteurs étatiques	- Diplomatie économique - Diplomatie commerciale	- Diplomates économiques - Diplomates commerciaux
Acteurs non étatiques	- Diplomatie d'entreprise - Diplomatie des affaires - ONG nationales - ONG transnationales	- Diplomates d'entreprise - Diplomates d'affaires - Diplomates d'ONG nationales - Diplomates d'ONG transnationales

Source : Saner, R. y Yiu, L. D.P. (2001), cité par Raymond Saner, 2007.

1.1. 1. Diplomatie économique

Selon les deux auteurs, la DE comprend la tâche accomplie par les fonctionnaires des ministères chargés des relations avec les organisations économiques et commerciales multilatérales(MAE et ministères techniques), et celle des fonctionnaires chargés du suivi des politiques économiques et commerciales du pays.

1.1.2. Diplomatie commerciale

Celle-ci se centre autour d'une série d'activités à l'effet de promouvoir et de faciliter le commerce international (Kostecky et Naray, 2007, p.4). Les activités de soutien, qui comprennent le renseignement, le réseautage et les relations publiques, la négociation de contrats et la résolution de problèmes, facilitent l'apport d'activités principales telles que la promotion du commerce, la promotion des IDE, la coopération scientifique et technologique, la promotion du tourisme et la promotion du milieu national des affaires. Il est utile de noter que la diplomatie commerciale(DC) étant souvent considérée comme un sous ensemble de la DE. Ainsi, dans notre étude, la DC étant forcément considérée comme une composante pure de la DE, sans distinction aucune.

⁸⁸ Il est impératif d'admettre que ces entités ne peuvent pas, en tant que telles, nouer des relations économiques extérieures et mener des activités diplomatiques (Voir Kostecki, Naray, 2007). Ce qui a d'ailleurs amené Badel(2009, p.39) à privilégier l'expression d'action économique extérieure, c'est-à-dire, une expression moins connotée que celle de la politique économique extérieure(où l'Etat étant le seul et principal acteur)), qui ne fait pas a priori de cette action une politique publique.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

1.1.3. Diplomatie d'entreprise (*corporate diplomacy*)

Elle renferme principalement l'activité des cadres des entreprises multinationales en charge des relations extérieures, tant dans le travail qu'ils effectuent au siège social que dans les bureaux à l'étranger (des filiales). Ce type de diplomatie sera développé en détail ci-dessous.

1.1.4. Diplomatie des affaires : la diplomatie des affaires consiste en l'action menée par les entreprises devant les administrations publiques (nationales ou étrangères) et les organisations internationales et régionales dans le but d'influencer la législation spécifique (normes), les marchés publics, etc.

1.1.5. Diplomatie des ONG

La diplomatie des ONG nationales ou internationales sont généralement les différents réseaux connectés dans différents pays qui tentent de conditionner les décisions des gouvernements, des organisations multilatérales ou régionales et des entreprises multinationales.

Si nombreuse étaient-elles les différences existantes entre les différents acteurs de la DE, des points communs, cependant, existent entre les différents acteurs qui tâchent souvent à sauvegarder leur intérêts économique et de développement. Ces derniers recherchent souvent, au sens de Saner et Yiu (2003, p.20), à:

- formuler des stratégies d'influence politique, économique et sociale qui permettent de créer les conditions propices au développement de leurs intérêts économiques ;
- dialoguer avec les institutions internationales dotées de capacités normatives et décisionnelles en matière de commerce international et de régulation du système financier mondial (OMC, FMI, etc.) ;
- anticiper les conflits potentiels avec d'autres acteurs des relations économiques internationales (ONG, États, multinationales, etc.), afin de minimiser les risques politiques et économiques ;
- élaborer des stratégies de positionnement dans les instances multilatérales et les médias pour améliorer, voire préserver, l'image et la réputation du pays, de l'ONG ou de l'entreprise en question ;
- créer un capital social par le dialogue avec les acteurs qui risquent d'être affectés par le développement économique et la mondialisation ;

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

- préserver la légitimité et la crédibilité des acteurs aux yeux de l'opinion publique internationale et nationale, tels que les États et leurs opinions publiques respectives.

1.2. La diplomatie économique selon l'affiliation institutionnelle

Outre la différenciation de la DE des autres pratiques diplomatiques basées sur les acteurs impliqués, la DE peut aussi être classée en fonction de l'affiliation institutionnelle ou selon la forme de l'organisation (Sharov, 2018, p.74).

En effet, s'inscrivant dans le même sens que Saner et Yiu (2003), selon ce critère d'affiliation institutionnelle ; on peut distinguer les types de DE suivants:

1.2.1. La diplomatie officielle, la diplomatie qui est généralement menée par les organismes gouvernementaux, tout d'abord par le département diplomatique de l'État (ex.MAE). Bien que cette variété puisse également inclure la diplomatie départementale menée par d'autres agences gouvernementales (ministères de l'économie, des finances et la Banque centrale du pays), ce qui implique toutefois la nécessité d'une coordination claire et cohérente des actions et des objectifs des différentes institutions ;

1.2.2. la para-diplomatie, il est à noter que le néologisme « para diplomatie » apparaît dans la littérature scientifique au cours des années 1980. L'inventeur du concept, Panayotis Soldatos (1990, p.32), la définit comme « *la poursuite directe, à des degrés variables, d'activités internationales de la part d'un Etat fédéré* ». Les travaux de Duchacek (1990), repris par Balzacq et al (2018, p.59), épouse lui aussi ce concept qu'il trouve supérieur à son concept de **micro-diplomatie** puisqu'un sens péjoratif peut lui être attribué. Pour lui, l'ajout de « par » devant diplomatie exprime convenablement ce dont il s'agit, soit une politique internationale de la part d'un Etat fédéré, une politique internationale qui peut être parallèle, coordonnée ou complémentaire à celle de l'Etat central, mais qui peut également parfois entrer en conflit avec la politique internationale du pays. Le concept de para-diplomatie est contesté par plusieurs chercheurs. Certains préfèrent utiliser l'expression « **diplomatie régionale sub-étatique** » et d'autres privilégient l'expression « diplomatie à paliers multiples (**catalytique**) », au sens de Hoking(1993).

La para-diplomatie concerne les RI (externes, transnationales ou transfrontalières) des autorités sub-nationales (régionales ou locales), qui sont menées en parallèle et en complément d'actions similaires de l'autorité centrale (c'est à dire de diplomatie officielle).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Selon Brian Hocking (idem), le concept de para-diplomatie aurait été créé dans le but de renforcer la distinction entre le gouvernement national et les gouvernements des Etats fédérés.

1.2.3. La diplomatie des entreprises ou diplomatie stratégique ; il existe de multiples approches que la littérature économique et politique a faites d'un terme aussi apparemment diffus que celui de diplomatie d'entreprise.

Gomez (2014, p. 2) soutient que **la diplomatie stratégique** peut être définie comme étant « *la capacité politique ou relationnelle qu'une entité (entreprise, organisation, groupe d'entreprises) utilise pour mobiliser ses réseaux internes et externes dans le but de développer et sauvegarder ses actifs stratégiques* ». Elle permet, notamment, selon Attarça(2002) aux entreprises d'établir, de maintenir et d'approfondir des relations avec les responsables gouvernementaux étrangers, de jouer un rôle proactif et de tenter d'influencer les règles ou normes gouvernementales, et de déterminer comment répondre le plus efficacement possible aux attentes sociales, éthiques, environnementales des sociétés concernées. Il s'agit aussi « *d'anticiper et de gérer les problèmes, les conflits internationaux et les situations de crise, en organisant une communication adaptée et en mettant en place des activités et dispositifs* » (Wartick & Wood, 1998).

L'entreprise doit établir et maintenir des relations avec son environnement extérieur (Steger, 2002, p.6-7). Pour Alix (2014, p.112), analysant les travaux de Henisz (2014), la diplomatie d'entreprise est « *la capacité politique, relationnelle et sociale de l'entreprise, tournée prioritairement vers ses parties prenantes externes, afin de garantir sa performance économique sur le long terme* ». Une autre définition a été proposée par Wolters(2012, p.3-4), cité par Attarça(2019, p.95), qui conçoit la diplomatie d'entreprise comme étant « *l'établissement, par les dirigeants ou leur représentants, de relations durables et positives avec les gouvernements étrangers et les parties prenantes non gouvernementales(économiques et non économiques) dans le but de créer et de développer une légitimité(sauvegarde de l'image et de la réputation de l'entreprise) dans un environnement d'affaires international* ». Fondamentalement, la diplomatie d'entreprise permet de positionner l'entreprise autant dans les débats d'idées que dans les réalités politiques et économiques internationales et des marchés.

Il est important de mentionner que les principes de la diplomatie d'entreprise peuvent s'appliquer à tous types d'entreprises, qu'elles soient multinationales ou non, petites ou

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

grandes. Pour de nombreux auteurs, les entreprises ont aussi intégré des activités diplomatiques, en particulier avec l'implication de nouveaux professionnels, à savoir : les diplomates d'entreprise (Henisz, 2014), relais, facilitateurs (Saner et al., 2000), ou encore pivots (Dahan et al., 2014) entre l'entreprise et son environnement extérieur et les sociétés civiles. De sa part, Strange (2000) situe l'étude de la diplomatie des entreprises dans la discipline de l'EPI et analyse les relations entre entreprises et entre entreprises et gouvernements. Selon Strange (ibid), la diplomatie d'entreprise aura des traits différents :

- Si la relation est entre entreprises, la diplomatie d'entreprise inclurait des actions telles que des actions liées à la création de partenariats entre entreprises, d'alliances stratégiques, de joint-ventures. C'est dire, les différentes stratégies que les entreprises appliquent pour atteindre leurs objectifs sur les marchés étrangers.

- Si la relation s'établit entre les entreprises et le secteur public (national, étranger, organisations multilatérales), la diplomatie des entreprises consistera en des actions promues par les entreprises pour atteindre leurs objectifs, compte tenu d'un cadre réglementaire et de politiques sectorielles établies par les gouvernements, tant sur les marchés intérieurs que sur les marchés étrangers.

Toutefois, il est impératif de souligner que le but de notre thèse n'est aucunement d'étudier en profondeur la diplomatie d'entreprise (*corporate diplomacy*) : car, d'une part, il s'agira ici seulement de mettre en exergue son importance croissante en raison de la nature globale des entreprises qui ont besoin de ce type de stratégie, ainsi que de celles qui ne sont pas globales, à l'instar des petites et moyennes entreprises (PME) mais qui font face à des processus d'internationalisation dans lesquels la diplomatie d'entreprise devient une partie essentielle de la stratégie de positionnement à l'étranger ; et d'autre part, dans notre thèse, comme on le verra dans le septième chapitre, nous soutenons principalement une **diplomatie globale, multiple et intégrée (ou de positionnement)**, et de ce fait, la diplomatie d'entreprise en sera forcément une des principales composantes. Par ailleurs, l'étude de la relation entre la diplomatie d'entreprises et la DE est un domaine qui reste à étudier. En Algérie, les études académiques sur la diplomatie d'entreprises sont inexistantes.

1.2.4. La diplomatie publique, celle-ci est généralement menée par des représentants de la société civile. Bien entendu, ces types font référence à la DE au cas où les problèmes économiques pertinents font partie des problèmes qu'ils résolvent.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Cela va sans dire, **la communication⁸⁹ (diplomatique)** est un facteur très important dans les relations (économiques) internationales afin de transmettre une image positive aux partenaires économiques étrangers et de créer un climat de confiance. La stratégie de sortie de crise américaine en 2008, illustre bien l'importance de communiquer comme l'écrit Azuelos (2011, p.13) : « *fin 2008, pour rebondir, la DE américaine s'appuie en premier lieu sur une compagne de communication globale qui mobilise l'art du discours et de la mise en scène pour tenter de reconquérir les cœurs des partenaires étrangers des Etats unis et de les entrainer dans leur sillage* » ainsi sur le plan communication certains diplomates français mettent en avant le concept de diplomatie publique en vue d'atteindre des objectifs et des finalités économiques. Happmon (2013, p.32) définit la diplomatie publique comme une activité qui « *comprend l'ensemble des actions grâce auxquelles un gouvernement cherche à influencer sur l'opinion publique de telle sorte que celle-ci soutienne sa politique étrangère et ses intérêts nationaux. Elle diffère de la diplomatie traditionnelle en ce qu'elle s'adresse essentiellement, au delà des gouvernements, à des interlocuteurs non gouvernementaux, individus ou entités* ». Une diplomatie publique s'adresse à une cible plus large que les gouvernements en intégrant les autres acteurs économiques. Il s'agit de transmettre et de diffuser une image positive des produits, des entreprises, du modèle économique, des valeurs du pays représenté au sein du pays d'accréditation.

Un des leviers les plus performants de cette diplomatie **publique est le tourisme ou encore les liens culturels, religieux⁹⁰, humains ou historiques qui peuvent être exploitées** à des fins économiques en réactivant des nostalgies d'appartenance ou une proximité culturelle ou géographique, ou les partage des mêmes valeurs qui peuvent se traduire également par un rapprochement économique. Dans ce sens, **la diplomatie culturelle** constitue, elle aussi, aujourd'hui, un des attributs de la puissance des Etats et un pilier central de projection de leurs capacités d'influence, à l'échelle internationale. De par son histoire, à titre d'exemple, sa diversité culturelle et ses choix de société, l'Algérie dispose de plusieurs atouts pour faire de sa diplomatie culturelle un vecteur important de sa puissance attractive. A ce titre,

⁸⁹ Il convient de souligner qu'à nos jours, avec l'utilisation intensive des NTIC et les opportunités qu'elles offrent au domaine de la diplomatie, un nouvel aspect de diplomatie se développe et s'applique d'une manière très intensive au niveau surtout des MAE : la diplomatie numérique. Celle-ci a en effet contribué à la simplification du protocole diplomatique, à l'accélération et l'efficacité de la mise en œuvre des actions diplomatiques et à la réduction des coûts. De ce fait, la diplomatie d'aujourd'hui devient progressivement plus crédible et transparente (Balafouta, op.cit, p.43).

⁹⁰Le rôle de la Tidjania (dans le cas algérien) en Afrique subsaharienne (ASS), est un exemple significatif (voir la section 1, chapitre 6).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

plusieurs actions peuvent être menées par l'Algérie à savoir: la promotion de son héritage culturel et artistique, à travers des événements organisés en Algérie et à l'étranger et par le biais de la participation aux grandes manifestations et expositions internationale, etc. Sont autant d'instruments que l'Algérie gagnerait à déployer à l'encontre notamment de ses homologues africains si elle voudrait prendre position dans le continent.

Section 2 : La diplomatie économique selon ses finalités/intérêts et ses instruments d'opérationnalisation

Traditionnellement, la DE s'est surtout intéressée aux investissements étrangers privés, au commerce bilatéral, aux marchés de capitaux, au développement socio-économique, à la migration économique, aux droits des employeurs et aux questions environnementales ; mais dans le temps moderne, de nombreux autres domaines, tels que les questions de sécurité, les questions socialement inacceptables, à savoir : le commerce d'esclaves (Traite d'esclaves), l'esclavage, le trafic de drogues, la discrimination et le racisme(...), relèvent également de la DE (Chatterjee, 2020, p.104).

Après avoir examiné les typologies de la DE selon les acteurs impliqués et selon les formes institutionnelle et d'organisation, dans cette section, nous analyserons consécutivement les intérêts promus par la nouvelle DE, dans un premier lieu, et dans un deuxième lieu, nous mettons l'accent sur les sujets principaux de la DE, pour terminer ensuite par l'analyse des instruments d'opérationnalisation de la DE.

2.1. La diplomatie économique selon ses finalités et les intérêts promus (au plan fonctionnel)

L'économie est, comme a été déjà souligné dans le chapitre un, un élément d'importance du champ diplomatique, dont les États étaient et demeurent en grande partie, les principaux ordonnateurs. Un surcroît de visibilité de ce facteur « économie » procède des dernières évolutions des RI, *« en particulier, depuis la fin de la guerre froide et à un moment où nous assistons à l'émergence de nouvelles configurations économiques et géopolitiques »* (Chegrouche, 2012, p.2). Ceci dit, c'est par sa finalité économique qu'est définie la DE. Aussi, de toute évidence, *« le sens, les formes et les modalités de la DE varient d'un pays à l'autre en fonction du niveau de développement économique »* (Saner et Lichia, 2003, p.10).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

En ce sens, cette diplomatie impliquerait souvent l'utilisation des capacités d'influence politique et diplomatique des Etats en faveur de leurs intérêts économiques et commerciaux sur les marchés internationaux. Moons et Bergeijk(2013) considèrent, à ce titre, la DE comme étant un outil d'influence, la DE prendrait, de ce fait, une dimension plus importante dans les relations économiques internationales. Pas seulement, comme le souligne Revel (2011) *« l'influence va plus loin que le lobbying : elle repose sur des stratégies de relations et de conviction de long terme, de lancement d'idées, en amont de l'ouverture de discussions officielles et par ce que celles-ci ont été anticipées(ou délibérément voulues), reposant sur des alliances entre acteurs clés, de préférence de nature diverses »*. La DE a, ainsi, pour mission de diffuser l'influence du pays et de traduire cette influence en dividendes économiques. Elle joue un rôle primordiale dans la défense des intérêts économiques et commerciaux et devient un incontournable outil d'intelligence économique car elle permet de positionner et d'organiser un dispositif représentatif, le réseau diplomatique, en avant-garde à l'étranger comme un outil de veille stratégique.

Sur le plan multilatéral, la DE a un rôle d'influence supplémentaire à jouer *« à coté de la défense et de la promotion des produits et services, la compétition multilatérale des modèles, valeurs, standards et normes devient un objectif fort des diplomaties étatiques »* (Revel, op.cit, p.66); en effet, Revel aborde la question de la compétition de vision de monde qu'on trouve particulièrement dans la DE. Les Etats les plus puissants tentent d'influencer le cours des négociations internationales commerciales, climatiques, financières, en imposant leurs valeurs, standards et normes. On retrouve particulièrement la compétition des modèles au sein de l'OMC concernant les normes ; ou encore au sein des négociations environnementales où chaque pays essaie de défendre ses normes et de les imposer comme référence, telles que la question des seuils de pollution ou des quantités de carbone autorisées à émission dans le processus de négociation du protocole de Kyoto.

On peut affirmer que dans cette vision réaliste des RI c'est l'intérêt national⁹¹ qui fixe la mission de la DE qui consiste en la recherche et la défense des résultats économique et politiques. En effet, à titre d'exemple, la création de l'ancienne Communauté Economique Européenne(CEE) était initialement une construction économique qui avait ses mérites

⁹¹Selon beaucoup d'observateurs, si la notion d'intérêt national avait structuré de longue date l'action des Etats en matière de politique étrangère et servi de fondements à l'étude des RI, sa définition est toujours demeurée ambiguë.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

propres mais qui, à terme, envisageait des objectifs purement politiques et géostratégiques, à savoir : la consolidation de la paix, et l'organisation de l'Europe.

Guy Carron de La Carrière (1998, p.28), ancien directeur adjoint des relations économiques extérieures et ancien directeur du centre français de commerce extérieure, définit, dans ce sens, la DE comme étant « *la recherche d'objectifs économiques par de moyens diplomatiques, qu'ils s'appuient ou non sur des instruments économiques, pour y parvenir* ». Abondant dans le même sens, pour A. Kateb (2011, p.88), la DE ne serait « *qu'une manière pour un État de renforcer sa puissance face aux autres États, en se servant des moyens de l'économie : négociations commerciales internationales (de type GATT/OMC), mesures de soutien à l'expansion internationale des entreprises nationales, ou à l'inverse, mesures d'attraction des investissements étrangers sur le sol national* ». Ainsi, on peut affirmer que la réalisation d'intérêts politiques et économiques peut ne pas être le fruit du hasard. Parfois, les États utilisent des outils de nature économique qui vont à l'encontre de leurs intérêts économiques, même s'ils sont considérés comme utiles pour atteindre certains objectifs politiques et stratégiques. Les sanctions économiques (embargo) que l'UE a, sous l'influence des Etats unis, imposé au régime russe, en février 2022, pour arrêter sa guerre contre l'Ukraine, qui a réagi en coupant les exportations du gaz vers les pays du vieux continent, notamment de l'Europe de l'Est(et puis de l'Europe de l'Ouest : l'Allemagne et la France) est une parfaite illustration. Le prix du gaz et l'économie européenne furent fortement affectés par la tension géopolitique entraînée par les sanctions économiques.

2.2. La diplomatie économique par ses sujets (missions)

Après avoir distingué entre les différents intérêts potentiels promus ou défendus par la DE, nous mettons en exergue dans ce qui suit, les principales missions (sujets) de la DE et ce tout en mettant au cœur de l'analyse l'ampleur ou le niveau de problèmes économiques à résoudre.

La DE est, selon Bayne et Woolcock (2016, p.2-3), la « *gestion des questions économiques et commerciales internationales* ». Dans un sens large, Odell.J (2000, p.11) définit la négociation économique internationale par les sujets qu'elle traite : « *les politiques relatives à la production et à la circulation des biens et des services, aux investissements (y compris l'aide publique au développement, l'argent, l'information et le cadre réglementaire dans lequel ces activités sont menées)* ».

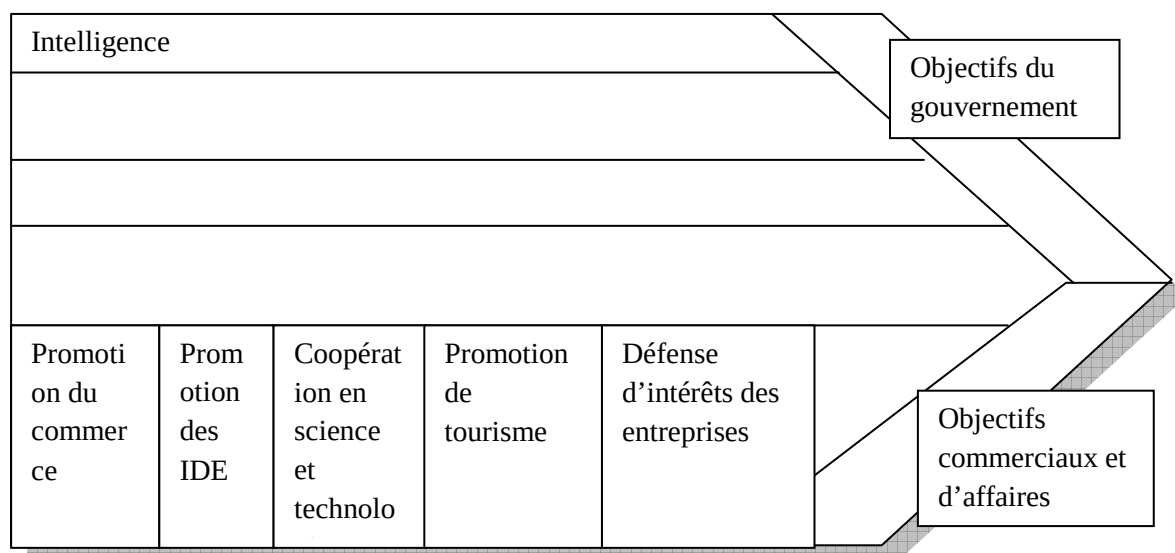
Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Globalement, d'après les nombreuses définitions susmentionnées du concept de DE, il est à admettre que les sujets de la DE peuvent être dans les domaines du commerce, des finances, de l'énergie et les questions de développement durable. Ainsi, dans ce sens, Kishan (2000 ; 2007), distingue quatre piliers sur lesquels repose le travail de la DE à savoir:

- 1) La promotion du commerce, en accordant une attention particulière aux exportations par rapport aux importations ;
- 2) La promotion des investissements, en particulier l'attraction des IDE (entrants ou sortants) dans le pays en question ;
- 3) L'attraction de la technologie qui, faut-il le rappeler, souvent liée à la nature des IDE reçus que des produits importés;
- 4) La gestion de l'aide au développement, qui revêt notamment une importance capitale pour les pays en développement qui en bénéficient et pour les pays développés qui sont les principaux donateurs.

Partant des développements ci-dessus et en se basant sur les travaux de Kostecki et Naray (2007), les sujets et missions de la DE et de la DC peuvent être schématisé comme suit (figure 03):

Figure 03-. Chaîne de valeur de la diplomatie économique et commerciale



Source: Conçu et traduit par nos soins d'après Kostecki & Naray, 2007, p.08.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Comme le montre la figure 03, la DC, comme sous composante de la DE, est une activité purement créatrice de valeur. Par valeur, on entend, pour paraphraser, Porter (1980) « la combinaison utilitaire des avantages offerts aux bénéficiaires moins le coût de ces avantages pour les entreprises et les gouvernements ». Les services de la DC peuvent donc être présentés comme une chaîne de valeur désagrégée en activités stratégiquement pertinentes. Kostecki et Naray (2007, p.07) distingue deux types d'activités: **a) les activités primaires** (liées au commerce et aux IDE, à la recherche et à la technologie, au tourisme et à la défense des intérêts des entreprises) et **b) les activités de soutien** qui fournissent les éléments nécessaires à la réalisation des activités primaires (renseignement, mise en réseau⁹², participation aux campagnes d'image « made in », soutien aux négociations commerciales, mise en œuvre des contacts et résolution des problèmes).

Les activités primaires de la DC sont essentiellement liées au marketing. La promotion commerciale couvre des tâches telles que la participation à des foires commerciales, des expositions, des missions commerciales, des conférences ou des séminaires et des campagnes de promotion du « made in ». La DC s'intéresse aussi à la promotion du tourisme et d'autres services tels que la banque ou l'éducation. Ce faisant, ils coopèrent souvent avec les chambres de commerce bilatérales et les organes de promotion de l'investissement et des exportations.

L'attraction des IDE est une activité croissante car ils stimulent la croissance économique du pays d'origine et l'emploi dans des secteurs ou des régions prioritaires, et complètent la coopération scientifique. La principale activité de soutien de la DC est le renseignement, qui comprend la recherche d'informations et le traitement des demandes commerciales des entreprises du pays d'origine et du pays d'accueil. Les renseignements fournis par les diplomates commerciaux concernent le plus souvent des rapports sur les opportunités résultant d'appels d'offres, de projets de développement ou des besoins des principaux clients industriels, des informations sur les changements de réglementation affectant les exportateurs, etc. Il faudra souligner que l'ambassadeur reçoit toutes les informations et décide avec qui les partager. Le personnel de l'ambassade distribue ensuite l'information (Kostecki et Naray, 2007, p.09).

⁹²Le réseautage est nécessaire pour mettre en relation les jeunes entrepreneurs avec des entreprises de haute technologie et avec d'autres partenaires. En effet, c'est là où l'ambassadeur pourrait jouer son rôle par excellence, en se mettant en contact avec les chefs des grandes entreprises et en participant à des forums d'affaires dans le pays d'accueil.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

C'est dire, la DE touche-t-elle à des domaines aussi divers et variés en utilisant souvent comme outils : les relations, l'influence et la négociation (De La Carrière, 1998 ; Kessler, 1999; Badel, 2009, 2018; Bayne et Woolcock, 2007, Hocking, 2017).

Dans un monde en mutations et de concurrence accrue, la DE étant devenue un incontournable instrument de développement international et d'influence à la disposition des Etats, des entreprises et des autres acteurs de la mondialisation. Chaque pays emploie la DE pour répondre à des objectifs bien précis et spécifiques. La DE a la vertu de favoriser les échanges bilatéraux et multilatéraux et d'accompagner les opérateurs économiques nationaux à l'international. La DE aura, à juste titre, si l'on utilise le jargon de la sociologie économique⁹³, pour objet de cibler les inefficacités et les défaillances, qui seraient dues souvent aux barrières commerciales⁹⁴ formelles et informelles (institutionnelles, culturelles⁹⁵ etc.), qui entravent le commerce et l'investissement (IDE entrant ou sortant). Il est en effet utile de noter que, ces deux dernières décennies, l'influence de la politique sur le commerce international gagne de plus en plus l'acceptation dans les sciences économiques. Beaucoup d'études ont souligné la pertinence des relations politiques ou diplomatiques en facilitant le commerce et l'investissement (Rose, 2007 ; Yakop et Van Bergeijk, 2011; Bergeijk et al, 2016). Par ailleurs, outre la caractéristique de promotion du commerce et de l'investissement international (Lee et Hudson, 2004; Saner et Yiu, 2003); la DE garantit aussi les droits de propriété, le développement de la Recherche et Développement(R&D) et la stabilité des relations économiques ; l'influence de l'élaboration des politiques nationales étrangères en faveur des entreprises étrangères (Bergeijk et al., 2011; Saner et Yiu, 2003) ; enfin, elle travaille à maintenir un environnement économique favorable(le *branding* des pays), à infléchir les règles internationales⁹⁶ dans le sens des intérêts domestiques et la gestion de l'aide internationale pour le développement.

⁹³ Apparue au tournant des XIX e et XXe siècles. Parmi ses fondateurs Durkheim, Pareto, Weber). Il faut noter que la sociologie économie vient selon Pareto à complexifier l'approche économique(économie politique) en y ajoutant les dimensions caractéristiques de social ; et avec Durkheim, elle est envisagée comme le moyen de remplacer l'Economie politique jugée scientifiquement inadéquat ; enfin avec Weber et Schumpeter, elle a vocation de compléter l'économie politique en offrant le moyen de prendre en compte l'histoire (Steiner, 1999, p.9).

⁹⁴ Voir Robin Visser, 2017.

⁹⁵ La DE est de plus en plus reconnue comme un instrument de lutte contre ces obstacles intangibles au commerce (Bergeijk, 2009, Yakop et van Bergeijk, 2011).

⁹⁶ C'est à dire la capacité des acteurs consiste à influencer la production normative, pourquoi ? Car elle conditionne largement la réussite de certains et l'échec des autres (Delbecque, 2017 ; Revel, 2012, 2007, 2006).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

S'il est, aujourd'hui, admis que la DE est devenue une arme⁹⁷ efficace dont se servent les pays, pour préserver et conquérir de nouveaux marchés et améliorer leur position dans les relations économiques internationales, « *il n'en reste pas moins, ceci passe nécessairement par la maîtrise de l'information économique* » (Harbulot, 1992). Aussi, doit-elle pour cela, impérativement être liée à une politique d'intelligence économique et stratégique⁹⁸. Car pour coopérer avec son concurrent potentiel – ce qu'on entend communément par coopération – le connaître serait impératif.

Dans cette optique, la maîtrise de l'information constitue un enjeu majeur pour les opérateurs économiques nationaux désirant profiter des opportunités offertes par la multitude d'accords commerciaux, de libre échange et de coopération signés afin d'adapter leurs produits et proposer des services personnalisés à leurs clients.

On peut somme toute affirmer que dans tous les domaines de la DE, les principaux objets (sujets) de la DE sont : le commerce international, l'investissement international, attraction et encouragement de transfert de technologies; la protection de la propriété intellectuelle ; l'établissement des coopérations de long terme en sciences et la R&D; la migration, la fiscalité⁹⁹, et beaucoup d'autres sujets qui sont notamment cités dans la convention de Vienne 1961¹⁰⁰. Généralement, sont autant de sujets qui se reflètent dans les trois fondamentaux du cadre contractuel et juridique des relations économiques extérieures : les accords de coopération économique et technique, les accords sur l'assistance mutuelle, la protection des investissements et les accords visant à éviter la double imposition etc.

Globalement, de ce qui précède, on peut aussi classer la DE en fonction des domaines **d'activité économique (sujet) qu'elle sert**. Une classification qui est, à notre sens, la plus courante. En effet, si l'on remontait dans l'histoire, comme il sera décrit dans le troisième chapitre, la DC est le premier type de DE. En fait, les accords commerciaux sont devenus le

⁹⁷ Pour De La Carrière(1998, p.23) « *l'arme économique de la diplomatie est l'utilisation par un gouvernement des ses moyens d'intervention économique pour parvenir à ses fins. Il peut s'agir d'une faveur, d'une aide financière, d'un privilège ou d'une sanction* ».

⁹⁸ L'IE est « l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation de l'information utile aux acteurs économiques » (Martre, 1994 p.16).

⁹⁹ La guerre commerciale sino-américaine actuelle qui concerne principalement les droits de douane et taxe serait un exemple vivant de l'importance de la DE.

¹⁰⁰ Pour plus voir la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, les Nations Unies, Recueil des Traités, vol, 500p. La convention de Vienne est un traité international réglant les rapports diplomatiques entre Etats, l'immunité du personnel diplomatique et l'inviolabilité des ambassades (adopté le 18/4/1961 et entrée en vigueur en 24/4/1964).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

premier objet, purement économique, de la diplomatie dont la croissance en valeur a progressivement donné naissance à un domaine distinct de la DE. Le deuxième type de diplomatie, purement économique, qui a suivi la DC est **la diplomatie financière**, dont l'objet est les relations financières extérieures (contraction ou règlement de dette, investissement ou fiscalité). La diplomatie financière navigue à travers les ministères des finances et les banques centrales, reliant directement les décideurs qui déterminent les opérations fiscales, la gestion des réserves et l'émission de titres de créance (Babb, 2012). Lee et Hocking (2010, p.1216) ont aussi souligné que la diplomatie financière est devenue un outil essentiel dans le monde globalisé et cela est démontré par les événements de la crise financière de 2008 et par notamment la crise grecque 2007. Alors que les grandes banques internationales et divers acteurs non étatiques jouent un rôle central dans la diplomatie financière, la présence du G7, du G8 et de la Banque mondiale souligne que la diplomatie financière est encore quelque peu centrée sur les États (Berridge, 2015).

Par ailleurs, d'autres diplomaties peuvent être citées où la dimension économique est fortement présente. Il est le cas notamment de **la diplomatie énergétique** utilisée pour coordonner les problèmes internationaux de production, de transport et d'utilisation des ressources énergétiques. L'exemple des négociations entre pays OPEP et Non-OPEP, à Alger en 2017, en vue de réduire l'offre du pétrole sur le marché international, est éloquent. La **diplomatie environnementale** est étroitement liée à cette question qui traite de la protection de l'environnement, du changement climatique et de la réduction de ses effets négatifs¹⁰¹. Le changement climatique et les conditions environnementales ont un impact direct sur les rendements agricoles qui en affectant la sécurité alimentaire du pays, sont au centre de la **diplomatie alimentaire**. Selon de nombreux observateurs des sous-types de DE, même dans le cadre de relations interétatiques, peuvent être aussi distinguées dans certains domaines de la DE tels: **l'aviation, l'Arctique, l'armée, l'humanitaire, sport, l'espace, la marine, le transport**, etc. Sont autant de problèmes de la vie socio-économique.

¹⁰¹ D'où l'appel de certaines voix à la promotion d'un comportement responsable des entreprises au moyen d'outils de DE. A l'instar de la table ronde des décideurs politiques qui s'est tenue le 28 juin 2017 dans le cadre du forum mondial de l'OCDE sur le comportement responsable des entreprises, en jetant les bases d'une réflexion et d'une discussion sur la façon dont les normes de comportement responsable des entreprises peuvent être intégrés à la diplomatie économique. Elle reconnaît le rôle d'inclure ce genre d'attentes dans les instruments économiques internationaux tels que les accords commerciaux et d'investissement, les accords de crédit à l'exportation et à l'aide publique au développement (OCDE report, 2017, consulté le 14/08/2019).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

S'agissant de **l'ampleur et du niveau des problèmes** résolus par les moyens diplomatiques, on peut distinguer entre deux types de DE, à savoir : la diplomatie macroéconomique et la diplomatie microéconomique. On entend en effet par le premier type une **diplomatie de négociation**, alors que par la deuxième une **diplomatie d'appui et de promotion des échanges commerciaux** (De la Carrière, 1998, pp.188-191). En d'autres termes, la diplomatie macroéconomique se concentre sur les relations économiques mondiales et interétatiques, tandis que la diplomatie micro-économique concerne pratiquement l'activité économique extérieure des différentes industries ou entités économiques. Ainsi, il convient de dire que la diplomatie macroéconomique relève des intérêts publics et collectifs, tandis que la diplomatie microéconomique se concentre sur la défense des intérêts des entreprises, des groupes d'entreprises et des individus. En outre, du fait de l'interaction dans la pratique entre les deux domaines de responsabilité, on parle parfois de **diplomatie méso-économique** qui « *peut être comprise comme une approche globale pour résoudre les problèmes à tous les niveaux d'interaction, tant au niveau interétatique qu'interrégional ou inter-entreprise* » (Sharov, 2018, p.74).

2.3. Des instruments, des mécanismes d'opérationnalisation de la diplomatie économique (niveau pratique)

Une fois que les intérêts/sujets ainsi que les missions de la DE ont été analysés, se pose désormais la question de concrétisation des objectifs de la DE et de sa mise en œuvre (le comment) de concept. Autrement dit, quels sont les instruments ou les mécanismes de la DE ? Dans ce qui suit nous énumérons d'abord les différents instruments et mécanismes de la DE, et ensuite nous donnerons des exemples d'illustration de la mise en pratique de la DE.

2.3.1. Des instruments et des mécanismes de la diplomatie économique

Au niveau pratique, la DE peut se dérouler de plusieurs façons et dans de multiples occasions, comme lors des visites d'Etat (entre chefs d'Etat) ou des visites officielles(entre chefs d'Etat ou entre chefs de gouvernements ou membres de l'exécutif), des sommets et conférences, des rencontres et forums des sociétés civiles (diaspora, associations...) et des acteurs économiques, les commissions mixtes, des accords bilatéraux et multilatéraux et enfin des rencontres tenues par les institutions internationales et/ou régionales.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

La DE peut, également, s'exercer, comme on l'a vu dans la partie qui porte sur la DE par ses acteurs, au titre de la diplomatie sub-étatique (entre les collectivités locales) ou au titre de la coopération décentralisée au sens français ; et en s'appuyant entre autres sur autant de moyens et organismes de soutien à l'investissement et à l'exportation, à l'instar des crédits à l'exportation et l'importation, les missions commerciales (visites à l'étranger de fonctionnaires et d'entreprises organisée par l'Etat dans le but d'explorer les opportunités commerciales internationales), les différents organes de promotion, les garanties d'investissements et les différents prêts, directs ou indirect.

Bénéficiant, généralement, d'un soutien officiel, ces instruments de financement constituent une source importante de financement et d'assurance, notamment en ce qui concerne le financement de projets de grande envergure qui peuvent porteurs et rentables et comporter d'importes externalités positives (création d'emplois, croissance...). Il est important de souligner que les organes de soutien et de crédits à l'exportation peuvent être, selon les pays, des institutions gouvernementales ou des entreprises privées opérant pour le compte de gouvernements (OCDE, 2017, pp.3-4)¹⁰².

2.3.2. De la mise en œuvre de la diplomatie économique

En se référant aux travaux de Rana et Chatterjee (2011, pp3-25) et de nombreux auteurs, entre autres, ayant étudié le rôle des différents instruments de la DE concernés par les affaires et le commerce, l'on peut en distinguer huit initiatives dans le cadre de la promotion des activités économiques (commerce et investissement):

a) Informer les entreprises (associations) de pays d'origine sur les conditions économiques de base dans le pays cible.

A titre d'exemple, le *UK Trade and Investment*¹⁰³ publie chaque année des rapports produits par chaque ambassade avec une vue d'ensemble des conditions économiques et des opportunités d'investissement des pays: le rapport de l'organisme sur l'Afghanistan décrit ainsi les avantages de faire des affaires en Afghanistan comme étant des entreprises locales

¹⁰² <https://www.oecd.org/daf/inv/mne/Responsible-business-conduct-and-economic-diplomacy-tools.pdf> (consulté le 28/02/2020).

¹⁰³ UK Trade & Investment est l'agence gouvernementale britannique qui aide et conseille les entreprises étrangères à s'implanter au Royaume-Uni et à y développer rapidement leurs activités. Il soutient également les entreprises britanniques qui exportent et investissent dans le monde entier (voir <https://www.gov.uk/government/organisations/uk-trade-investment>).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

hautement compétentes, capables de s'adapter, d'entreprendre et qui ont survécu à des temps difficiles, une classe moyenne croissante et un potentiel important pour l'exploration minière, pétrolière (Rana et Chatterjee, 2011, p.12).

b) Le travail consulaire et des ambassades

Il est à noter que le travail consulaire et des ambassadeurs des différents pays développés ou des PED, assistent fréquemment à des forums d'affaires bilatéraux ou multilatéraux pour collecter les informations nécessaires sur le pays d'accueil et leur acteurs économiques (climat d'affaires, concurrence, culture etc.).

c) Analyse des marchés potentiels pour le pays d'origine

C'est ce qu'on peut observer, en effet, dans le commerce et l'investissement au RU, qui encourage la gouvernance électronique par la création du site *Web Open to Export* (2016)¹⁰⁴. Ce site informe et conseille, souvent et à temps, les entreprises anglaises sur les nouvelles opportunités et conditions dans les marchés étrangers, les marchés émergents, en particulier.

d) Etablissement de contacts avec les importateurs des produits ou des services sélectionnés et les sensibiliser à ce que le pays d'origine pourrait offrir.

Il est courant que des ambassadeurs organisent des événements d'affaires (foires, conférences...) s'étalant sur quelques jours pour donner un aperçu sur un secteur de production et des possibilités d'exportation d'un certain produit dans lequel leurs pays excellent plus. A ce titre, les associations d'exportation ou patronats de secteur en question sont le plus souvent invités pour coordonner et organiser les réunions avec leur homologues étrangers (directeurs, vendeurs, distributeurs, etc.) (Rana et Chatterjee, op.cit, p.14).

e) La construction de la crédibilité par la participation des exportateurs et des fabricants nationaux à des **foires commerciales** dans le pays cible.

f) Donner des occasions à un exportateur d'organiser une petite exposition acheteur-vendeur dans les locaux de l'ambassade ou du consulat, si nécessaire, en facturant à l'exportateur toute dépense directe supplémentaire à cette fin. Ainsi, l'Ambassade de Finlande, à titre d'exemple, dispose d'une société de conseil, Finpro UK-Benelux, dont l'objectif principal est de soutenir l'internationalisation des entreprises finlandaises tout en cherchant à

¹⁰⁴ <https://opentoexport.com/>(consulté le 16/08/2019).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

minimiser les risques encourus (risque de paiement, assurance à l'export, etc.) (Ministry of Foreign Affairs, 2016)¹⁰⁵.

g) Les visites des délégations d'entreprises (corporate diplomacy) sont une méthode clé pour la promotion des exportations et la mobilisation des IDE.

h) Dans une relation bilatérale, chaque pays s'occupe de sa propre promotion des exportations. La Rose (2005) observe que les services étrangers se présentent de plus en plus comme des agents de promotion des exportations.

i) De la diplomatie des contrats

L'émergence de la diplomatie des contrats¹⁰⁶ comme un type de DE n'est qu'un signe que l'économie s'impose comme un champ majeur de l'activité diplomatique. Rares sont aujourd'hui les visites officielles de Chefs d'Etats qui n'intègrent pas dans leurs délégations dirigeantes de grandes entreprises, représentants du secteur privé, entrepreneurs et divers chargés d'affaires (Dafir, 2014, p.4). Quoi qu'elle soit considérée comme une forme de la DE visant à garantir aux entreprises publiques ou privées des marchés ou des grands contrats sans passer par des appels d'offres, elle n'existe pas, ni une définition précise de concept, ni encore moins de travaux académiques qui la traitent. Globalement, la finalité de cette diplomatie est l'appui aux entreprises et la défense des produits nationaux. Elle est mise en œuvre par une intervention directe du Chef d'Etat ou un de ses conseillers ou lors d'une visite officielle intégrant des entrepreneurs et Chefs d'entreprises. Selon Pedemas (2000), l'enjeu est très important, nous parlons généralement de contrats de milliards de dollars pour des durées assez longues. D'ailleurs, il est évident que pour les contrats financièrement importants (avions, TGV, etc.), les considérations politiques rentrent souvent en compte dans l'issue du choix de façon décisive. La France a, à titre d'exemple, signé en juin 2015, plus 10, 03 milliards de Dollars de contrats avec l'Arabie Saoudite, n'était ce que suite à la simple visite d'Etat de F. Hollande dans le Golfe. La France en s'appuyant sur une diplomatie de contrats forte et active, a raflé plusieurs contrats: Airbus Hélicoptères annonçait la vente de 23 appareils à l'Arabie saoudite pour 500 millions d'euros, de son côté, la compagnie aérienne Saudi Arabian a commandé 50 Airbus A330 et A320 pour un montant catalogue d'environ 7

¹⁰⁵ <https://um.fi/publications>(consulté le 14/03/2020).

¹⁰⁶ Pour plus voir le chef d'œuvre de (Badel L, 2010, 512p).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

milliards d'euros. En matière d'armements, Rafale vend au Qatar et à l'Egypte, 24 hélicoptères Caracal et des patrouilleurs et des hélicoptères de type Puma à Ryad (Le Parisien, 2015)¹⁰⁷.

Compte tenu de la multiplicité des approches en DE et du rôle des représentations diplomatiques dans la promotion du commerce et d'investissement, il est impératif de savoir si les missions des différentes représentations diplomatiques sont efficaces. Dans ce sens, des recherches ont été menées par Rose (2007), Yakop et Bergeijk (op.cit), Hogan et al (1991) et ayant montré que le recours à la DE par le biais des missions diplomatiques est plus qu'une réussite. Cependant, c'est une étude de Ruël et Zuidemawho (2012) qui suggère que la promotion des affaires et du commerce ne peut réussir qu'en reconnaissant que les réseaux d'affaires sont la ressource la plus importante; la création et la gestion de vastes réseaux d'affaires ne sont efficaces que lorsqu'une ambassade est présente dans le pays d'accueil; une vaste expérience des affaires n'équivaut pas nécessairement à la pratique d'une bonne DE, même si un bon diplomate doit être quelque peu lingual (maîtrise de langue) en affaires.

En fait, les entreprises étrangères se préoccupent davantage de traiter avec des diplomates qui ont plus de connaissances politiques que d'expertise en affaires; et enfin, plus un pays est perçu négativement par les entreprises étrangères, plus le besoin de DE est grand (ibid). A ce titre, le brulot écrit récemment par Luc Callebat(2021), un ancien DG de Lafarge Algérie, est un exemple significatif, d'autant plus qu'il est resté sans réaction des autorités algériennes devant les accusations graves qu'ils portent, ce qui laisse libre cours à toutes les spéculations sur la véracité de ses récits. Globalement, le modèle de gouvernance économique algérien (manque de transparence, bureaucratie)¹⁰⁸ étant souvent pointé du doigt par les investisseurs étrangers, entreprises ou Etats, soit-il.

¹⁰⁷ La France signe avec l'Arabie saoudite pour 10,3 milliards d'euros de contrats, le Parisien de 24 juin, 2015. <https://www.leparisien.fr/economie/rencontre-franco-saoudienne-paris-espere-des-contrats-juteux-24-06-2015-4889365.php>

¹⁰⁸ Pour plus sur les problèmes de DE algérienne Voir chapitre 5.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Section 3 : La négociation internationale et la prise de décision en diplomatie économique

Les théories réalistes et ricardienne de l'avantage comparatif ont fait objet de critique par de nombreux protagonistes de la nouvelle DE qui s'intéresse à l'interaction entre les facteurs nationaux et internationaux et entre les préoccupations économiques et politiques (voir chapitre1). En effet, de telles théories font souvent des simplifications importantes et se basent fondamentalement sur l'approche « stato-centrée » (Devin, 2001): l'Etat étant un acteur unitaire et prédominant (y compris les organismes internationaux). Or, la DE est, comme a été déjà souligné, un phénomène complexe et multidisciplinaire évoluant selon son contexte et impliquant de nombreux acteurs.

Cette section expose d'abord l'approche de jeux à deux niveaux du Putnam(1988), ensuite, l'approche de prise de décision par les acteurs impliqués, enfin l'approche de la dialectique dimension nationale/internationale et celle de la DE « intermestic » d'Azuelus (2011).

3.1. L'approche Two-Level Games (jeux à deux niveaux) du Putnam(1988)

Le travail diplomatique est aujourd'hui fragmenté et repose sur la participation simultanée de multiples acteurs en subissant l'influence d'autant de variables et qui requiert, pour être appréhendée, une démarche multidisciplinaire comme le soutiennent de nombreux spécialistes en la diplomatie. Dans cette même direction, Putnam (1988) a proposé une solution permettant de concilier deux niveaux à la fois : les *Two-Level Games* (jeux à deux niveaux). Selon l'auteur, le responsable de la prise de décision est placé entre deux échiquiers, l'un composé de tous les constituants de la scène politique interne, l'autre de toutes les données de la négociation internationale. Chaque fois que la situation évolue sur le second échiquier, il doit aller négocier sur le premier, puis revenir poursuivre la négociation avec une donne légèrement modifiée sur le second, et ainsi de suite. Ainsi, Smouts (1999 ; pp.5-16) postule qu' « aucune négociation internationale ne peut aboutir à un résultat tangible s'il n'y a pas dans le pays une coalition suffisante pour accepter la décision et permettre son application ».

3.2. L'approche de prise de décision par les acteurs impliqués

En analysant les travaux menés par Putman (1988), Woolcock (2011, pp.1-16) ajoute par ailleurs un élément nouveau à l'étude de la DE : la recherche sur les processus de décision et de négociation menés par les acteurs impliqués. Il convient de noter qu'avant lui, Guy De La

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Carrière(1998) a développé une nouvelle approche et a proposé des pistes de développement de la théorie classique pour prendre en considération la complexité des acteurs impliqués et les différents modèles poursuivis par les Etats.

Il est important de mentionner que dans un monde d'interdépendances croissantes, la frontière entre les décisions de politique économique nationales et internationales s'estompe lorsqu'elle ne cesse d'exister. Dans ce sens, la DE n'est pas une question qui affecte exclusivement les relations économiques internationales, mais qui a un impact global sur la politique intérieure, puisque le pays en question opère dans un monde ouvert et interdépendant dans lequel les décisions de politique économique nationale affectent l'ensemble du système économique mondial et vice versa.

3.3. La dialectique dimension nationale/internationale, impact sur la diplomatie économique

Parmi les effets potentiels que cette dialectique, entre la dimension nationale et la dimension internationale, peut avoir sur la DE, on peut citer :

3.3.1. La prise de décision devient complexe : l'action étrangère de l'État n'est plus monopolisée par le MAE; au contraire, une multiplicité d'acteurs institutionnels et non institutionnels sont apparus au niveau national avec lesquels partage, quand ils ne se trouvent pas en concurrence, les actions (économiques) extérieures. Par conséquent, l'un des principaux objectifs de la DE sera la manière dont les différents acteurs impliqués dans la prise de décision et la négociation parviendront à une position commune sur les objectifs à atteindre et les marges avec lesquelles négocier (Bayne et Woolcock, 2011, pp.2-21).

3.3.2. La disparition de la ligne qui séparait l'action nationale de l'action internationale pose le dilemme de savoir quelle action diplomatique est la plus efficace pour gouverner la mondialisation (Bayne et Woolcok, 2011, p.9). En effet, alors que la politique continue d'articuler ses objectifs et ses préférences au niveau de l'Etat, les gouvernements parviennent à des accords stables au niveau international qui risquent de faire naufrage s'ils ne parviennent pas à être soutenus et légitimé dans leur pays d'origine. Ainsi, les accords internationaux signés perdent leur légitimité lorsque les objectifs politiques nationaux sont modifiés et que ceux-ci ne se traduisent pas par des modifications des accords signés précédemment au niveau international. Dans ces circonstances, la coopération volontaire entre pays acquiert de la valeur plutôt que des accords formels et stables entre pays. L'accord d'association paraphé

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

entre l'Algérie et l'UE, est concluant. Cet accord servirait toujours les intérêts des pays européens au détriment de ceux de l'Algérie, comme en témoignerait vivement, la nature bidirectionnelle des échanges commerciaux entre les deux partenaires, développée dans le sixième chapitre.

3.3.3. Autres effets de la dialectique dimension nationale/internationale sur la diplomatie économique

En sus des effets cités précédemment, Woolcock et Bayne (2011) incorporent également deux autres nouvelles sources de tensions dialectiques dans l'analyse de la DE, à savoir:

a) Transfert de pouvoir aux nouveaux acteurs : il serait utile de souligner qu'au cours des deux dernières décennies, de nombreux gouvernements ont transféré une grande partie de leur pouvoir aux acteurs économiques non étatiques. En effet, pour promouvoir le commerce international, les États ont pris un ensemble de mesure à savoir : démantèlement de leurs barrières tarifaires, privatisation des entreprises publiques et la réduction de leur réglementation dans le domaine économique. Or que ce transfert de pouvoir affecterait forcément la DE qui pour atteindre ses objectifs économiques et financiers devrait créer des formules de coopération entre les différents acteurs qui s'y impliquent.

b) Interrelations entre l'économie et le politique dans la prise de décision : Souvent, les Etats s'efforcent d'adapter les objectifs économiques internationaux à leurs objectifs politiques internationaux. Dans ce cas, le plan Marshall de relance économique (17milliards de dollars) pour l'Europe après le deuxième conflit mondial, en est une parfaite illustration. L'objectif de ce plan est purement politique : la recherche de la stabilité et la paix. Les gouvernements tentent souvent de combiner les deux objectifs politique et économique en usant toute sorte d'instruments, coercitifs ou non, fussent-ils, à savoir: blocus, embargo, etc.

3.4. La diplomate économique « intermestic » d'Azuelus (2011)

Dans la lignée des travaux de Woolcock et Bayne (2011), l'auteur américaine, Martine Azuelus (2011, p.3), considère la diplomatie comme une activité « *intermestic* » c'est-à-dire une activité à l'international qui répond à la fois à des enjeux internationaux et nationaux. En effet, dans cette optique, sur le plan international, la diplomatie doit défendre les intérêts du pays au sein de l'environnement instable international, c'est surtout le cas des négociations multilatérales (OMC, ONUDI etc.) pour affirmer la place et l'influence du pays dans le concert des nations. Quand aux enjeux nationaux, il s'agit, au sens de l'auteur, des dividendes

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

de toute action diplomatique sur le plan de politique économique ou social en interne. Appliqué au plan économique, ces dividendes peuvent se traduire par l'attraction des IDE ou la conquête de nouveaux marchés étrangers suite à un accompagnement actif des entreprises dans leur positionnement international qui peuvent se traduire par la création d'emploi, le soutien à la croissance qui sont autant d'enjeux sur le plan interne par rapport au bilan économique et politique d'un gouvernement.

En sus de ce qui a été dit, sur le plan multilatéral, l'alignement entre les intérêts nationaux et les négociations multilatérales s'inspire de la théorie des jeux à deux niveaux de Putnam (1988), qui permet de comprendre les impératifs simultanés du jeu politique domestique et international, par le biais de la connaissance des contraintes, lignes rouges des acteurs au niveau domestique qui définissent la marge de manœuvre des négociateurs au niveau international. Ainsi, dans le cas des grandes questions internationales, il s'agit forcément d'avoir une compréhension fine des flexibilités de chaque pays, mais aussi des critères de succès de la négociation pour chaque pays afin de s'assurer que chacun puisse contribuer positivement à l'évolution de l'économie-monde. Toujours est-il que la DE est un vaste concept et difficile à cerner et concerne la prise de décision (*decision-making*) et la négociation à plusieurs niveaux : bilatéral, régional, multilatéral et plurilatéral, « *il y a une interaction complexe à travers les différents niveaux* » (Bayne et Woolcock, 2011). Il est important de souligner que la littérature économique sur le sujet est riche et abondante (pour ne citer les travaux de Bhagwati et Panagariya, 1996; Baldwin, 2006 ; etc.) et donne des exemples d'interactions aussi complexes entre les rôles de libéralisation du commerce, du régionalisme et du multilatéralisme.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Section 4 : la mondialisation, nouveaux enjeux et stratégies géoéconomiques des Etats

Le phénomène de la mondialisation n'a pas seulement amené de nouveaux acteurs, comme déjà développé, elle a également introduit de nouveaux enjeux (problèmes) dans les relations interétatiques (niveau bilatéral), entre Etats et groupements d'Etats (niveau multilatéral) qu'entre Etats et autres acteurs de la mondialisation (entreprises, ONG, etc.)¹⁰⁹. Cela aurait forcément des implications considérables pour la conduite de la DE moderne. Dans cette section nous traiterons, tout d'abord, les nouveaux défis (enjeux) de la DE, ensuite nous mettrons en évidence les implications de la mondialisation sur les stratégies des Etats qui réorientent le plus souvent leurs moyens pour s'adapter à ce nouveau contexte, pour terminer enfin par un débat sur les définitions du concept de la DE.

4.1. Les nouveaux défis (intérêts) de la diplomatie économique

Bayne et Woolcock (2011), pour ne citer que ces deux là, ont mis en évidence de nombreux défis auxquels la DE contemporaine devrait faire face, à savoir:

- a)** Les questions sur lesquelles la DE doit agir ont connu une croissance exponentielle, dont certaines sont nouvelles du fait de la mondialisation, à savoir : le contrôle des technologies émergentes, les inégalités sociales, la pauvreté et la faim dans certaines zones géographiques, le changement climatique, etc.
- b)** La DE n'a plus de frontières. Dans un monde d'interdépendances complexes, la DE influe sur les processus décisionnels au sein des États.
- c)** De nouveaux acteurs s'impliquant davantage en DE : si traditionnellement les pays les plus actifs dans la DE étaient les plus développés, aujourd'hui les économies émergentes jouent un rôle actif dans la DE, modifiant ainsi les RI. L'exemple de la montée en puissance de la Chine, depuis notamment son adhésion à l'OMC(en 2001) est éloquent.
- d)** La marge de manœuvre des Etats s'est réduite du fait de la cession de compétences à d'autres acteurs étatiques et non étatiques. Les acteurs non étatiques participent de plus en plus à la conduite de la politique étrangère (Webber, 2002, p.12). Par conséquent, l'Etat doit partager avec eux les actions dans le domaine de la DE. Dans ce sens, Saner et Yiu (2004),

¹⁰⁹ Harvie et al (2005) parlent de « multilatéralisme privé », ou de diplomatie « polylatérale », néologisme forgé par Kofi Annan entendant souligner le fait que dans les négociations multilatérales entre pays interviendraient un nombre croissant d'acteurs non-étatiques (cité in Marc Loriol, 2009).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

suggèrent que les MAE doivent élargir leurs capacités institutionnelles pour s'occuper des acteurs non institutionnels et d'autres ministères (comme le ministère de l'industrie, de l'énergie et le ministère de commerce en Algérie par exemple) et apprendre à gérer « les multiples et complexes réalités économiques actuelles », ou autrement dit, s'adapter au monde de réalités nouvelles.

4.2. Stratégies d'Etat et Diplomatie d'influence en amont des marchés

Ces changements, cités ci-dessus, bouleversent complètement le cadre de l'action extérieure des Etats en les poussant, en effet, à définir des stratégies compétitives¹¹⁰ pour tenter de répondre efficacement aux modifications de leur environnement économique extérieur. On assiste, ainsi, à un passage de l'Etat-providence à l'Etat compétitif (Cerny, 2010). Cerny(2010) emploie alors le terme d'Etat compétitif pour caractériser cette nouvelle orientation qu'empruntent les États qui abandonnent le modèle de l'État providence. C'est dire, les Etats doivent arbitrer entre leurs objectifs internes et leurs stratégies compétitives. Ils doivent également s'assurer de la qualité de leurs partenaires étrangers, et pouvoir déterminer si les promesses issues des accords passés avec les investisseurs étrangers seront effectivement tenues. D'où l'intérêt de savoir si ces derniers sont-ils soumis aux priorités nationales en termes d'orientation sectorielle et d'objectifs escomptés.

Par ailleurs, Cerny observe aussi la dimension du processus transformatif qui concerne les interactions entre États. Le nouveau contexte économique amènerait les représentants de l'État (diplomates et consulats etc.) et les agences gouvernementales à promouvoir l'avantage compétitif de filières particulières de l'économie sur le plan international. Aussi, les mérites d'entreprises leaders et de secteurs dans lesquels un pays excelle devraient-ils être souvent mis au premier-plan. Tentant par conséquent d'accroître la richesse nationale et de renforcer la position des acteurs locaux dans les réseaux complexes, interdépendants et transnationaux qui caractérisent ces industries. Les États entrent ainsi en concurrence dans leur insertion dans les réseaux mondiaux comme dans leur stratégie d'attractivité des IDE.

Outre les stratégies d'Etat évoquées ci-dessus, Bayne et Woolcock (2011) résument aussi en quatre stratégies les moyens potentiels de relever avec succès les nouveaux défis de la DE :

¹¹⁰ Palan et al (1996) distinguent sept stratégies compétitives des Etats face à la mondialisation économique. Ce n'est pas l'objectif dans cette recherche d'analyser dans le détail ces stratégies, mais on peut les mentionner pour illustrer leur diversité, à savoir: la stratégie de taille, l'Etat développeur, la stratégie de bouclier, la stratégie d'hégémonie, le fordisme périphérique, la stratégie du parasite, et la stratégie de l'exclusion formelle.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

a) Impliquer tous les acteurs institutionnels (le chef de l'Etat, les différents ministères et les autres organismes publics et parapublics concernés par la négociation) dans le processus décisionnel.

b) Faire participer d'autres acteurs non institutionnels (ou non étatiques), tels que les entreprises ou la société civile, à la prise de décisions (visites d'Etat ou officielles dans des pays accompagnés d'opérateurs économiques, la création d'espaces de dialogue entre les dirigeants politiques et les autres acteurs, etc.). Cela renvoie à une autre question, celle de la « diplomatie des FMN » et « des fondations internationales ». Lorsque Bill Gates se rend à Paris et rencontre F.Hollande, lorsque les dirigeants des GAFA¹¹¹ se déplacent, investissent dans des activités de lobbying, bénéficient de bureaux à travers le monde, ils exercent une diplomatie qui concurrence à la fois la DE et d'autres secteurs de la diplomatie (lorsqu'ils se chargent de problématiques habituellement dévolues aux Etats ou que leur action interfère avec les choix d'un pays). En outre, les circonstances peuvent les conduire à prendre publiquement des positions qui sont clairement politiques, c'est le cas par exemple des dirigeants de Facebook, Apple, Netflix qui se sont ouvertement opposés au « muslim ban » de Donald Trump, ce décret qui a visé à interdire l'entrée du territoire américain aux ressortissants de certains pays musulmans (Bouzidi, 2017).

Plus largement, cette interférence doit conduire la diplomatie à être attentive aux transformations en cours et, dans la mesure de ses moyens, inventive. C'est la raison pour laquelle les réseaux sociaux ont tout intérêt à faire partie de la stratégie diplomatique (Bouzidi, 2017.). D'autres voies ont aussi été explorées en Europe. « *Le Danemark vient de nommer un ambassadeur dédié aux grandes entreprises du secteur numérique et des efforts en la matière ont permis, après plusieurs mois de négociations, d'attirer des investisseurs comme Apple dans ce pays* » (Foreign Policy, 2017). Le ministre des affaires étrangères Anders Samuel, considère que ces grandes entreprises affectent la vie du Danemark autant que le font certains pays (à l'exemple de la Grèce) et considère que ce sont des acteurs auxquels les Etats doivent se confronter (Normand, 2017).

c) L'utilisation des institutions régionales et multilatérales comme formule complémentaire de l'action individuelle de l'Etat dans un scénario où les outils de ce dernier

¹¹¹ Sigle de : Google, Apple, Facebook, Amazone.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

sont plus réduits et où, pour atteindre ses objectifs, il doit partager des stratégies de DE. C'est ce que Palan et al (1996), qualifient de « stratégie de taille ».

d) Répondre à la demande d'une plus grande transparence, d'une meilleure information et d'une meilleure publicité des décisions, ainsi que d'une plus grande obligation de rendre compte des décisions prises, également dans le domaine de la DE.

Cependant, la diplomatie devrait être capable de combiner l'exigence légitime de transparence avec la nécessité de réussir les négociations, ce qui implique un certain degré de discrétion. Comme l'exemple de phénomène de la corruption¹¹² (faut pas perdre de vue que ce fléau est exploité pour atteindre les objectifs visés) en Algérie et le manque de transparence totale dans les conditions d'attribution des partenariats stratégiques, même le secteur de l'énergie (à même militaire) qui représente la pierre angulaire du pays n'est pas épargné. Le but principal de la DE recherchée sera donc de créer des conditions favorables pour l'accès et la promotion des biens et services nationaux aux marchés étrangers, de protéger les intérêts stratégiques et économiques nationaux à l'étranger, ainsi que de promouvoir le développement socioéconomique du pays en question par les moyens et méthodes de cette diplomatie, de ce fait, assurant sa sécurité nationale, sa compétitivité internationale et sa puissance économique.

4.3. Intelligence économique et enjeux économiques futurs de la diplomatie économique

Dans l'optique de ce qui a été déjà dit, le rôle de l'État devrait impérativement être « *de garantir le succès de ses entreprises, même lorsque l'excellence de leurs offres n'est pas établie. L'objectif commun des acteurs publics et privés est de l'emporter coûte que coûte sur la concurrence, voire de l'éliminer* » (Denécé, 2011, p.73). Le rôle de la DE est de rendre les marchés étrangers accessibles et réceptifs aux produits que proposent leurs entreprises et de réduire l'influence des autres concurrents, à même en recourant parfois à des méthodes très contestables. Ainsi, en changeant les règles du jeu de la compétition, la DE moderne s'attachera davantage à battre l'adversaire qu'à s'adapter aux marchés.

Aujourd'hui, la plupart des pays développés et même de certains PED, ont mis en place des systèmes nationaux d'intelligence économique. Il existe peu de pays où les pouvoirs publics ne se soient manifestés pour appuyer leur recherche, leur industrie et leurs exportations :

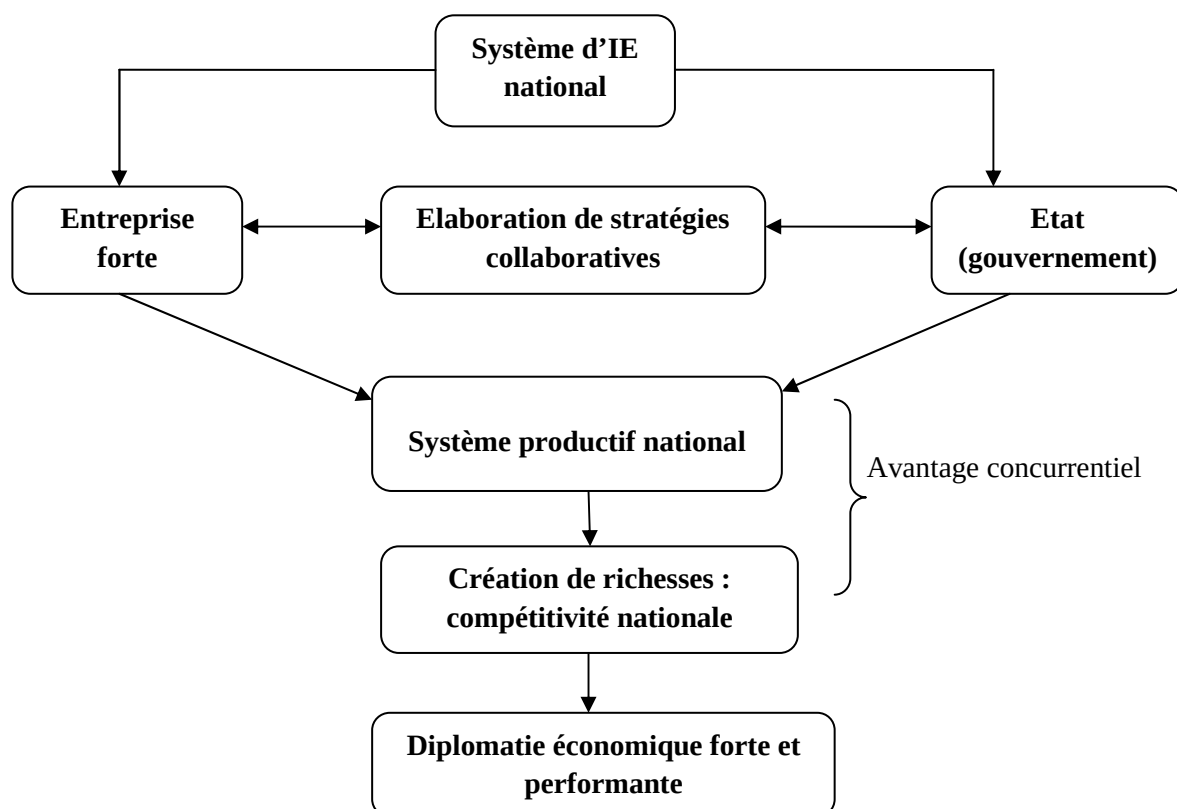
¹¹² Pour plus voir sur le phénomène de la corruption et entre autres problèmes de la DE algérienne (chapitre 5).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Advocacy Policy (États-Unis), ministère de la Recherche ou *Länders* (Allemagne), compétitivité et sécurité économique (France), MITI (Japon), etc.¹¹³.

Dans le contexte mondialisé actuel, la DE aura, aussi autant, pour tâche de coordonner les stratégies des opérateurs économiques nationaux sur les marchés étrangers, afin d'éviter les déperditions d'énergie et les rivalités stériles. L'enjeu, pour Colletis (1997, p.26) est « *de renouer le lien entre les performances individuelles des entreprises, la compétitivité du système productif et l'économie nationale* ». Cela dit, il s'agira bien de concilier les deux problématiques de l'intelligence économique(IE), « *celle de l'élaboration de stratégies collectives – notamment la coopération entre gouvernements et entreprises dans la production de l'avantage concurrentiel – et celle de l'importance de la connaissance dans l'économie et l'industrie comme moteur stratégique du développement et du changement* ». L'autre tâche de la DE serait donc de s'atteler à faire collaborer entre eux tous les acteurs participant au processus de création de richesses (voir figure 04).

Figure 04-. Intégration de la DE au système national d'intelligence économique



Source : conception personnelle.

¹¹³De nombreuses stratégies diplomatiques d'Etats sont analysées dans le chapitre 7.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Bien qu'aujourd'hui le rôle de la puissance publique soit incontournable dans l'économie, le rôle de l'Etat n'est aucunement de se substituer aux opérateurs économiques mais davantage de créer un environnement adéquat à l'exercice de leur activité et d'être compétitifs et concurrentiels sur les marchés extérieurs. Ainsi, outre les initiatives de la DE proposées par Rana et Chatterjee (2011), pour relever les nouveaux défis d'autres stratégies d'Etats et fonctions de la DE moderne, peuvent être par ailleurs distinguées, à savoir:

- **l'exécutif** : la mise en œuvre de la politique étrangère de l'Etat ; notamment dans sa partie économique;
- **l'analytique** : la collecte et analyse d'informations concernant les relations économiques extérieures, aussi bien bilatérales que multilatérales de l'État ;
- **la sécurité** : les mesures prises pour assurer la sécurité économique nationale ;
- **la médiation/Intermédiation** : la préparation et conduite de négociations sur diverses questions de politique économique extérieure et défense des intérêts économiques et commerciaux de l'Etat, ainsi que des entités individuelles de l'activité économique extérieure (entreprises multinationales ou non, exportateurs, etc.) (Sharov, op.cit, 2018) ;
- **la protection** : la promotion des intérêts économiques nationaux, y compris la contribution à l'entrée des industriels et des investisseurs nationaux sur les marchés étrangers, et la création à notre sens, de conditions avantageuses pour la participation de l'économie nationale à la DIT.
- **l'intervention** : l'exercice d'une influence diplomatique légale sur les organisations internationales, les gouvernements étrangers, les entreprises et les structures publiques afin d'assurer les intérêts économiques nationaux ;
- **le paternaliste** : la fourniture de l'aide de l'Etat pour la participation des investisseurs nationaux dans l'économie mondiale (on peut citer, les subventions à l'exportation, les réductions fiscales etc.);
- **enfin l'image du pays (branding country)**: les mesures prises pour créer et maintenir une image positive de l'État dans les relations économiques internationales (marketing, publications,). De plus, à mesure que les économies de certains pays s'ouvrent davantage sur l'extérieur et que la DIT s'intensifie, *« le rôle de la DE va inévitablement s'accroître, remplaçant les modes traditionnels, essentiellement violents, de règlement des conflits entre États »* (Carron de la Carrière, 1998).

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Finalement, il s'agit de dire que la définition correcte des intérêts économiques nationaux est l'une des conditions clés du succès de la DE. En sus, « *pour que la DE fonctionne, il est nécessaire de préparer le terrain, de connaître et de faire circuler l'information stratégique entre les différents auteurs-clefs, mais aussi d'être capable de déployer l'action elle-même* » (Castel, 2001, p.41). Par conséquent, on peut définir la DE comme étant un système complexe dans un processus de développement continu, dont les éléments sont dans une relation de corrélation et d'interdépendance. Si s'agissant de l'Algérie, comme il sera présenté dans le troisième chapitre, la première génération de diplomates algériens a été celle de libération et d'édification(GPRA), le seconde ayant été celle de la préservation nationale(nationalisation des hydrocarbures par exemple), la troisième devrait forcément être celle d'intégration et (de positionnement)efficace par le haut de la mondialisation vu les nouveaux enjeux de cette dernière et ce, d'autant que l'Algérie est aujourd'hui membre de nombreux blocs et ensembles régionaux(UE, OUA) et d'organisations internationales(ONU, et en perspective d'adhésion à l'OMC) et en crise budgétaire aigue due à la chute des prix hydrocarbures(depuis 2014), qui, fauterait-il le souligner, la seule source financière du pays. Ceci dit, la diversification de l'économie algérienne et son insertion dans les chaînes de valeur mondiales demeure une nécessité impérieuse.

4.4. Apports de la théorie des jeux aux stratégies des Etats et la diplomatie

Sur cette base, la prédominance de la DE dans les relations de concurrence semble logique. Après tout, la coopération idéale des entités économiques n'exigera pas seulement la participation de l'Etat, d'une part. D'autre part, la lutte dans une économie ouverte (notamment sous la forme de guerres commerciales ou monétaires, de sanctions économiques etc.) restreint le champ des interactions diplomatiques. En effet, si l'on considère cette situation du point de vue de la théorie des jeux (Wagneur, 1988), on pourra constater que la coopération (jeux coopératifs) crée les conditions d'un jeu économique avec un montant positif mais la lutte (la non-coopération)¹¹⁴ avec un montant négatif, et la concurrence est basée sur un jeu à somme nulle¹¹⁵. Cependant il ne s'agit là que de conditions de bases

¹¹⁴ Dans le jeu non-coopératif, les joueurs (ici c'est les Etats) cherchent à établir un équilibre à partir de leur forces respectives, tandis que dans le jeu coopératif, visant le partage équitable des gains entre les joueurs selon leur rapports respectifs. Mais dans les développements récents des théories des jeux, la variable temps est de plus en plus pris en considération. Le rôle du temps sert souvent à explorer la nouvelle notion d'équilibre coopératif ; comme dans le cas de la négociation d'un contrat (Wagneur, 1988, op.cit).

¹¹⁵ Selon le nouveau mercantilisme qui domine la pensée économique actuelle, toute stratégie de DE doit être basée sur les deux piliers de promotion des exportations et IDE.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

initiales et la question de la DE est de transférer les relations réelles à un niveau positif plus élevé, c'est-à-dire, de passer d'un montant négatif (pertes mutuelles) au jeu zéro, c'est à dire de tenter de limiter les pertes et de fournir les avantages au moins au gagnant ; mais en théorie l'objectif devrait être de réaliser des avantages mutuels.

Ainsi, comme il sera développé dans le sixième chapitre, l'Algérie déploie sa DE sur les deux niveaux tant bilatéral (c'est-à-dire, en agissant seul, un jeu non coopératif, compétitivité impose) que multilatéral et/ou régional¹¹⁶ (c'est-à-dire, en agissant en groupe, jeu coopératif, signature de contrats, accords commerciaux etc.), en vue de construire sa puissance et un positionnement international confortable : c'est là, où nous distinguons les secteurs à règles établies (à l'instar des hydrocarbures, la monnaie, l'arme) des secteurs économiques à règles non établies (ouverture et liberté d'accès, demande des entreprise etc.). Se pose alors la question du lien entre la DE bilatérale et la DE multilatérale.

Pour répondre à cette question, référons-nous aux travaux de Bayne et wolcook (2007) considérant que le développement et l'intensification de la DE bilatérale est souvent le résultat du développement du multilatéralisme car, selon les deux auteurs, « *l'avancée de la mondialisation depuis 1990 oblige la DE à approfondir la prise de décision au niveau national, afin de saisir ses répercussions internationales* ». Les interdépendances des économies ont fait que la DE bilatérale se met en avant-garde pour prévenir et anticiper les décisions pouvant impacter les relations économiques multilatérales. L'exemple de l'intervention des pays leaders de l'OPEP, spécialement le Venezuela, lors de la promulgation de la loi algérienne portant sur la privatisation des hydrocarbures 2001-2005, repris par l'ancien haut cadre de Sonatrach Hocine Malti (2010), montre que l'intervention d'Hugo Chavez lors de sa visite d'Etat bilatérale en Algérie en mai 2006 auprès de son homologue algérien pour prévenir les effets négatifs sur les pays producteurs du pétrole est, à juste titre, une action diplomatique bilatérale pour éviter des répercussions sur le plan multilatéral (Hanouche, 2014, p.49).

¹¹⁶ La diplomatie multilatérale concerne les négociations multilatérales, soit celles qui se déroulent de façon régulière concernant le commerce extérieur ou celles relatives aux négociations avec les institutions internationales et la diplomatie bilatérale inhérente aux crédits, impôts, protection de l'investissement et les différentes sujets à caractère financier et commercial.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

4.5. Définition de la diplomatie économique : débat du cadre opératoire

Sur la base des différents aspects et approches de la DE moderne, analysés précédemment, dans ce qui suit, nous nous pencherons sur l'approche des écoles quant à la conceptualisation de la DE.

Bien que la DE soit un concept qui est, comme on l'a vu, repris régulièrement dans les travaux scientifiques et dans les documents officiels, et les contributions couvrent souvent de nombreux aspects du phénomène sous différents angles et perspectives, un large spectre illustre, cependant, « le caractère multidimensionnel du concept et l'éventail des techniques disponibles » (Okano-Heijmans, 2011, 7-8). Il est difficile et même complexe d'appréhender et de conceptualiser la DE. Les définitions du concept diffèrent selon les auteurs et les Etats. Aussi la DE se définit-elle non par ses instruments, mais par les problèmes économiques qui lui donnent son contenu (Badel, 2009). Il existe de nombreuses définitions intelligibles de la DE, mais, très peu de tentatives ont été faites pour développer une meilleure compréhension de la signification, de la portée et fins du concept et construire un cadre analytique et conceptuel (Bayne & Woolcock, 2011, 59).

Deux écoles de la DE peuvent être ainsi distinguées: la première école soutient que la DE peut être qualifiée de « business for business » (voir Sun & Zoubir, 2015, 905-906 ; Pajtinka, 2016, 34-35), c'est-à-dire que les affaires sont à la fois les moyens et les fins de la DE ; la deuxième école soutient que la DE peut être qualifiée de la poursuite du politique par d'autres moyens et elle a pour fonction « la poursuite d'objectifs diplomatiques et politiques en utilisant des moyens ressortissant de domaine économique et commercial » (Carron de la Carrière, 1998).

4.5.1. La diplomatie économique comme « business for business »

Selon cette école, dans le nouveau contexte de compétition économique et de concurrence internationale, tous les Etats œuvrent dans le sens de la défense et la promotion de leurs intérêts économiques nationaux. Leur principale préoccupation est autant de promouvoir les échanges commerciaux avec leurs partenaires étrangers que « de soutenir leurs acteurs économiques nationaux et leur permettre de saisir toutes les opportunités de développement en leur garantissant un accès libre et permanent aux marchés mondiaux » (Denécé, 2011, 74). Dans cette perspective, la fonction de la DE en tant qu'un ensemble des activités

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

diplomatiques officielles, est de permettre d'accroître les exportations, d'attirer les IDE et de participer aux activités diplomatiques internationales qui s'axent sur la reconnaissance des intérêts économiques du pays sur le plan international (Baranay, 2009). Dans ce sens, Saner et Yiu (2003, 13) voient aussi en la DE « l'activité des missions diplomatiques visant à promouvoir le secteur commercial et financier de l'Etat d'origine dans le but de soutenir son développement économique ». Cela dit, la DE consiste à utiliser tous les outils économiques dont dispose un Etat pour réaliser ses intérêts nationaux.

4.5.2. La diplomatie économique, « la poursuite du politique par d'autres moyens »

La DE est, selon cette école, ce que la tradition anglo-américain qualifie « d'économic statecraft » qui, pour Baldwin (1985) « l'utilisation de moyens économiques pour poursuivre des objectifs de politique étrangère, l'aide étrangère, le commerce et les politiques régissant les flux internationaux de capitaux peuvent être utilisés comme instruments de politique étrangère et sont considérés comme la forme la plus courante d'habileté de politique économique ». De cette définition, on peut déduire que les Etats peuvent utiliser des vecteurs économiques pour réaliser des objectifs diplomatiques et politiques, et cela y compris par des moyens positifs d'aide économique (concession commerciales, dons de projets, partenariats, traités) et par les moyens négatifs comme les sanctions économiques. Dans ce sens, la DE est, comme a été définie par Berridge & James (2003, 91) « *une activité qui s'intéresse aux questions de politique économique, y compris la diplomatie qui utilise des ressources économiques soit comme récompenses, soit comme sanctions dans la poursuite d'un objectif particulier de politique étrangère* ». L'économie étant donc considérée comme un moyen qu'un pays donné utilise pour atteindre des objectifs politiques (Sun & Zoubir, 910) et diplomatiques dans sa mise en œuvre.

Dans cette thèse, en s'inscrivant dans le cadre de la première approche, nous nous limiterons au rôle de la DE en tant qu'un vecteur d'insertion internationale des économies et partant du positionnement positif des Etats. Il était donc impératif, pour nous, de mettre en évidence cette approche car elle montre que l'autorité publique vise à réaliser des objectifs de croissance et de prospérité à travers le management des relations économiques, les intérêts des entreprises et des groupes socioprofessionnels et ce en défendant la compétitivité de ces acteurs à l'étranger ; cela montre que l'Etat déploie sa DE dans un souci d'être compétitif économiquement.

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Conclusion

Dans ce chapitre deuxième, nous avons décrit l'impact que l'avènement de la mondialisation, a eu sur le rôle de l'Etat et la DE (acteurs et fonctions) dans les économies. On observe que le scénario des relations économiques a changé et l'État Westphalien a perdu le monopole qu'il avait historiquement dans l'action diplomatique. En effet, de nouveaux acteurs paraétatiques et non étatiques ont investi le système international et partagent progressivement avec l'Etat l'action diplomatique dont les intérêts peuvent être complémentaires ou plus proches de ceux de l'Etat. Autrement dit, la pratique diplomatique n'est plus aujourd'hui exclusive aux institutions étatiques classiques, mais elle est devenue une question partagée et commune des différents acteurs étatiques et non étatiques d'autant plus que sa forme et les lieux de son exercice dépendent des personnes dépassant les rencontres officielles et les conférences internationales pour s'aligner aux relations économiques, échanges commerciaux et financiers.

On observe aussi qu'autant il y avait de nouveaux acteurs diplomatiques autant de nouveaux défis et intérêts (notamment économiques) ont émergés (alimentation mondiale, les ressources naturelles, le commerce international, les aides, la pollution, la main d'œuvre immigrante, l'enseignement...). Sont autant de sujets, outre ceux d'autrefois liés à la sécurité, la paix etc. ont vu le jour se situant progressivement au cœur des préoccupations autant des gouvernements que des chercheurs en sciences économiques, en EPI et en RI. C'est dire la DE dont la pratique s'étant considérablement diversifiée (nouvelles missions économiques que ce soit au plan bilatéral, régional ou multilatéral), complexifiée (par l'émergence d'acteurs nouveaux exerçant la diplomatie à l'instar des entreprises et d'autres parties de la société civile), et mise à l'épreuve (nécessité d'adoption de stratégies appropriées), est désormais considérée comme composante incontournable de la diplomatie politique.

La revue de la littérature nous a somme toute permis d'examiner, plus précisément, la conceptualisation de la DE et les différentes approches liées au concept ainsi que les stratégies diplomatiques des Etats (intérêts défendus, prise de décision, IE...) en la matière avec la mise en œuvre de la DE. Toutefois, on constate qu'il existe plusieurs lacunes dans la littérature empirique restant à examiner, à savoir : la rareté des études qui examinent la contribution de la DE aux économies des PED (notamment pétroliers), du moins sur le plan politique et sécuritaire ; il n'existe aucune autre étude globale qui traite les facteurs influençant la mise en

Chapitre 02 : De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

œuvre la DE notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou Nord-Sud. En effet, cette recherche offre donc une occasion d'examiner les traits déterminants et les défis de la DE d'un pays pétrolier et rentier (en l'occurrence, l'Algérie) ainsi que la possibilité de promouvoir la DE de ce dernier avec ses principaux pays partenaires. En outre, si comme on l'a vu, de nombreux chercheurs distinguent souvent entre la DE et la DC, dans la présente étude, la DC sera souvent considérée, de fait de l'inexistence de définitions claires des concepts, comme un sous ensemble de la DE. La DC sera donc considérée comme une composante pure de la DE, sans distinction aucune. D'où l'appellation de « diplomatie économique globale, multiple et intégrée, développée dans le septième chapitre.

Les conclusions de cette recherche ainsi que les recommandations tirées des différentes expériences, permettront forcément de combler ce gap dans la littérature.

Chapitre 3

De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Introduction

La diplomatie étant un prolongement naturel de la politique globale d'un Etat, elle subit les changements périodiques qui affectent cette politique globale. En conséquence, toute action diplomatique est à relier à un moment historique (une période caractéristique) de l'évolution de cet Etat. Pour saisir la DE d'un pays, il sera impératif donc de comprendre l'évolution des schémas de pensée, des principes directeurs et des actions qui animent tous les acteurs intervenants dans le champ de la diplomatie ainsi que la synergie et la coordination entre ces derniers.

Il a été important pour nous d'examiner comment la DE a évolué et s'est développée au fil du temps, car ses multiples phases de développement conduisent à l'existence de différents types de DE, d'un éventail plus large d'acteurs, de fonctions et instruments diplomatiques. Cela étant dit, après avoir analysé, dans le premier et le deuxième chapitres, l'intellection de la DE (définition et approches, courants de pensées, son importance dans les différentes disciplines), il est question dans ce troisième chapitre d'éclaircir certains aspects inhérents tant à l'émergence et l'histoire du concept et le rôle de la diplomatie dans la dynamique des économies nationales.

L'objectif n'est pas seulement de décrire l'évolution de la DE mais aussi d'en appréhender son importance et son rôle dans les affaires économiques internationales auprès des peuples, des Etats et des groupements d'Etats et son apport à la poursuite des objectifs nationaux.

L'objet de ce chapitre est de discuter principalement la thèse du rôle de la diplomatie dans l'évolution économique en Algérie et ce, tout en mettant concomitamment l'accent sur l'importance des intérêts économiques dans l'évolution de la politique étrangère algérienne de façon globale, et de sa diplomatie, en particulier. Ainsi, il sera question d'en analyser son histoire (doctrine et émergence), son évolution, ses champs d'action, ses acteurs et son rôle dans la construction de l'économie algérienne depuis l'époque précoloniale à la période actuelle¹¹⁷, tout en passant par le mouvement national (à partir des années 20) et la période de la guerre de libération nationale(1954-1962) et ses réalisations sur l'échiquier international et régional et la période poste-indépendance. Plus précisément, nous exposerons les principaux déterminants caractérisant la diplomatie algérienne via les documents historiques et

¹¹⁷ Il convient de souligner que le rôle de la DE à partir des années 2000 est analysé en détails dans les chapitres 5, 6 et 7.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

constitutionnels. Nous chercherons à travers ces déterminants dans quel mesure les changements historiques, politiques et constitutionnels influeraient-ils les principes et choix de politique extérieure algérienne et partant de sa pratique diplomatique sur le plan économique. Il s'agit de savoir donc comment ces déterminants ont-ils contribué l'Algérie indépendante à l'installation des principes de politique extérieure à travers les constitutions qui se sont succédé et ce faisant, délimiter les priorités nationales et la place de diplomatie dans la construction nationale.

Ce troisième chapitre est organisé en quatre sections :

- Genèse et évolution du concept de diplomatie économique
- De l'émergence de la diplomatie économique en Algérie : historique et évolution
- La diplomatie de l'Algérie indépendante : doctrine, actions et réalisations
- Vers un renouveau de la diplomatie algérienne sous Bouteflika

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Section 1: Genèse et évolution du concept de diplomatie économique

La DE n'est pas un concept nouveau. Elle ne cesse d'évoluer depuis sa naissance. Et les intérêts économiques et commerciaux ont toujours joué un rôle dans son apparition et son développement. En effet, en s'inscrivant dans cette optique, dans cette section, nous allons d'abord caractériser l'interrelation de la DE et le commerce dans le passé, pour ensuite passer à la période contemporaine (XX^{ème} et XXI^{ème} siècle) où nous montrerons que l'économie (le commerce) étant devenu à même un facteur déterminant des RI (diplomatiques) et interétatiques en ce en nous appuyant en parallèle sur l'expérience de certains pays en DE et son rôle dans la construction de leurs économies.

1.1.La diplomatie économique et le commerce dans le passé

Considérant l'économie comme étant souvent un moyen au service de la puissance, le mercantilisme a été âprement critiqué par les philosophes des lumières. Ainsi Montesquieu affirmait-il dans *De l'esprit des lois* que « *le commerce guérit des préjugés destructeurs(...) Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes ; si l'une a intérêt à acheter, l'autre a intérêt à vendre* » (Berthaud, 2017, p.27).

L'économie a toujours été intimement mêlée à la diplomatie bien qu'elle n'ait été encore qu'une préoccupation secondaire à l'antiquité ou plus tard, au détour du XV^e siècle avec la république de Venise et les traités de Westphalie de 1648(Roosens, C, 2001). Elle a même été en partie à ses origines. En effet, c'est pour sauvegarder et défendre des intérêts, avant tout, commerciaux qu'est née l'institution consulaire. Selon Marie Christine Kessler (1999, p.247), au cours des siècles, les Etats ont toujours intégré des buts économiques et commerciaux dans leur action extérieure, travaillant à la recherche des garanties, des débouchés, des zones d'influence pour leurs ressortissants et leur produit.

Ainsi, la DE, voire la diplomatie tout court, naît comme diplomatie commerciale (Badel, 2018, p.247). Sous une forme rudimentaire, les échanges commerciaux externes ont commencé lorsque des habitants de différents habitations, régions, et villes-Etats ont échangés des produits entre eux et se sont offert des services les uns aux autres. Les anciens documents qui témoigneraient aujourd'hui sur les échanges commerciaux entre les royaumes sont **les** archives d'Amarna, les tablettes d'argile de la Moyenne Egypte de la période 1220-1460 avant Jésus Christ, qui ont été transcrites assez récemment (Cohen et Westbrook, 2002).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Ils décrivent en détail l'important du commerce qui existait à cette époque entre les pays et les civilisations anciennes d'Egypte et de l'Asie Occidentale. La pierre angulaire du système d'Amarna, c'est l'émissaire (Charillon et al, 2018, p.10), doté de talents diplomatiques exceptionnels. Les émissaires négocient, au nom des souverains, différents types d'accords et traités commerciaux.

Ailleurs, les routes de la soie Inde-Chine-Europe, à savoir les routes occidentales qui traversaient l'Asie centrale et les routes orientales et méridionales qui traversaient ce qui est aujourd'hui le Myanmar, fournissent des preuves similaires d'échanges de biens, d'objets religieux et de manuscrits, entre peuples et cultures séparées par de vastes distances et barrières géographiques. L'Arthashastra de Kautilya, le magistral traité du III^e siècle avant Jésus Christ sur l'art de l'Etat, contient aussi de nombreuses références à la gestion des affaires économiques (Berridge, 2010, p.125-139) et commerciales.

Ainsi, tout au long de l'histoire, le commerce a été l'un des premiers moteurs des contacts et des accords interétatiques, ainsi que des guerres et des conquêtes. Le commerce a également été le moteur de la propagation du colonialisme. Le commerce est à l'origine du voyage de Vasco da Gama en Inde en 1498, de la découverte par l'Europe des richesses des Indes Orientales et du voyage de Christophe Colomb en Amérique. Souvent, la diplomatie du drapeau suivait le commerce.

Bien que les émissaires aient été échangés entre les royaumes et les empires depuis des temps immémoriaux (anciens) dans de nombreuses régions du monde, la première forme de représentation diplomatique permanente moderne à l'étranger a pris la forme de consulats (qui ont été investis de fonctions commerciales et administratives), vers le XVII^e siècle ; ces avant postes ont été établis en Méditerranée, sous l'empire Ottoman, lorsque les principautés italiennes ont recherché des marchés commerciaux et des commerciaux étrangers eux-mêmes ont organisé une représentation conjointe dans les ports, pour traiter avec les autorités locales (Rana, S, 2007, chap.11).

Ces premiers consulats ont vu l'avantage d'obtenir le soutien de leurs administrations d'origine et sont ainsi nés les premiers bureaux de représentation à l'étranger, l'ambassade résidente est approximativement venue un siècle plus tard. En effet, si pendant des siècles les souverains avaient privilégié les ambassades de courte durée (ayant comme cause, les conditions sociales et diplomatiques de l'époque se suffisaient de structures simples), il a

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

fallu, comme a été déjà évoqué, attendre le XV^{ème} siècle pour assister à la mise en place des ambassades fixes. Au XIV^{ème} siècle, le mot ambassadeur fit son apparition. C'est à Venise et dans d'autres cités italiennes que cette institution se développa. Ce rôle de pionnier des villes républicaines italiennes dans l'essor de la diplomatie permanente est favorisé par le commerce entre ces villes et l'Orient (Weckmann, 1952, p.165).

A partir du XIII^{ème} siècle, les ambassades de courte durée (trois à quatre mois) commencèrent à céder la place à des missions d'une plus longue durée. Avant le XV^{ème} siècle, les ambassades permanentes étaient les légats pontificaux et épiscopaux. En 1455, la diplomatie évolua sensiblement ; à cette date, le duc du Milan, Francesco Sforza, nomma Nicodemus comme ambassadeur permanent à Florence¹¹⁸. Cette diplomatie fut imitée par la suite par d'autres pays italiens et européens, et fut adoptée au XVIII^{ème} siècle(en 1490) par l'empire Ottoman, et au XX^{ème} siècle par les autres pays musulmans.

Pour Jacques Chazelle(1962, p.15-16) l'ambassade permanente était une « *étape décisive dans l'histoire et la conception de la diplomatie* » car les ambassades fixes permettent les relations plus suivies et plus d'intérêt entre Etats. A cette époque la société internationale est dominée par l'Europe (Angleterre, France, Pays-Bas ; etc.). Au XV^{ème} siècle, ces pays entretenaient des relations diplomatiques permanentes avec l'empire ottoman. En effet, depuis 1453 à la prise de Constantinople par les Turks musulmans ; en dépit des rancœurs existants entre musulmans et chrétiens, de liens particuliers unissaient l'Europe occidentales à la terre d'islam. Ce sont les rapports commerciaux qui exigeaient des relations officielles permanentes.

1.2.Evolution de la diplomatie économique au XXI^{ème} siècle

Contrairement au temps anciens marqués par la représentation non permanente, la DE du moderne (à partir notamment du 18^{ème} siècle) s'est caractérisée par la création de nombreuses représentations permanentes à travers le monde. Mais, elle demeure souvent une pratique fortement secrète¹¹⁹.

¹¹⁸ C'est la fréquence et la densité des échanges, d'une part et la durée des missions d'autre part, qui ont convaincu les souverains que la résidence était le moyen le plus efficace et sans doute le plus économique pour permettre à l'ambassadeur de conduire sa mission (Balzacq et al, 2018, p13).

¹¹⁹ Par ce que, la tâche diplomatique a été, pendant longtemps, assumée par le monarque ou le souverain, du fait du caractère personnel des régimes politiques en place. Les agents diplomatiques ne pouvaient agir qu'en son nom. En outre, au XVII^e et XVIII^e siècle, les questions territoriales d'une part, mais également les questions matrimoniales et les relations interétatiques liées à des droits de succession dans l'Europe des monarchies,

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Dans le contexte de la première mondialisation de l'époque moderne marquée par la révolution technologique des transports et des télécommunications, ainsi que par des migrations humaines et une circulation des capitaux, les États européens mettent en œuvre les premières structures publiques destinées à mettre en œuvre leur DE.

A partir de la deuxième moitié de 19^{ème} siècle(1880), la DE « *était un important dispositif public au service de la collecte de l'information sur les marchés extérieurs, de la négociation d'accords tarifaires, de l'encouragement aux investissements directs à l'étranger(IDE) et de la promotion des intérêts économiques nationaux* » (Badel, 2018, p.248). Les réseaux d'agents locaux publics (consulats), parapublics ou privés (chambres de commerce et d'industrie, associations patronales) apparaissent insuffisants et les États entreprennent une première rationalisation du dispositif. Les négociations sont « *désormais précédées de préparatifs qui ne se limitent plus au Président de l'Etat ou au MAE mais impliquent de plus en plus des services spécialisées et des ministères techniques* » (Nye, 1997, p.12). De nombreux pays européens spécialisent progressivement certains consuls dans leur seule mission commerciale, puis créent « attaché commercial » comme un poste nouveau au sein des ambassades.

En Grande-Bretagne, l'ancien consul général en Westphalie(1648) est le premier attaché commercial britannique: il est nommé à Berlin en 1880 avec compétence sur l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. En France, la loi du 7 décembre 1908 crée six emplois d'attachés commerciaux. Pour les petits États européens (la Suède, la Suisse), une diplomatie commerciale active, conduite par les consuls, est un moyen de s'affirmer sur la scène internationale pour pallier l'absence d'une politique de puissance. Bismarck a déjà donné aussi la priorité au développement économique pour accroître la puissance politique et économique de l'Allemagne, cette position a été la cause principale d'une guerre économique en Europe en 1873 et 1896. L'élément de puissance prédominant n'est plus d'ordre militaire seulement mais est de plus en plus économique, et c'est « *la fin du rôle du politique au profit de l'économiste, et il ne peut y avoir de diplomatie sans économie* » (Foment M, 1994, p.91).

Avant la première guerre mondiale, grâce à une DE active, le Japon et les États-Unis étaient d'incontournables puissances régionales. Les États-Unis, sous les présidences Roosevelt et

constituent les éléments principaux de la diplomatie. De ce fait, la diplomatie relève largement du domaine du secret, elle se pratique dans les sphères princières et échappe alors à tout contrôle. Aussi, à cette période, l'économie n'est encore qu'une préoccupation secondaire

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Taft, inaugurent la « diplomatie du dollar ». Une politique d'investissement dans les PED d'Amérique centrale. L'île de Saint-Domingue a été un laboratoire des méthodes de réforme des États-Unis pour restaurer les finances défaillantes d'États étrangers. Le Département d'État travaillait en étroite collaboration avec des économistes et des banquiers (Rosenberg, 2003). Le schéma, théorisé pour la France, d'un « triptyque finance-industrie-diplomatie » affermi à la fin du XXème siècle, peut être aussi étendu à la pratique des autres puissances européennes, avec des modulations liées à la place reconnue à l'État dans le traitement des affaires économiques et commerciales (Thobie, 1974, p.73).

Selon Soutou (1989) « *la première guerre mondiale accentue la relation établie entre milieux d'affaires et États au service de l'effort de guerre et de la formulation de buts de guerre économiques* ». Dans la mesure où les MAE n'ont pas forgé de services dédiés à l'expansion économique extérieure avant les années 1920, ce sont les ministères du Commerce ou des Finances qui développent et renforcent leur vocation d'acteur international.

En 1919, la publication de, « Conséquences économiques de la paix »¹²⁰, l'ouvrage de J.M. Keynes, a eu, par ailleurs, un impact significatif sur le développement de la DE. L'auteur avance que les questions économiques sont le problème clé des RI et, en particulier, le paiement des dettes militaires et les réparations de guerre, qui ont été, en fait, le moment inverse du développement de la DE, qui a été renforcée, plus tard, par les problèmes monétaires et de crédit internationaux (1950-1960), la crise de l'énergie (dans les années 1970) et la nécessité de créer un nouvel ordre économique. Cela étant dit, après la première guerre mondiale, les affaires étrangères étaient obligées de créer de véritables services en charge des questions économiques, tels en 1919 la sous-direction des Relations commerciales en France, le bureau du Commerce extérieur en Allemagne, ou de créer des structures hybrides comme, en 1917, le *Department of Overseas Trade*, rattaché au *Foreign Office* et au *Board of Trade*, au Royaume-Uni (pour plus voir chapitre 7).

Le Japon et l'Allemagne soutiennent une DE dynamique, le premier via le renforcement de ses zaibatsu (Mitsubishi, etc.), la seconde portée par une industrie cartellisée et des grands patrons (Hugo Stinnes, Walther Rathenau) convaincus que l'interdépendance des économies conduira les Alliés à admettre la révision du Traité de Versailles.

¹²⁰ Les Conséquences économiques de la paix est un ouvrage publié en 1919 par Keynes, dans lequel est comparé le traité de Versailles(1919) à une « paix carthaginoise », par référence à la rigueur du traité de paix à la fin de la 2eme guerre punique.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Fort de leur monnaie, les États-Unis deviennent créanciers des Alliés européens, et ils furent en position d'étendre la diplomatie du Dollar en pesant sur la reconstruction de leurs économies à travers l'adoption du plan Dawes (1924) liant le remboursement des dettes de guerre dues par leurs Alliés à la reprise du versement des réparations dues par l'Allemagne à ceux-ci. En 1942, l'administration américaine a mis aussi en place un programme de *lend-lease* pour faire face à la guerre. Ensuite apparait le projet Marshall(1947) supervisé par une structure spéciale rattachée directement au président. Le but de ce projet est de remettre en ordre les priorités économiques européennes, faire face à l'expansion soviétique qui ne tardera pas à son tour, en 1953, à utiliser les aides économiques pour des fins politiques. Ce projet de reconstruction de l'Europe constitue par ailleurs, un grand moment de l'internationalisation des grandes entreprises américaines, et du coup, l'un des premiers grands moments de la DE.

C'est dire, derrière ce projet il y aurait une volonté latente des Américains à positionner leurs entreprises en Europe. La dépendance en Europe de la finance américaine est un exemple éloquent. Enfin, il y a lieu de souligner le caractère vital des ressources naturelles et, parmi celles-ci, le pétrole va occuper aux XXe et XXIe siècles une place particulière en raison de son caractère stratégique. A ce titre, le choc pétrolier de 1973 souligne forcément la dimension coercitive, voire punitive, que peut avoir la DE¹²¹. Le 16 octobre 1973, écrivait à juste titre le professeur Daniel Colard (1977, p.23), *est une date que les écoliers de l'an 2000 apprendront surement dans les manuels. C'est le coup de tonnerre du Koweït qui va bouleverser l'économie mondiale. Une sorte de Bandoeng économique qui survient après le Bandoeng de l'année 1950 et qui traduit la montée en puissance du tiers-monde sur la scène internationale* ». Il ajouta, « *pour la première, un groupe de petit pays arabes et en voie de développement, membre de l'OPEP, dicte unilatéralement sa loi aux consommateurs riches et s'entend pour utiliser l'arme du pétrole à des fins politiques* » (op.cit, p.25).

Après la seconde guerre mondiale, les dispositifs publics de diplomatie se développent et se renforcent dans de nombreux pays, encore favorisés par l'intensification des politiques d'aide au développement durant les années 1960. Mais l'aide est souvent une aide « liée ». Les politiques d'aide au développement ont eu des motivations complexes mêlant la solidarité internationale et la préoccupation de sortir les sociétés du Sud de la misère, mais aussi l'objectif de vendre à l'étranger à la fois des produits industriels, des savoir-faire techniques, et d'assurer ainsi l'influence, voire la domination, du pays créditeur (Badel, 2010).

¹²¹ Parmi les sanctions connues, on peut citer : le blocus, le boycott, l'embargo.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Quant dans les PED, notamment ceux riches en matières premières, des organisations ont été créées pour permettre aux pays exportateurs de matières premières (pétrole en particulier) de protéger leur intérêts. L'exemple le plus éloquent c'est lorsque les pays arabes ont utilisé leur pétrole pour faire pression sur les pays qui soutiennent la présence d'Israël, il était plus impérieux de s'intéresser à leur revendications. Il en est de même pour l'organisation des pays Non Alignés. La Commission Sud (1990, p.144) retrace, comme déjà cité, les liens économiques Sud-Sud depuis la fondation du Mouvement des pays non alignés en 1961 et du Groupe des « 77 » en 1964, qui a marqué l'action collective entre le Sud pour promouvoir ses intérêts communs; pour ne citer que des organisations continentales et régionales.

Il est bien important de souligner que la fin de la guerre froide a engendré des changements profonds dans le domaine de la DE. Ainsi, la fin de la bipolarité et le nouveau désordre international vont correspondre à une ère nouvelle, marquée par la fin des idéologies et des confrontations classiques entre les camps. La diplomatie est désormais moins dans une logique de confrontation que dans une logique d'influence. En d'autres termes, le diplomate n'exerce plus un rôle confiné par les contraintes de la Guerre froide, mais il peut déployer son action dans un espace beaucoup plus large, un espace multipolaire, où la négociation reprend une place prépondérante dans les relations économiques internationales (Delcorde, 2009, p.2).

Finalement, on peut affirmer que la DE a été depuis longtemps une diplomatie commerciale. Le commerce de marchandises faisait, en effet, jusqu'à un temps récent l'essentiel des relations économiques internationales (De La Carrière, 1998, p.1). Ainsi, dans les Etats fondées sur le négoce et la navigation, les objectifs de politique extérieure s'exprimaient avant tout en termes commerciaux : ouverture et sécurité des moyens de communication, accès aux marchés et liberté des transactions. On constate aussi que les représentations diplomatiques n'ont pas été permanentes jusqu'à la période que la représentation permanente voit le jour mais demeurant impénétrable de fait de sa marque fortement confidentiel.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Section 2: De l'émergence de la diplomatie économique en Algérie : historique et évolution

Après avoir analysé la genèse et le rôle de la DE à travers l'histoire, dans cette section, afin de comprendre le grand préalable et la genèse de la DE algérienne, nous nous attèlerons aux multiples évolutions ayant traversé la diplomatie algérienne depuis sa naissance ainsi qu'aux principes ayant guidé sa doctrine et les fonctions diplomatiques du mouvement national et leurs succès économiques. Notre objectif c'est de revenir sur la pratique de la diplomatie algérienne à travers l'histoire et son apport à l'effort de l'organisation et de la construction de l'Etat souverain et la défense des ses intérêts économiques nationaux.

Il est utile de souligner que la diplomatie n'est pas un comportement spontané ou qui dépend de l'humeur ou des circonstances, mais est plutôt régie par des principes généraux. Chaque pays a des principes généraux et des principes qui régissent sa politique étrangère, qui sont généralement déterminés par ses constitutions et ses documents officiels. Ainsi, les termes de référence qui déterminent en Algérie ses politiques publique et étrangère en particulier sont¹²²: l'intégralité des déclarations et discours, chartes et constitutions ; de la déclaration de 01 novembre 1954 aux décisions du Sommet d'août 1956¹²³, de la conférence de Tripoli de juin 1962¹²⁴, de Charte l'Alger de 1964, la déclaration du 19 juin 1965, la Charte nationale de 1976 et sa version amendée en 1986 et les différentes constitutions de 1963 à la constitution de 2016 en passant par la constitution de 1976 et la constitution de 1996 et sa version amendée en 2008 et en 2020¹²⁵, et celui qui étudie ces documents de référence arrive à la conclusion qu'un ensemble de principes et de déterminants de la politique étrangère de l'Algérie de façon générale et de sa diplomatie en particulier, dont les plus importants peuvent être mentionnés comme suit: le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance ; le droit des nations et des peuples à contrôler leur richesse nationale ; le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures ; le refus de recourir à la force ou la menace pour résoudre les crises et les différends internationaux et adopter des solutions politiques et des

¹²² Il n'est pas question ici d'analyser en détails ces documents mais d'y revenir à chaque fois, implicitement ou explicitement, dans l'analyse des différentes étapes de l'évolution de la diplomatie algérienne, à juste titre, dans le champ économique.

¹²³ Pour plus voir Le secrétariat général de FLN « plateforme de la Soummam », dans les textes fondamentaux de la révolution, p13-70.

¹²⁴ Conseil national de la révolution algérienne(CNRA), projet du programme pour la révolution démocratique et populaire, tripoli, juin 1962, dans les textes fondamentaux, p71-128. Disponible sur le lien https://www.el-mouradia.dz/assets/texts/Congres_Tripoli.pdf (consulté le 12/09/2020).

¹²⁵ Il est à noter que la dimension économique (choix économiques) dans les constitutions algériennes qui ses sont succédés sera analysée dans la section qui porte sur les acteurs de la diplomatie algérienne.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

méthodes diplomatiques. Soulignant en sus l'importance de la coopération internationale sous toutes ses formes d'une manière plus équitable et plus juste¹²⁶.

Dans ce qui suit nous traiterons de l'émergence de la DE algérienne en trois temps, à savoir : la diplomatie de la période précoloniale, la diplomatie algérienne sous l'occupation française et enfin la diplomatie à l'ère du mouvement national (ses succès économiques et politiques).

2.1. Emergence

L'histoire montre que la DE n'étant pas nouvelle pour l'Algérie. Elle est très ancienne. Mais, bien qu'elle soit riche en succès (politique, économique, juridique, etc.), elle n'est pas exempte d'échecs.

2.1.1. La diplomatie algérienne d'avant l'occupation française

Selon l'ancien diplomate et historien algérien Salih Ben Kobbi(2010, p.10), les RI de l'espace Nord africain¹²⁷ remontaient bien loin dans l'histoire avant Jésus-Christ (J-C). L'empire numide¹²⁸, si célèbre dans l'histoire, édifié au II^e siècle avant J-C, n'est pas le fruit du seul courage de son fondateur Massinissa¹²⁹ et de ses qualités guerrières exceptionnelles, mais également de ses aptitudes politiques et diplomatiques, de sa maîtrise de l'art de dialogue et de celui de la négociation aussi bien avec ses partenaires qu'avec ses pires ennemis. Il avait pourtant affaire aux maîtres de Rome et de Carthage¹³⁰ d'un côté, et à un adversaire de taille, Syphax, le roi de des Masaesyles, de l'autre.

Pour bien illustrer l'art de négociation de Massinissa nous citons Tite Live (59 av. J.C- 17 ap. J.C)¹³¹ qui, cité par Senouci Bereksi (2020, pp.14-18), donne un exemple où Massinissa

¹²⁶ Pour plus voir « les accords d'Evian 18 mars 62, texte intégral publié sur El moudjahid numéro de 19 mars 62, chapitre 2, de l'indépendance et de la coopération, point B ; de la coopération entre la France et l'Algérie <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-accords-D'Evian.htm>

¹²⁷ Le Sociologue Ibn Khaldoun fait déjà usage des hautes qualités morales de ses premiers habitants les berbères (800 a.J.C. à 429 l'avant notre ère): la disposition à acquérir des qualités louables; les actions par lesquelles ils ont mérité les louanges de l'univers ; le courage et la promptitude à protéger leurs hôtes et leurs clients ; la fidélité aux engagements et aux traités, etc. Il affirmait que les berbères jouissaient des qualités de bons diplomates et de communauté respectée dans leurs rapports avec les étrangers ; les berbères ne vivaient pas dans un monde isolé, ils ont développé des relations étroites avec de nombreux territoires : Abyssinie, l'Espagne..

¹²⁸ La Numide renferme le nord de l'Algérie actuelle, l'intérieur tunisien et l'est marocain.

¹²⁹ MSNSN en libyco-berbère, i.e mass-nsen, leur seigneur.

¹³⁰ Une citée fondée selon la tradition en 814 av.J.-C par les phéniciens, peuple oriental qui commerçait avec le nord africain depuis XII^e siècle av.J.-C.

¹³¹ Tite-Live (en latin : Titus Livius), dit « Le Padouan », né en 59 av. ... et mort en l'an 17 dans sa ville natale de Padoue (Patavium en latin), est un historien de la Rome antique, auteur de la monumentale œuvre de « l'Histoire romaine » (<https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Tite-Live/146909>) (consulté le 29 juillet 2021).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

délègue à Scipion trois chefs Numides afin de fixer le lieu et le moment de leurs rencontres. Il invite Scipion à garder en otage deux des trois messagers, le troisième devant revenir et l'accompagner jusqu'au lieu de la rencontre, Massinissa signa aussi plusieurs accords commerciaux avec Carthage, Rome, l'Espagne et la Grèce tout en développant une flotte et en organisant les finances de l'empire.

L'art de la diplomatie de Jugurtha, le successeur de Massinissa, s'est illustré par ailleurs lors de ses négociations avec Rome. Jugurtha a ralenti le processus de négociation dans un état de ni paix ni guerre. Il s'est avéré être un aussi bon soldat qu'un fin intrigant et négociateur. Juba II, Syphax¹³², leur successeurs vont s'inscrire dans le même sens en excellant dans la négociation et de ce fait en DE : le développement du commerce extérieur sous les royaumes berbères est un exemple significatif. Le royaume de Massinissa entretenait des relations commerciales avec la péninsule ibérique, Carthage, Rome et aussi avec le monde grec : Rhodes, Athènes, Délos. Outre les échanges économiques, les contributions des berbères à l'empire romain dans les domaines de la culture, de la religion et de la politique étaient remarquables (San Agostin, San Xénon, Apula de Madaure).

L'Etat algérien de l'époque ottomane¹³³ a vu le jour sur une base contractuelle établie entre le peuple algérien (indigènes) et les frères Baba Arroudj, pour mettre en échec les prétentions des monarques chrétiens d'Europe sur les terres de l'Islam et de porter secours aux musulmans d'Espagne exposés aux supplices de l'inquisition, aux pogroms populaires et à l'obligation d'apostasie. D'énormément de pays avaient des alliances ou des pactes de protectorat avec d'autres pays à cette époque là. Ainsi, dans le cas algérien, des ambassades ottomans furent envoyés en France, l'une en 1533, menée par Khayr ad-Din Barberousse, et l'autre en 1534, menée par des représentants de Soliman.

Étant un territoire autonome avant 1830, après avoir eu un pacte avec l'empire ottoman, l'Algérie a connu tout au long de son histoire, diverses pratiques et formes de la DE qui se distinguaient selon les époques. En effet, l'histoire nous apprend que cet Etat algérien avait une activité diplomatique intense aussi bien en direction du monde musulman qu'avec les

¹³² Il est à noter que Syphax, connu lui aussi par ses talents diplomatiques, il avait réuni à Siga par surprise (sa capitale), les généraux carthaginois et romain, Hasdrubal, fils de Giscon, et Scipion l'Africain, tentant en vain à cette occasion de pacifier les deux belligérants.

¹³³ Pour voir plus sur la diplomatie algérienne dans la période ottomane: Fatima Mammeri, 2008.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

pays européens et ceux de continent américain. Les flottes occidentales ne pouvaient alors pénétrer en méditerranée et y naviguer que sous certaines conditions et moyennant des redevances à verser au dey d'Alger par l'entremise **des consuls accrédités** auprès des autorités algériennes. C'est dire, la position géographique de l'Algérie privilégiée eut, à ce titre largement, contribué dans son expansion commerciale, ce qui a suscité les convoitises des autres puissances qui la prenaient en compte dans leurs relations tant militaro-politiques que commerciales. Puis, avec le temps, la France va occuper l'Algérie et essayer de légitimer cet acte de piraterie par l'absence pour l'Algérie de tout attribut de souveraineté dédaignant le pavillon national, de la flotte algérienne, de près **de 70 traités signés dans le cadre bilatéral**, du secours porté sur le sol français près de Nice, par l'armée de la régence à François I^{er} pris alors en étau entre le pape et Charles Quint (Ben kobbi, op.cit, p.10).

Le contrôle établi par l'Algérie sur toute navigation dans les eaux méditerranéennes a longtemps provoqué le ressentiment des puissances occidentales dont l'animosité contre l'Algérie va être plus tard aiguisée par le désir d'accaparer ses richesses naturelles considérables et de jouir de sa position stratégique sur les rivages de la *mare nostra*. Charles X, alors Roi de la France, va se saisir d'un incident diplomatique monté de toutes pièces, connu sous le nom du « coup d'éventail », pour justifier l'invasion de l'Algérie et son occupation durant près d'un siècle et demi. C'est ainsi que les mêmes atouts (position géographique, richesses naturelles) ont fait l'essor commercial de l'Algérie qui étaient à l'origine de son occupation par la France. Cette dernière n'a ménagé aucun effort pour piller les richesses naturelles (pétrolières, minérales, agraires) de l'Algérie.

2.1.2. La diplomatie algérienne durant l'occupation française, une diplomatie d'hommes non structurée politiquement

Le peuple algérien pour affronter l'invasion française depuis 1830 s'est vu être contraint à mobiliser à la fois deux leviers de lutte: **la résistance armée et l'action diplomatique**. Or, comme se le veut la présente recherche qui porte essentiellement sur la diplomatie algérienne, il est question dans les lignes qui suivent de tenter de dégager les éléments probants à la compréhension de l'action (diplomatique) internationale du mouvement national algérien (1830-1962) dans sa résistance à la colonisation et, du coup, dans sa lutte pour la reconquête de l'Algérie, de son indépendance et de son identité. En outre, faute d'émergence

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

d'organisations politiques structurées (du moins informellement) à cette époque là¹³⁴, fera que la tentative est d'emblée condamnée à n'être qu'un survol de certains notables hommes ayant pratiqué de diplomatie et implique forcément une certaine simplification.

De nombreux hommes notables auraient, en effet, contribué à la lutte sur le plan politique et diplomatique contre l'occupant français et pour la défense des intérêts nationaux, à savoir : El Hadj Ahmed Bey, Hamdan Khodja, l'Emir Abdelkader et enfin l'Emir Khaled, pour ne citer les principaux par ce que beaucoup d'autres hommes qu'on ne saurait évoquer ici à l'exhaustive.

a) Hadj Ahmed Bey (1786-1851)

Initialement, il est utile de souligner que parallèlement à son action de résistance armée, Hadj Ahmed Bey¹³⁵ entama aussi une série de démarches(actions diplomatiques) auprès des dirigeants des grandes puissances à cette époque pour faire connaître la tragédie à laquelle était confronté le peuple algérien depuis 05 juillet 1830 et d'amener l'envahisseur à retirer son armée. Ainsi, après avoir échoué à pouvoir bénéficier de soutien turc, et pour atteindre cet objectif, Ahmed Bey entreprit d'autres démarches jouant, cette fois-ci, « *sur les rivalités coloniales intereuropéennes et principalement celles opposant la Grande-Bretagne à la France. Il s'agissait en l'occurrence d'attiser les craintes qu'éprouve l'Angleterre face aux visées expansionnistes de la France sur l'accès de la côte méridionale de la Méditerranée* » (Debbah, 2006).

Toutes les actions diplomatiques menées, par Ahmed Bey furent en sa défaveur et sans atteindre l'objectif fixé, en l'occurrence, faire dégager les troupes de l'occupation françaises du pays.

b) L'Emir Abdelkader (1808-1883) ¹³⁶

¹³⁴ Nous faisons allusion à la période s'étalant de 1830 à 1920.

¹³⁵ Né en 1786 à Constantine, Ahmed Ben Mohamed Chérif, aussi connu sous le patronyme de Hadj Ahmed Bey, dernier bey que connut le beylik ottoman de l'est algérien, fidèle serviteur de la régence ottomane en Algérie, a été une grande figure de la résistance à l'occupation française de 1830. Il a réussi à maintenir l'est de l'Algérie hors de la portée de l'invasion française, tout en espérant compter sur l'aide d'Istanbul pour affronter le colonisateur. C'est ce qui n'eut pas eu lieu. Car même l'Etat ottoman était lui-même en difficultés d'ordre interne et externe. Ahmed Bey meurt à Alger en 1951. (Voir Caollot Claude, J.Robert Henry, Le mouvement national algérien, l'Harmattan, 20002, p.347).

¹³⁶ Dans cette recherche on s'intéresse essentiellement aux actions diplomatiques (exploits) de l'Emir, donc on ne saurait verser à décrire les qualités subjectives ou un réquisitoire sur ses antécédents (antinationalisme, trahison, allié de la France..). C'est le travail des historiens.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Outre l'appui sur ses troupes, c'est grâce aussi à sa maîtrise des techniques de la diplomatie que l'émir Abdelkader réussit à infliger aux plus grands généraux français de cuisantes défaites et résister à leurs assauts durant presque deux décennies. Si l'on s'accorde à dire que les fonctions du diplomate sont communément de quatre ordres, à savoir: la représentation, l'information, la défense des intérêts nationaux et la négociation, il est utile de souligner que c'est de telles fonctions « *que l'Emir Abdelkader avait pleinement assumées, depuis sa cooptation pour gérer les affaires du pays* » (Benkobi, op.cit, p.42). Conclusion de traités (notamment les traités de Desmichels, signé à Oran en 1834 ; et de la Tafna, 1837), négociation, échange de représentations consulaires, ambassade d'Ibn Arrach à Paris, relations avec le sultan du Maroc, l'émir établit également des relations avec le Bey de Tunis Ahmed Pacha et avec la Sublime Porte, la Turkey et l'Angleterre, sont autant d'actions diplomatiques ayant, par ailleurs, contribué à faire connaître et renforcer l'autorité et la souveraineté de l'Emir (Larbi, L, 1982).

c) Hamdan Khodja (1773-1842)

Notable d'Alger, descendant turc (kouloughli). Aristocrate, propriétaire foncier et homme d'affaires, il a été conseiller du Dey Hussein. Hamdan Khodja, c'est la personnalité qui va faire référence dans la fonction diplomatique pour toute la période de l'occupation française. Il a été, selon de nombreux auteurs¹³⁷, un professionnel, par la naissance, le milieu familial, la formation intellectuelle, la maîtrise des langues, l'appartenance au Diwan du Dey et les nombreux séjours à l'étranger, notamment dans les pays de bassin méditerranéen et surtout la langue pratique du métier.

Pour dénoncer les crimes perpétrés par l'occupant, Khodja a, sur le plan diplomatique, élaboré un document qui avait pris la forme d'une longue pétition, connu aujourd'hui sous le titre en français « Al mir'at ou Le Miroir »¹³⁸. Ce dernier constitue, selon Tamimi. A(1971), le premier manifeste politique contre les agissements de colonisateur français en Algérie.

A travers ses nombreux voyages à l'étranger s'inscrivant souvent dans le sens de dénonciation et de dévoilement de la réalité tragique de fait colonial, son objectif est d'attirer l'attention des milieux politiques étrangers sur la gravité de la situation suite aux abus commis par l'envahisseur français. Ceci étant dit, en sus de la consécration de colonisateur, il est utile de

¹³⁷ Voir Panzac, Daniel (2005) ; Osama (2010).

¹³⁸ Hamdane Khodja, le miroir, Aperçu historique et statistique de la Régence, ed, Sindbad, Paris, 1985

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

souligner que l'activité diplomatique de H .Khodja a été toujours au service de l'Algérie et de son peuple. Polyglotte, médiateur par excellence, véritable ministre des affaires étrangères de l'Algérie sous l'occupation française, son défenseur engagé et fidele jusqu'à sa mort. Bien que Hamdan Khodja connaît pas mal de pays européens (France, Angleterre etc.), le combat politique qu'il a mené avec acharnement pour la Régence était en sa défaveur¹³⁹. Hamdan Khodja, comme le montrent Charles André Julien et Abou El kacem Saadallah, étant le premier au début du XXe à critiquer l'ordre colonial, à refuser l'assimilation et à revendiquer ouvertement l'indépendance de l'Algérie. Les deux auteurs sont-ils allés à parler à même de la pratique de la DE.

d) L'émir Khaled (1875-1936)

Etant l'un des petits-fils de l'émir Abdelkader, Khalid El-Hassani ibn El-Hachemi, connu sous le patronyme l'émir Khalid, a aussi mené des actions diplomatiques pour faire connaître la cause algérienne. C'est ainsi pour attirer l'attention du monde et défendre la cause du peuple algérien et sa pleine souveraineté, il écrit au président américain Wilson¹⁴⁰. L'émir Khalid a aussi écrit au président du conseil français Edouard Herriot (Hani, 2004) en lui résumant son programme des revendications (égalité des droits, l'abrogation de toutes les lois répressives, la levée de tous les obstacles empêchant les algériens d'accéder à toutes les fonctions et la séparation de l'islam par rapport à l'Etat français).

De ce qui précède, s'il est clair que le mouvement national de 1830 à 1919 était dépourvu de toute structure politique (limité juste aux actions de personnes) qui pourrait fédérer les efforts nationaux et parler avec une seule voix pour transmettre aux autres ses messages de lutte et d'espoir, ce n'est qu'à partir de la fin de l'année 1919 qu'émergent, cependant, des organisations politiques structurées (Étoile nord africain (ENA), parti de peuple algérien (PPA), parti communiste algérien (PCA) et MTLD) qui ont, aussitôt créés, investi le domaine de la politique et de la diplomatie internationale pour faire connaître la cause algérienne et le droit de disposer de lui-même. Chacune de ces tendances avait ses prises de positions et ses alliances¹⁴¹.

¹³⁹ Hamdan Khodja meurt à Istanbul en 1842.

¹⁴⁰ La demande de l'émir Khalid s'inspirait parfaitement des idées wilsoniennes (1917) sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (pour plus voir le chapitre 1, section 3 sur les RI).

¹⁴¹ Il convient de noter qu'en sus de cette force politique ayant principalement des revendications politiques de nature plus ou moins similaire, les historiens en distinguent deux autres forces politiques à savoir: l'UDMA, les Ulémas mais force est de mentionner que ces dernières défendent d'autres causes que celle d'Algérie, à savoir :

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

La tendance (ENA PPA MTL D PCA) était dès la création de l'ENA (1926) naturellement tournée vers le Maghreb, visant à obtenir son indépendance par l'exercice par le peuple de son droit à l'autodétermination. Elle a donc établi des relations et des connexions avec les organisations poursuivant un but similaire. C'est ainsi qu'ils participent au congrès anticolonial de Bruxelles en février 1927, l'un des premiers forums internationaux où l'ENA peut exprimer les préoccupations algériennes et nord-africaines, et qu'ils établissent des liens avec des personnalités anticoloniales d'Europe et d'Asie. D'autres rencontres entre représentants des mouvements de libération du monde arabe, d'Afrique et d'Asie suivent (congrès islamique de Genève en 1935). La solidarité entre les mouvements de libération donne naissance à l'Unité Nord Africaine en juillet 1936. Aussi, le peuple algérien va-t-il, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, se servir des partis politiques, du Scout, des syndicats, des organisations estudiantines, des confréries religieuses, et de toute conférence à laquelle ils participent pour défendre la cause nationale. L'Algérie ne disposera, à l'image des autres pays maghrébins, d'une représentation diplomatique extérieure « le Bureau du Maghreb au Caire » que dans les années 50.

2.1.3. Les fonctions diplomatiques pendant la révolution algérienne (1954-1962) : succès politiques et économiques

Pour pouvoir saisir l'étonnante émergence du fait algérien sur la scène internationale, il est utile de revisiter la décennie ayant précédé l'avènement d'un **Etat algérien souverain et indépendant** (1962). Pour ce faire, il nous semble très intéressant d'analyser les actions de la diplomatie algérienne, ses réalisations (succès ou échecs), tant politiques que militaires et économiques durant les sept ans la révolution (1954-1962).

a) Les actions et les instruments d'une diplomatie parallèle

Pour contrarier la thèse française qui considérait le problème algérien comme affaire interne (purement français), et de donner la preuve qu'ils n'étaient pas des « vassaux de Moscou, de Londres, du Caire ou de Washington » comme l'affirmait le congrès de la Soummam, « *le FLN a assuré à son action armée une audience internationale* » (Mermache, 2012) en menant une lutte acharnée sur le terrain diplomatique. En effet, outre la proclamation de premier

la question palestinienne et son rejet du sionisme et de la judaïsation de la Palestine et orientant davantage leurs actions vers le monde arabe et musulman alors que l'UDMA revendique, quand à elle, la nécessité de créer une union nord-africaine, qui eut été d'ailleurs affirmée lors de son congrès tenu à Sétif en septembre 1948.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

novembre 1954 qui a déclenché la guerre de libération (ayant comme objectifs externes: l'internationalisation de la question algérienne, la mise en œuvre de l'unité nord-africaine, l'affirmation de l'attachement de l'Algérie à toutes les nations qui soutiennent sa lutte de libération conformément à la charte de l'ONU); le FLN s'est fixé déjà, via le **programme Tripoli**¹⁴² (27 mai au 4 juin 1962), adopté à l'unanimité lors d'une réunion du CNRA¹⁴³, deux tâches qu'il a mené en parallèle, à savoir : une action intérieure tant sur le plan politique que sur le plan de l'action propre, et une action extérieure en vue de faire de problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui notamment de tous les alliés naturels de l'Algérie. S'inscrivant ainsi parfaitement d'avec les principes directeurs du congrès de la Soummam et plus tard ceux de l'accord d'Evian 1962¹⁴⁴.

Ayant comme but principal : l'indépendance nationale. Le FLN a revendiqué non seulement la dimension internationale de son combat, mais il veut aussi s'appuyer sur la charte des nations unies (ONU) qui défend les droits des peuples à l'autodétermination et l'indépendance. Le FLN a mobilisé entièrement son attention et ses moyens sur le territoire algérien. Il a mis en place une organisation administrative, collectant des fonds encadrant la population ; c'est ainsi que l'UGTA regroupant les ouvriers multiplie les grèves que l'UGCA (union nationale des travailleurs algériens) mobilise les commerçants que l'UGEMA (union national des étudiants musulmans d'Algérie) s'adresse aux étudiants. Se renforçant simultanément sur le terrain militaire, le FLN achète de plus en plus d'armes et de munitions à l'extérieur et des camps d'entraînements se développent dans les pays voisins. Mais force est d'admettre que c'est lors de congrès de la Soummam (20 août 1956) que le FLN dévoile le plus sa stratégie internationale, en particulier vis-à-vis de l'ONU, et crée huit missions implantés au Caire, Damas, Tunis, Bagdad, Beyrouth, Djakarta, Karachi, New York, et désigne ses militants les plus habiles et actifs auprès des organismes internationaux et régionaux (Aslani, 2015, p.18).

¹⁴² Il est à souligner que c'est dans le cadre de programme de Tripoli qu'elle aurait été initialement défini la politique étrangère algérienne dont les cinq principes fondateurs de la diplomatie: la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme; l'appui aux mouvements de libération ; la lutte pour la coopération internationale et le développement des échanges dans tous les domaines (économiques, culturels etc.); la reconversion de l'ALN, bras militaire du FLN en puissante armée nationale, qualifié aujourd'hui de l'APN. Il convient de souligner qu'il y avait, lors de l'adoption de programme, des divergences profondes sur la prise de pouvoir (donc il n'aurait pu y avoir de décision unanime), ce projet fut renforcé plus tard par celui de congrès de la Soummam (1956), adopté à l'unanimité, qui distingue notamment entre les politiques intérieure et extérieure.

¹⁴³ Le CNRA (conseil national de la révolution algérienne) est l'organe souverain du FLN ; il renferme les chefs de wilaya, les membres de la délégation en exil, les dirigeants des anciens partis et les organisations professionnels (UGTA, UGMA ou l'Union des femmes).

¹⁴⁴ Pour plus voir (Redha Malek, 2010).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

D'autant plus qu'avec la création du GPRA, la direction de la révolution se voit dotée d'un véritable MAE, avec des ambassades dûment accréditées auprès des pays qui l'avaient soutenue et reconnue. Le GPRA (créé en 1958, et pris en charge les affaires étrangères en remplaçant la délégation du FLN), a, par ailleurs, participé aux travaux des instances onusiennes en disposant d'une représentation autonome auprès de l'ONU pour faire connaître la révolution, ses principes, ses objectifs, ses réalisations (politiques, militaires, économiques etc.).

Pour servir cet objectif, comme susmentionné, c'est les couloirs de l'ONU¹⁴⁵ qui ont été ainsi parmi les premiers lieux où l'efficacité et le dynamisme de la diplomatie algérienne ont été constatés. En effet, c'est dès novembre 1954, que la délégation du FLN demande à la 9^{ème} session de l'ONU d'inscrire la question algérienne à son ordre du jour. Au niveau de l'ONU, en septembre 1955, pour la première fois, l'Assemblée générale de l'ONU a inscrit la question algérienne à son ordre du jour après un vote de 123 voix « pour » et 27 voix « contre ». Elle a été inscrite à plusieurs reprises à l'ordre du jour, mais ce n'est qu'à la session de l'ONU de 1960 qu'une résolution a été adoptée demandant l'autodétermination du peuple algérien et des négociations directes entre les deux parties. La résolution est adoptée par 62 voix contre 32. Les dirigeants algériens ont aussi été reçus dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique : une véritable chaîne de solidarité fut ainsi créée.

Ce faisant, une diplomatie parallèle combattante, basée sur des relations personnelles entre J. Kennedy et les représentants du FLN à l'ONU et aux USA, A. Chanderly et M. Yazid (côté algérien), va tâcher avec acharnement pour l'internationalisation de la question algérienne. Ces derniers en maîtrisant parfaitement les techniques de communication occidentales, convainquent Kennedy qui, alors sénateur, dans un discours très important prononcé le 2 juillet 1957, exhorte son pays à s'engager en faveur de l'indépendance de l'Algérie. La stratégie algérienne a été simple et efficace et son objectif est de mettre en avant les parallèles entre les deux révolutions, algérienne et américaine (De Person, 1996, p.209). En plus de cela les diplomates algériens participent, par ailleurs, aux conférences internationales et orientales (conférence de Bandoeng en Indonésie (1955), la conférence de l'amitié entre les peuples d'Afrique et d'Asie...) en tant qu'actions d'appui aux sessions de l'ONU qui furent, comme

¹⁴⁵ Il convient de souligner que d'autres forums ont été investis et le GPRA a utilisé tous les moyens dont il dispose à l'effet de démasquer la politique coloniale française et en informer l'opinion public internationale, à savoir : conférences, envoi de délégations sportives et artistiques pour des tournées à travers le monde pour faire connaître le problème algérien.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

déjà souligné, utilisées comme tribune pour sa politique extérieure, afin d'isoler la France dans le concert international.

b) La restauration de l'Etat souverain économiquement autonome par la lutte diplomatique

Si comme a été souvent dit et écrit que la révolution algérienne (1954-1962) n'avait de programme politique ou plutôt elle se trouvait tout entière concentrée en un seul slogan, à juste titre, « l'indépendance »¹⁴⁶, force est d'admettre que le seul point qui concernait l'avenir développé dans la proclamation de FLN du 1^{er} novembre c'est « la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques » (Raffinot et al., 1977). Est-ce dire, une panoplie doctrinale qui pouvait satisfaire les attentes les plus diverses et éviter, par conséquent, toutes sortes de potentielles divisions ou conflits internes. Cependant, comme a été déjà souligné, durant la période coloniale, seul le texte de la Charte de Tripoli de juin 1962, présenté par le CNRA, a abordé les questions économiques dans un chapitre intitulé : édification d'une économie nationale. Dans la Charte, on trouve en détail la stratégie économique du futur Etat indépendant. Dans son programme économique le secteur agraire fut dominant. Aussi réformé ce dernier fut-il placée en priorité. Ensuite, il était question de la nationalisation des ressources de sous sol ; et enfin, il était prévu l'industrialisation du pays.

La stratégie diplomatique adoptée par le FLN en internationalisant le conflit a été significative. La diplomatie a globalement permis à l'Algérie de se faire connaître et d'être visible sur le plan international alors qu'elle n'était pas encore reconnue en tant qu'Etat souverain. Elle a joué un rôle considérable à l'issue du combat libérateur d'autant plus que sa philosophie reposait fondamentalement sur le principe de compter que sur ses propres ressources humaines et matérielles tout en appelant à élargir la solidarité internationale en faveur du problème algérien.

2.2. Réalisations politiques/économiques de la diplomatie algérienne: échecs et succès

Pour évaluer l'efficacité et les succès, tant politique qu'économiques, de l'action extérieure de la diplomatie algérienne durant la guerre de libération nationale (1954-1962), et faute en sus de données et d'indicateurs de mesures, nous sommes condamné d'emblée à ne retenir que les

¹⁴⁶ Sur le nationalisme algérien, voir : A. Nouschi(1962), et Harbi M (1975).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

principaux événements marquants et dates qui auraient contribué à l'internationalisation du conflit et la restauration voire la construction de l'Etat algérien, pour ensuite terminer sur quelques uns de ses réalisations, du moins, sur le plan économique.

En effet, outre les négociations qui ont mené à la signature des accords d'Evian (1962) et au recouvrement de « l'indépendance nationale » qui prennent place parmi les réalisations les plus importantes et emblématiques auxquelles diplomatie algérienne et ses cadres s'honorent d'être associé pour la postérité, d'autres réalisations méritent également d'être citées :

- Le 16 octobre 1956 un bateau battant pavillon britannique (Athos II) transportant des armes pour les moudjahidine est arraisonné en haute mer par l'armée coloniale et ramené en Algérie (Chergui, 2013).
 - Le 22 octobre 1956, interception sur ordre français de l'avion civil qui transporte du Maroc au Caire les cinq leaders de FLN (Ben Bella, Khider, Boudiaf, Ait Ahmed et Lacheraf). Arrêtés et incarcérés.¹⁴⁷
 - Les massacres de Sakiet Sidi Youcef (Tunisie) vont se révéler déplorable pour la position internationale de la France et engraine la chute du gouvernement le 15 avril 1958.
 - Reconnaissance par les pays arabes du GPRA le 19 septembre 1958.
 - Les USA et la Grande-Bretagne, sans reconnaître le GPRA, ni soutenir la position française en Algérie, adoptent une attitude embarrassante pour de Gaulle.
 - Entre 1956 et 1962, les émissaires du FLN, puis GPRA, ont fait irruption sur la scène internationale, conjuguant l'art de la guerre et l'art de la négociation.
 - Adoption à l'ONU, le 14 décembre 1960, de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.
 - Le soutien total dans le cadre de la conférence du Caire, en 15 avril 1961, à la position du GPRA, ayant trait au Sahara algérien en tant que partie intégrante du territoire algérien.
 - Le soutien et la défense de la cause algérienne dans la conférence de Casablanca du 3 au 7 janvier 1961 et appelant la France aux négociations avec la partie algérienne(GPRA).
- Ainsi, de nombreuses tractations avaient eu lieu, à savoir : Melun du 25 au 29 juin 1960 qui s'est soldé par un échec ; négociation d'Evian I, du 20 mai au 30 juin 1961 et Lugrin du 20 juillet au 28 juillet 1961(échec sur la question du Sahara) ; négociation d'Evian II (du 7 mars au 18 mars 1962) qui s'est soldé par la signature des accords d'Evian.

¹⁴⁷ Voir Amar Amoura (2004, p.286).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

- Le soutien des pays afro-asiatiques (conférence de Bandoeng du 18 au 24 avril 1955) et l'inscription de la question algérienne à la 10^{ème} session de l'assemblée générale de l'ONU (juillet 1956).
- Pour atteindre ces objectifs, et en dehors du MAE, le front de libération nationale a ouvert plusieurs bureaux à l'étranger : Bureau in London(1959-1962) avec Mohamed Kellou comme représentant, Bureau à Madrid(1957-1962) avec Benkhedda, Krim Belkacem, Baghli, Hamdi Y et Salah Mahboubi ; et autant de bureaux vont être ouverts à Rabat, Jeddah, Cairo, New Delhi, etc.

S'il est finalement admis que la diplomatie algérienne se trouvait toute entière concentrée sur le seul but (politique) d'indépendance¹⁴⁸, il n'en reste pas moins que d'autres exploits et succès sont également enregistrés sur le plan économique. Toujours est-il, les intérêts économiques d'un Etat (prosperité, croissance, sécurité, etc.), *« ont nécessairement une dimension politique en plus de leur dimension proprement économique en contribuant directement ou indirectement à la défense des intérêts de sécurité et la promotion des intérêts de la puissance »* (Vaisse, 2018, p.395). Ainsi, dans ce cadre précis, la DE peut être défini comme *« la recherche d'objectifs économiques par des moyens diplomatiques qu'ils s'appuient ou non sur des moyens économiques pour y parvenir »* (La Carrière, 1998, p.28).

Ainsi, si le slogan « d'indépendance » aurait rendu possible, au niveau interne, une mobilisation d'autant plus que chacune des classes sociales concernées pouvait lui donner une signification cohérente avec ses propres aspirations, et aussi si les succès réalisés par la diplomatie algérienne sur l'échiquier international en gagnant notamment la solidarité de nombreux Etats, témoignent-ils du manque de pertinence et d'efficacité du gouvernement français vis-à-vis de la pression exercée par le FLN et GPRA dans les instances internationales, on en vient, cependant, *« à se demander si la diplomatie de FLN et du GPRA ne fut pas la plus efficace de ses institutions dans la mesure ou elle réussit non seulement à internationaliser le problème algérien, mais à obtenir une aide financière , militaire(matérielle) et politique qui contraignait la France à négocier »* (Harbi, 1981, cité par Merouani, 1983). C'est dire la diplomatie du FLN se distinguât aussi par son côté économique. N'est ce pas grâce aux deniers collectés par les fédérations du FLN au Maroc et en Tunisie, et grâce aux contributions des milliers de la fédération de France , de Belgique, et

¹⁴⁸ Pour savoir plus sur les actions, acteurs et réalisations politiques la diplomatie algérienne, qui n'est pas l'objet principal de cette thèse, voir Bousselham (2015, 529p).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

d'Allemagne évacués à l'étranger par les frères d'armes français, les porteurs de valise, que le GPRA a pu mener, sans contraintes excessives, son activité à l'extérieur.

Après les exploits de la diplomatie algérienne sur la scène régionale et internationale, et le FLN de penser ensuite à une perspective d'un Etat algérien souverain. Or, la question qui se posait pour le FLN juste avant quelques mois de l'indépendance *c'est quelle voie compte-t-il prendre l'Algérie indépendante ? La voie capitaliste ou socialiste?* La première voie était vue d'un angle négative (la dépendance extérieure et libéralisation à outrance) est fermée à l'Algérie car elle ne permet pas le développement rapide des forces productives (économie ruinée, faiblesse de l'épargne, fuite des capitaux), en revanche les *principes socialistes*¹⁴⁹ sont explicitement évoqués comme devant guider le développement économique pour que celui-ci soit rapide et harmonieux et tendu vers la satisfaction de besoins de peuple algérien.

Ces principes sont : *la nationalisation et la récupération des richesses, l'industrialisation et la réforme agraire*. C'est dire, pour reprendre la déclaration de H. Boumédiène du 05 juin 1965, quelques jours après sa prise de pouvoir, « *la priorité est au succès de l'entreprise d'édification interne* », condition déterminante de la visibilité internationale de l'Algérie. La diplomatie boumédiéniste que nous qualifions de « diplomatie de reconstruction » ainsi que celle de ses successeurs, seront analysée dans les sections suivantes.

¹⁴⁹ C'est dans la constitution de 08 septembre 1963 encore largement marquée par la libéralisation du pays, fidèle au programme de Tripoli 1962, qu'a été affirmé (le programme du CNRA était repris intégralement), dans son article 10, que « la République algérienne démocratique et populaire oriente ses activités dans la voie de l'édification du pays, conformément aux principes du socialisme et de l'exercice effectif du pouvoir par le peuple... » et « le FLN est le parti unique d'avant-garde (article 23) qui édifie le socialisme en Algérie (article 26), c'est le FLN qui définit la politique de la nation et inspire l'action de l'Etat (article 24) ». Une telle orientation (socialiste) sera confirmée par ailleurs dans l'ordonnance de 1965, la charte d'Alger-27 juin 1976) dont la constitution de 1976, approuvée sur la base de cette dernière qui retenait que « la charte nationale est la source fondamentale de la politique de la nation et des lois de l'Etat ». On constate, à la lecture du texte que le libéralisme est complètement écarté comme modèle économique de l'avenir de l'Algérie.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Section 3: La diplomatie de l'Algérie indépendante : doctrine, actions et réalisations

Après avoir traité la diplomatie algérienne des périodes précoloniale et coloniale en remontant trop loin dans l'histoire afin de comprendre la diplomatie d'aujourd'hui, où nous avons pu montrer qu'elle a joué un rôle important sur le plan économique et commercial (avant la colonisation) et beaucoup plus concentrée sur l'indépendance (période 1830-1962) du pays, il conviendrait globalement d'admettre qu'il existe une philosophie spécifique qui oriente l'action (économique) extérieure de l'Algérie et détermine la prise de décisions par les autorités algériennes, en analysant certains principes ancrés de l'historique de sa diplomatie depuis le combat libérateur. Ainsi, avant de nous nous échinier sur les multiples aspects économiques de la diplomatie algérienne postindépendance, il convient a priori de rappeler qu'aussitôt l'Algérie étant libre et indépendante, les choix politiques et idéologiques du président Ben Bella (1962-1965), sont rapidement déterminés. En effet, quatre principes prédominant, à savoir : *la solidarité avec les mouvements de libération, le renforcement de l'indépendance et de la souveraineté nationale, l'anti-impérialisme et le non-alignement*. Ces options politico-diplomatiques et historiques restent valables voire se réaffirment, comme en témoigne notre analyse ci-dessous, au-delà des premières années de l'indépendance du pays. Dans les volets qui suivent nous mettrons en exergue la dimension économique de la diplomatie algérienne et son rôle dans l'organisation et la construction nationales.

3.1. De la diplomatie de reconstruction et d'édification nationale (doctrine)

Bien qu'après presque un siècle et demi de colonisation et une guerre de libération longue et atroce, l'Algérie recouvre, en 1962, son indépendance nationale, elle demeure, cependant, pauvre et sous développée économiquement. La France coloniale a très peu investi dans l'industrie alors qu'elle s'est focalisée sur le développement de l'agriculture, l'extraction des ressources et d'une moindre façon la transformation des produits alimentaires (notamment le vin). Aussitôt indépendante, l'Algérie s'engage dans le chantier de construction de son économie qui devait se détacher de l'héritage colonial dans le but de créer une société moderne et dynamique. Or, cela *supposait-t-il forcément un Etat fort et une politique étrangère active afin de promouvoir et développer son économie rapidement*. Le pouvoir a,

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

finalement, choisi la voie qui a été tracée dans le programme de Tripoli¹⁵⁰, celle de « socialisme » se démarquant ainsi du capitalisme associé -souvent au système colonial.

En effet, dans ce cadre précis, si l'on doit parler de DE des années post indépendance, on ne pouvait, *a priori* que la qualifier, compte tenu notamment de contexte de cette période (économie ruinée, force de travail non qualifiée et nécessitant d'être formée, etc.) et de l'ambiguïté de concept, de « l'action économique extérieure elle-même » d'une Algérie indépendante.

N'ayant comme seul slogan « l'indépendance », durant le mouvement national (1954-1962), l'économie n'a guère constitué une arme solide entre les mains des gouvernants, au contraire devait être défendue et construite. Ceci dit, toute la politique économique de début d'indépendance allait forcément être donc tendu vers la **reconstruction de l'Etat et de l'économie algérienne**. Ce n'est que quelques années après que les objectifs de développement plus ambitieux allaient progressivement reconnus : d'une part, dans le **cadre national et sectoriel traditionnel** (plans quinquennaux de développement, industries industrialisantes et nationalisations) ; d'autre part et parallèlement sous la forme novatrice de **la coopération régionale et internationale**.

La dimension économique de la diplomatie algérienne va donc devenir une préoccupation majeure du pouvoir politique depuis le rétablissement de l'indépendance, commençant avec le règne du président A. Ben Bella, puis progressivement cette dimension s'est concrétisée après la **construction de « la maison Algérie »** à la fin de l'an 1965 sous la direction de Boumediene¹⁵¹, à la suite de la mise en œuvre d'un plan délibéré de contrôle des affaires, l'importance de contrôler la richesse nationale afin de contribuer à l'essor du pays a constitué

¹⁵⁰ Le texte du programme de tripoli, figure dans l'annuaire de l'Afrique du nord, éd. du CNRS, paris, 1962.

Il convient de souligner qu'au moment de l'indépendance, l'Algérie avait peu de lignes directrices pour le devenir de l'économie du pays. Le programme de Tripoli fut ainsi le premier document définissant les grandes lignes de développement économique. Il posait comme objectifs fondamentaux l'égalité sociale pour une population qui avait souffert de la discrimination et pour l'économie l'indépendance et la sortie du pacte colonial (passait par révolution agraire, industrialisation et demandait une gouvernance exclusive au profit de l'Etat).Le programme sera retenu par l'équipe gouvernante 1965 et présenté comme un retour aux sources de la lutte libératrice, après une période d'organisation du développement sur une base d'autogestion et de rejet de capitalisme d'Etat.

¹⁵¹ Si c'est son besoin de succès rapides à l'extérieur pour se maintenir au pouvoir qui avait naturellement conduit Ben Bella à privilégier la politique étrangère ; tant dis que Boumédiène, pragmatique et nationaliste qu'il fut, s'est fondamentalement adonné au développement du pays et la construction de l'Etat subordonnait tout alliance et toute construction extérieurs à l'édification préalable de l'Etat algérien. Son objectif est la récupération de tous les moyens et la construction de son Etat.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

un point important de l'ordre du jour de diplomatie depuis l'indépendance, ce qui lui a valu de se battre sur plusieurs fronts pour permettre aux peuples et nations de prendre le contrôle de leur richesse et leurs dispositions nationales afin que leur indépendance politique ne reste pas formelle, et les puissances étrangères continuant de contrôler et d'exploiter leurs richesses, « *pour nous, disait Boumédiène, le développement est une politique et la politique est un développement. Si nous réussissons dans ce domaine, tous les autres problèmes ne seront pas secondaires.* » (Bousselham, 2005, pp.21-22).

En définitive, la diplomatie algérienne consiste économiquement en la sortie d'un scénario préétabli en usant des moyens de pression, une stratégie des acteurs et la théorie des jeux à des décisions qui servent des orientations stratégiques servant tout le monde et le résultat ca compte en milliers de dollars, à l'époque de Boumédiène, l'Algérie s'est en effet appuyée sur le dossier des nationalisation des hydrocarbures pour mettre la pression sur la France, d'une part, et le jeu de dossier des hydrocarbures, d'autre part, sur les acteurs dans les RI. En cette période, le poète paléstinien qualifie d'ailleurs Bouteflika alors ministre des affaires étrangères de « Fidel Castro Arab », vu ses réalisations pour le monde et pour les PED.

Après avoir analysé la doctrine et l'approche économique de la diplomatie algérienne des débuts des années de l'indépendance, dans les développements ci-dessous, nous allons principalement mettre l'accent sur les actions et les réalisations de la diplomatie algérienne postindépendance sur toute la période s'étalant de 1962 à 2019¹⁵². Ainsi, nous distinguons entre trois niveaux d'analyse, à savoir : le **niveau national et sectoriel**, le **niveau multilatéral et, enfin le niveau régional**.

3.2. De l'action nationale et sectorielle ou diplomatie de récupération des richesses

La politique économique extérieure de l'Algérie, ou la DE tout court, a été illustrée depuis la première décennie de l'indépendance par un dynamisme renforcé dans de nombreux secteurs, que ça soit dans les ressources naturelles, l'agriculture que de l'aide aux pays colonisés. Il est utile de souligner que l'Algérie a, pratiquement et immédiatement, traduit cette position après l'indépendance par les offensives de nationalisation dans les années 1960 et la nationalisation du pétrole le 24 février 1971(à 51%) après avoir soigneusement préparé le dossier et tiré parti

¹⁵²Il ne s'agit pas ici d'approfondir en l'analyse de la période 1999-2019 car l'ensemble des réalisations économiques de la diplomatie algérienne dans cette période, seront analysées en détails dans les chapitres 5, 6 et 7, en mettant l'accent entre autre sur les déterminants, les forces/faiblesses de la DE algérienne dans le cadre de processus d'ouverture de l'économie algérienne..

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

des expériences antérieures, en évitant notamment ses aspects négatifs : la nationalisation de pétrole iranien en 1952, et du canal de suisse en 1956, sont des exemples éloquentes. Se livrer à tels actes n'était pas facile, car il comportait tous les dangers, mais la volonté de s'affranchir de toute domination étrangère était une vision solide et claire, et par conséquent le processus de nationalisation était audacieux à tous égards et donnait ensuite le bon exemple à d'autres pays : l'Irak, la Libye etc.

De 1967 à 1977, trois plans de développement économique se sont par ailleurs succédé ayant pour objectif d'améliorer et d'élever le niveau de vie des citoyens par l'appropriation et la mise en valeur de ses propres richesses de sous sol, par la construction d'une industrie de base (politique des industries industrialisantes)¹⁵³, dans la mesure où il est possible de rendre la production de biens nécessaires aux branches tournées vers la consommation finale¹⁵⁴, et une réforme de l'agriculture¹⁵⁵ dont les objectifs sont la création d'un marché intérieur et l'amorce de l'industrialisation qui, eux aussi, sont conditionnées par une véritable révolution dans la vie rurale.

Après la nationalisation de secteur des hydrocarbures dont les importantes recettes deviennent l'outil du développement, de grands secteurs de production vont être nationalisés: la nationalisation des secteurs miniers (en 1966) ce qui est, faut-il le noter, en contradiction avec les accords d'Evian¹⁵⁶ qui accordaient aux sociétés pétrolières françaises d'importants privilèges ; la nationalisation des banques et de crédit des assurances (1967) ; la récupération des terres des colons et des terres des grands propriétaires algériens; et les moyens de transport. Aussi, une planification de plus en plus rigoureuse est mise en place grâce à l'organisation de l'économie en monopoles et sociétés d'Etat, couvrant tous les secteurs d'activités économiques, y compris le commerce extérieur. Comme se le veut l'idéologie

¹⁵³ Au début des années 1970, la théorie des industries industrialisantes, inspirées essentiellement par les économistes F.Perroux et G. De Bernis devient la référence de la stratégie algérienne de développement. Debernis analyse l'industrialisation comme « *phénomène total, complexe où sont étroitement imbriquées les techniques, l'économie, le social, le politique et le psychosocial. Les liaisons entre phénomène étant toujours à double sens, chacun étant la condition à la fois de la réalisation des autres et le résultat de la réalisation des autres* » (D.G.De Bernis, 1971). Ceci étant dit, la démarche de développement à mettre en œuvre après l'indépendance vise à réaliser « l'intégration et le recentrage de système productif algérien et créer une dynamique interne de développement via le renforcement de l'intégration de l'économie algérienne par les effets qu'elles exercent en amont (effets d'approvisionnement) et en aval (effets de débouchés) » (De Bernis, op.cit).

¹⁵⁴ A ce titre, le dossier du vin en 1965-1966 conclu en faveur de l'Algérie mérite d'être cité qui témoigne forcément de la connaissance profonde de dossier par les diplomates algériens. voir Benachenhou A, 1980).

¹⁵⁵ Voir Belhimer, A (1972).

¹⁵⁶ Un exemple qui confirmerait, à notre sens, que les actions de la diplomatie algérienne étaient forcément inscrites dans le sens de la défense des intérêts nationaux.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

socialiste, l'Etat devient le principal employeur et créateur de richesses. L'Algérie se convertit rapidement en véritable Etat développeur.

Ceci dit, globalement, sur le plan national, l'époque Boumédienne était celle des nationalisations des secteurs vitaux de l'économie et du développement de l'industrie lourde, fondée essentiellement sur les hydrocarbures¹⁵⁷, au détriment de l'agriculture. Pour de nombreux observateurs, Boumédienne aurait perçu lui-même les dysfonctionnements du système choisi peu avant sa mort, fin des années 1970.

Tout autant que tout pays ambitionnant de développer son économie, d'adhérer à un ensemble économique ou une organisation commerciale internationale qui se trouvait obligé de se déployer diplomatiquement, Boumedienne s'appuie parfois aussi sur l'action diplomatique pour réaliser des alliances, défendre l'image de son pays et attirer des investissements étrangers. Quoi qu'il tenait avec acharnement aux principes directeurs de la diplomatie algérienne (anti-impérialisme, socialisme, non alignement etc.), Boumédienne n'a pas oublié que son plan de développement (plans quadriennaux), est largement tributaire des relations économiques internationales avec les pays impérialistes qui constituent le principal marché pour les hydrocarbures du pays. Par conséquent, Boumédienne a toujours été pragmatique à leur égard. Les liens économiques avec les USA et l'Allemagne fédérale sont des exemples éloquents¹⁵⁸. En effet, même si les relations diplomatiques avec les USA sont absentes depuis la guerre de 1967(six jours), de nombreux contrats de vente de gaz (exemple d'El paso)¹⁵⁹ sont signés entre la Sonatrach et certaines sociétés américaines, et plusieurs banques américaines ont accordés des prêts internationaux¹⁶⁰ à l'Algérie pour construire des infrastructures de base. Aussi est-il important de souligner que des agents de communication sont installés à l'instar des chargés des intérêts algériens¹⁶¹ qui sont installés à l'ambassade

¹⁵⁷ Boumedienne aurait aussi recouru au financement extérieur de son industrialisation. Ainsi, des emprunts ont été accordés à l'Algérie par les banques étrangères qui comptent sur ses bénéfices tirés de l'exportation des hydrocarbures.

¹⁵⁸ Il serait utile de souligner que les objectifs occultes de la politique étrangère de Boumédienne étaient aussi de se légitimer à l'international(car n'ayant pas accédé au pouvoir via les urnes, mais par un coup d'Etat, monté en 1965, contre Ben Bella), ca d'une part, et bénéficier entre autres des apports des bailleurs de fonds internationaux pour mener a bout son programme de développement, ca d'autre part.

¹⁵⁹ Pour plus voir notamment Belaid Abdesselam (1990).

¹⁶⁰ M. Zeghar, n'avait peut-être aucun rôle officiel aux USA mais il avait aussi réussi à lever des crédits à des taux préférentiels en faveur de l'Algérie grâce à son amitié avec le banquier David Rockefeller (voir Lachichi, 2016).

¹⁶¹ A ce titre, Messouad Zeggar, alis Rachid Casa (décédé en 1987) était considéré comme le meneur de la diplomatie clandestine algérienne initiée par Boumédienne après la rupture en 1967 des relations avec les USA. Zeggar connaissait plusieurs hommes politiques américains, d'ailleurs, selon de nombreux observateurs c'est grâce à lui que la neutralité de lobby américain fut obtenue dans le cadre de bras de fer franco-algérien sur la

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

guinéenne de Washington ou les consulats américains à Oran et Constantine. S'agissant de cas d'Allemagne fédérale, qui elle aussi ayant suspendu pendant longtemps ses relations diplomatiques avec l'Algérie (1965-1971), n'a jamais interrompu ses échanges commerciaux. Aussi, l'Algérie cherchait-elle souvent à obtenir de la CEE les meilleures conditions d'association. Est-ce à dire l'Algérie négocie avec tous les pays (nantis ou pas nantis) sur des bases allant souvent avec ses principes doctrinaux et au service des intérêts nationaux ? Pour répondre à ce questionnement, l'ensemble des relations économiques de l'Algérie avec de nombreux pays et groupements de pays seront analysées dans le sixième chapitre tout en essayant de mettre l'accent l'efficacité de la DE en la matière.

3.3. De la coopération internationale et de la diplomatie multilatérale

En dépit de contexte¹⁶², la coopération économique multilatérale, durant les deux premières décennies d'après indépendance de l'Algérie, n'a cessé de répondre à des objectifs divergents ou à des cheminements divers. Devait-elle rester limitée au volet économique et commercial, ou bien s'insérer dans une vision purement politique ? Devait-elle prendre place d'emblée à l'échelle internationale ou privilégier au moins temporairement des réalisations régionales ? Devait-elle investir et rester dans certains secteurs, ou embrasser la totalité du champ économique ? Devait-elle s'axer essentiellement sur l'économie planifiée, faire une place ou s'engager dans l'économie libérale ? Chacune de ces options aurait inspiré telle ou telle réalisation, et connu des tâtonnements, des succès ou des échecs. Nous retiendrons deux grandes œuvres auxquelles l'Algérie indépendante s'est trouvée largement engagée : la **coopération multilatérale et la coopération régionale**.

3.3.1. Coopération multilatérale, de la diplomatie de non alignement à la diplomatie de positionnement international

Afin de ne pas permettre à l'ancien colonisateur de contrer l'exploit du processus de nationalisation et de promouvoir les acquis nationaux, la diplomatie algérienne a porté la lutte au niveau international au moyen d'initiatives importantes et soigneusement étudiées,

question de la nationalisation des hydrocarbures. C'est grâce à l'entremise de puissants réseaux qu'entretenaient Chérif Guellal, M. Yazid et A. Chanderli, Rachid Tabti en France que Boumédiène a réussi et mené à bien l'offensive et prendre à contre-pied l'ancienne puissance coloniale.

¹⁶² Le président Ben Bella, avant la présidence de Boumedienne, connu principalement par ses tendances pro-macériennes et se cherchant à se légitimer et renforcer son pouvoir, a fait que le deuxième le renverse en 1965 avant de prendre les rênes du pouvoir.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

notamment en accueillant le IV^{ème} sommet du MNA¹⁶³, qui a été surtout axé sur les aspects économiques. Ce sommet a été l'un des sommets les plus réussis de MNA et « *il a constitué une avancée majeure dans l'ajout de la dimension économique aux RI* » (Mouhoubi, 2011, p.107). A l'issue de ce sommet, deux déclarations ont été publiées, l'une portant sur les questions de libéralisation dans le monde et sur l'importance de les soutenir, tandis que la déclaration économique comprenait plusieurs recommandations, notamment: la surveillance des activités des multinationales ; et l'élaboration des formules visant à défendre les intérêts des pays producteurs de matières premières tout en exerçant leur pleine souveraineté sur leurs ressources naturelles.

À la lumière des recommandations du Sommet du MNA, particulièrement dans le domaine économique, l'Algérie a convoqué une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, le 30 janvier 1974 pour débattre des matières premières et du développement. La préparation de cette assemblée, confiée à A. Bouteflika, Ait Chaalal, diplomate chevronné, ambassadeur auprès de la CEE, et Abdellatif Rehal, représentant de l'Algérie auprès de l'ONU, sera laborieuse, les intérêts des pays concernés étant souvent antinomiques. Cette session extraordinaire a eu lieu le 10 avril 1974 sous la présidence de Boumediene, qui a prononcé un discours important présentant une vision diagnostique et prospective, dans laquelle il a identifié les causes et les grands déséquilibres des RI (économiques en particulier). Il en appelle à l'instauration d'un nouvel ordre économique international dont les résolutions adoptées depuis lors ont été, faut-il le souligner, puisées dans la charte d'Alger(1976)¹⁶⁴, en qualifiant l'ordre économique international en vigueur de colonial et d'inéquitable. S'inscrivant ainsi complètement avec les hypothèses des théoriciens de tiers monde décrits dans le chapitre un.

La charte d'Alger est, à notre sens, intéressante à évoquer pour mieux apprécier son importance historique et mieux en saisir l'essence économique de la diplomatie algérienne. Elle comprend d'abord une déclaration économique. En effet, dès l'alinéa I, l'impérialisme est condamné vigoureusement par ce qu'il est un obstacle au développement. Ses agissements sont connus, tant par l'intermédiaire des FMN monopolistes que par d'autres moyens plus subtils, plus camouflés. Les pays non-alignés constatent que « *le colonialisme et*

¹⁶³ Ce sommet s'est tenu du 5 au 9 septembre 1973 en présence de représentants de 76 pays et de 14 mouvements de libération.

¹⁶⁴ Le mémoire présenté par l'Algérie, intitulé « le pétrole ; les matières premières et le développement de 220 pages, a servi de soubassement au discours de Boumediene. Pour plus voir aussi, la charte d'Alger (1976).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

l'impérialisme n'ont pu s'opposer au vaste mouvement de libération politique marqué par le tournant historique de Bandoeng, mais ils s'y sont adaptés pour perpétuer, sous une autre forme, leur mainmise sur les ressources des PED et s'assurer toutes sortes de privilèges et de débouchés pour leur produits transformés et pour leur service » (charte d'Alger, alinéa I). C'est une condamnation implicite des pays développés à économie de marché. Dans l'alinéa II sur la « situation économique du monde en voie de développement », les non alignés souhaitent de nouveaux rapports car « *devant cette situation de plus en plus alarmante, de nombreux facteurs contraignants, dont le plus important réside dans la volonté des peuples de se libérer de toute domination étrangère en prenant en main leur propre destin, ont amené la communauté internationale à définir diverses politiques tendant à l'instauration de nouveaux rapports économiques internationaux* » (voir Mortimer, 1984).

Cette référence à l'instauration de nouveaux rapports est le signe précurseur des futures revendications tiers-mondistes pour l'avènement d'un ordre économique mondial renoué. L'alinéa III est intéressant à double titre. D'abord, il établit le constat d'échec de la stratégie internationale du développement et la conception inadéquate de pays développés en la matière. Ensuite, il redéfinit la conception même du développement. De cette optique, les positions de l'Algérie sont sous jacentes ainsi que sa démarche pour sortir du sous développement. Les représentants de MNA établissent que : « *l'échec constaté de la stratégie internationale de développement s'explique tant par le manque de volonté politique de la part des pays nantis de mettre en œuvre les mesures d'urgence que par l'inadéquation de l'objectif de croissance aux préoccupations réelles des PED. En effet, la coopération internationale a fait défaut* ». Aussi, concluent-ils « *que seule une conception correcte du développement qui part des changements structurels intérieurs nécessaires spécifique à chaque pays et englobe la croissance de l'ensemble de secteurs clés, est de nature à permettre d'atteindre les objectifs de progrès que nos pays s'assignent* ».

Ainsi, si l'on faisait un parallélisme de ce constat et le discours de Boumédiène, prononcé à Skikda le 19 juin 1972, on peut affirmer qu'il illustre parfaitement l'interaction entre les préoccupations internes, en matière de développement, et l'action extérieure de l'Algérie. Le président Boumédiène déclare qu'ayant notamment « *pris en main ses propres richesses naturelles et s'étant de plus en plus engagé lui-même dans l'industrie de transformation de ces richesses* », l'Algérie pour sa part, « *s'apprête, grâce à sa pétrochimie, à sa métallurgie voire à son industrie mécanique naissante, à dépasser la ligne de démarcation classique qui a*

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

toujours divisé les PED et les pays industrialisés : les uns en pourvoyeurs de produits primaires, les autres en fournisseurs de biens élaborés ». C'est dire, il a parfaitement conscience que de profondes mutations doivent intervenir dans la qualité des rapports entre les pays industrialisés et les PED.

En outre, dans un cadre complémentaire, l'Algérie a aussi attaché de l'importance à la réforme des organisations internationales existantes, notamment pour mieux répondre aux problèmes de développement, à l'origine de la publication du Règlement n ° 3362 des Nations Unies à sa 29^{ème} session de 1974 sur la démocratisation des organisations internationales dominées par les grandes puissances. Le règlement comprenait notamment la préparation d'une étude visant à permettre au système des Nations Unies de résoudre les problèmes de coopération économique et de ratifier la Charte des droits et devoirs économiques des États par sa résolution 3281 du 12/12/1974. La contribution de la diplomatie algérienne a été importante en présidant cet assemblée, représentée par A. Bouteflika¹⁶⁵ alors ministre des Affaires étrangères. Parmi les décisions de cet assemblée, on peut citer: le gel du régime d'apartheid en Afrique du Sud aux Nations Unies ; de permettre au président Yasser Arafat, de faire entendre sa voix sur la Palestine et de défendre directement sa cause.

Dans ce cadre, le travail et le plaidoyer de l'Algérie ont été soulignés afin d'encourager toutes les formules possibles pour l'instauration et le renforcement de la coopération Sud-Sud, tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs du dialogue Nord-Sud : la participation de l'Algérie à la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) de 1975 à 1977 est un exemple significatif. L'Algérie se bat encore sans relâche dans la même direction et à plusieurs niveaux : aux niveaux régional et international, notamment avec le Groupe des 77, qu'il a co-présidé avec la Chine en 2012, le même effort a été fourni au niveau des autres organisations régionales et internationales. Faut-il souligner que la première réunion ministérielle de G77, qui s'occupe fondamentalement des questions du développement et de la dimension économique dans les RI, à juste titre, entre les PED et les pays développés, s'est tenue à Alger en 1967 sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, A. Bouteflika, au cours de laquelle la charte d'Alger, a été adoptée. L'Algérie a aussi présidé le groupe de coordination avec le MNA, parallèlement aux réunions de la 17^{ème} session du MNA qui s'est tenu à Alger le 29 mai 2014, où il a été décidé de poursuivre le travail dans ce sens et les efforts visant à établir de nouvelles RI plus équitables.

¹⁶⁵ Pour en savoir plus sur la période Bouteflika voir les développements ultérieurs.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

De ce qui précède, on peut admettre que sur toute la période (1962-1979), la diplomatie algérienne « d'édification nationale » grâce à son sérieux, à son dynamisme et détermination, a réussi non seulement à servir efficacement la politique intérieure du pays en lui assurant la paix aux frontières et la stabilité régionale, si essentielles à la poursuite de l'effort d'organisation et de construction nationales (économie et institutions), mais en plus, procura au pays des amitiés nouvelles et de nouveaux partenaires en l'aidant à sortir de l'isolement et de la dépendance. Aussi, faut-il noter que cette période a été aussi source d'inspiration pour de nombreux mouvements de libération et de pays de tiers monde dans le domaine de lutte pour la libération et récupération de leurs richesses. Autrement dit, la diplomatie algérienne s'ordonnait principalement, pour reprendre N.Grimaud (1991, p.401) autour de deux axes d'action, à savoir : a) la construction nationale qui implique de disposer des richesses de sous sol d'un territoire incontesté pour aborder la croissance ; b) un fond de messianisme qui habite les élites et trouve à se satisfaire en mettant l'expérience acquise au service des peuples en développement.

Bien que les deux objectifs, comme déjà analysé, se rejoignent en contribuant à la fois à la construction de l'économie (concernant le premier), et à améliorer l'image de marque du pays, et ce, en conférant à la politique extérieure un équilibre pour un certain temps, les données vont se modifier très profondément à partir du début des années 1980, dès l'arrivée de Chadli (1979) au pouvoir et par la suite de ses successeurs. *Primo*, la mondialisation et la modification de l'environnement international. En effet, quoi que l'Algérie ait présenté trois plans s'axant principalement sur l'énergie, l'alimentation et les matières premières, au sommet de Cancun (Mexique, octobre 1981)¹⁶⁶ qui avait réuni vingt deux chefs d'Etat, cet sommet qui fut censé jouer un déclic pour relancer les négociations sur la perspective d'un nouvel ordre économique international a sonné son glas¹⁶⁷, du surcroît, des événements comme la guerre Iran-Irak (1980-1988) et les conflits entre les membres du MNA, l'affaiblissent encore plus. *Secundo*, le rôle important d'autrefois de l'OPEP dans la régulation des prix du pétrole sur les marchés s'amenuise davantage. Son déclin a été constaté à partir notamment de l'année 1983 et 1986 où les prix du pétrole ont connu leur chute libre, affectant

¹⁶⁶ Ce sommet étant un prolongement de la conférence sur la coopération économique internationale qui se conflua en juin 1977 sur un constat de désaccord.

¹⁶⁷ C'est à ce titre que l'Algérie réitère ses critiques, notamment à l'encontre du F.M.I, et de la B.I.R.D. Ainsi, à la veille de ce sommet, le quotidien El Moudjahid dresse un véritable acte d'accusation contre ces deux institutions financières devenues, par le biais du vote pondéré, les protecteurs d'un ordre néo-capitaliste opposés à la volonté d'émancipation économique des pays en développement (Mahiou A (, 1982, 139).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

lourdemment les capacités de la diplomatie algérienne et de son économie¹⁶⁸. En outre, même si la période 1979-1992 est marquée par une certaine normalisation (Breksi, op.cit, p.63) et pragmatisme de la politique étrangère de l'Algérie, les évolutions internes de l'Algérie influent fortement sur sa politique étrangère. Ainsi, les sérieux problèmes économiques et sociaux (émeutes d'octobre 1988) auxquels elle est confrontée, accentués au milieu des années 1980 par la baisse du prix des hydrocarbures et la dépréciation du dollar, se répercutent négativement sur sa politique extérieure¹⁶⁹. De plus, le MAE perd certains de ses membres les plus expérimentés, soit lors d'événements tragiques, soit suite à des mises à l'écart à connotation politique. L'arrivée de nombreuses personnes non familières avec la fonction diplomatique fait perdre une part importante de sa cohésion et de sa cohérence à la diplomatie algérienne. En outre, des restrictions budgétaires, parfois importantes, sont appliquées, qui réduisent la capacité d'action des ambassades (Ait Chaalal, 2002, p.70). Mais il n'en reste pas moins que, pendant cette période, de nombreuses évolutions positives ont parallèles marqué le positionnement international de l'Algérie et sa volonté affichée de pragmatisme : visites d'Etat, règlement de conflits etc. L'Algérie fut, pendant cette période, plus ouverte et intégrée dans le circuit diplomatique international avant qu'elle ne soit succédée par une période d'enfermement et d'isolement sur l'extérieur du fait de la crise interne jusqu'à les débuts de 1999, soit l'année d'arrivée de Bouteflika au pouvoir ayant comme *credo* l'ouverture et le rétablissement de l'image de l'Algérie sur la scène internationale.

3.4. De la coopération régionale

Outre les actions (et les réalisations) multilatérales et bilatérales/sectorielles de diplomatie algérienne de postindépendance, développées ci-dessus, la diplomatie algérienne est aussi dynamique et active au niveau régional. Dans ce sens, il convient de souligner que dès les premières années de l'indépendance, la diplomatie algérienne mise, déjà, principalement sur l'Afrique.

¹⁶⁸ Ce qui expliquerait forcément la fermeture de nombreuses ambassades dans le monde (notamment en Afrique, Australie et Bangladesh) pour des raisons budgétaires pendant cette période. Les revenus des hydrocarbures, la seule source de financement de l'économie algérienne et de ses institutions.

¹⁶⁹ Les dirigeants et diplomates algériens n'avaient comme principale préoccupation que le rétablissement de la stabilité et la relance d'une économie déjà très ruinée et non diversifiée. Les autres questions politiques régionales ou internationales sont remises de côté. En effet, il fallut attendre le début de la décennie 1990, dans le cadre de la guerre de golfe, pour qu'un relatif retour de la diplomatie algérienne, du moins sur le plan politique, aille être constaté mais ce fut sans effets palpables. Pour plus sur les obstacles au développements de la DE algérienne voir chapitre 5.

3.4.1. L'ancrage africain de l'Algérie sous Ben Bella et Boumédiène: mythe ou réalité

En effet, parallèlement à l'engagement du processus ayant, au tout début de l'indépendance, « conduit à l'instauration du socialisme, le chef de l'Etat Ben Bella a déclenché une série de démarches diplomatiques d'envergure qui ont donné son véritable visage à la politique extérieure de l'Algérie » (Lacoutre, 1963, p.3), et tandis que la diplomatie officielle algérienne s'affaire à définir son équilibre entre les deux blocs (l'Est communiste et l'Ouest capitaliste) ; entre la coopération (économique et technique)¹⁷⁰ et le socialisme, les multiples organisations auxquelles l'Algérie donne son aide ou son hospitalité (solidarité) travaillent à faire progresser cette vaste entreprise de la révolution africaine qui demeure l'objectif majeur du premier président de l'Algérie indépendante.

En outre, par sa déclaration de vouloir de l'Afrique « l'étoile polaire de l'Algérie », a priori, Ben Bella(1963) mise certainement sur l'évolution virtuelle du continent¹⁷¹. Mais force est de rappeler qu'avant lui, Djamel A. Nasser, dont Ben Bella fut un fan, à la conférence de Bandoeng(1955), avait déjà été frappé par les virtualités d'une Afrique en pleine mutation et avait sans tarder mis en place des instruments de l'influence égyptienne¹⁷². Ben Bella en arrivant en Afrique en 1962, « n'a donc pas le loisir de beaucoup innover. Nasser l'a précédé, et dans la définition des grands axes d'action, et dans la mise en œuvre » (Grimaud, 1984, p.270). Or, en dépit de concurrence entre les deux chefs d'Etat en Afrique, leur action semblait apparaître en tout cas lié, elle se complète, surtout quand il s'agit de faire croître l'influence arabe sur la scène africaine.

Par ailleurs, bien que l'ère Ben Bella (1962-1965) s'achève sans avoir réalisé les objectifs visés (ni libération de l'Afrique, ni progrès de l'unité continentale), mais quelque soit l'intérêt porté aux affaires africaines, la diplomatie algérienne sous la conduite de Ben Bella embrasse un horizon plus ouvert et ambitionne de concourir à l'évolution de l'ensemble de tiers monde et la visibilité internationale de l'Algérie. Ainsi, durant la période (1963-1965), la maturation

¹⁷⁰ Dans ce sens, voir également les actions diplomatiques de son successeur Houari Boumediene qui ont été traitées dans les points précédents.

¹⁷¹ Interview de Ben Bella au quotidien milanais II Giorno, reprise dans le Monde du 13 juin 1963

¹⁷² Parmi ses moyens, on peut citer : la diffusion de l'orientation anti-impérialiste parmi les mouvements nationalistes en lutte pour leur indépendance en les invitant à ouvrir des bureaux au Caire ; la coopération technique, émissions de Radio Le Caire) ; le travail à l'expansion de l'islam dans le continent(en tant que religion d'émancipation dont les enseignements coïncident avec les exigences du nationalisme africain) par le canal du congrès islamique (J. C Froellich ,1966 , pp.54-70 et E. Gatta, 1966, pp.71-87).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

et la mobilisation de tiers monde ne fait qu'accélérer : création de l'OUA en 1963, conférence afro-asiatique(fin 1963) ; conférence mondiale du commerce (Cnuccd en mi-juin 1964) et second conférence des non alignés en 1964, deuxième Bandoeng prévu pour 1965 ; l'Algérie qui s'assigne une responsabilité particulière dans ce processus et s'est même fixé comme but national d'accéder au premier plan, va tenter une ascension très rapide.

Le successeur de Ben Bella, en l'occurrence H. Boumédiène, s'est par ailleurs inscrit dans la même direction et entend élargir au maximum le nombre de ses partenaires (économiques) africains. Se traduisant par de nombreuses actions diplomatiques vers l'Afrique¹⁷³, à savoir : rétablissement des relations diplomatiques avec le Ghana(1971) ; réception du président nigérien en septembre 1970 ; politique de coopération(la Mauritanie en est la première bénéficiaire dès 1968) ; des prêts(Guinée¹⁷⁴ en 1971) ; la formation des stagiaires(congolais, maliens, guinéens etc.) dans l'école de police d'Alger ; envoi de secours à certains pays d'Afrique subsaharienne(Mali, Niger, Tchad, Sénégal et l'Ethiopie) suite à la sécheresse de 1973-1974, ça s'agissant des actions sur le plan politique. Sur le plan économique, il faut souligner que, compte tenu notamment de viscosité des relations commerciales avec les pays africains et de la concurrence accrue rencontrée auprès des pays industrialisés, l'Algérie n'a pas lésiné sur la promotion de son produit en Afrique et la prospection de nouveaux marchés au début de la décennie 1970. La foire d'Alger, la première foire panafricaine à Nairobi(1972), la constitution de commissions mixtes se sont soldés certes par la signature de nombreux accords commerciaux, mais qui restent jusqu'aujourd'hui non activés. En sus de la route subsaharienne, entamé en 1971, et de l'ouverture en 1972 d'une ligne de navigation reliant l'Afrique de l'Ouest par la CNAN(compagnie nationale de navigation)qui devaient permettre d'encourager les échanges interafricains, c'est dans le cadre de la tenue de 6^{ème} Sommet arabe, à Alger le 28 novembre 1973, qu'ont été aussi approuvées les deux résolutions qui portent sur l'inauguration d'une Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique; et d'un Fonds arabe pour l'appui technique pour les pays arabes et africains.

Quoique cette offensive diplomatique de l'Algérie en Afrique vise, globalement, à décrocher l'Afrique sur notamment le plan économique et commercial, l'Afrique ne représente en 1973-1974 qu'une part minime dans les échanges extérieurs de l'Algérie (1, 29% dans le total des importations algériennes et 1, 95% dans ses exportations). Selon

¹⁷³ Un Accord de coopération avec la CEE a été par ailleurs signé en 1977 et entré en vigueur 1978 offrant à l'Algérie autant de privilèges préférentiels dans export industriel.

¹⁷⁴ Après une rupture en 1967, la Guinée a fortement soutenu l'Algérie lors du différend pétrolier de 1971.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

J.F.Riva-Rovenda(1972), ce phénomène peut être expliqué pour au moins trois raisons, à savoir : a) les nouveaux Etats africains ne sont pas parvenus à reconstituer le réseau établi durant la période coloniale par les firmes privées à l'intérieur de la zone ; b) la continuité des liens entre les nouveaux Etats et leur ex-colonisateurs ; enfin, c) la complémentarité entre les pays africains et l'Algérie ne sont réciproques, les pays africains trouvent plus avantageux de s'approvisionner dans les pays industrialisés.

3.4.2. L'approche africaine de la diplomatie sous Chadli : tâtonnements et échecs

Toutefois, s'agissant de la politique étrangère ou de diplomatie tout court de la période post-boumédienisme, contrairement à celle du Boumédienne (mort en février 1979), la diplomatie de son successeur Chadli Bendjedid n'avait connu, en dépit de quelques exploits, que des hésitations et échecs. En effet, en arrivant au pouvoir, Chadli va se voir contraint de choisir entre deux voies, à savoir : la continuité dans la fidélité aux objectifs, à la doctrine et aux méthodes de travail mises en œuvre par Boumédienne ou l'innovation avec d'autres aspirations, une autre approche et d'autres moyens humains. Or, finalement, après la concertation entre les responsables du bureau politique du FLN, c'est la seconde voie qui a été privilégiée, se traduisant par un dégagement progressif à l'égard de l'Afrique et des pays de tiers monde (Bousselham, op.cit, p.23). C'est dans cet esprit, à juste titre, que s'inscrit l'action de chef de gouvernement sous Chadli, en la personne de Sid Ahmed Ghezali qui n'a pas hésité à fermer de nombreuses ambassades dans le continent africain et réclamer d'emblée le remboursement de créances dues par certains pays africains. Alors que de tels actes sont souvent peu lisibles pour les acteurs extérieurs. Qui plus est, pendant cette période les ambassades algériennes existantes¹⁷⁵ dans le continent du temps de Boumediene sont souvent mobilisés, non pas pour promouvoir les échanges et vendre le produit algérien « *mais pour creuser son avantage sur son rival marocain dans la question sahraouie* » (Grimaud, 1984, p.412). Le gouvernement Chadli n'a pas seulement osé à procéder au dégagement de l'Afrique¹⁷⁶, mais il allait bien loin en changeant de trajectoire pour assister à ce que la politologue française N. Grimaud (1991, p.403) qualifie de « *la politique du possible* ». Cette politique s'est, à juste titre, traduite par un rapprochement avec l'Europe en général et la France en particulier (visite officielle à Paris sous l'invitation de Mitterrand) ; avec le

¹⁷⁵ Pendant cette période, le nombre d'ambassades algériennes en Afrique s'élève à 27 contre 13 ambassades marocaines et elle accueille 21 représentations africaines contre 8 à Rabat.

¹⁷⁶ En outre, l'Algérie voit aussi ses horizons rétrécis par l'abandon du dialogue Nord-Sud dans lequel elle s'était, bel et bien, illustrée et par l'avènement de nouvel ordre mondial après la fin de la guerre froide qui lui offrait pas mal de possibilités de jeu.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

royaume du Maroc (création de l'UMA(1989) ainsi qu'avec les USA¹⁷⁷ (visite officielle de Chadli à l'invitation de G. bush senior). Il faut rappeler que de 1979 à 1999, huit ministres se sont succédés à la tête de MAE de l'Algérie, ce qui témoignerait nécessairement de l'instabilité et désordre que connaît ce secteur vitale pour le pays.

Toutefois, ce n'est que plus tard que Chadli va se rendre compte et mesurer qu'un pays, si immense soit-il, ne pouvait jouir d'une place sur l'échiquier mondial que s'il portait une profondeur (stratégique) qui autorise à prétendre au rang de porte-voix crédible. C'est dans cette esprit et « en parfaite communion avec l'appareil diplomatique, il avait en effet réuni près de 170 commissions mixtes de coopération économique, scientifique et technique, attribué près de 8000 bourses d'études, effectué 37 visites officielles bilatérales et reçu à Alger 47 chefs d'Etat africains (Rahabi, 2009). C'est à ce prix que l'Algérie avait gagné l'inaltérable fidèle considération des Africains, s'était imposée comme un interlocuteur incontournable de la France et de l'ex-Union soviétique en Afrique et que Chadli.B avait pu réaliser notamment l'unique visite d'Etat aux USA(en 1985), d'un chef d'Etat algérien¹⁷⁸. Cette visite s'est-elle soldée par la signature de nombreux accords dans les secteurs de l'énergie et militaire entre les deux pays. En sus d'un accord de coopération et la création d'une commission mixte économique¹⁷⁹, les États-Unis ont, à juste raison, « *accordé à l'Algérie le droit d'acquérir des équipements militaires généraux dans le cadre du programme Foreign Military Sales, et le département d'État a alloué une petite subvention annuelle au titre du Programme d'éducation et d'entraînement militaires, offrant des parcours de perfectionnement militaire professionnel et des formations techniques aux officiers algériens* » (Mokhefi, 2015, p.61). Les Etats-Unis ont été le premier client du pétrole algérien et de produits raffinés (Grimaud, op.cit, p.423).

L'Algérie s'appuie aussi sur ses acteurs de la société civile à l'époque de Chadli, à l'instar de ses confréries religieuses(Tidjaniya) pour tisser des liens et consolider ses relations avec les pays africains. Ainsi, dans le cadre de la question de Sahara Occidental qui l'oppose au Maroc, l'Algérie s'est vu souvent user de l'influence de la confrérie tidjane lorsqu'il lui a fallu trouver des soutiens diplomatiques en Afrique. Dans ce cadre précis, les autorités algériennes savent jouer de la concurrence entre les lieux de mémoire et de pèlerinage des

¹⁷⁷ Après le rapprochement consécutif au rôle d'intermédiation joué par l'Algérie pour la libération des otages américains d'Iran.

¹⁷⁸ Jusqu'à l'arrivée d'A.Bouteflika au pouvoir qui en effectuera une deuxième visite officielle en juillet 2001.

¹⁷⁹ Il est à noter qu'avant lui Ben Bella (en 1962) et Boumediene (en 1974) avaient été reçus à la maison blanche, mais les deux cas s'inscrivent souvent à l'occasion des assemblés des nations unies.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

communautés tidjanes d'ASS (voir chapitre 6). Il est important de savoir que l'une des grandes écoles coraniques à Dakar(Sénégal) a été construite avec l'aide de Chadli Benjedid ; elle accueille plus d'une centaine de disciples de la Tidjaniya, venant des différents pays africains. Les pèlerinages d'adeptes de la Tidjaniya redeviennent courants en Algérie et sont de plus en plus encadrés par les hautes autorités (accueil officiel, discours) (Sambe, B, 2010, 2011).

Il est important de savoir que depuis l'arrivée de l'ex-président au pouvoir (avril 1999), autant les réseaux tidjanes que d'autres acteurs paraétatiques et privés se voient aussi davantage impliqués dans la pratique diplomatique¹⁸⁰.

Section 4 : Vers un renouveau de la diplomatie algérienne sous Bouteflika

En s'inscrivant dans le prolongement des développements ci-dessus, dans cette section, nous nous attelons à clarifier certains aspects d'évolution de la diplomatie algérienne sous la période de présidence de Bouteflika. Dans un premier temps, nous aborderons les évolutions de la diplomatie algérienne au niveau multilatérale, et dans un deuxième temps, le niveau régional en mettant l'accent sur l'Afrique.

4.1. De la diplomatie multilatérale

Si l'on devait *a priori* analyser la période qui s'étend de la mise en écart de Chadli en décembre 1991 à l'élection d'A. Bouteflika à la présidence en avril 1999, l'observation de la politique étrangère de l'Algérie autorise quelques observations. Tout d'abord, la diplomatie algérienne en cette période d'isolement et d'enfermement sur soi fut presque immobile. La décennie 1990 qu'on qualifie communément de « décennie noire » est marquée par des événements d'une grande violence (terrorisme, insécurité) qui touchent tout le pays et l'ensemble de la population. Ce qui fait que la diplomatie algérienne ne peut développer une activité substantielle sur le plan international, du moins sur le plan économique.

Les chefs d'Etat algérien qui se sont succédés pendant cette période, de Mohamed Boudiaf (de janvier à juin 1992) auquel avait été confié la présidence de Haut Comité d'Etat suite à l'annulation des résultats de premier tour des élections législatives par le conseil Suprême de la Sécurité et la démission du président Chadli qui s'ensuit; en passant par Ali Kafi (de juin

¹⁸⁰ Pour plus sur ces acteurs voir chapitre 4.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

1992 à janvier 1994) ayant succédé à Boudiaf assassiné le 29 juillet 1992, à L. Zeroual(30 janvier 1994) en tant que président provisoire du Haut Comité d'Etat¹⁸¹ et ensuite en tant que président élu (1994-1998), ont tous, à juste titre, estimé qu'ils avaient trop de problèmes sur le plan interne qu'il fallut résoudre pour se préoccuper de quoique ce soit sur le plan extérieur: à l'exception de la négociation de quelques grands dossiers dont l'on ne pouvait pas s'en passer, à savoir : le rééchelonnement de la dette extérieure auprès du club de Londres et du club de Paris dans le cadre des PAS avec le FMI (1994 et 1998)¹⁸² et enfin celui d'approvisionnement en armes et munitions. Est-ce à dire « *la gestion externe de sa grave crise interne les accapare, et l'action diplomatique se structure alors en vue de préserver les relations de l'Algérie avec ses partenaires étrangers, notamment maintenir la crédibilité des équipes en place*¹⁸³ à Alger auprès des gouvernements occidentaux » (Ait Chaalal, op.cit, p.71). Or, ce qui fut, selon de nombreux observateurs, une grande erreur stratégique, on voit bien le recul du temps aidant, que l'absence du pays sur la scène internationale, durant cette période charnière a laissé. Durant cette décennie l'Algérie vivait une période tragique, d'ailleurs dans l'indifférence et parfois dans l'hostilité d'un certain environnement international.

Une visibilité et présence active sur l'échiquier internationale que devrait par ailleurs rétablir le président Bouteflika¹⁸⁴ dès son arrivée au pouvoir en avril 1999¹⁸⁵. En effet, quoi qu'après l'indépendance de l'Algérie, une nouvelle ère ait vu le jour marquée par l'émergence d'une

¹⁸¹ Le 18 mai 1994, un Conseil National de Transitoire (un mécanisme prévu par la plateforme de la conférence du consensus national qui a succédé au Conseil Consultatif national, installé par Boudiaf) est constitué pour gérer en effet une période de transition de trois ans (1994-1997) avec comme objectif de faire sortir le pays de la crise institutionnelle dans laquelle il s'est enfoui.

¹⁸² Il est à souligner que la renégociation de la dette extérieure en 1994 avait traumatisé les autorités algériennes en raison des effets socio-économiques d'un PAS (1994-1998) prévoyant autant de mesures de stabilisation macro-financière : dévaluation et convertibilité du dinar, libéralisation du commerce extérieur, libération des prix, rigueur budgétaire. Autant de mesures que le pouvoir considérait comme étant une atteinte à la souveraineté et la stabilité nationale.

¹⁸³ Il convient de mentionner que cette période marque le changement du cap idéologique en Algérie. La diplomatie de la période des vaches maigres, de demande de prêts, de rééchelonnement, de profilage de la dette, la démonopolisation du commerce extérieur qui a donné naissance aux barons des imports exports qui influencent la diplomatie jusqu'aujourd'hui.

¹⁸⁴ Compte tenu de la situation politique et sécuritaire, il était des priorités de la diplomatie algérienne d'informer l'opinion public international sur les efforts qui ont été fourni dans ce domaine et sur l'amélioration des conditions sécuritaires et ce faisant assurer les étrangers qui voudraient investir en Algérie. Depuis son arrivée au pouvoir, Bouteflika s'est donnée à accompagner des reformes économiques nationales notamment par la couverture médiatique des ambitions et des réalisations. Le retour de l'Algérie sur la scène international a été une des priorités de premier mandat du président. C'est ce qu'a déclaré Bouteflika, à l'ouverture officielle de la 16e session du Forum de Crans Montana forum qui réunit chaque année les personnalités du monde de la politique, de l'économie et des affaires, en indiquant qu'il est intéressant pour l'Algérie « *de donner un signe fort sur le plan international pour expliquer qu'elle veut sortir de l'économie dirigiste pour aller vers l'économie de marché et non celle de bazar dans laquelle elle s'est engagée* ».

¹⁸⁵ Voir le texte intégral de l'entretien accordé à la radio RFI par le président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, Samedi 10/7/1999.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

politique ambitieuse de développement, la conjoncture politico-économique et la politique d'enfermement poursuivie par le gouvernement de l'époque, auraient pu constitué de sérieux obstacles à la concrétisation de nombreux programmes quinquennaux surtout en l'absence d'une véritable stratégie indépendante des contraintes économiques et politique, aussi bien internes qu'externes, l'Algérie de Bouteflika, va se voir en quête de nouvelles pratiques susceptibles d'améliorer sa performance diplomatique à des fins de développement et de la compétitivité internationale de l'économie nationale, à l'aune notamment de l'aisance financière que connaît le pays dès les années 2000.

En effet, aidé par la conjoncture financière, dès les premiers mois à son élection¹⁸⁶, le président Bouteflika s'emploie à restaurer l'image de l'Algérie et la réintégrer sur l'échiquier international. En témoignent ses premiers actions diplomatiques sur le plan internationale: l'organisation de sommet de l'OUA d'Alger (mi-juillet 1999) ; le déplacement aux obsèques du roi marocain Hassan II (fin juillet 1999) ; la participation à l'Assemblée générale de l'ONU (en septembre 1999); messages d'ouverture à l'endroit des États-Unis et de la France, la présence active dans les médias internationaux; en sus de l'évolution positive de la situation politique et sécuritaire interne après notamment l'approbation de la loi sur la concorde civile, en 16 septembre 1999.

Cette réinsertion internationale de l'Algérie s'est soldé par de nombreux exploits, tant sur les plans politique et sécuritaire que économique à savoir : son intégration dans le dialogue méditerranéen de l'OTAN (2000), et de nombreuses visites officielles effectuées, la première en France (juin 2000) et aux USA (en 2001). Par ailleurs, en sa qualité de membre des institutions internationales et régionales (voir le sixième chapitre), l'Algérie s'est trouvée ainsi lié par des conventions multilatérales, régionales et bilatérales. C'est via la signature des accords et l'attrait des partenariats/coopérations que l'Algérie est présente sur l'échiquier international et régional et exerce une diplomatie multilatérale.

A première vue, on peut dire que la mise en œuvre de cette batterie de dispositifs incitatifs et diplomatiques et l'adhésion de l'Algérie aux différents groupements et organismes régionaux et internationaux témoignerait forcément de la volonté du gouvernement algérien d'améliorer « l'image de marque » du pays, de s'efforcer d'établir des mécanismes qui protègent et renforcent ses intérêts économiques et faire participer ces partenaires étrangers dans sa

¹⁸⁶ Le président Bouteflika a fait du retour de l'Algérie sur la scène internationale l'une des priorités de son premier mandat (1999-2004).

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

stratégie globale de développement. Indubitablement, cela constituerait *a priori* une opportunité – qui, combiné aujourd'hui à l'ambition d'une stratégie de diversification des exportations HH¹⁸⁷ — pour une économie algérienne très dépendante de la rente pétrolière et ayant une difficulté d'intégration efficace dans l'économie mondialisée.

Il en sera ainsi question d'une offre algérienne diversifiée et exportable qui demeurerait à la limite d'une DE, engagée dans l'accompagnement de développement international des entreprises du pays.

De façon générale, l'Algérie jouirait d'importants moyens et des relais nécessaires pour renforcer son image de marque et défendre ses intérêts économiques et concurrentiels pour pouvoir s'insérer efficacement dans le processus de la globalisation.

4.2. De la diplomatie régionale : l'Afrique en tant qu'une profondeur stratégique de l'Algérie

Dans le nouveau contexte mondial post-guerre froide, dès l'élection d'A Bouteflika en 1999, l'Algérie semble encore inscrire sa politique étrangère dans le cadre des orientations africaines et panafricanistes(1969). Il convient de souligner que la stratégie africaine de la diplomatie algérienne fut née en 2003, soit, deux ans après l'adoption du NEPAD par l'UA (ex-OUA). Le NEPAD fut, en effet, l'une des actions importantes sur le plan régional de la DE algérienne dont elle était, faut-il le souligner, un membre leader. Ayant comme objectif principal l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Le NEPAD devra faire du continent africain un nouveau pôle de développement important pour l'économie mondiale et a été soulevé dans les enceintes internationales à son avantage, notamment lors des sommets Europe-Afrique et le G8-Chine-Afrique. Le rôle de l'Algérie a été considérable, notamment, lors du sommet euro-africain de novembre 2009, le président Bouteflika a présenté la vision de l'Algérie et des pays du continent d'établir un véritable partenariat entre l'Afrique et l'Europe, en particulier sur les questions fondamentales liées au

¹⁸⁷ Dans le cadre notamment la nouvelle stratégie industrielle(2007) et l'introduction d'une nouvelle approche et la stratégie des pouvoirs publics algériens à la diversification de l'économie inséré dans le plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République (septembre 2017) entre autres la promulgation de la Loi n°16-09 du 03 Aout 2016 relative à la promotion de l'investissement et l'ensemble des textes d'application pris pour son application, cadre idéal et incitatif aux investissements (JORADP n° 46 du 03 Aout 2016). En sus, de la suppression récemment de la loi 49/51, et de nouvelles innovations ont été introduites tant au niveau des lois facilitant l'acte d'investissement qu'au niveau de dispositif diplomatique comme on le verra dans le chapitre 04.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

développement, à la paix et à la sécurité. Lors du sommet arabo-africain d'octobre 2010 à Cérte en Libye, il a insisté sur l'importance de l'intégration entre les pays africains et arabes. Lors du sommet franco-africain à Nice, le président Bouteflika a souligné l'importance d'un partenariat mutuel qui prendra en considération les intérêts de l'Afrique à travers l'échange de conditions de développement.

Toutefois, en dépit de l'africanité assumée de l'Algérie ainsi que ses nombreuses initiatives en direction de l'Afrique, l'ASS, en particulier, l'Algérie reste, comme il sera développé dans le sixième chapitre, peu présente (et peu influente) en Afrique et son sans projet économique viable, du moins sur le plan politique et sécuritaire. L'approche africaine de la diplomatie algérienne s'inscrit toujours dans le cadre de solidarité et de sécurité.

Il faudra souligner qu'à partir du début des années 2000, l'Algérie cherchera aussi de nouvelles approches diplomatiques (innovations) susceptibles d'améliorer sa performance diplomatique à des fins de développement et de croissance et de s'adapter aux nouveaux défis de la mondialisation de l'économie. Aussi, s'emploie-t-elle souvent, comme on le verra, à diversifier ses partenaires économiques et commerciaux afin de construire une économie nationale forte et diversifiée, et surtout afin de réduire sa dépendance de ses partenaires traditionnels (la France notamment), en trouvant de nouveaux partenaires (Chine, Turkey..) et en adhérant entre autres à des groupements régionaux et signant des accords.

Au final, si depuis son arrivée au pouvoir en 1999, l'ex-président avait œuvré pour le retour de l'Algérie sur la scène internationale et une stratégie de désenclavement (diplomatie, politique et économique) s'est, par conséquent, développé tous azimuts; il n'en demeure pas moins que la *question qui se pose est de savoir quel bilan en tirer en matière d'attrait du partenariat et de promotion des activités économiques en Algérie ?* Autrement dit, quel est le rôle de la DE algérienne dans le cadre de la réorientation des résultats de la négociation en interne, et partant de positionnement économique du pays ? C'est l'objet des chapitres ultérieurs.

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

Conclusion

Après avoir décrit l'évolution du phénomène de la DE et mis en exergue son rôle dans l'évolution du commerce et de l'investissement à travers l'histoire et ce, en mettant au cœur de l'analyse l'évolution de ses formes, ses instruments, ses déterminants et caractéristiques, ses objectifs ainsi que l'expérience de certains Etats ; dans ce chapitre, il a été question essentiellement pour nous de retracer et de répertorier l'évolution et l'historique (genèse) de la diplomatie algérienne et ses missions économiques en analysant, précisément, son rôle dans l'évolution économique et la construction nationale à travers l'analyse de son rôle les processus de coopération liant l'Algérie aux Etats ou groupement d'Etats (MNA, G77, ONU, Afrique, etc.).

En effet, on relève que la DE algérienne n'étant pas nouvelle et remontait trop loin dans l'histoire. On relève aussi que la politique extérieure de l'Algérie repose souvent sur un certain nombre de valeurs et principes, puisées des mêmes règles depuis la naissance de l'Etat révolutionnaire algérien(1954-1962) à savoir: respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats ; non-ingérence dans les affaires intérieures ; droit à l'autodétermination des peuples ; intangibilité des frontières héritées du colonialisme; soutien et aide aux peuples en lutte pour leur liberté et leur indépendance ; diversification des relations économiques ; non-alignement ; offre de bons offices pour dénouer des crises et des conflits inutiles. Le modèle de développement intérieur de l'Algérie est aussi explicitement lié à ses préoccupations en matière de politique extérieure, du moins sur le plan économique.

Sous la présidence de Ben Bella et Boumédiène et plus au moins C. Bendjedid, un intérêt souvent fut porté sur la politique étrangère en tant qu'une composante essentielle de la stratégie de développement économique de l'Algérie. Ainsi, la place que semble occuper l'Afrique dans les priorités politiques nationales, étant significative.

Toutefois, pour ne citer, au final, que ces quelques exploits voire échecs de la DE algérienne tant sur le plan bilatéral, multilatéral ou régional, comme se le veut l'objet de notre thèse, une analyse approfondie du rôle et de l'efficacité de la DE algérienne dans l'organisation et la construction (économique) nationale sera menée dans les parties ultérieures de ce manuscrit. D'autant que l'Algérie s'emploie, notamment ces deux dernières décennies à mettre au point de nouvelles approches en diplomatie pour relever les défis de la mondialisation auxquels son

Chapitre 3 : De la genèse et l'évolution de la diplomatie économique en Algérie

économie est confrontée, en particulier les répercussions négatives des crises économique et financière dans le monde et la répercussion qui s'ensuit sur le prix du pétrole.

Toujours est-il utile de rappeler que la DE n'est pas un phénomène nouveau même si, ces différents instruments ou formes diffèrent de celle d'aujourd'hui. Aussi la DE demeure-elle, notamment dans le contexte changeant actuel une pratique incontournable au niveau de tous les acteurs de la mondialisation. Le désir de s'insérer efficacement dans l'économie mondiale, en conquérant et en exploitant des marchés étrangers ; la défense des intérêts économiques nationaux ; et l'appropriation des intérêts exclusifs, représentent aujourd'hui la mission principale de la DE des Etats.

Chapitre 4

Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation et
moyens de l'action économique extérieure

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Introduction

Analyser l'organisation du dispositif diplomatique algérien fait forcément penser d'emblée à sa principale composante, à savoir : les acteurs et leurs fonctions économiques. Généralement, il est important de mentionner que de nombreux acteurs interviennent dans la pratique de la DE des Etats, en Algérie, les acteurs qui agissent sur fonds publics sont nombreux comme le montre notamment le texte de la constitution (1996). Pratiquement, tous les ministères concourant à l'action économique extérieure de l'Algérie engagent une partie de leur budget.

Par ailleurs, autour de ces acteurs gouvernementaux gravitent de nombreux acteurs paraétatiques ou non étatiques, qui collaborent parfois avec eux ou s'opposent à eux.

Mais quoi qu'il en soit le nombre d'intervenants dans la diplomatie algérienne, un nombre limité et restreint d'acteurs constitue fondamentalement le noyau de la sphère décisionnelle et détiennent un pouvoir particuliers qui leur a été consacrés par les textes juridiques et constitutionnels (la diplomatie classique): le président de la république, le MAE, et dans une moindre mesure le premier ministre et le parlement et les ministères techniques.

Certes, ces derniers acteurs se caractérisent parfois par leur pouvoir d'intervention important dans de nombreux secteurs (politique, économique, culturelle, sportif etc.), mais ces deux dernières décennies, avec notamment nouvelles tendances qui caractérisent le monde (progrès technique, développement de la communication, implication de nouveaux acteurs...) ¹⁸⁸, le domaine économique semble intéresser presque progressivement tous les différents acteurs diplomatiques, publics parapublics ou privés.

Dans ce chapitre, scindé en quatre sections, nous traiterons dans la première section les acteurs étatiques où nous distinguons implicitement entre les acteurs de la sphère décisionnelle (le président de la république, MAE notamment), et les différents autres acteurs étatiques de la DE, en l'occurrence : les ministères du commerce, d'industrie et des finances et entre autres les ministères techniques. La deuxième section abordera les acteurs paraétatiques qui interviennent à côté généralement des acteurs gouvernementaux dans la DE. Dans la troisième, nous allons énumérer principalement les acteurs privés (entreprises, associations professionnels, Diaspora...) qui pratiquent de la DE, directement ou indirectement, en concertation ou non, avec les acteurs étatiques ou paraétatiques et qui pourraient contribuer positivement à l'évolution économique en Algérie. Enfin, dans la

¹⁸⁸ Pour plus voir le chapitre deuxième qui traite des nouvelles approches de la DE.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

quatrième section, en changeant l'angle d'analyse, nous abordons quelques questions sur notre méthode du terrain

Section 1 : Des acteurs gouvernementaux et leurs missions économiques

L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution de la DE, via ses différents acteurs, au processus d'ouverture économique en Algérie. En effet, il convient de mentionner que les évolutions internationales ont considérablement impacté la DE, non seulement, en introduisant de nouveaux sujets ou enjeux mais aussi par l'implication de plus en plus de nouveaux intervenants dans l'exercice de la DE¹⁸⁹.

Pour cela, dans cette section nous distinguerons implicitement les principaux acteurs de la sphère décisionnelle dans la DE algérienne que ce soit le président ou le premier ministre ou le gouvernement ou le parlement des autres acteurs étatiques (les différents ministères) tout se basant sur les différents textes constitutionnelles et juridiques et les missions qui leur incombent.

1.1. De la place et du rôle du président de la république dans la diplomatie économique

Le rôle du président de la république en Algérie, comme il est d'ailleurs dans le cas de nombreux pays (France, Tunisie, etc.), est généralement consacré par la constitution. C'est les règles qui tracent les contours généraux de ses actions diplomatiques, structurant sa sphère de compétence et définissent le cadre de ses relations avec les autres intervenants dans la diplomatie globale (Kessler, 1998, p.21), et la DE en particulier.

La constitution a favorisé une pratique qui donne la prééminence au chef de l'Etat en matière des relations avec les Etats étrangers. Selon la constitution de 1996, le président de la République algérienne démocratique et populaire est le chef de l'Etat en Algérie, exerçant les plus hautes fonctions du pouvoir exécutif (*high diplomacy*). Le chef d'Etat « incarne l'Etat dans le pays et à l'étranger » (art. 70).¹⁹⁰

¹⁸⁹ Pour savoir plus sur les innovations en DE, voir le chapitre 02.

¹⁹⁰ Journal officiel n° 76 du 8 décembre 1996 modifiée par : Loi n° 02-03 du 10 avril 2002 - Journal officiel n° 25 du 14 avril 2002 Loi n° 08-19 du 15 novembre 2008 - Journal officiel n° 63 du 16 novembre 2008 Loi n° 16-01 du 6 mars 2016 - Journal officiel n° 14 du 7 mars 2016.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Le rôle central que joue le président de la république dans la DE, nous pourrions le dévoiler en faisant une simple lecture dans les textes juridiques nationaux, à juste titre, de la constitution du pays. En effet, l'article 91 (Révision Constitutionnelle du 15 novembre 2008 et du 6 mars 2016 et du 01 novembre 2020) de la constitution algérienne stipule ce qui suit : « outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le Président de la République jouit des pouvoirs et prérogatives suivants: (...) il arrête et conduit la politique extérieure de la Nation (...) ; il conclut et ratifie les traités internationaux¹⁹¹(...) ».

Cela ferait sûrement insinuation à l'orientation qu'impose le président de la république algérienne sur la politique étrangère de la nation du fait des différents contenus politiques, militaires¹⁹², économiques et commerciaux qu'il renferme. Il convient de souligner que depuis longtemps de telles fonctions sont réservées exclusivement au président d'Etat, et ce, de par leur constitution et/ou nature du régime politique ou de par des textes du DI (la convention de Vienne de 1969).

Ainsi, dans le cas algérien, l'article 92 de la constitution (révision Constitutionnelle du 6 mars 2016 et du 01 novembre 2020) stipule ce qui suit « *Le Président de la République nomme et rappelle les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires de la République à l'étranger. Il reçoit les lettres de créance et de rappel des représentants diplomatiques étrangers. C'est par l'intermédiaire du président que l'Etat entre en relation avec les Etats étrangers. C'est lui qui accrédite les ambassades et envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères et c'est auprès de lui que les ambassades étrangères sont accréditées* ».

Cela confirme le rôle central du président algérien dans l'exercice de la politique étrangère et son monopole sur la *High Diplomacy* (direction, exécution et contrôle), d'autant plus que le régime politique de l'Algérie est de type semi-présidentiel fort avec un exécutif bicéphale (conseil de la nation et l'APN), depuis la constitution de 1996 et celle de 2020(dont l'APN a été dissolue par celle-ci), conférant souvent un rôle dominant central au Président de la République. Par conséquent, on peut observer que les révisions constitutionnelles récurrentes ne bouleversent pas du tout son rôle prépondérant au sein du système politique algérien. Le président demeure le principal acteur des RI et de la politique étrangère algérienne. La constitution habilite le président à prendre les mesures exigées par les circonstances et les

¹⁹¹ Le conseil constitutionnel qui décide sur la constitutionnalité ou non d'un traité, d'une coopération ou accord : par une opinion avant sa mise en œuvre, ou par une décision dès son entrée en exécution.

¹⁹² La constitution 2020 stipule que c'est le président qui « décide de l'envoi des unités de l'Armée Nationale Populaire à l'étranger après approbation à la majorité des deux tiers (2/3) de chaque chambre du Parlement ».

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

nouvelles réalités, lui confie les pouvoirs les plus larges. Toute la machine diplomatique et stratégique passe ainsi directement sous l'autorité directe du président de la république.

Mais force est d'admettre que le président de la république n'est pas le seul dirigeant des choix économiques que ce soit sur le plan de politique intérieure ou extérieure. Ceci s'explique par la participation incontournable de nombreux d'autres acteurs dans la décision économique, à savoir: le premier ministre¹⁹³, le parlement¹⁹⁴ et la Cour constitutionnelle¹⁹⁵, le MAE, et les différents ministères techniques (commerce, industrie, finance etc.). A travers ces derniers, le président de la république pourra ainsi rassembler les informations nécessaires dans tous les domaines, notamment dans le domaine économique, et pouvoir ainsi prendre les décisions appropriées au service de l'intérêt et l'économie nationale. En dépit de la concentration du pouvoir dans le processus de prise de décision, la notion de domaine réservé au président n'existe pas ni juridiquement ni administrativement.

Juridiquement, il n'a pas de sens dans la mesure où, selon la constitution, le président de la république et le premier ministre interviennent concurremment dans des secteurs en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les sections 98 et 99 de la constitution (2016). Administrativement, la notion de réservé n'a pas de signification non plus puisque le

¹⁹³ **Le Premier ministre** est souvent consulté par le président dans la nomination des membres de gouvernement et il coordonne l'action du Gouvernement (article 93). Il soumet le plan d'action du Gouvernement à l'approbation de l'APN. Celle-ci ouvre à cet effet un débat général. Le Premier ministre peut adapter ce plan d'action, à la lumière de ce débat, en concertation avec le Président de la République (art.94). Il exerce aussi les attributions suivantes (art. 99) : il répartit les attributions entre les membres du Gouvernement, dans le respect des dispositions constitutionnelles ; il veille à l'exécution des lois et règlements ; il préside les réunions du Gouvernement ; il signe les décrets exécutifs ; il nomme aux emplois de l'Etat, après approbation du Président de la République, il veille au bon fonctionnement de l'administration publique. C'est par le premier ministre que transitent les directives du président qui n'a pas de relations directes avec les ministres.

¹⁹⁴ Le rôle de **parlement** et de la Cour constitutionnelle consiste théoriquement en contrôle des traités et accords et les engagements internationaux de façon générale. L'article 114 de la constitution stipule que **le pouvoir législatif** peut participer à la **diplomatie parlementaire**(...), et à l'article 149 de stipuler l'approbation par le parlement des traités relatifs aux frontières de l'Etat, ainsi que les traités relatifs au statut des personnes et ceux entraînant des dépenses non prévues au budget de l'Etat, les accords bilatéraux ou multilatéraux relatifs aux zones de libre échange, aux associations et aux intégrations économiques, qui seront ensuite ratifiés par le Président de la République(art.149, Révision Constitutionnelle du 6 mars 2016.). Ces deux articles témoignent fortement de l'orientation à fort contenus économiques de la politique étrangère exercée par le parlement algérien, représentées les deux chambres. Cela dit, le parlement peut ouvrir un débat autour de la politique étrangère et émettre un règlement pour informer le président, c'est dire le parlement exerce une activité diplomatique à travers le contrôle à distance de ratification de traités et leur demande d'éclaircissement de la part de MAE.

¹⁹⁵ S'agissant du rôle de **la Cour constitutionnelle** il relève beaucoup plus de contrôle selon l'art190 de constitution qui lui attribue la responsabilité de contrôle et le degré de correspondance(constitutionnalité) des traités avec la constitution nationale : « Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, la Cour constitutionnelle se prononce par une décision sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements : elle peut être saisie sur la constitutionnalité des traités avant leur ratification, et sur les lois avant leur promulgation (...), elle peut être saisie sur la constitutionnalité des règlements dans un délai d'un mois, à partir de la date de leur publication(...) ».

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

président de la république ne dispose pas de l'appareil administrative nécessaire pour agir, il doit utiliser les services qui sont sous l'autorité de gouvernement. Son état major est très réduit. En réalité le rôle du président est prolongé par celui des ministres.

Ainsi, les deux dernières révisions constitutionnelles (2016 et 2020) confortent le Premier ministre dans son rôle de chef du gouvernement mais également de deuxième tête de l'exécutif. Si le rôle du Président reste largement dominant, le couple « Président de la République - Premier ministre » n'est pas fondamentalement bouleversé par la révision constitutionnelle (article 93). Une relation de confiance doit s'établir entre le Président et son Premier ministre qui est chargé de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement représentant son programme (article 94) (constitutions 2016, 2020), et coordonner ses rapports avec les autres départements ministériels. Par ailleurs, il est important de savoir qu'en sus des acteurs susmentionnés, le président de la république s'appuie aussi (mais rarement) sur la médiation d'autres acteurs non institutionnels pour rassembler autant d'informations nécessaires à savoir : les associations professionnelles et culturelles, les confréries religieuses (Tidjaniya)¹⁹⁶, les lobbies. Le président se voit-il aussi, lui-même, assigner la responsabilité d'inauguration, de participation ou direction de certaines conférences et congrès économiques, régionaux ou internationaux (réunions OPEP, union africain etc.). Le président peut appeler à organiser ou intervenir dans la direction de toute manifestation à caractère économique.

Globalement, en Algérie les discours politique se caractérisent souvent par son côté économique visant l'amélioration et la promotion à l'international de produit national, la diversification de l'économie, l'internationalisation des entreprises, attrait des IDE etc. Le chef de l'Etat assisté par la composante politico-administrative (secrétaire général, chef de cabinet et conseillers, le premier ministre) ainsi que par les différents acteurs institutionnels jouerait, à ce titre, un grand rôle dans la mise en œuvre des grandes lignes de la DE en tant que composante importante incontournable de la diplomatie globale.

1.2. Du MAE et ses structures dans la diplomatie économique

Pour mieux cerner la fonction économique du MAE en tant qu'un important acteur de la DE algérienne, dans ce qui suit, nous nous pencherons, au premier lieu, sur les missions économiques du MAE dans le cadre de l'exercice de sa politique extérieure ; dans un

¹⁹⁶ Pour plus voir le chapitre 03, la section qui porte sur les approches de la DE algérienne en Afrique.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

deuxième lieu, nous dévoilerons les différentes structures du MAE et leur implication dans la DE ; pour ensuite terminer par mettre l'accent sur les instruments d'opérationnalisation de la politique étrangère, de façon globale, et de la DE, en particulier.

1.2.1. Des missions économiques du MAE

Initialement, il convient de mentionner que les différentes constitutions qui se sont succédé n'ont pas mentionné le rôle du MAE dans la délimitation et l'exécution de la politique étrangère, exceptant l'article 63 de la constitution 1963¹⁹⁷. En effet, ses missions et prérogatives sont précisés dans le décret présidentiel n° 403/02 fixant les attributions du MAE, ou l'article 01 le met sous l'autorité du président de la république, par conséquent, l'empreinte du ministre dans l'action diplomatique est en étroite relation avec la couverture du président de ce domaine.

Le MAE est le principal appareil officiel de l'Etat ayant pour vocation la promotion, le développement des relations entre Etats, les organisations et les institutions régionales ou internationales. Elle exécute le programme de gouvernement et le ministre des affaires étrangères s'appuie souvent dans le cadre d'exercice de la mission qui lui a été confiée sur les structures de l'administration centrale et les services extérieures de MAE (ambassades et consulats).

Le rôle de MAE dans les questions relatives à la gestion des RI cités dans le décret présidentiel n° 359/90 incluant les prérogatives de MAE jusqu'à son annulation ou remplacement par décret n° 403/02 qui l'a remplacé dans le domaine de l'organisation des prérogatives de MAE. Le MAE exécute sous l'autorité du président, la politique étrangère, la gestion de travail diplomatique et les RI et contribue à la réalisation de la partie extérieure de programme de gouvernement via l'administration centrale et les représentations à l'étranger.

Parmi les principales missions du MAE, nous retenons celles qui sont cités dans le décret n° 403/02 fixant les attributions du MAE, à savoir : a) fournir de l'information aux différents ministères ayant relations avec l'étranger ainsi qu'aux autres opérateurs (publics ou privés) ;

¹⁹⁷ Il convient de souligner que sur la période 1962-1979, en plus du président, le ministre devait collaborer aussi avec le bureau politique de FLN, organe suprême de l'Etat, tenir compte de ses orientations et lui rendre des comptes de ses activités. Le ministre, lui-même membre du bureau politique et plus tard d de conseil de la révolution doit informer régulièrement ces hautes instances du parti de l'évolution des dossiers diplomatiques. Pour plus voir le chapitre 07.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

b) la représentation du pays à l'étranger (articles 03 et 17) ; c) la coordination ; e) et enfin la négociation et la signature des différents accords et traités (articles 11 et 16).

Globalement, des prérogatives susmentionnés ; dans le domaine économique, le MAE a pour missions : de coordination avec les ministères concernés (industrie, finance...) en vue de préparation des activités bilatérales et multilatérales et la représentation de l'Etat dans les réunions des organisations internationales et régionales (l'article 13) ; la participation à la recherche et à la mise au point de partenariats avec les opérateurs étrangers ainsi que l'encouragement des investisseurs étrangers en Algérie et le contrôle et le suivi de ces actions et en évalue les résultats dans le cadre de la coordination gouvernementale (article 14) ; en outre, le MAE assure en matière des relations multilatérales, l'animation, la coordination et la conduite de la préparation et du déroulement de la participation de l'Algérie aux conférences et négociations à caractère politique et notamment de sécurité économique, commercial, financier, culturel, sociale et scientifique aux niveaux mondial, interrégional, régional et sous régional (l'article 15). Aussi le MAE veille-t-il aux interactions des positions et initiatives de l'Algérie dans les différentes sphères multilatérales, ainsi qu'à leur mise en cohérence avec le déploiement des relations bilatérales de l'Algérie¹⁹⁸.

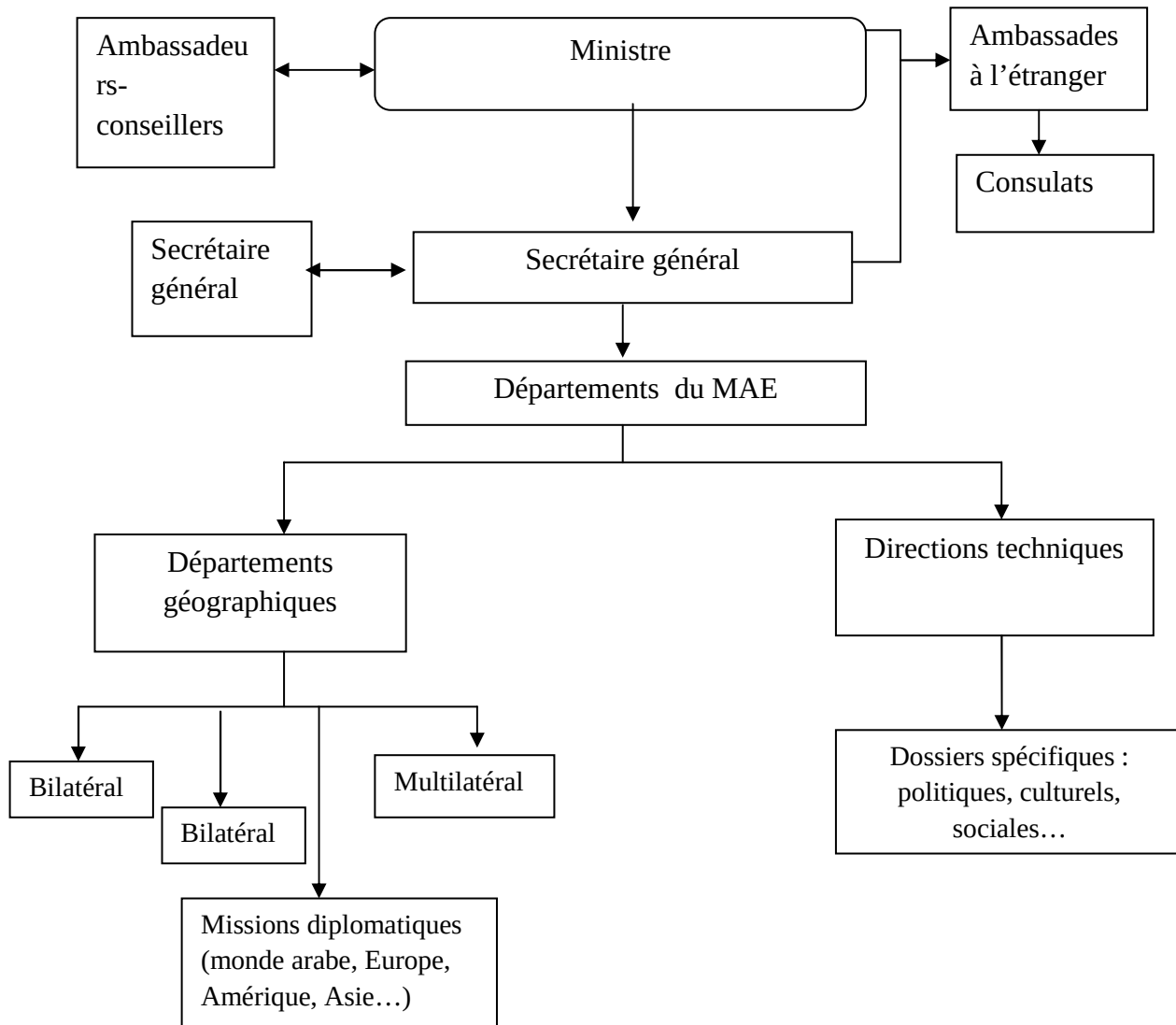
1.2.2. De l'organisation institutionnelle du MAE

Le MAE est organisé en départements sous la direction du ministre des affaires étrangères, assisté d'un secrétaire général (voir figure 05). Ces départements sont géographiques ou techniques. Pour mieux répondre aux nouvelles orientations et aux nécessités de la politique étrangère du pays, le nombre et la compétence de ces derniers évoluent davantage. Il traite d'une manière intégrée des relations bilatérales, régionales ou internationales avec les missions diplomatiques des pays de continent dont ils ont la charge (monde arabe, Afrique, Asie, Europe, etc.). De ce fait, cela suppose qu'ils soient habilités à connaître, en plus des questions politiques, des questions économiques, culturelles et sociales. Ces départements géographiques sont soutenus dans leurs actions par des directions techniques chargées de dossiers spécifiques. Les organigrammes de MAE qui se sont succédé précisent souvent les compétences et les répartitions des tâches.

¹⁹⁸ Sur la relation dialectique du bilatérale et de multilatérale dans la prise de décision voir le deuxième chapitre.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Figure 05-. De l'organigramme du MAE en Algérie



Source : conçu par nous-mêmes d'après le décret présidentiel N0 02-403 du 26/11/2002 portant organisation du MAE

La personnalité politique qui gère le MAE, les fonctionnaires de l'administration centrale et les diplomates à l'étranger (ambassadeur, conseillers économiques etc.), ont vocation souvent à être les professionnels de la diplomatie. En Algérie, il leur revient toujours d'animer et de conduire la politique étrangère du pays. En Algérie le MAE et le service diplomatique compose le même ensemble politico-administratif. Il n'existe guère depuis l'indépendance du pays de séparation entre les deux niveaux, intérieur et extérieur.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

S'agissant de premier organigramme de MAE, il s'est inspiré fondamentalement de celui de quai d'Orsay (France)¹⁹⁹. Ce n'est que bien des années plus tard que des retouches sensibles ont été apportées à cet organigramme sur l'évolution et organisation. En effet, vu l'importance de la DE dans les RI et la coopération internationale et son rôle dans la mise en œuvre de la politique extérieure pour l'Etat, l'Algérie s'emploie, depuis le début des années 2000, à élargir le concept de la DE de par les mutations économiques internationales. A l'aune des changements que connaît la politique internationale, l'Algérie recherche une nouvelle démarche pour l'innovation de concept de la DE, de fait qu'elle est un levier important au service de l'économie nationale. Se traduisant par la création de « la Direction du Soutien aux Echanges Economiques (*DSEE*) » au niveau de MAE via le décret présidentiel n°02-404 du 26 novembre 2002²⁰⁰ stipulant l'organisation de l'administration centrale de MAE. Selon ce décret le rôle de cette direction est « *d'animer et de suivre en concertation avec les directions géopolitiques du MAE et les institutions économiques nationales concernées, la promotion des opportunités d'affaires et de partenariat avec l'ensemble des pays avec lesquels l'Algérie entretient des relations* » (article 13). Parmi ses principales missions prévu par l'article 14 de décret présidentiel n° 17-262 de 04 octobre 2017: promouvoir les échanges commerciaux internationaux de l'Algérie ; contribuer à la mise en œuvre de la politique de soutien et de promotion des exportations HH; fournir l'information commerciale et les analyses économiques nécessaires à la pénétration des marchés extérieurs et de soutenir les entreprises algériennes dans leurs efforts en ce sens; élaborer des notes de conjoncture en matière de commerce international à l'intention des entreprises, des institutions, des organismes et des ministères concernés.

En 2008 et dans le contexte de crise financière internationale, le processus de rénovation de la DE algérienne se poursuit. Ainsi, suite à la réorganisation de l'administration centrale du MAE, « la direction générale des relations économiques et de la coopération internationale (*DGRECI*) » est créée²⁰¹. L'article 09 du même décret stipule que le rôle de cette dernière s'axe autour des questions d'ordre économique, financier et commercial multilatérales examinées par l'ONU, ses institutions spécialisées ainsi que les regroupements régionaux et transrégionaux ; en sus de l'animation, de la coordination et du suivi de la participation de l'Algérie aux conférences économiques internationales.

¹⁹⁹ Pour en savoir plus sur la politique étrangère française, voir Kessler, 1988, op.cit.

²⁰⁰ Décret présidentiel n°02-404 du 26 novembre 2002 (JORADP n°79 du 1^{er} décembre 2002).

²⁰¹ le décret présidentiel n°08-162 du 27 du 2 juin 2008

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

La DGRECI renferme quatre directions : la direction des affaires économiques et financières internationales ; la direction des affaires commerciales multilatérales ; la direction de la promotion et du soutien aux échanges économiques, et enfin la direction de l'environnement et du développement durable.

Toutefois, en 2017, l'organigramme du MAE va se voir encore réaménagé dans l'objectif de renforcer le rôle économique de la diplomatie algérienne. Ainsi, suite à la suppression de la DGRECI, la Direction de la Promotion et du Soutien aux Echanges Economiques (DPSEE), revient à l'ancienne architecture du département de MAE. L'article 14 du Décret présidentiel n°17-262 du 27 du 04 octobre 2017²⁰² lui consacre d'ailleurs une disposition spécifique dont les missions sont semblables à celles de 2002 et exercée par les agents diplomatiques et consulaires suivant leur Statut particulier spécifique.²⁰³

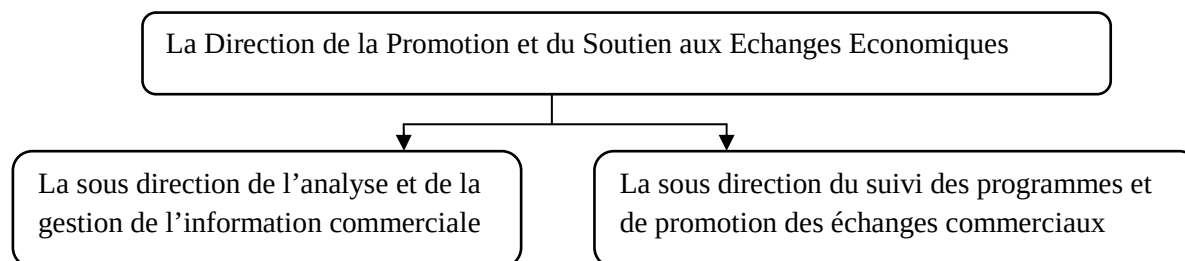
La DPSEE comprend deux sous-directions (voir figure 06): **a) la sous direction de l'analyse et de la gestion de l'information commerciale** chargée de mettre en place un réseau d'informations commerciales et de banques de données ; de réaliser un portail sur le commerce extérieur à l'intentions des intervenants nationaux, des représentations diplomatiques et consulaires algériennes ; de recueillir, d'analyser des données et informations statistiques du commerce extérieur aux partenaires intéressés ; et enfin de mettre en place des moyens de diffusion de l'information ; **b) la sous-direction des programmes et de promotion des échanges commerciaux** qui elle, chargée d'animer des programmes de valorisation et de promotion des échanges commerciaux extérieurs, orientées principalement sur le développement des exportations HH ; et de mettre en place des mécanismes, instruments et outils de promotion commerciale performants de soutien des entreprises algériennes exportatrices en coordination avec les services commerciaux et économiques des ambassades algériennes.

²⁰² JORA N°57 du 12 octobre 2017,

²⁰³ JORA N°38 du 28 juin 2009 portant statut particulier des agents diplomatiques et consulaires.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Figure 06-. L'organigramme de la Direction de la Promotion et du Soutien aux Echanges Economiques



Source : conçu par nous-mêmes d'après JORA n°57 du 12 octobre 2017.

On peut en déduire que la création de la DPSEE témoignerait nécessairement de vive volonté des pouvoirs publics de permettre au MAE de jouer un rôle prépondérant dans le domaine économique et de dynamiser de ce fait la DE algérienne, un objectif qui, faut-il le souligner, s'inscrit parfaitement avec les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la république²⁰⁴ et du développement national. La DE soutenue par le dernier gouvernement(2019) devrait-elle s'inscrire dans la même approche de l'innovation de l'outil diplomatique algérien en créant l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement(AACISD)²⁰⁵ au niveau du MAE, prévu dans le décret présidentiel n20-42 de 11/02/2020 (JORA n° 7 du 12/02/2020), mais qui n'a pas fait long feu, car depuis on en parle plus d'elle et le Bureau d'information et de la promotion des investissements et des exportations(BIPIE) relevant de la DPSEE²⁰⁶. Ce dernier est chargé d'accueillir les opérateurs économiques et particulièrement les exportateurs pour écouter leurs préoccupations, leurs demandes et leur fournir les informations dont ils ont besoin(conditions et modalités de pénétration des marchés extérieurs, le contrôle de la qualité au niveau international, les droits de douane, des barrières non tarifaires, des prix appliqués sur les marchés ciblés pour que le producteur ou l'exportateur prenne ses dispositions pour que son prix soit compétitif ; d'organisation de formations spécifiques en matière de commerce international pour les diplomates à l'étranger ; et l'organisation de foires et d'expositions au niveaux national et international. D'autres innovations ont été aussi introduites au niveau du MAE, à l'effet de

²⁰⁴ Pour plus voir le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République 2017. <http://www.ministerecommunication.gov.dz/2017> (consulté le 12/06/2020).

²⁰⁵ Elle serait placée sous la tutelle du président de la république. L'agence pourrait disposer de représentations à l'étranger dans le cadre de l'exercice de ses missions: la participation à l'élaboration et la mise en place de la politique nationale de coopération internationale en matière économique, sociale (...); de contribuer à la préparation du budget de la coopération internationale et d'en assurer l'exécution ; assurer le suivi de la gestion technique et financière des projets d'assistance et de coopération internationale..). Pour en savoir plus les missions et l'organisation l'agence voir les articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12 de décret suscité.

²⁰⁶ www.mae.gov.dz (consulté le 20 juillet 2021).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

promouvoir l'économie algérienne: le renforcement du rôle de la DPSEE qui serait le lien entre le MAE, les autres ministères et les autres institutions nationales concernés par la mission d'attirer les IDE et la promotion des exportations en coordonnant parallèlement avec les représentations diplomatiques à l'étranger ; la création d'un portail dédié à la DE et de soutien aux opérateurs économiques sur le site web du MAE, la création d'un réseau pour tous les chargés d'affaires économiques et commerciales au niveaux des représentations diplomatiques à l'étranger qui peuvent être contactées entre autre par téléphone et adresse électronique²⁰⁷.

Dans la pratique, pour reprendre R. Lamamra, ministre des affaires étrangères lors de son allocution devant la conférence nationale sur le commerce extérieur le 01 avril 2015, la DPSEE devrait répondre aux objectifs de la création d'une potentielle complémentarité à même une nouvelle synergie à travers des actions menées, à la fois globale et sectorielle, et d'entretenir des relations de travail étroites avec les structures concernées du MAE, les ministères techniques²⁰⁸ et autres acteurs non institutionnels de la DE algérienne.

1.2.3. Des instruments de l'action économique extérieure du MAE

Dans son action économique extérieure, le MAE s'appuie principalement sur son réseau **d'ambassades²⁰⁹ et de consulats²¹⁰** à travers les différents pays et **les centres culturels** entre autre qui sont mis en place par les ambassades offrant accès à des activités culturelles diverses. D'après le décret présidentiel 09/309 de 13/09/2009 (JORA 54, article 3, 6, 7) les centres culturels algériens à l'étranger qui sont sous tutelle de MAE, ont pour missions la préparation et exécution des programmes des activités culturelles qui ont pour but faire connaître la culture national à l'étranger dans le cadre de la politique nationale dans le secteur culturel. Ils ont un statut d'entreprise public à caractère administratif et sont indépendants financièrement. Ils peuvent ratifier tout contrat nécessaire à l'étranger et ont la possibilité de créer de nouveaux centres culturels pour les mêmes attributions auxquels ils sont créés dans le

²⁰⁷ Allocution de Rabah Fassih, ambassadeur-conseiller au MAE, lors de sa conférence au niveau du CACI, organisée dans le cadre de rencontre « patronat-conseillers économiques », le 13 mars 2021.

²⁰⁸ Voir http://www.mae.gov.dz/news_article/2970.aspx

²⁰⁹ Selon l'article 2 de la Convention de Vienne(1961), l'ambassade étant définie comme toute mission diplomatique qui constitue un service public de l'Etat accréditant sur le territoire de l'Etat accréditaire. Les Chefs de mission diplomatiques se répartissent en : ambassadeurs (ou nonces), envoyés, ministres (ou internonces), chargés d'affaires. Alors l'article 1 de la convention sur les relations consulaires (1963), entend par poste consulaire « tout Consulat Général, Consulat, vice-consulat, ou agence Consulaire».

²¹⁰ Il convient de souligner que le réseau diplomatique algérienne renferme jusqu'à aujourd'hui : 87 ambassades(les dernières ouvertes en 2019(Bangladesh, Azerbaïdjan) ; 02 représentations permanentes, NY, Genève, et 39 consulat général et consulat, la dernière ouverte à San Francisco, en 2019.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

domaine culturel et les valeurs identitaires et l'encouragement de l'invention et la créativité. C'est ce qu'on qualifie communément de « diplomatie culturelle » (voir chapitre 02).

Outre, le rôle de ministre des affaires et de l'administration centrale notamment au niveau interne, les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger²¹¹ sont également la vitrine des opérateurs économiques algériens ; et partant de l'Algérie à l'international. L'ambassadeur est d'un intérêt crucial pour l'économie nationale. En effet, l'article 03 de décret présidentiel n°02-406 du 26 novembre 2002(*JORA n°79 du 1 décembre 2002*) fixant les attributions des Ambassadeurs stipule que « *l'ambassadeur est chargé d'assister les intervenants nationaux (entreprises, médias etc.) dans leurs rapports avec les partenaires étrangers* ». En outre, l'article 09 prévoit que l'ambassadeur œuvre au développement des relations économiques et à la promotion des échanges commerciaux et de partenariat avec les entreprises du pays d'accréditation ». Ensuite, dans l'article 11 a été prévu que « *l'Ambassadeur suit aussi l'activité des représentants des entreprises et établissements publics algériens installés dans le pays d'accréditation qui ont l'obligation de le tenir informé* ».

Pour les consulats, le décret présidentiel n°02-407 du 26 novembre 2002(*JORA n°79 du 1 décembre 2002*) fixant les attributions des chefs des postes consulaires prévoit respectivement dans les articles 12, 15 et 16 que « *le Chef de poste consulaire suit les activités des entreprises et organismes algériens représentés dans sa circonscription. Il œuvre au développement des relations économiques, commerciales, culturelles et scientifiques entre l'Algérie et les collectivités territoriales et institutions de sa circonscription. Il encourage par des actions de prospection et de promotion, l'établissement de liens de partenariat entre les opérateurs économiques algériens et ceux de l'Etat de résidence. Il veille à informer régulièrement les opérateurs économiques de sa circonscription, de toute manifestation ou exposition nationale ou internationale organisée par l'Algérie. Il leur prête à cet effet, l'assistance nécessaire* ».

Toutefois, en dépit de l'importance des ambassades dans l'action économique extérieure des Etats, leur rôle classique est remis en cause par les évolutions contemporaines. Le politologue

²¹¹ En outre, dans le sillage de l'adoption du plan d'action du gouvernement par le Conseil des ministres, le 30 août 2021, des postes d'envoyés spéciaux (07 diplomates aux postes nommés par le président) chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie ont été créés. (Voir Le Quotidien d'Oran du dimanche 4 septembre 2021). Aussi, la réactivation de la direction générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la gestion des crises, en tant qu'outil important de la diplomatie moderne a été prévue.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

américain Zbigniew Brzezinski qualifie même le diplomate d'anachronisme (Brzezinski Z, 1983). Les arguments sont connus. Les ambassadeurs sont menacés par les concurrences qui s'exercent au sein de l'Etat même s'ils sont chargés de représenter, dans la mesure où nombreux sont les ministres techniques (du commerce, industrie etc.), les acteurs parapublics et privés, comme déjà exposé, qui entretiennent des représentations diplomatiques à l'étranger. Le développement de système d'information, la facilité de transports, la multiplication de contacts directs avec les dirigeants, l'importance prise par les intégrations régionales viennent éroder les positions de diplomates. Mais force est d'admettre, « *les fonctions classiques de l'ambassadeur ont encore un sens dans la mesure où l'ordre international reste régulé par des Etats ou des organisations internationales où personne n'a renoncé à avoir une diplomatie institutionnalisée* » (Kessler, 1998, p.112).

Bien que, dans le cas algérien, comme il ressort des développements précédents, le MAE semble jouer un rôle central dans l'action économique extérieure tout en étant au service de l'organisation et la construction de l'économie algérienne, contribuant au développement et la promotion de nombreux domaines d'intérêt national, participant à promouvoir le cadre d'action du commerce extérieur, et ce en fournissant un certain nombre de services (dont la promotion du cadre juridique du commerce extérieur ; fournir l'information économique et commerciale ; l'assistance et l'accompagnement ; l'organisation des manifestations à l'étranger , l'assistance à la résolution des contentieux), il n'en reste pas moins que l'importance des attributions des services extérieurs du MAE, son rôle reste très modeste et a tendance beaucoup plus politique et sécuritaire qu'économique, ce qui peut être expliqué notamment par le fait que les préoccupations économiques que le MAE ne peut plus prendre en charge ou contrôler se sont souvent vues attribuées à d'autres ministères techniques limitant ainsi le rôle et le budget qui lui sont attribués ; d'où l'importance de savoir si de telles actions et innovations au niveau du dispositif diplomatique algérien sont-elles efficaces et efficientes en termes du coût et avantage ?

Le MAE n'étant pas le seul monopoleur de la DE, l'élargissement des domaines que traite la diplomatie a conduit au pluralisme des acteurs intervenants, en effet d'autres ministères pratiquent de la DE (La Carrière, op.cit, pp.183-186) et disposent de sections spécialisées en relations économiques internationales, en l'occurrence, les ministères techniques (horizontaux) et entre autre ministères (acteurs verticaux).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

1.3. Du ministère du commerce

Dans le domaine de DC, le ministre et le ministère du commerce interviennent directement dans les travaux relatifs à la DC nationale sous tutelle de président et de premier ministre²¹² (article 01 de décret exécutif 453/2 de 21 décembre 2002) fixant les prérogatives du ministère de commerce.

Le ministère du commerce est au centre des affaires économiques nationales et internationales. Ses structures et missions lui accordent, à l'instar des ministères de l'industrie et des finances, une place centrale par rapport aux autres ministères techniques. Leurs missions sont directement liées à la gestion de certains secteurs de l'économie algérienne (commerciale, industrielle ou financière).

1.3.1. Des missions du ministère du commerce

Parmi les principales missions du ministère de commerce, nous retenons globalement celles qui sont citées dans le décret exécutif n° 11-04 du 9 janvier 2011, à savoir: la préparation, le renseignement et l'organisation.

- **Dans le domaine de la préparation** : le ministère du commerce prépare et organise les traités commerciaux internationaux et régionaux et négocie avec les institutions concernées sur les affaires commerciales bilatérales et multilatérales.
- **Dans le domaine de renseignement** : les missions du ministère consiste en : appui du travail diplomatique à travers la facilitation et l'encouragement de participation des opérateurs économiques algériens aux manifestations internationales et nationales; la relation de coordination entre le ministre de commerce et les institutions concernés de l'activité commerciale et les services des représentations diplomatiques à l'étranger dans le domaine la politique commerciale.
- **Dans le domaine organisationnel** : le ministère du commerce contribue à la préparation et la mise en place de cadre institutionnel et organisationnel relatif au commerce extérieur.

1.3.2. De l'organisation du ministère du commerce et de la promotion des exportations

²¹² Rappelons que le ministre de commerce était sous l'autorité présidentielle de chef de gouvernement avant le changement de poste par un premier ministre.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Le rôle du ministre de commerce dans la DE s'exerce par les différentes directions ou structures dont il dispose. En effet, le décret exécutif n° 11-04 du 9 janvier 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 02-454 du 21 décembre 2002²¹³ portant sur l'organisation centrale de département, prévoit en sus des structures citées dans ce dernier décret, une direction générale dédiée au commerce extérieur. Cette dernière comprend quatre directions et chacune étant subdivisée en sous-directions à savoir: la direction du suivi et de la promotion des échanges commerciaux subdivisée ; la direction des relations avec l'organisation mondiale du commerce ; la direction du suivi des accords commerciaux régionaux et de la coopération, et la direction des relations commerciales bilatérales (figure 07).

a) La direction du suivi et de la promotion des échanges commerciaux chargée de suivre et de promouvoir les exportations ; de suivre et d'encadrer les opérations d'importation ; d'initier et de proposer toutes mesures tendant à promouvoir et à diversifier les exportations ; d'organiser la coordination dans la mise en œuvre des politiques d'appui aux exportations hors hydrocarbures ; l'expansion commerciale par l'Élaboration du programme annuel des foires et manifestations Économiques en relation avec ALGEX ; d'informer les services concernés placés auprès des représentations diplomatiques de l'Algérie à l'Étranger de la stratégie nationale pour la promotion des exportations. Cette direction est subdivisée en trois sous directions : la sous-direction du suivi et de l'appui aux exportations ; la sous-direction du suivi et de l'encadrement des importations ; la sous-direction des défenses commerciales.

b) La direction des relations avec l'organisation mondiale du commerce chargée de la préparation et de l'animation dans un cadre concerté des travaux relatifs à l'accession de l'Algérie à l'OMC ; de l'organisation et de la coordination de la conduite des négociations en matière d'accession à l'OMC ; de l'adaptation de la législation et de la réglementation commerciales aux dispositions des accords de l'OMC ; du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des accords de l'OMC; de participer aux travaux des différents organes de l'OMC. Cette direction comprend trois sous directions : la sous-direction de l'analyse des accords ; la sous-direction du commerce des marchandises ; la sous-direction du commerce des services et de la propriété intellectuelle.

c) La direction du suivi des accords commerciaux régionaux et de la coopération

²¹³ Voir plus de détail JORADP N°85 du 22/12/2002

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

chargée de la contribution à la mise en œuvre et au suivi de l'accord d'association à la zone de libre échange avec l'UE; de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi des accords commerciaux régionaux ; de la contribution aux activités des organisations régionales et institutions spécialisées internationales.

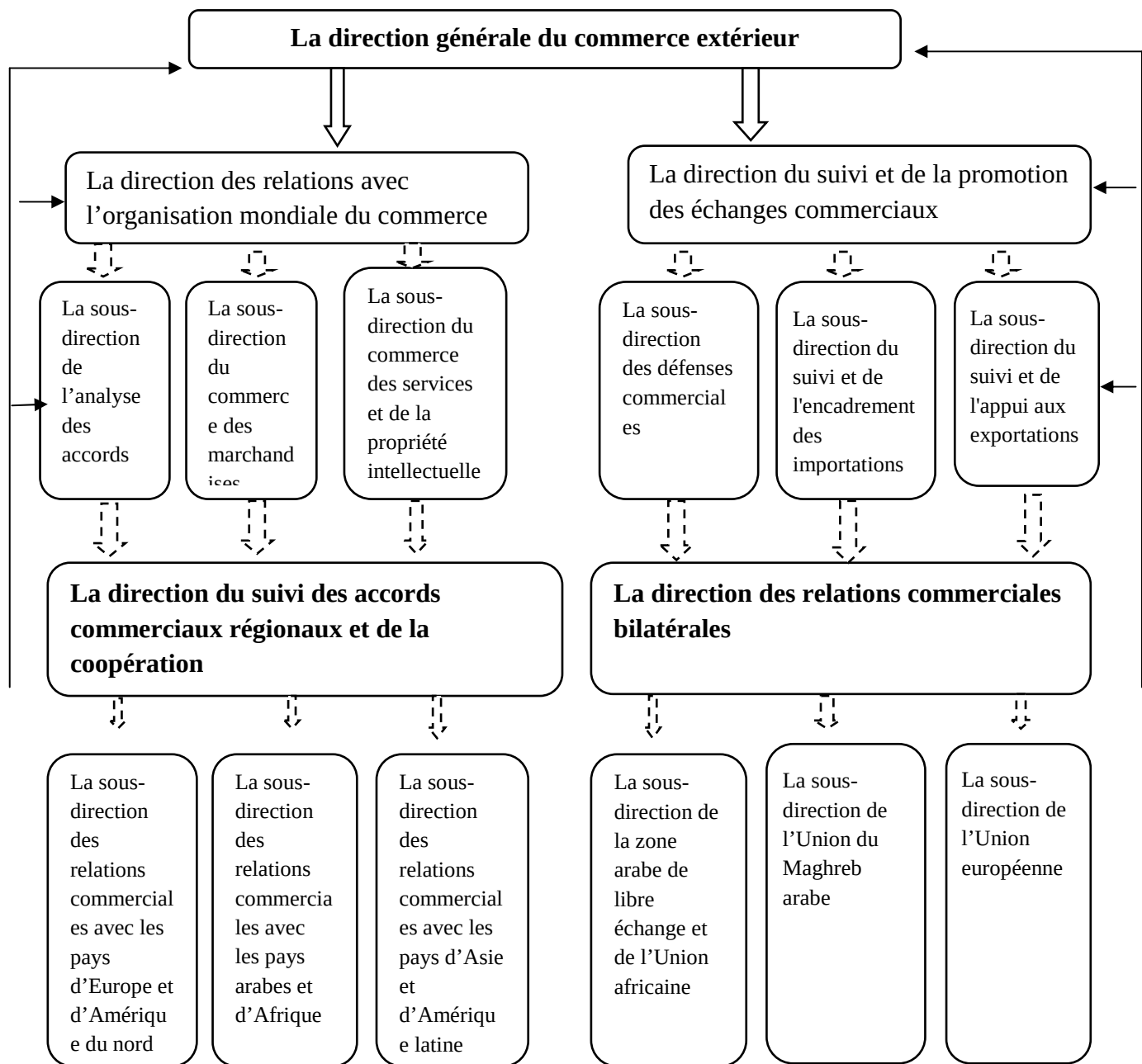
Elle est subdivisée en trois sous directions : la sous-direction de l'UE ; la sous-direction de l'Union du Maghreb arabe(UMA), la sous-direction de la zone arabe de libre échange(GZALE) et de l'Union africaine(UA).

d) **La direction des relations commerciales bilatérales** chargée d'élaborer, de négocier et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des conventions et accords commerciaux bilatéraux ; de participer aux négociations et de contribuer à l'élaboration et au suivi des accords de coopération économique globale ou sectorielle ; de préparer et de participer aux travaux des commissions mixtes intergouvernementales de coopération et de suivre la mise en œuvre des conclusions et recommandations.

Elle comprend, elle, trois sous directions : la sous-direction des relations commerciales avec les pays d'Europe et d'Amérique du nord ; la sous-direction des relations commerciales avec les pays arabes et d'Afrique et enfin, la sous-direction des relations commerciales avec les pays d'Asie et d'Amérique latine.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Figure 07-. De l'organigramme de la direction générale du commerce extérieur



Source : conçu par nous-mêmes d'après le décret exécutif n° 11-04 du 9 janvier 2011

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Il convient de souligner qu'outre les structures suscitées, le ministère du commerce dispose aussi de d'autres organismes de soutien sous sa tutelle sur lesquels il s'appuie dans le cadre de son action économique extérieure, à savoir : la CACI, ALGEX, SAFEX. Tous ces organismes que nous nous qualifierons de « d'institutions paraétatiques seront traités en détails dans la prochaine section.

1.4. Du Ministère de l'industrie et des mines

1.4.1. Des missions de ministère de l'industrie et des mines

Le ministère de l'industrie est un acteur important de la DE algérienne et souvent au cœur des activités économiques internationales. En référence au Décret exécutif n ° 14-241 du 27 août 2014(JORADP n°52 du 14/09/ 2014) fixant les attributions du ministre, **en matière de coopération bilatérale et multilatérale et en conformité avec les règles et procédures en matière de relations internationales, le ministre de l'industrie et des mines(article 12) :**

- Représente l'Algérie, auprès des organisations internationales et régionales dont les activités sont liées à celles du secteur et veille, dans le cadre de ses attributions, au respect des engagements, accords et conventions internationales, conclus ;
- Participer à l'élaboration des accords bilatéraux en rapport avec ses missions, notamment les accords relatifs à la protection et à la garantie réciproque des investissements ;
- Contribuer à l'élaboration et au suivi de l'exécution de tout accord gouvernemental ou de coopération avec les organismes et les institutions financières régionales et internationales en vue de mobiliser les ressources financières et les capacités d'appui nécessaires à l'amélioration de l'organisation et fonctionnement de l'économie nationale ;
- Organiser et assurer les activités et événements à l'échelle nationale et internationale à même de promouvoir le partenariat industriel et minier.

1.4.2. De l'organisation du ministère de l'industrie et des mines

Dans la pratique, le ministère exerce de la DE à travers les différentes directions dont il dispose à savoir :

a) **La direction générale de la promotion de l'investissement** chargée d'élaborer et proposer les éléments de la politique nationale de l'investissement ; de mener toute démarche en vue de mobiliser et d'encourager la concrétisation des projets d'investissement présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale et/ou orientés vers l'exportation ; améliorer le

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

climat de investissement. Elle comprend trois divisions : **la division de l'attractivité de l'investissement** ; **la division des grands projets et des IDE** ; et **la division du développement des infrastructures industrielles et logistiques**.

b) La **direction de la coopération et de la communication**, elle est chargée d'animer et de coordonner, en relation avec le secteur concerné, les actions de coopération dans le cadre bilatéral et multilatéral ; la participation aux manifestations économiques et à la tenue de rencontres d'hommes d'affaires ; de suivre les accords d'association et d'adhésion aux organisations régionales et internationales ; de concevoir et de proposer une stratégie de communication liée au secteur de l'industrie et des mines et d'en évaluer les résultats et les impacts ; de proposer toute mesure tendant à la concrétisation des objectifs fixés dans le domaine de la promotion des activités initiées par le secteur.

Pour mener à bien ses missions, cette direction comprend trois sous-directions à savoir :

a1) **la sous-direction de la coopération bilatérale** chargée de gérer, d'animer et de coordonner les activités de coopération bilatérale concernant le secteur ; d'élaborer une situation périodique sur la coopération bilatérale concernant le secteur ; de participer, en relation avec les secteurs et structures concernés, à l'élaboration de tout document régissant les relations de coopération bilatérale ; à identifier les besoins en assistance technique et d'évaluer les ressources financières mobilisables auprès des institutions et organismes internationaux ;

b1) **la sous-direction de la coopération multilatérale et régionale** chargée de gérer, d'animer et de coordonner les activités de coopération multilatérale et régionale concernant le secteur ; de participer, en relation avec les secteurs et structures concernés, à l'élaboration de tout document régissant les relations de coopération multilatérale et régionale, de coordonner la participation du ministère aux activités des organisations régionales et internationales spécialisées.

C1) enfin, **la sous-direction de la communication** chargée d'assurer la conception et la mise en œuvre des plans de communication du secteur ; d'élaborer une stratégie de communication cohérente liée aux objectifs du secteur ; d'élaborer et de suivre la mise en œuvre sur tous supports des campagnes de communication liées aux activités du secteur.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

1.5. Du ministère des finances, organisation et missions économiques

A l'instar des ministères du commerce et de l'industrie, le ministère des finances, lui aussi, se situe à l'intersection des relations économiques et financières nationales et internationales.

Ce faisant, dans le **domaine de diplomatie financière**, le ministère des finances intervient globalement dans ce domaine à travers la définition de la politique d'endettement, la représentation au niveau des organisations régionales et internationales à l'instar de conseil des gouverneurs de FMI (décret 54/95 de 15 février 1995 renfermant les prérogatives de ministre des finances, articles 02, 09, 11, 13, 20).

Dans le cadre de l'exercice de son action économique extérieure, le ministère des finances s'appuie principalement sur la direction générale des relations économiques et financières extérieures (DGREFE) qui renferme deux principales directions à savoir: la direction de la coopération et des relations économiques internationales, et la direction des financements extérieurs.

S'inscrivant dans le cadre de la politique gouvernementale et en relation avec les institutions, organismes et structures concernés et selon les grandes lignes tracées, la DGREFE est chargée de proposer les éléments nécessaires à la définition de la stratégie d'endettement et du traitement des créances; d'examiner les demandes de financement émanant des secteurs, d'en étudier l'opportunité, de rechercher et de sélectionner les meilleures opportunités de financement et de mener la négociation des accords d'emprunts; de promouvoir les relations de coopération financière; de mener la négociation des accords et conventions relatifs à la promotion et la protection réciproque des investissements; de mener la négociation des accords de prêts et de dons dans le cadre de la coopération internationale; de la mise en vigueur, de la mise en œuvre et du suivi des accords signés; de représenter le ministère des finances aux commissions mixtes de coopération et autres organes bilatéraux de concertation et de consultation; d'assurer, au titre des relations avec les institutions financières internationales, la préparation des assemblées annuelles ou périodiques, l'examen de toute modification de statut ou de capital, l'étude de tout nouveau projet d'adhésion ainsi que la fonction d'ordonnateur pour le règlement des participations et contributions mises à la charge de l'Algérie; de participer aux négociations des accords traitant des relations économiques avec les grands ensembles économiques régionaux et les organisations économiques et de développement; d'organiser et de suivre, les missions d'évaluation, ainsi que les revues initiées par les pays et les institutions et organisations financières internationales.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

1.6. Les ministères techniques

Si comme on peut le constater, de ce qui précède, les ministères du commerce, de l'industrie et des finances ont tous des structures à la pratique de la diplomatie à caractère économique, commerciale ou financier en contribuant, de ce fait, directement ou indirectement à l'organisation et l'évolution de l'économie algérienne (défense des intérêts nationaux, promotion des échanges et des investissements etc.), il n'en reste pas moins que tous les autres ministères techniques restants (que nous qualifierons d'acteurs verticaux) se voient fréquemment assignés les missions de la DE dans le cadre des négociations d'affaires, la ratification des accords bilatéraux ou multilatéraux et du partenariat économique rentrant dans leur attributions, à savoir :

Les ministères de transition énergétique et des énergies dédoublables, de la numérisation et des statistiques, de l'énergie et des mines, de l'industrie pharmaceutique, des télécommunications, du transport, du travail et de l'emploi, de l'Agriculture, de la Pêche et des production halieutiques, de l'habitat, du tourisme, de la culture, de l'enseignement supérieure, de l'intérieur et des collectivités locales²¹⁴ ; et le ministères de la formation professionnelle, ministère délégué auprès du premier ministre chargé des micro entreprises, ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des starts up .

Finalement, l'on peut observer d'après leur système organisationnel et à même de la nature de formation de leur responsables (relevant souvent de domaines : économie, gestion, RI...), tous ces différents ministères renferment des divisions ou sections à caractère économique et commercial ; et leur objectif principal étant, au final, de promouvoir l'Etat algérien auprès des pays étrangers et de développer et promouvoir les activités économiques en fonction des politiques, dont celle économique, de l'Etat.

²¹⁴ Illustré notamment par les communes dont certaines sont liées avec leur homologues étrangères dans le cadre de ce qu'on appelle « accords du jumelage et de la coopération décentralisée » : le cas de la commune d'Alger avec la région Bruxelles dans le domaine de Gestion urbaine notamment les transports et les déplacements est un exemple concluant. C'est ce que nous qualifions de « diplomatie sub-etatique » (voir chapitre 02).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Section 2 : Des acteurs paraétatiques de la diplomatie économique algérienne

Plusieurs intervenants concourent à l'organisation et l'exécution des actions économiques extérieures et à l'image de l'Algérie à l'étranger. Outre le Président, le MAE et son réseau diplomatique et les ministères techniques entre autres, développés précédemment, d'autres organismes paraétatiques, à l'instar de la SAFEX, l'ANEXAL, la CAGEX, etc. et leurs différents bureaux à l'étranger se voient attribués des missions qui s'inscrivent dans la politique nationale de la promotion, chacun dans sa sphère de compétence, de la destination Algérie, de ses entreprises, de ses produits et de son *mark branding*.

Cette section présentera tous les acteurs parapublics de la DE algérienne qui assistent, directement ou indirectement, la DE algérienne à l'international (l'action économique extérieure).

2.1. La Société Algérienne des Foires et Exportations(SAFEX)

La SAFEX a été créée en 1971. Elle est une entreprise publique qui a succédé à l'ex-office national des foires et expositions (ONAFEX). Elle est dirigée par un président directeur général, président du Conseil d'administration. La SAFEX renferme quatre directions : commerciales, de la promotion et de la coopération, du soutien technique et du soutien administratif²¹⁵. Elle est chargée de l'organisation des manifestations économiques et expositions à caractère national et international, local et régional en Algérie et à l'étranger. Globalement, la mission principale de la SAFEX est de contribuer au développement et à la promotion des activités commerciales ainsi que la participation à la promotion des exportations par l'assistance des opérateurs économiques nationaux en matière du commerce international ; la recherche des opportunités d'affaires, la mise en relation d'affaires.

2.2.La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

La CAGEX est une SPA régie par l'article 04 de l'ordonnance 96/06 du 10/01/1996(JORA n°03 du 14 janvier 1990) qui lui attribue la mission de l'assurance crédit à l'exportation : d'une part, à son propre compte et sous le contrôle de l'état, pour les risques commerciaux ((insolvabilité de droit de l'acheteur et la carence du débiteur), et d'autre part pour le compte

²¹⁵ Voir <http://www.SAFEX.dz> .

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

de l'Etat et sous son contrôle, quand il s'agit des risques politiques, les risques de non transfert et les risques de catastrophes naturelles.

La CAGEX a pour mission principale d'encourager et de promouvoir les exportations Algériennes hors hydrocarbures et de garantir les ventes à crédit au profit des opérateurs économiques activant sur le marché national.

2.3. L'Association Nationale des Exportateurs Algériens(ANEXAL)²¹⁶

Créée le 10 Juin 2001, dans le cadre de la loi n° 90/31 du 24 décembre 1990, l'ANEXAL est une association régie, aujourd'hui, par la loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012(JORA n° 02 du 15/01/2012) relative aux associations ainsi que par ses statuts particuliers. Les missions de l'ANEXAL s'inscrivent globalement dans le cadre de la politique nationale de diversification des exportations. En effet, elle vise à: rassembler et fédérer les exportateurs algériens, défendre leurs intérêts matériels et moraux ; participer à la définition d'une stratégie de promotion des exportations ; assister et sensibiliser les opérateurs économiques ; promouvoir la recherche du partenariat à travers les réseaux d'informations ; animer les programmes de formation aux techniques des exportations ; organiser et participer aux salons spécifiques et manifestations économiques en Algérie et à l'étranger ; participer à la mise à niveau de l'outil de production en vue de développer la capacité d'exportation par notamment la recherche de meilleures solutions logistiques et promouvoir l'échange d'expérience entre les adhérents.

2.4. Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)

Le FSPE correspond au compte d'affectation spécial n° 302-084, institué par l'article 195 de la loi de finances 1996 dont les missions lui ont été attribués par le décret n08-07 du 19/01/2008. Le fonds est financé par l'Etat et étant placé sous l'autorité du ministère du commerce. Les missions du fonds s'inscrivent dans le sens et l'objectif de la promotion des exportations hors hydrocarbures : il prend en charge en partie des dépenses en rapport avec les études des marchés extérieurs ce qui encouragerait les entreprises à apprendre ce genre d'analyse pour connaître les attentes des marchés étrangers ; il prend en charge une partie des frais de participation aux foires, manifestations économiques, salons spécialisés, se déroulant à l'étranger, visant à promouvoir la production nationale ; il aide à mettre en place des

²¹⁶ L'Anexal on peut aussi la considérer vu son statue comme une organisation patronale.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

programmes de formation aux métiers de l'exportation ; le fonds prend aussi en charge une partie des frais du transport international à l'export.

2.5. ALGEX (Agence nationale de promotion des exportations)

Depuis le début des années 2000, la problématique de diversification des exportations HH constitue une des préoccupations principales des pouvoirs publics algériens. Ce qui se traduit par la mise en place des mesures d'encadrement destinées à promouvoir la production algérienne à l'étranger. S'inscrivant dans une politique d'expansion des échanges commerciaux et d'intégration mondiale, la création de l'ALGEX, remplaçant l'ex- Office algérien de promotion du commerce extérieur (PROMEX) dont elle a récupéré les attributions et le patrimoine, par le Décret exécutif n°04-174 du 12 juin 2004²¹⁷, est venue pour contribuer au développement des exportations hors hydrocarbures. L'Agence est placée sous la tutelle du ministre du Commerce. Elle a un statut d'un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les missions principales que l'ALGEX a en charge pour répondre aux objectifs auxquels elle est créée sont (article 06 du décret exécutif n°04-174) : la participation à la définition de la stratégie de promotion du commerce extérieur et de sa mise en œuvre après son adoption par les instances concernées; la gestion des instruments de promotion des exportations hors hydrocarbures au bénéfice des entreprises exportatrices; l'analyse des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs; l'élaboration d'un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation; la mise en place et la gestion de systèmes d'information statistique sectoriels et globaux sur le potentiel national à l'exportation et sur les marchés extérieurs; la mise en place d'un système de veille sur les marchés internationaux et leur impact sur les échanges commerciaux de l'Algérie; la conception et la diffusion de publications spécialisées et notes de conjoncture en matière de commerce international; du suivi et de l'encadrement de la participation des opérateurs économiques nationaux aux différentes manifestations économiques, foires, expositions et salons spécialisés se tenant à l'étranger; de l'assistance aux opérateurs économiques pour le développement d'actions de communication, d'information et de promotion relatives aux produits et services destinés à l'exportation;

²¹⁷ Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'ALGEX, JORA n°39 du 16 juin 2004, complété par le décret exécutif n°08-313 du 05 octobre 2008 (JORA n°58 du 08/10/2008).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

d'établir les critères de distinction et les prix et décorations à décerner aux meilleurs exportateurs.

D'après le décret exécutif n°08-313 du 05/10/2008 ayant inséré deux articles complétant l'article 06 du décret exécutif n°04-174, dans l'article 02 l'agence constitue en outre une base de données sur les importations et les exportations et un fichier national sur les opérateurs intervenant dans le commerce extérieur de l'Algérie ; l'Agence dispose de toutes les données traitant de l'information commerciale par tous les moyens et notamment par des connexions discrètes aux bases de données statistiques du centre national de l'informatique et des statistiques(CNIS) de l'administration des douanes.

2.6. La Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie(CACI)

La CACI créée par le décret n°80-46 du 23 février 1980 sous l'appellation *Chambre nationale de commerce(CNC)*. Après quelques décennies, aussitôt celle-ci fut dissoute, le décret exécutif n° 96-93 du 03 mars 1996 est venue pour instituer les chambres du commerce et d'industrie. Celle-ci a un rôle d'associations professionnelles d'entreprises d'une institution. Elle est placée sous la tutelle du ministre du commerce. C'est le décret exécutif n°96-94 du 03 mars 1996(JORADP N°16 du 06 mars 1996) qui instituera plus tard la CACI. La CACI a, à partir des années 2000, suite à la modification respectivement par le décret exécutif n° 2000-311 du 14 octobre 2000 et du décret exécutif n° 2000-312 du 14 octobre 2000²¹⁸ des deux textes cités ci-dessus, un statut d'un établissement public à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Outre les missions inhérentes à la qualification de l'entreprise algérienne, l'action économique extérieure de la CACI est d'assurer la représentation de l'Algérie dans les foires et autres manifestations économiques officielles se déroulant à l'étranger ; de donner son avis sur les conventions et accords commerciaux liant l'Algérie à des pays étrangers ; et d'ouvrir des bureaux de représentation à l'étranger.

Pour mener à bien sa mission, la CACI peut engager des enquêtes à caractère socio-économique en liaison avec son objet et nécessaires à la réalisation de ses travaux, ou installer, en son sein, un centre de documentation chargé de la collecte, l'exploitation et la diffusion de l'ensemble des données économiques régissant les différents secteurs d'activité de l'économie nationale relevant de son objet.

²¹⁸ JORADP n°61 du 18 octobre 2000.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

2.7. Le Conseil national consultatif²¹⁹ de promotion des exportations (CNCPE)

Selon le Décret exécutif n°04-173 du 12 juin 2004 portant composition et fonctionnement du CNCPE (JORADP n°39 du 16 juin 2004), l'article 02 stipule que le conseil est chargé: de contribuer à définir les objectifs et la stratégie de développement des exportations ; de procéder à l'évaluation des programmes et actions de promotion des exportations ; de proposer toute mesure de nature institutionnelle, législative ou réglementaire pour faciliter l'expansion des exportations hors hydrocarbures.

Pour contribuer à la cohérence de la politique nationale en matière de développement et promotion des exportations HH, le conseil est par ailleurs chargé : de formuler toute proposition ou mesure susceptible d'améliorer l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs ; d'émettre des suggestions de nature à renforcer la compétitivité des produits et services algériens sur les marchés étrangers ; d'étudier et examiner toute mesure incitative ou toute action de valorisation de produits du patrimoine national, susceptible d'impulser le développement des exportations hors hydrocarbures.

Le conseil est présidé par le Chef du Gouvernement, et aujourd'hui par le premier ministre, et composé par presque tous les ministres des différents départements ministériels (ministères techniques).

2.8. Autres acteurs paraétatiques auxiliaires

Outre les organes para-institutionnels pratiquant, directement ou indirectement, de la DE, examinés ci-dessus, il convient d'admettre qu'il existe aussi d'autres organes secondaires qui contribuent à la promotion de l'investissement sans pratiquer de la DE direct mais tout en s'inscrivant en complémentarité avec les actions des premiers, à savoir :

2.8.1. Le Conseil National de l'Investissement (CNI), un organe stratégique créé auprès du Ministre chargé de la promotion des investissements en 2006, et placé sous l'autorité directe du Chef du Gouvernement. Le CNI est chargé de veiller à promouvoir le développement de l'investissement et de partenariats²²⁰.

²¹⁹ Installé en mai 2019, ce conseil se focalise sur trois segments à savoir : financement, transport et DE.

²²⁰ Voir l'article 3 du décret exécutif n°06-355 du 09 octobre 2006, JORAPD n°64 du 11/10/2006.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

2.8.2. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), un établissement public à caractère administratif dotée de l'autonomie financière, placée sous tutelle du ministère de l'industrie. Elle a remplacé l'Agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement mise en place de 1993 à 2001. Créée par l'article 6 de l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Pour mener à bien ses missions, l'ANDI s'appuie souvent sur ses structures locales « Guichet unique décentralisée », qui comporte de quatre Centres dédiés à la gestion des avantages, à l'accomplissement des formalités, au soutien à la création des entreprises et à la promotion territoriale : le Centre de gestion des avantages ; le Centre d'accomplissement des formalités ; le Centre de soutien à la création des entreprises ; le Centre de promotion territoriale²²¹.

2.8.3. l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière(ANIREF) et du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de Régulation du Foncier(CALPIREF), chargées de gérer le régime d'accession au foncier du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissements²²². La première a été créée par le décret exécutif n°07-119 du 23 avril 2007(JORA n° 27 de la 25/04/2007) ayant la qualité de promoteur foncier et habilitée à acquérir des biens immobiliers et fonciers pour leur rétrocession après aménagement et lotissement, à destination d'activités de production de biens et de services. Tant dis que la deuxième créée par le décret exécutif n°07-120 du 23 avril 2007 régissant son organisation, sa composition et son fonctionnement.

2.8.4. La Direction Générale des Douanes(DGD), placée sous l'autorité du ministre des finances, et d'après ce que prévoit le décret exécutif n° 17-90 du 20 février 2017(JORA n°13 du 26/02/2017)²²³ portant sur l'organisation et attributions de l'administration centrale de la DGD, celle-ci est chargée de la mise en œuvre des mesures légales et réglementaires permettant d'assurer l'application de la loi douanière et de la loi tarifaire et celles mises à sa charge en vertu des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Elle s'appuie notamment sur les structures suivantes : la direction de la législation, de la réglementation et des régimes douaniers ; la direction

²²¹ Décret exécutif n°17-100 du 05 mars 2017, JORA n°16 du 08 mars 2017.

²²² L'ordonnance n°08-04 du 1er septembre 2008 JORADP N° 49 du 03/09/2008

²²³ Voir <https://www.douane.gov.dz>.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

de la fiscalité et des bases de taxation ; la direction du renseignement et de la gestion des risques ; et la direction des enquêtes douanières. La douane est devenue comme un véritable acteur sur lequel s'appuient les pouvoirs publics pour organiser et construire l'économie nationale.

2.8.9. Les établissements financiers et banques

Il convient de souligner que l'Algérie renferme aussi de nombreuses établissements et institutions financiers qui peuvent être de véritables acteurs de la DE et être au service de l'économie nationale en accompagnant les opérateurs économiques à l'international.

Selon la dernière liste publiée par la banque d'Algérie au 02 janvier 2022 la place bancaire compte un total de 19 banques et 8 établissements financiers en activité en Algérie. Il s'agit de la Banque extérieure d'Algérie, la Banque nationale d'Algérie, le Crédit populaire d'Algérie, la Banque de développement local, la Banque de l'agriculture et du développement rural et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, du côté des banques publiques. Alors que du côté privé(notamment étranger), la place compte la Banque Al Baraka d'Algérie, Citibank N.A Algeria « Succursale de Banque » ; Arab Banking Corporation-Algeria ; Natixis – Algérie ; Société Générale – Algérie ; Arab Bank PLC – Algeria « Succursale de Banque » ; BNP Paribas Al-Djazair ; Trust Bank – Algeria ; The Housing Bank For Trade And Finance – Algeria ; Gulf Bank Algérie ; Fransabank Al-Djazair ; H.S.B.C – Algeria « Succursale de Banque » ; Al Salam Bank-Algeria.

Quant aux établissements financiers, il s'agit de la Société de refinancement hypothécaire, de la Société financière d'investissement, de participation et de placement – Spa (Sofinance), Arab Leasing Corporation (ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA), la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), la Société Nationale de Leasing-SPA, Ijar Leasing Algérie-SPA et El Djazair Ijar-SPA.

Cependant, en dépit de cette panoplie de banques et d'établissements, il convient de souligner que l'Algérie jusqu'au aujourd'hui ne détient pas de filiales bancaires à l'étranger. Ce qui peut influencer négativement sur l'efficacité de la DE algérienne et partant sur l'internationalisation du tissu économique national (cinquième et sixième chapitres).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Section 3 : Des acteurs non gouvernementaux (privés) de la diplomatie économique algérienne

L'écosystème d'acteurs de la DE algérienne ne se limite pas à la sphère publique ou parapublique. D'autres acteurs non étatiques et privés se voient aussi exercer de la DE. Les entreprises, la diaspora, le patronat et association professionnelles, mais aussi les compétences algériennes présentes à l'étranger façonnent l'image Algérie et sont autant d'Ambassadeurs du site d'investissement, de la destination touristique et/ou des produits « *Made in Algérie* ».

Pratiquement, on entend par acteurs non étatiques tous les composants de la société civile ; les entreprises (le secteur privé), la diaspora, les syndicats, le patronat, les associations professionnels et les lobbies, Célébrités, etc. qui, à l'aune de la mondialisation, s'affirmant au jour le jour en tant qu'incontournables acteurs de la vie économique internationale et s'impliquant progressivement dans la pratique diplomatique, notamment dans son côté économique.

Dans ce qui suit, nous présenterons un état des lieux sur la perception du secteur privé en Algérie, puis énumérerons les acteurs des associations professionnelles et patronales, ensuite l'entreprise qui s'internationalise en tant qu'un acteur incontournable de la DE pour terminer par le recensement des autres potentiels acteurs non étatiques qui assisteraient (ou pourraient) la DE algérienne à l'international.

3.1. Etat des lieux

Faire intégrer le secteur privé dans l'activité diplomatique a été toujours le défi relevé par la diplomatie algérienne du fait notamment des capacités importantes qu'ont ces acteurs pour booster l'économie et de promouvoir la produit national à travers de nombreux canaux. Quoique les acteurs privés se voient aujourd'hui participer progressivement dans la prise de décision en diplomatie, s'agissant de l'Algérie, pour reprendre H. Temmar ancien ministre de l'industrie cité par A. Rebah (2011, p.262), le secteur privé est encore à ses premiers balbutiements et ce, malgré le processus de privatisation lancé au début des années 1990 comme un complément au PAS et condition d'attraction des IDE et à mettre les entreprises algériennes en état de créer des emplois et de fonctionner dans des réelles situations de marché.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Le secteur privé algérien demeure quasi absent pour de nombreuses raisons²²⁴ historiques, politico-idéologiques qu'économiques.

Cependant, il convient d'admettre, comme développé déjà dans le cinquième chapitre, que dans le secteur diplomatique des acteurs privés (patronat et associations professionnelles) commencent à s'y impliquer davantage.

Dans ce sens, l'importance des constitutions nationales transparait beaucoup plus dans la détermination des acteurs de la politique extérieure et dans l'ouverture du champ diplomatique aux acteurs privés, via notamment les constitutions 1989 et 1996. Ainsi, en s'ouvrant sur l'économie de marché, au libéralisme et au multipartisme, de nombreux nouveaux acteurs non institutionnels ont émergé et s'intéressent aux problèmes de la politique étrangère, notamment au niveau économique, à savoir: les associations patronales et professionnelles, les partis politiques et les hommes d'affaires...

Ces acteurs recherchent souvent à influencer les engagements internationaux à caractère économique dans le sens de leurs intérêts économiques et ceux de leur membres, et ce d'autant plus que les constitutions susmentionnées n'auraient pas évoqués leur rôle, du ce fait, leur consultation et leur influence dépendraient soit de la haute politique (autorité du président), soit de leur poids et importance dans les relations économiques internationales.

3.2. Les associations professionnelles et patronales et la représentation du secteur privé

Elles sont généralement organisées par des entreprises ou des entrepreneurs dans un objectif professionnel. Sont considérées comme associations professionnelles, les organisations syndicales, dites patronales dont l'objectif est la défense des intérêts des opérateurs d'une même branche d'activité ou métier et les associations spécialistes constituées essentiellement par des individus dans un objectif de développement d'une réflexion thématique liée à l'amélioration de leurs métiers ou sur des sujets en rapport avec l'amélioration de l'environnement économique et social de l'entreprise.

Elles sont créées dans le cadre de la loi 90-31 du 04 décembre 1990 relatives aux associations de toute nature, qu'elles soient professionnelles, humanitaires, culturelles etc. Elles existent 157 organisations²²⁵: 41 organisations patronales/syndicales dont 22 sont nationales et 19

²²⁴ Pour plus voir le chapitre 5.

²²⁵ Voir Annuaire des associations professionnelles et organisations patronales algériennes ; disponible sur le lien

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

locales, et 116 associations professionnelles dont 45 ont un champ d'action national ; 8 régionales et 63 à vocation locale; deux associations sont considérées comme des organisations patronales : CAPC (ex-FCE) et le club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja(CEIMI). Par branches, on peut en distinguer celles qui exercent dans des activités générales, dans le domaine industries et services, dans autres branches industrielles (extractives), secteur des services, matériaux de constructions et BTPH.

C'est dire que c'est une population foisonnantes et qui constitue à la fois des lobbies actifs et pourraient constituer des leviers importants pour la croissance économique si un cadre était crée pour leur mobilisation. Les associations patronales et professionnelles peuvent jouer un rôle important dans la politique nationale de développement en ouvrant à défendre et préserver les intérêts de leurs membres, que ce soit aux niveaux national ou international.

Dans ce qui suit nous présenterons les principales associations professionnelles et patronales et leurs missions économiques, mais sans prétendre, bien entendu, à diminuer le rôle de celles qui restent.

3.2.1. Le Forum des Chefs d'Entreprise (FCE)

Etant une association patronale à caractère économique créée en Algérie en octobre 2000 par un groupe de chefs d'entreprise. Il renferme plus de 5000 entreprises à fin 2018²²⁶. Le FCE aspire à promouvoir les intérêts de l'entreprise en Algérie, à contribuer à l'instauration de l'esprit d'entreprise au sein de l'économie algérienne, et défendre les intérêts des entrepreneurs. La mission du FCE consiste aussi en l'organisation des partenariats avec les entités étrangères à caractère économique en vue d'accompagner les hommes d'affaires algériens pour consolider l'économie nationale, les relations économiques, et promouvoir les échanges et la diversification de l'économie. Le Forum africain d'investissements et d'affaires qui s'est déroulé à Alger du 3 au 5 décembre 2016, est un exemple éloquent des activités internationales du forum. Le FCE rebaptisé « CAPC). La décision de changement du nom de la structure patronale a été prise lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 22 juillet 2020, à Alger.

http://ouada-yazid.over-blog.com/pages/Annuaire_des_Organisations_patronales-6563908.html (consulté le 02/01/2021).

²²⁶ Voir le site www.fce.dz

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

3.2.2. La Confédération Algérienne du Patronat(CAP)²²⁷

Elle est un syndicat agréé, l'un des plus anciens et représentatif affirmé des chefs d'entreprises privées. Elle est une organisation marquante de la sphère économique algérienne, de part son envergure et son rayonnement, sa capacité réelle de prise en charge effective des préoccupations des entreprises algériennes ainsi, que par ces nombreuses études sectorielles et financières. Ses structures se réunissent régulièrement et périodiquement et chaque fois que c'est nécessaire apportent les amendements permettant une évolution constante tant sur le plan national qu'international. La CAP dispose de nombreuses cellules locales, presque au niveau de toutes les wilayas.

La CAP est chargée de la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ; leur représentation auprès des pouvoirs publics ; elle prépare et facilite les rencontres sous forme de journées d'études, de symposiums et de séminaires, sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt économique, elle fournit de l'information économique et technique ; elle favorise et soutient la régulation du marché ; elle soutient tout effort de recherche, de modernisation et de formation destinée à élever le niveau et les capacités de production des Entreprises.

3.2.3. La confédération Générale des Entrepreneurs et Opérateurs Algériens(CGEOA)²²⁸

Elle est une organisation d'employeurs indépendante, créée en 1989 et dont les statuts ont été modifiés en Juin 2003, regroupant la plupart des entreprises privées créatrices de richesse, elle est respectée par sa représentativité et reconnue comme l'interlocuteur privilégié du Gouvernement, et des partenaires sociaux, à travers la constance de ses positions crédibles pour la défense de l'entreprise et de l'économie de marché dans laquelle l'activité du secteur privé est dominante. L'organisation en tant que force de proposition, tant à mettre en avant des principes et objectifs cardinaux : représenter et défendre ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics ; promouvoir le dialogue social à tous les niveaux par la promotion du travail décent ; promouvoir et développer la coopération avec les organisations professionnelles économiques nationales et internationales ; agir pour la promotion d'une politique de développement de l'entreprise et d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement.

²²⁷ <https://www.cap-dz.org/>

²²⁸ www.cgea-dz.org

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

La CGEOA a réalisé quelques exploits pour avoir déjà participé à la définition de la politique économique et social nationale, et ayant un dialogue au plus haut niveau patronat-gouvernement(Bipartites), dans le cadre de la mise en œuvre de la politique économique et sociale et dans le cadre du dialogue social à travers les Tripartites où son rôle de partenaire à part entière lui est reconnu. Le CGEOA a aussi paraphé le pacte économique et social en 2006. Elle a participé activement à rehausser l'image de marque de l'Algérie, et à la présenter dignement, en présidant le *Businessmed*, « l'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises » qui est le principal représentant régional du secteur privé reflétant les intérêts de vingt et deux Confédérations d'Entreprises issues de la rive Nord/ Sud de la Méditerranée. La CGEOA active également au sein du Bureau International du Travail, dont elle est membre du conseil d'administration, de *Jobs Africa*, *Business Africa*, et l'Organisation internationale des Employeurs qui constitue le plus vaste réseau mondial du secteur privé ; il compte plus de cent et cinquante fédérations d'employeurs et d'entreprises dans plus de 140 pays.

En sus des associations susmentionnées, d'autres par ailleurs voient le jour et œuvrent souvent dans le sens de la défense des intérêts de leurs membres et au service de l'économie nationale. On peut en citer : le CEIMI²²⁹ ; l'Association Nationale des Entrepreneurs dans les Carrières et les Mines(ANECM) ; la Confédération Nationale du Patronat Algérien (CNPA) ; l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise²³⁰ (créée en 1993) ; l'Association pour la Promotion de l'Eco efficacité et la Qualité en Entreprise(APEQE)²³¹, Association des Industriels du Matériel Electrique (AIMEL), Association Professionnelle des Industriels de la Vallée du M'ZAB (APIVM), Association Nationale des Entrepreneurs dans les Carrières et les Mines (ANECAM), Association Nationale des Industriels de la Céramique (ANICER), Union Nationale des Industries Agro Alimentaires (UNIDA), Association Nationale pour l'Entreprise et le Travail (NOOR), Association Algérienne des Fonderies (AAF), Association Régionale pour le Développement de l'Entreprise (ARDE), Association Algérienne pour la Promotion de l'Industrie (PROMI), Association des Editeurs Algériens (AEA), Cabinet d'Affaires Conseil (ACE), Association des Femmes Chefs d'Entreprise (SEVE), Association pour la Promotion de l'Eco efficacité et la Qualité en Entreprise (APEQUE), Association des Femmes Algériennes pour le Développement, Annaba (AFAD), Association Parfumerie et Cosmétique (APCC), Association des Fabricants de Colle Peintures Vernis et Encres

²²⁹ www.ceimi.org

²³⁰ www.sevedz.com

²³¹ S'agissant des autres associations, il semble que leur site web est en cours de construction.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

(ACPVE), Association des Briquetiers Algériens (ABA), Algérien Business Forum (ABF), Association des industriels et Investisseurs de la Wilaya de Khenchla (JASSIM), Union Professionnelle des Industries Automobiles et Mécaniques (UPIAM), Association des Producteurs et Exploitants de liège (APEL) et récemment le CREA(Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a été créée en tant qu'un nouveau syndicat patronal initié par 70 membres fondateurs, visant la mutualisation des compétences et des ressources autour du patriotisme économique.

3.3. De l'entreprise algérienne qui s'internationalise

Certaines entreprises privées algériennes pratiquent de la DE, non en ayant de représentants diplomatiques, mais en investissant à l'étranger ou en nouant des partenariats avec des partenaires extérieurs (et en comptant sur leur seul réseau relationnel ou sur ce que nous qualifions de « *mark corporate* ») en vue de promouvoir le produit algérien ; exporter hors hydrocarbures et la diversification de l'économie. Et vu que l'Algérie étant dépourvue d'une vision stratégique claire, le secteur privé se voit souvent prendre des initiatives tout seul et fait pression, plus au moins, sur les pouvoirs politiques pour intervenir et les soutenir diplomatiquement sur les marchés internationaux.

3.4. Autres acteurs non gouvernementaux intervenants dans la diplomatie économique

Les lobbies (groupes de pression) et des Think-tank²³² (fondation, cabinet d'expertise...), les partis politiques, la diaspora²³³, l'opinion publique (les médias), les Start up, les célébrités (artistes, sportifs), les groupes ethniques (Touareg) et les communautés

²³² Le Sénat français les définit comme « des Institution privées non partisans sans but lucratif, indépendantes des administrations, des universités et des intérêts économiques, dont l'objectif est de nourrir les débats publics et de promouvoir le développement économique et social de la Nation, en réalisant et en diffusant des études auprès du grand public, des médias, des dirigeants d'entreprise et surtout des responsables politiques » (voir le site officiel de Sénat www.Senat.fr).

En Algérie, certains Think tanks commencent à s'ériger en nouveaux acteurs capables de produire des réflexions de fond et des propositions thématiques engageant l'avenir économique et social du pays et donner le change au pouvoir politique mais ils sont souvent généralistes et multisectoriels comme Notre Algérie bâtie sur de nouvelles bases(NABNI) ou orientés vers l'économie et l'entreprise et prônant le libéralisme à l'instar de CARE.

²³³ La diaspora peut jouer un rôle important et spécifique dans les relations entre deux Etats. Ce rôle est généralement centré sur la mobilisation de la diaspora pour encourager une politique favorable du pays d'arrivée envers le pays d'origine à travers des actions de lobbying (plaidoyers, levées de fonds). L'exemple indien est éloquent. New Delhi se sert de la présence de ses immigrés présents aux USA pour encourager les investissements économiques vers l'Inde et à intercéder pour des politiques américaines favorables à l'Inde. En Algérie la contribution de la diaspora à la construction nationale remontait à la guerre de libération en tant qu'un prolongement naturel aux principes de la révolte du 17 octobre 1961. Elle peut être un véritable levier de la promotion de la coopération entre l'Algérie et les pays étrangers et de son image à l'étranger. En France, pour ne citer que celle, compte plus de cinq millions d'algériens, et 300 000 chefs d'entreprises d'origine algérienne. Voir le site de l'association de la diaspora algérienne à l'étranger ([http : //aida-association.org](http://aida-association.org)).

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

religieuses(Tidjaniya)²³⁴ peuvent entretenir des relations dans les régions transfrontalières (à titre d'illustration les frontières Algéro-maliennes).

Sont de nombreux potentiels intervenants qui peuvent contribuer à la production d'idées et la réflexion. Est-ce à dire, la fin de monopolisation de l'action économique extérieur par l'Etat en Algérie qui se voit partager des tâches avec de nouveaux acteurs²³⁵ de la mondialisation qui ont des buts communs et qui exercent une pression sur les pouvoirs publics dans le cadre de la politique globale, à l'effet de défendre et préserver leurs intérêts et ceux de leur collaborateurs.

C'est en paraphant et signant des accords, en participant à des rencontres gouvernement-patronat, en offrant des études approfondies et des recommandations pertinentes (à l'instar des rapports établis par le CARE), en représentant l'Algérie dans les manifestations scientifiques, culturelles ou artistiques internationales (scientifiques, diaspora, célébrités), que ces acteurs non gouvernementaux pourront influencer, directement ou indirectement, le processus de décisions en matière de la diplomatie globale, et de la DE, en particulier.

²³⁴ Pour en savoir plus sur la Tidjania, voir le chapitre 6.

²³⁵ Ce qui est illustré, à titre d'exemple, par la tripartite gouvernement-patronat-UGTA) tenu en 2014 à Alger. Mais cette tripartite fut contesté par beaucoup d'acteurs de la société civile (associations, syndicats autonomes etc.) qui appelaient à élargir le débat loin des accointances entre décideurs politiques et économiques qui pourraient baisser le débat sur des questions d'intérêt national. Pour en savoir plus sur les think tanks dans le monde voir le Global Go To Think Tank Index Report 2013 de l'université Pennsylvanie qui a recensé plus de 6800 dans le monde dont un tiers en Amérique.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Section 4 : De l'enquête empirique : contexte et méthodologie

Pour avoir une vision conceptualisée sur notre cas d'étude, à savoir l'Algérie, dans cette thèse, en sus des développements précédents (en introduction générale), nous considérons que c'est très judicieux de présenter un aperçu sur le contexte socio-économique et politique en Algérie, caractérisée, faut-il le souligner, par un fort interventionnisme de l'Etat dans la sphère économique. Ensuite, nous abordons les questions d'ordre méthodologiques liées à notre étude empirique.

4.1. Situation économique en Algérie sur la période 1999-2019

A la fin de la décennie 1990, étant éreintée par une crise multidimensionnelle (politique, sécuritaire, économique) inextricable (qui a engendré une guerre civile) et par un PAS (imposé par le FMI) sanctionnant un défaut de paiement, l'Algérie s'était trouvée dans la difficulté de parvenir à enrayer une régression socio-économique continue : le revenu par habitant en baisse, le déficit de logements se creusait, le taux de chômage montait, et les services publics étaient en état de dégradation continue. En outre, face à une dette publique insupportable, le taux de croissance économique moyen enregistrait à peine 1,9 % par an. L'Algérie s'était vu boycotté par les investisseurs et touristes étrangers. Elle était mal perçue à l'international.

La présidence de Bouteflika intervient, ainsi, à un moment où le contexte des RI évolue. Il est notoire que le changement dans les relations interétatique a été causé principalement par la fin de la guerre froide et donc le phénomène de la mondialisation. La mondialisation a apporté de nouvelles dimensions aux relations économiques internationales en raison de la connectivité accrue qui a suivi le développement des TIC et le développement de la communication internationale qui s'en suit.

Il y a lieu de mentionner aussi l'année 2008 qui a vu le début d'une récession économique, première du genre, aux États-Unis, qui s'est finalement propagée et a eu des répercussions sur d'autres économies, en développement (Afrique, Asie) ou développées (Japon notamment). Ainsi, il nous semble très important d'étudier comment l'environnement mondial difficile causé par la récession économique a eu un impact sur la DE algérienne et son adaptation, en termes d'évolution organisationnelle ou d'objectifs.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

Le rôle des missions diplomatiques dans la promotion du commerce et de l'attraction de l'investissement et les résultats obtenus par l'Algérie en matière de DE multilatérale et bilatérale (diversification économique) feront l'objet d'un examen des principaux déterminants de la DE. Cela sera utile aux responsables de la politique étrangère pour adopter des politiques qui amélioreront l'efficacité de la politique étrangère. Globalement, cette étude se concentre sur l'élaboration de la DE algérienne après l'indépendance dans le contexte des nouvelles tendances mondiales. Elle mettra l'accent sur la poursuite de la DE algérienne dans le cadre de son insertion internationale.

4.2. Méthodologie de l'enquête

L'apport de la diplomatie en termes de management des relations économiques, de promotion des activités économiques que d'insertion internationale des économies s'est avéré une réalité concrète. Plusieurs expériences dans le monde ont montré l'importance de l'action diplomatique dans le positionnement efficace des Etats. Dans les pays développés et émergents, la DE est considérée comme un levier puissant dans la préservation et la conquête des marchés extérieurs et de développement des transactions commerciales.

C'est dans cette perspective que nous avons essayé de vérifier à travers cette recherche les éléments qui soutiennent, ou non, nos hypothèses de la contribution de la DE au processus d'ouverture économique en Algérie à travers la défense et la promotion des intérêts économiques nationaux et la réorientation des résultats de la négociation du partenariat selon les priorités nationales. La DE devrait être au cœur de la stratégie de développement national.

Après avoir effectué une revue de littérature théorique et empirique sur la diplomatie économique, et après avoir présenté un historique sur la DE algérienne et son évolution à travers le temps en mettant au cœur de l'analyse son rôle dans la construction nationale, une enquête de terrain a été appréhendée. Notre problématique consiste à savoir dans quelle mesure la DE représentée par ses différents acteurs contribue-t-elle au processus d'ouverture économique en Algérie ?

En effet, comme a été déjà exposé dans l'introduction générale, dans cette recherche, en s'appuyant sur une approche qualitative²³⁶ (exploratoire), notre démarche d'enquête s'est

²³⁶ Cette approche a été, comme souligné dans l'introduction générale, utilisée afin de mieux comprendre et appréhender la perception, les attitudes et les sentiments des interviewés en relation avec la pratique de la DE en Algérie. Dans cette approche, il faut souligner que les personnes interviewées étaient libres d'exprimer leur

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

essentiellement intéressée, à travers des guides d'entretiens semi-directifs (voir annexes N°1, 2, 3 et 4) au rôle de la diplomatie dans l'évolution économique en Algérie et ce tout en mettant l'accent sur la place des intérêts économiques dans le développement de la diplomatie algérienne.

Les entretiens semi-directifs s'articulent sur plusieurs questions à savoir : la substance du concept de DE dans le contexte algérien, ses déterminants et traits caractéristiques, ses acteurs, les innovations structurelles et organisationnelles au niveau du dispositif diplomatique algérien, les répercussions diplomatiques, les facteurs qui font que la DE algérienne soit peu développée et que son rôle étant faible dans le cadre de l'insertion internationale de l'économie algérienne, l'intelligence économique et diplomatie, évaluation de modèle algérien et perspectives de son développement.

Par ailleurs, il convient de rappeler que les guides d'entretiens interrogent de nombreux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (la société civile) s'impliquant, directement ou indirectement, dans l'exercice de la DE algérienne, à savoir : les personnes occupant (ou ayant déjà occupé) des postes et des fonctions supérieures, responsables des organes de promotion et d'accompagnement du tissu des affaires, chefs d'entreprises et des chercheurs spécialisés dans le domaine.

L'objectif est, en effet, de contribuer à l'analyse de la DE algérienne sur plusieurs niveaux (bilatéral, multilatéral et régional) afin que nous puissions en tirer des éléments de réponses qui seraient capables de réactiver, de renforcer (voire de proposer une perspective de construction d'un nouvel modèle) la DE en Algérie.

Au final, la série d'enquêtes par entretien semi directif que nous avons mené auprès des différents acteurs ont eu lieu généralement au niveau des services (départements) où ils officient et au niveau des différentes manifestations commerciales ou forums et rencontres organisés par le MAE ou par certains acteurs paraétatiques (Anexal, Caci..), comme nous nous sommes aussi appuyés sur des entretiens que nous avons réalisés par téléphone ou mail, particulièrement avec les personnes en retraite ou démissionnaires (ex-diplomates, ex-

perception (opinions) et sentiments sur l'évaluation (l'apport) de la DE algérienne dans le cadre d'insertion internationale de l'économie algérienne et les facteurs bloquant entre autres son développement en Algérie. Il convient de souligner qu'en s'appuyant sur cette technique nous nous sommes parvenus à avoir un aperçu sur les opinions des personnes interrogées, ce qui nous a par conséquent aidé à comprendre et expliquer les problèmes et dysfonctionnements de la diplomatie algérienne dans son volet économique et d'émettre de ce fait des perspectives d'améliorations afin de s'adapter aux enjeux de la mondialisation futures.

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

dirigeants des structures paraétatiques) et les chercheurs indépendants entre autres (voir annexe N°1, 2, 3 et 4).

Ces guides d'entretien sont structurés principalement autour des questions suivantes :

- Qu'entend-on par le concept de diplomatie économique dans le contexte algérien ?
- Quels sont les principaux acteurs, missions (sujets et intérêts promus ou défendus) et instruments (moyens) de déploiement international de la DE algérienne ?
- Quels sont les principes adoptés (doctrinaux) dans le cadre des relations diplomatiques de l'Algérie avec l'étranger?
- Comment les pratiques corruptives et clientélistes affectent-elles l'efficacité de la diplomatie économique algérienne ?
- Comment les changements opérés au niveau de la politique étrangère par les gouvernements algériens successifs, et plus particulièrement au niveau de la DE sont-ils perçus?
- La DE algérienne est-elle au service des intérêts économiques nationaux ?
- La dépendance aux hydrocarbures impacte-t-elle le dynamisme et la performance de la diplomatie algérienne ?
- Y a-t-il une interrelation entre le développement des transactions économiques (commerce et investissement) et l'évolution (management de la coopération) des relations diplomatiques entre l'Algérie et les partenaires étrangers?
- Les représentations diplomatiques algériennes accompagnent-elles l'entreprise algérienne dans le cadre de son développement à l'international ?
- La diplomatie algérienne est-elle chargée de développer de la coopération/partenariat internationale en fonction des politiques de l'Etat, et particulièrement, dans la politique économique ?
- Dans le cadre de leurs actions à l'international, les différents acteurs intervenant dans la pratique de la DE en Algérie se coordonnent-ils entre eux, en matière de management des relations économiques et commerciales ?
- Dans quelle mesure l'adhésion aux programmes d'intégration régionale influencerait-elle le développement de la diplomatie économique en Algérie ?
- Quels sont les facteurs qui feraient que la DE est peu développée en Algérie ?
- Comment la diplomatie algérienne doit être activée au service d'une insertion internationale positive de l'économie nationale ?

Chapitre 4 : Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation, missions économiques et prise de décision

- Un dispositif national d'intelligence économique sera-t-il utile pour la diplomatie économique algérienne ?
- Quels sont, selon vous, les enjeux et défis futurs pour la DE algérienne ?

Conclusion

Dans ce quatrième chapitre, il a été question pour nous de répertorier les différents intervenants dans la DE algérienne qui ont à en assumer de nombreuses missions(actions) économiques extérieures que la loi leur attribue. Nous avons ainsi montré, en nous référant aux différents textes de loi, autant le rôle central (caractéristique d'un Etat unitaire) que joue le président de la république dans les décisions de la politique économique extérieure que celui de MAE qui vient d'être, toutefois, secondé par d'autres ministères techniques à savoir du commerce, d'industrie, des finances, etc. Par ailleurs, en sus des acteurs étatiques, nous avons vu également l'émergence et l'accroissement du rôle des acteurs paraétatiques et non étatiques (secteur privé) qui participent davantage à la vie économique nationale et pratiquent de la DE.

Bien que comme on l'observe l'organisation, le rôle et les missions économiques des différents acteurs évoluent avec l'évolution du contexte et de politique nationales internationales, cependant, l'on doit, comme on le verra dans les prochains développements, admettre que c'est de la synergie et de la communication et d'implication de tous les acteurs dans la pratique diplomatique que de bonne gouvernance centrale et locale que dépendrait l'efficacité de la diplomatie algérienne de façon générale.

Ainsi, comme se le veut l'objet de cette étude portant sur l'analyse de l'importance de la DE algérienne tant sur le plan bilatéral, multilatéral ou régional, une analyse approfondie du rôle et de l'efficacité de la diplomatie algérienne dans l'organisation et l'évolution (économique) nationale sera menée dans les prochains chapitres. D'autant que l'Algérie s'emploie, notamment ces deux dernières décennies à dynamiser sa DE en introduisant de nouvelles innovations au niveau de dispositif diplomatique pour relever les défis de la mondialisation auxquels son économie est confrontée, en particulier les répercussions négatives des crises économique et financière dans le monde et la répercussion qui s'ensuit sur le prix du pétrole. Il convient de souligner que la DE demeure, notamment dans le contexte changeant actuel, une pratique incontournable et nécessaire pour une insertion efficace dans l'économie mondiale.

Chapitre 5

Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Introduction

Aujourd'hui, le sujet de la DE algérienne suscite un grand intérêt autant chez les politistes que chez les scientifiques. De nombreuses expériences²³⁷ dans les pays développés et les pays émergents et encore moins dans les PED, ont montré l'importance du rôle de la diplomatie dans l'évolution économique et le positionnement international des nations. C'est dans cette optique que nous avons tenté de vérifier à travers cette recherche les éléments qui soutiennent, ou non, nos hypothèses d'une DE au service de l'économie algérienne.

En effet, il convient de mentionner que l'importance de la DE s'est révélée, notamment au cours des dernières années, une réalité concrète. La DE est au cœur de la stratégie de développement national. Cela constitue en effet, le défi des autorités algériennes pour une économie ouverte, diversifiée et compétitive et insérée positivement dans l'économie mondiale.

L'objectif est, en effet, dans ce chapitre est tenter d'identifier, en se basant sur notre enquête, les principaux facteurs mobiles et traits caractéristiques qui influent sur l'évolution et l'efficacité de la DE en Algérie et ce, tout en axant notre analyse sur la question de savoir si la promotion et la défense des intérêts économiques nationaux est le principal déterminant de développement international de la diplomatie en Algérie.

Dans ce chapitre, après avoir essayé de circonscrire, dans un premier temps, la définition du concept de la DE dans le contexte algérien(1), et dans un deuxième temps l'appréciation des traits caractéristiques des sous-basements doctrinaux et les moyens de la diplomatie algérienne(2), nous présentons, dans un troisième lieu, une étude sur l'apport potentiel de la DE en matière de promotion de l'Etat algérien à l'étranger et de ses intérêts économiques nationaux en mettant au cœur de l'analyse certaines des réalisations²³⁸ de la DE algérienne(3) enfin et dernier lieu, nous présenterons et expliquerons les principaux potentiels facteurs qui font que la DE étant encore peu développée (voire inexistante) et contribuant mal à la promotion des intérêts algériens, contrairement à la diplomatie politique, et ce tout en essayant d'esquisser l'influence de la politique sur l'évolution économique dans l'orientation de la diplomatie algérienne de façon générale(4).

²³⁷ Pour plus voir la section 2, du chapitre 7.

²³⁸ Il est à noter que les réalisations économiques de la DE algérienne sont analysées en détails dans le chapitre 6.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Section 01 : De la définition et la consistance du concept de la DE dans le contexte algérien

Initialement, il convient de rappeler que pour faciliter la compréhension des facteurs mobiles de la DE durant la période 1999-2019 et son apport à la construction nationale, nous nous sommes déjà attelés, dans le troisième chapitre, à analyser et à comprendre d'abord l'évolution et les déterminants la DE algérienne des périodes qui l'ont précédées (médiévale, ottomane, française, de guerre et postindépendance).

La présente section a pour objet de situer les déterminants et de décrire et d'examiner les principaux traits caractéristiques des contours de la DE algérienne durant la période 1999-2019. Le but est de donner une idée sur la définition du concept, les traits caractéristiques (missions, sujets promus ou défendus et actions) et les aspects doctrinaux, politiques et économiques de la diplomatie algérienne.

1.1. De l'existence de la diplomatie économique en Algérie

La définition du concept de DE diffère, comme on l'a déjà vu dans le deuxième chapitre, selon les auteurs, les gouvernements et selon les institutions internationales ou régionales. Cependant, en dépit de l'importance de la DE dans la politique globale des Etats et plus particulièrement dans la diplomatie classique (traditionnelle)²³⁹, on relève néanmoins, lors de nos différentes entrevues avec les différents acteurs²⁴⁰ de la diplomatie algérienne, le peu d'intérêt pour la DE chez ces derniers (notamment les acteurs des ministères techniques et les acteurs paraétatiques et privés d'accompagnement du tissu des affaires). Une DE, purement étatique, se centrant fondamentalement sur l'institution de la présidence de la république²⁴¹ et l'administration des affaires étrangères et des institutions ministérielles chargées des missions de représentation de la souveraineté nationale (reflétant le caractère fortement interventionniste de l'Etat). La majorité des répondants considèrent la DE comme une activité qui est intégrée dans la politique étrangère globale et qu'elle est fort dépendante de la

²³⁹ Il convient de noter que le concept de diplomatie est relativement familier aux acteurs politiques et diplomatiques algériens, contrairement à la notion de DE qui reste confinée, plus ou moins, à la sphère académique. Qui plus est, la diplomatie algérienne a été reconfigurée sans considération de la notion de soft power, après les changements du système politique algérien lorsqu'il est passé d'un système monopolistique à un système pluraliste (constitution de 1989).

²⁴⁰ A savoir : les acteurs étatiques ; paraétatiques et les acteurs non étatiques.

²⁴¹ Il existe souvent la primauté des facteurs personnels (institution présidentielle dans le champ politique extérieure) sur les plans planification et exécution, qui serait due à son expérience depuis l'indépendance, en sus les constitutions (voir chapitre 4) offrent de larges pouvoirs au président dans la définition et l'orientation de la politique interne et extérieure ainsi que leur gestion et leur coordination (constitutions 1963, 1976, 1986)

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

diplomatie politique (elle existe une seule diplomatie), c'est pourquoi il est difficile de distinguer l'économique du politique, du culturel...

Ainsi, nous pouvons d'emblée admettre que la pratique de la DE n'est pas autonome en termes d'organisation, d'instruments (moyens), d'acteurs (structures), de prise de décision (et de management), à même en termes des réalisations, de la pratique diplomatique globale. Par conséquent, les missions et les objectifs économiques de la DE ne sont forcément pas clairs, comme l'a affirmé, à juste titre, un ex-diplomate (D, 2019) en répondant à la question est ce qu'il existe (ou peut-on parler) une DE en Algérie ? « *D'une règle générale, je préfère parler de la diplomatie algérienne et des différents secteurs où elle s'exerce. La diplomatie consiste à négocier avec les partenaires étrangers tous les aspects des relations bilatérales ou multilatérales, ceux-ci couvrent un très large Spectrum. Il y a une seule diplomatie mais qui s'adapte pour couvrir les très nombreuses facettes des relations internationales* ». Et à un ex-ambassadeur (D, 2019) d'ajouter dans le même ordre d'idées « *non, franchement, il y a pas de DE. En tout cas dans le pays où j'étais accrédité les problèmes économiques n'avaient pas le droit d'exister avant mon installation. Et même pendant mon séjour, je me débrouillais tout seul pour faire activer les dossiers économiques avec la Centrale(MAE) qui, lui-aussi ne répondait jamais et ne faisait aucun effort pour, à tout le moins, transmettre mes dossiers que j'envoyais aux ministères concernés. Cela se passait forcément de la même manière pour d'autres ambassades. Les diplomates algériens, malheureusement, ceux d'aujourd'hui, sont taillés dans le moule du désintéressement vis-à-vis des problèmes économiques* ».

En abondant dans le même sens, en donnant son avis sur l'importance de l'économie dans la définition du concept, il déclare qu'il « *maintient mordicus que cet aspect (économique) n'a pas eu de répondant au sein de la diplomatie algérienne(...), par la faute d'une diplomatie au rabais, l'Algérie vivait un important manque à gagner. Ainsi, les diplomates de ces deux dernières décennies n'ont pas été à la hauteur(...), ils étaient absents, franchement des problèmes économiques* ».

En outre, il convient de souligner que de nombreux diplomates manifestent leurs réticence à répondre aux questions restantes de notre guide d'entretien parce que tout simplement, selon leur avis, il n'y a rien de concret dans ce domaine en Algérie, et que nos questions sont bien précises, mais elles ne trouvent pas de réponses dans le cas de l'Algérie où la diplomatie a été absente dans ce domaine important pour le développement du pays, s'il n'y avait, cependant,

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

ces grands contrats, dans de grands chantiers sur lesquels elle s'est appesantie et les a concrétisés, parce qu'ils étaient inscrits dans ses programmes nationaux. L'on peut déduire donc que la DE en Algérie est un champ exclusif de l'Etat dont la tradition des relations économiques internationales favorisant la contractualisation à long terme (diplomatie de contrats) entre acteurs sur les marchés extérieures.

1.2. De l'intérêt et l'importance de la diplomatie économique

La DE est une pratique courante à travers l'histoire mais sans avoir une définition quelconque. En effet, malgré l'intérêt suscité par cette dernière il fallait attendre jusqu'un temps récent pour qu'il y ait des tentatives de définition du concept (voir deuxième chapitre).

S'agissant de l'intérêt que les pouvoirs publics algériens portaient au concept, *a priori*, il est utile de mentionner que l'idée d'une DE, a émergé du temps de la présidence de Chadli Bendjedid et que c'est à partir de l'ouverture du pays à plus de libéralisme et à moins de socialisme (fin de la guerre froide), que le mot d'ordre « favorisation des exportations HH » est venu donner un sens, plus ou moins formel, à la DE, sans, toutefois, prévoir des mécanismes particuliers qui auraient impacté autrement, les missions classiques dévolues aux diplomates présents au niveau de la Centrale(MAE) ou en poste dans les ambassades à l'extérieur. Quelques années plus tard, on devait étoffer le siège, à la faveur de la création de directions générales, d'une direction et de sous direction, censées s'occuper des relations multilatérales à caractère économique. C'est ainsi que sous la direction générale des relations multilatérales, ont été créées des structures (direction et sous-directions) chargées des volets économiques. On peut observer que la structuration telle que faite a obéi à une logique purement administrative plus qu'autre chose²⁴².

Au niveau des directions bilatérales comme au niveau des représentations, il s'est toujours agi de dossiers économiques et commerciaux confiés à des diplomates, nonobstant leur formation de base. Selon un ex-ambassadeur(D, 2020), outre cela est que l'héritage socialiste de l'Algérie a fait que très longtemps, c'est le mécanisme des réunions de commissions mixtes qui a largement prévalu, les diplomates chargés des différents dossiers à sens économique et commercial, ayant une obligation classique de suivi. Toujours est-il que tout le monde sait que les efforts de lancer une véritable politique d'exportation HH n'ont jamais été assez

²⁴² Pour en savoir plus sur l'organisation du MAE voir chapitre 4 et 7.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

sérieux pour donner quelque résultat significatif, ce qui a fait que le système de gestion diplomatique n'a pas eu à devoir changer pour s'adapter à de nouvelles charges. Ainsi, il faut attendre l'arrivée de l'ex-président (à partir 1999) pour voir l'introduction de nouvelles innovations dans le dispositif diplomatique.

Globalement, en dépit de la réticence de nombreux interviewés à répondre pour de nombreuses raisons (voir notamment celles citées la conclusion générale), on déduit qu'ils considèrent que les intervenants, les structures, et l'opérationnalisation des tâches (missions attribuées) dans le dispositif diplomatique algérien sont faibles et modestes. Certes, pendant toute la période d'étude (1999-2019) il y a avait une certaine évolution, quoi que relative, mais elle se manifeste via un dynamisme nouveau sur tous les plans économique, social, politique et géopolitique. La DE en tant qu'une partie de la politique (diplomatie) globale demeure une composante sans importance comparativement aux autres composantes (notamment politique et géopolitique..). Comme l'affirment les différents acteurs interviewés (D, C, R, E, S, 2019), la structuration, l'organisation et la performance du dispositif diplomatique algérien sur toute la période 1999-2019, n'ont pas été en phase des dernières évolutions et changements mondiaux qu'internes (transition vers l'économie de marché, décennie noire, dette extérieure, PAS imposé, adhésion à des groupements économiques...).

1.3. Concept peu circonscrit par la législation en Algérie

Les définitions de concept de DE n'existent pas seulement du point de vue des auteurs. De nombreux États et gouvernements ont également forgé leur propre définition du terme. Pour le MAE français(2014): *« la DE française poursuit trois objectifs principaux, qui sont complémentaires : soutenir nos entreprises sur les marchés extérieurs ; attirer vers notre pays des investissements étrangers créateurs d'emplois, mieux adapter le cadre de régulation européen et international à nos intérêts économiques défensifs et offensifs »*. Le département d'État américain expose également sa vision : *« La DE consiste à la fois en la captation des dynamiques de l'économie mondiale pour améliorer la politique étrangère américaine et aussi à utiliser les outils de la politique extérieure pour consolider notre force économique »* (Gelin, 2016). Le terme apparaît également dans diverses communications européennes sans jamais être précisément défini. Le commissaire européen aux affaires économiques Jyrki Katainen (2014) donnait quelques éléments lors d'une réunion préparatoire à la révision à mi-parcours du mandat de prêt extérieur de la Banque européenne d'investissement(BEI). Selon

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

lui, la DE « *consiste à utiliser tous les leviers à disposition pour promouvoir nos (ceux de l'Europe) intérêts économiques propres hors des frontières de l'Union* ».

En Algérie, en sus d'être étrange et peu connu pour de nombreux acteurs diplomatiques, au niveau institutionnel(juridique), nous constatons, du surcroît, l'inexistence d'une définition officielle précise du concept en Algérie, contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays (France, Chine, USA...) qui, partant notamment des différentes documentations et recherches que nous avons effectuées, nous avons retenu la dénomination « diplomatie économique » recouvrant tous les aspects et profils relatifs à cette pratique (président, ministre, ambassadeur, consul, conseiller économique et commercial, représentants des agences de promotion du commerce extérieur ou d'investissements, etc.) et qui plus est, sans délimitation claire de ses intérêts défendus(objectifs) et de ses sujets économiques et commerciaux promus, ce qui se cristallise d'ailleurs à travers les réponses des acteurs interviewés qui au lieu d'évoquer les principales missions économiques de la diplomatie algérienne(si il y a), ils versent (se limitent)souvent à louer les principes et références doctrinales de la diplomatie algérienne (non alignement, droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance ; le droit des nations et des peuples à contrôler leur richesse nationale ; le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures..).

En somme, bien que le concept de diplomatie économique (DE) est polysémique et il n'existe pas une définition unique employée par les gouvernements des Etats ni par les chercheurs scientifiques, le gouvernement algérien, en mettant de l'avant des actions prioritaires (développement des exportations HH et attraction des coopérations et d'IDE...), précise tout de même ce à quoi il fait référence lorsqu'il utilise (du moins implicitement) l'expression de « diplomatie économique », pourtant, il n'y a pas de politiques publiques dans le domaine (difficultés ministériels) ce qui fait que nous nous intéressons principalement dans notre analyse aux cas particuliers.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Section 2 : Appréciation des traits caractériels des contours définissant de la DE dans le contexte algérien

Après avoir essayé de cerner la définition du concept de DE dans le contexte algérien, où nous avons montré l'absence de définition du concept et pu constater qu'en dépit de l'existence de multiples définitions du concept, de telles définitions sont inexistantes dans la législation algérienne et elles sont inconnues à même des acteurs diplomatiques, dans ce qui suit, il est question de traiter de l'opérationnalisation, nous nous attelons à exposer les mobiles et à décrire les principaux traits caractériels de la diplomatie algérienne en mettant principalement l'accent sur l'importance des questions économiques dans la pratique diplomatique à l'international; ensuite nous examinons les particularités de la DE algérienne en les mettant en contexte avec ce que prescrivent les lois.

2.1. Des soubassements doctrinaux de la diplomatie économique algérienne

Au préalable, il convient de définir ce qu'entend-on par soubassements. Il s'agit des différents déterminants (intérêts) économiques et politiques proprement dits qui influencent la diplomatie algérienne ou autrement dit l'intérêt que porte le diplomate aux questions économiques. Dans les paragraphes suivants, nous chercherons d'abord à savoir si la DE algérienne est au service de la défense et la promotion des intérêts économiques nationaux, puis nous examinons les innovations de la DE algérienne.

2.1.1. Un diplomatie au service des intérêts économiques nationaux

Selon la littérature, la principale matière première des RI²⁴³ d'une manière générale et plus particulièrement de la diplomatie d'un pays est visiblement devenue économique (Carrière, 1998, 2002 ; Berridge et James, 2003; Baldwin, 2011; Hadfield et Dunne, 2012; Smith, 2012).

Nous pouvons donc affirmer que la promotion des intérêts économiques est une composante importante (voire la préoccupation) de toute politique étrangère et plus particulièrement de toute diplomatie efficace et efficiente.

²⁴³ Il convient de noter que « l'équilibre mondial, la puissance des nations, la prévention des crises, les facteurs de tension s'expriment avant tout en termes économiques, d'organisation des échanges, de système financier, du contrôle de l'inflation, de taux de croissance, d'endettement, autant de dossiers économiques qui reviennent inlassablement à l'ordre du jour des grandes réunions internationales, que ce soit au G7-G8, aux assemblées des organisations internationales ou au forum Davos. Ce sont également les moyens de pression qui sont devenus économiques : des programmes d'aide sont lancés pour séduire ou des sanctions pour contraindre(...) » Guy de la carrière, 2002, p.243

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Néanmoins, dans le cas de l'Algérie, nous observons, en se basant sur notre étude documentaire et sur l'analyse des discours et des opinions des acteurs diplomatiques interviewés dans le cadre de notre étude du terrain que les questions économiques et stratégiques (promotion des exportations et de l'investissement, promotion de la coopération internationale et de l'image de l'Etat à l'étranger..) ne constituent pas à vrai dire la principale préoccupation (missions) des acteurs de la diplomatie algérienne qui, eux, s'intéressant fondamentalement aux questions politique, géopolitique, sécuritaire et énergétique. Cela peut être au préalable expliqué et compris, comme d'ailleurs exposé dans le troisième chapitre, par l'influence du passé²⁴⁴ sur la politique étrangère et régionale de l'Algérie, et en particulier, de son nationalisme et panafricanisme, qui sont, faut-il le mentionner la substance même de la politique algérienne, ça d'une part, et de l'autre par la nature de régime politique qui tâche, comme développé ci-dessous, à se légitimer à améliorer sa perception à l'international et en interne (diplomatie de régime). Robert Malley (1996), cité par A. Abderrahmane (2020) n'avait-il pas déclaré dans ce sens que « *comprendre la politique algérienne nécessite de prendre du recul pour réfléchir à ce qui se passe autour d'elle* », pour ne citer, à titre d'exemple, l'insécurité régionale, le terrorisme au Sahel...

Incontestablement, parmi les spécificités de la période (1999-2019), il y a l'intérêt croissant que l'on porte sur la politique étrangère. Selon une étude quantitative réalisée par M. Djaboub (2015, pp.41-42)²⁴⁵, 70.45% des 775 discours et allocutions donnés²⁴⁶ par le président Bouteflika dans la période 1999-2009²⁴⁷ se centrent sur la politique extérieure algérienne. 66.66% était dans le cadre des relations multilatérales, l'intérêt porté sur les relations territoriales était de 60.43% dont 65.45% aux relations Algéro-africaines. Alors que, du côté orientation sectorielle, c'est les relations économiques et sociales qui en taillent la part de lion avec 41.75%, suivi de politique (32.14%) et de culturel avec 16.48% (Djaboub, op.cit).

²⁴⁴ Il est important de noter que les principes doctrinaux de l'Algérie (voir chapitre3) sont imprégnés dans la conscience nationale, leurs racines sont ancrées dans sa propre histoire (marquée par les massacres et les violences atroces du colonisateur et de la guerre d'indépendance..

²⁴⁵ تأثير المتغير القيادي في السياسة الخارجية صياغة الرئيس عبد العزيز بوتفليقة لسياسة الجزائر الخارجية خلال الفترة (1999-) محمد جعيبوب رسالة دكتوراه، جامعة الجزائر، 2013، ص 41-42

²⁴⁶ Les ministres des affaires étrangères ont en donné 233 discours (2000-2020), oscillant entre déclarations et discours. La majorité se sont focalisé sur des préoccupations politique, sécuritaire et territoire, excepté les deux dernières années où l'économie semble attirer l'attention des pouvoirs publics algériens où un ensemble de mesures ont été mises en place (calculés par nos soins).

²⁴⁷ Il est à souligner que suite à la maladie du président c'est le premier ministre et le ministre des affaires étrangères qui ont pris en charge, par intérim la politique extérieure. Et cela ca continue même avec le président actuel.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

En dépit de l'importance des intérêts politiques et sécuritaires, il y avait, selon certains acteurs, des intentions à renforcer la diplomatie dans son volet économique mais cela reste sans concrétisation et se limitant juste à des discours et des déclarations qui se multiplient en nombre. La DE dans l'approche algérienne semble être un outil de promotion des intérêts économiques (dans le cadre de la stratégie nationale de la diversification des exportations HH) et un moyen d'adaptation aux changements internationaux et l'Algérie tient à son approche institutionnelle pour renforcer sa DE menée principalement par son MAE.

Ce constat est confirmé par le ministre des affaires étrangères, R. Lamamra²⁴⁸, qui dans son allocution à l'occasion de la journée de la diplomatie algérienne reconnaît que « (...) *cet effort de modernisation et d'adaptation de l'appareil diplomatique s'accroîtra également dans le cadre de la DE compte tenu de la centralité du rôle et des responsabilités du MAE dans le domaine névralgique de la représentation et de la promotion des intérêts économiques de notre pays à l'étranger. Ainsi, la DE est appelée à être une composante essentielle de notre stratégie nationale du commerce extérieur qui répond elle-même aux impératifs des mutations globales des relations économiques internationales* ». Cependant, nous observons qu'en orientant son approche de diplomatie vers la promotion des activités économiques nationales, le décideur algérien s'est toujours montré incohérent voire réticent dans la prise des mesures nécessaires à la modernisation et à l'ajustement de l'outil diplomatique afin de réaliser les missions économiques annoncées:

- L'appareil diplomatique va procéder aux ajustements nécessaires pour accompagner le gouvernement dans ses activités notamment dans la promotion des partenariats (coopérations) économiques internationales et la quête des débouchés pour le produit national(...);
- Le président Bouteflika accorde une grande importance, depuis son élection en 1999, à la dimension économique dans la politique étrangère en approfondissant cette vision et en mettant en place les outils nécessaires pour sa concrétisation(...);
- Le MAE a placé les préoccupations d'intérêt économique national au cœur de son action diplomatique, en accordant à travers ses missions diplomatiques, ambassades et consulats

²⁴⁸ Allocution de R. Lamamra, ministre des affaires étrangères, à l'occasion de la journée nationale de la diplomatie algérienne (08/10/2015); http://www.mae.gov.dz/news_detail.aspx?footer=1&news_id=3413 (consulté le 13/10/2021).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

- à l'étranger, et ses structures en charge de la coopération économique internationale, le plus grand soin aux relations économiques, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales ;
- Cette action diplomatique, qui revêt un caractère économique, se traduit par l'organisation des visites de haut niveau des représentants d'Etat et d'opérateurs économiques qui sont souvent couronnées par la signature des accords bilatéraux et de coopération économique²⁴⁹ ;
 - Cette DE multilatérale s'adaptant aux évolutions internationales, elle a nécessité des réformes structurelles au niveau national...²⁵⁰.

Cela dit, l'évolution de la DE a ainsi pris la forme d'une pyramide inversée, commençant par une activité intense avec de grandes réalisations (voir le troisième chapitre), à la recherche du nouveau à employer l'appareil diplomatique et la présence à l'international au service des objectifs de développement. De ce qui précède, nous pouvons affirmer que la DE est devenue une nécessité imposée par des mutations d'ordre internes et externes tirant sa substance de la diplomatie algérienne héritière d'une diplomatie révolutionnaire combattante sur tous les niveaux, notamment économique.

2.1.2. La permanence des finalités politiques au détriment de l'économique

D'abord, il est important de souligner qu'une DE algérienne, au sens propre des termes, est inexistante, reflétant la particularité de la diplomatie globale. Un tel constat est d'ailleurs soutenu par la plupart des diplomates interrogés (D, 2019, 2021), et suggèrent par conséquent à la définir et à en créer ses propres services et à en fixer ses objectifs. En outre, pour la majorité des hauts cadres et diplomates (D, 2021), comme déjà mentionné, il y a une seule diplomatie mais qui s'adapte pour couvrir les très nombreuses facettes des RI (politique, économique, culturel..).

Ce constat est confirmé par un autre diplomate de carrière (D, 2021) qui reconnaît qu'« *en Algérie, hier comme aujourd'hui, l'économie est soumise à la logique politique, souvent ponctuelle et c'est ainsi que certains actes et structures de coopération sont affublés du caractère dit de solidarité qui dévoie au sens économiste, les objectifs de développement des*

²⁴⁹ Allocution d'A. Messahel , dans le cadre de la Journée de la diplomatie algérienne 10-10-2018 (<https://www.aps.dz/algerie/64216-mae-mise-en-place-d-une-nouvelle-structure-dediee-a-la-diplomatie-economique> 20 Octobre 2017)et

https://lemaghreb.dz/?page=detail_actualite&rubrique=International&id=90826

²⁵⁰ Allocution d'A. Messahel, ministre des affaires étrangères, la journée nationale de la diplomatie 25 octobre 2016. <https://www.echouroukonline.com/ara/articles/502308.html>

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

relations économiques et commerciales telles que dictées par les actuels défis de la libéralisation et de la croissance ». D'où, selon le même diplomate (D, 2021), le ridicule persistant dans la création de structures telles que l'agence algérienne de coopération internationale(AACISD), créée en 2020²⁵¹. A un autre diplomate (D, 2021) de confirmer ce constat du fait que « *l'Algérie a été partout à la traine dans les grands défis économiques et que souvent, les efforts dans les ambassades portaient sur la nécessité d'assurer au mieux les préjugés favorables des institutions de notation du risque pays comme la COFACE et bien d'autres, afin d'assurer le minimum d'attractivité à l'endroit d'entreprises étrangères pouvant trouver dans le pays un lieu privilégié d'investissement* ».

La DE est une composante pure de la diplomatie globale et plus particulièrement de la diplomatie politique du fait de la relation complexe qui s'établit entre les sphères politique et économique de la vie nationale et de la nature de système politique, on ne peut plus jacobin en Algérie.

Au total, la diplomatie algérienne, certes, se caractérise souvent par ses tendances fortement politiciennes et sécuritaires, mais force est de reconnaître que les intérêts économiques (management des relations économiques : poursuite des tractations pour l'adhésion à l'OMC, accord d'association avec l'UE, partenariats économiques..) représentent, depuis longtemps, l'un de ses principaux soubassements comme en témoigne notre analyse dans le troisième chapitre²⁵².

Cependant, bien que ces dernières années, servir et défendre les intérêts économiques nationaux tendent à devenir l'une des principales préoccupations la diplomatie algérienne, la véritable DE en Algérie consiste en une autre chose, au sens de diplomates français Guy Carron De La Carrière(1988), « c'est la poursuite d'objectifs purement politiques avec des moyens économiques, militaires, juridiques... ».

2.1.3. Des soubassements de la diplomatie algérienne, une doctrine implicite sans vision économique

Depuis l'accession à son indépendance en 1962, comme développé dans le troisième chapitre, la diplomatie algérienne a marqué l'histoire des RI de par son activisme au sein des organisations internationales et régionales. Son action s'inscrit dans la résolution et le règlement des conflits, devenant ainsi une plateforme incontournable de discussions, de

²⁵¹ Pour rappel, depuis sa création on ne parle plus de cette structure.

²⁵² Aussi l'apport de la DE en la matière sera analysé dans le chapitre 6.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

médiations entre les pays belligérants. Ceci étant, les principes adoptés dans le cadre des relations diplomatiques de l'Algérie avec les partenaires étrangers se sont principalement ceux de la politique étrangère de l'Etat à savoir : la non-ingérence dans les affaires internes des pays souverains, le non alignement etc. Des principes d'une diplomatie embryonnaire et statique n'évoluant pas et sans rapport d'avec les réalités économiques internes qu'internationales.

C'est ce que nous observons lors de nos entretiens avec les diplomates que nous avons interrogés sur les mobiles de diplomate algérien dans le cadre de l'insertion internationale de l'Algérie (négociation internationale). La majorité évoque les relations historiques et doctrinales avec les partenaires étrangers; et moins les relations d'intérêts comme se le veut l'apparition même de la pratique diplomatique à travers le temps. Par conséquent, nous pouvons d'emblée avancer que, comme il sera développé dans le sixième chapitre, les relations diplomatiques avec l'étranger peuvent être motivées soit par des considérations doctrinales et historiques ou bien en rapport avec les stratégies internationales de ces partenaires, d'autres pour le maintenir comme un client perpétuel. D'autres enfin, ont plutôt pris, au fil des décennies, des positions de partenaires économiques occasionnels stricts.

2.2. Le sursaut dynamique du nouvel essor novateur de l'action diplomatique

2.2.1. Des acteurs de la diplomatie économique ou du monopole étatique (statocentrisme) à l'implication des acteurs privés

L'accélération du phénomène de la mondialisation a considérablement impacté la DE traditionnelle dont l'Etat était le principal et l'unique acteur et ordonnateur. De nouvelles innovations dans le domaine ont, en effet, vu le jour. Ces innovations ont entraîné des changements significatifs dans le domaine de la DE, car les aspects économiques et commerciaux des RI sont devenus cruciaux après notamment la fin de la guerre froide.

Ainsi, l'idée selon laquelle il est important d'impliquer les acteurs intervenant sur la scène nationale d'un pays et ne se limitant pas à la sphère étatique est donc devenue courante dans la politique et diplomatique internationale. Quoiqu'en Algérie la pratique de la diplomatie classique est fondamentalement connue par sa limitation à certains acteurs bien précis (notamment le président de la république et le MAE) et ses réalisations (succès) sont essentiellement politiques et sécuritaires, il n'en reste pas moins que la DE en a toujours fait

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

partie impliquant, indirectement ou indirectement (mais rarement), d'autres acteurs étatiques/paraétatiques ou privés et évoluant selon la période à laquelle elle a du fonctionner.

En Algérie, les acteurs étatiques agissant sur fonds publics sont nombreux, pratiquement tous les ministères (ministères techniques en particulier) et certains acteurs paraétatiques d'accompagnement du tissu des affaires engagent une partie de leur budget dans l'action économique à international, autour de ces acteurs officiels gravitent une série d'acteurs privés qui agissent (parfois) seuls ou en concertation avec eux. C'est ce qu'ont soutenu les responsables de différentes structures paraétatiques (R, 2019, 2020) ainsi que certains chefs d'entreprises (E, 2019) que nous avons interviewés. Ces derniers ont notamment reconnu l'implication de certains acteurs diplomatiques paraétatiques et non étatiques (mais, selon eux, ayant souvent des tendances (connotations) politiciennes et partisans du fait de rapprochement du pouvoir politique et leur dépendance des subventions gouvernementales accordées) dans le cadre de leur internationalisation. Mais qu'en est-il du secteur privé national ? Pratique-t-il vraiment de la DE?

Le secteur privé, acteur de la diplomatie raté ?

A première vue, pour répondre à la question posée, il convient d'admettre d'emblée que le secteur privé n'exerce pas de DE, pour raisons : le secteur privé algérien, depuis l'indépendance, était considéré comme étant au service des intérêts impérialistes²⁵³ et de ce fait bénéficiant rarement des aides gouvernementales (Guesmia, 2017) ; la non inscription dans une vision d'internationalisation ou de conquête des marchés extérieurs, la faible capacité financière, la taille et la nature (la majorité sont des entreprises familiales), la saturation du marché local, entre autre obstacles institutionnels.

Toutefois, de point de vue des acteurs diplomatiques interviewés (D, C, R, S, 2019), on distingue deux approches : alors que certains soutiennent que l'Algérie s'emploie souvent à faire des entreprises nationales un véritable acteur de sa diplomatie à l'étranger en les faisant participer aux commissions mixtes et aux délégations officielles, dans leur quête des

²⁵³ Les économistes, les politistes, les sociologues... trouvent souvent de difficultés de caser l'Algérie, dans le système capitaliste ou dans le système socialiste (...). Qui plus est, le comportement des pouvoirs publics en Algérie, quant à la place et au rôle assigné au secteur privé dans l'économie nationale, a été, depuis longtemps, constamment ambivalent et changeant. Tantôt vu comme inutile et dangereux, car il est un fort potentiel futur allié du l'impérialisme, tantôt son encouragement et son développement était considéré plus qu'indispensable, puisqu'il peut être un complément et un soutien au secteur public. Or, depuis la crise des années 1980 et ses conséquences (manque d'épargne nationale et faiblesses structurelles), une rupture a été constatée. L'Algérie commençait à considérer l'importance du rôle que pouvait jouer le capital privé dans le développement du pays. Guesmia. E, (2018, p.623).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

débouchés extérieurs, traduisant la ferme volonté de la diplomatie algérienne de ne plus se limiter à sa seule dimension politique mais de contribuer aussi, via notamment son secteur privé, à la présence économique de l'Algérie à l'étranger, d'autres considèrent que certaines entreprises et institutions algériennes disposent de compétences (en sus de l'absence de confiance dans l'appareil diplomatique) pour se passer des services des représentations diplomatiques et consulaires²⁵⁴, ce qui n'est pas, selon eux, de nature à assurer harmonie, protection et promotion des relations économiques et financières algériennes à l'échelle internationale et cela n'est pas à encourager, de ce fait, ils soutiennent que la mutualisation des moyens et des efforts nationaux est une garantie supplémentaire pour garantir la sécurité des intérêts nationaux et de diminuer les charges.

En outre, il importe de souligner que l'ensemble des obstacles à la performance de l'entreprise algérienne, a fait que pour certains diplomates (D, 2019) et acteurs paraétatiques (R, 2019) interrogés l'entreprise algérienne ne constitue guère pour eux une référence d'autant plus que la DE est considérée comme étant l'activité des seules acteurs étatiques qui en ont l'exclusivité, de ce fait, l'entreprise ne peut pas l'exercer.

Cependant, il est à admettre que cela il est loin d'être le cas et il est donc difficile de parler d'une « diplomatie d'entreprise »²⁵⁵, car l'entreprise algérienne a souvent un accès limité aux aides diplomatiques étatiques²⁵⁶, à moins d'être un dirigeant d'entreprise très proche du pouvoir ou d'une personnalité politique ; et en dépit de leur compétences décelables certaines entreprises ne peuvent pas même se permettre d'avoir leur propre bureau de liaison à l'étranger. En outre, le cadre réglementaire régissant l'accompagnement financier à l'international est aussi quasi absent. De plus, la possibilité d'investir à l'étranger reste souvent subordonnée à une autorisation de la Banque d'Algérie. Pendant des années, des entrepreneurs se sont plaints de ces entraves qui empêchent l'Algérie d'accéder aux marchés étrangers. Alors qu'ils sont très compétitifs dans certains segments dans lesquels ils peuvent faire la différence et être des leaders sur les marchés étrangers, pour ne citer le cas échéant,

²⁵⁴ Cependant, en dépit d'avoir surpassé des représentations diplomatiques, certains chefs d'entreprises demeurent de véritables acteurs de la DE donnant une bonne image du produit algérien à l'étranger. A titre d'exemple le patron du Cevital, pour reprendre la responsable d'ALGEX(2020) le fait qu'il soit là tout près du pavillon algérien à l'étranger est déjà un prestige et le « made in Algeria » se fait désirer.

²⁵⁵ Le même avis soutenu par les acteurs paraétatiques.

²⁵⁶ Lors de nos entretiens réalisés avec une vingtaine d'exportateurs algériens (E, 2020) relevant des secteurs d'agroalimentaire et d'électronique, ils reprochent souvent aux représentations diplomatiques de ne pas les soutenir, sur le plan institutionnel, dans leur quête des marchés.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

l'Afrique (voir chapitre 6). Ainsi, au lieu d'être un relais de la croissance et un promoteur de la DE étatique, les entrepreneurs algériens se montrent souvent réticents à prendre le risque d'aller chercher des marchés extérieurs tant que le marché algérien leur paraît toujours prometteur et se cantonnent à tirer bénéfice de la rente et des quelques subventions étatiques. Ce qui n'est pas, par conséquent, de nature à assurer la défense et l'attractivité de l'offre algérienne sur les marchés extérieurs.

2.2.2. Des moyens de la diplomatie algérienne : la primauté de politique sur l'économique

L'accélération de la mondialisation (libre échange, concurrence accrue, progrès technique, TIC..) s'est traduite, comme déjà mentionné, par des nouvelles innovations dans l'outil diplomatique des Etats et par l'émergence de nombreux nouveaux acteurs s'impliquant davantage dans l'activité diplomatique économique, d'où l'expression « nouvelles approches en DE »²⁵⁷. En recherchant à répondre à ses effets (mondialisation) et aux défis économiques futures, une panoplie de moyens et d'instruments a été utilisée par la plupart des Etats en impliquant ou non, les autres acteurs diplomatiques.

Dans un tel contexte, les Etats peuvent se permettre d'utiliser tous les instruments, les mécanismes et les moyens leur paraissant très efficaces et moins coûteux à l'effet de pouvoir défendre et promouvoir leurs intérêts économiques stratégiques. Ainsi, dans cette optique, à une question sur « les répercussions réelles des évolutions économiques et politiques internes en Algérie sur sa DE », certains diplomates (D, 2019, 2020) et cadres du MAE(C, 2019) soutiennent que « *la diplomatie algérienne a varié en fonction de la réalité économique et commerciale de l'Algérie* »²⁵⁸. Selon leur dire, « *la DE ne peut être que le reflet de la situation économique et financière du pays* ». Dans ce cadre, pour appuyer leur propos certains diplomates(D, 2019, 2020) donne l'exemple de l'importance de la DE en temps de crise, où elle a joué un rôle important pour diminuer les effets de la crise par la recherche des solutions et des méthodes au niveau des partenaires de l'Algérie et des institutions économiques et financières internationales et régionales (emprunts, rééchelonnements etc....)²⁵⁹ » en attirant des partenariats et en signant des accords économiques, et ce, en

²⁵⁷ Voir deuxième chapitre pour savoir plus sur les nouvelles approches en diplomatie.

²⁵⁸ Lors de nos entretiens avec des diplomates, ils mettent souvent l'accent sur l'impact des évolutions économiques internationales sur la DE algérienne et l'importance des autres acteurs, institutionnels et non institutionnels, qui s'y impliquent.

²⁵⁹ Ce point sera analysé dans le chapitre 6.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

s'appuyant sur des instruments et mécanismes bien précis que sont les visites d'Etat et les commissions mixtes.

En signant des accords internationaux et en adhérant à des organisations à caractère économique, commercial ou financier, l'Algérie se voit, comme déjà souligné, liée par de nouvelles dispositions. L'adhésion aux regroupements régionaux (OUA, UMA), aux institutions financières et commerciales internationales (FMI) et à d'autres institutions et organismes plus spécialisés relèvent, en principe, du choix souverain des Etats. Si des contraintes apparaissent, des possibilités de renégociation des accords existent et selon le volume et l'intensité de ces contraintes, l'option de retrait de telle ou telle institution ou regroupement régional peut être envisagé. C'est ainsi quand il s'agit de l'accord d'association liant l'Algérie à l'UE qui devient ces trois dernières années l'un des sujets qui occupent l'actualité économique aussi bien par ses implications et ses complications. Ce faisant de nombreuses voix appellent à son évaluation voire à sa renégociation (voir sixième chapitre). Dans cette esprit, l'Algérie gagnerait à s'appuyer non seulement sur les moyens traditionnels (se limitant juste aux seuls acteurs étatiques) mais aussi sur de nouveaux instruments et mécanismes diplomatiques impliquant entre autres acteurs afin d'atteindre les objectifs économiques fixés à savoir : la participation aux (et organisation) foires commerciales nationales et internationales, conférences intergouvernementales de haut niveau, groupes de travail intergouvernementaux, forums d'affaires.... Mais ces derniers contribuent-ils vraiment au processus d'ouverture économique entamé par les pouvoirs publics algériens depuis les débuts des années 2000 ? C'est l'objet du sixième chapitre.

L'histoire politique et économique de l'Algérie montre, comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre trois, qu'en matière de l'évolution de la diplomatie, la présence des acteurs étatiques a toujours été capitale. Cela se traduit par une gouvernance qui donne préférence à certains mécanismes que d'autres. Un tel constat est appuyé par un ambassadeur (D, 2019) que nous avons interviewé et qui explique l'influence de système socialiste, et par ricochet des variables politico-idéologiques, adoptées par l'Algérie sur les mécanismes de sa diplomatie adoptés : *« c'est à partir de l'ouverture de l'Algérie à plus de libéralisme²⁶⁰, que la question de promotion des activités économiques commençaient à attirer l'attention du gouvernement algérien, à travers sa diplomatie, sans, toutefois, prévoir des mécanismes*

²⁶⁰ A notre sens, est ce vrai c'est plus à partir de la crise pétrolière de 2014.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

particuliers qui auraient impacté autrement, les missions classiques dévolues aux diplomates présents au niveau du MAE ou en poste dans les ambassades à l'étranger ». On en déduit que la structuration du MAE, levier principal de la DE, telle que faite a obéi à une logique purement administrative plus qu'autre chose.

Un autre cas de figure qui montre le poids des conséquences de la centralisation de la décision sur le développement de la DE au niveau des directions bilatérales comme au niveau des représentations à l'étranger, est selon un ex-vice-consul (D, 2020): *« il s'est toujours agi de dossiers économiques et commerciaux confiés à des diplomates, nonobstant leur formation de base ».* Outre cela, rajoute ce dernier, est que l'héritage socialiste²⁶¹ de l'Algérie a fait que très longtemps, outre les visites d'Etats et les visites officielles, c'est le mécanisme des réunions de commissions mixtes qui a largement prévalu, les diplomates chargés des différents dossiers à sens économique et commercial, ayant une obligation classique de suivi.

Ce choix porté souvent sur les commissions mixtes peut être expliqué par le fait, comme déjà souligné, de la domination de grands contrats dans les rapports économiques entre l'Algérie et ses partenaires étrangers (mais à caractère beaucoup plus politique de fait de mise à l'écart du privé et se limitant principalement aux grandes entreprises publiques (diplomatie de contrats)²⁶².

Toujours est-il que l'Algérie aspire à redynamiser ses relations économiques et commerciales en mettant en œuvre des structures pour gérer la coopération économique notamment bilatéral via la réactivation de ces commissions mixtes, un mécanisme traditionnel de fonctionnement de la DE, ou la mission principale de ces commissions étaient de présenter les questions communes entre les partenaires, dans domaine économique, en particulier. Or, pour reprendre les propos d'un sous directeur au niveau de la DGSEE(D, 2021), *« la nature administrée de l'économie algérienne, dicte souvent de mettre la nomenclature des produits algériens destinée à l'exportation, de ce fait la logique de fonctionnement de ces comités n'est pas cohérente avec les évolutions de système économique international et encore moins avec les aspirations économiques de l'Algérie »*, c'est pour cela il est plus que judicieux de réactiver

²⁶¹ Il est important de préciser que, depuis 1988, l'Algérie n'a eu aucune doctrine ni en matière de politique étrangère, ni en politique économique, ni dans d'autres domaines.

²⁶² Le COMEFA (Comité mixte économique franco-algérien) qui se réunisse annuellement depuis novembre 2014, est un exemple significatif. Cet outil est indispensable pour structurer de façon opérationnelle les relations franco-algériennes dans le champ de l'industrie. Il servira à établir des bilans de la coopération, à présenter des projets de partenariats et à faire des recommandations. Lina Arkam and al., Entretien avec J.L. Levet, haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne – 2 octobre 2013, <https://jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2014/02/Interview-Levet-ANAJ-IHEDN2013.pdf>

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

ces comités dans le but de mettre les grandes lignes sur les perceptions des Etats, en parallèle, faudra-il aussi encourager d'autres mécanismes modernes, comme développé ci-dessous, pour permettre la participation du secteur privé dans les perspectives d'investissements et de promotion de l'économie nationale.

2.2.2.1. Des visites pyramidales et comités mixtes, mécanismes traditionnels de la diplomatie algérienne

En s'axant sur les grandes tendances d'investissements pour l'Algérie et sur la promotion des relations bilatérales et régionales selon une approche stratégique gagnante, les visites pyramidales²⁶³ tendent à devenir un des principaux mécanismes de la diplomatie traditionnelle algérienne. Ces visites horizontales sont aussi appuyées par des visites des opérateurs économiques (publics et privés) et cela en se focalisant sur les régions prioritaires pour l'économie algérienne en tenant compte des zones d'intérêts traditionnelles de certains pays et la compétition accrue des Etat sur ces régions ; en sus de concentration sur les secteurs d'importance stratégique pour l'économie algérienne comme les industries d'agro-alimentaires, énergie, industrie pharmaceutique(D, 2019).

Si comme a été mis en exergue dans cette recherche, l'implication des acteurs paraétatiques et privés dans la pratique diplomatique(au côté des acteurs étatiques) serait de grand apport dans la recherche des opportunités que dans la négociation des accords, il faudra souligner que cette coopération permettra (ou a permis) aussi d'activer des mécanismes modernes(nouvelles approches) de la DE sous formes notamment de rencontres pyramide-base, à l'instar des rencontres ambassadeurs avec les hommes d'affaires ²⁶⁴et les représentants des institutions internationales avec les opérateurs privés²⁶⁵, entre autres...

²⁶³ S'agissant de l'aspect pyramidale qui caractérise la diplomatie algérienne au regard du prisme du président Bouteflika notamment dans ces deux premiers mandats ; il s'est réduite de fait de la maladie du président qui s'est pas manifesté ni sur la scène nationale ni en termes de sortie à l'étranger ; pour laisser place au premier ministre ou MAE pour mener la diplomatie algérienne avec un rôle de chef par procuration.

²⁶⁴ A l'instar de lancement du club d'affaires Algéro-italien avec la participation de chef de FCE, disponible sur le lien : <http://fce.dz/actualite/en-presence-du-president-du-fce-lancement-officiel-du-club-daffaires-algero-italien> Ou la conférence organisée par la CACI le 29 février 2021 « rencontre diplomates et opérateurs économiques ». Il est à noter que ce n'est qu'en 19 mai 2009 qu'une journée d'information est conjointement organisée par le ministère du Commerce et celui des Affaires étrangères sur les opportunités économiques existant en Afrique pour l'Algérie ; en sus du projet Algéro-nigérian qui a donné lieu à la signature d'un mémorandum d'entente (2002) entre la Sonatrach et la compagnie pétrolière nigériane (consulté le 13/10/2020).

²⁶⁵ Disponible sur le lien : <http://www.fce.dz/elle-sera-organisee-par-le-club-energie-du-fce-financement-des-energies-renouvelables-benchmark-et-apports-de-la-sfi> (23/10/2020).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Les chambres de commerce internationales²⁶⁶ (Chambres de commerce mixtes en particulier) sont aussi un des mécanismes importants qui peuvent permettre la prise de contact entre les opérateurs économiques et l'identification des opportunités d'investissements et la coordination pour des partenariats gagnant-gagnant. En outre, quoi que l'organisation des journées d'études (séminaires et conférences) qui associent le privé et les associations professionnelles et patronales traduit aussi la volonté de la DE algérienne de ne plus se cantonner à la seule représentation politique et protocolaire du pays à l'étranger mais de participer aussi à l'extension de sa présence économique et commerciale, un déphasage demeure entre le discours et les actions menées en termes de présence économique et commerciale.

2.2.2.2. De la mise en place d'une stratégie diplomatique interministérielle²⁶⁷ : échec d'une tentative

S'il est des expériences de l'Algérie dans le cadre du soutien diplomatique à l'image de marque du pays et aux des projets de développement nationaux, il est utile de mettre l'accent sur une expérience menée par le MAE, à l'époque de Zéroual, où il a été décidé de mettre en place une stratégie diplomatique coordonnée pour le suivi des objectifs économiques nationaux²⁶⁸.

En commençant par désigner les dix sept représentations diplomatiques qui joueraient comme principaux axes pour la DE algérienne, cette stratégie allait se focaliser sur les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie (notamment les exportateurs du pétrole et du blé), comme elle a désigné des consultants économistes en dehors de l'appareil diplomatique, et ce, selon les besoins des représentations à l'étranger (mais qui seront, comme prévu, rattachés au MAE). Comme il a été décidé d'installer un comité mixte interministériel qui serait chapeauté par le MAE qui va choisir un consultant parmi les personnes choisies selon aussi les besoins au niveau de chaque ministère. Mais, cette expérience n'a pas aboutie car du fait de la divergence des visions entre les ministères²⁶⁹, ces derniers ont (chacun) finalement pris

²⁶⁶ Il convient de mentionner que l'Algérie a adhéré à l'Union des Foires internationales en 1965 et à l'union des chambres du commerce international en 1967.

²⁶⁷ En sus de participation aux sommets ; les mémorandums d'entente, les prêts financiers (exemple : le prêt récent de 300 millions de dollars pour la Tunisie), les subventions.

²⁶⁸ مال خالي, دور الدبلوماسية الاقتصادية في ترقية مكانة الجزائر الدولية, أطروحة دكتورة في العلوم السياسية, 2018, الجزائر.

²⁶⁹ Par ailleurs, sur le plan interne, de négligences en concessions unilatérales, le MAE a perdu des pans entiers de ses prérogatives de souveraineté au profit de certains départements ministériels techniques. Pour illustrer cette régression, on peut citer un exemple parmi tant d'autres, celui de la formation à l'étranger, qui concerne tous les diplomates jeunes et moins jeunes et qui a pratiquement été abandonnée au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Toubal, R, 2013, non paginé).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

la décision de designer, eux-mêmes, des noms sans l'organisation d'un concours ni selon l'ordre de mérite (compétences). Depuis l'échec de cette expérience, aucune tentative de ce genre n'a pu voir jour.

Cela étant, de l'absence d'innovation et du caractère traditionnel et politique des mécanismes/instrument de la DE l'on peut affirmer que la promotion des intérêts économiques et commerciaux sont loin d'être la principale préoccupation de la diplomatie algérienne. C'est ce qu'a affirmé un ex-secrétaire général à la centrale (C, 2019), selon lui : *« tout le monde sait que les efforts de lancer une véritable politique d'exportation HH n'ont jamais été assez sérieuse pour donner quelque résultat significatif, ce qui a fait que le système de gestion diplomatique n'a pas eu à devoir changer pour s'adapter à de nouvelles charges »*. Et à un ex-ambassadeur (D, 2019) dans un pays d'Orient d'ajouter : *« malgré toutes les orientations, les recommandations et les décrets signés ça et là, pour booster le MAE et ses fonctionnaires – le terme « diplomate » est trop lourd pour eux– la situation demeure en l'état sur le plan des relations économiques avec les pays où nous sommes accrédités »*²⁷⁰.

Section 3: La diplomatie algérienne, un vecteur de promotion de l'Etat ou un *Nation*

Branding²⁷¹ au service de légitimités ?

Les études sur la politique étrangère de l'Algérie se sont souvent, comme nous l'avons déjà exposé, concentrées sur la conduite des relations politiques et diplomatiques du pays avec d'autres États ou groupements d'Etats, alors que les chercheurs ont moins réfléchi à sa diplomatie, en tant qu'instrument important au service de l'économie et de la promotion de l'Etat à l'international. Cela s'explique par le fait que *« la politique étrangère algérienne n'a jamais été correctement annexée pour contribuer au développement des activités économiques et la promotion et la défense des intérêts nationaux »*, pour reprendre les propos d'un cadre au MAE (C, 2019) interrogé sur la question. Quoi qu'il en soit, la diplomatie algérienne a connu quelques ramifications en termes de succès et d'échecs.

²⁷⁰ C'est ce que nous allons esquisser en analysant le rôle de la DE dans le cadre des relations qui lient l'Algérie avec ses principaux partenaires.

²⁷¹ C'est la notion de « nation branding » qui est généralement utilisée pour décrire une tendance récente qui consiste à appliquer des méthodes issues des stratégies marketing pour promouvoir un lieu, le plus souvent un pays. L'idée sous-jacente est de singulariser un pays pour un élément de sa culture, de son économie ou de son paysage. En promouvant certains aspects spécifiques et perçus comme positifs de la production nationale, des traditions, de l'histoire, le marketing national permet de créer une image homogène, consistante et solide du pays en question. Si ces efforts sont trop disparates, alors l'image nationale peut apparaître comme confuse, engendrant des effets contraires à ceux escomptés. Néanmoins, en cas de stratégie coordonnée, elle peut permettre de promouvoir positivement l'image du pays (Polese and al. 2018, p.65).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Depuis l'indépendance(1962), les principes et les références de la politique étrangère algérienne et la poursuite de ses intérêts nationaux dans ses relations bilatérales et multilatérales sont restés le reflet de sa perception de l'environnement (économique) international et régional. Bien qu'il y ait eu des variations dans l'approche, les considérations de politique étrangère algérienne sont restées assez constantes au fil du temps (D, 2019). Une caractéristique reste constante, à savoir la politique étrangère centrée sur l'Afrique, en particulier sa préoccupation pour la lutte contre le colonialisme et la promotion du développement.

Toujours est-il que dans toutes ces entreprises, l'Algérie n'a jamais, comme il sera analysé dans le sixième chapitre, bénéficié stratégiquement ni économiquement de ses actions envers d'autres États et acteurs non étatiques. Mais il n'en reste pas moins qu'on peut avancer que la promotion de l'image de l'Algérie et la défense des intérêts économiques du pays, sont des tâches qui font partie des actions permanentes de l'appareil diplomatique algérien et celles-ci sont inscrites dans les textes fondateurs de la politique extérieure, y compris dans les constitutions algériennes.

3.1. La diplomatie économique algérienne au service de la promotion de l'Etat à l'étranger : quelle évaluation ?

Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les pays sont de plus en plus préoccupés par la façon dont ils sont perçus, et planifient et exécutent souvent avec soin des politiques visant à maintenir une image de communication positive. Si certains pays sont capables de mettre en œuvre une stratégie de marque nationale, d'autres ne le sont pas. En utilisant l'expérience algérienne, comme se le veut l'objet de cette recherche, comme étude de cas, dans les paragraphes qui suivent nous montrons comment la diplomatie peut miner sa capacité à réussir son *nation branding*. Nous soutenons que les pays sont jugés non seulement sur ce qu'ils disent mais aussi sur ce qu'ils font, et que certains comportements et pratiques politiques et diplomatiques sont souvent un signe de sa mauvaise réputation à l'étranger voire du sous-développement ou mal gérance du pays.

Pour Anholt (1998, 395-406) le terme marque peut être utilisé dans trois sens : « *pour décrire l'identité conceptuelle d'un produit, pour faire référence à la culture de l'organisation derrière le produit, et pour évaluer la réputation du produit ou de la société dans l'esprit de son public cible* ». Cela dit, l'image de marque est un outil de marketing dans lequel un

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

nouveau nom, terme, symbole, design ou une combinaison de ceux-ci est créé pour un produit dans le but de développer « *une nouvelle identité différenciée dans l'esprit des consommateurs, des investisseurs et des concurrents* » (Muzellec & Lambkin, 2006, 803).

Bien que le terme de marque soit souvent utilisé en relation avec des produits et des entreprises, il a récemment été appliqué aux Etats²⁷². Ainsi, pour Szondi (2008, 5) la stratégie de marque nationale peut être définie comme « *l'auto-présentation stratégique d'un pays dans le but de créer un capital de réputation par la promotion d'intérêts économiques, politiques et sociaux dans le pays et à l'étranger* ». A ce titre, la création d'un conseil présidentiel sur l'image de marque de la nation en Corée du Sud (en 2009) par le président Myung-Bak, qui avait manifesté un intérêt exceptionnel pour l'amélioration de la perception internationale de la Corée, est significative. Or, il est important de souligner que le repositionnement d'un pays (son insertion internationale positive) sans une bonne gouvernance qui serait, elle, conjuguée à une DE efficace, sera un échec certain. Mais force est d'admettre qu'il ne s'agit pas d'une formule magique, car répandre l'ensemble des potentialités d'un pays en quelque chose de pertinent et de communicable (vendable) à des publics distincts est souvent une entreprise très délicate nécessitant une intelligence collective et l'apport de tous les acteurs étatiques et non étatiques²⁷³. C'est la raison pour laquelle nous soutenons dans les prochains développements la perspective de construction d'une DE globale, multiple et intégrée, en Algérie.

Bien qu'il existe de nombreux facteurs qui font que le *nation branding* algérien soit fort ou faible, il n'en reste pas moins que le fait de l'évoquer fait penser d'emblée à la diplomatie algérienne et son apport(en termes d'attractivité et de recherche d'opportunités). Néanmoins, il est à admettre, en partant de l'observation de l'évolution économique en Algérie dont l'économie, faut-il le souligner, demeure faiblement insérée dans l'économie mondiale, ses réalisations(diplomatie) sont, on ne peut plus, loin d'être reconnues.

Cependant, force est d'admettre que malgré une économie non diversifiée et non performante, l'Algérie s'implique dans les affaires économiques internationales, ne serait-ce que de façon négative, c'est à dire en important, en aménageant le cadre juridique, législatif et fiscal etc. C'est dans cette perspective qu'il faudrait en effet analyser la volonté de l'Algérie d'adhérer à l'OMC et son AA entre autre avec l'UE. Peut-on pronostiquer dans cette optique la réussite

²⁷² Ainsi, les projets de rebranding, coréen, chinois et américain sont un exemple concluant.

²⁷³ Voir le chapitre 7 qui traite la perspective d'une diplomatie globale et intégrée.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

ou l'échec de la DE algérienne sous de mot d'ordres de libéralisation et d'ouverture économique prônés, il y a longtemps, par les institutions internationales et les pays libéraux ? Evidemment, nous ne le pensons pas.

Un tel constat est d'ailleurs affirmé par un chercheur en économie internationale (S, 2021) répondant à une question sur l'image de marque du pays, selon lui, il est « *un sujet qui n'est pas facile d'autant plus que l'Algérie en tant que mono-exportateur de pétrole n'est pas trop attiré par les IDE. Se sachant auto-suffisant par la manne pétrolière, et les milliards de dollars qui entrent, il est plus préoccupé par l'image (politique) que donne le pays à l'extérieur* ». Cet économiste suggère par conséquent de prendre en compte les faiblesses des structures diplomatiques sur le plan économique. Nous pouvons ainsi avancer que la dépendance pétrolière de l'Algérie constitue déjà un frein à la DE tout azimut alors qu'elle est nécessaire pour l'économie du pays. Certains auteurs²⁷⁴ parlent même de limites d'une diplomatie qui repose principalement sur la gestion de la rente pétrolière, et sécuritaire.

3.1.1. La diplomatie économique et les facteurs déterminants du *nation branding*

Dans cette optique, il serait intéressant de mettre en exergue les nombreux facteurs et limites qui peuvent permettre de déterminer l'image de communication de l'Algérie et partant de sa diplomatie, à savoir: la dimension fortement politique²⁷⁵ de la diplomatie algérienne ; le rôle important de l'Etat dans la sphère économique; le rôle central et stratégique des hydrocarbures dans l'économie qui militerait souvent pour le maintien de l'ouverture sur le plan tant commercial qu'industriel ou financier (IDE) ; l'influence de la mondialisation économique – car l'Algérie ne peut pas aller à contre-courant de la réalité économique et s'isoler des mouvements commerciaux, financiers et technologiques qui traversent la planète – enfin, le dernier facteur retenu, et non des moindres, serait celui de la situation géographique (rente géopolitique)²⁷⁶ de l'Algérie, d'autant plus que cette dernière a souvent été qualifiée « *d'Etat-Pivot* »²⁷⁷, c'est-à-dire susceptible d'affecter la stabilité régionale et internationale. Or, quoi que, cet atout géopolitique consolidée par le facteur hydrocarbures serait « *le meilleur argument en faveur d'un maintien des relations économiques entre l'Algérie et ses*

²⁷⁴ A l'instar de Mezouaghi (2012).

²⁷⁵ Une grande partie de la littérature sur l'Algérie s'est en effet concentrée presque exclusivement sur la dimension politique - les luttes armées violentes, les différentes stratégies proposées pour apporter la paix dans le pays, etc.

²⁷⁶ Il est à noter que la rente est un revenu différentiel tiré de l'exploitation exclusive d'un actif. Elle peut être immobilière, financière, liée à une position politique ou géographique, etc.

²⁷⁷ Chase and al. (1996).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

partenaires étrangers et ce, afin d'éviter l'effondrement d'un Etat susceptible de provoquer l'embrasement du Maghreb central » (Chase and al. (1996), il n'en reste pas moins que cela ne signifierait pas pour autant que maintenir des relations économiques et commerciales avec les partenaires étrangers, des aménagements soient écartés dans chaque relation spécifique, bilatérale, régionale ou multilatérale, soit-elle.

Globalement, en matière de la promotion de l'Etat à l'étranger, comme en témoignent les faibles classements internationaux en termes d'attractivité, la DE algérienne est quasiment absente. Les partenaires et le public étranger chacun la voit sous un angle différent. L'image unique d'un Etat digne de nom fait souvent défaut. Pourtant, l'image du produit algérien est, du point de vue des diplomates et des chefs d'entreprise interrogés (D, E, 2019, 2021), très apprécié à l'étranger. Cette situation s'explique généralement par plusieurs facteurs d'ordre stratégique, organisationnel et structurel²⁷⁸, informationnel, bureaucratique, entre autres, la mal définition des objectifs et des missions etc. (les limites au développement de la DE en Algérie sont développés ci-dessous). La diplomatie algérienne est stato-centrique et poursuit essentiellement des objectifs politiques et géopolitiques (paix, lutte anti-terrorisme), et moins à ceux économiques, ce qui rend la DE moins efficace et de ce fait le site-Algérie moins attractif. La diplomatie algérienne au lieu d'être offensive et d'agir dans le sens de la promotion et de la défense de l'identité stratégique nationale, elle joue les diplomaties de régime, du statut (diplomatie de gala) et la diplomatie caritative (solidarité, la fraternité et la conciliation des peuples) qui sont, on ne peut plus, des plus coûteuses²⁷⁹.

Pourtant, dans les moments où la diplomatie de l'Algérie en tant que levier de sa politique globale a le mieux performé (voir chapitre trois), combinait l'ensemble de ses acquis(capital relationnel et historique(aura de la révolution de novembre), présidence des institutions

²⁷⁸ L'action diplomatique algérienne, au sens large, c'est-à-dire incluant à la fois les nombreux acteurs-publics et parapublics (plus en moins privés), rend difficile la sélection de l'organisme le plus pertinent pour une entreprise lorsqu'il s'agit notamment d'une PME. Seul l'emballage a été changé, passant par la création de nouvelles bureaucraties toutes aussi inefficaces les unes que les autres, ce qui a abouti à la création de l'AACDI qui va être dissous, sans aucune évaluation de son activité, à l'occasion de la création d'une nouvelle bureaucratie, baptisé le BIPIE. Il est difficile de démontrer la différence entre les anciennes structures et les nouvelles, au-delà de leur dénomination ? Comment vont s'articuler ces structures entre elles et que vont-elles introduire de plus pour booster le tissu des affaires ? A part les vœux pieux contenus dans l'exposé des motifs (simplification, rapidité des traitements, efficacité...), que les anciennes structures étaient censées introduire, il est difficile de penser que ce nouveau dispositif sera plus efficace que l'antérieur, dans la mesure où, on ne met en œuvre la véritable réforme qui consiste à inscrire l'acte dans son cadre naturel et global.

²⁷⁹ D'autant plus que certaines ambassades (en Afrique, en Asie ou Amérique latine ayant de faibles relations avec l'Algérie) ont maintenu leur activités uniquement par amitié ou par souci de courtoisie ou de réciprocité ce qui coûtent des devises à l'Etat, et ce, sans contrepartie et bénéfices économiques tangibles.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

régionales et continentales, géostratégie, expérience militaire, intégration régional, non alignement, non ingérence dans les affaires internes des Etats, renommée de certains de ses diplomates et chercheurs, réseaux tidjanes..) dont l'interaction était la projection d'une ambition de puissance (économique) régionale. La stratégie globale reflétait une cause nationale qui était incarnée, et à mains égards, partagée à l'échelle internationale, par un leadership fort ou charismatique.

D'autres facteurs ont, par ailleurs, contribué à dessiner le profil diplomatique d'acteur influent (Algérie) dans le monde en développement et auprès des grandes puissances. Pour reprendre Halim Benattalah(2015), ex-ambassadeur algérien à Bruxelles: *« ce sont les messages dont le pays était porteur au plan international, la crainte qu'il pouvait susciter du fait de son homogénéité politico-militaire, sa capacité à résister aux influences et pressions extérieures, sa politique énergétique, la force de pénétration de ses services de renseignement à l'étranger, son modèle de croissance et de développement lequel, à son époque, suscitait de l'intérêt, de l'impact -quoique relatif- de son soft power au plan culturel, l'impact de sa coopération scientifique et culturelle, notamment en Afrique, ou encore l'accueil de diasporas persécutées »*. Sont autant de facteurs qui pourraient participer, aujourd'hui d'une forme de marketing global de la promotion du *nation branding* algérien et de son positionnement international efficace.

Aujourd'hui, alors que les facteurs susmentionnés sont globalement dans un cycle d'affaiblissement, la question qui reste posée est celle de savoir si la DE algérienne peut, dans ces conditions, tenir le rang d'une puissance (économique) régionale et/ou internationale, vu que l'Algérie accumule plus de handicaps (de difficultés) qu'il ne compte de points forts et de leviers d'influence à l'extérieur. Autrement dit, le décideur en Algérie tient-il compte de l'ensemble de ces problèmes lorsqu'il s'agit notamment de la DE algérienne ? Absolument non. A en juger par les multiples défis présents et futures auxquels fait face l'Algérie : forte dépendance aux ressources naturelles, fluctuations des prix des hydrocarbures, économie non diversifiée, la mauvaise gouvernance...D'autant plus que l'ensemble des structures crée et les efforts fournis par les acteurs diplomatiques algériens se sont avérés inefficaces²⁸⁰ et ils sont loin de l'image de communication du pays souhaitée.

²⁸⁰ Pour plus voir le chapitre 06.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

3.1.2. La communication diplomatique comme un levier du *nation branding*

Il convient a priori d'admettre que la perception positive de l'Algérie comme dans tout autre pays, part d'abord de ses réalités internes, du niveau de son développement, de sa stabilité politique, de ses réalisations économiques et commerciales, du niveau de vie de sa population, de la relation gouvernant-gouverné. Dans cette optique, le rôle de la communication²⁸¹ diplomatique étant indispensable. L'évolution de la situation politique et économique en Algérie après la période dite de décennie noire²⁸² et le rôle de la diplomatie en matière de promotion de l'Etat à l'étranger en s'appuyant sur certains moyens de communication mérite d'être cité à plus d'un titre. Ainsi, selon un ex-ministre conseiller(C, 2019) que nous avons interrogé « *c'est la direction de la communication et de l'information et la sous direction de la communication extérieure(MAE) qui s'occupait de cette question* ». Ces directions disposent de nombreux moyens de communication pour exercer les missions qui leur sont fixées²⁸³. La sous direction de la communication extérieure est-elle aussi chargée de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution du plan de communication extérieure du MAE, en coordination avec les représentations diplomatiques algériennes ?

De nombreux types d'actions de communication ont été développés par le MAE pour faire connaître (vendre) le site-Algérie et améliorer son image de marque. Des campagnes médiatiques sont ainsi lancées par le biais des différents médias algériens. La direction de la communication et de l'information est le partenaire du Ministère de l'Information et de la télécommunication. Ainsi, à l'occasion de la tenue de conférences ou manifestations internationales en Algérie, la direction de la communication et de l'information transmet aux représentations diplomatiques algériennes des informations aux fins de diffusion auprès du public et des partenaires étrangers.

D'une manière générale, les principaux moyens sur lesquels s'appuient généralement les représentations diplomatiques algériennes à mieux assurer le marketing national du pays, selon l'Ambassadeur d'Algérie à Washington repris par Fazia Arab (2006, p.77) sont : « *la*

²⁸¹ Or, la diplomatie algérienne souffre souvent de déficit de communication, hérité de la culture du secret et de la discrétion, de l'obsession de la sécurité, de la mentalité des règles et principes de la révolution et du système de parti unique (Charef, A, 1998).

²⁸² L'action visant à améliorer l'image de l'Algérie a été intense et a fait suite aux événements tragiques de la décennie noire et a son impact négatif sur l'image du pays. Le MAE a saisi également les occasions des forums régionaux ou internationaux pour expliquer ses positions et répondre ainsi aux interrogations des Etats et des publics, ce qui est en mesure d'en donner une image claire et rassurante.

²⁸³ Décret 02-404 du 26 novembre 2002 portant sur l'organisation de l'administration centrale du MAE dans le Journal Officiel n.79 du 1er décembre 2002.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

diffusion de bulletins de presse, publication de publi-reportages dans les grands journaux locaux, l'organisation d'interviews pour l'Ambassadeur et des personnalités algériennes de passage ou en visite officielle, l'animation de conférences auprès de différents milieux (médias, think tanks, universitaires, écrivains, affaires), organisation d'expositions artistiques (peinture, artisanat, livres..), projection de films et documentaires algériens, tournée d'artistes et de troupes folkloriques, orchestre national, pièces de théâtre et autres activités culturelles ainsi que des manifestations sportives, l'organisation de visites en Algérie au profit des journalistes, des étudiants, des agences de tourisme et hommes d'affaires, et organisation de réceptions diplomatiques à l'occasion de la célébration de la fête nationale »²⁸⁴.

Néanmoins, du point de vue de certains diplomates interviewés (D, 2019, 2021), les aspects culturel et historique peuvent aussi être des moyens très importants pour le « *nation branding* » de l'Algérie, par sa position géostratégique, l'Algérie a subi, pendant des millénaires, les influence de plusieurs civilisations (depuis les romains aux français) qui lui ont permis de se créer un patrimoine culturel riche, varié et une histoire dont elle est fière. En effet, ils affirment qu'il revient aux représentations diplomatiques d'organiser des expositions d'art traditionnel destiné au grand public et prendre part à des festivals internationaux afin de mieux faire connaître la culture et les traditions de l'Algérie, la projection des films et les festivals de la musique algérienne, cela aussi devrait-il faire partie des axes à ne pas ignorer dans la démarche²⁸⁵.

Toutefois, s'il est finalement admis, comme en témoigne l'analyse ci-dessus, que des efforts diplomatiques déployés à l'effet d'améliorer l'image de communication de l'Algérie en s'appuyant sur forte stratégie de *nation branding*, il n'en reste pas moins que celle-ci était toujours au service de régime politique qui est en quête croissante de légitimité. C'est en raison de cette stratégie de *nation branding* que le régime a notamment réussi à rapidement à se légitimer, dans la perception interne et internationale comme dans celle de ses propres citoyens. Cette stratégie a partiellement consisté à transformer les éléments du passé (décennie noire, effet du PAS) en références de patriotisme et d'enseignements, mais aussi à

²⁸⁴ C'est ce qu'on qualifie communément « diplomatie culturelle » ; une communication tenant compte de l'ensemble des actions culturelles et de leur influence sur les relations entre les Etats, et en tant qu'un moyen pour faire connaître l'image d'un pays et de résoudre ou de traiter des problèmes que la diplomatie classique ne peut gérer.

²⁸⁵ Par démarche diplomatique il faut entendre l'intervention d'une ou plusieurs ambassades auprès du gouvernement du pays de résidence. Cette démarche (orale ou écrite), a généralement comme buts: la communication ou la demande de renseignements, la proposition d'ouverture de négociations, requête tendant à obtenir certains avantages, etc.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

se présenter comme un pays stable et de paix. Ainsi, de ce qui précède, l'on peut donc affirmer que la DE algérienne est encore peu développée et son apport en termes de promotion et défense des intérêts économiques et de l'Etat algérien à l'étranger est loin des objectifs souhaités.

3.2. De l'influence des intérêts politiques et sécuritaires sur l'efficacité de la diplomatie algérienne

Globalement, bien qu'on relève de nombreux facteurs ayant impacté négativement l'efficacité de la diplomatie algérienne en termes d'apport à l'amélioration de l'image de communication du pays (attractivité d'IDE...), de tels facteurs sont toutefois pour la plupart liés à la nature de système (régime) politique, la situation sécuritaire et à l'absence de vision entre autre.

3.2.1. Effets de la décennie noire (1990-2000) : en effet, il faut souligner que pendant cette période l'Algérie a été la cible de nombreux actes terroristes ayant des conséquences considérables sur tous les niveaux politique, économique, et la fermeture entre autre de certaines ambassades d'Algérie à l'étranger faute notamment de financement, des ambassadeurs étrangers rappelés par leur pays pour des raisons sécuritaires²⁸⁶....Tout cela était à l'encontre de l'image de communication de l'Algérie (la destination Algérie boycottée par les investisseurs étrangers et les touristes). Bien que certaines contraintes constitutionnelles doivent être prises en compte, la longue expérience de Bouteflika en tant que ministre des affaires étrangères (1965 à 1978) l'a placé dans une position lui permettant de privilégier les actions extérieures au détriment des actions intérieures. Ainsi, au cours des deux premières années de sa présidence, il a visité trente et deux États pour promouvoir le message de paix, de sécurité et de réconciliation de l'Algérie. Il a également participé à des centaines de conférences, forums et réunions. Ces visites peuvent être considérées comme des campagnes de soft power visant à mettre fin à l'isolement diplomatique du pays après des années de violence et de terrorisme et effacer de ce fait l'Algérie de la liste des Etats à risque (Nezzar, 2004).

²⁸⁶ L'Algérie a dû faire face au terrorisme dans l'indifférence et l'incompréhension durant près deux décennies. Le lourd tribut et les énormes sacrifices consentis pour le combattre ont permis de le défaire politiquement et militairement (Bousselhan, 2005, p.89). Il faudra attendre le 11 septembre 2001, pour réaliser que le terrorisme en Algérie fait partie intégrante des réseaux transnationaux et que de ce fait les Etats ont une responsabilité particulière à coopérer pour lutter contre ce fléau. Ainsi, la résolution 1373 du conseil de sécurité des nations unies fut adoptée au lendemain du 11 septembre 2001 demandant aux Etats d'œuvrer en urgence à prévenir et réprimer les actes de terrorisme par une coopération et par l'application des conventions internationales relatives au phénomène.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

3.2.2. Indisponibilité du président²⁸⁷ et bicéphalisme fonctionnel

Un décryptage simple du discours et de certaines postures diplomatiques, basé aussi sur la perception de deux autres paramètres que sont le leadership et la cause nationale, dessine le profil d'un système diplomatique dont le sommet est dans une indisponibilité temporaire et d'une diplomatie dont le bicéphalisme est loin de générer les synergies recherchées. Ce sont là deux handicaps qui peuvent impacter le leadership du pays ainsi que son pouvoir d'influence alors que les budgets de l'appareil diplomatique sont plus conséquents que par le passé (Benattalah, 2017, p.6). Quoi que les chefs d'Etat sont les diplomates en chef. Ils sont constamment au-devant de la scène, ils créent l'événement ou en déterminent le cours, ils font le travail d'explication à leurs opinions nationales et informent l'opinion mondiale, le système diplomatique algérien se démarque, pour paraphraser Benattalah(2017), par une singularité institutionnelle décalée par rapport aux canons et us diplomatiques. Sans conteste, affirme cet ancien ambassadeur, *« son bicéphalisme est de nature à renvoyer un message brouillé en direction des diplomaties étrangères. Rentrée dans les mœurs nationales, cette singularité n'en reste pas moins gênante et lourde de sous-entendus sur la question du leadership de l'appareil diplomatique »*. A ce titre, le coup survenu à New York à l'occasion de la 71^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2016, qui a vu la présence concomitante de deux ministres, est un exemple significatif. Du point de vue de l'image de marque du pays, cette coïncidence est forcément contre productive. En outre, une autre pratique d'une autre spécificité s'est créée, celle de la modulation du pilotage des dossiers. Tantôt le chef de la diplomatie qui dirige la délégation algérienne sur une même problématique diplomatique (réunions ministérielles préparatoires du 27^{ème} Sommet de l'UA, au mois de juillet 2016, à Kigali), tantôt, le deuxième ministre (réunions ministérielles préparatoires au sommet sur le partenariat arabo-africain, en novembre, à Malabo en Guinée équatoriale), puis de nouveau le premier (réunions ministérielles préparatoires au 28^{ème} Sommet de l'UA, en janvier 2017), participation aux travaux du Conseil exécutif... Pour conclure, la DE algérienne est handicapé à la fois par l'indisponibilité du leadership national et par la dualité fonctionnelle. Deux facteurs qui tendent à nuire à l'image de marque du pays et à sa montée en puissance.

²⁸⁷ Il convient de mentionner que comparativement aux autres pays, on ne constate que la quasi-absence de visites d'Etat et l'indisponibilité du président Bouteflika a impacté le fonctionnement de l'Etat et la politique étrangère de l'Algérie sur les forums internationaux et régionaux. A titre d'illustration, le président algérien n'a jamais entrepris de voyage officiel en Afrique.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

3.2.3. La diplomatie algérienne est une fonction régaliennne floue : diplomatie d'Etat ou de régime ?

S'il est généralement admis que la diplomatie est l'art de représenter un gouvernement et les intérêts nationaux de son pays à l'étranger, de veiller à ce que les intérêts et la réputation de sa nation ne soient pas méconnus à l'international, de gérer les affaires internationales et de diriger conformément aux instructions reçues, les négociations diplomatiques, en Algérie, parlant de la diplomatie, l'on fait souvent allusion à une diplomatie qui n'est là juste pour défendre les intérêts de régime qui ne cherchant qu'à se renforcer, à se légitimer et se crédibiliser à l'international, à en juger par le choix des diplomates(recrus) chevronnés ayant fait généralement les organisations internationales ou régionales.

Les pouvoirs publics successifs en Algérie ont sur-utilisé la DE en politique intérieure : le transfert de ressources (provenant généralement des nationalisations antérieures) à des particuliers sur la base de la loyauté politique. Il s'agissait d'une propriété privée qui a été nationalisée par l'autorité et ensuite distribuée à d'autres personnes. Cela n'était possible que sous une couverture politique lourde : le pluralisme politique, la création de forces politiques sans rapport avec la politique et l'accès au pouvoir signifiait simplement l'accès à la richesse des autres. Ce sont les résultats de la confusion des intérêts public et privé : utilisant l'économie nationale pour acheter la loyauté politique. Et utiliser la politique pour obtenir de la richesse.

Au niveau extérieur, l'aide et l'assistance économique a été un mécanisme de fidélisation des achats au niveau international. Dans les années 1960 et 1970, des accords ont été conclus sur une base idéologique afin de maintenir des options stratégiques: les entreprises qui avaient remporté des contrats importants dans les programmes de développement n'étaient pas les meilleures, mais les plus appropriées et les plus proches du pouvoir du moment. En fait, les règles ne sont plus claires. Mais les observateurs peuvent constater que les entreprises chinoises, à titre d'exemple, ont reçu de nombreux accords dans le cadre des dépenses publiques (commandes) et leurs concessions ont augmenté ces deux dernières décennies tandis que la part des entreprises françaises a bien diminué²⁸⁸. Cela peut être en effet lié aux positions de la Chine et de la France au Conseil de sécurité sur les questions affectant les

²⁸⁸ Pour plus d'informations sur l'évolution des échanges et d'Investissements entre l'Algérie et ses partenaires étrangers, voir le chapitre 06.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

intérêts de l'Algérie (plutôt de régime)²⁸⁹. Le président est intervenu à même sur certaines questions pour faire pencher la balance en faveur de certaines entreprises uniquement.

Un exemple mérite d'être cité à plus d'un titre : alors que dans le cadre de sa visite d'Etat(en 2016) le président Français a fait venir plusieurs chefs d'entreprises pour discuter de questions économiques et d'accords commerciaux, ses homologues algériens se sont contentés d'exprimer leur joie à l'arrivée du président. Ceci étant, l'accord avec Renault est un exemple qui incarne par excellence ce qui peut être qualifié « d'économie diplomatique » : l'acceptation de la perte dans le domaine économique pour atteindre un objectif diplomatique (politique) accessible à la diplomatie, alors que le président français a adopté une DE active et offensive mettant tout le prestige de la France au service de l'économie et du tissu d'affaires français (faire sortir la France de sa crise économique, en profitant des conditions politiques et économiques de ses partenaires (l'Algérie). Ceci dit, l'économie diplomatique au lieu d'être au service du pays elle cherche un cautionnement des positions circonstancielles (celle du pouvoir du moment) en vendant des sites stratégiques, en offrant des gratifications. La DE et l'économie diplomatique, sont deux perspectives différentes. L'un construit (recherche d'opportunités), l'autre refusant de traiter les dangers qui guettent une économie en recherchant un traitement radical.

Peut-on donc conclure que la DE est une pratique toujours instrumentalisée à des fins politiques et l'économie est fortement dépendant du politique. En outre, quoi que dans cette vision réaliste c'est l'intérêt national qui fixe la mission de la DE qui consiste en la recherche et la défense des résultats économiques et politiques, dans le cas algérien cette vision n'est pas claire, par conséquent, la définition correcte des intérêts économiques nationaux est forcément l'une des conditions clés d'une DE forte et réussie. Ainsi, à ce stade d'analyse, nous pouvons confirmer une grande partie de notre première hypothèse.

Par ailleurs, outre la difficulté d'appréhender le concept de DE dans le contexte algérien que son apport en matière de promotion de l'Etat et de ses intérêts économiques à l'étranger, une question mérite d'être posée : qu'est ce qui fait que la DE (du moins politique) est quasi voire inexistante en Algérie comparativement aux autres pays réussis (notamment ceux qui se sont enrichis en Algérie) ? C'est l'objet de la section prochaine.

²⁸⁹ Une approche qui s'est bien poursuivie dans la période post-Hirak (2019) où le pouvoir algérien a recouru à d'autres nouveaux partenaires au détriment des partenaires traditionnels, à l'instar notamment de la France.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Section 4 : Des facteurs obstacles au développement de la diplomatie économique en Algérie

Outre l'effet négatif des facteurs politiques et sécuritaires, exposés précédemment, sur l'efficacité et la performance de la diplomatie algérienne dans la réalisation de ses objectifs économiques escomptés (défense et promotion des intérêts nationaux); pour répondre à la question posée ci-dessus et pour mieux cerner les principaux facteurs obstacles (organisationnels et managériaux notamment), au développement de la DE algérienne, nous nous attelons, dans cette section, à donner quelques exemples de scènes grotesques vécues par les acteurs diplomatiques qui ne font honneur ni à leur personne ni à l'appareil diplomatique et encore moins, à l'image de communication du pays en tant qu'une puissance politique, géopolitique et militaire (au niveau maghrébin, africain et arabe).

4.1. Clanisme, manque d'initiative, incompétence²⁹⁰ et manque d'intérêts aux questions économiques

Pour Bouchama (2019, p.101), ex-ambassadeur d'Algérie en Syrie « *le corps diplomatique est gangrené par des traditions incompressibles qu'entretiennent bon nombre de diplomates, dont le cloisonnement et l'esprit de clan, dans une parfaite symbiose d'alliance communautaire et de complicité malveillante. Le secteur est dominé par la course effrénée vers le profit, le manque d'intérêt par rapport aux situations sérieuses, la fuite en avant et la peur morbide dans la prise de décision(...)*. En outre, selon le même auteur, « *le corps diplomatique algérien se caractérise par son incompétence avérée et le manque d'initiative. Les diplomates algériens ne sont pas agressifs dans les interventions qui peuvent être d'un grand intérêt pour le pays. Quand aux problèmes économiques, ils ne les approchent jamais* ».

Pour ne citer, dans ce sens, cet histoire d'un ambassadeur (D, 2021) que nous avons interrogé, qui avait un dossier lourd entre les mains et en ayant fait le nécessaire et contacté le MAE, s'agissant de propositions concrètes et sûres. Mais la réponse de ce dernier fut, selon cet ambassadeur, surprenante : « *ce n'est notre mission, monsieur l'ambassadeur, ils n'ont qu'à partir à Alger et contacter les secteurs avec qui ils veulent travailler. Nous n'avons pas l'habitude de traiter pareilles situations* ». Le deuxième dossier, il concernait un marché pour

²⁹⁰ L'ex-président en tant que chef de la diplomatie, lui-même, le confirme sans équivoque dans une interview à Alarab Newspaper Qatar (2008), en commentant sa conception de politique étrangère « pour moi, c'est une question de confiance, donc j'ai tendance à remplacer le professionnalisme et la compétence par la confiance et les relations personnelles ».

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

l'achat d'un important matériel en Algérie. L'enveloppe se chiffrait en milliers de dollars. Or force est de constater que c'est la même réponse de la part de diplomate qui s'occupe normalement des affaires économiques. Est-ce à dire que la tâche du MAE se cantonne juste aux procès verbaux, aux comptes rendus, aux ordres de jour et les réunions pour préparer d'autres réunions, autrement dit, à la fonction administrative tout court ? En outre, le MAE cultive la culture de copinage dans le cadre notamment des personnes recrutées. Des incompetents (par pistonnage) prennent la tête des représentations diplomatiques à l'étranger. Le népotisme et le favoritisme se sont forgés comme règle dans ce secteur de souveraineté ce qui a, comme développé dans le septième chapitre, des effets néfastes au niveau de la rentabilité et des résultats.

4.2. Absence de travail de groupe et de synergie

La pratique diplomatique se caractérise, le plus fréquemment, par la non préparation et non concertation, dans certains services à l'étranger. Ainsi, suite à la mal préparation de nombreuses visites bilatérales dans le cadre de commissions mixtes, un ambassadeur interrogé (D, 2019) affirme *« qu'il n'ya aucun problèmes avec les pays partenaires, mais nous avons des problèmes avec nous-mêmes (Algéro-algérien), et si visite y a la plupart de temps accompagnée par de simples fonctionnaires (pas experts contrairement aux homologues convoquant de véritables experts du niveau vice ministres et directeurs généraux des ministères), sans aucune orientation et sans dossier économique précis(...). Des fois certains ambassadeurs²⁹¹, naviguent à vue, sans orientations et sans directives précises concernant telle ou telle situation »*.

4.3. Malgré qu'il soit apprécié, le produit algérien étant diplomatiquement mal représenté

Citant le cas de l'ambassadeur d'Algérie en Syrie qui s'était procuré le cahier des charges pour l'achat de six cent camions (de marque SNVI, ex-Sonacome) comme confirmé dans la lettre de la société, bien avant les autres par les propres moyens (ambassade). Eu égard de l'importance du marché il a envoyé en urgence au cabinet de premier ministre pour plus de sérénité et surtout de répondant. Toutefois, la société en question n'est pas en mesure de produire cette quantité d'engins qui allait se multiplier par trois dans un prochain marché selon les responsables syriens; et qu'elle coulait sous les dettes et de ce fait elle ne pouvait pas

²⁹¹ Selon un des anciens diplomates interrogés (D, 2019), y a même des ambassadeurs qui ont été nommé par piston en citant l'exemple d'un simple attaché accédant au rang d'ambassadeurs.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

fournir un simple engin dans les délais. La réponse de l'entreprise était choquante et ce à l'insu de l'ambassadeur « *nous avons reçu votre cahier des charges pour l'achat de six bus. Nous vous prions de prendre attache avec notre directeur commercial aux numéros suivants (tel, fax) afin d'avoir plus d'informations sur nous..* ». Cela dit, il y a de la désinvolture et de l'indifférence, plus en encore de la fuite en avant et de la légèreté dans le traitement de dossiers qui méritent plus d'intérêt et de concentration.

Un autre problème dans le bus prototype demandé selon les cahiers des charges, car la SNVI éprouvait des difficultés pour l'adaptation du prototype selon les caractéristiques demandés dans le cahier. Qui plus est, le bus ne répond pas aux spécificités du marché, celle exigées par les syriens. Alors l'offre de bus aurait pu être, pour reprendre le PDG de SNVI, une bonne action de la part algérienne pour l'avenir de ses relations commerciales avec ce pays. Il est important de souligner que cet ambassadeur a fini par démissionner de fait des obstacles qu'on lui met au MAE en sus d'être accusé d'avoir offert ce bus sans le consentement de ses concepteurs.

La pratique diplomatique se caractérise par le manque de sérieux des gestionnaires, la défaillance en matière de coordination et l'inexistence de complémentarité entre le MAE et les autres acteurs diplomatiques alors qu'ils sont des leviers importants dans la compétitivité et l'insertion internationale de l'économie algérienne. A quoi serviraient-elles les représentations diplomatiques à l'étranger (ambassades) si le MAE ne talonnait les secteurs qui font l'objet de propositions ou de remarque dans les rapports des ambassades ?

4.4.Mal préparation et absence de sérénité dans l'organisation des manifestations commerciales

Outre, les facteurs obstacles susmentionnés, on ne peut plus néfastes pour le produit et l'image de communication de l'Algérie, d'autres méritent aussi d'être mentionnées. C'est le cas dans le cadre de l'organisation des manifestations à l'étranger, pour reprendre l'avis de nombreux diplomates, les promesses sont souvent non tenues, la participation aux conférences ou aux foires internationales mais il y a ni présence, ni lettre d'excuses ; et si les algériens sont présents on dirait que, pour reprendre l'ambassadeur interrogé(D, 2019), « *forcées et contraintes à effectuer le déplacement, les entreprises algériennes sont venues en dilettante. Pas de produit compétitif, aucune tenue, aucune présence effective, c'est-à-dire pas de contacts avec les autres exposants ou avec les investisseurs et les clients potentiels qui étaient*

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

nombreux aux manifestations ». Il importe de noter que sont autant de participations fictives qui coûtent beaucoup d'argent au trésor public. Les algériens font seulement de la figuration (en plus aucun suivi, aucune réponse, et encore moins ce semblant d'intérêt pour cette grandiose manifestation de la part de ministère de commerce). Au lieu de vérifier la qualité des exposants avec bien évidemment, les produits qui rehausseraient le savoir faire algérien et, par delà, son économie. Même pas un pavillon qui se respecte, des prospectus grossièrement réalisent, maladroitement présentés. La présence ne reflète aucunement les déclarations des responsables et des ministres sur le terrain.

4.5. De diplomates ne sachant rien de la réalité économique algérienne

En effet, au lieu de recruter des personnes expertes dans les questions économiques (notamment au niveau des ministères techniques), selon un ancien diplomate (D, 2021) on fait venir souvent des personnes non formées et ne sachant rien à l'économie générale encore moins à la réalité économique algérienne. A ce titre, un exemple concret mérite d'être cité, pour paraphraser un ex-ambassadeur interrogé (D, 2021), « *où un ancien dactylographe, qui devient des années après, par ancienneté, conseiller économique et culturel, à même plus tard un ministre plénipotentiaire* ». Il convient de souligner que cet exemple se trouve partout dans les représentations diplomatiques à l'étranger, et il n'y a pas de conseillers économiques et commerciaux qui, comme en témoignerait l'exemple de l'ambassade d'Algérie à Paris (analysée ci-dessous), viennent des secteurs concernés et qui connaissent leurs missions.

4.5.1. De l'intervention du MAE via les services extérieurs, cas de l'ambassade d'Algérie à Paris : organisation et missions économiques

Les réseaux diplomatiques et consulaires sont de véritables outils pour promouvoir les intérêts d'un pays à l'étranger, c'est par le biais desquels que de véritables stratégies de développement à l'international se sont établies.

Dans ce qui suit, nous analyserons les services économiques d'une ambassade d'Algérie à Paris²⁹² dans l'objectif d'identifier les fonctions, la répartition des attributions et les prérogatives entre les composantes de mieux évaluer les besoins spécifiques de l'Ambassade d'Algérie en France et les profils de formation correspondant à l'exercice des différentes fonctions que les agents diplomatiques sont appelés à exercer.

²⁹² <https://amb-algerie.fr/organigramme-de-lambassade/> (consulté le 05/07/2022).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Initialement, l'ambassade, après l'ambassadeur et (le ministre conseiller, crée récemment) comprend deux services à savoir : a) les services de la chancellerie (Service administratif et financier, Service politique, Service économique et commercial, Service de coordination consulaire, Service du Magistrat de liaison, Service communication Service de coopération technique, Service culturel, Service de coopération universitaire et scientifique, Service protocole, Service technique et informatique) et b) le bureau militaire. Or, comme se le veut l'objectif de notre recherche, on ne saurait traiter tous les services (activités de l'ambassade), ce faisant, nous nous concentrerons essentiellement sur les services économiques, en l'occurrence : le service économique et commercial et le service de communication.

En ce qui concerne le service économique et commercial de l'Ambassade, ses missions sont de : contribue à une meilleure appréciation des conceptions et objectifs nationaux en matière de coopération et d'échanges économiques et commerciaux bilatéraux ; veille à la mise en œuvre des accords bilatéraux de coopération économique et financière ; de participer à la préparation des manifestations à caractère économique et commercial ; de concourir à la prospection des marchés ; et enfin de contribuer à une meilleure compréhension du cadre juridique des affaires en Algérie par le biais d'actions d'information, de conseils et d'accompagnement des investisseurs français désireux de s'installer en Algérie.

Mais comme, dit-on, l'information étant le nerf de la guerre, le service économique ne peut fonctionner sans l'information, il doit donc être en synergie avec le service de communication. Ce dernier a généralement comme missions de contribuer à une meilleure connaissance des réalités de l'Algérie d'aujourd'hui ; d'entretenir des relations régulières avec les représentants des médias français et les correspondants des médias algériens en France, ainsi qu'avec les milieux de la presse politique, parlementaire et diplomatique. En outre, il participe aux conférences, séminaires et autres manifestations en relation avec les activités du service. Enfin de faciliter l'action et l'activité des médias français en Algérie²⁹³.

Pratiquement, c'est l'attaché/conseiller économique ou commercial qui s'occupe de la promotion des intérêts économiques nationaux, que ça soit au profit des opérateurs économique algériens envisageant de s'internationaliser ou envers les entreprises étrangères qui veulent investir ou commercialiser en Algérie. Or, il importe de souligner que dans cette situation, les missions commerciales de l'attaché sont souvent tributaires de son appréciation

²⁹³ ²⁹³ <https://amb-algerie.fr/organigramme-de-lambassade/> (consulté le 05/07/2022).

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

et de celle de l'Ambassadeur. Cela nous conduit à avancer que la performance de service économique ou commercial au niveau d'une ambassade est forcément déterminée par la compétence (expérience et formation), la qualité et la volonté de ses responsables (ambassadeur).

Il convient de souligner que dans la plupart des cas, comme analysé dans le cinquième chapitre, la formation (non spécialisée) de conseiller (ou de l'attaché) ne correspond pas souvent à sa fonction, dans d'autres cas, ses missions ne sont pas bien définies en assumant des tâches différents pendant sa carrière (politique, économique, culturel..), dans différents pays et selon les besoins du poste. Aussi, faut-il souligner que les missions de conseiller économique/commercial dépend de la nature (niveau) des relations économiques de l'Algérie avec le pays partenaire (pays d'accréditation). A ce titre, compte tenu de contexte international changeant, il serait plus qu'impératif de mettre à jour les sections économiques des ambassades²⁹⁴ et de se doter de conseillers spécialisés dans la négociation et la gestion des questions économiques qui pourront explorer les opportunités économiques qui s'offrent au produit algérien et qui accompagneront les entrepreneurs(en leur facilitant l'accès à l'information) dans le cadre de leur déploiement à l'international. Mais sur le plan organisationnel, quel profil devrait-il avoir l'attaché commercial/économique au niveau de l'ambassade ? Devrait-il être choisi parmi le personnel du MAE ou des autres ministères ou organismes paraétatique ? (La Carrière, 1998). C'est au décideur algérien de trancher de ses missions, de son institution de rattachement selon les besoins et les impératifs économiques nationaux, et ce tout en tenant compte des conditions de l'efficacité et de performance : coopération et coordination, formation aux techniques de gestion et marketing, confiance parmi les acteurs de la DE, etc.

4.6. Diplomatie économique, clientélisme (corruption), éthique, intérêts privés et rente

La corruption reflète des carences dans de nombreux domaines, comme la bonne gouvernance, et freine aussi l'investissement, avec un effet pervers immédiat sur l'attractivité économique, associée au clientélisme et au favoritisme, elle a un effet certain sur l'image de

²⁹⁴ D'après nos différentes entrevues réalisées avec une vingtaine d'exportateurs, ces derniers pointent souvent du doigt l'immobilisme des représentations diplomatiques à l'étranger, ce faisant, ils appellent à actionner les sections économiques installées au niveau des ambassades et à renforcer la dimension économique dans les visites et entretiens ministériels qui est, pour eux, fondamental pour avoir un dialogue de haut niveau avec les autorités étrangères sur des problèmes réglementaires et d'accès aux marchés.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

marque nationale. La corruption, le clientélisme et le favoritisme ont des impacts néfastes sur l'attractivité et la compétitivité économique.

Ainsi, à une question sur « est ce que les pratiques corruptives et clientélistes auraient-elle un effet sur la performance de la DE algérienne ? » Certains diplomates (D, 2019) et spécialistes du DI (S, 2021) affirment d'abord que ces pratiques sont condamnées par les législations nationales et par des organismes internationaux spécialisés et du coup, selon eux, elles ne sont pas de nature à promouvoir l'image de marque ni les intérêts de l'Algérie. Alors que déjà par le fait de ne pas être contrôlé par un autre organisme ou s'autocontrôlé (comme le MAE) sous entend des pratiques douteuses (corruption et gaspillage d'argent public). En effet, la question qui se pose est de savoir si le nombre de représentations diplomatiques à l'étranger reflète-t- il l'image de communication du pays ? Absolument on ne le pense pas.

Ainsi, un calcul sommaire nous indique qu'il y a au moins autour de quatre vingt dix représentations diplomatiques et plus d'une vingtaine de consulats généraux et consulats, ce qui peut paraître énorme pour un pays comme l'Algérie comparativement à d'autre pays de même importance. Même les grandes puissances économiques comme la Corée du sud, Japon, Chine, n'ont pas autant d'ambassades dans le monde que l'Algérie. Certaines ambassades serviraient forcément comme des bases-arrières et postes stratégiques avancés pour effectuer d'importants détournements et transférer des fonds. Une manière de détourner et ça rentre dans la comptabilité (Dubois et Tabet, 2019). L'affaire de la cour des comptes, qui avait rendu en 1983 un rapport accablant sur A.Bouteflika, accusé de détournement des deniers publics (en l'occurrence l'argent des ambassades en 1978) lorsqu'il avait occupé le poste de ministre des affaires étrangères sous le règne de Boumediene (Abrika, 2013, p. 368), est un exemple éloquent.

Cela dit, la diplomatie algérienne, au lieu d'être au service des intérêts économiques nationaux, elle sert le plus souvent comme la plaque tournante des placements des biens mal acquis²⁹⁵. D'autant plus que « *la présence des instruments de lutte anticorruption se manifestait en Algérie de façon intermittente et souvent par des coups ciblés où des institutions, longtemps restées en hibernation, étaient actionnées pour des règlements de*

²⁹⁵ Cependant, il est à noter qu'avec la nouvelle gouvernance, une bataille diplomatique semble être menée par le négociateur algérien pour récupérer l'argent détourné, pour ne citer à titre d'exemple l'affaire Kahlifa (12 milliard de dollars détournés). Une telle affaire a, faut il le rappeler, pris plus de sept ans pendant la gouvernance précédente, mais sans aboutir à résultat concret.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

comptes politiques et visant généralement la neutralisation d'un adversaire encombrant » (Abrika, op.cit). Il convient de mentionner, à ce titre, qu'en dépit de sa mise en cause, Bouteflika est, après juste deux décennies (soit en 1999), rappelé au pouvoir, et ce, sans pour autant que l'opinion publique ne sache s'il est absout de ses actes.

En outre, les personnels diplomatiques affectés à l'étranger, ne le sont pas en fonction de leur diplôme ou de leur spécialité (économie, culture, politique, sécurité...) mais, pour beaucoup, en fonction de leurs relations avec le décideur du moment. C'est ainsi que certains ambassadeurs, en poste, avait atteint l'âge de 80 ans²⁹⁶ et que d'autres avaient été mêlés à des affaires scabreuses (scandales)²⁹⁷, très éloignées de l'activité diplomatique normale.

4.7. Diplomatie économique et malédiction des ressources

La dépendance aux hydrocarbures impacte souvent le dynamisme et la performance de la diplomatie algérienne, ce qui fait d'ailleurs dire à certains acteurs diplomatiques interrogés (D,2019) que la recherche de la diversification du produit exportable et de nouveaux marchés doit obligatoirement faire partie de toute politique économique saine et compétitive et que le dynamisme d'une économie ayant des retombées positives sur tous les secteurs, y compris la diplomatie. Ceci dit, point de diplomatie forte sans économie forte et diversifié. Or qu'en Algérie, dans le cas de hausse des prix de pétrole, la diplomatie s'active alors qu'en cas de baisse elle se traîne.

En effet, si pendant longtemps, à partir notamment des années 2000, les deux objectifs du président Bouteflika que sont la construction de l'économie (et sont insertion internationale) et l'amélioration de l'image de marque de l'Algérie se rejoignent, et ce, en conférant à la politique extérieure un équilibre pour un certain temps, les données vont cependant, se modifier très profondément à partir de 2014, suite à la baisse drastique des prix de pétrole. Les prix du pétrole ont connu leur chute libre, affectant lourdement les capacités de la DE algérienne et de son économie²⁹⁸.

²⁹⁶ Quand Bouteflika voulait récompenser un de ses proches leur disait « truh elkharaj trayah »; une manière de les récompenser avec des postes lucratifs dans la diplomatie.

²⁹⁷ En fait, les scandales dans les ambassades n'est pas une chose nouvelle, c'est une veille habitude de certains agents du corps diplomatique et consulaire pistonnés et sans culture qui, à titre d'exemple, profitent des quotas de produits accordés traditionnellement en franchise aux diplomates (cigarettes, alcools) et donc facturé et réglé hors taxe pour les revendre dans des circuits plus au moins informels, ce qui est bien sur strictement interdit, cupide et avilissant. En sus d'abus d'usage d'immatriculations diplomatiques, ...Sont autant d'autres affaires qui nuisent à l'image de communication de l'Algérie à l'étranger.

²⁹⁸ Il faudra noter que dans les années 1983 et 1986 suite au contrechoc pétrolier, de nombreuses ambassades algériennes (en Afrique, Australie et Bangladesh) ont fermé pour des raisons budgétaires. Alors certaines

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

4.8. Déficit de confiance en le dispositif diplomatique

Un autre fait qui nuit à l'efficacité de la diplomatie algérienne dans son volet économique et à l'image de l'Etat algérien à l'étranger c'est le fait des acteurs économiques d'être méfiants vis-à-vis des structures diplomatiques. Ainsi, comme a déjà souligné, certains acteurs de tissu économique algérien disposant de moyens financiers et humains ne sollicitent souvent pas les services du dispositif diplomatique dans le cadre de leur internationalisation. Tout cela n'est pas de nature à promouvoir le développement et l'amélioration de la DE et garantir la cohérence et la coordination de son action économique à l'international et augmente les charges.

Au final, en dépit des tentatives de développement de la DE et d'introduction des innovations²⁹⁹ en niveau du dispositif diplomatique globale dans le but de contribuer à la promotion des activités économiques, l'on observe que la DE algérienne reste modeste, peu développée (pas bien outillée) et les tentatives n'ont pas abouti. La DE souffre encore de nombreux facteurs obstacles d'ordre politique, économique, éthique, culturel... Cela influe négativement sur l'image de communication de l'Algérie en tant qu'Etat et entraîne surcoûts et retards dans la réalisation des objectifs nationaux portant de ce fait des préjudices à l'économie algérienne et partant à son positionnement international de l'Etat (voir chapitre 7).

En outre, l'on observe que c'est les intérêts politiques et sécuritaires qui prédominent toujours et ce, tout en s'appuyant sur les leviers économiques ou diplomatiques (au sens de Guy de La Carrière, 1998). Le politique s'en mêle souvent avec l'économique comme en témoigne d'ailleurs la forte intervention étatique dans les affaires économiques et le caractère traditionnel et non diversifié des instruments et mécanismes actionnés dans le cadre de la pratique diplomatique extérieure. Les autres acteurs (paraétatiques ou privés), contrairement à

d'autres n'ont maintenu leur activités que par amitié ou par souci de courtoisie ou de réciprocité ce qui coûtent des devises à l'Etat, et ce, sans contrepartie et bénéfices économiques tangibles.

²⁹⁹Dans ce cadre, le pullulement des structures créées a été souvent pointé du doigt par les acteurs que nous avons interrogés (D, C, E, S, 2021). Ainsi, l'AACISD, nouvellement créée, peut être considérée comme le meilleur et le plus important organisme que l'Algérie a mis en place pour accélérer le processus de son développement économique, scientifique et autres, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Son but est assez prometteur, surtout en ce qui concerne l'économie et, par voie de conséquence, comment améliorer, plutôt comment booster la diplomatie algérienne, une fois pour toutes, cet important secteur en mettant fin à la léthargie enregistrée depuis des décennies durant. Le décret publié, au sujet de cette Agence, fait mention de « *la mise en œuvre de la politique nationale de coopération internationale en matière économique, sociale, humanitaire, culturelle, éducative, scientifique et technique* ». Cela signifie, en termes clairs, que dans le cadre de ses missions, « *l'Agence peut disposer de représentations à l'étranger, établies conformément à la législation et à la réglementation en vigueur* ». Cela veut dire également, pour reprendre un ex-ambassadeur que nous avons interrogé, qu'il est mis fin à ce ballet de diplomates qui vont en sinécure dans des postes à l'étranger, sans en avoir les compétences professionnelles pour les combler.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

ce que se fait dans d'autres pays, sont souvent moins impliqués voire mis à l'écart dans le processus de décision sur les grandes problématiques économiques nationales. Tout cela, peut être attribué à l'absence de vision stratégique, à des missions et des objectifs économiques mal définis au niveau de la diplomatie algérienne...

Par conséquent, tout cela constitue des éléments d'infirmerie de notre deuxième hypothèse qui pose la DE comme un ensemble d'activités officielles et non officielles au service souvent de l'économie nationale et de positionnement international positif de l'Algérie. Le but principal de la DE recherchée n'étant pas souvent de créer des conditions favorables pour l'accès et la promotion du tissu des affaires algérien à l'international, de protéger les intérêts stratégiques et économiques du pays à l'étranger (...). Par conséquent, l'on déduit que ce n'est pas l'intérêt national (au sens réaliste) qui fixe la mission de la diplomatie qui consiste en la recherche et la défense des résultats économiques et politiques. De même, l'absence d'une définition correcte des intérêts économiques en Algérie est fondamentalement l'un des obstacles à l'efficacité de la DE algérienne.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été d'abord question pour nous d'analyser et de cerner le concept de DE ou autrement dit, les principaux traits caractéristiques des contours de la DE dans le contexte algérien, ça dans un premier lieu, et dans un deuxième lieu, d'examiner les mobiles (déterminants) de la diplomatie algérienne dans le cadre de son processus d'ouverture économique. Dans un troisième lieu, nous avons analysé l'apport de la DE en termes de promotion des intérêts économiques et l'Etat algérien à l'étranger et ce tout axant notre analyse sur l'influence des intérêts politiques internes en tant qu'un obstacle à son performance en la matière. Enfin et en dernier lieu, nous ne sommes attelés à recenser tous les facteurs avérés ou réels qui entravent le développement de la DE en Algérie et son efficacité en termes de promotion des activités économiques et d'attractivité de site-Algérie.

De manière générale, il convient de noter que les différents points développés dans ce chapitre forment les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus grâce à l'analyse théorique, conceptuelle et notionnelle que nous avons tenté de vérifier empiriquement dans le contexte algérien. Ainsi nous avons pu le faire pour les deux hypothèses émises au départ, et ce, en dépit des difficultés rencontrées, du fait notamment de la sensibilité du secteur diplomatique et de la réticence de certains diplomates de répondre à nos questionnements.

Chapitre 5 : Analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Globalement, nous avons examiné les résultats de notre recherche en essayant de confronter nos deux principales hypothèses avec les résultats et ce tout en mettant au cœur de l'analyse les principaux déterminants et traits caractéristiques de la DE algérienne en se basant sur les résultats de terrain.

Au final, nous admettons que, près de soixante ans après l'indépendance, l'observation de l'appareil diplomatique laisse perplexe à plus d'un titre : les acteurs étatiques qui dominent et les problématiques d'implications des autres acteurs (parapublics et privés) ne sont pas encore tranchés durant toute cette période. Cela peut avoir pour cause, comme déjà souligné, pour l'essentiel, la primauté des objectifs politiques (ce que nous avons qualifié de diplomatie du régime) sur les objectifs économiques et la nature entre autre du système politique (monolithique) en Algérie, et à aussi d'autres déterminants que ce chapitre a essayé d'analyser.

Dans les chapitres qui suivent, nous allons essayer d'apprécier (d'évaluer) la contribution de la DE algérienne au processus d'ouverture économique de l'Algérie sur la période 1999-2019 (en termes de management des rapports économiques avec les partenaires étrangers et de recherches des opportunités économiques).

Chapitre 6

De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture
économique en Algérie : quelle évaluation ?

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Introduction

Le phénomène de la mondialisation accélère la transformation des relations économiques internationales en créant un nouveau contexte dans lequel ses acteurs fixent leurs objectifs : économiques, sociaux et culturels. Le processus historique de la mondialisation est forcément destiné à apporter de véritables changements au niveau politique, économique et sociétal. Tout cela, aura, par conséquent, un impact direct sur les relations économiques internationales, sur l'activité diplomatique et donc sur les implications de la DE dans la promotion et la défense des intérêts économiques nationaux. Dans cette optique, à la lecture de la politique extérieure de l'Algérie (sa diplomatie en particulier), comme déjà exposé, on déduit le flou qui la caractérise, car depuis le début des années 2000, la promotion des activités économiques et l'attrait (et le management) de la coopération internationale³⁰⁰ enregistre un retard, et ce, en dépit de l'amélioration, dans le cadre de son adhésion aux différents groupements de pays, de sa législation et la mise en place entre autres d'un arsenal d'instruments réglementaire et juridique destiné à atteindre ses objectifs.

En outre, il ne serait pas inutile de rappeler que l'économie algérienne a été jusqu'au début des années 1990, une économie fermée et hyper centralisée. L'Algérie a opté sur un modèle de développement autocentré fondé sur le marché intérieur avec un rôle déterminant de l'Etat, les pouvoirs publics ont institué depuis 1970 un monopole de l'Etat sur le commerce extérieur à travers lesquels toutes les partenariats ou coopérations économiques avec l'étranger étaient contrôlés et soumises à des autorisations préalables des ministères du commerce et des finances³⁰¹. En effet, il fallait attendre le début de la décennie 90, que les réformateurs viennent et prennent la décision d'engager l'économie algérienne dans un système d'économie de marché. Une libération accélérée s'enclenche notamment avec le rééchelonnement de la dette extérieure (1993-1994) dans le cadre des accords avec le FMI avec ce qui est connu « le PAS ». L'économie algérienne engagée ainsi dans un processus d'ouverture commerciale soutenu par des accords d'échanges commerciaux et d'intégration

³⁰⁰ Étant donné que ce chapitre est consacré aux réalisations de la DE, l'attrait et la négociation de la coopération internationale (et son orientation selon les priorités nationales) et la recherche des opportunités, semble être un excellent exemple pour l'illustrer clairement. D'autant plus que ses deux leviers en tant que tels englobent un large éventail de questions purement économiques et commerciales qui sont étroitement liées à cette thèse, il sera discuté ici avec une analyse approfondie de ces partenariats que dans une mesure correspondant à la thèse, à savoir la contribution de la DE algérienne.

³⁰¹ Ainsi, l'on peut d'emblée avancer que le gouvernement algérien ne voit pas l'utilité d'une diplomatie (économie introvertie).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

régionale³⁰². Une telle approche est, par ailleurs, poursuivie à l'arrivée de l'ex-président, en 1999, au pouvoir en commençant par parapher un accord d'association avec l'UE en 2001, entrée en vigueur en 2005, et la signature de nombreux accords bilatéraux avec les principaux partenaires. D'où, par conséquent, le rôle par excellence, de la DE dans la négociation, la gestion et l'orientation sectorielle des partenariats et la ratification des accords notamment dans le domaine économique et commercial.

En effet, après avoir déjà analysé les traits caractéristiques et les déterminants de la diplomatie algérienne et démontré l'influence et l'effet négatif du politique sur son développement et son efficacité dans son volet économique, nous nous attelons, dans ce chapitre, à mettre l'accent sur le rôle de la DE algérienne dans le cadre du processus d'ouverture économique du pays³⁰³ via le développement des relations économiques et diplomatiques avec des pays partenaires (section 01) et avec des groupes d'Etats (section 02) ainsi qu'en matière de recherche d'opportunités (section 03) (voir figure 8).

Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser l'approche de la DE poursuivie³⁰⁴ par l'Algérie dans le cadre de l'insertion internationale de son économie et ce tout en s'inscrivant implicitement dans le prolongement des développements précédents.

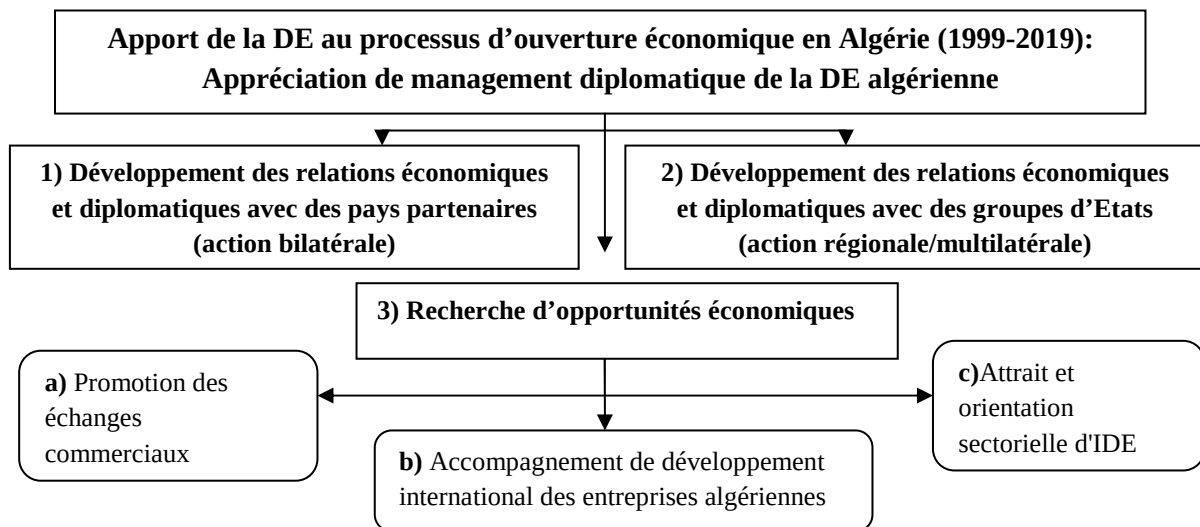
³⁰² Bien qu'un projet d'intégration maghrébine est adopté par les pays nord africains au début des années 60, l'Algérie qui, pour de nombreuses raisons économiques, politiques et idéologiques, revient durant cette période, à son ancien modèle d'économie fermée pour faire aboutir son programme d'«industries industrialisantes » et recouvrir son indépendance économique et préserver sa souveraineté sur ses ressources naturelles.

³⁰³ Dans notre analyse, nous allons procéder par la forme de cercles concentriques, en s'inspirant de N. Grimaud (1984), pour classer (typologie) les partenaires de l'Algérie selon le caractère stratégique et le degré d'importance (intérêt) de la coopération. Cela étant, les partenaires avec lesquels l'Algérie entretient de fortes relations (politiques, stratégiques, économiques..) sont classés dans le premier cercle (en raison de leur voisinage géographique et de liens historiques : les pays de la méditerranée occidentale (France, Italie et Espagne)) et les pays d'ASS (les pays d'ASS sont analysés dans le troisième cercle : partenariats avec des groupes d'Etats)), et les autres occupent le deuxième cercle (les pays avec lesquels l'Algérie entretient des relations stratégiques en raison de leur puissance, leur influence et de la densité des relations entretenues (USA, Russie, RU, Allemagne)), le dernier cercle devrait être occupé par les partenaires périphériques (pays nord africains, pays arabe). Toutefois, il serait utile de souligner que ce dernier même s'il n'est pas l'objet de notre recherche portant essentiellement sur les rapports Nord-Sud (dans ce cercle, on analysera aussi le partenariat avec les pays émergents avec lesquels l'Algérie entretient des relations importantes (économique ou politique) ; à savoir : Chine, Turquie ou Brésil), car il s'agit principalement de traiter les pays partenaires avec lesquels l'Algérie entretient de fortes relations politiques et stratégiques. Par ailleurs, dans le second cercle, en fait aussi partie les organisations régionales auxquels l'Algérie est lié par des AA ou d'appartenance (UE, UA, en particulier).

³⁰⁴ Il s'agit d'analyser les dispositions des accords (objectifs et secteurs thématiques, promotion du commerce et d'IDE, opérationnalisation des accords et résultat), mécanismes de la DE mobilisés, obstacles et les perspectives.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Figure 8.- Démarche de l'analyse des niveaux de l'apport de la diplomatie économique



Source : conception personnelle.

Section 1 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et des pays partenaires : action bilatérale et gestion des partenariats

Dans la présente section, après un bref rappel historique sur le partenariat, nous traitons des rapports politico-diplomatiques entretenus par l'Algérie avec des États partenaires et leur influence (effet remarquable) sur l'évolution de son économie et à mesurer l'impact de certaines dispositions sur ces rapports. Ainsi, il est question d'examiner les engagements (traités) de ces accords en remontant à la genèse (contexte) des processus ayant conduit à leur signature et les objectifs consignés afin de tirer des enseignements sur leurs fondements et les niveaux de concrétisation de leurs objectifs.

En effet, pour ce faire, des approches des théories de développement, d'EPI et de DI que nous avons analysés dans nos développements théoriques précédents ainsi que l'analyse du niveau macroéconomique sont utilisées pour que nous puissions examiner tous les aspects de la question.

1.1.Rapport historique

L'évolution de la coopération entre l'Algérie et ses partenaires étrangers diffère d'un pays à un autre. Si certains pays partenaires avaient une relation d'une longue date avec l'Algérie en matière de coopération, le développement de cette pratique n'a pas connu le même essor avec

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

d'autres pays. Ce constat apparaît d'emblée dans l'insuffisance voire l'inexistence de cadres juridiques, réglementaires et institutionnelles (accords signés, traités...) portant sur la coopération. Pour illustrer notre approche, dans ce qui suit, nous en examinons l'application aux cas que nous avons évoqués, ceux des accords du partenariat dans le domaine économique entre l'Algérie et ses principaux partenaires. Ces cas sont d'autant plus intéressants que ces pays sont liés à l'Algérie de par l'histoire, la géographie, la géopolitique et que leur coopération avec l'Algérie est substantielle. Les relations entre l'Algérie et ses principaux partenaires suscitent de plus en plus l'intérêt des chercheurs. Cependant, la place accordée au rôle de la DE en tant levier puissant d'attrait et de gestion du partenariat ne constitue pas encore une préoccupation de la littérature scientifique en Algérie.

Notre objectif est d'aller délibérément en profondeur et d'examiner comment ces relations du partenariat se sont déroulées d'une manière concrète en axant l'analyse sur l'apport de la DE algérienne en la matière en termes de négociation, de gestion et d'orientation sectorielle du partenariat (selon les priorités stratégiques). La coopération, à ce point de vue, est de toute première importance puisqu'elle constitue la substance de ces relations. Nous pouvons même avancer qu'elle fait la spécificité de la politique extérieure de l'Algérie. Force est de souligner que cette politique de coopération (dans son volet économique en particulier) n'a pas fait l'objet de bilans ni d'études, du moins de façon générale. Quelle est en effet la nature des objectifs explicites ou implicites qui ont présidé à la recherche du partenariat internationale en Algérie ?

L'analyse des accords internationaux, protocoles conjoints et déclarations communes conclus entre l'Algérie et ses partenaires, les dispositions des accords, de même que les entrevues réalisées auprès de certains responsables et diplomates impliqués à différents stades des partenariats nous auront permis de repérer de manière assez exhaustive les principaux objectifs du partenariat. Nous distinguons entre les objectifs généraux du partenariat (intégration régionale, défense de la paix, résolution des conflits..) qui sont purement politiques et sécuritaires; et ceux relevant directement de la promotion économique et financière. Notre analyse s'inscrit essentiellement dans le cadre de ces derniers.

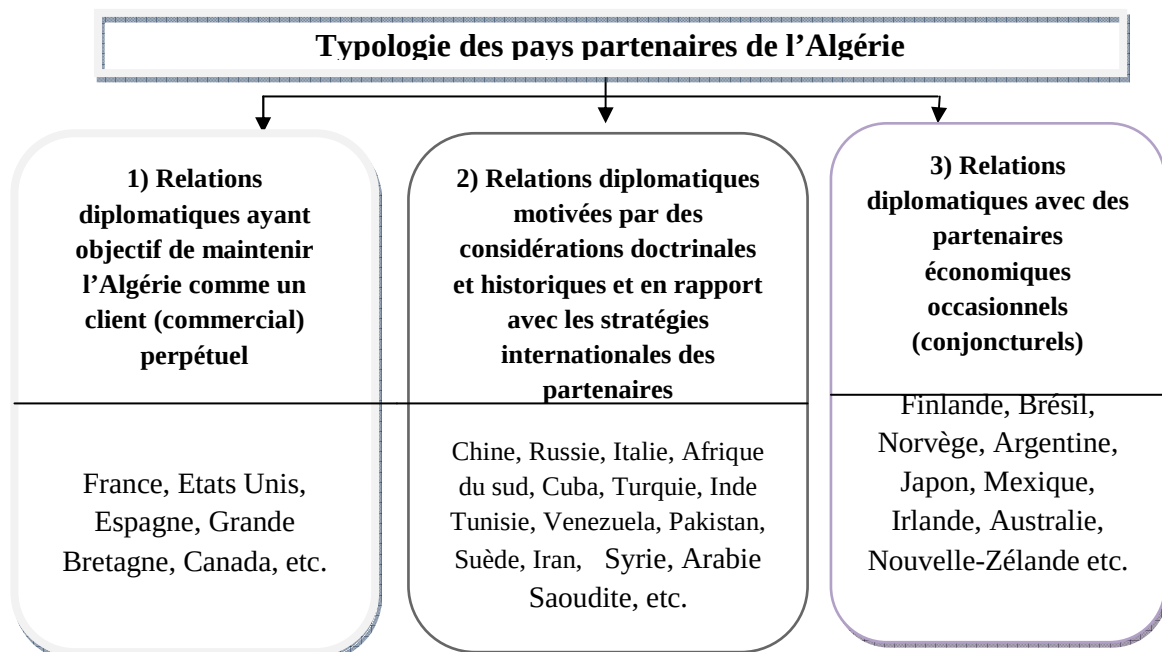
Historiquement, il faut rappeler qu'en Algérie, sous les Ottomans, la France, les USA, l'Espagne, ainsi que d'autres pays européens, entretenaient des consulats très actifs auprès de Dey. Les chroniqueurs européens justifient leur présence en si grand nombre, à Alger, à ce

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

moment là, par le problème des otages capturés en haute mer. En vérité, la présence de ces consulats étrangers en Algérie ; à cette époque, était une forme de présence diplomatique³⁰⁵ beaucoup qu'une simple ouverture consulaire. En fait, ces consulats étaient des ambassades de facto puisque leurs titulaires étaient habilités à négocier et à signer des accords et des traités, tout comme des ambassadeurs de jure. C'est ainsi d'ailleurs que de nombreux traités (accords bilatéraux) ont été conclus entre l'Algérie ottomane et des pays européens. Cette approche va se poursuivre d'ailleurs dans l'Algérie post-indépendante.

Cela étant, si nous tenterons d'emblée de classer les partenaires de l'Algérie (ayant basé leurs relations internationales sur la DE et leur position dominante) selon leur importance économique et diplomatique, nous pourrions, comme le montre la figure 9, en distinguer: des partenaires historiques privilégiés, des partenaires stratégiques, des partenaires de conjoncture/ sporadiques.

Figure 9-. Classification des partenaires de l'Algérie selon les relations politico-diplomatiques et économiques entretenues



Source : conception personnelle

³⁰⁵ Voir pour plus Shaler (1826). Il faut rappeler que Shaler fut un consul Général des Etats Unis à Alger en 1815 et 1828. L'auteur s'est, en sus de ses fonctions diplomatiques, préoccupé fondamentalement à mettre ses observations des capacités militaires et de la vie politique, économique et sociale de la Régence d'Alger au service de la Grande Bretagne et, plus tard, de la France pour la conquête de l'Algérie.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Cependant, eu égard à la multiplicité et la diversité des cas (pays potentiels) à analyser et pour mieux observer l'apport des différents acteurs de la DE algérienne que des moyens engagés, dans notre étude nous avons choisis d'examiner en détail le partenariat avec les principaux³⁰⁶ partenaires de l'Algérie (suivant, faut-il le souligner, les trois cercles concentriques), à savoir: la France, les Etats Unis; la Russie, la Chine, la Turquie, Brésil.

1.2. Le partenariat France-Algérie, un partenaire historique privilégié

S'agissant du partenariat avec la France, il faut rappeler que depuis l'indépendance de l'Algérie, qu'il y avait une disponibilité à la coopération inscrite dans les accords d'Evian³⁰⁷ institutionnalisant la coopération entre les deux Etats et garantissant une aide française au développement de l'Algérie³⁰⁸. Cependant si le principe était admis par les deux pays, il n'en demeurait pas moins que les approches de l'une et l'autre s'opposaient. Fondamentalement, la signature des accords d'Evian ne contribua pas à les rapprocher. Car ceux-ci, selon la plupart des observateurs des accords, avaient imposé à l'Algérie une forme de domination proche de néo-colonialisme³⁰⁹. Or, si on a toujours insisté sur les problèmes liés à la coopération, on n'a jamais, par contre, parlé de sa remise en cause totale. C'est là un paramètre essentiel de l'équation Algérie-France. Le président H. Boumedienne avait, dans ce sens, déclaré que « *les relations entre la France et l'Algérie peuvent être bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales* ». De fait, elles furent toujours compliquées (Daguzan, 2008, 331-347).

³⁰⁶ Concernant les pays avec lesquels l'Algérie aurait de faibles relations diplomatiques, nous n'allons pas les analyser en détail, de fait de modestes voire l'inexistence d'échanges commerciaux avec eux, excepté parfois quelques opérations sporadiques.

³⁰⁷ Les accords d'Evian du 18 mars 1962, signés entre la république française et le GPRA incarné par Krim Belkacem, sont un document global et très complexe. Il prévoit les dispositions mettant fin à la guerre mais en plus pose les conditions dans lesquels doit s'exercer la transition conduisant à l'indépendance entre le 19 mars 1962 (jour de cessez le feu) et le référendum. Enfin ils tracent les grandes lignes axes de la coopération.

³⁰⁸ Voir chapitre 2 sur les déclarations gouvernementales du 19/03/1961 relatives à l'Algérie, Accords d'Évian 1962.

³⁰⁹ La France coloniale a lié donc dans un document unique, le principe de l'indépendance au principe de la coopération, liaison qui pourrait être comprise et interprétée comme une pression ou un chantage. En cas de réponse affirmative, l'Algérie sera un Etat souverain à l'extérieur et à l'intérieur qui entretiendra avec la France des relations privilégiées, c'est une sorte d'imposition à un Etat souverain futur des relations privilégiées alors que le cadre juridique relatif à la coopération le contraint à des concessions qui hypothéquent ou atténuent sa souveraineté. Dans l'introduction on peut lire « *les déclarations suivantes posent les principes de la coopération entre les deux pays indépendants et associés, en matière économique, financière, culturelle, technique ainsi que la mise en valeur du Sahara. Elles précisent les modalités de sauvegarde des intérêts économiques et stratégiques de la France* ». Ceci étant, ces quelques phrases attestent forcément des intentions de la France de lier le sort futur de l'Algérie dans le cadre de quelques dispositions qui limitent singulièrement l'action de jeune Etat. Il est possible de le constater en se reportant tout simplement à quelques points de repères. Ainsi, dans le titre de l'intitulé : contribution de la France au développement économique et social de l'Algérie », il est dit à l'article I que « *pour contribuer de façon durable à la continuité de développement économique et social de l'Algérie, la France poursuivra son assistance technique et aide financière privilégiée* ».

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.2.1. De la diplomatie et de l'évolution du partenariat France-Algérie : convergence ou divergence ?

La coopération Algéro-française est, comme déjà mentionné, caractérisée par des liens historiques (ex-colonisateur, accord d'Evian) qui ont duré plus de 130 ans. Si les relations politiques entre les deux parties ne sont souvent des plus stables³¹⁰, sur le plan économique, de nombreux observateurs soutiennent que l'Algérie représente un marché très prometteur pour les opérateurs économiques français, et vis-versa³¹¹, que ces relations seraient avantageuses et fructueuses pour l'Algérie, qui souhaite notamment ces dernières années de développer et diversifier son économie via de nouveaux investissements hors le secteur des hydrocarbures, une manière qui permettra aux entreprises algériennes de gagner en compétitivité et de bénéficier des transferts technologiques dans le cadre des partenariats économiques. Bien que, depuis l'indépendance, la France était le premier investisseur et fournisseur de l'Algérie, cette place qu'occupe la France dans l'économie algérienne est mise à l'épreuve aujourd'hui, par la mondialisation de l'économie et par l'émergence de nouvelles puissances économiques concurrentes (Chine, Turquie...), conjugué en sus à la forte volonté des autorités algériennes de diversifier leur partenaires économiques qui sont réalisés essentiellement avec les pays d'Europe et les Etats Unis.

³¹⁰ à ce titre, le dossier de Sahara occidental sur la coopération économique Algéro-française, et le fait que la France a maints fois contrarié l'Algérie dans de nombreux dossiers de sécurité, tantôt de l'image, et son manque de considération pour la réputation de l'Algérie comme leader de lutte anti terroriste auraient influencé négativement le partenaire algérien, en sus, de la déclaration récente d'Emmanuel Macron sur l'inexistence de l'Algérie en tant qu'Etat avant la colonisation française... cet ensemble de questions(obstacles) sont autant de raisons qui incitaient les dirigeants algériens à réduire leurs contacts avec la France: absence de visite d'Etat à l'époque de l'ex-président à même durant la gouvernance actuelle, en France et le blocage de projets d'investissement, la dénonciation à travers les canaux diplomatiques et la presse..

³¹¹ Selon J.J. Levet, Haut Responsable à la coopération industrielle et technologique franco- algérienne, qui en comparant la relation franco-algérienne à la relation franco-berlinoise : « coopérer, c'est vouloir travailler ensemble sur le long terme. On coopère parce qu'on a besoin l'un de l'autre, tant il est vrai qu'une partie de l'avenir de la France passe par l'Algérie et qu'une partie de l'avenir de l'Algérie passe par la France(...) On voit bien aussi que dans la mondialisation économique où l'incertitude ne cesse de croître, la concurrence entre les grandes firmes mais aussi entre les États est de plus en plus rude. Cette concurrence, à la fois sur le prix et sur la qualité croissante, y compris des nouveaux pays industrialisés, nécessite de nouvelles formes de relations. C'est pour cela que l'axe stratégique sur lequel j'ai construit ma mission, depuis mai 2013, consiste à dire : nous devons accélérer la transition, entre la France et l'Algérie, d'un mode de relations fondé sur le commerce à un mode de relations fondé sur les partenariats déterminant le développement économique et social. Même si, bien sûr, l'un n'exclut pas l'autre. C'est d'ailleurs la philosophie même de la « Déclaration de Coopération et d'Amitié » signée en décembre 2012 à Alger par les deux Présidents, F.Hollande et A.Bouteflika avec beaucoup de lucidité et d'engagement réciproque, dans laquelle s'inscrit ma mission » (Levet, 2017). Par ailleurs, il convient de souligner que l'approche de Jean-Louis Guigou, président de l'Ipemed (Institut de prospective économique du monde méditerranéen, à Paris), s'inscrit dans cette perspective. De même s'agissant de la visite de MEDEF France et sa rencontre Avec CAPC en 24 mai 2022 en installant un conseil d'affaire, louant les atouts de l'Algérie et la dernière mouture de code de l'investissement..

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Il convient de souligner que, depuis le recouvrement de son indépendance, l'Algérie chercha, en s'appuyant sur une vraie « diplomatie de développement »³¹², à construire son économie en lançant des réformes économiques en vue principalement d'assurer et de préserver sa souveraineté politique et économique et se positionner efficacement dans la région de la méditerranée et en Afrique. Outre le recouvrement de son indépendance nationale (politique), pour garantir et préserver sa souveraineté économique, l'Algérie a par ailleurs enclenché une vaste opération de nationalisation de ses ressources. C'est ainsi que les hydrocarbures furent nationalisés le 24 février 1971 alors que, faut-il le rappeler, furent contrôlés³¹³ par la France comme stipulée lors des accords d'Evian durant toute la décennie postindépendance. Certains observateurs, à l'instar de Grimaud (1984, p.75) qualifient d'ailleurs cette nationalisation d'indépendance économique qui vint conforter l'indépendance nationale. Tant dis que d'autres considèrent cette nationalisation comme un vrai exploit pour la DE algérienne de cette époque (D, 2019). Ensuite, à partir de début des années 1970, les deux pays se sont engagés dans ce que l'on qualifie de la coopération politique Algéro-française qui jette de nouvelles bases du partenariat entre les deux pays souverains. Certains observateurs, à l'instar de Brandell (1982, p.133) estime qu'une telle coopération «*va permettre ainsi à la France de conserver tous ses privilèges en tant que premier investisseur dans la région du sud de la méditerranée, et de demeurer le leader dans les échanges commerciaux internationaux de l'Algérie* ». Cependant, cette coopération n'a pas fait long feu car à partir des années 1980 elle a commencé à s'essouffler faute «*d'une relance de l'effort de coopération de la part d'une France occupée à la construction européenne et d'une Algérie tournée vers l'affirmation de son identité* » (Hadjazi, 2019, p.101).

La décennie noire (années 1990) et la montée des actes du terrorisme islamiste³¹⁴ n'a fait qu'empirer la situation en engendrant un ralentissement sans précédent des échanges voire l'éloignement des deux partenaires et le repli de l'Algérie sur elle-même.

³¹² Pour plus voir chapitre 3 de la présente thèse.

³¹³ Ainsi les accords d'Evian organisent une sorte d'une division néocoloniale de travail entre l'ancienne métropole (France) et le nouvel Etat indépendant (Algérie) et exprimaient les rapports de force de l'époque. Des garanties explicites sont prévues pour le maintien des intérêts français dans le secteur des hydrocarbures, de la production industrielle et des échanges commerciaux. Il s'agissait en réalité, au sens de Benachou (1981, p.175) de gommer une partie de l'indépendance politique au nom des « nécessités du développement ».

³¹⁴ La France ne fut pas épargnée par le terrorisme à cette époque. Les attentats revendiqués par le GIA (groupe islamique armé) entre juillet et octobre 1995, est un exemple concluant.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.2.2. Diplomatie économique et relance de la coopération à partir des années 2000

Sur le plan bilatéral, cette coopération Algéro-française a progressé rapidement depuis 1999 (avec l'arrivée du président Bouteflika au pouvoir) et les relations sont particulièrement riches suite aux nombreuses visites des chefs d'Etat des deux pays qui ont abouti à la signature de plusieurs accords communs. Elle s'est soldée notamment par le soutien de l'Algérie dans les questions liées à la migration (subsaharienne notamment) et terrorisme.

Il convient de souligner que cette dynamique diplomatique entre les deux pays s'intègre désormais selon la plupart d'observateurs de cette coopération dans la dynamique européenne de XXI^{ème} siècle. Ainsi l'AA (signé en 2002) permettrait forcément de structurer le dialogue de l'Algérie avec les pays européens et initie la tenue de réunions informelles et techniques entre les deux parties. Sous entendant que la France n'envisage guère d'entrer en bras de fer avec l'Algérie. Mais il n'en reste pas moins que la relation entre les deux pays demeure souvent singulière. Sur le plan diplomatique, les deux principales démarches s'inscrivant dans cette perspective sont consécutivement la déclaration d'Alger de 2003³¹⁵ au terme duquel les deux pays s'engagent à établir «un partenariat politique, économique et culturel renforcé » et la déclaration de 2012³¹⁶ (suite à la visite de F.Hollande en Algérie un pacte de partenariat fut signé entre les deux pays) qui constitue, selon les observateurs, un renouveau historique de la coopération franco-algérienne et un axe important dans le développement des relations économiques entre les deux pays qui s'est concrétisé par la création d'une commission mixte Algéro-française (COMEFA) réunissant les ministres des Affaires étrangères et de l'économie en vue de promouvoir la coopération et mettre un terme aux clivages et différends (liés notamment aux questions des mémoires et dossier de migration³¹⁷) qui caractérisent souvent les relations Algéro-françaises.

Ce pacte de partenariat ou ce que l'on dénomme communément « Comité intergouvernemental de haut niveau de la coopération » entre les deux pays, permet de réunir périodiquement les deux gouvernements, et à faire aboutir les projets communs portant globalement sur le domaine économique, relevant du COMEFA. Aussi faut-il rappeler que dans cette optique, s'est tenu en octobre 2018 le 5^{ème} comité franco-algérien à Paris où les deux parties ont signé

³¹⁵ Disponible sur : http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives_elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources_documentaires/afrique_du_nord/algerie/2003/fi004253.html.

³¹⁶ Dans ce contexte, un document cadre fixant les axes prioritaires de coopération franco-algérienne est mis en place de l'année 2013 à 2017. www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/declaration2012-signee_cle0e89c7.pdf.

³¹⁷ Récemment celui d l'immigration clandestine.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

une déclaration d'intention pour la création d'un fonds d'investissement bilatéral, confirme les souhaits exprimés par le président E. Macron fin 2017. Finalement, l'objectif de cette politique commerciale franco-algérienne est fondamentalement d'établir des cadres juridico-politique et réglementaire attractifs et très confortant pour le tissu des affaires des deux parties³¹⁸. Ainsi, il serait d'emblée utile de noter que la dimension économique du partenariat franco-algérien semble se renforcer davantage depuis, l'élection de l'ex-président (en 1999).

1.2.3. Du partenariat Algéro-français : quelles réalisations diplomatiques ?

Incontestablement, les échanges commerciaux ont presque triplé entre 1999 et 2013. La coopération économique entre les deux pays a connu un nouvel essor autour de plusieurs projets structurants. Les investissements français ont connu une croissance soutenue et régulière depuis 2003 (voir tableau 3), passant de 51 à 295 millions de dollars en 2006, renforçant ainsi sa position de premier investisseur (Santelli, 2010, non paginé). En 2016, 500 entreprises françaises sont présentes en Algérie représentant 40 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects (Chaouche, 2022), faisant par conséquent de la France le premier employeur dans le pays. Les IDE français sont diversifiés³¹⁹ et touchent principalement à trois secteurs, à savoir : a) activités financières et d'assurance (36 % du total reçu) ; b) l'industrie manufacturière (29 %), décomposable entre industrie automobile³²⁰ et ferroviaire (Alstom d'Annaba), pharmaceutique (Sanofi à Sidi Abdallah), agro-alimentaire et chimique, et enfin c) les industries extractives (23 %) avec Total notamment.

Tableau 3-. Evolution des IDE français entrants en Algérie (en Millions/Euro)

Année	2003	2006	2016	2017	2018	2019	2020
Flux d'IDE	67,83	398,25	64	182	283	-127	93

Source : conçu par nos soins d'après les données des douanes françaises (2019, 2020, et 2021).

³¹⁸ Les rapports franco-algériens ont souvent pris une forme d'institutionnalisation par les accords juridiques ce qui a permis une certaine stabilité et une évolution rapide des échanges commerciaux et humaines. Plusieurs accords sont signés dans les années 1970. L'Algérie était devenu presque un marché des produits français, à cote de l'augmentation de ces accords il ya aussi l'augmentation des importations algériennes, ce qui a amené au déficit de la balance commerciale de l'Algérie. Dans ce sens, il convient de noter que onze(11) accords ont été, en décembre 2017, conclus dans de nombreux domaines entre Paris et Alger (économie, PME, santé, formation, enseignement supérieur et la culture. Ainsi, on recense près de 99 accords signés entre les deux parties (sur la période 1961-2019).

³¹⁹ Données de l'année de la période 2015-2018. Il convient de mentionner qu'en 2013 la France est le premier investisseur HH avec 2.15 Milliards de dollars en stock d'IDE.

³²⁰ Pour ne citer le secteur automobile avec les pôles industriels de Renault à Oran. Ce dernier projet qui ne serait qu'une sorte d'importation déguisée dont la sous-traitance locale y est quasi-inexistant et marginale. Le taux d'intégration locale n'y dépassait pas ainsi les 12%, du fait de manque de fournisseurs et d'équipementiers automobiles. L'essentiel des pièces provient de l'usine et du centre logistique de Renault de Pitesti en Roumanie : 99% de pièces de rechange sont importées et que 1% sont produites localement (Guesmia, 2016, p.219).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Outre, ces quelques investissements susmentionnés, aussi convient-il de souligner que la France est le premier exportateur de produits de grande consommation à destination de l'Algérie (céréales, etc.). La France est le deuxième (après la Chine) important partenaire économique de l'Algérie avec 10,5 milliards d'euros d'échanges, la France exporte 6,4 milliards d'euros vers l'Algérie qui est la troisième destination mondiale hors OCDE bénéficiant des exportations françaises, la première pour l'ensemble du continent africain en termes d'exportations pour les entreprises françaises. La France est le quatrième client de l'Algérie avec 4,4 milliards d'euros d'importations (Forson, 2016). Or, bien que les échanges commerciaux entre les deux pays se soient élevés à 8,4 Milliards Euro en 2017 (5 Milliards Euro d'exportations françaises en Algérie et 3,4 Milliards Euro d'importations françaises en provenance de l'Algérie) (Douanes françaises(2021), toutefois, selon les Douanes algériennes, la part de marché de la France a connu une érosion constante depuis le début du siècle, de 24% en 2000 à 9,4% en 2017. Les principaux concurrents ont vu leurs exportations vers l'Algérie augmenter plus rapidement, à l'image de la Chine (analysée ci-dessous) qui a multiplié ses exportations vers l'Algérie par 38 entre 2000 et 2017, ou encore de l'Italie et l'Espagne (par 6), tandis que celles de la France ont été multipliées par 2,5 sur la même période. Près de 7000 entreprises françaises traitent avec l'Algérie, dont plus de 400 sont présentes sur le territoire algérien. Plusieurs projets en cours pourraient contribuer au renforcement des échanges entre les deux pays et à l'augmentation des investissements étrangers en Algérie (Trésor français, 2019). Les personnes originaires d'Algérie présentes sur le territoire français en janvier 2019 étaient au nombre de 844 200, soit le groupe le plus important d'immigrés(le nombre de résidents d'origine algérienne en France, qui dépasseraient les 6 millions, dont plus de 2 millions de binationaux).

En dépit de ces réalisations, l'on constate que les relations économiques entre la France et l'Algérie se maintiennent encore à un niveau loin des potentialités. L'apport de ce partenariat dans le domaine économique reste au-delà des attentes et des objectifs fixés³²¹ si l'on en compare aux autres pays du sud de la méditerranée qui reçoivent pas mal d'IDE français, cela

³²¹Certes, sur le plan comptable, le volume des échanges entre l'Algérie et la France est important et au profit de l'Algérie si on s'en tient au montants des flux de marchandises et de fonds, mais largement au profit de la France, si l'on examine la relation selon la nature des biens échangés. L'Algérie n'exporte que des matières premières nécessaires (gaz et pétrole) à l'industrie française, alors que la France ne fait qu'encaisser des valeurs ajoutées sur ses produits agricoles(Céréales) et industriels exportés envers l'Algérie. C'est un échange inégal, dit-on, selon les théoriciens de développement. Cela contribue systématiquement à créer de la croissance à l'étranger et maintient l'Algérie dans sa dépendance à la rente et empêchant de ce fait toute tentative d'industrialisation du pays.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

dénote encore une fois la défaillance de la DE algérienne en matière de promotion et de défense des intérêts nationaux alors que celle-ci devrait être la tendance lourde en matière des RI. Pourtant, les échanges entre les deux pays, des recettes en devises de l'Algérie peuvent être intensifiés dans tous les secteurs: industrie, agriculture, tourisme, défense³²², etc.

Partant de l'évaluation du ce partenariat, deux principales remarques peuvent être dégagées: **a)** certes, il est incontestable que chaque gouvernement d'un pays (français en l'occurrence) est libre de se forger sa propre approche politique envers n'importe quel autre pays ou groupement de pays, de même pour l'Algérie. Mais il reste que dans ce cadre les intérêts économiques ne doivent absolument pas être dépendants des intérêts politiques (privés et clientélistes en particulier). Or, ce qui n'est pas le cas s'agissant du partenariat franco-algérien³²³. Dans ce sens, un vice-consul (D, 2019) déclare qu'« *il y a toujours de l'interférence de politique dans les échanges commerciaux entre les deux entités et ça poursuit même pendant la gouvernance actuelle, notamment en ce qui lié aux questions des mémoires, l'immigration clandestine (subsaharienne), la lutte anti terrorisme* ». Selon un cadre bien placé(C, 2021), la France exerce même du chantage sur la partie algérienne pour lever les obstacles sur les importations en usant le subterfuge de non respect des droits de l'homme en Algérie ; **b)** certains observateurs et diplomates interrogés(D, S, 2019, 2021) louent les investissements français réalisés en Algérie en les considérant comme une sorte d'aubaine pour cette dernière. Alors que le bon nombre d'emplois créés dans le cadre de ces investissements génèrent, faut-il le mentionner, autant de dépenses en devises pour l'Algérie que ce qu'aurait réellement généré les importations des biens et services. Autrement dit, c'est les investissements³²⁴ français en Algérie qui augmentent les importations dans la mesure où la plupart des intrants utilisés dans les projets d'investissements sont importés. Les autres investissements et emplois créés sont dans le secteur bancaire (versé essentiellement dans le

³²² Dans ce domaine, l'on doit noter que malgré qu'une commission mixte de coopération bilatérale se tient annuellement dans les deux pays afin de tenter de dynamiser les échanges et de renforcer la coordination dans la lutte contre le terrorisme, les résultats demeurent modestes et mitigés, l'Algérie refuse d'acheter des équipements militaires français (Hadjazi, 2019, p.102). La coopération dans le secteur militaire est celui qui est le moins développé ; c'est aussi celui où la discrétion est la plus grande, compte tenu peut être, de la nature d'un tel secteur (Voir Accords d'Evian 1962).

³²³ La France se base aussi sur ses liens culturelles et scientifiques pour nouer des contrats et chasser aux opportunités, pour ne citer le cas de l'ancien patron de DIT, Yves Bonnet, ayant créé un institut franco-algérien qui ambitionne de serrer les liens entre les deux pays, ce qui ne l'a pas empêché d'accompagner sa fille Anne Llaurre Bonnet à Alger automne 2000, celle-ci y représente un laboratoire pharmaceutique Pierre Fabre dont elle est directrice de communication, laboratoire impliqué dans l'usine d'insuline en chantier depuis les années 90 (Hadjadj, 1999, p.217) et bien d'autres exemples existent qu'on ne saurait évoquer ici.

³²⁴ Excepté Lafarge qui investit dans la cimenterie.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

financement des importations) et les services marchants (transport maritime notamment) engendrant ainsi un déficit profond de la balance des services.

L'on déduit somme toute que même si le partenariat Algérie-France constitue un cas important et s'est considérablement modifiée depuis l'indépendance, en recouvrant divers domaines, il n'en reste pas moins que les relations bilatérales entre les deux parties subissent les effets négatifs de la mondialisation/la régionalisation croissante et la montée entre autre de certaines puissances émergentes, ça d'une part, et d'autre part, les effets de l'inefficacité de l'action(diplomatique) des deux parties dans les différents volets du partenariat. Ce faisant, l'idée d'un véritable partenariat demeure au stade des déclarations des gouvernements français et sa nature future soulève déjà autant d'interrogations. Toujours est-il, les relations économiques entre les deux pays est cotonné dans leur schéma classique de relations purement mercantilistes (Khoukhi, 1996) et dans une logique du dominant-dominé. Or que le renforcement de la coopération entre les deux pays ne pourra être concrétisé que si elle était basée sur une approche réaliste du co-partenariat et du partenariat win-win.

1.3. Du partenariat Etats Unis- Algérie : un partenaire stratégique et d'influence?

Le partenariat Algéro-américain est tributaire de deux variables, dépendantes l'une de l'autre : la politique méditerranéenne des Etats Unis incarnée principalement par le projet d'accord libre entre les Etats Unis et le Maghreb(au niveau multilatéral)³²⁵ et les relations bilatérales Algéro-américaines incarnées principalement par la signature d'un accord cadre sur le commerce et l'investissement (juillet 2001) dont certains observateurs n'hésitent pas, comme développé ci-dessous, à souligner l'objet purement politique et sécuritaire.

³²⁵ Qualifié aussi de « l'Initiative Eizenstat » ou de « Programme économique américain pour l'Afrique du Nord » lancé en 1998. Cette initiative renfermant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc (excepté la Lybie pour des raisons sécuritaires et la Mauritanie pour des raisons économiques) a pour objectif de renforcer les relations économiques entre les USA et les trois Etats du Maghreb central, notamment dans le domaine du commerce et de l'investissement, et également de réduire les barrières internes au commerce entre ces trois pays. Il convient de souligner que cet intérêt (économique et stratégique) américain au Maghreb ne se conçoit que dans le cadre d'une vision globale et non pas en se dispersant par des investissements dans chaque Etat. La réactivation de l'UMA est ainsi largement souhaitée.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.3.1. Du partenariat Algéro-américain : évolution et réalisations de la diplomatie bilatérale

1.3.1.1. Des actions (efforts) diplomatiques déployées

Le partenariat entre les États-Unis et l'Algérie a, depuis la fin de la décennie 90, connu un essor considérable par rapport à ce qu'il l'a été avant³²⁶. Le différend politique et idéologique³²⁷ qui caractérise la relation entre les deux pays s'atténue progressivement. En effet, la vision (incarnée dans l'Initiative Eizenstat) qui insère l'Algérie dans un réseau de grands ensembles ne signifie aucunement l'absence de relations économiques bilatérales. A ce titre, le rôle de la diplomatie algérienne incarnée notamment par la visite officielle du président algérien aux États Unis en juillet 2001 était indéniable. En effet, au cours de cette visite, les États-Unis et l'Algérie « ont signé un accord-cadre sur le commerce et l'investissement³²⁸ qui établit des principes communs sur lesquels la relation économique est fondée et forme une plate-forme pour la négociation d'un Traité bilatéral d'Investissement (TBI) et d'un ALE » (State Department, 2021). Parmi les objectifs dudit accord : multiplier le volume des échanges économiques, aider l'Algérie à diversifier son économie et ouvrir le marché algérien aux entreprises américaines (en libéralisant son climat des affaires), notamment dans le secteur des hydrocarbures. Par ailleurs, en sus des deux visites présidentielles, la stratégie du *nation branding algérien* (diplomatie) s'appuie aussi sur une intense campagne de lobbying menée auprès des instances officielles et non officielles américaines à l'effet de vendre l'image de marque de l'Algérie et faire connaître aux investisseurs américains les dernières améliorations introduites au niveau du cadre réglementaire et juridique régissant l'investissement en Algérie. A titre d'illustration, un Conseil d'affaires USA/Algérie a été lancé en 2002 en Virginie. Il regroupe une cinquantaine d'entreprises américaines et algériennes de premier plan (Boeing, Andarko, Air-Algérie, Sonatrach...). Le rapprochement entre les deux parties a débouché sur la création, en juin 2006, d'un caucus algérien au Congrès qui vise à atteindre une dimension nouvelle à la

³²⁶ Selon de nombreux observateurs ce rapprochement entre les deux pays n'aurait pas pu avoir lieu sans le rôle régional central que l'Algérie jouait dans la préservation de la sécurité et la paix en Méditerranée, une région, faut-il le rappeler, vitale pour l'OTAN. En outre, l'Algérie est un membre leader au sein de l'UA et la ligue arabe, et elle sera une partie importante dans la résolution du conflit du Sahara occidental

³²⁷ Le rapprochement de l'Algérie de Boumédiène de l'URSS et sa participation à la guerre des six jours (1967) entre Israël et les pays arabes a provoqué une rupture unilatérale des relations diplomatiques par Alger.

³²⁸ Cet accord est assorti de deux accords sectoriels sur la double imposition et la protection des investissements. Il n'est inutile de mentionner que cet accord s'inscrirait aussi dans le cadre des orientations libérales des autorités algériennes en quête de l'appui des États Unis en vue d'une accession à l'OMC.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

mesure des importantes possibilités de coopération, de partenariat et d'investissements (Kherbi, 2006, cité in Ait Kaki, 2007, p.23).

1.3.1.2. Des réalisations économiques de la diplomatie algérienne

En effet, depuis la signature dudit accord les échanges économiques entre les deux parties ont connu une évolution remarquable et les multinationales américaines s'intéressent et investissent davantage dans le secteur d'hydrocarbures faisant de ce fait des États-Unis le premier investisseur dans ce secteur (les investissements américains ont plus que triplé en quatre ans, passant de 3,3 milliards de dollars en 2002 à 11 milliards en 2006) (Hadjam, 2006), soit 91% des investissements s'effectuent dans le secteur de pétrole)(State department, 2000), alors que la France, premier partenaire économique de l'Algérie, n'investit que 500 millions d'euros(Lefèvre, 2003, non paginé). Cet investissement, selon le département du commerce des Etats Unis (Bureau of Economic Analysis, 2002) représentait 88,6% de l'investissement total américain au Maghreb et 13,6% de l'investissement total américain dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les États-Unis s'élevaient à 3,5 milliards de dollars, soit 72% des échanges totaux des États-Unis avec le Maghreb.

Si, depuis la visite de l'ex-président aux USA en 2001, les investisseurs américains se sont intéressés aussi à d'autres secteurs HH, à l'instar des produits pharmaceutiques, des finances, des télécommunications, le dessalement de l'eau de mer, le transport, les travaux publics³²⁹, les technologies de l'information.etc, il n'en reste pas moins que les statistiques montrent un déficit flagrant des investissements américains HH. Les quelques grandes entreprises US présentes en Algérie(à l'instar de Coca Cola, Microsoft..), pour des raisons de bureaucratiques et sécuritaires n'osent pas à s'engager dans des investissements lourds et se limitant à quelques licences et scrutant de loin le marché algérien³³⁰.Cela serait du aussi à l'inertie de la

³²⁹Les investisseurs US scrutent les grands projets lancés dans le cadre de plan de relance et de soutien à l'économie (2001-2004) et de Programme complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009) conçues pour revitaliser et diversifier l'économie tels que la construction de logements, de l'autoroute est-ouest et du métro d'Alger.

³³⁰ Lors de nos entretiens avec des cadres algériens(E, C, 2019, 2021) travaillant dans des multinationales américaines, ils expliquent souvent la réticence des américains à investir en Algérie pour des raisons de transparence, corruption et par l'absence des réformes de base. Il convient de souligner que seul le secteur de l'énergie attire réellement des IDE américains (Exxon Mobil, Anadarko, Hess, Halliburton) ou elles bénéficient le plus souvent d'un climat qui leur est spécifique hautement sécurisé. Ce faisant, des enclaves isolées se mettent en place et ce qui ne favorisaient pas généralement les liens avec l'économie algérienne. Ainsi l'extraction des ressources naturelles ne générerait que quelques minimes industries de transformation et

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

DE algérienne, pour certains observateurs, alors que pour d'autres au contexte instable, à l'absence des réformes économiques, l'absence de la transparence, la bureaucratie... Aussi ne serait-il pas inutile de souligner qu'il y avait eu même des investisseurs américains ayant suspendu leur investissements sur le sol algérien suite notamment aux nouvelles lois introduites dans le cadre de la loi des finances complémentaires de 2009 (règle 49/51, droit de péremption par l'Etat).

Tout autant le Maghreb³³¹, de façon globale, que l'Algérie, en particulier, attirent peu d'investissements étrangers. L'Algérie a reçu en 2004, 3.4 milliards de dollars, soit le double de 2003 dont le grand pourcentage HH (The Economist, 2005). Il convient de mentionner qu'en 2005, les États-Unis sont le premier client de l'Algérie et le troisième fournisseur au premier trimestre 2005³³². Les importations algériennes en provenance des USA s'élèvent en 2005 à 1,2 milliard de dollars, soit une croissance de plus de 50 % par rapport à 2003. En 2008, elles avaient atteint leur haut niveau, avec une valeur de presque 2 milliards de dollars, avant de connaître une baisse drastique en 2020 avec une valeur de moins de 500 000 de dollars³³³. Du côté des exportations algériennes vers les USA, leur valeur est passée de 4,7 milliards de dollars en 2002 à 10,8 milliards de dollars en 2005 pour atteindre le chiffre record de 22 milliards de dollars en 2008, principalement sous forme de pétrole et de GNL. Sur la période 2008-2021, la valeur la plus élevée des exportations algériennes vers les USA avait été atteinte en 2014 avec presque 2,7 milliards de dollars et la valeur la plus faible était enregistrée en 2020 avec 726, 3 millions de dollars. L'Algérie se classe ainsi en 74^{ème} position en 2019(en matière d'exportations³³⁴ vers les USA) avec une valeur d'un milliard de dollars, soit une baisse de 20,7 % par rapport à l'année 2018 et de 9,7% par rapport à 2009. Les

contribuait peu à l'amélioration des compétences nationales. Pour ne rappeler que le choc pétrolier des 1973 dont les pays de l'OPEP (y compris l'Algérie) n'en avait bénéficié d'aucune croissance auto-entretenu et soutenue. Il convient d'ajouter que le choix le plus souvent des FMN américaines pour des stratégies d'intégration verticale renforcerait leur contrôle sur les matières premières tout en favorisant une croissance beaucoup plus intra-firme.

³³¹ L'ensemble des pays maghrébins en attire annuellement moins de 6 milliards. Pour plus voir <https://www.trade.gov/tradestats-express-national-and-state-trade-data> (consulté le 10/04/2022).

³³² Les États-Unis, premier client de l'Algérie au premier trimestre 2005, Agence France Presse, 24/04/ 2005.

³³³ Les principaux groupes de produits importés sont : machines (324 millions de dollars en 2019), céréales (121 millions de dollars en 2019), carburants (119 millions de dollars en 2019), plastiques (81 millions de dollars en 2019). Les importations de produits agricoles en provenance des USA étaient de 198 millions de dollars en 2019. Parmi les produits agricoles importés, les principaux groupes sont : céréales (121 millions de dollars en 2019), produits laitiers (15 millions de dollars en 2019), soja (11 millions de dollars en 2019) (Foreign Trade, 2021).

³³⁴ Les principaux produits exportés vers les USA sont : carburants minéraux (2,3 milliards de dollars en 2019), fertilisants (116 millions de dollars en 2019), minerai de fer et acier (37 millions de dollars en 2019), fruits et noix, notamment dates et figues (14 millions de dollars en 2019). SantanderTrade.com, 2020 disponible sur le lien https://santandertrade.com/en/portal/analyse-markets/market-reports?critere_pays=74&secteurs=all

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

échanges commerciaux bilatéraux entre l'Algérie et les États-Unis n'ont cessé de se multiplier. En 2009, selon les chiffres de l'ambassade d'Algérie aux États-Unis le volume des échanges a même frôlé les 22 milliards de dollars avant de connaître une baisse en 2011 (avec 11 milliards \$) et à 5 milliards en 2022³³⁵. En 2007, les IDE américains s'élèvent à plus de 5.5 milliards de dollars³³⁶ mais force est de constater que la majorité des investissements sont réalisés dans le secteur de l'énergie. Toutefois, la coopération algéro-américaine s'étend aussi à d'autres domaines, à l'instar de législatif³³⁷, les banques...

Au final, l'on constate qu'en dépit que le volume du commerce entre l'Algérie et les États-Unis n'est pas négligeable, les États-Unis se classent loin derrière les pays européens aussi bien pour ses achats que pour ses ventes. L'Algérie achète aux États-Unis seulement 9,9 % de ses produits et vend à ce dernier seulement 4 % de ses produits exportés. C'est la Chine qui est le plus gros fournisseur de l'Algérie avec 18 % du total de ses importations. Si, comme l'Algérie et les États-Unis le déclarent officiellement, les deux pays veulent élargir leurs relations économiques, « *ils doivent faire, chacun de son côté, et ensemble, un travail d'exploration de toutes les opportunités économiques qui s'offrent à eux* » (Ighemat, 2021, non paginé). D'où la mission, par excellence, de la DE.

Par ailleurs, si certains des obstacles au partenariat Algéro-américain ont été levés dans certains secteurs³³⁸, le marché algérien souffre encore d'autant de contraintes structurelles ainsi que la mise en berne de l'UMA³³⁹ que la plupart des entrepreneurs américains appellent souvent de leurs vœux. Toujours est-il, à l'aune de la division internationale du processus productif (au sens de Duchene 1982) ces investissements sont déterminés par les économies d'échelle et la taille de marché. Dans ce sens, un Maghreb uni libéralisé de barrières aux

³³⁵ Ce qui peut être expliqué par la découverte de gaz et pétrole du schiste et par conséquent la réduction des importations d'hydrocarbures depuis l'Algérie.

³³⁶ Voir le Département d'État américain, 2008. <https://www.state.gov/> (consulté le 09/04/2022).

³³⁷ A titre d'exemple, en janvier 2006, une délégation de la Conférence nationale des institutions législatives des États américains a séjourné en Algérie. La mission de la délégation était d'évaluer, sur la base de ce qui avait été accompli jusque là, les projets susceptibles de figurer dans le nouveau programme de coopération pour la période 2006-2007 (Hamrouche, G(2006), cité in Zoubir, ibid). Aussi, une délégation de la commission des attributions budgétaires de la Chambre des Représentants du Congrès américain a été reçu le 02 et 03 juillet 2017 à Alger. Cette délégation s'est rendue à Alger dans le cadre d'une tournée régionale visant à renforcer les relations américaines dans la région du Maghreb. Elle s'est entretenue avec le président de l'Assemblée populaire nationale et avec des représentants du ministère de la Défense nationale sur les efforts visant à promouvoir la coopération économique et la lutte contre le terrorisme et à renforcer la sécurité dans la région ainsi que d'autres domaines de la coopération bilatérale (U.S.Embassy à Alger, 2017).

³³⁸ A l'instar de secteur de télécommunication libéralisé en juillet 2001 dont une licence a été accordé pour Djazzy (relevant de groupe VimpelCom) en février 2002.

³³⁹ Négocier en bloc au sens de la théorie des jeux (voir chapitre 2).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

échanges serait on ne peut plus attractif et un potentiel puissant levier dans la négociation. L'Algérie devra profiter de cet intérêt américain croissant pour le Maghreb. Si les dirigeants algériens voulaient réellement diversifier leurs partenaires économiques et attirer des partenariats et ce en tentant de sortir de la centralité de leur relation essentiellement avec l'UE, et plus particulièrement, avec l'ex-puissance coloniale, ils devront travailler dans ce sens en s'appuyant sur une DE défensive et offensive au service de l'économie algérienne.

1.3.1.3. De la primauté sécuritaire et militaire sur l'économique

Si comme il ressort de ce qui précède, le partenariat entre l'Algérie et les USA se réalise principalement dans les domaines des hydrocarbures et que les échanges économiques HH entre les deux parties sont faibles et modestes comparativement à ce qui se réalisent avec les pays voisins, et pour mettre en exergue les faiblesses de la DE algérienne, une comparaison s'impose quand à la faiblesse des échanges économiques par rapport à l'importance prise par les échanges bilatéraux entre les deux pays dans le domaine sécuritaire et militaire. En effet, s'il convient initialement d'avancer depuis la période postindépendance nationale jusqu'aujourd'hui que, la coopération dans le domaine sécuritaire et militaire se faisait essentiellement avec l'URSS (devenue la fédération de la Russie) avec laquelle l'Algérie étant liée par de « *gentlemens agreements* »³⁴⁰, force est de constater qu'à partir des événements de 11 septembre 2001, les USA sont devenus un partenaire stratégique important de l'Algérie dans ce domaine. Ainsi, l'adhésion d'Alger au dialogue méditerranéen de l'OTAN en 2000, la visite de l'ex-président à deux reprises au quartier général de l'OTAN (chapeauté par les USA) en décembre 2001 et en décembre 2002 en est une démonstration concrète. Ces visites étaient « *soldées par l'établissement d'un programme de coopération et des manœuvres conjointes en Méditerranée entre l'armée algérienne et les forces de l'OTAN* » (Mounir, 2003). En survolant l'évolution de l'importation d'armes dans le monde sur la période 2010-2019, l'on peut ainsi constater que l'Algérie est classée durant cette période, comme le

³⁴⁰ Toutefois, il convient de souligner que les échanges commerciaux avec la Russie sont particulièrement déséquilibrés. A partir des données de *UN Comtrade(2020)*, on peut constater l'étendue de ce déséquilibre en comparant la situation de l'Algérie avec celle du Maroc et de la Tunisie. En 2018, les exportations russes en Algérie ont été plus de 450 fois supérieures (4801.8 millions \$) aux importations de produits algériens par la Russie (10.5millions\$). Ce nombre est autrement plus impressionnant que pour la Tunisie (à peu près 5 fois plus d'exportations russes, soit 683.6millions\$)) et le Maroc (moins de deux fois, soit 929millions\$)). Par ailleurs, toujours en 2018, les exportations tunisiennes vers la Russie ont été 13 fois supérieures (136.6millions\$) aux exportations algériennes et les exportations marocaines plus de 50 fois supérieures(547.4millions\$). Non seulement la Tunisie et le Maroc réussissent à exporter beaucoup plus de produits issus de l'agriculture que l'Algérie, mais ils exportent aussi quelques produits industriels. C'est dire, pour la Russie, l'Algérie est avant tout un client(voir Mohammadi, 2020, non paginé).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

sixième importateur d'armes dans le monde, soit une croissance de 1,6% pendant cette période (Wezeman et al ; 2019). Les principaux fournisseurs du Maghreb et partant de l'Algérie sur cette période sont consécutivement : la Russie (67%), les USA (15%), et la Chine (13%) (ibid). L'Algérie est le troisième importateur d'armes russes après l'Inde et la Chine qui représente presque 67% d'armes importées par l'Algérie sur la période 2015-2019. Comparées aux importations d'armes en provenance des Etats-Unis (15 %), ces dernières sont relativement faibles et cela en dépit de l'augmentation substantielle de la coopération sécuritaire et militaire entre l'Algérie et les Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001 (Ighemat, op.cit).

1.3.2. Avenir du partenariat Algérie-Etats unis : défis de la diplomatie algérienne

Si comme on peut le déduire le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et les USA sont faibles et marginaux comparativement aux autres principaux partenaires et que le partenariat Algéro-américain est dominé principalement par les deux domaines des hydrocarbures et de sécurité (militaire), une question reste en suspens, en sus des entraves institutionnelles susmentionnées, quels sont les obstacles qui font qu'un partenariat Algéro-américain plus substantiel (gagnant-gagnant) dans le domaine économique peine à se concrétiser ? En dehors de ce qui relève de la faiblesse de la DE algérienne dans la négociation des conditions du partenariat, un constat soutenu d'ailleurs par de nombreux diplomates politistes algériens (D, 2021) que nous avons interrogés, deux principaux obstacles purement politico-idéologiques au développement dudit partenariat peuvent être cités qu'on ne saurait développer en détails ici : le conflit arabo-israélien et la question de Sahara occidental.

En outre, ils sont les deux principaux points évoqués par le président actuel dans le cadre de la visite récente (30 mars 2022) de secrétaire d'Etat américain Blinken. A en Algérie³⁴¹. Serait-ce à dire que la réussite ou l'échec du partenariat Algéro-américain sera forcément déterminé dans l'avenir par la résolution ou non de ces deux grandes questions contemporaines ? Cependant, cela ne diminuera en rien l'importance stratégique des secteurs de l'énergie et de sécurité tout autant pour les USA qu'à l'Algérie. Qui plus est, à ne pas perdre de vue qu'il existe de nombreuses opportunités pour le développement dudit partenariat entre les deux pays, du fait de la nature rentière de l'économie algérienne et son besoin permanent d'être à

³⁴¹ Visite de secrétaire d'Etat à Alger, ambassade américaine à Alger, 05 avril 2022, voir lien [https://dz.usembassy.gov/fr/visite-du-secretaire-detats-anthony-blinken-en-algerie/\(consulté le 18 avril 2022\)](https://dz.usembassy.gov/fr/visite-du-secretaire-detats-anthony-blinken-en-algerie/(consulté le 18 avril 2022)).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

l'abri des risques internes(à l'instar du Hirak de 22 février)³⁴² qu'externes(terrorisme et narcotrafiquants aux frontières..). Il en va de sa sécurité nationale. Alors pour les USA auront besoin de ce partenariat pour assurer ses approvisionnements en énergie et sa sécurité nationale et celle de ses alliés. Mais cela ne vaudrait guère délaissier les autres secteurs et segments clés (énergies renouvelables, technologies avancées,...), un pilier d'un partenariat réussi et équilibré pour les deux parties. D'autant plus que l'Algérie souhaitait, depuis notamment 2006, développer avec les USA un partenariat dans des secteurs économiques productifs et créateurs de richesses (en dehors de l'énergie et la sécuritaire). Ainsi les reproches suscités par l'avant projet de loi des hydrocarbures³⁴³ (établi en mars 2005) a poussé l'ex-président d'introduire de nouvelles amendements interdisant aux étrangers d'être majoritaires dans les gisements découverts et de détenir unilatéralement de nouvelles canalisations.

³⁴² Le pouvoir algérien recourt, à chaque fois quant il se sent menacé, à l'expression « main étrangère » pour se légitimer et justifier ses pratiques violentes à l'égard de ses opposants de l'intérieur et soigner sa perception à l'international.

³⁴³ L'exemple de la loi de 2001 sur les hydrocarbures montre parfaitement que les institutions publiques et les instruments légaux et réglementaires sont utilisés à des fins partisans et personnelles. En effet, dès son arrivée au pouvoir, l'ex-président avait misé sur l'appui des Américains pour faire contrepoids à la puissance de l'armée algérienne et bénéficier ainsi de la protection de la première puissance mondiale. Sa stratégie reposait sur deux axes principaux. Le premier consistait à se rapprocher des États-Unis en contrepartie de quoi Alger ouvrirait ses portes aux multinationales américaines pour contrôler le pétrole algérien. La mission de mettre en place cette stratégie qui permettrait aux Américains de mettre la main sur le pétrole et le gaz naturel algériens, fût confiée à C. Khelil, alors président de la Sonatrach et prendre en charge le ministère de l'Énergie et des mines. À peine nommé ministre, ce dernier fit préparer une loi en 2001 sur la privatisation des hydrocarbures. Juridiquement, cette loi allait beaucoup plus loin que la simple exploitation des hydrocarbures puisqu'elle garantissait des concessions sur le sol et le sous-sol, ce qui revenait à livrer les champs pétroliers à des compagnies étrangères. En vertu des dispositions de cette loi, la société Sonatrach ne conservait que 30% des droits des nouveaux projets. Il ne manquait plus que le décret d'application que devait prendre l'ex-président pour rendre la loi effective. Mais en 2003, le syndicat UGTA menaça de paralyser le pays pour une durée indéterminée si le gouvernement allait plus loin dans sa démarche. Par ailleurs, les services secrets et l'armée exprimèrent leur désaccord sur la décision prise par le gouvernement et finalement, l'ex-président n'eut pas d'autre alternative que de revenir sur sa décision(Le projet de loi fut réexaminé en Conseil des Ministres le 27 septembre 2004) Ce recul marqua une première victoire du pouvoir militaire sur l'exécutif algérien et une sorte de mise en garde à peine voilée à l'égard du pouvoir en place. Il convient de souligner, pour reprendre Belgacem (2011, p295) que si la dite loi avait été entérinée, l'Algérie aurait reçu le soutien total de Washington pour entrer à l'OMC. Les hydrocarbures apparaissent encore comme le noyau central de toutes les transactions. Le scandale qui a secoué en 2010 la Sonatrach constitue une autre phase de la guerre sans merci que se livrent les principales factions qui se disputent le contrôle du pouvoir. Le départ forcé du ministre de l'Énergie, C.Khalil, un des hommes les plus proches du président Bouteflika semble marquer une rupture au plus haut sommet de l'État. La victoire de l'armée et des services secrets qui contrôlent désormais tout le secteur pétrolier remet en cause les principaux objectifs parmi lesquels se trouve le dossier de l'OMC.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.4. Partenariat Algérie-Chine : une relation à caractère commercial et de réalisation des infrastructures

1.4.1. De la relation Algérie-Chine : genèse et actions diplomatiques

L'Algérie a toujours entretenu de bonnes relations avec la Chine. Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine (qu'on qualifie du partenariat Sud-sud) remontaient à la conférence afro-asiatique de Bandung (1955), pour se renforcer ensuite, en 1958, par l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et le GPRA³⁴⁴, et par le soutien, en 1971, de ce dernier lorsque Pékin a cherché à rétablir son siège au Conseil de sécurité.

Cependant, c'est à partir des années 2000, avec le rétablissement de la stabilité politique et les évolutions internes positives et la hausse des prix de pétrole que les relations bilatérales sino-algériennes ont connu leur essor. L'intérêt que porte la Chine sur le marché algérien s'est notamment accru à l'aune de lancement de PRSE et de PCSC qui se sont concrétisés par d'important programme d'investissement dans les infrastructures de base. Conjugué, en outre, à la visite de l'ex-président algérien en Chine au cours de cette période a fait en sorte que de grandes entreprises chinoises (publiques notamment) soient ainsi engagées et intéressées.

Le partenariat avec la Chine s'est approfondi et étendu à d'autres secteurs, suite notamment à la conclusion le 24 février 2014, d'un partenariat stratégique global (la défense, l'énergie etc.) entre les deux parties. C'est le haut niveau de relations diplomatiques et économiques que l'empire de milieu accorde à ses partenaires (D, 2019). La Chine aurait ainsi passé d'un partenaire de conjoncture à un partenaire stratégique de l'Algérie en signant plus de soixante quatre accords bilatéraux durant la période 1962-2019.

1.4.2. Appréciation des réalisations de la diplomatie algérienne

En dépit de renforcement du partenariat Algéro-Chinois que ce soit sur le plan bilatéral ou multilatéral(Forum sur la coopération sino-africaine(Focac), 2001) et les deux pays s'activant ensemble pour la concrétisation de principe gagnant-gagnant(pour rappel, depuis 2010, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie en surclassant les USA dès la fin 2005, avec plus de 14 % des importations totales du pays, devant la France (10.85 %) et l'Italie (8.54

³⁴⁴ Selon R. Malek(1995) « de décembre 1958 à septembre 1960, quatre délégations de haut niveau se sont rendues à Pékin, dirigées respectivement par .B. Ben Khedda, ministre des affaires sociales, O.Ossedik, secrétaire d'Etat, Krim.B, vice président et ministre des affaires extérieures, et le président F.Abbas ». F. Abbas sera plus tard comme chef d'Etat lors de sa visite en Chine en octobre 1960).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

%%)), la relation semble profiter à la partie chinoise³⁴⁵. Depuis l'année 2013, la Chine a exporté vers l'Algérie un montant de 8 milliards de dollars, soit une part de marché de 20% ; cependant, ce volume a ces dernières années connu une baisse, en raison de la chute brutale des recettes d'exportations de l'Algérie et de la pandémie Covid19.

La balance commerciale de l'Algérie penche largement en faveur de son partenaire chinois (déficit structurel). Le volume des investissements³⁴⁶ est, en dehors des commandes publiques (limités essentiellement à la réalisation des infrastructures) et les secteurs de l'énergie³⁴⁷ et des mines, relativement faible. Qui plus est, ces derniers s'inscrivent souvent dans une optique d'élargissement et de développement des marchés chinois et de recherche des matières premières. Cela étant, sur la période 1999-2019, selon les estimations, les réalisations des IDE chinois s'enlèvent à plus de 85 milliards de dollars en termes de chiffres d'affaires. Pourtant, le forum économique Algéro-chinois était l'occasion pour les responsables algériens de redonner une nouvelle réorientation aux relations économique entre les deux parties et manifestant leur fort intérêt aux entreprises chinoises. En effet, la Chine importe que très peu de marchandises algériennes en préférant acheter, à titre d'exemple, son pétrole au Soudan ou à l'Angola où elle a obtenu de substantielle contrepartie en terres, en produits de base ou en réductions de droits de douane. Mais il n'en reste pas moins que les

³⁴⁵ Pour plus sur l'appréciation des réalisations de la DE algérienne voir section 1(chapitre 7).

³⁴⁶ Il convient de souligner que l'augmentation des IDE de la Chine en Algérie s'est accompagnée de l'augmentation des entreprises chinoises présentes en Algérie. D'après l'ex président du FCE, le nombre d'entreprises chinoises a augmenté de 25% en trois ans seulement, celles-ci sont passées de 635 entreprise en 2011 à 793(soit 09, 6%) en 2014 et activent en majorité dans les infrastructures de base, la téléphonie et le commerce (Rabhi, 2015). c'est la France (1893, 20,5%)qui compte le plus grand d'entreprise en Algérie. La Chine arrive e 3^{ème} position après la Syrie (1120, soit 12%). Ainsi, 18 des 400 plus grandes entreprises publiques chinoises sont présentes en Algérie (Benachour, 2015).

Ainsi, du côté public, on peut citer, à titre d'exemple, la réalisation de deux des tronçons de la liaison autoroutière Est-Ouest, l'agrandissement de l'aéroport d'Alger, la construction de l'hôpital universitaire d'Oran ou encore la mosquée d'Alger, confié à la *China State construction ENRG (CSCEC)*, pour un montant d'un milliard d'euros. Du côté privé, ce sont des entreprises chinoises qui ont été choisies pour la réalisation des hôtels Sheraton d'Oran et d'Alger et de centaines de milliers de logements. Le partenariat sino-algérien est en trend haussier. Les entreprises chinoises de BTP sont présentes avant tout sous la forme de consortiums géants pour la plupart public, à l'instar de MCC (*Chinese Metallurgical Group Corporation*) pour la construction du stade olympique et du nouveau pôle universitaire d'Oran ; le consortium CITIC (*China International Trust and Investment Compagny*)-CRCC (*China Railway Construction Corporation*) pour l'autoroute Est-Ouest notamment ; l'entreprise CSCEC (*China State Construction Engineering Corporation*) pour la réalisation du nouveau siège du MAE, celui du Conseil constitutionnel, la construction de l'hôtel Sheraton à Alger ainsi que des dizaines de projets de logements sociaux à Alger, Sétif, Annaba, Constantine, Oran ; *CGC Overseas Construction*, présente depuis 2007 en Algérie chargées de réaliser de plusieurs logement sociaux. Au total, le montant total des contrats réalisés entre 2005 et 2016 s'élève à 22,2 milliard de dollars.

³⁴⁷ Il convient de noter que bien que les investissements chinois contribuent, selon beaucoup d'observateurs, dans ces secteurs en termes du transfert technologique et d'augmentation des capacités de production, cependant, en se focalisant fondamentalement dans ce secteur, les IDE chinois exercent un effet d'éviction sur l'investissement productif et industriel et maintenant ainsi sa dépendance aux hydrocarbures.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

exportations chinoises, en sus des contrats décrochés (qui équivaut selon les estimations à 44 milliards de dollars entre 2012 et 2019³⁴⁸) font de l'Algérie l'un de tout premiers partenaires commerciaux de la Chine dans la zone Afrique du nord et le Moyen Orient et en Afrique.

Ce partenariat est aussi appelé à s'étendre à d'autres domaines et à augmenter les échanges commerciaux, notamment après la signature, en septembre 2018 à Pékin, d'un mémorandum d'entente portant l'adhésion de l'Algérie au méga projet chinois qualifié de « *Belt and Road Initiative* ». L'adhésion de l'Algérie à cette initiative, conjugué entre autre à sa volonté de l'Algérie de constituer une plate forme aux IDE chinois, aspirant à entrer les marché arabes, va nécessairement constituer sans doute une contribution au rééquilibrage des relations. L'annonce, fin 2015, de la construction d'une usine de montage automobile va forcément dans ce sens. Cela répondrait aussi à sa volonté affichée lors du dernier Focac d'industrialiser l'Afrique au profit de ses groupes industriels. C'est dans cette perspective que s'inscrit, à juste titre, le projet de port El Hamdania(Tipaza) une fois achevé. Par ailleurs, il est important de souligner que la relation de l'Algérie avec la Chine ne se limite pas uniquement aux échanges commerciaux ou aux investissements dans les infrastructures. L'octroi de crédits (à taux bas et sans conditionnalités), la coopération dans le domaine militaire (équipements et formation) et les échanges humaines (offre de bourses d'étude aux étudiants algériens, mobilité des personnes et hommes d'affaires), constituent aussi des volets essentiels de la coopération économique Algéro-chinoise.

Nonobstant, les efforts diplomatiques déployés et du renforcement des relations Algéro-Chinoises que ce soit sur le plan bilatéral ou dans le cadre de Focac et du forum économique Chine-pays arabe, et les deux pays activent ensemble pour la concrétisation de principe gagnant-gagnant, la relation, comme en témoigne l'analyse ci-dessus, semble globalement profiter à la partie chinoise. Et ce, malgré l'augmentation des échanges commerciaux, la balance commerciale de l'Algérie penche largement en faveur de son partenaire chinois. La structure du commerce sino-algérien s'apparente alors, pour reprendre le spécialiste de la Chine Pairault (2014), à une configuration Nord-sud plutôt qu'à une disposition Sud-sud, ce qui vient discréditer les thèses d'un partenariat qui se présente comme « gagnant-gagnant ». Selon le président de la CACI, Laid Benamor, « *La Chine exporte beaucoup en Algérie, mais*

³⁴⁸ D'après les différentes données de la Cnuced et le MOFCOM (ministre du commerce chinois).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

en revanche, elle ne nous achète rien ou quasiment rien. Elle est loin d'être le premier investisseur malgré la présence de 790 entreprises chinoises en Algérie » (Haddouche, 2017).

1.5. Du partenariat Algérie-Turquie, la place importante de l'économie

La coopération Algéro-turque est, depuis le début du troisième millénaire (qui coïncide avec l'arrivée au pouvoir de R. Tayip Erdogan), hissée à des niveaux de qualité et de densité qui font de la Turquie un des tout premiers partenaires économiques de l'Algérie.

1.5.1. Rapprochement diplomatique entre l'Algérie et la Turquie

Cela étant, depuis l'émergence économique de la Turquie³⁴⁹, à partir notamment des années 2000, les relations entre l'Algérie et la Turquie se sont consolidées. Ainsi, sur le plan diplomatique, un traité d'amitié et de coopération est même signé entre les deux pays en 2006 ayant permis, pour paraphraser l'ex-premier ministre A. Ouyahia, de jeter les bases de relations denses et multiformes allant de la concertation politique à des relations économiques fortes en passant par la coopération technique (APS, 2014). En effet, le développement accéléré de la Turquie et les profondes transformations politique et économique qu'elle a connues au cours des vingt dernières années, d'un côté, et la fin de l'instabilité de l'Algérie ainsi de la disponibilité de ressources financières significatives en raison d'un marché favorable des hydrocarbures, de l'autre, ont contribué à bâtir un partenariat économique solide entre les deux pays. Qui plus est, en dépit de certaines divergences sur certains dossiers³⁵⁰, à l'instar de la crise libyenne, cela n'a pas empêché l'échange de visites officielles au plus haut niveau (visite du président Erdogan à Alger en janvier 2020, et celle du président de Tebboune en Turquie le 15 mai 2022).

³⁴⁹ Les exportations turques sont passées de 37 à 158 milliards dollars, entre 2002 et 2018, le nombre de touristes qui se rendent en Turquie (entre 32 et 36 millions), des réserves de change à 120 milliards de dollars et l'effacement de la dette extérieure... Irnatene. F, (2018), forum d'affaires Algéro-turc, importantes opportunités, 7 accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente dans les secteurs des hydrocarbures, l'enseignement supérieur, la diplomatie, la culture, le tourisme et l'agriculture ont été signés entre l'Algérie et la Turquie, El Moudjahid, 02/2018.

³⁵⁰ Les liens historiques entre les deux pays divisent les algériens, certains historiens considèrent l'occupation ottomane de l'Algérie (1515-1830) de présence ottomane d'autres c'est une occupation qui ne diffère pas des autres. Un autre point qui a affecté la relation entre les deux pays aussi est le fait que la Turquie n'a pas soutenu le combat du peuple algérien contre le colonisateur, en raison de son appartenance à l'OTAN, et en sus de son instabilité politique interne à cette époque. Tout cela a joué contre la coopération d'envergure entre les deux.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.5.2. Croissance du commerce et de l'investissement : rôle de la diplomatie

En termes de réalisations diplomatiques, il est important de souligner qu'alors qu'elle n'était dans les années 1990 qu'un importateur modeste de GNL, la Turquie s'est, en quelques années, convertie en partenaire économique majeur de l'Algérie (5^{ème} après la Chine, la France, l'Italie et l'Espagne) avec 4,2 milliards dollars en 2019 (3,5 milliards de dollars en 2018). Aussi est-elle devenue le 1^{er} investisseur HH en compétition avec la France. Les investissements turcs sont réalisés dans plusieurs domaines, à savoir : l'industrie textile (Groupe Tayal de Rélizane) ou de la métallurgie (complexe sidérurgique Tosyali), le BTP, l'agriculture, le transport...

Selon les dernières données, les investissements turcs se sont élevés en Algérie à près de 5 milliards dollars en 2021 et 1400 entreprises turques y sont présentes, employant près de 30 000 personnes (Andi, 2021). Dans le domaine de la coopération énergétique, les deux pays ont renouvelé en 2020, pour une période de 5 ans, leur contrat d'approvisionnement en GNL. La Sonatrach a aussi signé, en 2019, avec l'entreprise turque Renaissance un ensemble de contrats visant la construction d'un complexe pétrochimique en Turquie pour un investissement estimé à 1,4 milliards dollars. Avant cela, deux accords ont été déjà signés dans le secteur de l'énergie (2018), il s'agit de deux mémorandums d'entente et de coopération entre la Sonatrach et les entreprises turques, Ronesans et Bayegan (dans le cadre de forum des hommes d'affaires algériens et turcs).

Au final, en termes d'évaluation de partenariat, il faut dire que même si il est très tôt, pour juger de la pérennité ; il est permis de penser que les deux pays trouvent un intérêt manifeste à diversifier et à renforcer un partenariat dont les bénéfices paraissent évidents pour les deux parties. Pour la Turquie, l'Algérie se présente comme un marché non négligeable pour ses produits, un réceptacle intéressant pour ses investisseurs et une source alternative pour ses approvisionnements en gaz naturel. Pour l'Algérie, le partenariat économique avec la Turquie permet d'élargir sa marge de manœuvre et de réduire les contraintes d'un tête à tête parfois difficile avec ses voisins de l'UE.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.6. Du partenariat Algérie-Brésil, la diplomatie énergétique comme un important facteur de rapprochement

Depuis sa lutte de libération, bien que le Brésil préoccupé par ménager ses relations avec les puissances européennes et les USA, il ne s'est pas distingué par un soutien quelconque au combat des peuples colonisés pour l'indépendance, à l'instar de l'Algérie. Pourtant le Brésil, de par sa proximité avec les USA, n'a pas adhéré au MNA. De sa part, l'Algérie a aussi accueilli de nombreux réfugiés politiques brésiliens fuyant la dictature militaire à partir de mars 1964.

Cela étant, il faut rappeler que l'Algérie fut le premier pays africain et arabe à ouvrir une ambassade au Brésil. Les relations entre les deux pays furent modestes et ne vont connaître un véritable départ qu'à partir de 1973. Ainsi connaissant sa vulnérabilité sur le plan énergétique, le Brésil a décidé de se tourner vers l'Afrique et le moyen orient pour s'approvisionner en pétrole. D'ailleurs, sa firme Petrobras va s'installer même dans le Sahara algérien.

Dans le Maghreb, l'Algérie est, depuis 1980, le premier partenaire de Brésil qui lui importera principalement du pétrole et lui exportera de la viande bovine et du sucre. La coopération avec le Brésil s'est étendue aussi au secteur de BTP : universités de Constantine et de Bab ezzouar seront conçues et construites par des entreprises brésiliens ; participation à la réalisation de métro d'Alger...

Sur le plan diplomatique, la création en 1981, d'une commission mixte de coopération et la mise en place, en 2010, d'un mécanisme de dialogue stratégique, seront des véritables leviers de coopération entre les deux parties. En sus, des visites d'Etats officielles des présidents des deux pays (le président brésilien le général J.Figueiredo a effectué une visite en Algérie en 1983 et celle du président Chadli.B au Brésil en 1985 ; Bouteflika. A (en 2005), et le président Lula en a effectué une visite d'Etat en 2006).

En termes de réalisations diplomatiques, avec un volume global d'échanges commerciaux s'élevant à 3,5 milliards USD(en 2018), le Brésil se place en 8eme position parmi les partenaires commerciaux de l'Algérie. En dépit, cette évolution positive, il faut cependant souligner que le Brésil, contrairement aux autres partenaires (la Turquie et Chine notamment), l'Algérie ne revêt pas un rang de priorité élevé dans la politique étrangère brésilienne ; d'autres pays africains (Angola, Mozambique, Afrique du sud..) qui intéressent le Brésil.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

1.7. Des partenariats de l'Algérie avec les autres pays partenaires

Globalement, pour ne se limiter à l'étude des seuls cas là de partenariats(développés ci-dessus), comme déjà souligné, on peut avancer que d'autres partenariats (Allemagne, Royaume Uni, Italie, Espagne, Canada...) liant l'Algérie à ses partenaires étrangers existent mais que l'on ne saurait examiner en détail ici, mais une chose est sûr pour reprendre l'avis de nombreux acteurs diplomatiques interrogés(D, C, R, 2019, 2021), l'ensemble de ces partenariats, faute d'une vision stratégique claire chez les décideurs algériens, d'objectifs bien définis et d'une DE patriote et performante, s'inscriraient forcément dans la même logique que celle de ses principaux partenariats traités ci-dessus. Il ne s'agit que des succès politiques au service de pouvoir³⁵¹ qui gagne en soutien de la partie étrangère et améliore sa perception internationale, en contrepartie, celle-ci profitant des faiblesses du régime, en s'appuyant sur une diplomatie d'influence(du soft power), décide unilatéralement des conditions du partenariat(concessions) en usant toute sorte de chantage³⁵² à l'égard du régime politique de l'immédiat. En outre, sur le plan économique, comme analysé ci-dessous, le déficit commercial permanent et la spécialisation davantage de l'Algérie dans l'exportation (à même dans les investissements réalisés) des seules matières premières, en est une démonstration concrète. L'économie algérienne s'insère négativement dans l'économie mondiale.

³⁵¹ Dans ce sens, « même si la Chine a bien été instrumentalisée par le pouvoir algérien, a moins été une opportunité pour l'économie algérienne qu'elle ne l'a été pour le pouvoir en place, qui espérait acheter la paix sociale et garantir sa pérennité par des travaux pharaoniques. Certes, la Chine n'aime pas les changements de régime, car elle lui faudra s'adapter et tisser sans doute de nouveaux liens. Mais elle est souvent en position de force et, quel que soit le successeur de président du moment en Algérie, il aura besoin de Pékin pour équilibrer ses relations avec Paris, Washington ou Moscou » (Pairault interviewé par Le Belzic, 2019).

³⁵² Le Cas d'Espagne qui a récemment décidé de soutenir unilatéralement le soi-disant plan marocain de l'autonomie du Sahara Occidentale est un exemple significatif. S'agissant de la motivation de la partie espagnole à passer outre ses engagements contractuels, il faut rappeler que les européens, dans le cadre de leur directives pour un marché gazier libre et unique, ont souvent considéré que cette clause est anticoncurrentielle et de ce fait essaient de la contourner sinon de la renégocier avec le fournisseur.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Section 2 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et des groupes d'Etats : action régionale/multilatérale et gestion des partenariats³⁵³

2.1. Etat des lieux

Globalement, il est important de rappeler que le concept de coopération³⁵⁴ (partenariat), des différentes approches économiques, juridiques et politiques, fait l'objet d'analyses différenciées en fonction des disciplines scientifiques et des courants théoriques. Toujours est-il, la plupart des pays font de la DE mais à des degrés différents. Ainsi, si dans certains Etats c'est le chef de l'Etat, le MAE et les autres ministères qui s'occupent fondamentalement de la DE, dans d'autres pays c'est la mission principale des diplomates ou encore moins dans d'autres cas des acteurs paraétatiques ou privés s'impliquent davantage dans la promotion des activités économiques et l'attrait et la négociation des coopérations et partenariats.

Après de nombreuses tentatives de développement et de modernisation de son économie pour la majorité ont échoué notamment après le contre-choc pétrolier de 1986, a, en Algérie, fait que l'on pense à d'autres alternatives de sortie par notamment la conclusion de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux. L'évolution de la coopération entre l'Algérie et ses partenaires étrangers diffère, comme développée ci-dessous, d'un groupement de pays à un autre. Si certains partenaires avaient une relation d'une longue date avec l'Algérie en matière de coopération, le développement de cette pratique n'a pas connu le même essor avec d'autres. Ce constat apparaît d'emblée dans l'insuffisance voire l'inexistence de cadres juridiques, réglementaires et institutionnelles portant sur la coopération et le partenariat. rep

Dans ce qui suit, nous nous attelons à analyser principalement les accords de coopération et de partenariat de l'Algérie avec l'UE³⁵⁵ et les pays d'Afrique subsaharienne(ASS)³⁵⁶ en axant

³⁵³ Cette coopération se concrétise le plus souvent par ce qu'on qualifie d'ALE qui est une entente entre deux pays (accord bilatéral) ou plusieurs pays (accord multilatéral) pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux parties. Elle se caractérise par une diminution ou suppression des barrières tarifaires ou non tarifaires à l'échange à l'intérieur d'une ou plusieurs zones. Il convient de noter que l'ALE est généralement la première étape vers une intégration des marchés.

³⁵⁴ Il est à noter que la législation algérienne ne donne pas une définition précise de la coopération internationale, mais les articles 27, 28 et 31 de la constitution de 1989 et la révision de 2016, et l'article 33 de la constitution 2020, consécutivement stipulent que : « *l'Algérie œuvre au renforcement de la coopération internationale et au développement des relations amicales entre les Etats, sur la base de l'égalité, de l'intérêt mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Elle souscrit aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies* ».

³⁵⁵ Nous axons notre analyse sur l'UE (Nord-Sud) et l'ASS (Sud-Sud) en tant qu'unions d'Etats, pour des raisons historiques, géographiques et géopolitiques voire civilisationnelles, juste pour déceler le rôle de la DE et en pouvoir l'évaluer en termes de réalisations économiques. Cependant, nous ne prétendons en aucun cas à délaisser

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

notre analyse sur ses aspects économiques et commerciaux et plus particulièrement sur l'apport de la DE algérienne en la matière, et ce tout en illustrant la complexité historique et l'interaction entre l'Algérie et ses partenaires. En d'autres termes, il est question d'examiner certaines dispositions de ces coopérations et partenariats en remontant aux sources du processus ayant conduit à sa signature et les objectifs fixés et ce tout en mettant au cœur de l'analyse les contours déterminant les actions de la DE et l'apport de celle-ci sur le plan économique afin de pouvoir ensuite tirer des enseignements sur leurs fondements, les niveaux de leur application et penser, le cas échéant, les actions stratégiques pour mieux cerner les enjeux et corriger l'appareil diplomatique algérienne de ses dysfonctionnements et contribuer à la révision et/ou l'attrait et conclusion de nouveaux accords de partenariats d'égal à égal.

2.2. La diplomatie économique et la relation Algérie-UE : un rapport d'asymétrie structurelle ?

De nombreux PED se sont engagés dans un processus d'intégration économique régional (IER) dont les formes vont des coopérations sectorielles jusqu'aux unions politiques avec transfert parfois de souveraineté. L'IER est ainsi un processus multidimensionnel qui conduit à des interdépendances entre des espaces économiques nationaux. Elle a donc plusieurs dimensions : commerciale, financière, monétaire, économique et sectorielle. Pendant longtemps, pour l'Algérie, la régionalisation *« est perçue comme une condition nécessaire à l'intégration au mouvement de mondialisation, une garantie contre les risques de marginalisation et un moyen pour augmenter le pouvoir de négociation. L'Algérie privilégie dans sa démarche d'IER les acteurs gouvernementaux et non pas les mécanismes de marché »* (Bouzidi, 2010, p.4). A ce titre, de gros efforts diplomatiques ont été fournis par l'Algérie pour activer ses relations économiques et commerciales avec l'UE, et les faire passer de simples accords de coopération à un niveau qui dépasse le simple partenariat.

2.2.1. De la genèse de la relation Algérie-Union Européenne

L'Algérie est l'un des principaux pays riverains de la Méditerranée pour des raisons géographiques, économiques et géopolitiques (interdépendance) (Mahiou, 2017). Elle occupe une place centrale en Méditerranée occidentale avec une façade maritime de 1200 km, en face de l'Europe son principal partenaire économique. Les relations entre l'Algérie et l'Europe

ou à considérer inutiles les partenariats qui lient l'Algérie avec les autres groupements de pays (GZALE, UMA). Concernant le cas de l'OMC est écarté de notre étude car ces des normes et n'est pas une union de pays.

³⁵⁶ Regroupant 48 pays (îles comprises), l'ASS est subdivisée en quatre sous-régions connues sous les noms d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et d'Afrique australe.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

sont anciennes, surtout que l'Algérie pendant la colonisation française a été intégrée à la CEE(en 1957) et, après l'indépendance, des accords (dont celui paraphé en 22 avril 2002) ont défini leurs relations bilatérales qui s'insèrent aussi dans le cadre des relations euro-méditerranéennes découlant, d'abord, de la conférence de Barcelone (28 novembre 1995), puis du nouvel accord signé à Paris le 13 juillet 2008 qui a lancé l'Union pour la Méditerranée³⁵⁷.

Depuis le recouvrement de son indépendance nationale, l'Algérie a occupé une position particulière vis-à-vis de la CEE ; elle bénéficiait de tous les avantages douaniers³⁵⁸. Mais il convient de noter que depuis le début des années 1970, certains États européens, à l'instar de l'Italie, ont décidé, unilatéralement, de refuser de continuer à accorder ce statut préférentiel aux produits agricoles algériens, ce qui a par conséquent conduit l'Algérie en s'appuyant sur ses diplomates à ouvrir en 1972 une nouvelle série de négociations avec la CEE dans le cadre de ce l'on appelle « la politique méditerranéenne globale de la CEE ». Il en a résulté la signature en 1976 de nombreux accords bilatéraux (entrés en vigueur en 1978) entre les deux parties, qui organisent les relations économiques et commerciales.

Ces accords étaient soutenus par des protocoles financiers et se renouvelaient chaque cinq ans. Ces accords avaient pour objectif la promotion des échanges commerciaux entre les deux parties en levant tous les obstacles au commerce afin de faciliter l'entrée notamment des marchandises algériennes sur le marché de la CEE. Ceci étant, c'est grâce aux quatre protocoles (1978-1996) que l'Algérie a pu, dans cette période, bénéficier d'aides financières d'une valeur de 784 millions d'Ecus et de 640 millions d'Ecus de la BEI (Banque européenne d'investissements) sous formes de prêts bonifiés. En termes des échanges commerciaux, il est

³⁵⁷ L'Algérie est aussi insérée dans d'autres relations régionales (Ligue des Etats arabes, UMA, les différents accords concernant la Méditerranée concernant sa protection et la coopération dans cette région).

³⁵⁸ Il convient de distinguer entre la situation d'Algérie avant l'indépendance et après l'indépendance : avant 1962, les relations Algéro-européennes étaient régies par l'article 227 du Traité de Rome(1957) et par l'article 16 de la convention d'application aux pays d'Outre-mer. L'article 227 stipule : « en ce qui concerne l'Algérie et les départements français d'Outre-mer, les dispositions particulières et générales de Traité de Rome relatives: à la libre circulation des marchandises ; à l'agriculture ; à la libération des services ; aux règles de concurrence ; aux mesures de sauvegarde ; aux institutions. Les institutions de la Communauté veilleront, dans le cadre des procédures prévues par ce Traité à permettre le développement économique et social de ces régions. Ceci dit d'emblée que le texte de ce Traité prévoyait, un statut particulier pour l'Algérie et marquant la volonté de la communauté à développer l'économie du pays.

Il faut rappeler que dès son indépendance, l'Algérie a taché à garder ce même statut économique en attendant d'être en mesure d'entreprendre des négociations. Ainsi, des conversations étaient entreprises dès février 1964. Une assistance économique, technique, financière et sociale était prévue, dans ce sens, en faveur de l'Algérie. Cependant, depuis 1964, le statut privilégié dont jouissait l'Algérie subissait une véritable érosion d'où la nécessité de normaliser les relations de l'Algérie avec la communauté (Guessous, 1971, pp 9-10).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

important de souligner que plus de 90% des importations de la CEE en provenance de l'Algérie sont des Hydrocarbures, 2% de produits manufacturiers et 0.4% de produits alimentaires (vin, dattes, et agrumes frais). Alors que ses exportations sont représentées principalement par les produits manufacturiers (75%) et les produits alimentaires (15%)³⁵⁹. Globalement, l'on peut noter que tous ces accords, en sus, d'être caractérisés par la non réciprocité dans l'octroi des préférences commerciales et douanières, ils ne peuvent aussi être applicables dans le cadre de la politique euro-méditerranéenne renouvelée et dans le cadre des dispositions de l'OMC. Toutefois, les questions suscitées (du côté des pays du Sud) par cette expérience européenne de coopération a changé l'approche européenne en la matière avec les pays du sud notamment du Maghreb se concrétisant, en 28 novembre 1995, par l'annonce de rendre l'espace euro-méditerranéen une région de dialogue, de paix et de coopération (partenariat) pour garantir la stabilité, la sécurité et prospérité. L'échange et la coopération touchent en effet à plusieurs domaines (paragraphe 2, article 1 portant sur les objectifs de l'association).

A partir de la conférence de Barcelone (1995)³⁶⁰, l'Algérie a entamé une série de négociations avec l'UE pour conclure un AA. Les tractations ont duré 12 cycles (22 avril 2002) et entrées en vigueur en septembre 2005. En paraphant un AA avec l'UE (qui prend le relais de l'accord de coopération de 1976), pour reprendre Haddad (2002, p.94), les autorités algériennes prennent acte de « fatalisme géographique » en réaffirmant l'ancrage euro-méditerranéen de l'Algérie et le poids de l'UE dans l'économie de ce pays. L'auteur estime en outre que la déclaration de Barcelone est tant l'expression des évolutions de la politique méditerranéenne de l'union que le reflet des bouleversements géopolitiques survenus en Europe de l'Est et le moyen Orient à la fin des années 80 et début des années 90. Pour Nsouli & Bisat (1999) « l'AA passé entre l'Algérie et les pays signataires de l'UE est la manifestation du partenariat. Il prévoit des engagements réciproques de la part de l'UE et des pays associés ». Dans ce sens, de nombreux chercheurs en économie et en RI(S, 2021) estiment d'ailleurs qu'avec cet accord, les relations Algéro-européennes sont passées de l'établissement d'une loi fondamentale de coopération à l'établissement d'une loi fondamentale de partenariat.

³⁵⁹ Pour plus voir, le conseil de coopération CEE-Algérie, disponible sur le lien : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_89_33, p.03.

³⁶⁰ Elle réunit 27 partenaires : UE, Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Palestine, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie, Chypre et Malte. la Mauritanie en tant qu'observateur.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

L'AA Algéro-européen s'articule sur huit volets (avec 110 articles), axés sur trois volets : le partenariat politique et sécuritaire³⁶¹, le partenariat économique et financier et le partenariat socioculturel et humain. Sur le plan économique, l'accord prévoit le démantèlement douaniers et la création d'une ZLE qui passe par la libre circulation des marchandises, la liberté d'établissement et la libre prestation des services, la libre circulation des capitaux et l'adoption de certaines règles de concurrence du traité de Rome³⁶². Le volet économique s'accompagne aussi d'un volet financier. Ce partenariat financier dont les modalités pratiques sont vues par le programme MEDA (I et II)³⁶³, a pour but d'apporter l'aide et l'assistance technique nécessaires à la réalisation de l'AA : mise à niveau de l'industrie locale, développement du monde rural, amélioration du système éducatif, promotion du secteur privé. Cependant, il est important de souligner que contrairement au secteur industriel qui constitue la locomotive de l'UE dans le démantèlement douanier, l'agriculture, la pêche et les produits agricoles transformés (rangés dans la partie marchandise) sont exceptés de démantèlement immédiat, et ce, pour protéger les intérêts européens répondant au Pacte Agricole Commun(PAC)³⁶⁴ dont la libération des échanges dans le domaine agricole traité de façon spéciale suivi de secteur des services qui n' a pas connu le degré de démantèlement de l'industrie.

2.2.2. De la négociation de l'AA Algérie-UE : rôle de la diplomatie algérienne

En dépit de la poursuite des efforts diplomatiques quant à l'exécution de l'AA Algéro-Union européen, aujourd'hui l'on ne peut pas dissimuler les limites qui caractérisent cet accord, particulièrement dans sa dimension économique même si cet accord a contribué à faire sortir l'Algérie de son isolement international et de l'état de marginalisation dont souffrait depuis le début des années 1990. Ce qui représente d'emblée une des faiblesses de la DE algérienne. Sur le plan institutionnel, une commission permanente chargée de la préparation et du suivi de

³⁶¹ Dans le volet sécuritaire, le Dialogue 5+5, est une initiative régionale qui visait à établir un cadre de coopération entre les membres participants sur les questions de sécurité et de stabilité, d'intégration économique et régionale, ainsi que d'immigration dans la région méditerranéenne.

³⁶² La libéralisation du commerce de biens industriels et l'extension de l'accès préférentiel au marché européen des produits auparavant soumis à des restrictions volontaires selon les termes de l'accord de 1976. En contrepartie les pays associés devront supprimer dans le même délai tous les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations industrielles européennes. Sur le plan agricole, une libéralisation complète n'est pas prévue.

³⁶³ Ces programmes consistent en un ensemble de mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre de partenariat euro-méditerranéen. Le programme se substitue aux protocoles financiers signés avec les pays méditerranéens, expirés le 31 décembre 1997. Cette ligne budgétaire (MEDA B7 410) regroupe l'essentiel de la coopération technique.

³⁶⁴ Révisée tous les sept(07) ans, la PAC représente aujourd'hui 31% du budget de l'UE. Elle se matérialise sous forme d'aides directs aux agriculteurs, mais aussi d'aides au développement rural. Elle peut également prendre la forme de mesures agro-environnementales pour promouvoir la transition écologique de l'agriculture.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

l'accord (décret n°08, 30 décembre 2004) constituée par des représentants des ministères et des institutions pilotée par le MAE, présidée par le directeur général des pays européens au niveau du MAE.³⁶⁵ Sur le plan bilatéral, un cadre institutionnel est établi dans l'accord où se dérouleront les négociations entre les deux parties (le conseil de l'association, commission de l'association). De nombreux obstacles dans le retard de la mise en œuvre de l'AA peuvent être cités : économie algérienne non diversifiée fortement dépendante des hydrocarbures, entraves institutionnelles, tissu économique fragile, entreprises non compétitives et versées essentiellement dans les activités commerciales, instabilité politique et juridique... Dans cette optique, on peut avancer que les pays européens ont profité (instrumentalisé) de ce contexte de vulnérabilités de l'Algérie (instabilité politique, dette extérieure, terrorisme...) pour parapher puis signer cet AA. Si l'Algérie avait formulé de nombreuses demandes pour le report de l'application de l'accord, c'est qu'elle ne disposait pas d'une économie forte et diversifiée, ni d'une bonne image de communication pour l'attrait des coopérations internationales. Ainsi, la crise financière qu'a connue l'Algérie suite à la chute des prix de pétrole (en 2014) et de l'inflation qui s'en est suivie suite notamment à la pandémie du Covid-19, sont des exemples concluants. L'Algérie a par conséquent pratiqué certaines techniques protectionnistes de son économie en introduisant des restrictions sur les importations en provenance des pays européens (crédit documentaire, liste de produits interdits à l'importation...).

De l'analyse ci-dessus de contenu de l'accord, l'on peut noter que l'UE a pu au niveau économique mettre en place un mécanisme principalement au service des intérêts économiques et commerciaux de ses membres en poursuivant une approche commerciale pure qui vise à créer une ZLE et de ce fait élargir le marché en méditerranée aux marchandises européennes en la limitant juste aux produits industriels en excluant les biens agricoles dans lesquelles les pays méditerranéens pourraient être compétitifs et performants, en sus de la non libre circulation des personnes. Alors que du côté des aides financières et techniques le programme MEDA ne permet pas dans le cas de l'Algérie de compenser le volume des dégâts occasionnés, les pertes douanières et ne contribue pas à la promotion de l'industrie algérienne ou créer des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et européens.

³⁶⁵ Disponible sur : <https://www.commerce.gov.dz/a-presentation-de-l-accord-d-association> (consulté le 13/03/2022).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

2.2.3. Impact économique de l'accord d'association, un partenariat d'échange inégal

Initialement, il est important de souligner que la réduction et le démantèlement douaniers ont coûté 26.3 milliards de dinars en 2006 ; 40 milliards de dinars en 2008, et 118 milliards de dinars en 2013, en parallèle plus de 50% de commerce extérieur de l'Algérie se fait avec l'UE, les flux d'IDE européens en Algérie sont évalués à 316 projets, d'une valeur de 7.7 milliards d'euro entre 2002-2014. Ce qui cristallise le déficit commercial structurel de l'Algérie avec l'UE depuis l'entrée en vigueur de l'accord³⁶⁶, l'UE est le premier partenaire ; cela s'inscrit totalement contre la stratégie de la diversification tant louée par les pouvoirs algériens, que l'augmentation des exportations des hydrocarbures et produits miniers en contre partie les investissements de l'UE ne représente que 40% des investissements étrangers globaux³⁶⁷(si IDE il y a, bien entendu)³⁶⁸. Si, selon les dernières données disponibles, l'UE est le premier partenaire commercial de l'Algérie, représentant 67% du total de son commerce extérieur en 2019, et 44% du total de ses importations, les exportations algériennes (HH) vers l'UE ne se sont élevés qu'à une quinzaine(15) milliards de dollars sur toute la période 2005-2019 alors que les importations ont représenté plus de 675 milliards de dollars, ce qui en fait le plus important déficit commercial enregistré par l'Algérie avec les pays européens. L'insistance de l'UE à intégrer les exportations de gaz dans les échanges commerciaux porte sa valeur à 450 milliards de dollars sur quatorze ans, soit un déficit de 225 milliards de dollars, ce qui constitue le point de litige en les deux parties (Commission européenne, 2020).

Par ailleurs, l'ALGEX (2021), partant de l'étude de l'impact de l'AA sur l'économie algérienne, estime que les pertes de l'Algérie sur la période 2005-2020 s'élèveraient à pas

³⁶⁶ Il faut souligner que les importations algérienne avant l'entrée en vigueur de l'AA, les 9milliards\$ en 2003, contre 21, 099 milliards\$ depuis l'UE(en 2018). Tant dis que les exportations ont enregistré 14, 470milliards\$ et 23,652milliards\$ en 2018, soit une hausse de 63,45%. Pour ce qui est des exportations HH, passées de 344 millions\$(2003) à 889millions\$(2018), en hausse de 158%. On observe, comme il ressort de ces chiffres, que l'Algérie a une balance commerciale en déficit permanente avec l'UE.

³⁶⁷ Voir le site délégation européenne en Algérie : <https://eeas.europa.eu/delegations/algeria>

³⁶⁸ L'on doit noter que de 2005 à 2015, l'Algérie a importé pour près de 200 Milliards \$ de l'UE, en contre partie, durant la même période, les investissements de cette région en Algérie ont représenté moins de 4% de ce montant(CNIS, statistiques de commerce extérieur de l'Algérie, rapport 2015, p12, 13) et encore plus dans les seules hydrocarbures dont le seul marché de la pièce de rechange industrielle de Sonatrach représente en moyenne 3 à 4 Milliards\$ d'importation par an (99% pièces de rechange et que 1% sont produites localement). L'Algérie est le premier marché africain, à titre d'illustration, des produits agricoles français, qui ne s'est traduit par aucun investissement. Les partenaires de l'Algérie préfèrent le commerce à l'investissement productif. De 1990 à 2000, l'Algérie n'avait en fait capté que 0.2% d'IDE européens en moyenne par an, alors que l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont réussi à attirer respectivement 30%, 14%et 12%. L'Algérie ne constitue pas pour les européens une zone d'investissements privilégiée. Dans l'AA, il n'y a eu aucune garantie d'IDE, c'est plus un système de démantèlement tarifaire (Rebah, 2011).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

moins de 19 milliards de dollars. Selon cet organisme, ces pertes sont la conséquence directe des droits douaniers et fiscaux accordés à l'UE dans le cadre de l'AA, ce qui a permis aux européens d'inonder le marché algérien. La production algérienne n'a fait par conséquent que pâtir et ayant du mal à être placée sur les marchés européens. Dans cette optique, à une question sur les causes du faible niveau des exportations algériennes vers l'Europe, un cadre supérieur au ministère du commerce (C, 2021) que nous avons interviewés, distingue entre les facteurs d'ordre externe et d'ordre interne. S'agissant des facteurs internes, elle cite : *« l'incohérence entre les politiques commerciale, industrielle, agricole, de pêche et financière ; l'absence de préparation et d'accompagnement des entreprises algériennes productrices pour faire face à la concurrence interne (effet de l'importation) »*. Alors que, pour ce qui est des facteurs d'ordre externe, elle cite : *« les conditions techniques et juridiques pour pouvoir accéder au marché européen et qui deviennent de plus en plus strictes, l'absence de complémentarité entre les PME algériennes et leur homologues européennes et la non intégration de ces dernières dans les chaînes des valeurs ; enfin, la réduction des avantages accordés par l'UE à l'Algérie comparativement aux ALE conclus par l'UE avec les autres pays »*.

Incontestablement, en l'absence d'avantages comparatifs que possèdent la Tunisie et le Maroc dans les domaines de l'agriculture et du textile³⁶⁹ et d'un programme de remise à niveau d'une industrie algérienne en difficulté (faute d'une réelle stratégie industrielle³⁷⁰) à l'instar de ce qui s'était fait en Tunisie avec la concurrence de membres de l'UE³⁷¹ (Grèce, Espagne)³⁷² qui

³⁶⁹ Le textile est rentré dans « le droit commun » du commerce international et l'acte final de Marrakech a programmé le démantèlement de l'arrangement multifibre (AMF) sur dix ans (1995-2004) et qui a favorisé aujourd'hui l'apparition d'une forte concurrence asiatique et européenne.

³⁷⁰ Il faut souligner que l'ouverture totale du marché européen aux produits de l'industrie du Maghreb date des accords des années 70. L'Algérie développait, à cette période, les industries industrialisantes portées par de grandes sociétés nationales dont la mission était moins économique que sociale (créer de l'emploi, distribuer des bénéfices fictifs...). Les bénéfices comptables n'étant pas l'objectif immédiat des gestionnaires. Être compétitif et exporter, n'étaient ni les priorités ni même les objectifs. Le modèle industriel de l'Algérie atteint très rapidement ses limites, mettant le pays au bord de la faillite, dès la fin des années 80. Soumis aux dures conditionnalités du FMI, le pays abandonna le socialisme, la planification et le secteur public, au profit de l'économie de marché et du secteur privé.

³⁷¹ Il faut souligner qu'avant que le partenariat Euro-méditerranéen (1995) n'atteigne ses dix ans, *« l'UE était déjà engagée dans une nouvelle approche stratégique qui devait guider ses relations avec ses voisins Sud et de l'Est, sous le nom de la politique européenne de voisinage (PEV). Dans la perspective de son élargissement à d'autres pays et la nouvelle donne géographique que cela impliquerait, l'UE était dans l'obligation de trouver un nouveau cadre pour définir ses relations avec les pays limitrophes. Ce cadre devrait d'une part, renforcer l'ancienne politique Euro-méditerranéenne et, d'autre part, répondre aux attentes de certains pays qui ont vu la construction européenne se faire sans eux »* (Damien, 2005, p.58).

³⁷² Aujourd'hui, il faut en effet tenir compte de l'élargissement de l'UE aux pays de l'Europe de l'Est et centrale. La concurrence est appelée à croître. Dans le cas de l'Algérie, l'AA signé en 2005 l'a été avec 15 pays, tandis que

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

présentent des spécialisations sectorielles semblables à celles des pays du Maghreb en particulier, l'application des principes libre échange et cela malgré l'existence de clause de sauvegarde risque d'accentuer le désajustement social que connaît la population algérienne (Hadam, 1999, p.108). Le coût social (augmentation des prix des produits importés, et la baisse du pouvoir d'achat du citoyen) qu'a pu engendrer l'entrée libre des produits industriels des pays d'Europe explique la relative discrétion des pouvoirs publics algériens lors des négociations avec l'UE, discrétion ayant notamment conduit à l'absence de concertation et de coordination³⁷³ avec les acteurs de la société civile (chefs d'entreprises, patronat, associations professionnelles, ONG). L'ex-ministre Benachenou (2020, p.20), a d'ailleurs qualifié le dit accord de « capitulation » et d'atteinte à la souveraineté économique nationale en reprochant à l'ex-président d'agir unilatéralement et ne pas avoir fait confiance aux compétences algériennes et sa décision non ambitieuse de mettre les relations économiques diplomatiques internationales algériennes au service exclusif des intérêts vitaux des puissances étrangères en signant l'accord dans la précipitation mais d'une manière réfléchie quant à son objectif contraire aux intérêts nationaux les plus vitaux.

Bien que le principal objectif de l'AA était de promouvoir les exportations algériennes HH vers l'Europe et de développer les IDE de cette dernière en Algérie, les effets de cet accord, comme développé ci-dessus, en termes de flux d'IDE européens vers l'Algérie n'a pas été, pour ainsi dire, non plus avantageux, ni bénéfique pour l'Algérie. Cet accord a été rarement la source d'un flux de capitaux pour les besoins d'investissement, quand bien même. Qui plus est, l'AA aurait été suivi d'une aide de l'UE à l'entrée de l'Algérie dans l'OMC, alors que ça n'a pas été le cas presque deux décennies après sa signature (Mestek, 2016, non paginé). Toujours est-il, dix sept ans après son entrée en vigueur, le bilan de l'AA Algérie-UE est négatif pour la partie algérienne. L'on peut admettre que les principes et bases de cet accord ressemblent, voire, sont les mêmes avec la période de colonisation française de fait de la verticalité des échanges Nord-sud, des exportations cantonnées aux seules matières premières brutes (hydrocarbures et mines), et l'importation d'Europe des produits industriels). Les

le nombre de pays intégrant l'UE a aujourd'hui passé à 27 pays. Ceci dit, l'influence de l'élargissement fait que modifier (revoir) les conditions tenant notamment à la concurrence des produits devient plus qu'indispensable.

³⁷³ Pour l'ex-ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, H. Benattallah « ce qui pose la question centrale, dont l'AA avec l'UE ne constitue qu'un alinéa : la question politique. L'accord a échoué parce que le système de décision du pays n'est pas bon. Il n'y a pas eu suffisamment de concertation, au sein des institutions et de la classe politique, pour aller à ce choix. Le parlement et les partis ont été ignorés. Certains négociateurs du premier accord avaient des doutes, d'autres étaient réservés, voire hostiles, mais ils avaient suivi les instructions du président Bouteflika, qui n'a de comptes à rendre à personne » (Abed C, 2015).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

accords signés et paraphés par l'Algérie sont, purement et simplement, une exploitation à même une sorte de néo-colonisation de l'Algérie. Dans ce sens, certaines hautes personnalités politiques(en retraite) que nous avons interviewées(C, 2019, 2021) qualifient même la signature de cet accord d'une « conclusion hâtive », et qui, pour eux, ne pourrait être qu'une quête d'un soutien plutôt politique³⁷⁴ de l'UE au régime en place (dont une bonne part aurait-il, des liens (intérêts) privés, directement ou indirectement, avec certains pays européens, avec l'ex-colonisateur, en particulier).En abondant dans le même sens, un ex-diplomate(D, 2019) déclare que *« la signature de l'accord n'a pas eu un objectif économique juste pour reblasonner l'image de régime et le légitimer et ne tient guère compte de l'équation intérieure(...) pas prêt sur le plan économique et social, l'Algérie a délaissé beaucoup de points dans le volet économique pour des finalités purement politiques, la question des tarifs n'intéresse pas »*. Ainsi, cela affirme encore notre première hypothèse.

La DE algérienne devrait de ce fait avoir une vision stratégique, des objectifs définis et marquer un saut qualitatif pour orienter les négociations selon les priorités nationales pouvant être au service de l'économie algérienne. Au regard des défis économiques auxquels est confronté l'Algérie³⁷⁵, ces dernières années, les pouvoirs publics algériens ont annoncé une série de mesures visant à promouvoir et accroître les exportations HH. En effet, parmi ces mesures figurent l'amélioration de la coordination entre les ministères du commerce, d'industrie, des finances ainsi que le MAE, un grand intérêt est aussi porté sur le renforcement du rôle de la DE. Toujours est-il, l'objectif fixé, dans les années à venir, est de réduire la dépendance à outrance de l'économie algérienne aux recettes pétrolières représentant aujourd'hui plus de 98% des exportations globales³⁷⁶. Cependant, force est d'admettre que la libre entrée des intrants européens en Algérie aurait pu profiter aux producteurs locaux en entraînant une amélioration mécanique de la compétitivité et de la performance du fait de la baisse des droits de douane et des avantages fiscaux sur les inputs importés.

³⁷⁴ D'autant plus que la région euro-méditerranéenne est perçue davantage comme potentiel de dangers que de coopération. Ce qui préoccupe l'UE c'est la maîtrise l'immigration clandestine et la préservation de ses approvisionnements énergétiques (pétrole et gaz). Ceci étant, les partenaires de l'Algérie ne se préoccupent que la taille du marché et de ses conditions d'accueil.

³⁷⁵ D'autant plus que le contexte actuel (déficit commercial avec l'UE et adoption des résolutions condamnant la situation des droits de l'homme en Algérie..) a engendré une tension, on ne peut plus compréhensible avec l'UE, conduisant les autorités algériennes à envisager de déroger à l'AA et ce, d'autant plus que de nombreuses parties de la société civile à même de hautes personnalités politiques appellent à revoir les clauses de cet accord.

³⁷⁶ <https://www.aps.dz/economie/108778-tebboune-diversifier-les-exportations-et-promouvoir-l-investissement-pour-relancer-l-economie> (consulté le 12/04/2022).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

S'inscrivant dans cette optique, certains chercheurs soutiennent que malgré la faiblesse de l'aide financière dont le montant représente 1% du tous les PNB méditerranéen(Ghélis, 2000), malgré le risque de voir s'accroître la périphérisation de l'Algérie et malgré la difficile appréciation des gains potentiels liés à l'instauration d'un ZLE(Chevallier, 1997, 9-17), le processus de Barcelone peut jouer le rôle de catalyseur en bousculant les réseaux clientélistes, en favorisant la rationalisation du système juridique et fiscal algérien afin d'accueillir les IDE et en devenant finalement l'espace géographique, politique et juridique permettant aux entreprises d'apprendre à formuler les politiques internationales, à s'initier au libre échange(Haddad, 1997, p.364) et attirer des partenariats économiques d'égal à égal.

Au final, si l'AA Algérie-UE est fondé sur le principe des avantages réciproques et du principe de Pareto, il faut dire que, dans le cas de l'Algérie, ce principe minimal de justification de l'accord n'a pas été du tout prouvé. Aussi, vu les limites (défaillances) de ce partenariat, certains observateurs s'attendent-ils même à ce que cette association soit perturbée voire se démantèle. C'est dire, seul le relancement des négociations³⁷⁷ entre les deux parties pour refonder ce partenariat sur de nouvelles bases et d'accords de « troisième génération » en encourageant les projets d'investissements interétatiques et régionaux tout en s'appuyant entre autre sur une DE, défensive et offensive, impliquant tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux(la société civile). Dans cette perspective, la réactivation de l'UMA (créé en 1989) devient plus qu'indispensable. Il est incontestable, l'absence du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Libye) en tant qu'acteur agissant en bloc³⁷⁸ dans les négociations euro-méditerranéennes reflète totalement l'inertie dans laquelle est plongée l'UMA. Certains observateurs parlent même du coût non Maghreb.

³⁷⁷ S'agissant de l'évaluation de l'AA, dans le cadre de la 10^{ème} session du Conseil d'association Algérie-UE, la demande réclamée par l'Algérie en 2015 partait du principe que :

- les circonstances prévalant au moment de la signature de l'AA en 2005, ont fondamentalement changé ;
- le bilan de la coopération, censé revêtir un caractère asymétrique à l'avantage de l'Algérie au regard de l'écart de développement, est toujours en faveur de l'UE;
- la faiblesse des investissements européens en Algérie alors qu'ils sont censés compenser le manque à gagner du Trésor public en recettes douanières et aider à l'émergence d'un tissu productif national compétitif.

³⁷⁸ Cela peut être expliqué par plusieurs raisons : la concentration des échanges des pays maghrébins avec l'Europe (plus 60% du total), la question de Sahara Occidentale, la non complémentarité des économies et en fin le problème de leadership (qui chapeautera l'organisation).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

2.3. Du positionnement africain de l'Algérie : approches de la diplomatie algérienne à l'égard des pays subsahariens

Bien que l'ancrage africain de l'Algérie en ASS remonte aux temps anciens, ces relations diplomatiques et économiques ne se sont intensifiées qu'après les indépendances nationales car l'Algérie a souvent soutenu les mouvements de libération en Afrique. Ceci étant, l'Algérie a, dès 1969, inscrit sa politique étrangère dans le cadre des orientations africaines et panafricanistes. A partir des années 2000, l'Algérie va développer un cadre juridique propice à l'amélioration de ses relations commerciales avec ses partenaires subsahariens à partir de nombreux leviers diplomatiques (bilatéraux, interrégionaux...). Ces derniers visent à faciliter le commerce frontalier et à accroître les perspectives d'investissements des entreprises algériennes en ASS et vice versa.

Etant aujourd'hui un acteur régional incontournable, le plus grand pays d'Afrique par sa superficie et d'Afrique du nord par son PIB, l'Algérie est également un pays qui s'inscrit dans une perspective d'insertion progressive de son économie dans la nouvelle DIT. C'est grâce à ses richesses sur le plan énergétique ainsi qu'à sa position géographique privilégiée dans la rive sud de la Méditerranée, l'Algérie jouirait d'une influence remarquable au niveau des organisations régionales auxquelles elle appartient (OUA, NEPAD). Sur le plan institutionnel, les services économiques du MAE en tant qu'instrument de la politique étrangère de l'Algérie, occupe une place prépondérante dans l'action économique extérieure. Ceci grâce aux missions qu'ils ont à leur charge auprès des institutionnels, des entrepreneurs et d'éventuels partenaires étrangers (voir chapitre 4).

2.3.1. Des approches de la diplomatie économique algérienne en Afrique

On relève que pour renforcer sa présence économique en ASS, l'Algérie exerce une DE tant au niveau régional que bilatéral :

2.3.1.1. De la diplomatie régionale

Le niveau régional est d'une grande importance dans l'ingénierie de la DE algérienne envers les pays d'ASS. La présence diplomatique de l'Algérie en ASS peut être ainsi discutée au niveau régional à travers la participation aux principales organisations, à savoir : le NEPAD, l'OPEP et la volonté entre autres de rejoindre les groupements économiques régionaux.

C'est en 2003, deux ans après l'adoption du NEPAD par l'UA que la stratégie africaine de la DE algérienne voit le jour. Le NEPAD fut l'une des manifestations les plus importantes de

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

l'activité de la DE algérienne en Afrique dont elle était un membre fondateur. Parmi les grands objectifs du NEPAD se trouve l'intégration du continent africain dans l'économie globale, c'est-à-dire une vision tout à fait différente de la mondialisation que celle développée par l'Algérie jusque dans les années 1990. Il ne s'agit plus de défendre la souveraineté économique des Etats, ou de réduire les inégalités Nord-Sud, mais surtout de promouvoir un climat favorable aux investissements privés et étrangers (Mouity, 2013). Dans ce sens, l'implication de secteur privé dans la conquête de l'ASS semble intéresser la DE algérienne mais tout en l'inscrivant dans le cadre des orientations du NEPAD. L'Algérie s'emploie-elle aussi souvent à devenir un acteur économique important de l'OPEP³⁷⁹. L'accord historique du 28 septembre 2016 pour la réunion de l'OPEP en Algérie concernant la réduction de sa production de pétrole en vue de restaurer le marché du pétrole, est ainsi édifiant.

L'ambition régionale de l'Algérie s'est aussi traduite par la volonté pour l'Algérie d'adhérer aux groupements régionaux et de renforcer ses liens avec ces derniers. L'ancien ministre des Affaires étrangères a souligné à l'occasion du premier FAIA à Alger (ANDI, 2016), la question de l'intégration économique africaine, en mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir les liens économiques de l'Algérie avec divers groupes économiques du continent à l'instar de la CEDEAO³⁸⁰ et le COMESA, qui ont confirmé qu'il n'y avait aucune raison pour que l'Algérie ne puisse pas y adhérer.

2.3.1.2. De la diplomatie bilatérale

L'Algérie n'est pas seulement un promoteur de développement en Afrique en étant un membre fondateur de l'OUA ou de NEPAD, mais elle s'est aussi voulu un précurseur de la paix et de solidarité en Afrique en intervenant dans des conflits africains comme médiateur dans le maintien de la paix (à l'instar du conflit Ethiopie-Erytrie). En outre, l'Algérie efface depuis 2010 les dettes de quatorze Etats membres de l'UA pour un montant estimé à 902 millions dollars, et ceci dans le cadre de la solidarité avec les pays du continent rencontrant des difficultés économiques (Bénin, Burkina Faso, Congo, Éthiopie, Mauritanie, Mali, Mozambique, Niger, Niger, Tanzanie, etc.) (Arbani, 2013).

La diplomatie algérienne s'inscrit souvent dans la politique de développement global du pays. Il s'agit de promouvoir le commerce, d'accompagner les entreprises à l'international et de

³⁷⁹ L'OPEP comprend cinq pays africains dont l'Algérie (Angola, Gabon, Libye, Nigéria et Guinée équatoriale rejoignant l'OPEP en 2017).

³⁸⁰ Les membres de CEDEAO sont : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo Cap-Vert.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

signer des partenariats. C'est cette orientation que semble prendre le ministre des affaires étrangères, cette dernière décennie, suite notamment à l'indisponibilité du président sur la scène régional (aucune visite n'a été d'ailleurs effectuée en ASS) : l'organisation de FAIA (2016) et de la conférence-exposition sur la promotion des échanges interafricains(2021) est un exemple concluant. Le FAIA fait ainsi partie des cadres modernes de la DE algérienne, puisqu'il serait un outil efficace pour faire avancer la DE en introduisant des opportunités d'investissement en ASS pour les entrepreneurs algériens et pour leurs homologues africains en Algérie. Ce forum devait être, selon R. Lamamra (ANDI, 2016), une opportunité pour l'Algérie de s'installer en ASS et de bénéficier de divers avantages de continent.

On peut observer que depuis le début des années 1970, l'Algérie n'a pas lésiné sur la promotion de son produit sur les marchés d'ASS et la prospection de nouveaux marchés. Quoique la foire d'Alger, la première foire panafricaine à Nairobi(1972), la constitution de commissions mixtes se sont certes soldés par la signature de nombreux accords commerciaux avec le Mali, le Niger et les pays de la CEDEAO, mais il n'en demeure pas moins ces accords obsolètes ne sont pas activés jusqu'aujourd'hui. Selon de nombreux observateurs, ils devraient être revus, actualisés et réajustés pour garantir et protéger les intérêts nationaux par la mise en place de mécanismes avec ces pays. Les grands projets d'investissement algériens auront, par ailleurs, un rôle important à jouer dans le cadre de conquête des marchés d'ASS par les opérateurs économiques algériens, notamment, là où ces projets avaient eu lieu. Parmi les principaux grands projets : la route subsaharienne (Algérie-Lagos-Niger), entamée en 1971 devant permettre d'encourager les échanges interafricains; le gazoduc reliant le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, et le projet des fibres optique Algérie-Abuja(en cours), et entre autres projets d'investissements privé. Toujours est-il que certaines entreprises étatiques pratiquent de la DE, non en ayant de représentants diplomatiques, mais en investissant à l'étranger ou en nouant des partenariats avec des partenaires subsahariens en vue de promouvoir le produit algérien et exporter HH.

Bien que l'Algérie essaie souvent de se donner les moyens de mettre en œuvre sa politique africaine, à *travers* un dispositif fonctionnel et modulable selon les évolutions-changements périodiques qui affectent sa politique globale comme le suggèrent d'ailleurs les conceptions classiques des RI privilégiant toujours le cadre institutionnel au détriment des autres acteurs, elle s'appuie aussi sur certains de ces autres acteurs, à l'instar de la confrérie Tidjaniya

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

(diplomatie publique) pour tisser des liens et consolider ses relations avec les pays subsahariens et gagner de nouveaux débouchés. A ce titre, l'Algérie s'emploie souvent à raviver le pèlerinage d'Aïn Mâdî (lieu de naissance du fondateur de la Tidjaniya) dans la région de Laghouat (Sambe, 2010, p.843). L'intérêt porté au soufisme reprend en force depuis l'arrivée au pouvoir de l'ex-président en 1999. L'Algérie s'emploie vivement à renforcer l'emprise de son réseau Tidjane en ASS qui se situe désormais au cœur des préoccupations politiques et diplomatiques des autorités algériennes. A partir des années 2000, de nombreuses mosquées et zawiyas vont ainsi être construites.

Au final, de ce qui précède, certes, l'africanité de l'Algérie semblait être affirmée. Mais était-elle portée par un vrai projet économique ? Les entrepreneurs algériens sont-ils prêts à accompagner cette dynamique d'une aventure africaine de la DE algérienne ?

2.3.2. Des apports et réalisations de la diplomatie algérienne en Afrique subsaharienne

Initialement, il convient de souligner que l'absence du contrôle et du suivi des actions de promotion des exportations HH et des investissements et l'ambiguïté de la relation entre les actions de la diplomatie et l'évolution des activités économiques a toujours constitué un obstacle à l'évaluation de l'efficacité de la DE algérienne.

En termes des réalisations, on relève qu'en dépit de l'arsenal diplomatique qui a été déployé, les ambitions algériennes en ASS sont loin d'être un succès puisque l'Algérie n'est, pour ainsi dire, pas présente économiquement en ASS. Les investissements algériens n'y figurent quasiment pas. L'investissement algérien en ASS, même dans le secteur de l'énergie là où une expérience semble avoir été capitalisée, n'y ont pas été exploités³⁸¹. Qui plus est, les projections d'investissements de quelques entreprises leaders de secteur privé³⁸² se limitent souvent aux déclarations et sans concrétisation et ne se traduisent pas encore par une

³⁸¹ En dépit de positionnement de l'entreprise publique Sonatrach avec sa filiale SIPEX (Sonatrach International Petroleum Exploration & Production) créée 1999, qui a acquis des blocs en en Mauritanie et Mali (Taoudeni) ainsi qu'au Niger (Kufra), en Libye, ses investissements en ASS sont relativement modestes, ainsi, aucun forage n'a été effectué en 12 ans au Niger, mais le contrat n'a pas été résilié pour des raisons d'influence géopolitiques dans la région du sahel (Augé, 2017, p.12). Condor electronics est aussi présent, depuis 2017, dans une dizaine de pays d'ASS (Côte d'Ivoire, Sénégal, Benin..) pour un chiffre d'affaires à l'export de 80 millions de dollars. Il importe de noter l'absence totale d'investissement privé algérien en ASS, certes, il y a eu la tentative du Groupe Cevital (agroalimentaire) de produire du Riz en Côte d'Ivoire mais le projet n'a pas vu jour depuis 2012.

³⁸² General Emballage, Groupes Cevital (agroalimentaire), Condor (électronique), Benamor (agroalimentaire), Knauf, SIM (semoulerie), IFRI (Eaux minérales), IRIS (téléphonie mobile), NCA, Vita Jus et Hamoud Boualem (boissons gazeuses)...

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

augmentation des échanges avec l'ASS, car les entrepreneurs algériens n'ont pas souvent une vision globale intégrant leurs actions d'internationalisation dans le cadre de DIT. Ils méconnaissent les marchés d'ASS et se limitent souvent à participer aux foires et expositions plutôt qu'à mener des initiatives individuelles à l'exportation et à l'investissement. Ils ne sont pas encore pleinement conscients des opportunités économiques que représente l'ASS. En sus, sur le plan institutionnel, les exportateurs algériens reprochent souvent aux représentations diplomatiques de ne pas les soutenir dans leur quête des marchés. Aucune banque publique n'est recensée en ASS. Pendant des années, des entrepreneurs (Cevital, NCA..), se sont plaints de ces entraves qui empêchent, selon eux, l'Algérie d'accéder aux marchés subsahariens (IRIS, à titre d'exemple, interdit d'ouvrir un bureau de liaison à l'étranger). Alors qu'ils sont très compétitifs dans certains segments (électronique et électromécanique, téléphonie, agroalimentaire, BTPH, textile, transport, pharmacie..) dans lesquels ils peuvent faire la différence et être des leaders en ASS (Guesmia, 2019, p.23).

Cela étant, le volume des échanges économiques entre l'Algérie et l'ASS n'ont pas progressé presque sur toute la période 2000-2020. L'ASS demeure un partenaire économique très limité pour l'Algérie représentant moins de 1 % de ses échanges. Les échanges de l'Algérie avec l'Afrique n'excèdent pas 0,4%, pour reprendre M. Ayadi, secrétaire général du comité de liaison de la route transsaharienne (Imene, 2020). Alors qu'avec l'UE il en représente plus de 61%(2013-2019)³⁸³. Sur la période 2000-2020, le volume des exportations a atteint 1737millions de dollars alors que les importations 5653 millions de dollars³⁸⁴. L'Algérie importe davantage depuis l'ASS qu'elle en exporte, ce qui traduit une balance commerciale déficitaire (3916 millions de dollars) pour l'Algérie sur cette période³⁸⁵. Mais force est d'admettre que les exportations HH devraient augmenter, du fait de cadre de mesures mis en place par le gouvernement algérien, ces deux dernières années, pour la promotion du

³⁸³ Nos calculs d'après les données de l'ONS (<https://www.ons.dz/>).

³⁸⁴ Ces chiffres calculés par nous soins d'après les données des rapports de CNIS (2015, 2016, 2017, 2018, 2020, 2021).

³⁸⁵ Il est à noter que la nature et le volume des échanges entre l'Algérie et les pays d'ASS diffère d'un pays à un autre, reste modestes avec certains et dirigés principalement vers ses principaux partenaires. Il est souvent entravé par la législation algérienne contraignante et protectionniste. Ces restrictions ont notamment condamné les acteurs de négoce transfrontaliers à verser dans l'informel et la illégalité. L'inconvertibilité du dinar algérien oblige les opérateurs à procéder sous forme de troc et à compenser autant que possible un flux nord-sud par un flux sud-nord.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

commerce avec l'ASS³⁸⁶. Les principaux partenaires de l'Algérie durant cette période sont l'Afrique du Sud (36% du volume des échanges), la Côte d'Ivoire(24.8%), le Cameroun(17%), et le Nigeria(2.9%)³⁸⁷. Les principaux produits importés par l'Algérie durant cette période sont l'alimentation (Cacao, Café), les équipements agricoles et industriels, alors que les exportations restent dominées par les énergies, lubrifiants et produits bruts (soit 97% des exportations). En termes d'exportations HH, les performances de l'Algérie demeurent faibles voire insignifiantes et constituent une source de préoccupations pour le gouvernement. Le développement des exportations HH est, aujourd'hui, au cœur des débats dans un contexte de transformation structurelle et organisationnelle de l'économie algérienne et de son insertion dans l'économie mondiale. Selon les données de CNIS (2021), la valeur globale des exportations algériennes vers l'ASS, n'a guère dépassé les 164.92 millions de dollars en 2019(259.32 en 2020, 0.12% des exportations), soit à peine 0,44% de l'ensemble des exportations vers le reste du monde, toujours dominées par les exportations des dérivées d'hydrocarbures, exceptés le sucre, les dattes et le ciment(des produits à faible valeur ajoutée). Au volet des importations, la valeur des échanges avec l'ASS reste également des plus faibles, soit de quelque 195.64 millions de dollars 2020, contre 282.82 millions de dollars en 2019(une baisse de -44.56%). On observe aussi que la plupart des importations africaines de l'Algérie proviennent de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe.

Ce qui précède permet, ainsi, d'affirmer que le capital politique et diplomatique dont bénéficie l'Algérie n'étant pas pour ainsi dire suivi ni par la croissance de ses exportations HH, ni par le déploiement d'entreprises algériennes en ASS. C'est pourquoi, le renforcement de la DE nous semble plus qu'une urgence pour renforcer la présence économique et commerciale de l'Algérie en ASS. D'autant plus que le secteur privé algérien semble s'intéresser davantage à l'ASS qui, selon un sondage présenté au FAIA(2016), 80% des entrepreneurs algériens voulaient exporter en ASS. La DE aura, à ce titre, pour but non seulement de consolider le positionnement de l'Algérie sur les marchés subsahariens, mais également d'informer le secteur privé sur les opportunités bilatérales et régionales offertes,

³⁸⁶ Ces résultats peuvent être justifiés par les actions visant la diversification des exportations et à faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés d'ASS : les missions commerciales, la participation aux foires et salons d'affaires, l'organisation de caravane de l'export (la caravane Algérie-Mauritanie : 97 caravanes commerciales).

³⁸⁷ Il est à noter que l'Algérie à toujours une balance commerciale négative avec ces pays (Afrique du Sud(-251 millions de dollars ; Côte d'Ivoire(-168millions de dollars) ; Cameroun(-117millions de dollars), excepté le Nigeria(163million de dollars). L'Algérie ne figure pas dans les statistiques internationales concernant le commerce extérieur avec la grande proportion de ces pays. Nos calculs d'après la base des statistiques de UN Comtrade Data (<https://comtrade.un.org/>).

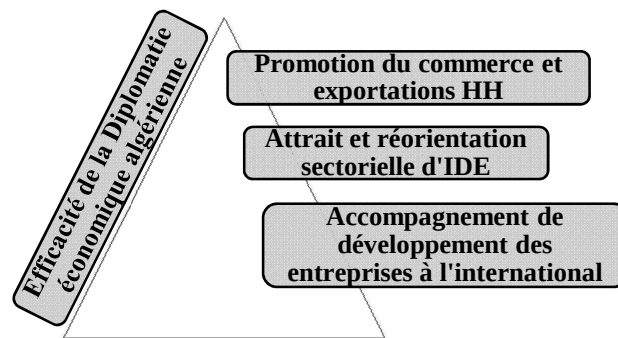
Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

pour l'inciter à pénétrer leur tissu économique afin d'asseoir une visibilité accrue, et au bénéfice des intérêts du pays en ASS. Dans ce sens, il est indispensable d'agir sur divers leviers liés à la stratégie de déploiement du commerce extérieur et d'accompagnement des entrepreneurs et ce, par veiller à fournir l'information sur les opportunités d'affaires et la réglementation de pays ciblés, à lever les obstacles institutionnels et à encourager la coordination entre les acteurs de la DE en s'ouvrant sur les autres acteurs paraétatiques et privés en tant qu'incontournables leviers d'une DE forte et moderne.

Section 3 : De la diplomatie algérienne et la recherche d'opportunités économiques

Après avoir analysé les actions et les réalisations de la DE algérienne en matière d'attrait et de management des relations économiques du pays avec les partenaires étrangers, dans cette section, nous tentons d'évaluer, en s'inscrivant dans le prolongement des développements précédents, l'apport de la DE algérienne, d'une façon globale, pour pouvoir déceler ses dysfonctionnements dans le domaine économique; ce faisant, dans ce qui suit, nous essayons d'évaluer son apport en termes de promotion des activités économiques (figure 10).

Figure 10-. Démarche de l'analyse de l'apport de la DE algérienne en matière de recherche d'opportunités



Source : conception personnelle

3.1. En termes de promotion du commerce et de développement des exportations hors hydrocarbures

L'expression « diplomatie économique » revient fréquemment dans le discours des hommes politiques en Algérie qui la considèrent comme étant un levier important de la stratégie d'intégration de l'Algérie dans l'économie mondiale en leur attribuent une partie de la croissance des exportations. Cependant, cela il est loin d'être le cas, pour au moins deux

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

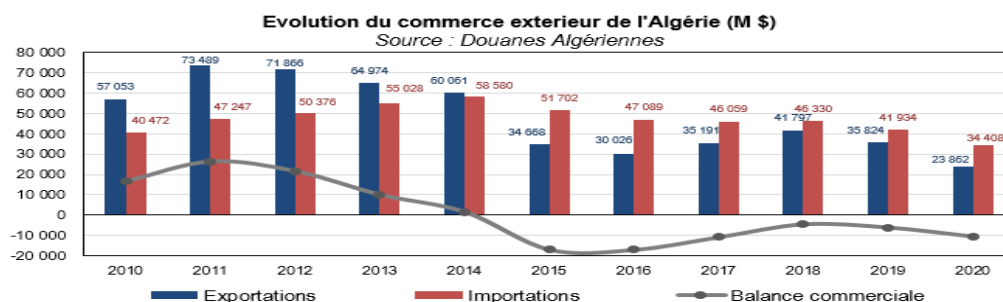
raisons : 98% des revenus des exportations algériennes sont des exportations traditionnelles (hydrocarbures) sur lesquelles la DE n'aurait forcément qu'un impact minime du fait que les hydrocarbures sont un secteur extraverti et intégré systématiquement dans les chaînes de valeur internationales et obéit à certaines règles et normes préétablis, ça d'une part, d'autre part, les exportations non traditionnelles algériennes (HH) sont très modestes et insignifiantes (représentant moins de 2% des exportations totales). Le segment des exportations HH sur la période 1966-2008, ne représente en Algérie que 5% des exportations globales avec les dérivés des hydrocarbures. Pour la période 2015/2016, ces exportations ont aussi baissé à 2.063 Milliards \$ en 2015 contre 2.582 Milliards \$ en 2014, soit une baisse de - 20.1% (Guesmia, 2017, p.190). Entre 2000 et 2019 les exportations algériennes ont connu une évolution en dents de scie avec une croissance négative sur toute la période (excepté une certaine reprise entre 2002-2005 (4% en moyenne) et entre 2014-2016 (2,2%) pour connaître encore une baisse de 5,1% entre 2017-2020)³⁸⁸. Si dans les années 1960/1970, les exportations algériennes HH représentaient environ 40% du total des exportations (FMI, 2014, p.24), ces dernières années, ils n'en sont qu'à peine des 2%(les dérivés représentent presque 95% des exportations HH). C'est les hydrocarbures, exportés le plus souvent à l'état brut et donc systématiquement à faible valeur ajoutée, et certains de ses dérivés (excepté le sucre, le ciment) qui demeurent les seules principaux postes d'exportation. En dehors des quelques exportations sporadiques de certains produits électroménagers et camions (ayant été, faut-il le souligner, produits fondamentalement sous licence étrangère) réalisées par les entreprises publiques (ENIEM et SNVI) dans les années 1970 et 1980 vers certains pays africains (Mali, Mauritanie) et vers certains pays de l'Europe de l'Est dans le cadre de la conversion de la dette, l'Algérie n'exporte presque pas des produits manufacturiers. L'Algérie est faiblement représentative dans les exportations mondiales. L'évolution de ses exportations est fondamentalement liée à la croissance des hydrocarbures. La croissance des ses exportations entre 2015 et 2020 a enregistré une baisse de 5% pour représenté que 0.1% des exportations mondiales (voir graphique 3). Alors que s'agissant des importations annuelles sur la même période, elles ont baissé de 7%, soit 0.2% des importations mondiales (classée en 61 places) (Comtrad, 2022)³⁸⁹.

³⁸⁸ Calculé par nous-mêmes d'après les dernières données(perspectives du monde de l'université de Sherbrooke(<https://perspective.usherbrooke.ca>(consulté le 06/06/2022)).

³⁸⁹ [https://www.trademap.org/Product_SelProductCountry.aspx?vnpvm=1%7c012%7c%7c%7c%7cTOTAL%7c%7c%7c2%7c1%7c2%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7cUN Trade Statistics](https://www.trademap.org/Product_SelProductCountry.aspx?vnpvm=1%7c012%7c%7c%7c%7cTOTAL%7c%7c%7c2%7c1%7c2%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7cUN+Trade+Statistics)

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Figure 11-. Évolution du commerce extérieur de l'Algérie entre 2010-2020(en M\$)



Source : douanes algériennes, 2021.

Les exportations algériennes ont logiquement suivi, comme le montre le graphe ci-dessus, la baisse du cours des hydrocarbures, pour atteindre 23,9 Mds \$ en 2020, soit une baisse de 33% sur un an. Cette contraction est essentiellement la conséquence d'une baisse du prix et des quantités vendues d'hydrocarbures, ces derniers représentant 91% du total des exportations algériennes (39% de gaz, 37% de pétrole brut et 17% de carburants). Le reste des exportations du pays (-18% en 2020) se compose de dérivés des industries pétrolières (engrais, ammoniac, huiles issus de la distillation des goudrons) et de produits agroalimentaires (dattes, sucre). Conséquence d'une baisse des exportations algériennes plus importante que celle des importations, le déficit de la balance commerciale s'est accentué de 72% en 2020, atteignant 10,5 Mds \$. Le taux de couverture était de 69%, contre 85% en 2019.³⁹⁰

Tout cela est le signe de marginalisation de plus en plus de la place de l'économie algérienne dans l'économie mondiale. Du point de vue des importations, il est évident que celles-ci ne cessent de croître: dépendance alimentaire, dépendance de l'outil de production des approvisionnements extérieurs etc. Quasi-totalement financées par les revenus pétroliers. De plus, 60% environ des importations³⁹¹ sont libellées en euros, de ce fait, toute augmentation de la valeur d'euros gonflerait indubitablement la facture d'importation. Les échanges commerciaux de l'Algérie avec ses principaux partenaires économiques³⁹², comme déjà

³⁹⁰ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerie> (10/10/2021).

³⁹¹ En outre, pour reprendre les propos d'un cadre au ministère du commerce interrogé, « au lieu de bénéficier de biens d'importation à prix préférentiels hors marché (des biens à fort contenu technologique en particulier), de fait que l'Algérie est liée à de nombreux Etats par des accords commerciaux préférentiels, cependant, cela il est loin d'être le cas ... ».

³⁹² Les pays de l'Europe sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie avec 53,40 % (importations) et de 63,69 % (exportations) en 2019. Les pays de la région d'Asie viennent en seconde position à hauteur de 29,04 % des importations de l'Algérie et de 17,93 % de ses exportations. (Douanes algériennes, 2020, p20).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

analysé, sont souvent inégaux et à sens unique profitant essentiellement à la partie étrangère qui ne voit en Algérie qu'un marché où déverser ses produits.

En Algérie, l'urgence est plus industrielle, aujourd'hui. Le monde industriel s'est fortement transformé, ces dernières années. La part des biens intermédiaires dans le commerce international est aujourd'hui de plus 60%. Et cette part est encore plus importante dans les échanges pour plusieurs économies (Corée du sud, Turquie...) sur lesquelles, l'Algérie pourrait aussi prendre exemple. En effet, pour pouvoir exporter des produits manufacturiers moyens ou sophistiqués à forte demande en technologie, capital humain et physique, R&D, et en techniques de marketing, qui pourraient permettre à l'Algérie de passer du stade de simple fournisseur d'hydrocarbures bruts à celui de producteur et d'exportateur de biens transformés et de services d'informations, l'Algérie est appelée à solliciter l'assistance technique extérieure en drainant des IDE productifs et ce, en s'inspirant notamment des tigres asiatiques qui ont réussi leur émergence en attirant des IDE qu'ils ont orienté selon leurs priorités nationales³⁹³. Tout cela devrait être ensuite soutenu par un Etat développementale (à l'asiatique) œuvrant à l'amélioration de milieu des affaires propice aux initiatives créatrices de valeur ajoutée, à travers l'accélération de processus de réformes de structure et la conclusion des partenariats gagnant-gagnant et la protection des industries naissantes qui pourraient affronter la concurrence étrangère, plus particulièrement, dans le cadre de l'AA Algérie-UE. La poursuite du développement de « nouvelles spécialisations industrielles », en les aidant à conquérir les marchés internationaux, sera une véritable opportunité et acquis pour l'économie algérienne et ce, compte tenu notamment de potentialités et atouts que recèle le pays (Guesmia, 2016). Dans cette optique, la mission de la DE est d'œuvrer dans le sens de la protection des intérêts nationaux, de négociation des conditions du partenariat selon les orientations de la politique économique (sectorielle) nationale et les besoins du tissu économique en termes de capital, de transfert de technologies et de savoir faire.

3.2. En termes d'attrait d'IDE : des partenariats sans orientation à l'export

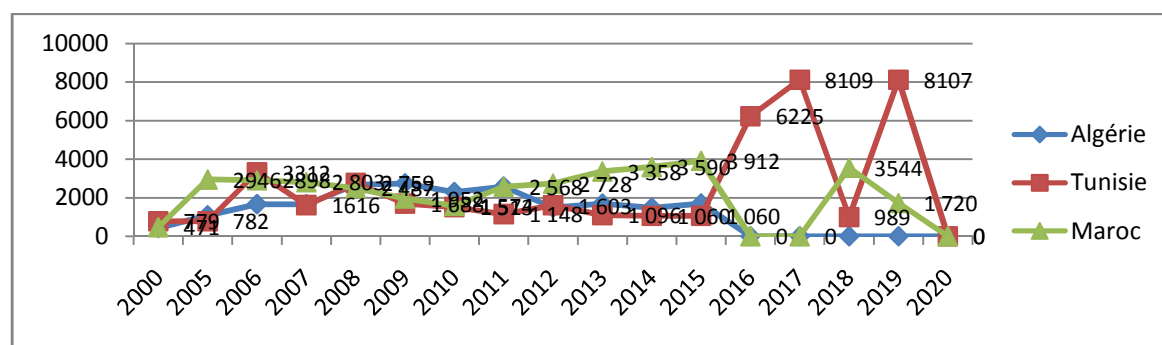
Pour pouvoir analyser l'apport de la DE en termes d'attrait d'IDE, une question d'emblée se pose d'elle-même l'Algérie attire-t-elle vraiment des IDE ? La réalité est là, les investisseurs étrangers n'ont aucun intérêt à venir produire en Algérie. L'économie algérienne est fermée.

³⁹³ Ainsi, le rêve algérien a entre autres été d'inviter Renault afin qu'il produise pour l'exportation, en Afrique en particulier. Cependant, Renault a interrompu ses activités durant 14 mois début 2020 et a tenté une reprise de quatre mois en 2021, sur les 1400 employés, il n'en resterait que 450 aujourd'hui.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Hormis quelques joint-ventures(JV)³⁹⁴ avec certaines entreprises nationales, les IDE entrants en Algérie, comparativement aux autres pays maghrébins, sont négligeables (figure12). Par conséquent, quelle DE active sans une libéralisation économique, sans une vraie ouverture de l'économie algérienne ? Et cela implique forcément une dérégulation financière. Les IDE ont besoin de sécuriser leurs capitaux, c'est-à-dire s'ils trouvent intérêt à s'investir en Algérie, ils doivent avoir la garantie de quitter le territoire à toute alerte susceptible de faire perdre leur rendement ou mettant en danger la valeur des capitaux investis³⁹⁵. Et ces garanties, « *l'Algérie ne peut pas les donner(...) les ressources essentielles de l'économie algérienne étant tirées du pétrole. 97 ou 98 % de ressources en devises, et ce système perdure, les IDE qui ont fait la force des pays asiatiques ne sont pour l'Algérie. Si le pétrole se tarit, les IDE auront alors leur importance* », a déclaré un expert en économie, interrogé sur la question (S, 2020).

Figure 12-. Comparaison des flux d'IDE entrants en Afrique du Nord (2000-2020) (en M\$)



Source : conçu par nous-mêmes d'après les données de CnuCED et de la Banque mondiale.

³⁹⁴ Pour ne citer les exemples de L.D. Azouaou, entreprise privée algérienne majoritaire et l'indien Mahindra ayant, en 2018, annoncé la création d'une JV pour le montage de Tracteurs à Oued Aissi(Tizi Ouzou) ayant pour objectif notamment l'exportation vers l'Afrique et l'Europe ; et celui de constructeur japonais d'Automobile Nissan qui a, en 13 février 2019(soit avant le Hirak 2019), annoncé la signature d'un contrat de JV avec le groupe Hasnaoui pour la construction d'une usine de montage d'une valeur de 160 millions d'Euro. Mais il convient de mentionner que dans le cas algérien, il y a eu souvent confusion dans l'usage des deux concepts (JV et IDE) et n'aurait jamais eu des études académiques qui auraient comparé entre l'impact des IDE à celui des JV sur l'économie nationale(en termes notamment de création d'emploi). Ce qui peut être fondamentalement, expliqué, à notre sens, par l'absence de données et d'une définition claire et précise des deux concepts.

³⁹⁵ En effet, à l'opposé de l'investissement dans le commerce et les industries à faibles coûts qui garantissent la mobilité aux entreprises étrangères, l'investissement dans les industries capitalistiques qui nécessitent un investissement matériel très lourd en coûts et en temps (automobile, électronique...), qui, en cas de changement défavorable de la situation, réglementaire, politique ou autres, compliquerait toute tentative de retrait de la firme implantée. C'est un des facteurs déterminant qui expliquerait indubitablement la faiblesse, excepté dans le secteur de l'énergie, des IDE dans des secteurs industriels importants en Algérie. Pour en savoir plus sur les facteurs qui rendent réticents les investisseurs étrangers à investir en Algérie voir Guesmia, 2016, pp.193-203.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Incontestablement, comme il transparaît de la figure 12, l'Algérie a une attractivité bien moindre que les pays voisins (entre notamment 2000 et 2008). Mais force est de constater que paradoxalement à la conjoncture caractérisant le monde et le recul des IDE qui en résultait en 2009, l'Algérie affichait une croissance appréciable en termes des flux d'IDE (+70%) : le Maroc (65%) et l'Égypte (50%), la Tunisie (-34%) et la Libye (-49%). Cette augmentation des IDE en Algérie serait principalement due au secteur des hydrocarbures, notamment avec les projets pétroliers du Total et Patrex, Anadarko et la recapitalisation des banques présentes en Algérie³⁹⁶. Dans cette dernière décennie, les IDE en Algérie sont sur le déclin et les flux nets d'IDE entrants, restent en deçà des attentes. Ils ont diminué de - 44.1% en 2014 (après avoir régressé de -12.8% en 2013), passant de 1,7Md\$ à 1,5 Md. L'Algérie ne figure même pas dans le « *top ten* » continental des IDE. L'Algérie se classe à 12^{ème} place³⁹⁷. L'Algérie a certes attiré un niveau convenable de flux d'IDE entre 2006 et 2011. Cependant, ces dernières années, il y a eu un net déclin de l'investissement (notamment européen) et un intérêt grandissant des investisseurs du Golfe. D'après les données de la Cnuced (2021), les IDE entrants en Algérie ont diminué de 19 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars en 2020 (contre 1,3 milliard de dollars en 2019). L'Algérie était classée 157^{ème} sur 190 pays dans le rapport *doing for business* publié par la Banque mondiale, à la même place que 2019. En revanche, le stock d'IDE a augmenté, atteignant 33 milliards de dollars en 2020. L'Algérie ne dépasse guère les 2% des flux d'IDE destinés à l'Afrique. Comparativement aux autres pays africains (Égypte (9,1), Afrique du sud (4,6), Congo (3,4) et Nigéria (2,5) milliards \$) dont les flux d'IDE reçus ont augmenté (en 2019) faisant ainsi classer l'Algérie en 9^{ème} position (Cnuced, 2020). Les flux d'IDE entrants en Algérie représentent sur toute la période 2000-2019 moins de 1% de PIB (0,83 en 2018 et 0,807 en 2019) alors en Tunisie et Maroc dépasse souvent 2% du PIB. En termes de contribution au FBCF, il n'a guère dépassé les 3% depuis 2010 tant dis qu'au Maroc et Tunisie s'élevait consécutivement à 10, 9 et 14%(en 2019)³⁹⁸.

Cette forte baisse se poursuit, notamment avec le contexte actuel de la pandémie qui est à la fois un choc sur les plans de l'offre, de la demande et des politiques (Cnuced, 2020). Les

³⁹⁶ Guesmia, op.cit, p.153.

³⁹⁷ Cette baisse d'IDE pendant cette période en Algérie peut s'expliquer par la décision dans la LF 2014 de réaménager l'obligation de réinvestissement de la part des bénéfices correspondant aux exonérations fiscales, ainsi les groupes étrangers ont pu faire remonter leur bénéfice au sein de leur maison mère. La chute drastique des cours des hydrocarbures dont l'inflexion a débuté dès 2013, pour réellement se concrétiser au cours du second semestre 2014 (-19% entre le 1er et le 2nd semestre 2014), a aussi pu jouer dans les décisions d'investissement des acteurs du secteur (Trésor français, 2016).

³⁹⁸ Calculés par nous soins d'après la base des données de la Banque mondiale (2018, 2019)

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

mesures de confinement ont ralenti l'exécution de nombreux projets d'investissement dans le monde ; et la perspective d'une récession mondiale a amené les multinationales à réévaluer davantage leurs nouveaux projets. A ce titre, selon les prévisions de la Cnuced (2020), les flux d'IDE à destination de l'Afrique devraient chuter de 25 à 40 % en 2020. Le ralentissement sera exacerbé par la faiblesse des cours des produits de base. Il est important de mentionner qu'en 2019, les flux d'IDE entrants en Afrique ont déjà chuté de 10 %, à 45 milliards de dollars. En Afrique du nord, les flux d'IDE ont, en 2020, diminué de 32% à 9,4 milliards de dollars, contre 14 milliards de dollars en 2019 (Cnuced, 2021).

Par ailleurs, alors que l'importance stratégique de partenariats et d'IDE dans le processus de développement économique des pays et en particulier dans un processus d'émergence internationale et de ré-industrialisation, est indéniable, les quelques IDE et partenariats reçus par l'Algérie s'inscrit souvent dans une logique sans orientation à l'export. En effet, alors que la dimension financière a été, depuis le début des années 2000, dévalorisée en Algérie, en raison de l'embellie financière du pays, s'agissant de la dimension technologique, excepté plus au moins la Sonatrach, presque aucun projet de partenariat n'avait de réelle dimension exportatrice. Un très faible nombre d'entreprises publiques (le secteur privé marginalisé) en partenariat ou non, sont intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales où disposent de partenariats orientés export. De plus, les partenariats sont exclusivement orientés vers le marché intérieur³⁹⁹ (Guesmia, 2017, p.162 et 174), presque la majorité des partenariats conclus entre 2000-2019. Selon FMI (2014, pp. 23-40), plus de 50% des IDE reçus en Algérie durant la période 1970-2013 sont orientés au secteur de l'énergie suggérant par conséquent une contribution limitée à la diversification des exportations. Contrairement au Maroc et la Tunisie qui sont souvent cités comme étant un mode réussi d'intégration croissante par les produits manufacturiers (habillement, électronique et mécanique), où l'apport des IDE n'est en effet pas négligeable qui, à juste titre au Maroc, 74% des exportations sont réalisés par des entreprises ayant des partenaires étrangers. Dans cette optique, il faut distinguer deux

³⁹⁹ Certes, l'étude de types d'implantations des entreprises étrangères en Algérie, ne témoigne que de leur diversité. Mais l'on doit noter que les entreprises étrangères implantées en Algérie optent principalement sur deux types d'investissements: *la création et le rachat d'entreprises*. Or, le vrai problème de ces deux modes d'implantation, de point de vue stratégique, est leur caractère fortement commercial et la seule conquête de marché local. Ainsi, du total d'implantations observées en Algérie entre 2000 et 2012, toutes formes confondues, les entreprises créées étaient à proportion de 96,32%. En revanche, les entreprises de production restent modestes avec 1.62%, contre 94.7% des entreprises de commerce et services. Les délocalisations sont inexistantes en Algérie, si l'on en compare aux pays voisins, le Maroc avec 9 et Tunisie avec 2, sur la période 2003-2006, laissant ainsi de penser sur les déterminants d'IDE en Algérie, orientés à la seule conquête de marché locale à forte demande de consommation et le commerce (sans perspective d'exportation).

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

stratégies poursuivis par les IDE : la stratégie de conquête de marché et celle d'externalisation. Les IDE obéissant à cette dernière sont plus efficaces et efficients que ceux obéissant à la première, car pour pouvoir réussir sur le marché étranger, il faut en accepter les avantages et les contraintes. Mais, force est d'observer qu'en Algérie, les IDE ayant privilégié la première stratégie, et ce, même si que certains ont souhaité exporter, comme le groupe Michelin et Henkel (Cnuced 2004, p.25) alors que d'autres grandes entreprises étrangères (consommatrices d'énergies et de capitaux), à l'exemple du groupe Arcelor métal, certaines grandes entreprises algériennes(en partenariat notamment), dans l'agroalimentaire, l'électroménager(Samsung-Samha, Condor), l'électronique, etc. et dans autant d'autres engagements, pourraient accroître le volume et la diversité des exportations algériennes.

Sachant que l'économie algérienne est encore fortement dépendante de la rente pétrolière, cette situation devrait inciter, notamment dans le cadre de l'AA avec l'UE, les pouvoirs publics à l'établissement de dispositions destinées à apporter une nouvelle dynamique au secteur industriel HH qui a montré qu'il pouvait obtenir des résultats prometteurs. Ainsi, l'on peut noter que même si modestes et instables soient-ils les flux d'IDE entrants, le grand défi pour l'Algérie est de savoir comment tirer avantage de la présence des entreprises étrangères et comment les rendre un véritable moteur de la croissance économique et de la diversification industrielle (Guesmia, 2016). Ainsi, l'amélioration de climat des affaires du pays est incontournable : s'engager dans les réformes sur tous les plans: l'entreprise, le marché, le système juridique et institutionnel, l'université... C'est l'équation inévitable que l'Algérie devrait résoudre pour obtenir une croissance forte impulsée par le secteur privé, créateur du richesses et d'emploi...A côté d'un Etat recentré sur sa fonction de régulateur et facilitateur de l'activité économique et d'une DE forte devant se doter d'une stratégie claire et négocier favorablement les conditions des grands contrats en réorientant les projets d'investissements selon les impératifs des politiques industrielle et commerciale nationales pour pouvoir bénéficier des externalités positives générées par les IDE, produire et réexporter sur les marchés extérieurs.

3.3. En termes de développement à l'international des entreprises algériennes

Bien que, comme déjà souligné dans le cinquième chapitre, le gouvernement algérien exprime souvent sa volonté à faire participer les entreprises nationales au processus d'insertion internationale de l'économie algérienne et dans leur quête des marchés extérieurs en les impliquant parfois dans l'action diplomatique extérieure (conseils d'affaires, rencontres

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

patronat-diplomates), il n'en reste pas moins que cela il est loin d'être le cas, car les entrepreneurs algériens ont bénéficié souvent moins d'aides diplomatiques et financières gouvernementales, et entre autres entraves institutionnelles. Ce qui n'est pas, par conséquent, de nature à assurer la défense et l'attractivité de l'offre algérienne sur les marchés internationaux. Cela étant, les investissements algériens ne figurent quasiment pas sur la carte internationale des IDE, comme en témoigne les différents rapports annuels publiés par la Cnuced et la Banque mondiale. L'investissement algérien à l'étranger (tableau 4), même dans le secteur de l'énergie là où une expérience semble avoir été capitalisée, n'y ont pas été exploités.

Tableau 4-. Les IDE algériens sortants⁴⁰⁰(en Millions de dollars \$)

Année	2001	2000/	2002	2003	2006	2007	2008	2010	2011	2015	2018	2019	2020
IDE sortant en million \$	00		0.	0.3	0.	0.1	0.2	0.1	0.3	0.1	0.5	00	00
			2		1								

Source : conçu par nos soins d'après les dernières données de la banque mondiale(2022)

En outre, bien qu'il existe quelques projections d'internationalisation de quelques entreprises privées (Groupes Cevital, Condor (électronique), SIM (semoulerie), IFRI (Eaux minérales), IRIS (téléphonie), Vita Jus et Hamoud (boissons gazeuses)..) restent cependant au stade de déclarations⁴⁰¹ et loin de se concrétiser, comme développé ci-dessus, par une augmentation du commerce avec l'étranger, car les actions des entreprises algériennes ne s'inscrivent pas dans le cadre de division internationale de travail. La plupart des entreprises méconnaissent les marchés étrangers. Ainsi, pour ne citer à titre d'illustration le cas de l'ASS en tant que profondeur stratégique de l'Algérie, les entreprises algériennes ne sont pas encore pleinement conscient des opportunités que représente cette zone dont on ne constate pas un dynamisme

⁴⁰⁰ Il convient de souligner que sur le plan d'IDE sortant la base de la Cnuced n'indique rien concernant l'Algérie.

⁴⁰¹ Excepté le groupe Cevital, qui est déjà présent sur les marchés internationaux en rachetant des groupes de renommée internationale en Europe qui lui ont permis d'acquérir un savoir-faire accumulé pendant des siècles, bénéficier de marques connues au niveau mondial et d'un réseau de distribution mondial. Cevital a ainsi racheté des groupes français Fagor-Brandt et Oxxo et en Italie l'acquisition du pôle sidérurgique de l'usine Lucchini ainsi que d'autres investissements rentables en Afrique en réalisant des projets au Sénégal (extraction des phosphates, services, énergie, etc.), à Djibouti et au Mali (acquisition de complexe sucrier) et au Brésil dans le cadre d'une stratégie de sécurisation de son approvisionnement en sucre roux, soja et maïs en réalisant trois ports dans le nord de ce pays qui a un problème de logistique. Et en exportant en satisfaisant la demande du Brésil en matière de clinker et d'engrais. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de l'expansion de Cevital au niveau mondial qui va lui permettre de devenir un acteur mondial (voir H, Saidi, A, Miraoui, 2016, p.95). Cependant, en Afrique, il y a eu une tentative de groupe Cevital de produire du Riz en Côte d'Ivoire mais le projet n'a pas vu jour depuis 2012.

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

similaire à celui qui se joue dans d'autres pays qui convoitent l'Afrique, à l'instar de la Turquie dont le secteur privé et son organisation Tuskon (Atli, 2011, 109-128) étant plus souvent impliquée dans les visites d'Etat. Ainsi, au lieu d'être un relais de la croissance et un vecteur de positionnement international de l'Algérie l'entrepreneur algérien se cantonne sur le marché national tant qu'il lui paraît toujours prometteur ou se verse dans les activités d'import-import. A ce stade, il serait nécessaire de discerner les entreprises qui ont réussi sur le marché domestique et souhaitant⁴⁰² réellement se positionner à l'international et les entreprises défaillantes et rentières. Dans ce sens, la DE algérienne doit œuvrer à accompagner l'entreprise, notamment le secteur privé (commissions mixtes, foires..) et lui faciliter la tâche de conquête de marchés extérieurs (créer des sites internet et renforcer le service de veille au niveau des ambassades). Ce faisant, les entreprises consolideront ainsi l'influence régionale et internationale de l'Algérie et de ce fait, son positionnement économique efficace. Il s'agit d'une diplomatie d'entreprise qui sera à la fois au service de la diplomatie étatique et des intérêts économiques nationaux.

Conclusion au chapitre

Dans ce chapitre, il a été question pour nous d'évaluer l'efficacité de la DE algérienne, pour ce faire, nous nous sommes attelés à analyser son rôle dans l'insertion internationale de l'économie algérienne via l'attrait, la négociation et le management de la coopération/partenariat international et la recherche des opportunités économiques. Autrement dit, nous avons tenté d'examiner le développement et l'évolution des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et ses partenaires étrangers tant sur le plan bilatéral et régional, encore moins sur le plan multilatéral.

On observe qu'en dépit des efforts diplomatiques déployés, de son statut international en tant qu'un leader régional et ses ressources humaines et de sous sol, l'Algérie est souvent loin d'en tirer profit. L'analyse des accords du partenariat en matière de réalisation des objectifs escomptés témoigne de plusieurs insuffisances et inefficacités. En effet, les résultats restent marginaux comparativement à ceux tirés par la partie étrangère. L'économie algérienne demeure vulnérable aux chocs extérieurs, sa balance commerciale est toujours déficitaire avec

⁴⁰² D'après nos entrevues avec certains entrepreneurs, parmi les obstacles qui empêchent à mettre efficacement le processus d'internationalisation il y a : la limitation de fonds de roulement pour financer les exportations ; les informations limitées pour l'identification et l'analyse des marchés potentiels, l'incapacité à contacter des clients potentiels à l'étranger et le manque de savoir faire en matière de gestion...

Chapitre 6 : De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

ses principaux partenaires économiques, ses sources de financement sont non diversifiées et se basant fondamentalement sur les seules ressources naturelles, ses exportations HH sont modestes et marginales,...En outre, on observe qu'afin de développer et diversifier son économie et attirer des investissements et financements internationaux, et préserver ses intérêts nationaux, l'Algérie se voit en quête de nouveaux partenariats et coopération entretient des relations économico-diplomatiques avec de nombreux pays développés ou en développements(partenaires conjoncturels et sporadiques) mais force est d'admettre que ces derniers demeurent souvent à caractère fortement politiques et sécuritaires. Le volume du commerce et d'investissement étant souvent faible et marginal C'est ainsi que nous avons classé les partenaires de l'Algérie en trois catégories à savoir : partenaires historiques et privilégiés, partenaires stratégiques et partenaires conjoncturels.

Au final, pour bénéficier de ces partenariats, l'Algérie doit œuvrer à soutenir (diplomatiquement notamment) et protéger, dans les secteurs stratégiques, en particulier, les entreprises domestiques, tout en négociant de meilleurs accords avec la partie étrangère en matière de transfert de technologies et du savoir-faire et de la création d'emploi. Les autorités algériennes et les acteurs paraétatiques ou privés doivent favoriser la coopération sectorielle à travers des conseils d'affaires ou de conseils d'entreprise conjoints et de groupes de travail avec leurs homologues étrangers. En outre, l'établissement de partenariats diversifiés et sur de bonnes bases va forcément renforcer son pouvoir de négociation dans le choix des conditions favorables avec les investisseurs, et ce, d'autant plus que l'Algérie semble entamer de nouvelles réformes tant sur le plan politique qu'économique et revoir certains fondements de sa politique étrangère, dans sa dimension, en particulier. Par ailleurs, la coopération avec des acteurs multilatéraux, en s'appuyant sur une DE forte, pourrait être un vecteur du rééquilibrage stratégique et ouvrir de nouvelles perspectives en termes d'échanges commerciaux et d'investissements...Globalement se sont là autant de développements stratégiques qui pourraient relever les défis futurs et optimiser son partenariat avec les pays étrangers et partant l'insertion efficace de son économie dans l'économie mondiale (pour en savoir plus les perspectives de développement de la diplomatie algérienne dans le domaine économique voir le chapitre 7).

Chapitre 7

De la perspective de construction d'une diplomatie
Globale, multiple et intégrée vers un modèle algérien
de diplomatie économique

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Introduction

Après avoir examiné, dans le cinquième chapitre, des traits caractériels des contours déterminant de la DE algérienne et, dans le sixième chapitre, l'appréciation de l'apport (efficacité) de cette dernière en termes d'insertion internationale de l'économie algérienne, dans ce présent chapitre, il est question de projeter en perspective pour un modèle algérien de diplomatie économique efficace, et ce, en essayant, d'une part, de remédier (ou de lever) aux facteurs obstacles au développement de la DE algérienne et son apport faible et marginal dans l'évolution économique du pays, et de l'autre, en s'inspirant de réussite et des facteurs de force des modèles diplomatiques des pays qui se sont enrichis en Algérie. Mais, avant cela, il serait plus utile d'abord de faire une synthèse de nos résultats de l'appréciation de fonctionnement et des retombées de la DE algérienne en termes d'insertion internationale de l'économie du pays et de gestion de ses relations économiques extérieures.

Ce chapitre est en effet scindé en trois sections distinctes, chacune d'entre elles traitant de ses propres questions, bien que fortement interconnectées entre elles. En effet, nous tentons d'abord dans la première section, d'exposer une appréciation globale de modèle algérien de diplomatie économique, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête documentaire et empirique (fonctionnement global du dispositif diplomatique), ensuite, il est question d'exposer l'ensemble des résultats (réalisations économiques) obtenus jusqu'à présent.

Dans la troisième section, nous examinerons les modèles de diplomatie économique des principaux pays qui ont été choisis à dessein pour des raisons spécifiques importantes pour cette thèse, autrement dit, il est question de la DE des pays partenaires qui, comme déjà souligné, se sont enrichis en Algérie.

Enfin, dans la troisième section, après avoir rappelé les modèles diplomatiques des principaux partenaires de l'Algérie, dans la perspective de la création ou d'amélioration du modèle algérien, des propositions et recommandations concrètes sur le futur modèle de diplomatie économique de l'Algérie sont énoncées. Cela est fait car, comme déjà démontré, que la DE algérienne n'a pas réussi jusqu'à présent à agir en tant que levier d'insertion économique international et de promotion de l'image du pays, mais qu'elle a le potentiel pour le faire à l'avenir si et quand les réformes et changements nécessaires seront mis en œuvre.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Section 1 : De l'appréciation globale du modèle diplomatique algérien et ses répercussions en matière d'insertion

Pour évaluer la performance (efficacité) de la gouvernance algérienne des RI et diplomatiques avec ses partenaires étrangers, autrement dit, l'apport de la DE algérienne en termes d'insertion internationale de l'économie du pays, nous nous sommes attelés, comme déjà développé dans le sixième chapitre, d'analyser le rôle de ses acteurs et leurs actions tout autant dans le cadre de la négociation et de management de ses relations économiques et commerciales (bilatérales et régionales/multilatérale) avec la partie étrangère, que ça soit des Etats ou des unions d'Etats, qu'en recherche d'opportunités économiques (promotion des exportations HH, accompagnement des entreprises algériennes à l'international et l'attrait d'IDE).

Dans cette section, nous tentons d'abord une appréciation globale de fonctionnement et d'organisation de modèle de la DE algérienne, ensuite d'une synthèse de l'apport de la DE algérienne en termes de négociation et de réorientation en interne (sectorielle) des résultats des partenariats et coopération noués, pour terminer par mettre l'accent sur l'approche algérienne du partenariat envers les pays du Sud ; et par l'analyse (synthèse) des retombées de la DE algérienne en termes de recherche des opportunités, entre autre.

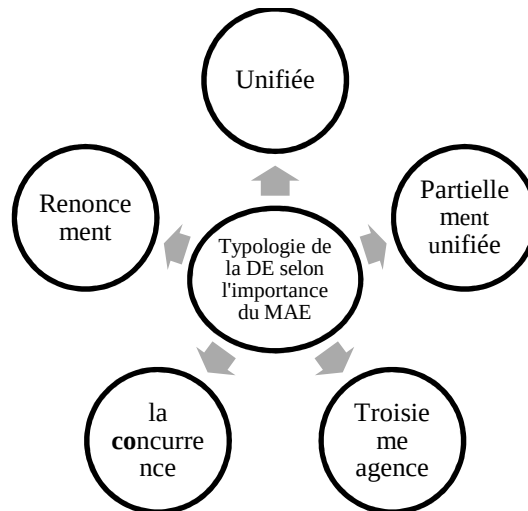
1.1. Du fonctionnement et de l'organisation du dispositif diplomatique algérien : un modèle unitaire et unifié (à faible orientation économique)

Avant de mettre en évidence le fonctionnement et l'organisation du dispositif diplomatique algérien, il convient *a priori* de clarifier certains aspects théoriques afin de comprendre le fonctionnement de la DE algérienne de manière exhaustive. Eu égard du nombre important des acteurs concernés par les pratique de la DE, l'organisation de celle-ci peut se concevoir de plusieurs façons. En effet, chaque pays à sa propre façon d'agencer ses institutions : « *le choix entre telle ou telle configuration dépend d'une option de nature politique entre un État gardant des engagements dans la vie économique courante et un État allégé de tout ce qui n'est pas l'essence de son rôle régalien (à l'instar de la sécurité nationale). En réalité, ce désengagement de l'État qui plaît à beaucoup se heurte à des obstacles pratiques : ainsi changer de système signifierait la construction d'un nouveau réseau ce qui n'est pas si simple* » (De la Carrière, 1999). Dans cette optique, la typologie de modèles organisationnels

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

établie par Rana (2002, pp.70-71), comme le montre la figure 13, constitue, à notre sens, un point de départ idéal :

Figure 13-. Les types de modèles organisationnels en diplomatie économique



Source : conçu par nos soins d'après Rana, S, 2002, pp.70-71.

Comme il transparaît de la figure 14, Rana (2002) a identifié cinq principaux modèles (configurations) où la place du MAE étant souvent importante et centrale, à savoir :

Premièrement, « le modèle de la DE unifiée », qui consiste, selon l'auteur, en la fusion des affaires étrangères et du commerce extérieur : C'est le cas du modèle suédois ainsi que de ceux de Canada et d'Australie, où la fusion se fait sous la direction du MAE. Le Brésil possède l'un des systèmes les plus centralisés, dans lequel le MAE domine au point que le pays est représenté par le MAE même à l'OMC (Babić, 2019, p.48).

Deuxièmement, « le modèle de la DE partiellement unifié », celui-ci implique souvent la mise en place d'une institution conjointe opérant entre le MAE et le ministère de l'économie et du commerce, comme dans le cas de l'ancien *UK Trade and Investment* au RU, créé conjointement par le *Foreign and Commonwealth Office*, le ministère du commerce et de l'industrie, tout comme l'institution qui lui a succédé, le *Department for International Trade*.

Troisièmement, le modèle de « la troisième agence », dans ce dernier, le MAE est modérément impliqué dans la DE sauf dans la définition de grandes lignes directrices comme dans le cas de Singapour, sans participation à un niveau opérationnel, ce qui est attribué à

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

deux institutions spécifiques, le *Singapore Trade Board* et le *Singapore Economic Development Board*, contrôlés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Quatrièmement, « le modèle de la concurrence (compétition) » : un modèle important pour la concurrence entre le MAE et d'autres ministères et entre autre institutions (en particulier les ministères techniques, à l'instar du ministère de l'économie/Commerce), les deux ayant l'intervention dans la DE qui est parfois marquée par des niveaux substantiels de chevauchement, une coordination modérée ou même une efficacité réduite (comme en France, au Portugal et en Inde). Ce modèle est caractéristique de la DE des USA, car de nombreux organismes publics sont des acteurs importants dont les tâches (missions) et les activités se chevauchent.

En fin, et cinquièmement, le modèle de renoncement, où le MAE ne joue pas un rôle actif dans la DE, mais il sert uniquement de soutien au ministère de l'économie/du commerce qui possède un statut et un poids politique plus important que le MAE dans ce domaine, comme dans les cas de la Chine et de l'Allemagne (Rana, op.cit, p.71).

De ce qui précède, si l'on tente de situer le modèle algérien de DE, il est bel et bien dans le premier type (modèle unifié et stato-centré) eu égard du rôle principal, central et prédominant du MAE de par ses attributions qui, après juste le président de la république⁴⁰³, monopolise la prise de décision dans le cadre notamment la négociation et la gestion des grandes dossiers économiques (adhésion à l'OMC⁴⁰⁴, la négociation d'AA Algérie-UE, le partenariat stratégique avec la Chine, les USA et la Russie,...). Toujours est-il le MAE qui, sous la férule de son ministre, chapeaute presque toutes les relations liant l'Algérie avec ses homologues

⁴⁰³ Il convient de souligner que pendant la gouvernance précédente, en l'absence du président, c'est le ministre des affaires étrangères qui a piloté la politique extérieure en Algérie (visites officielles et non officielles, participation aux forums internationaux...).

⁴⁰⁴ En dépit de la participation de la majorité des ministères au dispositif national pour les négociations d'accession à l'OMC(décret 01de 03/02/2013 relatif à l'installation du dispositif national pour les négociations d'accession à l'OMC), il n'en reste pas moins que le rôle central du MAE dans le domaine de la DE multilatérale transparait via son autorité de la signature des négociations bilatérales couronnant les négociations, et la coordination avec le ministère du commerce et des ministères ayant un rapport avec les négociations et ce par la direction des affaires extérieures multilatérales au niveau du MAE. C'est cette direction qui prépare les négociations et à veille à défendre efficacement les intérêts nationaux et à trouver des espaces d'entente commun. Généralement c'est l'ambassade d'Algérie à Genève qui s'occupe de dossier d'adhésion sous la tutelle direct du président de la république qui a le privilège de décider sur les grandes orientations étant donné qu'il membre du dispositif. Le MAE contribue aussi en formant les diplomates négociateurs et le renforcement de l'efficacité de l'équipe de négociateurs algérienne, et ce en organisant des séminaires internationales sur la DE etc. Le séminaire organisé à l'IDRI sur la DE et l'adhésion à l'OMC(en janvier 2007) au profit de élèves de l'institut, en la présence du ministre des affaires étrangères et la directrice de la diplomatie et de la négociation commerciale au niveau de la Cnuced, est un exemple éloquent, voir site du MAE (www.mae.gov.dz/news-article/479.aspx (publié le 31/01/2007) (consulté le 13/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

étrangers (Etats et unions d'Etats, soient-ils) nonobstant parfois une certaine autonomie permise à quelques départements ministériels (techniques) dans la gestion de leurs relations économiques mais tout en restant sous la tutelle du MAE et donc ne pouvant pas décider unilatéralement sans l'aval de ce dernier.

Par ailleurs, il importe de souligner que la plupart des modèles diplomatiques des PED sont dans la même catégorie mais avec des pratiques beaucoup moins avancées. Le MAE dans ces pays prédomine les activités de la DE et les partage rarement avec d'autres ministères (économie, commerce ou ministères techniques) et entre autres institutions dépendant de ces derniers. Ainsi, pour reprendre Mercier(2007), « *le poids des institutions dans les PED est très considérable ce qui rend difficile la conduite des réformes, sans oublier les fortes rivalités qui existent entre le MAE et le ministère du Commerce* » (De la Carrière, 1999), et avec d'autres ministères techniques⁴⁰⁵.

En l'Algérie, bien que dans les deux premières décennies de la période postindépendance, le MAE exerçait un rôle central en étant le principal ordonnateur, coordonnateur et gestionnaire de l'action économique extérieure, la fin de ce monopole intervient juste après la mort de Boumedienne(en 1979). Cela étant, la coordination et la concertation, fondements essentiels d'une saine action extérieure ont fait place à la mise à l'écart du MAE pour toutes les questions économiques avec l'étranger. C'est en effet, « *c'est à dire au début des années 1980, que les divergences entre le MAE et les ministères en charge des dossiers économiques à vocation partiellement extérieure ont commencé à prendre de l'ampleur* » (Bousselhan, 2005, 44). Pendant cette période, la présidence de la république algérienne, au lieu de réagir en faveur de la sauvegarde des prérogatives du département de MAE en matière de coordination a plutôt laissé carte blanche aux ministères de l'énergie, des finances et du commerce pour agir, traiter et conclure des accords ou des marchés en toute autonomie, sans en référer aux affaires étrangères.

L'échec de la négociation et de gestion du contrat entre la Sonatrach et El paso (une multinationale américaine) en 1972 et les négociations avec Eximbank (banque américaine pour le crédit à l'exploitation) en vue du financement du projet reflétant forcément la faiblesse

⁴⁰⁵ D'autant plus que les nouveaux sujets de la DE deviennent de plus en plus très techniques (questions tarifaires, douanières). Du coup, tous les ministères économiques sont de plus en plus internationalisés dans leur travaux et dans leur organigramme : tous ont des services économiques et techniques en faisant appel entre autres aux spécialistes économistes dans le montage notamment du financement des projets, les normes...

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

voire le dysfonctionnement de la DE algérienne, est une démonstration concrète⁴⁰⁶. Cette situation est d'ailleurs qualifiée par un ancien diplomate (D, 2021)) que nous avons interrogé sur le rôle de coordination du MAE dans la gestion des relations économiques extérieures, d'« *un suivi très lâche des grands dossiers pris en charge quasi exclusivement, par les ministères techniques et par Sonatrach pour tout ce qui était pétrole et gaz* ». Il faudra attendre les années 2000 pour que le MAE aille commencer à reprendre, un petit peu, son rôle d'autrefois, à savoir, de coordination et de pilotage de l'action économique extérieure. Ainsi, la restructuration et la réorganisation récurrente du MAE en créant des départements économiques et cellules chargées d'accompagner l'internationalisation du tissu économique national à l'international, témoignerait forcément de la volonté du gouvernement algérien de réactiver la diplomatie algérienne dans le domaine économique, à l'aune notamment des nouveaux enjeux économiques internationaux⁴⁰⁷. Mais il convient noter qu'avec le contexte

⁴⁰⁶ Pour en savoir plus sur ce dossier voir Belaid Abdesslam (1988).

⁴⁰⁷ Ainsi, la réforme de la diplomatie intervenue en 2003, en fusionnant le ministère de la coopération au MAE faisait que le diplomate algérien prend la pleine responsabilité de la politique de coopération au développement. Elle lui confère aussi des fonctions importantes d'animation de politique de coopération très diversifiée (promotion de l'image du pays, infrastructures de base, culture, échanges scientifiques, etc. Le potentiel de pouvoir du diplomate s'est désormais accru depuis cette période. La réorganisation des sections économiques du MAE s'est poursuivie en 2008 (à l'aune notamment de l'entrée en vigueur de l'AA avec l'UE, la crise financière de 2008, la préparation d'adhésion à la GZALE). Ainsi, une DGECE a été créée. Chargée des questions d'ordre économique, financier et commercial multilatérales examinées par l'ONU... Cependant, suite au choc pétrolier de 2014 et l'érosion des réserves qui s'en est suivi et eu égard des faibles exportations HH fait qu'en 2017 la DPSEE est créée (remplaçant la DGECE), et comprenant deux sous-directions à savoir : la sous-direction de l'analyse et de la gestion de l'information commerciale, et la sous-direction du suivi des programmes et de promotion des échanges commerciaux. Dans cette optique, une direction de la communauté nationale à l'étranger est aussi créée, mais celle-ci, faut-il le souligner, demeure loin de jouer son rôle économique et faire participer la diaspora à l'effort de promotion des exportations HH et de développement national. Car elle s'occupe principalement des questions ayant trait au statut des personnes et des biens ainsi qu'à l'état civil et à la chancellerie. Outre l'ouverture de nouvelles ambassades et consulats à l'étranger (en 2019 à Bangladesh et à Azerbaïdjan, et un consulat à San Francisco en 2019). Notons aussi qu'avec la nouvelle gouvernance politique du pays (depuis 2020), de nouvelles innovations ont été introduites au niveau des départements économiques du MAE, à l'instar de la mise en place, en 2020, de la nouvelle AACISD, qui selon, les diplomates et les entrepreneurs (D, R, 2019, 2020) que nous avons interviewés quand à son utilité, peut changer ou apporter un plus pour la DE algérienne dans le cadre de son action extérieure. Par ailleurs, un BIPIE dépendant de la DPSEE, a été créé en tant qu'un espace dédié aux opérateurs économiques algériens, y compris au sein de la communauté algérienne à l'étranger engagés dans des opérations d'exportations ou de partenariat avec des partenaires étrangers. En outre pour booster l'action internationale de l'Algérie sept postes d'envoyés spéciaux ont été créés dont trois dans le domaine économique (dont un chargé de la DE, un chargé de la communauté de l'Algérie à l'étranger et le troisième chargé des grands partenariats à l'international) les autres postes concernent la sécurité internationale, le dossier de Sahara occidental et les questions africaines et arabes (Kerraz, 2021). Des dossiers géopolitiques et géostratégiques que l'Algérie pourrait à utiliser pour gagner d'autres enjeux économiques et géoéconomiques.

A première vue, l'on peut noter que la réorganisation des départements économiques se caractérise par la recherche d'une plus grande unité dans l'action diplomatique qui se matérialise dans des aménagements touchant à la fois le personnel et la structure. En sus, de nouvelles préoccupations apparaissent avec la prise en charge par l'Etat d'une diplomatie générale et englobant affaires politiques, commerciales et culturelles. La critique principale s'adresse à l'étanchéité des différentes directions de l'administration centrale qui fonctionnent indépendamment l'une de l'autre, ça d'une part, et de la faible implication (rarement) des autres acteurs

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

international changeant actuel, certains acteurs étatiques ont aussi vu leurs responsabilités internationales s'élargir. Les ministères du commerce, de l'industrie, des finances, puis progressivement les ministères techniques (agriculture, énergie, ..) sont entrés en concurrence avec le MAE pour exercer la direction de la politique économique extérieure.

1.1.1. D'acteurs paraétatiques et non étatiques comme levier d'une diplomatie économique réussie⁴⁰⁸

En Algérie, on délègue aussi parfois les missions d'appui aux activités économiques (à l'international) à des acteurs paraétatiques mais rarement (voire absolument pas) à des structures privées, en tout cas à des bureaux distincts des missions diplomatiques. Or, ces derniers peuvent être, comme dans le cas des pays développés ou émergents, un levier d'une DE réussie.

Dans le cas algérien, l'on observe que le rôle des acteurs paraétatiques dans la recherche des opportunités économiques demeure toujours faible, que ça soit-il, en matière de renseignements; de promotion de l'image, de soutien aux entreprises ; et enfin de promotion d'IDE sortant ou entrant⁴⁰⁹. Cela étant, la plupart des chefs d'entreprises interrogés(E, 2019) demandent de revoir leur rôle et missions suggérant par conséquent qu'ils investissent davantage dans le soutien des entreprises en matière d'obtention d'informations fiables sur les marchés extérieures⁴¹⁰ et les potentiels partenaires et pratique de veille ; l'assistance l'entreprise à accroître sa crédibilité et promouvoir l'image de marque de produit algérien sur les nouveaux marchés ; l'aide à trouver des partenaires locaux et à gérer les conflits qui pourraient survenir ; l'accompagnement et l'assistance des entrepreneurs algériens dans les foires et dans les différentes manifestations économiques et les inviter participer dans les visites officiels en Algérie et à l'étranger ; le soutien des efforts des entreprises à pouvoir

paraétatiques et privés⁴⁰⁷, ça d'une autre part. De nombreuses réorganisations sont effectuées pour pallier et s'adapter aux évolutions du contexte, mais cela demeure marginal par rapport à la DE des autres pays et à ses réalisations sur le plan économique. Cela dit, globalement, sur le plan de l'image de marque du pays, le schéma du MAE n'a pas donné importance à la DE en tant qu'outil de promotion ce qui transparait par la faible intégration, absence de l'Algérie dans de nombreux forums économiques (pour ne citer le cas d'OMC).

⁴⁰⁸ Nous avons inséré le mot « comme » au sous titre, juste pour dire que l'apport des organes paraétatiques et privés est faible mais qu'ils pourraient jouer un rôle de grande importance dans le cadre de processus d'ouverture économique de l'Algérie.

⁴⁰⁹ Ce qui peut être notamment expliqué par leur faible capacité financière (pour ne citer le cas d'Algex et Anexal) et de leur dysfonctionnement au niveau fonctionnel et organisationnel (la CACI ne pouvant pas décider sans l'aval du MAE)...

⁴¹⁰ Ainsi dans le cadre de la rencontre organisée à la CACI(en mars 2020) entre les diplomates et les entrepreneurs, ces derniers plaident souvent à fournir de l'information sur les pays ciblés (marché Vietnamien..).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

identifier des opportunités d'affaires et de chasse aux contrats ; le ciblage des inefficacités et défaillances⁴¹¹ ; la formation des entrepreneurs en techniques d'IE ; l'intervention auprès de la diaspora algérienne pour développer les exportations algériennes ; les offres de financement ; l'assouplissement de réglementation de change ; la facilitation à l'octroi des visas d'entrées aux partenaires commerciaux pour les exportateurs algériens (notamment les PME)...

Par ailleurs, si comme il vient d'être souligné, l'apport des acteurs paraétatiques était faible, cependant, le pire est à signaler des acteurs de la société civile, leur rôle de ces derniers était insignifiant dans la promotion des activités économiques et qu'ils ont été souvent mal vus par le monde des affaires en raison leur forte dépendance au pouvoir politique⁴¹². Cela étant, leurs missions répondent souvent à des agendas purement politiques et privés. En outre, *il y a de l'opacité dans leur missions, ses dirigeants ne sont pas formés et n'ayant pas fait d'études supérieures (ressources humaines), en sus de l'organisation féodale de ces structures qui sont incapables de répondre le plus souvent à la simple demande des entrepreneurs*⁴¹³ (E, 2019, 2020). Néanmoins, force est d'admettre que ces deux dernières années, avec la nouvelle gouvernance, les acteurs de la société civile commencent de plus en plus à tirer l'attention des pouvoirs publics algériens qui les sollicitent progressivement dans les consultations officielles et en les invitant (faisant) à participer à des rencontres gouvernement-patronat, à l'instar de la conférence nationale économique et sociale⁴¹⁴, du nouvel modèle économique⁴¹⁵, et l'accompagnement entre autre des délégations officielles à l'étranger⁴¹⁶.

⁴¹¹ Pour ne citer que les difficultés rencontrées par les producteurs du vin dans la délivrance du document de Société de transformation viticole (SOTRAVIT), ex-ONCV (Office national de commercialisation des produits vitivinicoles).

⁴¹² Dans ce sens, les tendances politiciennes et la cohabitation avec le pouvoir de l'ex-président du FCE, ou la publication de CEIMI tous les deux mois, d'une revue sur la situation économique de l'Algérie bien qu'elle relate quelques réalités économiques mais son discours est souvent laudatif de pouvoir, une pure allégeance de façade notamment en commentant les visites de l'ex-président.

⁴¹³ Il convient de souligner que de nombreux chefs de ces entreprises étaient des hauts fonctionnaires dans l'administration publique et délaissant celle-ci pour se lancer dans la création de leur propre entreprise. Ce faisant, ils mobiliseraient tous leurs réseaux pour obtenir largesses notamment dans l'octroi des marchés publics dans le BTP, le transport...etc.

⁴¹⁴ « Ouverture de la conférence nationale sur la relance économique et sociale sous la présidence du Président Tebboune » (18/08/2020) disponible sur le lien <https://radioalgerie.dz/news/fr/article/20200818/197899.html> (consulté le 19/06/2022).

⁴¹⁵ Lilia Aït Akli, Rencontres avec le premier ministre: Les préoccupations patronales exposées, 22/04/2022, <https://www.jeune-independent.net/les-preoccupations-patronales-exposees/> (consulté le 19/06/2022) ; « Le Premier ministre reçoit une délégation de la Confédération algérienne du patronat citoyen » <https://www.aps.dz/economie/138879-le-premier-ministre-recoit-une-delegation-de-la-confederation-algerienne-du-patronat-citoyen> (consulté le 10/06/2022).

⁴¹⁶ Zemouri, A, Coopération Algéro-italienne : L'ANCA pour un renforcement du partenariat (13/10/2021) <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/cooperation-algero-italienne-l-anca-pour-un-renforcement-du-partenariat-16372> (consulté le 18/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

En conclusion, on observe qu'en termes d'appréciation globale de fonctionnement du dispositif diplomatique algérien dans le cadre de l'exercice de son action économique extérieure, tous les instruments de mesure retenus dans notre enquête (à savoir : la structure organisationnelle et fonctionnelle, les moyens et les ressources, la participation dans la décision économique (la gestion affaires économiques à l'étranger), l'opérationnalisation des tâches, la synergie et l'innovation dans l'action diplomatique extérieure, les missions et intérêts défendus ou promus, les réalisations économiques en termes d'insertion internationale et enfin l'efficacité/efficience) étaient négatifs. Cela nous permet d'emblée d'admettre que, comme développé ci-dessous, l'apport de la DE en termes d'insertion serait forcément modeste et marginal.

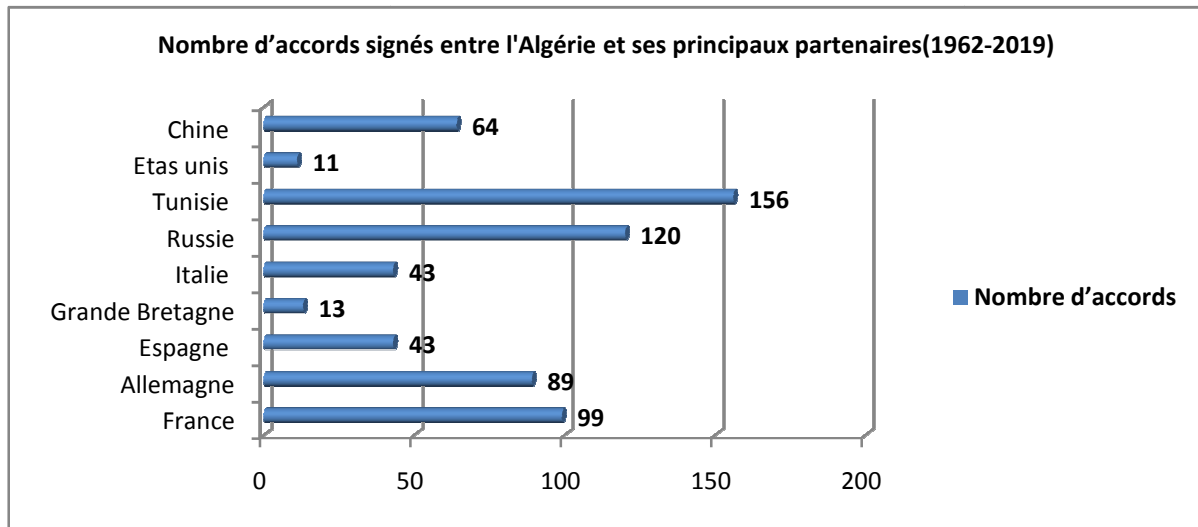
1.2. De l'apport de la diplomatie algérienne en termes de négociation et de réorientation en interne des résultats des partenariats

Initialement, il convient de souligner que malgré que l'on observe que des efforts diplomatiques ayant été fournis dans le cadre de la négociation et la gestion des partenariats et de la coopération avec la partie étrangère et ayant pu réaliser certains bénéfices, il n'en reste pas moins qu'en termes de promotion et de défense des intérêts économiques et commerciaux nationaux (promotion des activités économiques), la DE algérienne s'est incontestablement avérée défailante et inefficace et ses réalisations en termes du nombre, de qualité des accords noués que de réorientation sectorielle de ces derniers sont au-delà des objectifs qui lui ont été assignés.

Ainsi, on ne recense entre 1962-2019, comme le montre la figure 14, que 188 accords signés par l'Algérie avec ses principaux partenaires (plus particulièrement dans le commerce et l'énergie, et moins dans le secteur industriel). Ce qui paraît faible et marginal. D'autant plus qu'un bon nombre des accords signés sont aujourd'hui obsolètes et nécessitent, comme le suggèrent la plupart des diplomates que nous avons interrogés (D, 2020), d'être réactivés et mis à jour.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Figure 14-. Nombre d'accords signés entre l'Algérie et ses partenaires (1962-2019)



Source : conçu par nous-mêmes d'après les archives du MAE algérien, les articles de presse et lors de nos entretiens avec des responsables au MAE.

Par ailleurs, il est important de souligner que l'Algérie s'est constamment vue influencée par les partenaires étrangers qui, notamment dans les grandes questions stratégiques (partenaires par influence), actionnaient des leviers le plus souvent contre le régime politique⁴¹⁷ (non respect des droits de l'homme, le terrorisme..). L'Algérie n'est pas encore membre de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Aussi, les partenariats avec les grandes puissances (la France, USA, Chine, etc.) sont-ils loin d'être un vecteur de relations d'égal à égal dans le cadre de la coopération sectorielle, du moins au niveau sécuritaire et militaire.

N'étant qu'un marché, faute d'une diplomatie offensive et d'influence de bonnes négociations des conditions des partenariat/coopérations (défaillance de management diplomatique), l'Algérie ne fait que subir et s'en trouve toujours contrainte de suivre (à risque d'en déplaise) ce que lui dicte la partie étrangère⁴¹⁸ en se lançant, de façon permanente, dans des réformes institutionnelles, organisationnelles, juridiques correspondant aux spécificités et aux

⁴¹⁷ A ce titre, la dépendance croissante de l'Algérie à la Russie (depuis l'accord signé en 1963) pour ses approvisionnements en matériels militaires, en pièces de rechange qu'en l'entretien de ce matériel mérite d'être souligné.

⁴¹⁸ Il convient de souligner qu'avec certaines grandes puissances, l'équilibre (du moins sur plan politique) qui semblait, dans les années 1960 et 1970 notamment, caractériser les relations algériennes avec elles, est principalement dû à son adhésion stricte au non alignement et à son pragmatisme qui a toujours marqué sa politique étrangère. Cela étant, dans le domaine économique, cette recherche d'équilibre est largement illustrée par la densité de sa coopération avec les USA (voir chapitre 3 et 6) au cours de périodes où rien n'allait avec ce pays sur le plan politique sur certains sujets (question palestinienne, guerre d'Indochine, ou la revendication de nouvel ordre économique international).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

suggestions de chacun de ses principaux partenaires stratégiques, économiques et sécuritaires(Etats ou groupes d'Etats)⁴¹⁹, comme déjà analysé.

La DE algérienne n'arrive pas à infléchir les partenariats attirés dans le sens des intérêts domestiques (attrait d'IDE, transfert de technologies, négociation des prêts préférentiels, levée des mesures phytosanitaires pour la rentrée du produit « made in Algeria » sur les marchés extérieurs...) et pour conquérir des marchés et améliorer l'insertion internationale de son économie (voir tableau 5).

Tableau 5-. Evolution des indicateurs économiques de l'Algérie avec ses principaux partenaires entre 2010-2020⁴²⁰

Les principaux partenaires de l'Algérie (90% des échanges)	Part dans le total des échanges(en%)	Part des hydrocarbures dans les exportations algériennes	Part des produits manufacturiers dans les importations algériennes	Part dans le total d'IDE reçus	Part dans les IDE reçus dans les hydrocarbures*	Investissements en PPP** (du total de 30 projets)
Espagne	6.5	97.9	82.7	17.0	13.11	09
Italie	7.2	98.5	87.6	11	95,5	01
France	10.1	94.6	61.1	02.0	49,7	05
Chine	16	99.3	97	24.0	23.5	04
Brésil	3.6	99.1	12.1	0, 98	99,99	00
USA	6.4	99.4	86.2	9,3	52	03
Turquie	6.6	98.3	93.4	16.0	00,00	00
RU	5.7	98.5	55.2	1,2	56.8	00
Allemagne	6.5	96.2	86.8	02.0	51,7	02
Inde	1.8	96	95	1.8	20.3	00
Russie	7.2	00	66	0.7	98,3	00
Japon	1.9	99.99	100	0.6	93,00	02
Corée du sud	2.5	99.99	98	01	01,1	01
Tunisie	1.9	96	91.0	00	00,00	00

Source : Conçu par nos soins à partir de la base de données en ligne de la CNUCED; rapports du Ministère de l'Énergie et des Mines (2010, 2013, 2014, 2018, 2021) ; et les fiches techniques des différents projets.

⁴¹⁹ Pour ne citer à titre d'exemple, même s'il n'est pas l'objet de notre recherche, le cas du FMI et ses conditions pour l'Algérie dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS) et on en connaît les conséquences qui s'en suit (liquidation des entreprises publiques, licenciement, inflation...). Il en est de même des négociations d'adhésion à l'OMC (il y a même des partenaires qui exercent des formes de chantage à l'encontre de l'Algérie).

⁴²⁰ * Par superficie des périmètres de recherche opérés par les compagnies pétrolières étrangères en association avec la Sonatrach ; et autres 82% (Australie, Irlande, Norvège, canada...),** autres : Oman(01), Singapour(04) ; Malaisie(01) ;Canada (02) ; EAU(02). (Secteurs d'infrastructure : Aéroports, Électricité, TIC, déchets solides intégrés, Gaz naturel, Ports, Chemins de fer, Eau et assainissement). Le type du partenariat public/privé ayant la plus grande part d'investissement : Greenfield (projet nouveau).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Indubitablement, comme il transparaît notamment du tableau 5, la majorité des partenaires économiques de l'Algérie, du Nord comme du Sud (développés ou en développement, émergents, grands ou petits), **ne faisaient que commercer avec l'Algérie (client)**. Par conséquent, partant de ces critères⁴²¹ nous pouvons considérer que les relations commerciales et économiques de ces pays avec l'Algérie **ne favoriseraient guère son industrialisation** et de ce fait la diversification et l'insertion internationale positive de son économie.

Ainsi, il convient de conclure que tous les partenaires de l'Algérie ont le même effet sur son économie. D'où notre questionnement sur l'échange inégal, selon les théoriciens du développement, dans l'échange mondialisé et la pertinence de la stratégie commerciale définie en Algérie. Cela étant dit, il convient d'admettre que pour réduire sa dépendance (économique, technologique..) et l'influence des grandes puissances qui tâchent, faut-il le souligner, souvent à la maintenir exclusivement comme un débouché pour leurs produits, l'Algérie se voit-elle, notamment ces dernières années, en quête de diversifier ses partenaires, en actionnant ses leviers diplomatiques, à signer des ALE et adhérer à des espaces(blocs) économiques régionaux (Gzale (2009), Zleca (2019),...) ⁴²². Or, ces derniers, pour paraphraser un diplomate impliqué(D, 2019) dans la signature de certains accords avec certains pays d'Afrique et arabes, au lieu de contribuer à la promotion des activités économiques en Algérie(commerce, exportations HH...), ils sont souvent limités aux discours et protocoles dont l'objectif étant souvent la recherche des compromis pour régler des problèmes géopolitiques ou sécuritaires régionaux⁴²³(crises libyenne, malienne, syrienne..).

Ce qui permet, en ce sens, d'affirmer que le capital politique dont bénéficie l'Algérie, comme déjà analysé dans le sixième chapitre, n'étant pas pour ainsi dire suivi ni par la croissance de ses exportations HH, ni par le déploiement d'entreprises algériennes dans ces pays. Ces derniers ne se souvient plus de l'Algérie d'autrefois qu'à travers ses sonorités politiques et diplomatiques.

⁴²¹ Au niveau sectoriel, comme le montre le tableau 5, les investissements des partenaires (dont la plupart sont des financements de projets) restent concentré dans l'énergie et l'infrastructure (plus près de 80%), visant l'accès aux ressources.

⁴²² L'Algérie a aussi exprimé récemment sa volonté d'intégrer les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud).

⁴²³ L'Algérie essaie souvent de maintenir de bonnes relations avec l'étranger. Au-delà de la propagande anti-impérialiste, le pouvoir algérien a besoin de compenser son illégitimité intérieure, par une relative stabilité dans ses relations extérieures.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

1.3. De l'approche algérienne du partenariat Sud-Sud : du partenariat de conjoncture

En effet, s'agissant de l'expérience algérienne du partenariat avec des pays du Sud, il convient de souligner qu'il est souvent caractérisé par la multiplicité des tentatives et la fragilité des résultats.

Le partenariat avec les pays africains, à titre d'exemple, les tentatives de coopération ont toujours porté sur la nécessité d'organiser des unions douanières favorables à l'extension des marchés ou des essais de coopération monétaire et financière. Cependant, la fragilité des résultats est telle qu'on ne perçoit réellement que le foisonnement des instances créées et l'ampleur très limitée de leurs actions en particulier où les projets d'unions douaniers et de marchés communs se sont succédés sans vraiment aboutir. Cela peut être expliqué forcément par les effets des liens diplomatiques et économiques que chacun des pays entretient avec les pays occidentaux (notamment avec l'ex-colonisateur)⁴²⁴. Qui plus est, le régime politique autoritaire qui sévit dans de nombreux pays africains (à même dans d'autres PED d'Asie et d'Amérique) et les politiques poursuivies ne pourraient être guère favorable à du partenariat/coopération bilatérale, plurilatérale ou multilatéral, ayant comme objectif général d'être indépendant voire autonome (collectivement) de l'influence internationale : l'échec de l'UMA est un exemple concluant.

Au final, bien que des tentatives du partenariat/coopération aient été réalisées entre l'Algérie et des PED, la fragilité quasi générale des résultats (avec l'ASS en particulier) nous fait dire que les principes et les fondements doctrinaux de ces partenariats sont eux-mêmes contestables. La DE algérienne sur ces aspects sensibles, pourrait être ainsi mieux (ré-) orientée notamment sur les aspects liés à la réciprocité dans l'ouverture.

1.4. Des réalisations diplomatiques en termes de recherche d'opportunités économiques

Si l'on a, globalement, analysé de l'apport de la DE en termes de recherche d'opportunités économiques en Algérie dont l'on a pu observer qu'il ne crée pas activement une perception publique de la compétitivité de l'économie nationale, cependant, on doit noter que cette évaluation demeure limitée et non optimale exigeant par conséquent une étude approfondie en incluant de nombreux d'autres critères, à l'instar de son aptitude à vendre positivement l'image de marque de l'Algérie (et de son produit) et ses potentiels économiques, financiers,

⁴²⁴ Selon les estimations, plus de 60% de leurs échanges s'effectue avec les ex-puissances coloniales.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

humains...En effet, cette faible contribution de la DE sur le plan économique peut être expliqué, en sus des faiblesses cités dans ce manuscrit, par l'absence d'une offre (HH) exportable, la multiplicité des objectifs de la diplomatie et l'intérêt croissant porté entre autre sur les questions géopolitiques/géostratégiques(lutte anti-terrorisme, la question du Sahara Occidentale...).

Ainsi, pour conclure, l'on peut admettre que la plupart des observations précédentes soutiennent, comme démontré dans les chapitre précédents, que la gouvernance et le management de la DE algérienne des relations économiques et diplomatiques avec la partie étrangère s'est révélée défailante et inefficace. Le management diplomatique en Algérie ne va guère avec les intérêts nationaux. En d'autres termes, la DE algérienne ne contribue pas (hormis dans le secteur de l'énergie) à la promotion des activités économiques ni à l'image de communication (attractivité) du pays.

La diplomatie algérienne n'étant pas au service de l'économie du pays et elle est préoccupée à défendre principalement ses intérêts politiques et sécuritaires et améliorer son image au niveau interne. Cela peut être expliqué notamment, en sus des facteurs obstacles déjà développés, par les spécificités du dispositif diplomatique algérien, caractérisé par la dominance des acteurs étatiques dans la négociation et la prise de décision dans le cadre de management des RI et diplomatiques du pays avec les partie étrangère.

En outre, dans ce qui suit un tableau récapitulatif (tableau 6) de l'appréciation des réalisations économiques en Algérie pour évaluer le degré de contribution de la DE algérienne au processus d'ouverture économique du pays (promotion de l'image de l'Algérie à l'étranger, attrait et négociation de la coopération et promotion (management des relations économiques), et défense des intérêts nationaux à l'étranger).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Tableau 6-. Appréciation de l'apport de la diplomatie économique en matière d'insertion internationale

Réalisations diplomatiques	Critères d'appréciation					
Objectif 1 : Promotion de l'Etat à l'étranger (Nation Branding)	Attractivité économique		Intérêts économiques		Intérêts politiques, sécuritaires..	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
		×		×	×	
Objectif 2 : Attrait et négociation de la coopération et partenariat international	Nombre d'accords signés		Qualité et pertinence du choix		Domaines investis	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
		×		×		×
Objectif 3 : Promotion et défense des intérêts économiques nationaux (recherche d'opportunités)	Commerce		Développement des entreprises algériennes à l'international		Attrait d'IDE	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
		×		×		×

Source : conception personnelle d'après les résultats de notre enquête.

Incontestablement, l'on peut déduire de tableau de synthèse ci-dessus, en s'inscrivant dans le prolongement de l'analyse précédente que la **DE est très peu influente en Algérie et son rôle étant faible et marginal**. La diplomatie algérienne s'intéresse peu aux questions économiques (défense et promotion des intérêts nationaux) en se cantonnant aux seules tâches traditionnelles⁴²⁵ dont elle est connue (solidarité, règlement des conflits, non alignement, ...).

La DE algérienne n'a pas encore pu faire adapter ses objectifs, ses moyens/ressources et ses structures organisationnelles pour faire du pari économique une priorité. L'approche de la diplomatie algérienne est purement politique et sécuritaire (coopération militaire) sans orientation économique ni culture de résultats (ou du bilan). Une diplomatie au service du *nation branding* (n'est pas au sens attractivité économique) qui lui-même étant au service de légitimation politique (au niveau interne notamment). Aussi, c'est un échec que nous

⁴²⁵ Ce ne fut pas pour rien que l'expression d' « âge d'or de la diplomatie algérienne » revient d'ailleurs souvent sous la plume des auteurs, des historiens et politologues pour qualifier la politique extérieure que menait l'Algérie entre son accession à l'indépendance et la fin des années 1970.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

attribuons, comme déjà exposé, à de nombreux facteurs d'ordre politique (opacité dans la gouvernance diplomatique et absence de volonté politique), organisationnel (centralisation), morale et éthique (corruption, copinage..) et autant d'autres facteurs (rente pétrolière..) qui influencent négativement sur la pratique et l'efficacité de la diplomatie et du coup sur la réalisation des objectifs économiques nationaux, à savoir : une économie diversifiée et forte, ouverte et insérée positivement dans l'économie mondiale.

Toujours, est-il que, cela a aussi de coûts (fonctionnement et organisation de l'appareil diplomatique (ouverture d'ambassades et de consulats⁴²⁶), certains partenariats non orientés selon les priorités nationales ont un coût comme celui avec l'UE (effets négatifs sur l'entreprise locale ; perte en matière de droits douaniers (estimé à plus de 30 milliards de dollars), fuite de croissance à l'étranger, contre l'emploi), retard pris avec l'OMC, certains accords signés n'ont pas aboutis et obsolètes ; dépenses courantes, gaspillage, scandales⁴²⁷...) que d'avantages (promotion de l'image de l'Algérie, attrait de partenariat, d'IDE...) si l'on utilise le jargon du management public. L'efficacité de la DE est étroitement dépendante de la qualité de la gouvernance globale dans le pays, des acteurs impliqués et des moyens entre autres mis en œuvre (coordination, innovations, objectifs bien définis...).

Des coûts invisibles⁴²⁸ que nous ne pouvons pas évaluer faute de statistiques crédibles et transparentes et de difficulté d'évaluation. L'on ne peut pas créer des statistiques de néant. Tout cela nuit à la performance (efficacité) de la DE algérienne qui consiste soit en réduction des coûts, soit en accroissement de produits (réalisations économiques). C'est pour ces raisons que nous nous sommes par conséquent basés sur l'analyse (descriptive) des opinions et des avis des acteurs diplomatiques quant à la réalisation (satisfaction) des objectifs fixés (avérés ou réels) et en déduire le degré d'efficacité. La figure 15 essaie en effet d'établir une

⁴²⁶ L'on doit noter qu'un début de rationalisation a été introduit sous le gouvernement de Hamrouche, pour restructurer le dispositif diplomatique et le mettre en adéquation avec les réformes économiques. Mais ce dossier a été abandonné, dès son départ. Ainsi, par exemple, « un consulat général fut ouvert à Nice (ville où réside moins de 50 Algériens) pour satisfaire le beau-frère d'un ex-général » (Hadjadj, op.cit).

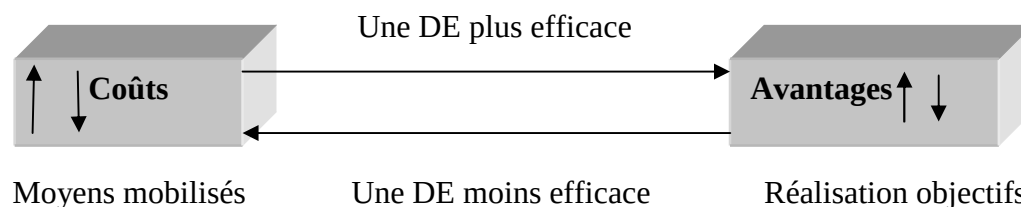
⁴²⁷ En termes de corruption, il convient de souligner que l'Algérie a beaucoup de relations avec des pays (développées ou émergents) corrompus (à l'instar de la Chine, la France, l'Italie) et pas avec les autres (Danemark, suède...). Est-ce un hasard « si les dix pays les moins corrompus ont moins de relations avec l'Algérie (voir indice de perception transparency international, cité par Hadjadj, op.cit, 217p)

⁴²⁸ Pour ne citer que le nombre croissant de fonctionnaires mis à la disposition des structures chargés de promouvoir l'Etat à l'étranger (inflation de personnel) ; ces chiffres ne peuvent pas être significatifs en l'absence d'étude sur la qualité de formation de ces cadres (à même l'âge des diplomates est inaccessible) et l'adéquation entre cette formation et les missions qui lui incombent (pourtant nous disposons de l'ENA et de l'institut (IDRI) dédiée à la diplomatie). Cependant, il faut reconnaître que ce genre d'information est difficile à obtenir.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

relation de causalité ou corrélation en coûts et avantages ainsi que son effet potentiel sur l'efficacité de l'action diplomatique.

Figure 15-. Schéma explicatif de l'efficacité de la diplomatie économique



Source : conception personnelle.

Ainsi, on peut librement réaffirmer que les réponses obtenues sur nos différents questionnements ont clairement soutenu (affirmé) la première hypothèse et infirmé la deuxième hypothèse de cette thèse.

Ainsi, dans une optique de développement d'une DE algérienne forte et performante, les deux sections suivantes abordent consécutivement les modèles de DE réussis dans le monde, ensuite la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Section 2 : Des modèles de diplomatie économique de certains pays partenaires de l'Algérie : quelles stratégies ?

Globalement, comme déjà exposé, on peut admettre que les résultats de notre recherche correspondent parfaitement aux perceptions avancées par les différents acteurs diplomatiques que nous avons interrogés.

La présente section est consacrée aux modèles nationaux spécifiques de DE adoptés et mis en œuvre par les principaux Etats partenaires de l'Algérie. Autrement dit, les modèles des principaux partenaires étrangers qui se sont enrichis en Algérie seront représentées avec leurs modèles respectifs et les caractéristiques (organisation, acteurs, missions et secrets de leur réussite) les plus importantes qui les déterminent comme spécifiques et plus ou moins réussis. En parallèle, à cette exposition des modèles, certaines données statistiques économiques sur les pays en questions seront également présenté pour attirer l'attention sur l'importance de la DE dans la compétitivité des économies.

2.1. La diplomatie économique de la France

La stratégie de DE de la France est traditionnelle et très centralisée (Etat jacobin). Les services économiques et commerciaux (missions) situés dans la structure des ambassades sont subordonnés au Ministère de l'économie et des finances en termes de personnel, de contenu de base et de budget (principalement le Département des relations internationales et le Secrétariat au commerce extérieur). Les tâches générales du personnel diplomatique de l'ambassade comprennent la DE, la promotion des exportations et des investissements et l'analyse économique. Bien que le MAE est traditionnellement un ministère de paix et de sécurité, il s'oriente davantage vers les entreprises. En outre, le réseau diplomatique est chargé de donner la priorité aux considérations économiques, avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs spécifiques. Chaque ambassadeur est clairement positionné à la tête de l'équipe de France, soutenue dans les principaux pays par un conseil économique. Il y a davantage de consultations avec les entreprises, surtout dans le cadre des négociations commerciales. Des ressources sont allouées dans les régions les plus dynamiques du monde et la présence diplomatique est synchronisée avec les développements mondiaux. Une direction spéciale dédiée aux entreprises est créée au sein du MAE. La formation des diplomates est également axée sur l'acquisition de compétences économiques supplémentaires. L'analyse faite par les

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

réseaux diplomatiques est le plus souvent diffusée de manière adéquate aux entreprises reflétant ainsi une politique de communication plus efficace.

Par ailleurs, une innovation diplomatique a été introduite dans la stratégie des entreprises à savoir, celle de la responsabilité sociale des entreprises. En rattachant le commerce extérieur et le tourisme au MAE en avril 2014, en parachevant le mouvement de fusion des différents organismes en charge du commerce extérieur et des investissements étrangers, Laurent Fabius(2014)⁴²⁹ a normalisé le dispositif français de DE (Badel, 2010). L'agence Business France naît le 1^{er} janvier 2015 de la fusion d'Ubifrance (2003) et de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII, 2001) avec pour objectif de soutenir l'internationalisation des PME françaises et d'attirer les entreprises étrangères sur le sol français. En outre, au sein du MAE est mise en place une Direction des entreprises et de l'économie internationale qui rassemble les services compétents du ministère sur les questions d'économie internationale, de soutien aux entreprises et d'attraction des IDE. À la tête de « *l'équipe de France de l'export* », chaque Ambassadeur a créé dans son poste, avec le concours des services économiques, un conseil économique ayant comme vocation à constituer le cadre de dialogue régulier et approfondi entre les entreprises françaises et l'ensemble des services de l'État. Par ailleurs, des représentants spéciaux, des personnalités à l'expertise reconnue, ont été nommés pour accompagner la relation économique avec certains pays ou régions clés (Algérie, Brésil, Chine, Inde, Japon, Mexique, Russie..), appuyer les efforts de l'État en soutien aux entreprises, dans les secteurs où ils peuvent apporter la plus forte valeur ajoutée et assurer la mobilisation complète des acteurs étatiques et non étatiques en faveur des intérêts français.⁴³⁰

Enfin, les instruments d'influence, à savoir : le réseau scolaire et culturel à l'étranger, les bourses d'études, la coopération scientifique, politique des visas, etc. sont autant d'instrument de la DE française aussi mieux coordonnés avec les objectifs économiques et commerciaux (voir encadré 1).

⁴²⁹ Voir aussi l'entretien du Ministre des Affaires étrangères (Fabius L) publié dans « La Revue Parlementaire » de Janvier 2014 et repris dans <http://www.diplomatie.gouv.fr> du 22 janvier 2014.

⁴³⁰ Corentin Dautreppe Diplomatie économique : Laurent Fabius a-t-il changé quelque chose ? disponible sur le lien <https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140117trib000810216/diplomatie-economique-laurent-fabius-a-t-il-change-quelque-chose-.html>(consulté le 13/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Encadré 1-. Le réseau diplomatique de la France dans le monde

Le réseau diplomatique de la France dans le monde

Le MAE français dispose du troisième réseau diplomatique au monde, après les États-Unis (**168 ambassades bilatérales**) et la Chine (**164 ambassades**). Il est en constante adaptation aux réalités internationales :

- o 163 Ambassades et 16 représentations permanentes auprès d'organisations internationales (UE, Nations unies, OCDE, UNESCO, OTAN)
- o 04 Délégations auprès d'organisations multilatérales et 4 antennes diplomatiques
- o 92 Consulats généraux et consulats
- o 135 Sections consulaires
- o 500 Consuls honoraires
- o 161 Services de coopération et d'action culturelle
- o 96 Instituts français
- o 445 Alliances françaises subventionnées par le ministère
- o 488 Etablissements au sein du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), homologués par le ministère de l'Éducation nationale français
- o 70 Agences et bureaux de représentation de l'Agence française du développement (AFD) à l'étranger.
- o Un réseau de 122 établissements publics de niveau national, régional et de proximité : CCI France. 13 CCI de Région (métropole)
- o le secteur bancaire français comprend 827 entités, tandis que celui de l'assurance comprend 695 organismes agréés.

Source : Dédit à partir du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/organisation-et-annuaires/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/>; et <https://www.ccifrance-international.org/notre-reseau.html> (consulté le 20/06/2022).

Au final, l'on constate que la DE française implique tous les acteurs diplomatiques, étatiques ou non étatiques. En outre, cette multiplicité d'acteurs et de synergie entre ces différents acteurs représente un véritable atout pour la réussite de la DE française et de ce fait de positionnement international positif de la France. Le tableau7 résume l'évolution des principaux indicateurs économiques de la France.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Tableau 7-. Evolution des statistiques économiques de la France

Indicateurs	Valeurs en dollars ou en pourcentage
PIB réel en PPP (parité de pouvoir d'achat)	2,832 trillion (2020) 3,082 trillion (2019) 3,036 trillion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 9
Taux de croissance réel	1.49% (2019) 1.81% (2018) 2.42% (2017. Comparaison du pays avec le monde: 154
Exportations	746.91 billion (2020) 891.18billion (2019) 918.97 billion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 5
Exportations-partenaires	Allemagne 14%, USA 8%, Italie7%, Espagne7%, Belgique 7%, RU7% (2019)
Importations-partenaires	Allemagne 18%, Belgique 9%, Italie 9%, Espagne 7%, Chin 7%, Pays bas 6%, RU 5% (2019)
Stocks d'IDE entrant	820.570 millions(2018) 868.687 millions (2019) 968.138 millions(2020)
Stocks d'IDE sortant	1 164,9 milliards (2015) 1 214,0 milliards (2016) 1 210,4 milliards (2017)
Réserves des changes	244 280,33 millions (2021)
Population en dessous de seuil de la pauvreté	13.6% (2018)

Source : conçu par nos soins à partir du world factbook, disponible sur le lien <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/france/>(consulté le 10/06/2022).

La France est, comme le transparait le tableau ci-dessus, une grande puissance économique. Son économie est diversifiée dans tous les secteurs. La France est le pays le plus visité au monde avec 89 millions de touristes étrangers en 2018. Le PIB réel de la France a augmenté de 1,9 % en 2017, contre 1,2 % en 2016 (World factbook, 2022). Depuis 2012, une série de réformes économiques a été lancée pour améliorer la compétitivité et stimuler la croissance et le développement économiques (réforme du code du travail, des réformes visant à réduire les dépenses publiques, les impôts et les cotisations sociales pour stimuler l'investissement privé et augmenter le pouvoir d'achat, etc.). Le rôle de la DE est évidemment de première importance dans l'amélioration de la compétitivité de l'économie de la France et de la bonne image de communication du pays.

2.2. La diplomatie économique des Etats Unis

Pour le spécialiste en intelligence économique, Eric Denécé (2011), ce sont les États-Unis qui ont conçu les premiers la DE la plus efficace, notamment à l'aune de la nouvelle compétition

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

mondiale. La domination de Washington sur les affaires du monde est l'expression d'une stratégie mûrement réfléchie et scrupuleusement mise en œuvre. En effet, pour s'imposer sur les marchés internationaux, les États-Unis ont mis en place une diplomatie pour une compétitivité globale, associant aide au développement, assistance technique et interventions directes pour influencer sur le dénouement des négociations de grands contrats internationaux. Ils ont également réorienté les personnels du département d'État sur les questions économiques et commerciales et ont lancé une « stratégie nationale d'exportation » dont dix huit marchés émergents⁴³¹ ont été sélectionnés.

L'administration américaine s'est attachée, depuis le début des années 1990, à renforcer la cohésion et le poids de sa DE. Ceci étant, un comité interministériel de promotion des exportations (*Trade Promotion Coordinating Committee*) a été ainsi créé en 1992. Puis, à partir de 1993, a été mis en œuvre le concept d'*Advocacy Policy*, qui organise la planification stratégique, la collecte d'informations, la sélection des projets stratégiques, le financement et l'évaluation finale des actions économiques internationales. Un tel organisme est capable de mobiliser dans un effort commun l'ensemble des intervenants du commerce extérieur des États-Unis (Darguzan, 1997). En outre, à l'instar de la France, le poids de l'influence culturelle américaine n'est pas sans influence sur les marchés. La diffusion du mode de vie américain est un vecteur essentiel de la DE. Elle est d'autant plus aisée à mettre en œuvre que les États-Unis disposent d'une industrie du spectacle, d'universités et de médias qui en sont les plus efficaces propagandistes, démultipliant la mondialisation de la langue anglaise, du mode de vie et des valeurs américaines. Ainsi, les nouveaux instruments de la puissance américaine ne sont pas seulement ses armées⁴³² ou missiles etc. mais sont autant de marques célèbres à l'instar de Hollywood, Coca Cola, McDonald et Nike ; la langue et de mode de vie, entre autres.

Par ailleurs, c'est suite au discours prononcé au *Economic Club of New York*, le 14 octobre 2011, par la secrétaire d'État Hillary Clinton qu'un nouvel accent sur la DE a été présenté.

⁴³¹ Il est à souligner que le département d'État américain a mis en place une stratégie régionale pour toutes les régions du monde, avec l'un des plus grands corps du service extérieur au monde, le Département des affaires étrangères des États-Unis est engagé à tous les niveaux de la diplomatie économique.

⁴³² Il est utile de noter que même les services secrets américains (CIA) sont un acteur important de la diplomatie économique US, notamment avec la prépondérance de l'Europe ou de l'Asie offrant une bonne définition du danger stratégique couru par les USA. En effet, un tel bloc aurait la capacité de les distancer sur le plan économique et finalement militaire. Ce qui fait que pour les USA ce danger doit être maîtrisé afin qu'ils ne perdent pas le contrôle des événements (Kissinger, 1996, p.741). Les propos de Kissinger sont de grande actualité. La sécurité économique américaine est élevée au rang de première priorité de la politique étrangère des USA, notamment, sous l'administration de Clinton.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Ainsi selon Clinton *l'economic statecraft* comporte deux volets : « *premièrement, comment mobiliser les forces et utiliser les outils de l'économie mondiale pour renforcer la diplomatie et la présence à l'étranger des Etats unis ; et deuxièmement, comment mettre cette diplomatie et cette présence à profit pour renforcer l'économie américaine* » (Clinton 2011a). D'ailleurs, à la conférence de l'Institut international d'études stratégiques-Shangri La à Hong Kong en juillet 2011, Clinton l'a encore réaffirmé : « *Alors que nous poursuivons la reprise et la croissance, nous faisons de l'économie une priorité de notre politique étrangère. Parce que, de plus en plus, le progrès économique dépend de liens diplomatiques solides et que le progrès diplomatique dépend de liens économiques solides. C'est pourquoi les États-Unis s'efforcent d'exploiter tous les aspects de leurs relations avec d'autres pays pour soutenir leur croissance mutuelle* » (Clinton, 2011b).

Ceci étant, en décembre 2010, le département américain a fait l'objet d'une importante restructuration interne à la suite de la publication de son tout premier « *Quadrennial Diplomacy and Development Review* ». Il a créé le « Bureau de la croissance économique, de l'énergie et de l'environnement », qui représente un changement majeur au sein du département d'État, passant d'une structure bureaucratique à un environnement plus collaboratif (US Department of State, 2011). Un autre changement structurel a été la création d'un nouveau bureau de l'économiste en chef et d'un nouveau portail d'information économique, afin que les agents économiques puissent mieux se concentrer sur le soutien aux entreprises américaines. Clinton a donné pour instruction aux ambassadeurs que la diplomatie ne se limitait plus à parler à d'autres gouvernements, mais qu'ils devaient se considérer comme des PDG de missions multi-agences et s'ouvrir à l'ensemble de la société (diplomatie publique). Comme la plupart des ambassadeurs américains se considéraient comme des généralistes sur des sujets comme le développement, la santé, le commerce ou l'application de la loi, cela a été perçu comme une occasion d'éduquer ces diplomates afin qu'ils s'engagent davantage dans les négociations avec le secteur privé.

C'est ainsi que le département d'État a commencé à soutenir une participation diplomatique plus importante dans les activités commerciales et d'affaires. En conséquence, le département d'État forme des diplomates à l'économie, aux finances et aux marchés, et il les conseille de mener des activités de sensibilisation et de défense des intérêts des entreprises à l'étranger.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Globalement, la stratégie du département d'État souligne clairement l'importance accordée à la DE au moyen de deux objectifs interdépendants : atteindre les objectifs de la politique étrangère et créer la prospérité économique.

Finalement, un véritable dispositif de combat, combinant actions offensives (appui aux entreprises nationales, contrôle des organismes internationaux, pressions sur les gouvernements étrangers, échange d'informations entre les acteurs nationaux etc.) et répressives (législation sur les embargos et le terrorisme) a été mis en place et donne depuis la chute du mur du Berlin son efficacité. La capacité des élites américaines de comprendre les liens étroits entre économie, recherche, culture et politique démontre une analyse pertinente des nouvelles réalités de la mondialisation. Et cette stratégie est menée avec les outils adaptés à la nouvelle société de l'information. Le tableau 8 résume l'évolution des principaux indicateurs économiques des USA.

Tableau 8-. L'évolution des statistiques économiques des Etats unis

Indicateurs	Valeurs en dollars ou en pourcentage
PIB réel en PPP	19,846 trillion, (2020) 20,563 trillion(2019) 20,128 trillion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 2
Taux de croissance réel	2.16% (2019) 3% (2018) 2.33% (2017. Comparaison du pays avec le monde: 129
Exportations	2,127,25 billion (2020) 2,528,27 billion (2019) 2,539,38 billion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 2
Exportations-partenaires	Canada 17%, Mexique 16%, Chine 7%, Japon 5% (2019)
Importations-partenaires	Chine 18%, Mexique 15%, Canada 13%, Japon 6%, Allemagne 5% (2019)
Réserves en devises et or	123.3 billion (2017) 117.6 (2015)
Stocks d'IDE entrant	7.333 millions(2018), 9.398 millions dollars(2019), 10.802(2020)
Stocks d'IDE sortant	1 210,4 milliards d'euros(2017), 2100,5 milliards d'euros(2019)
Réserves des changes	716 152,26 millions de dollars(2021)
Population en dessous de seuil de la pauvreté	15.1% (2018)

Source : conçu par nos soins à partir du world factbook, disponible sur le lien <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/united-states/>(consulté le 15/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

2.3. La diplomatie économique du Royaume Uni⁴³³

S'agissant du Royaume Uni (RU), la DE est directement contrôlée par deux ministères: le FCO (Foreign and Commonwealth Office) et l'*United Kingdom Trade and Investment* (UKTI), un organisme conjoint du FCO et du *Department of Business, Innovation and Skills* (BIS). Toutefois, un nouvel organisme a été créé, en mai 1999, qui a centralisé les fonctions de la DE jusque-là dispersées entre plusieurs agences : récolter l'information, promouvoir les produits britanniques et développer les contacts dans les pays d'accueil. Dépendant conjointement du FCO du *Department of Trade and Industry*, cet organisme (*British Trade International* (BTI) comprenait deux parties: *Trade Partners* (UK), pour la DE, et *Invest UK*, pour les investissements étrangers. En 2003, ces deux départements internes ont fusionné et le BTI a pris le nom de *UK Trade and Investment* (UKTI) (Lee, 2004, pp.50-54).

Il est important de mentionner que le changement stratégique s'est accéléré depuis la crise financière (2008). Dans un tel contexte, la stratégie de la DE de l'UKTI et du FCO au sens large a été partiellement reflétée dans le Livre blanc sur le commerce et l'investissement pour la croissance, publié en février 2011 (UK Department of business, 2011). Le Livre blanc exposait un vaste programme de DE qui comprenait le renforcement de la DE, parallèlement à un programme économique national, et l'assistance aux PED. En mai 2011, le FCO a adopté une Charte pour les entreprises, qui réitère son engagement à promouvoir les intérêts commerciaux du RU à l'étranger et énonce sept objectifs pour renforcer la capacité de DC du FCO, notamment une formation accrue en DC, la création d'un département de DC et DE et l'augmentation du nombre de représentants des entreprises qui participent aux visites diplomatiques (FCO, 2011). Le livre blanc engage les diplomates à faire de l'identification des opportunités d'affaires une fonction centrale des représentations britanniques à l'étranger.

Britain Open for Business définit les objectifs de la stratégie de DC sous trois thèmes principaux à savoir : faciliter les exportations du Royaume-Uni, attirer l'IDE et promouvoir la marque-pays britannique. La Grande-Bretagne a aussi envisagé d'ouvrir à nouveau des ambassades : en 2011, six nouvelles ambassades sont ouvertes et sept nouveaux consulats dans les économies émergentes, dont une au Brésil. La RU tend aussi à renforcer

⁴³³ En ce qui concerne le cas du RU, il serait utile de mentionner qu'on ne saurait prévoir quel seront les répercussions et le résultat du processus de Brexit. S'agirait-il d'un Bréxit dur (sortie sans accord) ou d'un Bréxit soft (sortie avec accord, c'est-à-dire sans remettre en cause des clauses des accords signés).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

considérablement sa présence diplomatique en Inde et en Chine, les deux superpuissances émergentes du monde (UKTI, 2011).

La DC, en tant qu'un important sous ensemble de la DE du RU peut être classée en quatre groupes d'activités : information commerciale, relations commerciales, promotion commerciale et conseils gouvernementaux. Les deux principaux programmes, l'Export Marketing Research Scheme et l'Export Communications Review, tous deux gérés par UKTI (UKTI, 2010). Les réseaux de relations commerciales se concentrent sur la façon dont les réseaux peuvent être établis entre les contacts commerciaux et gouvernementaux au Royaume-Uni et dans les pays hôtes, avec des stratégies communes (Overseas Market Introduction Service), telles que les délégations commerciales. Les programmes Catalyst U.K des milieux d'affaires et universitaires et Business Ambassadors sont de bons exemples d'utilisation des réseaux existants, que ce soit par le biais de relations commerciales existantes ou par des communautés ex-pats.

Ces dernières années, avec le Brexit, des programmes, comme le Programme d'entrepreneuriat mondial et le Service aux entreprises financé par l'aide, concentrent aussi leurs efforts sur des créneaux particuliers pour lesquels il semble y avoir une défaillance du marché. En outre, le principal organe gouvernemental responsable de la DE est une institution récemment créée, le Department for International Trade (DIT). Le Brexit s'accompagnant de nombreux changements et défis politiques et économiques pour le RU, le gouvernement a décidé de s'écarter du modèle existant et de créer un nouvel organisme afin de préparer correctement le pays à la situation à venir où le RU fera cavalier seul sur le plan international, y compris dans le domaine du commerce international et de la DE, que certains considèrent comme un déficit et d'autres comme un avantage pour le pays. En ce sens, le DIT a remplacé l'ancienne UKTI. Ainsi, le FCO et le BIS élaboraient la politique dans le domaine de la DE et l'UKTI était chargé de la mettre en œuvre et de rendre compte aux deux premiers (Barneveld et al, 2014, p.52). Le DIT est notamment chargé (UK National Audit Office²⁰¹⁷): de réunir le savoir-faire en matière de politique, de promotion et de finance afin de supprimer les obstacles au commerce et à l'investissement et d'aider les entreprises à réussir ; de fournir un nouveau cadre de politique commerciale pour le RU après le Brexit ; de promouvoir le commerce et l'investissement britanniques à l'échelle mondiale et de renforcer l'appétit mondial pour les biens et services britanniques. Le tableau 9 résume l'évolution des principaux indicateurs économiques du RU.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Tableau 9-. Evolution des indicateurs économiques du Royaume Uni

Indicateurs	Valeurs en dollars ou en pourcentage
PIB réel en PPP	2,797 trillion (2020) 3,101 trillion (2019) 3,059 trillion (2018) 2,785 trillion (2016) Comparaison du pays avec le monde : 10
Taux de croissance réel	1.26% (2019) 1.25% (2018) 1.74% (2017) 1.8 % (2016) Comparaison du pays avec le monde: 163
Exportations	741.95 billion (2020) 879.92 billion (2019) 882.65 billion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 6
Exportations-partenaires	USA 15%, Allemagne 10%, Chine 7%, Pays Bas 7%, France 7%, Irlande 6% (2019)
Importations-partenaires	Allemagne 13%, Chine 10%, USA 8%, Pays Bas 7%, France 6%, Belgique 5% (2019)
Stocks d'IDE entrant	1.858 trillion (2017) 2.04 trillion (2016) Comparaison du pays avec le monde: 4
Stocks d'IDE sortant	1.611 trillion (2017) 1.89 trillion (2016) Comparaison du pays avec le monde: 6
Réserves de devises et or	156.4 billion (2017) 138.2 billion (2015)
Population en dessous de seuil de la pauvreté	18.6% (2017)

Source : conçu par nos soins à partir duWorld facebook, 2018, 2022. Disponible sur le lien <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/united-kingdom/> (consulté le 05/07/2022).

Le RU, puissance commerciale et centre financier de premier plan, est la troisième économie d'Europe après l'Allemagne et la France. En 2008, la crise financière mondiale a particulièrement touché l'économie, en raison de l'importance de son secteur financier. Le RU entretient des relations commerciales étendues avec d'autres membres de l'UE grâce à son adhésion au marché unique, et les observateurs économiques ont averti que la sortie mettrait en péril sa position de lieu central pour les services financiers européens. Le Royaume-Uni doit quitter l'UE à la fin du mois de janvier 2020.

2.4. La diplomatie économique Allemande

La DE allemande se décline en deux axes principaux qui permettent les échanges économiques avec l'étranger : l'un porte sur le soutien aux entreprises allemandes pour accéder aux marchés étrangers, tandis que l'autre est orienté vers l'attrait des investisseurs internationaux. Le ministère fédéral de l'économie et de l'Energie (BMWi) est au centre de ce

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

double dispositif, qui repose sur trois piliers que sont : le réseau consulaire et diplomatique de l'Allemagne à l'étranger et les acteurs privés (non étatiques). En tant que principale entité en charge de la promotion du commerce extérieur du gouvernement fédéral allemand, le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie (BMWi) soutient les entreprises allemandes dans leurs démarches de pénétration et de sécurisation des marchés étrangers en améliorant notamment les conditions de leurs activités (Boyogueno, 2019, p.601)⁴³⁴.

En Allemagne, la Germany Trade and Invest MBH(GTAI)⁴³⁵, est aussi instituée, en 2009. Ses principales c'est : d'assurer la destination Allemagne en tant que site économique, d'investissement et de technologie, l'assistance aux entreprises étrangères souhaitant étendre leurs activités sur le marché allemand et l'accompagnement des entreprises allemandes qui s'internationalisent. A coté de ces organisme étatiques, les chambres de commerce et le bureau fédéral d'information sont aussi chargés d'assister l'entreprise allemande à l'international tant sur le plan information commerciale stratégique que communication. Le tableau 10 résume l'évolution des principaux indicateurs économiques du RU.

Tableau 10-. Evolution des indicateurs économique de l'Allemagne

Indicateurs	Valeurs en dollars ou en pourcentage
PIB réel en PPP	4,238trillion (2020) 4,457trillion (2019) 4,432trillion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 5
Taux de croissance réel	0.59% (2019) 1.3% (2018) 2.91% (2017) Comparaison du pays avec le monde: 183
Exportations	1,671,65 billion (2020) ; 1,813,19 billion (2019) 1,881,51 billion (2018) Comparaison du pays avec le monde : 3
Exportations-partenaires	USA 9%, France 8%, Chine 7%, Pays bas6%, RU6%, Italie 5%, Pologne 5%, Autriche 5% (2019)
Importations-partenaires	Pays bas 9%, Chine 8%, France 7%, Belgique 6%, Pologne 6%, Italie 6%(2019)
Stocks d'IDE entrant	1.858 trillion (2017) ; 2.04 trillion (2016) Comparaison du pays avec le monde: 4
Stocks d'IDE sortant	1.611 trillion (2017) ; 1.89 trillion (2016) Comparaison du pays avec le monde: 6
Réserves de devises et Or	200.1 billion dollars(2017) 173.7 billion (2015)
Population en dessous de seuil de la pauvreté	14.8% (2017)

Source : conçu par nos soins à partir du world factbook, <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/germany/> (consulté le 11/06/2022).

⁴³⁴ Emile Boyogueno, 2019, Les diplomaties économiques française et allemande en direction de l'Afrique, Annuaire français de relations internationales, vol XX, P.601

⁴³⁵ Disponible sur le site : <https://www.gtai.de/> (consulté le 13/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

2.5. La diplomatie économique des pays émergents

Contrairement aux pays occidentaux, faut-il le mentionner, les pays émergents n'ont développé que tardivement les outils de promotion de leur DE. En effet, *« c'est le choc pétrolier de 1973 qui a conduit le gouvernement indien à structurer une DE, tournée essentiellement vers le pays de Golfe persique et reposant sur l'envoi d'experts et de techniciens indiens bien formés »* (Rana, 2007, p.10).

Après 1978, la Chine fait reposer son intégration et son affirmation dans la communauté internationale sur une DE active. La double dépendance de la Chine tant vis-à-vis des marchés mondiaux pour sa croissance économique (exportations et importations) qu'aux IDE ont, en effet, incité la Chine à s'engager dans une voie extrêmement agressive de DE. Ainsi, la plupart des décisions politiques du gouvernement chinois sont souvent liées à l'économie.

Pour poursuivre ses objectifs de DE, la Chine s'est engagée dans diverses stratégies utilisant à la fois une perspective macro et micro-économiques. Au niveau macroéconomique, les stratégies de DE de la Chine se basent fondamentalement sur : les prêts, l'aide et le commerce, les investissements en capital, et la propagande internationale. Au niveau microéconomique, la Chine s'est concentrée sur l'intérieur en s'assurant que son ministère du Commerce (MOFCOM) est constamment engagé avec son MAE afin que la politique étrangère du pays soit intégrée à ses objectifs économiques et financiers. C'est dire, les relations extérieures de la Chine se définissent presque exclusivement à travers le prisme des relations économiques. La Chine a déployé des efforts considérables pour faire en sorte que le MOFCOM fasse partie intégrante de la formulation et de la coordination de la politique étrangère chinoise. Comme dans la plupart des pays, la Chine a un MAE chargé de gérer les relations diplomatiques du pays et de mener sa politique étrangère (US China Economic and security Commission, 2011)⁴³⁶. La Chine accède aussi à l'OMC en 2001. Le tableau 11 résume l'évolution des principaux indicateurs économiques du RU.

⁴³⁶ <https://www.uscc.gov/>(consulté le 29/06/2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Tableau 11-. Des statistiques économique sur la Chine⁴³⁷

Indicateurs	Valeurs en dollars ou en pourcentage
PIB réel en PPP	23,009 trillion (2020) 22,492 (2019) 21,229 (2018) Comparaison du pays avec le monde : 1
Taux de croissance réel	6.14% (2019) 6.75% (2018) 6.92% (2017) Comparaison du pays avec le monde: 26
Exportations	2,732 trillion (2020) 2.631 trillion (2019 est.) 2,651 (2018 est.) Comparaison du pays avec le monde : 1
Exportations-partenaires	USA 17%, Hong Kong 10%, Japon 6% (2019)
Importations-partenaires	Corée du sud 9%, Japon 8%, Australie 7%, Allemagne 7%, US 7%, Taiwan 6% (2019)
Stocks d'IDE entrant	1 918 milliards (2020) 587 milliards(2010).
Stocks d'IDE sortant	2 100 Md\$(2019), 1918(2020)
Réserves des changes	3 179milliards (2020) 200 milliards(2021)
Population en dessous du seuil de pauvreté	0.6% (2019)

Source : conçu par nos soins à partir du world factbook, <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/china/> (consulté le 11/06/2022) et rapport de la Cnuced (2021).

A parti des années 2000, les pays émergents se sont vu développer des pratiques novatrices en matière de diplomatie publique et de *nation branding* destinées à promouvoir et soutenir leur expansion économique à l'étranger. Ceci étant, dans un contexte de démocratisation des RI, tous les États se voient contraints de mettre en place des structures en charge de leur diplomatie publique, à développer des partenariats publics/privés et à les appliquer, non seulement à leurs relations culturelles, mais encore à leurs relations économiques (Badel, 2018, p.254). Pour reprendre le diplomate indien Kishan Rana (2007) c'est à « la suite des

⁴³⁷ Depuis la fin des années 1970, la Chine est passée d'un système fermé à planification centralisée à un système plus axé sur le marché qui joue un rôle majeur sur la scène mondiale. La Chine a mis en œuvre des réformes de manière graduelle, ce qui a permis des gains d'efficacité qui ont contribué à multiplier par plus de dix le PIB depuis 1978. Les réformes ont commencé par l'élimination progressive de l'agriculture collectivisée et se sont étendues à la libéralisation graduelle des prix, à la décentralisation fiscale, à l'autonomie accrue des entreprises d'État, à la croissance du secteur privé, au développement des marchés boursiers et d'un système bancaire moderne, et à l'ouverture au commerce et aux investissements étrangers. La Chine continue de mener une politique industrielle, un soutien de l'État aux secteurs clés et un régime d'investissement restrictif. De 2013 à 2019, la Chine a connu l'une des croissances économiques les plus rapides au monde, avec une croissance réelle moyenne légèrement supérieure à 7 % par an (mesurée sur la base de la PPA), la Chine s'est imposée en 2017 comme la plus grande économie du monde, dépassant les USA en 2014. La Chine est devenue le premier exportateur mondial en 2010, et la première nation commerçante en 2013. Pourtant, le revenu par habitant de la Chine est inférieur à la moyenne mondiale(The World FactBook, 2022).

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

sanctions économiques prises par les USA, l'Allemagne et le Japon contre l'Inde en raison de ses essais nucléaires en mai 1998, que la Confederation of Indian Industry et le ministère indien du Commerce créent un India Brand Equity Fund pour aider les entreprises indiennes à construire leur image de marque à l'étranger, et le gouvernement indien institue en 2006 une Public Diplomacy Division au sein du MAE, qui orchestre, avec le ministère du Tourisme, des campagnes publicitaires assez spectaculaires ». Il en va de même de la Chine dont la stratégie économique se double d'une **diplomatie d'influence** qui repose depuis 2004 sur le réseau des instituts Confucius⁴³⁸. C'est également le cas des autres émergents, à savoir : la Russie et la Turquie⁴³⁹.

En octobre 2012, le MAE de la Chine a créé le **Département des affaires économiques internationales** pour servir la DE, ce qui est de plus en plus important dans le plan diplomatique de la Chine. Le Ministère est en sus déterminé à collaborer avec d'autres organismes du gouvernement pour faire en sorte que le pays coopère dans les domaines de l'économie et du développement dans le cadre de la coopération internationale et régionale. Ce département se concentre également sur des travaux de recherche sur des questions telles que la gouvernance économique mondiale, la situation économique et financière internationale et la coopération économique régionale⁴⁴⁰.

En ce qui concerne **l'Afrique du Sud**, il est important de mentionner que celle-ci ne partait pas de rien au moment de l'arrivée au pouvoir de l'African National Congress (ANC) en 1994. Selon Pfister (2005), *l'Afrikaanse Handels instituut* avait été créé en 1942, à juste titre, pour lutter contre la prédominance britannique sur le monde des affaires du pays. Par ailleurs, la rapide libéralisation du commerce au cours de la décennie 1990 va de pair avec un engagement multilatéral illustré par le Programme du millénaire pour le redressement de l'Afrique présenté par le président sud-africain Thabo Mbeki au forum de Davos de 2001, l'une des sources de la Nouvelle initiative africaine (NIA) adoptée par le Sommet de l'OUA de Lusaka en 2001, et rebaptisée Nepad (New Partnership for Africa's Development). Un accord-cadre a été aussi signé en 2000 par l'Afrique du Sud et le Marché commun du Sud

⁴³⁸ Il convient de souligner qu'en Algérie il n'existe aucun centre Confucius(culturel) à même les écoles et universités algériennes ne dispensent pas de cursus de langue chinoise.

⁴³⁹ La démarche et la pratique de la DE turque en Afrique sont significatives : Etat, Entreprise, rôle stratégique de la confédération des hommes d'affaires et des industries de Turquie (Tuskon fondée en 2005), plus de 30.000 entreprises et 150 organisations de commerçants, 400 PME, Université, des Ambassade.

⁴⁴⁰ Chine : création d'un nouveau département au niveau du MAE, http://french.beijingreview.com.cn/bve/txt/2012-10/10/content_488440.htm(consulté le 02/07/2022)

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

(Mercosur), et a débouché sur l'accord commercial préférentiel signé en 2008 entre le Mercosur et la Southern African Custom Union (SACU), l'Union douanière d'Afrique australe (Badel, 2018, p.255).

S'agissant du Brésil, comme déjà souligné, c'est le MAE qui domine dans les affaires économiques à l'international, le pays même est fondamentalement représenté par le MAE. Sur le plan de la DE, c'est la Brazilian Trade and Investment Promotion Agency (Apex-Brazil), créée en 2003, qui est chargé de soutenir et de promouvoir les exportations et l'investissement brésilien à l'étranger.

Par ailleurs, outre la structuration et la réorganisation des dispositifs nationaux de DE des pays émergents, une **DE multilatérale** se développe aussi dont le Trans Pacific Partnership (**TPP**), lancé en 2008, et l'Asian Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP), établi en 2012.

L'on observe, qu'en dépit de la diversité des structures, des mécanismes, des méthodes et de différence en termes de dépendance (du MAE, ou du ministère du commerce, d'industrie etc.) des organismes créés, dans les modèles de DE traités ci-dessus, il n'en reste pas que les facteurs de leur réussite et d'efficacité, contrairement au cas algérien, sont souvent identiques, à savoir: existence d'une vision claire(organisation et coordination), objectifs bien définis, conciliation entre l'économique, le politique, le géopolitique et le sécuritaire ; et implication(participation) de tous les acteurs(étatiques ou privés) dans l'effort diplomatique.

Finalement, ces expériences forment autant de modèles diplomatiques réussis dont la diplomatie algérienne pourrait s'inspirer mais sans toutefois prétendre à les transposer dans le contexte algérien car chaque pays a ses caractéristiques et spécificités (système politique, culture..). Mais, dans l'ensemble, leurs expériences sont utiles. Si dans notre recherche nous les avons abordé c'est juste pour en identifier les aspects de leur performance et d'efficacité et en faire un parallèle avec la DE algérienne.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Section 3 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple⁴⁴¹ et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Après avoir précédemment fait une synthèse de l'évaluation du dispositif diplomatique algérien, aussi bien en termes d'organisation et fonctionnement que de réalisations économiques, dans cette section, nous exposerons, en s'inscrivant dans le prolongement de l'analyse précédente, une perspective de construction d'une DE globale (diplomaties plurielles) dans le contexte algérien en émettant un certain nombre de recommandations.

3.1. De la nécessité d'adoption d'un nouveau modèle de diplomatie en Algérie

En effet, à la question « quand à savoir si et dans quelle mesure l'Algérie doit modifier son modèle de DE, c'est-à-dire la restructuration et l'organisation de cette dernière, les différents diplomates(D, 2019) ont répondu, pour la plupart, que le modèle algérien actuel devrait être rejeté et un modèle nouveau adopté⁴⁴² alors que pour d'autres le modèle actuel devrait être modifié de manière significative et pour le reste, une légère modification du modèle actuel est soutenue.

En tenant compte du fait que de nombreux pays ont appliqué des modèles de DE réussis et efficaces, nous avons demandés aux répondants si l'Algérie devrait créer et mettre en œuvre une structure (organisationnelle) qui serait très similaire au modèle d'un autre pays, presque la plupart soutiennent l'idée que l'Algérie doit passer au modèle d'un autre pays réussi en proposant même des exemples (à l'instar de celui des USA, la France, la Chine..) Alors que d'autres pensent que l'Algérie ne devrait pas transposer le système de DE d'un autre pays.

Cela dit, les exemples de modèles cités par les répondants sont pour la totalité des pays qui se sont enrichis en Algérie et dont les modèles de DE sont analysés précédemment. En effet, il est important d'affirmer que partant des réponses des différents acteurs(en sus des affirmations exposés dans le cinquième et sixième chapitre), on peut affirmer que les réponses obtenues sur nos différents questionnements ont clairement soutenu les deux

⁴⁴¹ Cette appellation s'inspire du concept, comme déjà souligné dans le chapitre 2, conçu par Hocking (2007) qui, selon lui, lorsque nous pensons à la diplomatie, nous devons aller au-delà de la simple pensée du MAE dans les missions à l'étranger. La DE peut être dirigée par le MAE, mais elle implique les personnes ayant des responsabilités et des intérêts économiques à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, à tous les niveaux de gouvernance. Dans ce qu'il qualifie du SDN, le MAE devient l'intégrateur ou le coordinateur de la diplomatie. En d'autres termes, elle travaille étroitement avec les autres acteurs diplomatiques pour atteindre des objectifs diplomatiques et politiques.

⁴⁴² Les réponses des chefs d'entreprises que nous avons interrogés, notamment des PME en tant qu'un autre indicateur de mesure de l'efficacité, s'inscrivent dans cette même approche.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

principales hypothèses de cette recherche puisque la grande majorité des interviewés ont exprimé leur sentiment de l'insatisfaction du modèle de DE algérien, le besoin de changements substantiels dans la structure organisationnelle et fonctionnelle de la DE algérienne et la grande tendance à développer et à appliquer le modèle de DE qui est semblable à celui d'un autre pays.

Quoi que de nombreux acteurs diplomatiques que nous avons interrogés (D, C, 2019) n'ont pas une connaissance suffisante des modèles de DE des autres pays et la façon dont ils fonctionnent dans la pratique. Cependant, le fait de rappeler le succès de certains modèles en Algérie indique clairement que les diplomates et les milieux d'affaires apprécient beaucoup la structure de la DE française, américaine, chinoise,...bien qu'ils ne soient pas clairement identiques présentent certaines similitudes (caractéristiques) et figurent parmi les principaux partenaires économiques de l'Algérie, ce qui signifierait que les acteurs diplomatiques algériens ont une certaine expérience avec leur homologues étrangers.

Cela dit, le but de citer ces exemples de modèles diplomatiques, comme déjà souligné, n'est aucunement de faire une analyse comparative ou d'essayer de transposer leurs modèles sur le cas de l'Algérie, car nous croyons que chaque pays est différent (ou se distingue) par son contexte, ses institutions, ses cultures, etc.

Le but c'est de montrer que c'est possible de construire une DE forte qui prend en compte les différentes spécificités (atouts, faiblesses..) de l'Algérie, cela pourrait servir l'économie algérienne et son insertion internationale efficace. C'est l'objet des paragraphes qui suivent.

3.2. De la construction d'une diplomatie économique multiple, intégrée et globale : quelle perspective en Algérie?

Les nouvelles approches de la DE reconnaissent, comme déjà analysé dans le deuxième chapitre, que la diplomatie ne peut être compartimentée en activités économiques et politiques distinctes et que, dans la pratique, la plupart des pays trouveraient une telle séparation tout simplement irréalisable. Dans tous les Etats, la DE est un volet clé de la stratégie diplomatique (Hocking, 2004, 4-7) et il devient donc nécessaire pour l'Algérie de développer une diplomatie intégrée ou coordonnée. Celle-ci implique une multiplicité d'acteurs qui s'articulent autour de réseaux d'action publique provenant de plusieurs ministères, dont le

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

MAE, ainsi que des acteurs des secteurs privés placés aux niveaux national, régional et international.

Quoi que, théoriquement, cette diplomatie multiple qui peut être qualifiée de moderne, de globale, et de multi-niveaux (bilatérale, régionale et multilatérale) semble d'emblée montrer une symbiose croissante entre les activités des acteurs étatiques et non étatiques, il n'en reste pas moins que l'Etat demeure l'acteur prédominant au centre du dispositif diplomatique (Devin, 2002, 236). C'est l'Etat qui signe les accords et les traités internationaux, c'est lui qui représente et engage le pays sur tous les plans (bilatéral et multilatéral), c'est lui qui, le plus souvent, possède les ressources et les capacités les plus étendue et les plus diversifiées (humaines et financières). Le MAE est souvent l'intégrateur ou le coordinateur de la diplomatie.

Sur la base de ce qui précède, et après la présentation d'une appréciation globale de la DE algérienne (son organisation, son apport faible et les obstacles à son développement), il nous paraît très utile d'élaborer une définition dans le contexte algérien qui réponde le mieux aux nouveaux défis et enjeux économiques contemporains (diversification de l'économie, exportations HH,..). En s'inscrivant à la fois dans la lignée des définitions données par les chercheurs (développées dans les chapitre un et deux), dans le cas algérien, nous soutenons que la DE moderne est l'intégration (conciliation) des deux dimensions économique et politique et que les deux sont complémentaires et axés sur l'atteinte de l'excellence et l'efficacité en DE : promouvoir, défendre, et maximiser les intérêts nationaux (avantages) tout en minimisant l'apport en ressource diplomatiques (coûts). Autrement dit, une définition large du terme « diplomatie économique » que l'on dénomme « diplomatie économique multiple, globale et intégrée », qui inclut non seulement les actions diplomatiques des acteurs étatiques mais aussi celles des acteurs paraétatiques et privés, entre autre, acteurs tels que mentionnés dans les travaux de Woolcok et Bayne (2011) ; Saner et Yiu (2001) ; De La Carrière (1998) ; Melissen (1999) ; Hocking (2017), Bergeijk (2018) et bien d'autres auteurs.

La DE construite devrait-elle aussi mise au défi de faire un saut qualitatif basée sur l'intelligence, les compétences, la formation, l'expertise. Elle devrait également changer de méthodes et de moyens (instruments) mais surtout de contenu intégrant, en sus des intérêts politiques et sécuritaires d'autres intérêts vitaux⁴⁴³ comme notamment les intérêts

⁴⁴³ En géopolitique on scinde les intérêts en quatre catégories : suprêmes, vitaux, stratégiques et tactiques.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

économiques nationaux stratégiques. Une DE novatrice et active est nécessaire à la valorisation des atouts de l'Algérie (image de marque), à accroître ses exportations HH, la promotion du tourisme et l'attrait de l'investissement international, producteur et créateur d'emplois, la coopération/partenariat et l'acquisition de technologie et diminuer sa grande vulnérabilité aux variables des conditions externes.

Une telle DE (comme le montre la figure 16) tient compte à la fois de l'évolution du contexte économique national, régional et international ainsi que de l'évolution des objectifs (finalités et missions) de la DE. En effet, une coordination et une coopération nationale (entre tous les acteurs du dispositif diplomatique) est, à notre sens, une condition *sine qua non* d'un positionnement économique efficace futur de l'Algérie, à l'image de ce qui se passe dans les autres pays développés et émergents, comme développés dans la section précédente.

Dans ce sens, nous nous rallierons aux conclusions du professeur Rana (2007, pp.202-205) quand aux conditions de réussite et d'efficacité. L'auteur suggère en effet, les six facteurs suivants, à savoir :

- La gestion des affaires économiques à l'étranger nécessite la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes que le MAE et le ministère de l'économie/du commerce : les associations professionnelles, d'industries et/ou les chambres de commerce, les institutions financières, les groupes de réflexion, etc.⁴⁴⁴.
- La structure organisationnelle des affaires étrangères et de la gestion économique extérieure devrait être intégrée ou harmonisée.
- La DE a deux grandes priorités, à savoir la promotion des exportations et l'attraction des Investissements étrangers.
- Les gouvernements (assistés par les acteurs paraétatiques et privés, etc.) sont responsables du cadre réglementaire simple et efficace qui permettra de créer les conditions propices à l'amélioration du commerce et des investissements.
- Une DE réussie doit être mise en œuvre sur deux champs de bataille, l'un dans le pays d'origine et l'autre à l'étranger via les ambassades et les consulats.

Bien que la majorité des États respectent l'importance de la DE, ce qui, à notre sens, ne peut être dit du cas algérien, l'efficacité des actions qu'ils entreprennent varie considérablement, le

⁴⁴⁴ Ce qui n'est nullement le cas de l'Algérie comme analysé ci-dessus, où les acteurs non institutionnels sont écartés de la gestion des affaires économiques, particulièrement à l'international.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

manque général de dynamisme du système diplomatique de l'État étant souvent la principale faiblesse. Or, dans le contexte mouvant actuel, la DE est un outil au cours de la compétition internationale des Etats qui leur permet d'influencer les décisions internationales (régionales) à caractère économique et commerciale et à réorienter les résultats de la négociation selon les priorités et les enjeux nationaux. La DE devient une vraie ingénierie d'influence reposant sur une action permanente et continue à travers des réseaux⁴⁴⁵ multiples, des partenariats et la coopération.

C'est la raison pour laquelle la DE doit être, à notre sens, impérativement liée à l'IE⁴⁴⁶ ou plutôt intégrée à un dispositif national d'intelligence économique⁴⁴⁷ ; un système qui aura pour objectif de collecter, traiter, contrôler, évaluer et analyser l'information stratégique⁴⁴⁸ dans le but d'influencer, de se protéger et d'aider à la prise de décision. Par conséquent, renforcer la collaboration et la coordination (réseautage), en s'appuyant entre autres sur de nouveaux mécanismes (instruments), entre tous les acteurs de la DE algérienne dans l'optique

⁴⁴⁵ Outre les acteurs institutionnels, la DE algérienne pourrait, par ailleurs, à l'effet de défendre le produit et l'investisseur, s'appuyer sur un autre aspect original qui s'avère tout aussi important que l'économie et la solidarité ou la religion, à savoir : la société civile. Les acteurs de la société civile (diaspora, entreprise,...) exercent, aujourd'hui, une influence croissante sur les RI. De nombreux Etats associent ces acteurs dans leurs actions extérieures pour faire valoir leurs intérêts économiques et stratégiques.

⁴⁴⁶ Globalement, l'IE « est processus informationnel qui consiste en la recherche des informations, leur interprétation et leur utilisation, pour enfin prendre des décisions et influencer l'environnement dans lequel l'entreprise ou le pays veut tailler sa place » (Henri Martre, Philippe Clerc, Christian Harbulot (1994), Damien Bruté de Rémur (2006), Serge Perrine (2006), Bernard Besson et Jean- Claude Possin (1996, 2001), Philippe Baumard (1991), et autant d'autres, cité par Dafir et Salam, 2016, p.48).

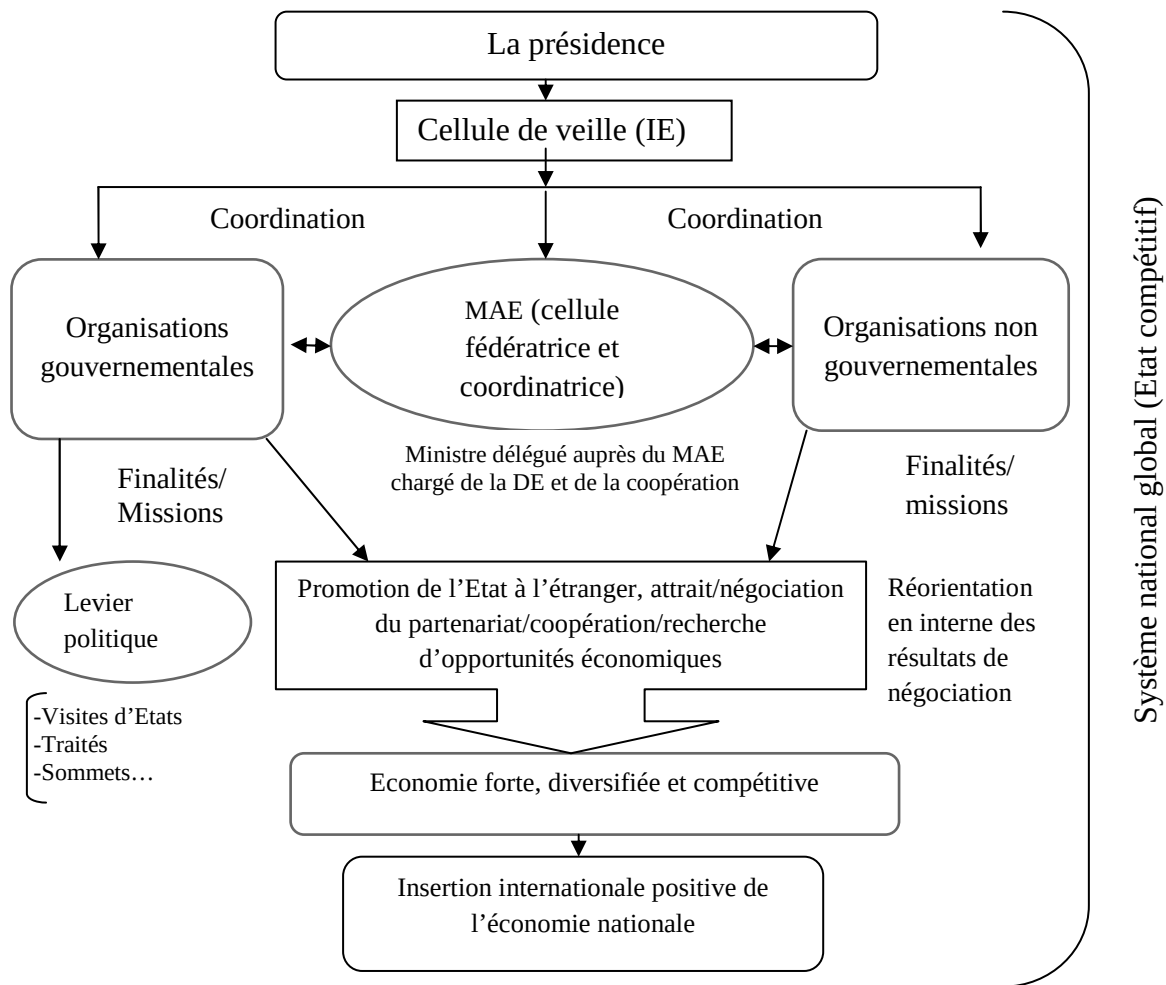
⁴⁴⁷ Pour ne citer dans cette optique l'expérience japonaise de l'intelligence économique (IE) où l'information économique et stratégique représente l'une des principales préoccupations des autorités japonaises. L'IE est utilisée pour établir une plateforme prospective, à moyen, court et long termes et elle est porteuse d'une approche locale et internationale des marchés mondiaux et une base d'informations pour conquérir les marchés étrangers, et ce non seulement pour s'adapter au contexte économique local mais aussi avec les spécificités de chaque pays. Il convient de souligner que l'IE a un effet important sur la négociation des partenariats et des accords de libre échange en termes de préparation des négociations de sorte qu'elle permet d'identifier les intérêts de l'Etat en aidant à préparer les opinions et les arguments. A ce titre, en ce qui concerne l'adhésion de l'Algérie à l'OMC ce rôle sera centrale, en fournissant des informations au négociateur sur l'environnement économique national selon les normes suggérées par l'organisation. L'IE peut permettre aussi de prévoir les effets potentiels de l'accord sur les opérateurs économiques locaux ou étrangers et les enjeux futurs...

⁴⁴⁸ Pour ne citer, à ce titre, le cas de refoulement, il y a quelques années, du produit agricole algérien et la mise en place d'une série de mesures tarifaires et non tarifaires par les pays européens qui sont autant d'obstacles à l'entrée des produits agricoles algériens sur les marchés européens en dépit de l'accord signé entre les deux parties. Cela témoigne forcément de la nécessité de revoir l'organisation du réseau diplomatique et l'impératif de le renforcer par des outils de collecte et d'analyse de l'information économique stratégique. L'Algérie a besoin de passer de la position de réaction et de récepteur de signaux à un acteur efficace émetteur de ces derniers vers la partie étrangère, et cela, faut-il le souligner, ne peut se faire sans la capacité de obtenir l'information, à l'analyser, l'évaluer d'autant plus qu'en Algérie il y a un manque de groupes de réflexion, l'université mise à l'écart... Il y a un manque d'intérêt à la recherche scientifique, à l'information et du ce fait la DE algérienne demeurera peu influente dans les négociations....

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

d'une intelligence collective et de créer un réseau adéquat à l'attractivité de l'offre algérienne capable d'entraîner le développement des exportations HH et d'attrait d'IDE, et partant une insertion internationale efficace de l'économie algérienne.

Figure 16-. Schéma représentant la perspective de construction d'une diplomatie économique multiple, globale et intégrée



Source : conception personnelle

S'il est bien admis que la coopération et la coordination entre les différents acteurs participants à l'exercice de la DE (dans notamment le processus décisionnel) est plus importante dans la réalisation de leurs missions et la défense de leurs intérêts et celui de leur pays d'origine, toutefois, pour rendre la synergie de ces acteurs encore plus efficace et efficient (moins de coûts et plus d'intérêts promus), il faudrait intégrer davantage les notions de résultats (reddition des comptes, en mettant en place une politique nationale

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

d'évaluation)⁴⁴⁹ et d'objectifs et rendre plus opérationnel les divers diagnostics des environnements économiques nationaux et étrangers.

Toujours, est-il que, la performance (l'efficacité) d'une DE se résume dans l'unité (cohérence) de l'action économique extérieure (la gestion des affaires économiques à l'étranger) et ce qui suggère d'affirmer le rôle de l'État comme stratège et autorité de tutelle. Dans le contexte changeant actuel et de compétition économique accrue entre les économies, la DE aura autant pour mission principale de coordonner les stratégies des acteurs du tissu économique national sur les marchés extérieures, afin d'éviter toutes formes déperditions d'énergie et du temps. Tout l'enjeu est ainsi de renouer le lien entre la performance de l'entreprise, la compétitivité du système productif et l'économie nationale. C'est à ces constats que l'on mesure sans doute combien la diplomatie traditionnelle, et combien les diplomates algériens peinent à vendre l'offre et la destination algériennes.

Ainsi, comme déjà souligné, la force des pays développés ou émergents réside dans leur capacité de communiquer, de se coordonner et de s'entendre sur un plan d'action commun et d'objectifs bien définis. Or bien que les stratégies de certains acteurs non étatiques (entreprises, ONG, diaspora...) et celles des États ne sont pas nécessairement convergentes, elles ne visent pas toutes les mêmes intérêts. C'est à ce titre que la DE est considérée comme levier de faire cohabiter⁴⁵⁰ les deux parties pour que chacun réalise ses objectifs fixés (avec autonomie dans les opérations) et de ce fait être au service de l'intérêt général (national) : un positionnement international fort et efficace. C'est pourquoi, la réforme globale de système économique national (l'Etat) nous semble plus qu'indispensable pour renforcer la présence économique et commerciale de l'Algérie à l'international, et ce, en élaborant des stratégies collectives et en promouvant la connaissance dans l'économie (industrie) et en s'ouvrant sur

⁴⁴⁹ Une politique d'évaluation (périodique) des acteurs diplomatiques (qui doivent contribuer à l'économie nationale) par le monde des affaires (chefs d'entreprises notamment) devrait être instituée par le décideur en Algérie. Ainsi, tous ceux qui sont considérés comme non capables, non satisfaisants et non efficaces ne devraient pas faire partie de dispositif diplomatique (s'agissant des individus) ou restructurer ou réorganiser (s'agissant des structures).

⁴⁵⁰ En s'appuyant notamment sur une cellule fédératrice au niveau du MAE. Dans ce sens, il faudra penser au cas italien où la prééminence du MAE(Farnestina) s'affirme sans toutefois exclure une forte présence des ministres économiques (il s'impose et rien de l'économie internationale n'échappe à sa compétence à l'exclusion, comme partout ailleurs des ministères monétaires)... Le MAE italien impose ses vues sur le commerce international et les affaires européens sont traités par lui. Il est la seule instance de coordination (fédératrice). C'est pareil par ailleurs pour les pays bas.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

les autres acteurs paraétatiques et le secteur privé⁴⁵¹ en tant qu'incontournables leviers de « cette nouvelle approche de la diplomatie économique »⁴⁵² en Algérie.

Dans cette optique, il y aurait forcément une complémentarité entre le rôle économique et politique chez les différents acteurs diplomatiques dans la prise de décision. Par conséquent, l'Etat doit s'efforcer d'adapter les objectifs économiques nationaux (internationaux) aux objectifs politiques nationaux (internationaux), au sens de Putnam(1988). A ce titre, il est primordial, à titre d'illustration, de créer un poste de ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la DE et de la coopération africaine, et pas seulement en tant qu'envoyé diplomatique pour les affaires économiques (un poste créé récemment). Ce ministre aura, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, un pouvoir politique et diplomatique qui lui permettra d'exercer plus pleinement ses fonctions. Aussi, en vertu du cadre réglementaire, juridique et financier, il pourrait jouer un rôle important de communication auprès des différents acteurs diplomatiques et économiques tant au niveau national qu'à l'étranger, et de remettre des rapports entre autres au ministre des Affaires étrangères et la Présidence.

3.3. De la réforme globale du système économique national, condition nécessaire pour la construction du nouveau modèle algérien de diplomatie économique

Quoiqu'en s'inscrivant dans le prolongement de cette perspective, et comme analysé dans les troisième, cinquième et sixième chapitres, où nous avons affirmé que la DE algérienne ne peut être considérée comme efficace ou réussie et que les différents indicateurs économiques qui ont été exposés ainsi que les réponses des différents acteurs diplomatiques suggèrent un changement de modèle de DE en Algérie, il convient de reconnaître que l'efficacité de la DE

⁴⁵¹ Ce derniers devraient être dépolitisés et être autonomes sur le plan fonctionnel (organisationnel) et financier, former ses dirigeants, aussi le gouvernement devrait-il les faire participer au processus de la prise de décision économique. Le décideur en Algérie aurait du encourager ou créer un mécanisme de coordination et de dialogue entre eux. En outre, cela suggère aussi la démocratisation de la vie politique en Algérie car c'est dans la démocratie que se juge la participation des différentes tranches de la société civile aux grandes orientations nationales, à condition que ces acteurs privés devant s'interdire toute forme d'action ou d'allégeance politique, leur mission est de construire un cadre de concertation et de propositions entre leur organisme et les hautes autorités étatiques, pour être au service à la fois des entrepreneurs et de l'économie nationale. A cela devrait en sus s'ajouter la nécessité d'un contexte économique stable et un Etat fort et développeur et décentralisé qui œuvre à lutter contre toute formes de dysfonctionnements. C'est à partir de cet « agir en bloc » que pourrait se structurer les rapports de force et d'influence économique en Algérie.

⁴⁵² Notons que le concept de « nouvelle diplomatie économique » est, au premier lieu, utilisé pour souligner combien la DE a changé dans les deux dernières décennies, et en deuxième lieu, afin de mettre en contraste la diplomatie d'aujourd'hui avec le mode par lequel elle était perçue jusqu'aux processus liés à la chute du système bipolaire dans les années 1990.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

qui a été globalement négative depuis des décennies ne peut être améliorée ou réparée de manière simple et aisée. Il importe d'emblée de souligner que ce n'est seulement l'organisation, la (re)-structuration ou le fonctionnement du dispositif diplomatique algérien qui doit être revue. Le processus d'ouverture économique (insertion internationale) est très complexe et multidimensionnelle, de ce fait l'organisation de la DE ne serait-ce qu'une petite composante du processus global.

Cela dit, le fonctionnement global de système économique national (ou de l'Etat) dans son ensemble doit être revu et a besoin de refondation, d'un nouveau *modus operandi* qui serait accompagné par des réformes sur tous les niveaux, à savoir : gouvernance économique (centrale et locale), lutter contre la bureaucratie (fusionner quelques ministères ou organismes paraétatiques pour plus d'efficacité et d'efficience) et la corruption, stabilité juridico-institutionnelle et réglementaire ; politiques économique, industrielle et commerciale renouvelées (promouvoir les exportations HH, attirer des IDE et accompagner les entreprises algériennes à l'international), améliorer le climat des affaires ; libérer les initiatives....

Parallèlement à ces réformes, la diplomatie de position recherchée devrait-elle aussi être proactive, défensive et offensive. Elle doit également inclure, comme le soutiennent de nombreux acteurs diplomatiques (D, C, 2019, 2021) que nous avons interrogés, la tendance qui prévaut dans de nombreux modèles de DE réussis de par le monde, en l'occurrence, ceux des principaux partenaires de l'Algérie.

Cette tendance consistait, comme déjà souligné, en implication de tous les acteurs diplomatiques, gouvernementaux ou non gouvernementaux, soient-ils, lors de la conception et la mise en place de la stratégie de la DE nationale (définition des orientations et des objectifs,...). D'où la nécessité de repenser l'organisation et la communication diplomatique (coordination/coopération/management, généraliser l'utilisation des TIC (diplomatie numérique)) ; la formation diplomatique et investissement dans les compétences (la formation permanente des acteurs⁴⁵³ pour améliorer leur qualification professionnelle et leur expertise, introduire le côté économique dans la formation, intégrer les experts et professionnels dans le dispositif) ; renforcer le volet économique dans les visites officielles et les manifestations du MAE à l'intérieur qu'à l'extérieure ; la politique étrangère doit élargir le concept DE pour

⁴⁵³ D'autant plus que comme il ressort de notre étude que la plupart des personnes chargées des affaires économiques au niveau des différents organismes étatiques et paraétatiques ne sont pas formées et non qualifiées pour accomplir efficacement les missions qui leur sont attribuées.

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

s'adapter aux changements en s'appuyant sur la politique de libre échange avec les partenaires stratégiques et dans le cadre de la coopération sud-sud(avec l'Afrique notamment), d'où l'impératif, comme le suggère le titre de cette sous section, de la réforme de système économique national (plutôt de l'Etat).

C'est grâce à une DE active, forte et performante (voire agressive) que de nombreux pays se sont positionnés efficacement à l'international et ils ont pu réaliser de bons résultats économiques et commerciaux. L'Algérie peut s'inspirer des expériences de ces pays pour rendre sa DE performante et réussie. Mais cela ne vaudrait-il aucunement dire faire transposer intégralement un des modèles de ces pays dans le contexte algérien car chaque Etat ayant ces particularités et spécificités (politiques, économiques, sociales...).

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, il a été question pour nous, en s'inscrivant dans le prolongement des résultats issus des troisième, cinquième et sixième chapitres, d'évaluer le modèle algérien de diplomatie économique tant sur le plan organisationnel et fonctionnel que de réalisations économiques en matière d'insertion internationale, pour terminer par l'analyse des différentes expériences et stratégies diplomatiques des pays qui se sont enrichis en Algérie pour qu'on puisse ensuite dégager une perspective de construction d'une nouvelle approche de DE dans le contexte algérien.

Globalement, l'on observe que la DE est fortement stato-centrée et l'implication des autres acteurs diplomatiques dans la décision économique et dans la contribution à l'effort économique national (dans le management des relations à l'étranger en particulier) est quasiment négative. D'où le classement de modèle algérien de diplomatie dans la catégorie des modèles de « Diplomatie économique unitaire », au sens de Rana(2002), eu égard du rôle principal et central du MAE qui, après juste le président de la république, monopolise la prise de décision dans le domaine économique dans le cadre notamment la négociation/le mangement de la coopération et partenariats économiques avec l'étranger qu'en termes de recherche d'opportunités économiques. Le pouvoir de décision des autres ministères (ministères technique en particulier) ou certains organes paraétatiques s'impliquant dans certaines questions économiques à l'international, est très limité, du moins chapeautéée généralement par le MAE (cas du la CACI). L'on observe que les changements opérés au niveau du dispositif diplomatique algérien au lieu d'évoluer en fonction des intérêts

Chapitre 7 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

économiques nationaux défendus et promus, ils évoluent selon les intérêts politiques (voire privés) du pouvoir. L'Algérie est en sus un pays de traditions de relations économiques internationales favorisant fondamentalement la contractualisation (diplomatie de contrats) à long terme entre acteurs sur les marchés étrangers.

En outre, l'on déduit que la DE est très peu influente (et n'est pas outillée) en Algérie et son rôle dans l'économie est marginal comparativement aux autres pays qui se sont enrichis en Algérie (à savoir, la France, les USA, la Chine...). Autrement dit, l'approche de coopération, du partenariat et d'accompagnement du tissu économique national de la diplomatie algérienne est limitée essentiellement aux missions traditionnelles, sans orientation économique (selon les impératifs nationaux de diversification de l'économie) ni culture de résultats.

La DE algérienne est encore embryonnaire et son apport en termes d'insertion (ouverture) internationale de l'économie algérienne(en dehors du secteur des hydrocarbures) est faible et peu significatif. Cet échec est dû généralement à de nombreux facteurs d'ordre politique, gouvernance, morale, dominance du politique dans les affaires économiques et entre autre le rôle central (et bloquant) des hydrocarbures en tant qu'un seul levier d'intégration internationale de l'économie algérienne...Sont autant d'autres facteurs et problèmes qui influencent négativement sur le développement de la pratique et l'efficacité de la DE et du coup sur la réalisation des objectifs économiques nationaux.

Par ailleurs, partant de l'examen des faibles réalisations et des obstacles au développement de la DE algérienne, nous avons essayé de changer l'angle d'analyse, en exposant les expériences diplomatiques de certains pays partenaires de l'Algérie dans le domaine économique en mettant en exergue certains de leurs points forts et de réussite. Nous avons pu affirmer que la perspective de construction d'une DE multiple, intégrée et globale (diplomatie de position) est nécessaire dans le contexte algérien afin de développer une économie forte et diversifiée et d'assurer de ce fait, un positionnement international efficace du pays. Cependant, on relève l'existence de différences fondamentales entre les systèmes nationaux de DE en ce qui concerne les options organisationnelles/institutionnelles et que chaque pays a ces spécificités (politiques, culturelles,...), ce qui nous a conduit à soutenir que l'Algérie peut s'inspirer de l'un de ces modèles, mais sans pour cela copier à la lettre les expériences, il ya toujours des adaptations à faire. Mais, dans l'ensemble, leurs expériences sont utiles.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour rappel, cette thèse consacrée à l'étude de la DE algérienne avait pour objectif principal d'évaluer l'apport de cette dernière, représentée par ses différentes représentations étatiques et non étatiques, au processus d'ouverture économique du pays. En effet, tout au long de cette recherche, nous avons tenté de cerner le concept de DE et de construire un cadre théorique et conceptuel adéquat. Pour ce faire, nous avons, eu égard de nouveauté du phénomène et son interdisciplinarité, recouru à de nombreuses disciplines (à savoir : les sciences économiques (commerce international) ; relations internationales (théories systémiques) et économie politique internationale (théories nationales)) afin que nous puissions de le définir, le comprendre et expliquer les principaux traits caractéristiques de ses contours en termes d'intérêts et/ou sujets promus ou défendus, d'acteurs impliqués, d'actions et de moyens de sa mise en œuvre.

Notre principale conclusion est que les principales théories qui ont tenté d'étudier le phénomène de diplomatie ont toujours mis au cœur de leur analyse l'importance de l'intervention (du rôle) de l'Etat et ses acteurs à l'international, ça d'une part, et de l'autre les intérêts économiques et commerciaux qui cimentent les intérêts politiques et sécuritaires des États (puissance), ce qui nous a permis de soutenir que la diplomatie gouvernementale doit s'adapter aux nouvelles exigences (enjeux) de la mondialisation en intégrant la DE comme composante centrale de sa stratégie (économique) internationale, sinon, elle risque d'être non performante voire défailante dans la défense des intérêts stratégiques nationaux.

Toutefois, le caractère purement pratique (empirique) de la DE, qui a façonné tout travail de recherche visant sa théorisation, a fait qu'elle a évolué sans un cadre universellement reconnu. Bien qu'il existe un riche corpus théorique en analyse de la politique étrangère avec toute une littérature qui vise à expliquer quels sont les facteurs qui influencent les choix des différentes stratégies, il n'en reste pas moins que les études théoriques visant à expliquer la DE sont relativement rares, voire inexistantes. La DE demeure toujours un phénomène non conceptualisé ou théorisé.

En outre, quoique des divergences et des désaccords puissent être constatées dans la définition du concept de DE (dont il existe plusieurs approches), les écoles de pensées se centrent fondamentalement (malgré que l'économie étant un composant important dans leur analyse) sur le rôle et les déterminants de l'intervention de l'Etat et ses acteurs à l'international, mais sans penser à analyser les moyens mis à contribution, à juste titre, la DE.

Conclusion générale

Ainsi, du débat du cadre opératoire sur le concept de DE nous avons pu en ressortir deux principales approches à savoir : la DE « busines to business » et la DE « poursuite de la politique par d'autres moyens ». La première approche soutient que les affaires sont à la fois les moyens et les fins de la DE ; alors que la deuxième approche soutient que la DE peut être qualifiée de la poursuite du politique par d'autres moyens et elle a pour fonction la poursuite d'objectifs diplomatiques et politiques en utilisant des moyens ressortissant de domaine économique et commercial. La présente recherche s'inscrit dans le cadre de la première approche, en se limitant dans notre analyse au rôle de la DE en tant qu'un vecteur d'insertion internationale des économies et partant du positionnement positif des Etats. Dès lors en s'inscrivant dans la première approche, nous avons constitué notre perception du phénomène en l'inscrivant dans une perspective d'EPI qui jette des ponts entre de nombreuses disciplines à savoir : histoire, science politique, économie, philosophie politique, etc.

Dans la présente recherche, le cadre théorique (mobilisé) envisage donc la DE du point de vue de l'EPI dans les relations (économiques) internationales contemporaines pour discuter des changements et de l'élaboration de la politique économique extérieure en Algérie. Nous avons conclu que l'EPI a réintroduit la notion du pouvoir dans l'analyse économique, et les notions des échanges (du commerce), le partenariat/coopération et l'investissement international, sont souvent incluses dans l'analyse. L'EPI intègre souvent l'analyse des phénomènes politiques dans le champ de la science économique. Elle étudie aussi comment l'interaction entre les facteurs nationaux et internationaux (Putnam, 1988), l'émergence de nombreux nouveaux acteurs se projetant à l'international (ce qu'on qualifie de nouvelles approches en diplomatie) et s'impliquant davantage dans l'activité diplomatiques (en complémentarité ou en conflictualité avec les Etats) influencent la conception des politiques économiques des États (management des RI et prise de décision notamment) et la négociation de leurs résultats.

L'opérationnalisation de telles conclusions théoriques est un exercice difficile dans le contexte algérien vu les spécificités qui marquent la diplomatie algérienne et le monopole étatique (modèle unifié et stato-centriste) entre autre dans la prise de décision.

En s'appuyant sur les outils de l'EPI, l'intérêt de notre recherche était de mener une réflexion, en s'appuyant sur les principales études scientifiques ayant montré l'importance des relations diplomatiques (ou diplomatie tout court) dans l'insertion économique et le positionnement international des Etats. Notre cheminement théorique est ainsi justifiée par la trajectoire

Conclusion générale

conceptuelle et notionnelle suivie, nous permettant d'appréhender au mieux la problématique de la DE, ses sujets et intérêts défendus, ses actions et l'apport de ses différents acteurs en termes de promotion des activités économiques.

Cela étant, pour répondre à la problématique principale de cette recherche, et compte tenu des difficultés à la fois d'ordre théorique et empirique, nous avons fait appel à l'analyse des perceptions (avis) des différents acteurs, gouvernementaux et non gouvernementaux, intervenant généralement (ou rarement) dans l'activité diplomatique et le management des relations économiques à l'étranger. Cela nous a permis aussi de confirmer ou infirmer nos deux principales hypothèses que nous avons posées. Ce faisant, dans notre recherche, nous nous sommes essentiellement appuyés sur une enquête purement qualitative (réalisée à la base de quatre guides d'entretien semi-directifs (voir annexes n°1, 2, 3 et 4)) afin de clarifier les opinions des personnes interviewées (diplomates, anciens ambassadeurs, acteurs paraétatiques ou privés, et chercheurs). En effet, le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième chapitre de ce manuscrit ont été consacrés à l'analyse des données issues de cette enquête du terrain.

Après avoir essayé, dans les trois premiers chapitres, de cerner le concept de DE et établi le cadre théorique et conceptuel de recherche, nous avons tenté d'opérationnaliser le concept dans le contexte algérien en analysant son apport (rôle) dans le cadre du processus d'ouverture économique du pays pour conclure que bien que le rôle de la DE demeure marginal et faible en la matière, il n'en reste pas moins que le processus d'ouverture économique (insertion internationale) est très complexe et multidimensionnel, de ce fait l'organisation de la DE ne serait-ce qu'une petite composante du processus global. Une DE réussie étant souvent dépendante d'une économie forte et diversifiée. C'est que nous avons démontré et soutenu dans notre étude empirique de la nécessité de renforcer (voire de réformer) la diplomatie algérienne dans son volet économique en définissant clairement ses objectifs et les moyens/actions de sa mise en œuvre et impliquant entre autre tous les acteurs diplomatiques, afin qu'elle puisse s'adapter aux nouveaux enjeux nationaux et internationaux et, du ce fait être au service des intérêts nationaux et l'insertion internationale efficace de l'économie algérienne.

Ce constat a été d'ailleurs soutenue presque par la majorité des acteurs étatiques et non étatiques intervenants dans la pratique diplomatique (plus spécifiquement des personnes destitués de leur fonction, démissionnaires ou en retraite) qui ont accepté de répondre à nos

Conclusion générale

questionnements(en organisant des entrevues). Ils considèrent que le rôle de la diplomatie dans l'évolution économique en Algérie est peu important, du moins dans son volet politique et sécuritaire, et appellent à sa réorganisation/restructuration ou à en construire un nouveau modèle de diplomatie économique. En sus la plupart des acteurs paraétatiques (para-diplomatie) et privés (diplomatie privée ou d'entreprise) se voient faiblement impliqués dans l'action diplomatique extérieure et le management des relations entre l'Algérie et l'étranger et suggèrent pour l'efficacité de la DE leur participation et qu'ils soient consultés par le gouvernement algérien dans le management des affaires économiques nationales.

La DE en tant qu'une composante principale (voire un prolongement naturel) de la politique étrangère est un levier puissant de compétitivité et d'insertion internationale des économies, mais elle est aussi évolutive et donc ses objectifs que ses moyens changent en fonction de la politique globale de l'Etat, qui, elle-même, change en fonction des évolutions de l'environnement (économique) international. C'est ce qui ressort de notre étude documentaire sur la genèse du concept et du rôle de la diplomatie dans la dynamique des économies nationales de façon globale, et de l'économie algérienne en particulier. Cela nous a permis de montrer l'importance de la diplomatie dans la construction et l'émergence du fait algérien sur l'échiquier international à travers l'histoire.

En effet, nous avons distingué en Algérie quatre étapes en termes d'évolution du concept : la diplomatie révolutionnaire (ou de libération), la diplomatie d'édification(GPRA), la diplomatie de la construction et de la préservation nationale (nationalisation des hydrocarbures), enfin, la dernière devrait être, à notre sens, la diplomatie d'intégration ou de positionnement international efficace.

Au niveau empirique, partant des développements précédents, nous avons pu dégager plusieurs conclusions probantes et abouti à des résultats novateurs.

L'analyse de la DE algérienne nécessite une approche multidisciplinaire. De notre étude du terrain découlent un certain nombre de pistes pour l'explication et la compréhension de la DE algérienne à partir notamment de l'analyse des opinions des acteurs intervenants dans la pratique diplomatique , ses actions, ses moyens et ses champs de compétences.

Si les définitions de concept de DE foisonnent et elles n'existent pas seulement du point de vue des auteurs mais aussi du point de vue des États et gouvernements, cependant, en Algérie, le concept est peu connu, à même par les acteurs qui l'exercent ou censés la pratiquer. Ce

Conclusion générale

constat a été affirmé en essayant de cerner le concept au niveau organisationnel, acteurs impliqués, missions qu'au niveau d'opérationnalisation. Nous avons conclu que la DE est peu importante en Algérie et elle est toujours fusionnée et intégrée dans la politique globale. Du surcroît, au niveau institutionnel (juridique), une définition officielle précise du concept est toujours inexistante. La dénomination « diplomatie économique » recouvrant tous les aspects et profils relatifs à cette pratique et qui plus est, sans délimitation claire de ses objectifs, de ses acteurs et de ses sujets économiques.

Les soubassements doctrinaux de la DE algérienne sont souvent marqués par la primauté du politique (et sécuritaire) sur l'économique, le culturel... La défense et la promotion des intérêts économiques ne constituent guère l'une des principales préoccupations des acteurs diplomatiques en Algérie. C'est ce qui transparait notamment des types de moyens (instruments et mécanismes) mobilisés par le décideur (diplomate) en Algérie qui, en sus d'absence d'innovation et leur caractère traditionnel, préfère certains instruments et mécanismes sur d'autres, pour ne citer, les commissions mixtes. Cela traduit la forte domination de grands contrats dans les rapports entre l'Algérie et ses partenaires étrangers supposant leur caractère fortement politique de fait de mise à l'écart des acteurs paraétatiques et privé et se limitant principalement aux grandes entreprises publiques et à la haute sphère politique. Nous avons conclu que les changements opérés au niveau du dispositif diplomatique algérien au lieu d'évoluer en fonction de la promotion et la défense des intérêts économiques algériens ils évoluent selon les intérêts politiques du pouvoir immédiat. D'autant plus que l'Algérie étant un pays de traditions de relations économiques internationales favorisant fondamentalement la contractualisation (diplomatie de contrats) à long terme entre acteurs sur les marchés étrangers.

A partir de ces différents résultats, nous pouvons confirmer une grande partie de la première hypothèse qui stipule que la DE étant souvent au service de la politique interne et de régime politique. En effet, cette hypothèse est confirmée dans la mesure où ce sont souvent les intérêts politiques (privés) qui constituent la principale préoccupation du diplomate algérien et que la DE consiste souvent en la poursuite d'objectifs diplomatiques et politiques en utilisant des vecteurs ressortissant de domaine économique. C'est la « poursuite de la politique par d'autres moyens ». Ce que nous avons qualifié de « diplomatie du régime ». L'économie est le parent pauvre de la diplomatie algérienne.

Conclusion générale

La DE est un levier puissant d'insertion nécessitant la mobilisation et l'implication de tous les acteurs diplomatiques. La synergie entre ces acteurs est primordiale pour éviter toute forme de déperdition d'énergie sur les marchés étrangers. Si, en Algérie, les textes constitutionnels impliquent plusieurs acteurs dans l'activité diplomatique, leur mobilisation (rôle) sur le plan opérationnel est cependant faible. En Algérie, la pratique de la diplomatie et le management des relations économiques avec la partie étrangère est connue par sa limitation à certains acteurs gouvernementaux bien précis et ses succès sont essentiellement politiques et sécuritaires. Qui plus est, la pratique de la DE en Algérie se caractérise souvent par l'absence de synergie entre ses acteurs étatiques à l'international et de absence de cohérence dans leurs actions. Les autres acteurs (la société civile) connaissent des difficultés sur le plan organisationnel et financier d'où leur faible performance et inefficacité dans le domaine économique. Cela étant dit, l'efficacité de la DE algérienne, comme nous l'avons soutenu tout au long de ce manuscrit, exige nécessairement l'implication de tous les acteurs dans le management de l'insertion (économique) internationale de l'Algérie, par la promotion de l'intelligence collective et l'instauration d'un climat de confiance et symbiose.

Concernant l'apport de la DE algérienne en termes d'insertion internationale de l'économie algérienne et de la promotion des activités économiques, nous avons constatés que son rôle est faible et marginal. Il n'existe pas d'interrelation entre le développement des transactions économiques et l'évolution des relations diplomatiques entre l'Algérie et les partenaires étrangers (management de la coopération). Le bilan mitigé des échanges économiques et commerciaux entre ces derniers et l'Algérie étant une démonstration concrète. Toujours est-il, la DE algérienne est peu influente en termes de promotion de l'Etat à l'étranger, d'attrait et de négociation (management) de la coopération économique qu'en termes de recherche d'opportunités économiques ou de réorientation (sectorielle) des résultats de négociations en interne. Nous avons conclu que malgré que des efforts ayant été fourni dans ce cadre avec la partie étrangère et ayant pu réaliser certains exploits, il n'en reste pas moins que dans le volet économique et commercial, la diplomatie algérienne s'est incontestablement avérée inefficace et ses réalisations économiques en termes du nombre et qualité des accords noués au-delà des objectifs assignés, ça d'une part, et de l'autre, la majorité des partenaires économiques de l'Algérie, du Nord comme du Sud, ne faisaient que commercer avec l'Algérie.

Par ailleurs, sur la base des données récoltées, nous avons conclu que les relations économiques de la partie étrangère avec l'Algérie ne favorisent guère la diversification de son

Conclusion générale

économie en tant qu'un défi majeur des pouvoirs publics, et partant son insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Nous avons constaté que presque tous les partenariats (la coopération) ont le même effet sur son économie et s'inscrivent dans la même logique. Il ne s'agit que des succès politiques au service du pouvoir qui gagne en soutien de la partie étrangère, en contrepartie, celle-ci profitant des faiblesses du régime, en s'appuyant sur une diplomatie d'influence, décide unilatéralement des conditions du partenariat (concessions) en usant toute sorte de chantage à l'égard du régime politique du moment. L'Algérie ne fait donc que ce que lui dicte la partie étrangère avec laquelle est lié par des accords particulièrement dans les domaines militaires et sécuritaires. Cela s'apparente, à notre sens, à une sorte de néo-colonialisme ou de rapport de domination. Le but de la signatures des accords par les pays étrangers avec l'Algérie est de réaliser des intérêts de plus fort pour instaurer des marchés pour leur produits et entreprises en optant souvent pour des politiques de libre échange entre les deux parties, en imposant implicitement des traités non bénéfiques à la partie faible (à juste titre, l'Algérie), et le gain sera forcément de leur côté (d'échange inégal au sens des théoriciens de développement) qui serait le plus fort économiquement, politiquement et militairement (UE, France, USA...). De même, du côté des partenariats/coopérations liant l'Algérie au monde en développement, les réalisations économiques de la diplomatie algérienne restent marginales et non significantes malgré que l'Algérie étant parfois pays leader et ces pays (notamment les pays subsahariens avec lesquels elle est lié essentiellement par des rapports d'aide et solidarité, l'énergie, la route transsaharienne, règlements des conflits régionaux etc.). La diplomatie algérienne peine à mettre en valeur les atouts de pays en dehors du politique ou sécuritaire.

Dans cette optique, nous avons d'ailleurs conclu que les relations diplomatiques de l'Algérie avec l'étranger (en classant ses partenaires) sont motivées soit par des considérations doctrinales, historiques ou bien en rapport avec les stratégies internationales de ces partenaires ; d'autres pour le maintenir comme un client perpétuel ; d'autres enfin, ont plutôt pris, au fil des décennies, des positions de partenaires économiques occasionnels stricts. De ce fait, les résultats auxquels nous avons aboutis constituent des éléments d'infirmerie de notre deuxième hypothèse qui pose la DE, représentée par ses représentations étatiques et non étatiques, en tant qu'un vecteur au service de la promotion du tissu des affaires et la protection des intérêts stratégiques et économiques du pays à l'étranger, pouvant traduire des impacts positifs en matière de compétitivité et du positionnement international de l'Algérie. Par

Conclusion générale

conséquent, nous pouvons d'emblée avancer que ce n'est aucunement l'intérêt national qui fixe la mission et définit les objectifs de la diplomatie algérienne consistant en la recherche et la défense et des résultats économiques et politiques.

A ce titre, une question se pose avec force: qu'est qui fait que la DE algérienne est peu influente et peu développée ? En effet, nous avons constaté qu'en dépit de quelques bénéfices et exploits de la diplomatie algérienne, mais son développement et sa contribution positive notamment au processus d'ouverture économique du pays est freinée par une panoplie de facteurs obstacles : absence de vision stratégique, gouvernance politique et économique défaillante, absence de synergie, manque de formation, syndrome hollandais (manque d'intérêt aux questions économiques), corruption, comportements clientélistes... Toutefois, l'on constate que plusieurs facteurs déterminants concourent à maintenir la performance voire au renforcement partiel de des relations économique de l'Algérie avec l'étranger :

- Le rôle central et stratégique des hydrocarbures dans l'économie ainsi que la place de l'Algérie dans l'approvisionnement énergétique de ses partenaires économiques, commerciaux et financiers, notamment, l'Italie, l'Espagne et la France. Ce que nous qualifierons de « diplomatie pétrolière ou de l'énergie » ;
- L'évolution de secteur(force) militaire pour le maintien de l'ouverture sur le plan tant commercial qu'industriel ou financier ;
- Le phénomène de la mondialisation car l'Algérie ne pourrait s'enfermer sur soi-même et rester en isolement ;
- La situation géographique et le rôle central de l'Algérie en tant que puissance régionale, et acteur stabilisateur de pourtour du sud méditerranéen (Etat pivot) ;
- *Last and not least*, l'Algérie possède aussi un éventail de diplomates très expérimentés et de grande qualité qui sont très actifs et occupent des postes importants dans les organismes internationaux et régionaux sur lesquels s'appuie (a eu recours) le plus souvent le régime pour se légitimer et améliorer sa perception internationale qu'interne.

Or qu'ils sont globalement autant de leviers (en sus des dossiers de Haraga, la lutte anti-terrorisme et l'instabilité au Sahel) que l'Algérie pourrait utiliser pour appuyer son pouvoir d'influence (et mieux négocier) et son *nation Branding* pour promouvoir une bonne image de communication du pays et défendre ses intérêts économiques nationaux à l'international. Cela devrait être, à notre sens, conjugué à la diversification de partenariats stratégiques avec des puissances économiques importantes et à la (ré)-activation des différents mécanismes de

Conclusion générale

coopération/partenariat aux plans bilatéral, régional et multilatéral, sachant que la coopération (économique) internationale revêt un caractère prioritaire pour la prise en charge de nombreux défis économiques futurs.

Dans cette optique, dans le septième chapitre, en se basant sur les résultats de notre enquête du terrain, nous avons tenté d'émettre des perspectives pour la réactivation et le développement de la diplomatie algérienne dans le domaine économique. En effet, l'appréciation globale de l'organisation/fonctionnement, du management diplomatique et des réalisations en matière d'insertion de la DE algérienne a révélé que le modèle algérien de DE est fortement unitaire (et stato-centré), et c'est souvent les intérêts politiques (privés) et sécuritaires qui priment sur les intérêts économiques. Cela a confirmé encore une fois l'inefficacité et le faible apport de la diplomatie algérienne à l'évolution économique en Algérie. La DE algérienne génère autant de coûts que d'avantages.

Cela étant, dans la perspective de rendre la DE algérienne plus forte et efficace (performante), nous avons tenté d'aborder certains de modèles de la DE des principaux partenaires ayant réussi leur insertion internationale avec lesquels l'Algérie est liée par une panoplie d'accords économiques et de traités. Par conséquent, nous avons dégagé des recommandations en vue de développement d'un modèle très sophistiqué et cohérent de DE qui serait au service des intérêts économiques de l'Algérie et à son positionnement international efficace impliquant la participation de tous les acteurs diplomatiques chacun sa mission (diplomatie plurielles) mais qui serait chapeauté par le MAE (en y installant une cellule de veille (d'IE)) pour éviter toute sorte de potentiels dysfonctionnement ou de perte d'énergies. C'est ce que nous avons qualifié de « diplomatie économique globale, multiple et intégrée », ou autrement dit, « une diplomatie de positionnement international ». Mais, nous avons considéré que cela ne peut être réalisable (adaptable), à l'aune du contexte international changeant actuel et de compétition des économies, à de multiples enjeux, sans sa conjugaison à une vision stratégique (présence d'une volonté politique), une économie algérienne forte et diversifiée (HH), de vraies réformes de structure, démocratisation du dispositif diplomatique, une stratégie commerciale internationale claire et à objectifs bien définis... Ou tout court, une vraie réforme globale du système économique national (voire de l'Etat).

Parmi les limites de ce travail, outre celles citées implicitement dans ce travail, comme toute étude de politique extérieure de façon globale, et de la diplomatie, en particulier, rencontre en effet le risque de la disponibilité et de la qualité (la pertinence) des informations permettant de

Conclusion générale

cerner et d'interpréter ladite politique en raison notamment de sa nature et de la rapidité de son évolution. Si le risque que nous avons accepté en étant conscient que l'écueil est encore plus grand s'agissant d'Etat et système politique centralisé et très confus. C'est compte tenu de ces limites que nous avons tenté de présenter une analyse minutieuse et un bilan économique de la diplomatie algérienne sur toute la période d'étude.

Aller au fond des choses pose souvent des problèmes ardues et exige le recours à des sources orales les plus diverses possibles. Les acteurs de la diplomatie algérienne, malgré toute la courtoisie de certains et leur acceptation de répondre, ne peuvent guère répondre aux questions pertinentes c'est à dire délicates (sous prétexte notamment de droits de réserve ou de doute de ne pas pouvoir bien répondre en raison d'un manque de connaissances et d'information sur le sujet). Ils ont souvent tendance à se réfugier dans la réaffirmation des principes et de la doctrine (de par la nature et la sensibilité de secteur, notamment avec l'arrivée de la nouvelle gouvernance suite au Hirak) alors que le rôle de chercheur est de dépasser la version officielle et formaliste des événements. Ainsi, pour contourner ce écueil et pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses nous nous sommes amenés essentiellement à recourir aux avis d'anciens diplomates (ex-ambassadeurs, ex-consuls généraux et ex-consuls), limogés, démissionnaires ou en retraités (de par leur expérience, leur franc-parler et n'étaient soumis à aucune contrainte excepté la demande d'anonymat), que nous avons contacté via les réseaux sociaux ou que nous avons choisi en s'appuyant sur la méthode d'enquête en boule de neige consistant à demander aux diplomates(ou ex-) interviewés d'en indiquer d'autres qui soient concernés par notre recherche.

Bien que parfois l'observation sur le terrain (rencontre diplomates-patronat, responsables des organes paraétatiques etc.) et la fréquentation des milieux diplomatiques nous est cependant enrichissante car elle permet d'appréhender leur approche des problèmes mais aussi leur personnalité (comment ils pensent et leur vécu quotidien), leur style et leurs méthodes de travail, nous avons toutefois souvent trouvé des difficultés pour les rencontrer, eu égard du contexte de la crise sanitaire (pandémie dû au Covid-19) ou des contraintes privées, d'ailleurs certains ont carrément refusé l'entretien en dépit de la médiation, d'autres (même des personnes proches à nous et de connaissance) nous ont donné rendez-vous pour entretien mais une fois arrivé sur les lieux, soient-ils font semblant d'ignorer notre présence soient-ils éteignent leur téléphone à risque de les contacter.

Conclusion générale

Il n'est pas souvent aisé en tant que chercheur d'avoir accès à toutes les administrations diplomatiques (MAE, institutions paraétatiques...), car ces dernières évitent souvent de faire objet de recherche, et pourtant passer par cette phase étant on ne peut plus incontournable pour le chercheur.

Pratiquement, bien que comme déjà souligné, pour contourner ce biais, dans le cadre de notre thèse nous nous sommes appuyé sur la méthode d'entretiens en usant certaines de ses techniques, force est de reconnaître qu'on aurait souhaité compléter et étoffer notre recherche par la méthode de l'observation participante alors que ce qui n'aurait pas pu être facile pour nous, pour autant de raisons que nous venons d'évoquer ci-dessus. En outre, savoir la perception (avis) de la DE algérienne par la partie étrangère, ce qui n'a pas été possible pour nous, serait aussi souhaitable. C'est ce que nous souhaiterions que d'autres chercheurs développer dans leurs futures études. Cela pourrait influencer négativement les résultats de notre recherche, de fait qu'on ne pouvait cantonner notre analyse de l'appareil diplomatique à quelques perceptions (déclarations) ou mémoires de certains acteurs diplomatiques. Ceci dit, dans ce cas, une intrusion de chercheur dans l'administration diplomatique s'avère plus qu'impératif (discuter avec les diplomates, les consuls, le personnel administratif, observer l'activité quotidienne des diplomates pour comprendre leur missions, leur points forts, ...). Toutefois, nonobstant, les lacunes et les obstacles susmentionnés, notre recherche dénote des résultats probants utiles à l'évaluation et aux stratégies de la DE de l'Algérie.

Au final, cette recherche peut se compléter et se prolonger sur plusieurs pistes de réflexion et de recherche, à savoir:

- Analyse détaillée de l'apport de la DE des acteurs paraétatiques (para-diplomatie) et privés (diplomatie d'entreprise, ONG...) dans le domaine économique ;
- Développer une approche comparative en analysant les modèles de diplomatie économique des pays partenaires de l'Algérie et la façon dont ils fonctionnent dans la pratique(en Algérie), il en est de même d'une comparaison entre les modèles des pays européens et ceux des pays du Maghreb;
- Analyser l'apport de la diplomatie aux réformes économiques internes ;
- Analyser le rapport de la DE aux techniques du marketing international ;
- Analyser l'apport de la diplomatie économique et l'accompagnement des PME.
- Proposer une démarche de construction d'un modèle de DE intégré à un système national d'IE.

Bibliographie

Ouvrages et articles

1. Abdesslam, B, (1988), le gaz algérien, éditions Bouchene, Alger,
2. Abi-Mershed, Osama (2010), Apostles of Modernity: Saint-Simonians and the Civilizing Mission in Algeria, Stanford University Press
3. Afman, E. R. and M. Maurel. (2010). Diplomatic relations and trade reorientation in transition countries. In van Bergeijk, P. A. and S. Brakman (eds). The Gravity model in international trade: Advances and applications, Cambridge: Cambridge University Press, 278-295,
4. Aghion P & Howitt P, (1990), A model of growth through creative destruction, Working Paper N° 3223, NBER Working Paper Series, National Bureau of Economic Research,
5. Ait Chaalal, A. (2002). L'Algérie depuis 1962 : retour sur une histoire contrastée, Revue internationale et stratégique, (2), no 46, pp 61-72
6. Ait Kaki, M, (2007), Lunes de miel algéro-américaines, Politique étrangère, (1),
7. Akram B. (2009). La diplomatie algérienne à la recherche de son âge d'or, Politique étrangère, 2, p. 337-344
8. Alix T. (2015), Note de lecture de l'ouvrage : Witold J. Henisz (2014), Corporate diplomacy – building reputations and relationships with external stakeholders, Edition Greenleaf Publishing, Sheffield, 203 p. ; Revue Française de Gestion, 2015/7, N° 252, pp. 189-196.
9. Amin, S. (1973). Le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique, Paris, éd. de Minuit, 367p.
10. Amin, S. (1988). L'accumulation à l'échelle mondiale, Paris, Anthropos, 2ème éd, 616p,
11. Amoura, A, (2004), brève histoire d'Algérie, éditions Raihana du livre, Alger,
12. Anholt, S. (1998). Nation-brands of the twenty-first century. Journal of Brand Management, 5(6): 395-406.
13. Ardavan, A, Aslani. (2015). L'âge d'or de la diplomatie algérienne, Media-Plus, Blida,
14. Atli A, (2011), Businessmen as Diplomats: The Role of Business Associations in Turkey's Foreign Economic Policy, Insight Turkey Vol. 13, n°. 1, 109-128
15. Attarça, M. (2002), Les ressources politiques de l'entreprise : proposition d'une typologie, Actes de la XIème Conférence annuelle de l'AIMS, Paris.
16. Attarça M, (2019), Du lobbying à la diplomatie stratégique des entreprises, chapitre 4, in Attarç M & Peter Terem sous dir. Diplomatie plurielles, champs et perspectives, l'Harmattan, Paris ;
17. Azuelos, M. (2010). Les évolutions de la diplomatie économique américaine, in L'âge d'or de la Diplomatie Économique. Géoeconomie, Paris,
18. Badel L, (2010). Diplomatie et grands contrats. L'Etat français et les marchés extérieurs au XXe siècle, Paris, Publications de la Sorbonne, 512p

Bibliographie

19. Badel, L, (2018). Diplomatie économique, diplomatie d'entreprises, In Balzacq Thierry, Frederic Charillon et F Ramel(sous dir), manuel de diplomatie, en introduction, Les Presses SciencesPo,
20. Badel. L, (2009), Diplomatie et entreprises en France au XXe siècle, *Les cahiers Irice*, n°3, p. 103-128 ;
21. Bairoch, P. (1999). Mythes et paradoxes de l'histoire économique, Paris, éd, la découverte, 288p.
22. Balafota, V. (2017). la nouvelle diplomatie et ses interactions avec la politique étrangère, le droit international et les sciences régionales, in Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales, Journal de l'association Hellénique des sciences régionales, Vol. V, (1),
23. Baldwin, J.(2011). Eeconomic staecraft, dans bertrand badie, international encyclopediie of political science, Vol1, p706-708
24. Baldwin, R. E. (2006). Multilateralising regionalism: spaghetti bowls as building blocs on the path to global free trade. *The World Economy*, 29(11), 1451-1518
25. Balta, P et C, Rulleau. (1981). L'Algérie des algériens, vingt ans après, paris, les éditions ouvrières, pp.189-257
26. Balta, P et Rulleau, C. (1978). La strategie Boumediene ; des textes rassemblés et présentés, Paris, Sindbad,
27. Balzacq, T et al., (2018), Manuel de diplomatie Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Relations internationales
28. Barbet, P, 1997, les échanges internationaux, Inédit économie, France
29. Barro, R,J & X, Sala-I –Martin, (1995),*Economic growth*, McGraw-Hill Advanced Series in Economics, New York, London and Montreal: McGraw-Hill,
30. Battestila, D. (2012). Théories des relations internationales, presses sciPO, p345
31. Bayene et Woolckock. (2003). *The new economic diplomacy*, burlington, ashgate publishing compagny,
32. Bayne N et Woolcock S, (2013), What is Economic Diplomacy ?, in Nicholas Bayne et Stephen Woolcock. *The New Economic Diplomacy*, pp. 3-20.
33. Bayne N, Woolcock S, (2011), What is Economic Diplomacy?, p. 1-21, in Bayne N. y Woolcock *The New Economic Diplomacy : Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations*, 3th edition, 2011
34. Bayne N. y Woolcock S, (2016), *The New Economic Diplomacy, decision making and negociation in international economic relations*, Global Governance, Routledge; 4 éme Édition, 360p
35. Bayne, N., and Woolcock, S, (2007),*The New Economic Diplomacy: Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations*, 2nd edn. Aldershot: Ashgat,
36. Belhimer A, (1972), la révolution agriaire : le point, l'unité, Alger
37. Benachenhou A ; (1980), planification et développement en Algérie, ENAL, Alger,
38. Benachenhou, A, (1981), le tiers monde en jeu, CREA, Aller,
39. Bergeijk Peter A G et selywin J V Moons.(2018). Manuel de recherche sur la diplomatie économique, Elgar, en introduction ;

Bibliographie

40. Bergeijk van Peter A.G. y Moons J.V. Selwyn, (2011), Does Economic Diplomacy Work? A meta analysis on the effect of economic diplomacy on international economic flows,
41. Bergeijk van Peter A.G. y Moons J.V. Selwyn: Does Economic Diplomacy Work? A meta analysis on the effect of economic diplomacy on international economic flows, 2011a, pps.1-20.
42. Bergeijk, Van Veenstra.(2010). *Economic diplomacy the level of developpement and trade*, Clingendael,
43. Berridge, G, R et Alan James, eds. (2003). *A Dictionary of Diplomacy*, London: Palgrave Macmillan,
44. Berridge, G. R, (2015), *Diplomacy: Theory and Practice*.London: Palgrave Macmillan,
45. Berridge, GR, (2010), diplomacy : theory and practice, Chapitres sur les consulats, p125-139, 4eme édition, Palgrave Macmillan
46. Berthaud, P, (2017), Introduction à l'économie internationale : le commerce et l'investissement, ; 2eme ed, Ouvertures économiques, Deboeck
47. Bhagwati, J., and Panagariya, A. (1996). The theory of preferential trade agreements: historical evolution and current trends. *The American Economic Review*, 86(2), 82-87.
48. Bobonis, G. J. and H. J. Shatz (2007), Agglomeration, Adjustment, and State Policies in the Location of Foreign Direct Investment in the United States, *The Review of Economics and Statistics*, 89, 1, 30–43
49. Bonnie S. Glaser, (2012), China's coercive economic diplomacy, *The Diplomat*, 25 July,
50. Bouchama, K. (2019). *Affaires etrangers*, editions Dalimen
51. Boukhars, A. (2019). Reassessing the power of regional security providers: the case of Algeria and Morocco, *Middle Eastern Studies*, pp.242-260
52. Bousselham, A, (2015), la diplomatie algérienne : de la guerre d'indépendance 1954-1962, ENAG, Alger, 529p
53. Boyogueno, E, (2019), Les diplomaties économiques française et allemande en direction de l'Afrique, *Annuaire français de relations internationales*, vol XX,
54. Brandell, Inga, (1981). *Les Rapports Franco-Algériens depuis 1962 : du pétrole et des hommes*, L'Harmattan, Paris,
55. Bruno, E.(1977). *L'Algérie, cultures et révolution*, paris, le seuil, 333p (chapitre VIII, matières premières et strategie : l'Algérie montreur de conduite de tiers monde ;
56. Callebat, L, (2021),entreprendre, donc servir. *Carnet de route d'un dirigeant d'entreprise(Algérie 2010-2014)*, les Belles Lettres, 344p.
57. Caollot C, J.Robert H, (2002), *Le mouvement national algérien*, l'Harmattan,
58. Cassey, A. J. (2012). California's exports and the 2004 overseas office closures. *Economic Inquiry*, 50(3), 641-651, cité par Robin Visser, *The Role of Commercial Diplomacy in Relation to International Trade*, these de doctorat en philosophie, Deakin University

Bibliographie

59. Cerny, P. (2010) ,The competition state today: From raison d'État to raison du monde, *Policy studies*, vol. 31, no 1, pp. 5-21
60. Chapin M, H .(1993). Algeria a country study, Area handbook series, Federal Research Division, Library of Congress, 5thEdition,
61. Charef, A, (1998), autopsie d'un massacre, éditions de l'aube, France
62. Chase R S, Hill et Kennedy P, (1996), Pivotal State and Us Strategy, Foreign Affairs, Vol. 75, n°1,
63. Chatterjee, C. (2020). Negotiating Techniques in Economic Diplomacy, in C. Chatterjee, *Economic Diplomacy and Foreign Policy-making*, chapter 8, Springer International Publishing,
64. Chavageux. C.(1999). La diplomatie économique : plus seulement une affaire d'États, *Pouvoirs*, 88,
65. Chazelle J, (1962), la diplomatie, PUF, Que sais-Je ? n129, Paris,
66. Chegrouche, L. (2012). Nouvelle géopolitique nord-africaine. *Géopolitique, Méditerranée et la rue de l'énergie*, Paris, pp.1-15
67. Chevallier, A, (1997), l'euro-méditerranéen entre mondialisation et régionalisation, dans Chatelus.M et Petit P, le partenariat euro-méditerranéen :un projet régional en quête de cohérence, monde arabe Maghreb machrek, hors série, décembre, pp9.17
68. Cohen R et Westbrook, R, éditeurs, (2002), *Amarna Diplomacy : the beginning of international relations* (john Hopkins university press,
69. Colard, D, (1977), Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international, Édition : Paris : La Documentation française,
70. Colletis, G. (1997). Intelligence économique : vers un nouveau concept en analyse économique ? », *Revue d'Intelligence Économique*, n° 1, AFDIE, mars, pp. 26-27.
71. Coolsaet R. (2004). Trade and Diplomacy, The Belgian Case; *International Studies Perspectives*, Vol.5, p61-65
72. Creusen, H. and A. Lejour (2011), Uncertainty and the Export Decisions of Dutch Firms, discussion paper 183 (The Hague: CPB) ;
73. Creusen, H. and A. Lejour (2013), Market Entry and Economic Diplomacy, *Applied Economics Letters*, 20, 5, 504–7.
74. Dafir A, (2014), le Maroc face à la crise internationale : contribution de la diplomatie économique, *revue internationale de management et de stratégie*,
75. Dafir, A et Haoudi, K, (2014), la diplomatie économique et l'insertion internationale de l'économie marocaine, *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 6 No. 4, pp. 850-859.
76. Dafir, A, Ghizlane S , (2016), L'intégration de la diplomatie économique dans un dispositif national d'intelligence économique : Quels enjeux pour le Maroc ? /R2IE Vol.8 (2),
77. Darguzan, J, F. (1997), les Etats unis à la recherche de la supériorité économique, *Revue française de Géographie*, n02, été,
78. Daguzan, J, F, (2008), France and the Maghreb: the End of the Special Relationship?, in Y.H. Zoubir, H. Amirah-Fernández (dir.), *North Africa: Politics, Region and the Limits of Transformation*, Londres, Routledge, p. 331-347.

Bibliographie

79. Dahan N., Doh J., Raelin J. (2014), Pivoting the role of Government in the business & Society interface: A stakeholder perspective, *Journal of Business ethics*, published online, 1 august ;
80. Damien, T, (2005), la PEV dans le contexte d'une politique euro-méditerranéenne, aspects géopolitiques , in Berramdane A, le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement de l'Union Européenne, éd. Karthala, Paris, 2005).
81. De Person, M, (1996), Kennedy et l'Algérie, in *Recherches Contemporaines*, N3, pp.207-220.
82. Debbash, C, (2001), *Lexique de politique*, Paris, Dalloz, 7ed, 460 p.
83. Deblock, C. (2002), Du mercantilisme au compétitivisme: le retour du refoulé. *Cahier de recherche 02-0*, Research group on continental integration, September, pp. 9–15 ;
84. Degang Sun & Y, Zoubir. (2015), China's Economic Diplomacy towards the Arab Countries: challenges ahead?, *Journal of Contemporary China*,
85. Delcorde, R, (2009), l'évolution du métier de diplomate, *Annuaire Français de Relations Internationales*, Volume X,
86. Denécé É . (2011). Diplomatie économique et compétition des États, *Géoéconomie*, 1, n° 56, p. 71-78.
87. Destane De Bernis G, (1971), Industries industrialisantes et options algériennes », *Revue tiers monde*, volume XII, n°47,
88. Devin, Guillaume, in Charillion, F, dir, (2002), *politique étrangère, nouveaux regards*, presses des sciencespo, paris,
89. Dreyfus S. (1987). *Droit des relations internationales. Eléments de droit international public*, 3eme édition, Cujas, Paris,
90. Drucker, P.(1990). *The new realities*, Mandarin,
91. Dubois, C et M, C, Tabet, (2019), *Paris –Alger : une histoire passionnelle*, éditions stocke, Paris,
92. Duguid, p. (2007), *The making of methuen: the commercial Treaty in the english imagination*, mimeo, University of California
93. Dunning, J.(2006). Towards a New Paradigm of Development : Implications for the Determinants of International Business, *Transnational Corporations*, Vol. 15, n°1.
94. Einseman P, M. (1996). La diplomatie ; in *Encyclopaedia Universalis*, corpus 7, Paris, P.526.
95. Esambert, B.(1991). *La Guerre économique mondiale*, Paris, Oliver Orban,
96. Felipe. J. and m. Vernengo. (2002). Demystifying the principles of comparative advantage, *International Journal of Political Economy* 32 (4), 49–75 ;
97. Ferréol, G et Noreck, J, P, (1990), *introduction à la sociologie*, Armand Colin, Paris,
98. Fremy D, Frémy, M. (1993). *Quid 1994*, Robert Laffont, Paris, 1993, pp.716-717.
99. Friedman, T.M, (2005), *The World is Flat*. London: Penguin ;
100. Froellich, J, C, (1966), *Islam et culture arabe en Afrique au sud du Sahara*, le Mois en Afrique, 1 er janvier, pp.54-70
101. Froment M, H, (1994), *La diplomatie économique*, *Revue Française d'administration publique*, n°69,

Bibliographie

102. Gatta, E, (1966), Etats arabes d'Afrique du Nord et tiers monde africain noir, le Mois en Afrique, 1er janvier, pp.71-87
103. Gelin, R, (2016), Diplomatie économique : qu'est-ce que c'est ?, Gresea, décembre, texte disponible à l'adresse :<http://www.gresea.be/spip.php?article1560>
104. Gerard Cornu, (2016), Vocabulaire juridique, Paris, Quadrige, PUF, 11eme ed,
105. Ghelis, F, (2000), actualités du dialogue euro-méditerranéen, le monde diplomatique, novembre
106. Ghérari, H. (2010). Relations internationales, Paris, L.G.D.J,
107. Gil, S., R. Llorca and J. A. Martinez-Serrano (2008), Measuring the Impact of Regional Export Promotion: The Spanish Case, Papers in Regional Science, 87, 1, 139–47
108. Gil, S., R. Llorca and J. A. Martinez-Serrano (2008), Measuring the Impact of Regional Export Promotion: The Spanish Case, Papers in Regional Science, 87, 1, 139–47
109. Gil-Pareja, S., R. Llorca-Vivero, J. A. Martinez-Serrano and F. R. Silvente (2011), Regional Export Pro- motion Offices and Trade Margins, 1993–2008 (Valencia, Spain: Spanish Regions, University of Valencia).
110. Gilpin, R, (1987), the political economy of international relations, princeton university Press, 449p
111. Gomez, Y. (2014), La diplomatie stratégique dans une perspective écosystémique: le cas de l'équipe de France du nucléaire, AIMS.
112. Grawitz M. (2001). Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 11^{eme} éditions,
113. Grimaud, N, (1991), La diplomatie sous Chadli ou la politique du possible ; Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXX, CNRS Editions
114. Grimaud, N. (1984). La politique extérieure de l'Algérie, Karthala,
115. Grossman, M. & E. Helpman, (1991), Quality Ladders in the Theory of Growth, The Review of Economic Studies, Volume 58, N° 1, Oxford University Press, pp.43-61.
116. Guesmia, E. (2016). Analyse de la contribution des Investissements Directs Etrangers à l'économie des pays d'accueil : Cas de l'Algérie, mémoire de Magister, université de Tizi-Ouzou, Algérie
117. Guesmia E, Abrika B et Chegrouche L, (2019), diplomatie économique et positionnement des entreprises nord-africaines en Afrique subsaharienne, qu'en est-il vraiment de l'Algérie ?, Chapitre 2, harmattan
118. Guesmia. E, (2018), Le financement des infrastructures de base à travers des Partenariats Public-Privé en Algérie : états des lieux et perspectives, revue Illiza,
119. Guessous B. S. (1971), Les convergences de L'Europe Communautaire et du Maghreb, les négociations Maroc-CEE », Revue du Marché Commun, Mars-Avril
120. Guy Carron de la carrière, (2002), omniprésente économie, in politique étrangère : nouveaux regards, sous dr. Frédéric Charillon, presses sciences Po,
121. Guy Carron de la Carriere. (1998). La diplomatie économique et le marché, Economica, Paris,

Bibliographie

122. Haddad, S, (2002), l'Algérie une improbable sortie de crise ? Sous dir. K. Mohsen Finan, IFRI,
123. Hadeff, M, (1980). la politique étrangère de l'Algérie à l'égard du tiers monde, Paris,
124. Hadjadj, D,(1999), corruption et démocratie en Algérie, la dispute,
125. Hadjazi, S, (2019). L'histoire de la coopération France-Algérie depuis l'indépendance, Comité d'études de Défense Nationale, Revue Défense Nationale, 7, n° 822, pp.197-103.
126. Hani, A. (2004). Correspondances de l'Emir Abdelkader, 1833-1883, Oran, Dar ElGharb
127. Happmon, J, (2013), diplomatie publique et intérêts économiques : le cas de l'Inde, Mondes, les cahiers de Quai d'Orsay, N11,
128. Harbi M, (1975), aux origines de la FLN, le populisme révolutionnaire en Algérie, Ch. Bourgeois,
129. Harbi, M, (1981), les archives de la révolution algérienne, 1981, éd., jaguar jeune Afrique, cité par Merouani .A, (1983), contribution de l'Algérie à la lutte pour l'émancipation du tiers monde », parisII
130. Harbulot, C. (1992). La machine de guerre économique : Etats unis, Japon, Europe, Economica, p. 86-102
131. Harding, T. and B. S. Javorcik (2007), Developing Economies and International Investors: Do Investment Promotion Agencies Bring them Together?, Policy Research Working Papers 4339 (Washington, DC: World Bank).
132. Hardy A et A, Bouzidi, (2017), La diplomatie économique : une priorité politique pour le prochain quinquennat ?, Terra Nova, rapport de Think Tank progressiste, 22 juin
133. Harvie C, Kimura F et Lee Hyun (2005), New East Asian Regionalism , causes, progress and country perspectives, Northampton, Edward Elgar.
134. Henisz, W. J. (2014), Corporate Diplomacy: Building Reputations and Relationships with External Stakeholders, Sheffield. Head Ltd. London.
135. Hill, C, (2003), The Changing Politics of Foreign Policy ; New York ; Palgrave Macmillan,
136. Hocking Brian ; (1993), Localizing foreign policy, non central governments and multilayered diplomacy, Basingstoke, Palgrave, Macmillan,
137. Hocking, B, (2004), Changing the Terms of Trade Policy Making: From the "Club" to the "Multistakeholder" Model. World Trade Review 3 (1), 3–26;
138. Hocking, B, (2012). The ministry of foreign affairs and the national diplomatic system, dans Pauline Kerr, Geoffrey Wiseman, diplomacy in a globalizing world, theories and practices, Oxford university Press, p.123-140
139. Hogan, P., Kessing, D., & Singer, A, (1991), *The Role of Support Services in Expanding Manufacturing Exports in Developing Countries*, Washington D.C.: World Bank.
140. Huberman, A, M, Miles, B, M, (1991). Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes. Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 480 p

Bibliographie

141. Ihrai, S. (1986). Pouvoir et influence : Etat, partis et politique étrangère au Maroc, Rabat, Edinon.
142. Kateb, A. (2010). La diplomatie économique des nouvelles puissances. *Géo économie*, no 1, p. 87-96.
143. Keohan R, O ; Nye, J. (1972). *Transnational relations and world politics*, combridge, mass, harvard university press,
144. Keohane, R et Nye, J, (1977), *power and interdependence : world politics in transition*, Boston, Little Brown, 273pps.
145. Kessler, M, C., (1999), *La Politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, chap. 7,
146. Khodja, H, 1985, *le miroir, Aperçu historique et statistique de la Régence*, ed, Sindbad, Paris,
147. Kindleberger, C, (1973), *Le Monde en Dépression : 1929-1939*, Première édition américaine, édition française 1986 *La Grande Crise mondiale*, Economica.
148. Kishan S R ; B Chatterjee, (2011), Introduction: The Role of Embassies ; in Kishan S Rana and Bipul Chatterjee (ed) *Economic Diplomacy: India's Experience* , CUTS International, Jaipur, pp.3-25
149. Kishan S Rana , (2007), *Economic Diplomacy: the Experience of Developing Countries* ; chapter 1,
150. Kostecki M et Naray O. (2007), *Commercial diplomacy and international business*. Netherlands Institute of International Relations, clingendael,
151. Krasner S, et alii, (1983), *international regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 372 p
152. Krasner, S. (1999). The accomplishments of International Political Economy, in *International Relations Theory*, edited by P. R. Viotti & M. V. Kauppi. Boston: Allyn and Bacon: 184 – 197, p.185.
153. Krasner, S. D. (1976). State power and the structure of international trade', *World Politics: A Quarterly Journal of International Relations*, 28(3), 317-347.
154. Krugman, P, R. (1996), Making Sense of the Competitiveness Concept, *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 12, n3, pp. 17-25.
155. Lacoutre, J, (1963), *La diplomatie algérienne demeure orientée en priorité vers l'Afrique*, Le Monde Diplomatique,
156. Larbi, I, (1982), *les relations diplomatiques de l'Algérie au temps de l'Emir Abdelkader*, OPU,
157. Lederman, D., M. Olarreaga and L. Lucy Payton (2006), *Export Promotion Agencies: What Works and What Doesn't?*, World Bank Policy Research Working Paper 4044 (Washington, DC: World Bank) ;
158. Lederman, D., M. Olarreaga and L. Lucy Payton. (2010), *Export Promotion Agencies: Do They Work?*, *Journal of Development Economics*, 91, 2, 257–65
159. Lee, D., & Hocking, B, (2010) , *Economic Diplomacy*, In R. A. Denemark, *The International Studies Encyclopedia* (pp. 1216-1227), London: Wiley Blackwell.

Bibliographie

160. Leysens, A ; Thompson L. (2006), Evolution of the global political economy, in Power, wealth and global equity, (ed) P. J. McGowan, S. Cornelissen & P. Nel, Cape Town: University of Cape Town (UCT) Press,
161. Lorot, P.(2009). De la géopolitique à la géoéconomie, éditions Choiseul, Géoéconomie, 3, n° 50,
162. Lucas, D, (2009), Le temps de l'hyper compétition, Géo économie 3/2009 (n° 50), p. 139-149
163. Lucas, R, (1988), On the mechanics of economic development, Journal of Monetary Economics, Volume 22, Issue 1, Elsevier, 1988, pp.3-42 ;
164. Mahiou A, (1982), L'Algérie et les organisations internationales, In: Annuaire français de droit international, volume 28,
165. Mahiou, A, (2017), L'Algérie et la Méditerranée, in international legal order : current needs and possible responses, Brill/Nijhoff.
166. Malek, R, (2010), l'Algérie à Évian, histoire des négociations secrètes 1956-1962, ed. ANEP, Alger
167. Malley, R, (1996), the call from Algeria, third worldism, revolution, and the turn to islam, 1^{er} edition, Paperback, 310p
168. Malti, H, (2010), Histoire secrète du pétrole algérien, édition, La découverte, Paris,
169. Mano-Nour Tannous, Xavier Paceau, (2020), les relations internationales, la documentation française, 2020, 220p
170. Marc Loriol, (2009). Les enjeux actuels de l'évolution des métiers de la diplomatie ; Les Cahiers IRICE, n°3 in, Diplomatie en renouvellement (sous dir de L, Badel et Stanislas J), pp. 81-102.
171. Mathieu, C, (2001), in l'intégration régionale : une nouvelle voie pour l'organisation de l'économie mondiale ; commissariat général du plan, ouvertures économiques, De Boeck, Bruxelles
172. Melissen, J. (1999). Innovation in Diplomatic Practice, Macmillan, London;
173. Melissen, J. (2007). Innovation in diplomatic practice, london, macmillan, cité in Chesnier, T, M, les transformations de la diplomatie : le rôle des ONG, géostratégiques n°16, Les ONG, Paris, p.49-66.
174. Mercier, A, (2007), Commercial diplomacy in advanced industrial states, Discussion Papers in Diplomacy, No. 108 (The Hague: Netherlands Institute of International Relations Clingendael
175. Mermache, A, (2012), la diplomatie algérienne, la nostalgie d'une gloire perdue, dynamiques internationales, n°7, octobre,
176. Mezouaghi M, (2012), Algérie : une trajectoire de puissance régionale incertaine, Actuelles de l'IFRI, 10/12/2012
177. Michalet C, A, (1999), La séduction des Nations ou Comment attirer les investissements, Paris, Economica,
178. Michalet.C.A . (1976). Le capitalisme mondial, PUF,
179. Mingst, K.A (2008). *Essentials of international relations*. 4th ed. London W. W. Norton and Company. P.249.

Bibliographie

180. Mokhefi, M, (2015), Alger-Moscou : évolution et limites d'une relation privilégiée, IFRI, Politique étrangère, 2015/3 Automne,
181. Moons S.J.D; Bergeijk Van, P.A.G. (2013). A meta analysis of economic diplomacy and its effect on international economic flows, ISS Working Papers, General Series 50074, International Institute of Social Studies Of Erasmus University Rotterdam(ISS), The Hague
182. Moons, S.J.V ;De Boer, R. (2014). Economic diplomacy, products characteristics and the level of developement, ETSG, conference, disponible sur :<https://www.etsg.org/ETSG2014/papers/105.pdf>
183. Morriset, J. (2003), Does a Country Need a Promotion Agency to Attract Foreign Direct Investment? A Small Analytical Model Applied to 58 Countries, Research Working Paper 3028 (Washington, DC: World Bank).
184. Mortimer, A, R. (1968). Foreign Policy and its role in nation-building in Algeria, Columbia University, 808p
185. Mortimer, R, A, (1984), Global Economy and African Foreign Policy: The Algerian Model, African Studies Review, Vol. 27, No. 1 (Mar), pp. 1-22.
186. Mouhoubi S .(2009). Les vulnérabilités : cas de l'Algérie, ENAG, Alger,
187. Mouhoubi, S, (1975), Le choix de l'Algérie, le passé toujours présent, OPU, 2/2011;
188. Mouhoubi, S, (2011), le choix de l'Algérie, le passé toujours présent, OPU, 2/2011, P107-109 ;
189. Mouhoubi, S. (2012). L'Algérie face aux chocs extérieurs, ENAG, Alger,
190. Mouity, P.M. (2013) Le NEPAD, histoire, défis et bilan 10 ans après, Paris, L'Harmattan, 340p
191. Muzellec, L., & Lambkin, M. C. 2006. Corporate rebranding: The art of destroying ransferring and recreating brand equity? European Journal of Marketing, 40(7/8): 803-824
192. Nezzar, K. (2004). Bouteflika, la faillette annoncée, Chihab Editions, 168p
193. Normand, G, (2017), Le Danemark nomme un ambassadeur auprès des GAFA, La Tribune, 9 février
194. Nouschi, A, (1962), la naissance de nationalisme algérien(1914-1954), édition Minuit,
195. Nsouli, S M ; A ; Bisat et O Kanaan, (1996), la nouvelle strategie de l'UE, finances et développement, vol 33, n°3,
196. Nunnenkamp. P. (2007). FDI and Economic Growth in Developing Economies: How
197. Nye, J, (1990), Bound to Lead, the changing nature of americain power, New York, Basi Books,
198. NYE, J, S, (1997), le leadership américain, édition presse universitaire de Nancy, France,
199. O'Brien, R. & Williams, M. (2007). *Global political economy, evolution and dynamics*. 2nd edition. New York: Palgrave Macmillan. P.19-20.
200. Odell, J. (2000). Negotiating the World Economy, Cornell University Press, Ithaca, NY.

Bibliographie

201. Okano Maaïke Heijmans. (2011). *Conceptualizing Economic Diplomacy: The Crossroads of International Relations, Economics, IPE and Diplomatic Studies*, The Hague Journal of Diplomacy ; 7-36;
202. Pairault, T et F. Talahite (éds.), (2014), *Chine-Algérie : une relation singulière en Afrique*, Paris, Riveneuve,
203. Pajtinka, Erik , (2016), *Economic Diplomacy and the Role of Diplomatic Missions Nowadays* Pajtinka, Gazdaság & Társadalom, journal of economy & society, Hungary,
204. Palan.R, Abbott.J et Deans.P, (1996), *State Strategies in the Global Political Economy*, Londres, Pinter..
205. Panzac, D, (2005), *Barbary Corsairs: The End of a Legend, 1800-1820*, BRILL
206. Paquin, S.(2008). *La nouvelle économie politique internationale : théories et enjeux*, Paris : AC, 288p
207. Parreira P.C., (2005). *Some Considerations of the State of the Art of The New Economic Diplomacy*, tidak dipublikasikan in Kostecki, Naray, (2007),
208. Pedemas, F, (2000), *les échanges internationaux de marchandises obéissent-ils aux principes du libre échange ?* Février ;
209. Plantey A. (1991). *De la politique entre les Etats. Principes de Diplomatie*, 2^{ème} éd, A. Pedone, Paris, Einsemann P, M. (1996). *La diplomatie* ; in Encyclopaedia Universalis, corpus 7, Paris, P.526.
210. Polese, A, (2018), *Tanel Kerikmae et O. Seliverstova, Hermès, Estonie : la diplomatie du marketing national la revue 2018/2(n 81)*,
211. Putnam, R. (1988). *Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two-Level Games*, International Organization, n° 42, été, p. 427-460
212. Raffinot, M, Jacquemot, P ; (1977), *le capitalisme d'Etat algérien, documents et recherches d'économie et socialisme 9*, francois maspero, paris,
213. Rana, K, S, (2002), *Bilateral Diplomacy*, DiploFoundation, Malta and Manas publications, New Delhi,
214. Rana, K. S, (2007), *Economic Diplomacy: The Experience of Developing Countries in Bayne, N., Woolcock, S.: The New Economic Diplomacy: Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations*. Aldershot, Ashgate,
215. Raymond Saner & Lichia Yiu, (2003), *International Economics Diplomacy: Mutations in Postmodern Times*, Discussion Papers in Diplomacy, No. 84, Clingendael Institute of International Relations, The Hague,
216. Raymond Saner, (2007), *Diplomacy, Effective Commercial and Economic Diplomacy: An Analytical Framework Dialogue*, CSEND-Geneva,
217. Rebah, A, (2011), *économie algérienne, le développement national contrarié*, INAS,
218. Renouvin, P et Duroselle J, B. (1991). *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin Editeur, 4eme Edition, 2eme tirage, Paris,
219. Revel, C, (2012), *la France un pays sous influences ?*, Vuibert, Paris,
220. Revel, C, (2006), *la gouvernance mondiale a commencé*, Ellipses, Paris,
221. Revel, C, (2007), *Nous et le reste du monde*, éditions Saint Simon Paris,
222. Revel, C, (2011), *diplomatie économique multilatérale et influence*, Géoéconomie,

Bibliographie

223. Revel, C. (2010). Diplomatie économique multilatérale et influence, *Géoéconomie* , p.60-67
224. Reziki A, M. (2005). La diplomatie en terre d'islam ; édition L'Harmattan,
225. Ricardo, D. (1817). *The Principles of Political Economy and Taxation*, rééd in 1962, london, everyman's library.
226. Risse Kappen T. (1995). *Bringing transnational relations back in; non-state actors, domestic structures and international institutions*, Cambridge, Cambridge University Press,
227. Riva Roveda, Jean-Francois, (1972), *Le commerce extérieur de l'Algérie depuis l'indépendance*, geography; Prof. Raynal; Strasbourg I
228. Rivera-Batiz, L & P, Romer, (2018), *International Trade, Capital Flows and Economic Development*, World Scientific Studies in International Economics, Volume 68, World Scientific Publishing Co Pte Ltd, pp.332 ;
229. Roberts, H. (2003). *The Battlefield. Algeria 1988-2002. Studies in a Broken Polity*, London/NY cité in M,A Majumdar et M, Saad. (2005). *Transition and developpement in Algeria*, Intellect Books, USA,
230. Roche, J, J, (2016), *théories des relations internationales*, LGDJ Lextenso éditions ; Paris,
231. Rodrik, D. (2008). Sense and nonsense in the globalization debate, in *Globalization and challenges of a new century*, edited by P. O'Meara, H. D. Mehlinger & M. Krain. Bloomington: Indiana University Press, pp.227 – 239.
232. Romer, P, M, (1986), *Increasing Returns and Long-Run Growth*, *The Journal of Political Economy*, Volume 94, N° 5, The University of Chicago Press, pp.1002-1037,
233. Roosens, C., (2001), *Les relations internationales de 1815 à nos jours. Tome I 1815-1939*, Collection Pédasup 2^e édition,
234. Rose, A. K. (2007), *The Foreign Service and Foreign Trade: Embassies as Export Promotion*, *The World Economy*, 30, 1, 22 –238.
235. Rourke. J. T, (2007), *International Politics on the World Stage. Eleventh edition* (McGraw-Hill Companies, Inc. New York, p.373-378.
236. Ruël, H.J.M ; Zuidema, L. (2012). *The effectiveness of commercial diplomacy ; a survey among Dutch Embassies and Consulates, discussion papers in diplomacy*, Clingendael, pp.1-54
237. Saidi, H, Miraoui, A, (2016). *Le développement des firmes multinationales issues des pays en développement en 2016. Comment les entreprises algériennes s'inscrivent-elles dans ce mouvement ?*, *Les cahiers du Mecas*, N° 13,
238. Sambe, B, (2010), *Tidjaniya : usages diplomatiques d'une confrérie soufie* », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, p. 843-854
239. Sambe, B ; (2011), *Islam et diplomatie : la politique africaine du Maroc*, Washington, Phoenix Press International ;

Bibliographie

240. Saner R., Yiu L., Sondergaard M. (2000). Business diplomacy management: a core competency for global companies, *Academy of Management Executive*, vol. 14, n° 1, pp. 80-92.
241. Santelli, E, (2010). les échanges franco-algériens, la nouvelle donne, *Sociologie*, n°3, vol. 1, , disponible sur le lien : <http://journals.openedition.org/sociologie/466>. non paginé
242. Satow E. (1917). *Guide to diplomatic Practice*, réed; Gore-Booth, L, 1979 ; London ; Longman Group Ltd;
243. Satow E.(1950). *A Guide to diplomatic Practise*(en deux volumes), Londres, 1922(3^{ème} édition, 1932), cité par Forgeac Albert.A, *Essai sur la diplomatie nouvelle*, A. Pedone, Paris
244. Savall, H ; Zardet, V. *Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique*, Economica, 2004
245. Savoie-Zajc, L. (2019), Les pratiques des chercheurs liées au soutien de la rigueur dans leur recherche : une analyse d'articles de Recherches qualitatives parus entre 2010 et 2017. *Recherches qualitatives*, 38(1), pp. 36-37
246. Schiff, M. and Winters, L. (2003). *Regional Integration and Development*. The
247. Scholte, J. A. (2008). Global trade and finance, in *The globalization of world politics*. 4th ed, edited by J. Baylis, S. Smith & P. Owens. New York: Oxford University Press, pp.450 – 467
248. Selwyn J. V. Moons and Peter A. G. van Bergeijk, (2016), *Does Economic Diplomacy Work? A Meta-analysis of Its Impact on Trade and Investment*, The World Economy, Erasmus University, The Hague, The Netherlands
249. Senouci Berekssi, A. (2020) ; In *introduction to Algerian Diplomacy*, ed, Rafar,
250. Serge Cordellier. (2002). *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20 siècle*, 2eme édition augmentée, la découverte, Paris
251. Shaler, W, (1826), *Sketches of algiers, political, historical and civil*, Boston : Cummings, Hilliard and company,
252. Sharov, O, (2018), *Economic Diplomacy as a Symbiosis of Science and Politics*, *International Economic policy*, № 1 (28), ISSN 1811-9832.
253. Shaw, Timothy, and Olajide Aluko (eds.), (1984),Forthcoming. *The Political Economy of African Foreign Policy: Comparative Analysis*, New York: Gower and St. Martin's Press, 397p.
254. Schumpeter, J, A, (1961), *The theory of economic developments: an inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*, Oxford University Press,
255. Sim, A.-B., Pandian, R., (2003), *Emerging Asian MNEs and their Internationalization Strategies : Case Studies Evidence from Taiwanese and Singaporean Firms*, *Asia Pacific Journal of Management*, Vol. 20, p. 27-50

Bibliographie

256. Simpson, S. (1968). The Nature and Dimensions of Diplomacy in Annals of the American Academy of Political and Social Science, Vol. 380, Resources and Needs of American Diplomacy,
257. Slaughter, A.M.(2004). A new World Order(Princeton NY : Princeton University Press ,
258. Smith, A. (1776). Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre 1, disponible en ligne sur <http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiques-des-sciences-sociales/index.html>
259. Smith, S., Hadfield, A. and Dunne, T. eds. (2012). Foreign Policy: Theories, Actors, Cases (Second edition). Oxford: Oxford University Press.
260. Smith, S., Hadfield, A. and Dunne, T. eds. (2012). Foreign Policy: Theories, Actors, Cases (Second edition). Oxford: Oxford University Press.
261. Smouts, MC. (1999), Que reste-t-il de la politique étrangère?.Pouvoirs, p. 5-16
262. Soldatos, P. (1990),An Explanatory Framework for the Study of Federated States as Foreign-Policy Actors, dans Hans Michelmann, Panayotis Soldatos (eds), Federalism and Inter- national Relations, Oxford, Clarendon Press, 1990,
263. Soppelsa J, Battesti M et Romer J C. (1988). Lexique de géopolitique, Dalloz, Paris,
264. Spero, J.E. & Hart, J. (2010), The Politics of International Economic Relations. Boston, Wadsworth Cengage Learning,. 201-204.
265. Steger, U. (2002), Corporate Diplomacy: The Strategy for a Volatile, Fragmented Business Environment, John Wiley & Sons.
266. Steiner,P. (1999), la sociologie économique, la découverte ; nouvelle édition, paris,
267. Strange, S. (1996), the persistent myth of lost hegemony, in international organization, 41, pp.551-574
268. Strange, S. (2003), States and markets. 2nd edition. London: Continuum
269. Strange, S. (1987). The retreat of the state, the diffusion of the power in the world economy, Cambridge, university Press, 218p
270. Sylvanus K Afesorgbor, (2016), Economic Diplomacy in Africa: The Impact of Regional Integration versus Bilateral Diplomacy on Bilateral Trade, Economics Working Papers, Aarhus University, Aarhus V, Denmark.
271. Sylvester, A. (1981). Arabs and Africans: Cooperation for Development. The Bodly
272. Szondi, G. (2008). Public diplomacy and nation branding: Conceptual similarities and differences, in discussion papers in diplomacy. Copenhagen: Netherlands Institute of International Relations
273. Taki El Mostafa. (2009). Dictionnaire Economique et Commercial, Nouvelle édition, Espace Arts & Culture, Caire,
274. Temmimi, A. (1971), recherches et document d'histoire maghrébine. La Tunisie, l'Algérie et la Tripolitaine de 1816 à 1871, PUF, France,
275. Thobie, J. (1974), l'emprunt ottoman 4%(1901-1905) : le triptyque-finance-industrie-diplomatie, relations internationales, 1, p.71-85.
276. Vaisse, M. (dir), (2018), Diplomatie française, outils et acteurs depuis 1980, Paris, éd. Odile Jacob,

Bibliographie

277. Van Bergeijk, P. A. G., (2009), *Economic Diplomacy and the Geography of International Trade*, Cheltenham: Edward Elgar,
278. Van Campenhoudt. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Bordas,
279. van Veenstra, M. L., van Yakop M. and van Bergeijk P. A. G. (2011a), *The Geography of Trade and the Network Effects of Economic Diplomacy in the South*, in M. Murshed, P. Goulart and L. A. Serino (eds.), *South-South Globalization: Challenges and Opportunities for Development* (Abington: Routledge), 172–94
280. van Veenstra, M. L., van Yakop M. and van Bergeijk P. A. G. (2011b), *The Geography of Trade and the Network Effects of Economic Diplomacy in the South*, in M. Murshed, P. Goulart and L. A. Serino (eds.), *South-South Globalization: Challenges and Opportunities for Development* (Abington: Routledge), 172–94
281. Vincent, L. (2006). *Non-state actors in International Relations*, in *Power, wealth and global equity*, edited by P. J. McGowan, S. Cornelissen & P. Nel. Cape Town: University of Cape Town (UCT) Press, p.169.
282. Viotti, P. R. & Kauppi, M. V. (eds). (1999). *International Relations Theory*. Boston: Allyn and Bacon, p.215
283. Viviane du Castel, (2001), *La Géoéconomie et les organisations internationales*, Paris,
284. Volpe Martincus, C. (2010), *Odyssey in International Markets: An Assessment of the Effectiveness of Export Promotion in Latin America and the Caribbean*. Special Report on Integration and Trade (Washington, DC: Inter-American Development Bank
285. Wagneur, E, (1988), *La négociation collective et theories des jeux : le rôle de temps dans la littérature récente*, revue d'analyse économique, l'actualité économique, vol64, N°1,
286. Wai. D.M. (ed.), (2000), *Interdependence in a World of Unequals: African-Arab-OECD Economic Cooperation for Development*. Westview Press. Inc. Colorado,
287. Wartick, S. L. & Wood, D. J. (1998), *International business & society*, Oxford, Basil Blackwell
288. Webber, M. (2002). *The former Soviet Union: Russia and Ukraine*, in *Foreign policy in a transformed world*, edited by M. Webber & S. Smith. Harlow: Pearson Education,
289. Weckmann L. (1952). *Les origines des missions diplomatiques permanentes*, RGDIP, 1952, CNRS, Paris, 1952,
290. Woolcock, S. (2011). *European Union economic diplomacy : the role of the EU in external economic relations*, Burlington, Ashgat, England
291. Woolcock, S. (2007), *Theoretical Analysis of Economic Diplomacy* in Bayne, N. & Woolcock, S.: *The New Economic Diplomacy: Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations*. Aldershot, Ashgate,
292. Yakop, M. and P. A. G. van Bergeijk (2011), *'Economic Diplomacy, Trade and Developing Countries'*, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 4, 2, 253–67

Bibliographie

293. Yann Richard, (2014), Intégration régionale, régionalisation, régionalisme - Les mots et les choses ;
<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://journals.openedition.org>
294. Zaghlami, L. (2017). Public diplomacy and soft power in Algeria's foreign policy. In : The Routledge handbook of soft power - pp. 326-337 Abingdon : Routledge,
295. Zbigniew Brzezinsky, (1983), The diplomat is an anachronisme, the washington post, 05juillet
296. Zorgbibe, C, (1994), les relations internationales, édition, PUF, Paris, 5^{ème} éd, p 20 – 30.
297. Zorgbibe, C. (1977). Introduction aux relations internationales, PUF, Paris,

Thèses et mémoires

1. Abdellah. H. S. (2013). The Costs and Benefits of Economic Partnership Agreements (EPAs) in East African Community (EAC). Mémoire en vue de l'obtention d'un diplôme en postgraduation en management des relations internationales, Centre for Foreign Relation, Dar es Salaam.
2. Abrika, B, (2013). Etude de l'impact du système de la corruption à gestion clientiliste et/ou clanique dans les pays en developpement : cas de l'Algérie, these de doctorat en sciences economiques, UMMTO,
3. Arab F. (2006). La communication, un moyen de promotion de l'image d'un pays :cas de la diplomatie algérienne, mémoire de la maitrise en communication, université du Québec,
4. Arrihir, M. (2014). Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours: étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation, Thèse pour le Doctorat en science politique, université de Bordeaux, 2014.
5. Babić, M. (2019). Economic diplomacy as an instrument of progress and promotion of the Republic of Croatia, Doctoral thesis, universitie de Zadar, 284p
6. Belgacem, K, (2011), la candidature de l'Algérie à l'OMC : l'Algérie va-t-elle un jour entrer à l'OMC ?, these de doctorat en Droit, université d'Auvergne, France,
7. Hadad, S. (1997). Les intégrations régionales et le nouvel ordre international, thèse de doctorat ; université paris René Descartes,
8. Hanouche S, (2014). l'approche du marché algérien par la diplomatie économique francaise, depuis l'année 2000, mémoire de magister en sciences commerciales, HEC Alger,
9. Idrisi, (2021), le champ diplomatique comme espace managérial : Cas de la diplomatie économique marocaine en Afrique, thèse de doctorat en sciences economiques, université de Fés, Maroc,

Bibliographie

10. Khoukhi, M, O.(1996). Les relations économiques entre l'Algérie et la France : analyse et perspectives, 1962-1995, thèse de doctorat, EHESS, Paris
11. Ouchichi, M. (2011). L'obstacle politique aux reformes économiques en Algérie, thèse de doctorat en sciences politiques, Lyon 2,
12. Visser, R. (2017), The Role of Commercial Diplomacy in Relation to International Trade, BSc IEM, MSBA (University of Twente) Doctor of Philosophy Deakin University 27 February,

Articles de presse

1. Abed, C, 2015, accord d'association avec l'Europe : Le désastre expliqué par un des négociateurs, le Quotidien d'Oran, 24 novembre 2015
2. Agence France Presse.(2005). Les États-Unis, premier client de l'Algérie au premier trimestre 2005, AFP , 24/04/ 2005.
3. ARBANI A. (2013) L'Algérie annule la dette de 14 pays africains, home page, <https://www.Algerie 1.com>.
4. Ben Achenhou, M, (2020). l'Accord d'association avec l'UE: une capitulation, dans le quotidien El Watan, de 28 novembre,
5. Benachour L, (2015), les relations sino-algériennes en débat, le quotidien L'Horizon de 10/05 ;
6. Benattallah, H. (2015), quelques réflexions sur le système diplomatique algérien, le quotidien d'Oran, de 20/09/2015
7. Benattallah H. (2017). Quelques réflexions sur le système diplomatique algérien, le Quotidien d'Oran du 23/03/2017(<https://www.djazairess.com> (consulté le 01/12/2021
8. Chaouche, L. (2022). La France doit s'ouvrir aux Africains, Entretien avec Kacem Ait Yalla, Président de la CACI en France, à L'Expression « L'expression du 23/02/2022
9. Chergui, N,. (2013). L'affaire du bateau Athos II évoquée au Forum de la Mémoire : Odyssée en haute mer, le quotidien El moudjahid, 2-01-2013
10. Debbah, M, (2006), La diplomatie algérienne à travers l'histoire contemporaine (1830-1962)
11. Discours de Houari Boumediene, le quotidien el moudjahid du 24janvier 1975 ;
12. Economist Intelligence Unit, (2005). Algeria: Country Forecast, The Economist, 21 mars 2005 ;
13. Haddouche, H, (2017), l'Algérie veut « rééquilibrer » ses relations économiques avec la Chine, le quotidien Liberté, 12/10 ;
14. Hadjam, Z, (2006), Les investissements américains en Algérie en croissance, *La Tribune*, 4/03/2006.
15. IMENE A. (2020) Mohamed Ayadi : Les échanges économiques de l'Algérie avec l'Afrique n'excèdent pas 0,4%, home page, <https://www.algerie-eco.com>.
16. Kerraz, N, (2021). 7 envoyés spéciaux auprès du MAE : La task force de la diplomatie, le quotidien El Modjahid, du 05/09/2021 ;
<https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/7-envoyes-speciaux-aupres-du-mae-la-task-force-de-la-diplomatie-14399> (consulté le 20/05/2022)

Bibliographie

17. Lachichi, M, C, (2016), Algérie/ M. Zeghar, C. Guellal et R. Tabti des hommes de l'ombre à l'origine du défi, le quotidien Liberté de 24 février 2016
18. Le quotidien El watan du 23 octobre 2006
19. Le Quotidien d'Oran, (2021). Des postes d'envoyés spéciaux chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie ont été créés, (2021), Le Quotidien d'Oran du 4 septembre 2021
20. Rabhi, M, (2016), l'Algérie va faire appel à l'argent chinois, liberté , 18/10 ;
21. Rahabi, A. (2009). L'Algérie a-t-elle une diplomatie, le quotidien le Matin du 16/04/2009. <http://www.lematindz.net/news/2581-lalgerie-a-t-elle-une-diplomatie-par-abdelaziz-rahabi.html>
22. Toubal R, (2013), Diplomatie algérienne : l'urgent état des lieux, Publié dans Algerie Network le 12 - 09 – 2013, non paginé

Rapports et documents

1. Banque d'Algérie. (2022). Rapport de la banque d'Algérie,
2. Barneveld, J. , S., Kovacs, H. & Teichler, T, (2014), Benchmark standardisation- Practices from Denmark, France, Germany and the United Kingdom, Amsterdam, Technopolis Group,
3. Bouzidi, N, (2010). L'expérience algérienne de coopération et d'IER, fondation Friedrich Ebert, Alger
4. Charte des nations unies, (1945), ONU, 24/10/1945
5. CNIS. (2015). Statistiques de commerce extérieur de l'Algérie, rapport ;
6. CNRC, les différents rapports ;
7. Cnuced, (2020), rapport sur l'investissement dans le monde, <https://unctad.org>
8. Cnuced, (2021), rapport sur l'investissement dans le monde, <https://unctad.org>
9. Convention de Vienne, (1961)
10. Douanes algériennes, (2019). Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, Direction des Etudes et de la Prospective , www.douane.gov.dz/Statistiques
11. Douanes algériennes, (2021). Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, Direction des Etudes et de la Prospective , www.douane.gov.dz/Statistiques
12. FMI, (2022). Rapport sur l'évolution économique en Algérie
13. FMI, Algeria selected issues, IMF No.14/342, 2014; p23-34;
14. Martre, H, (1994), Rapport sur Intelligence économique et stratégie des entreprises, Paris, Commissariat général du Plan, la Documentation française,
15. Ministère de l'Énergie et des Mines, (2010). Bilan du secteur, MEM. <https://www.energy.gov.dz/?rubrique=bilan-statistiques-du-secteur>
16. Ministère de l'Énergie et des Mines, (2013), Bilan des réalisations de l'énergie et des mines,

Bibliographie

17. Ministère de l'Énergie et des Mines, (2014), Bilan des réalisations de l'énergie et des mines,
18. Ministère de l'Énergie et des Mines, (2018), Bilan des réalisations de l'énergie et des mines,
19. Ministère de l'Énergie et des Mines, (2021), Bilan et statistiques, MEM,
20. OCDE, (2017). Responsible business conduct and economic diplomacy tools, June 2017, <https://mneguidelines.oecd.org/Responsible-business-conduct-and-economic-diplomacy-tools>. (consulté le 14/08/2019).
21. The South Commission, (1990). The Challenges to the South. Oxford University Press. Walton Street, Oxford,
22. Wezeman, P, D, Fleurant A, Kuimova A, , (2019). Trends in International Arms Transfers, 2018, Stockholm international peace research institute (SIPRI), Fast Sheet, March 2019 <https://doi.org/10.55163/SXAK9616>

Lois, décrets, ordonnances (réglementations)

1. Accords d'Evian, (1962). Texte intégral, El moudjahid du 19 mars 62, chapitre 2, de l'indépendance et de la coopération, point B ; de la coopération entre la France et l'Algérie. <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-accords-D'Evian.html>
2. Allocution de Rabah Fassih, ambassadeur-conseiller au MAE, lors de sa conférence au niveau du CACI, organisée dans le cadre de rencontre « patronat-conseillers économiques », le 13 mars 2021.
3. CNRA, (1962). Conférence de Tripoli : projet du programme pour la révolution démocratique et populaire, tripoli, juin 1962, dans textes fondamentaux de la révolution, p71-128. https://www.el-mouradia.dz/assets/texts/Congres_Tripoli.pdf (consulté le 12/09/2020).
4. Constitution algérienne de 08 septembre 1963
5. Convention de Vienne, (1961)
6. Décret 02-404 du 26 novembre 2002 portant sur l'organisation de l'administration centrale du MAE, JORA no79 du 1er décembre 2002
7. Décret 54/95 de 15 février 1995 renfermant les prérogatives de ministre des finances, articles 02, 09, 11, 13, 20).
8. Décret exécutif 453/2 de 21 décembre 2002 fixant les prérogatives du ministère de commerce.
9. Décret exécutif n° 14-241 du 27 août 2014, JORA n°52 du 14/09/ 2014 fixant les attributions du ministre, en matière de coopération bilatérale et multilatérale et en conformité avec les règles et procédures en matière de relations internationales, le ministre de l'industrie et des mines (article 12)
10. Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'ALGEX, JORA n°39 du 16 juin 2004,

Bibliographie

11. Décret exécutif n° 11-04 du 9 janvier 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 02-454 du 21 décembre 2002, JORA N°85 du 22/12/2002
12. Décret exécutif n° 17-90 du 20 février 2017(JORA n°13 du 26/02/2017),
13. Décret exécutif n° 2000-311 du 14 octobre 2000
14. Décret exécutif n° 2000-312 du 14 octobre 2000, JORADP n°61 du 18 octobre 2000.
15. Décret exécutif n° 96-93 du 03 mars 1996
16. Décret exécutif n°04-173 du 12 juin 2004 portant composition et fonctionnement du CNCPE, JORA n°39 du 16 juin 2004
17. Décret exécutif n°06-355 du 09 octobre 2006, JORAPD n°64 du 11/10/2006.
18. Décret exécutif n°07-119 du 23 avril 2007, JORA n° 27 de la 25/04/2007
19. Décret exécutif n°08-313 du 05 octobre 2008 , JORA n°58 du 08/10/2008
20. Décret exécutif n°17-100 du 05 mars 2017, JORA n°16 du 08 mars 2017.
21. Décret exécutif n°96-94 du 03 mars 1996(JORADP N°16 du 06 mars 1996) instituant la CACI.
22. Décret n°80-46 du 23 février 1980
23. Décret n°08, 30 décembre 2004 instituant la commission permanente chargée de la préparation et du suivi de l'AA Algérie-UE
24. Décret n°08-07 du 19/01/2008,
25. Décret n°77-55 de 1^{er} mars 1977, JORA du 6 avril 1977, n°28;
26. Décret présidentiel 09/309 de 13/09/2009, JORA n°54,
27. Décret présidentiel n° 08-162 du 2 juin 2008 portant sur l'organisation de l'administration centrale du MAE (art9), JORA n°29
28. Décret présidentiel n° 17-262 de 04 octobre 2017
29. Décret présidentiel n° 17-262 du 4 octobre 2017 portant organisation de l'administration centrale du MAE (art 14), JORA N° 57 ; 12 octobre 2017,
30. Décret présidentiel n° 19-244 du 11 septembre 2019 portant organisation de l'administration centrale du MAE).
31. Décret présidentiel n°02-406 du 26 novembre 2002, *JORA n°79 du 1 décembre 2002* fixant les attributions des Ambassadeur
32. Décret présidentiel n°02-407 du 26 novembre 2002, *JORA n°79 du 1 décembre 2002*
33. Décret présidentiel n°08-162 du 27 du 2 juin 2008
34. Décret présidentiel n°17-262 du 27 du 04 octobre 2017, JORA n°57 du 12 octobre 2017
35. Décret présidentiel N° 02-403 du 26 novembre 2002 portant organisation du MAE
36. Décret présidentiel n°20-42 de 11/02/2020 (JORA n° 7 du 12/02/2020 instituant l'Agence algérienne internationale pour la solidarité et le développement,
37. Décret présidentiel N° 20-42 de 11/02/2020, JORA n° 7 du 12/02/2020
38. FLN, (1976). Charte nationale algérienne (27 juin 1976), Notes et Etudes Documentaires, 4348-50 (28 Décembre 1976), 190 p, et sa version amendée en 1986
39. Jora n° 14 du 7 mars 2016.
40. Jora n° 25 du 14 avril 2002
41. Jora n° 63 du 16 novembre 2008
42. Jora n° 76 du 8 décembre 1996 modifiée

Bibliographie

43. JORA N°38 du 28 juin 2009 portant statut particulier des agents diplomatiques et consulaires.
44. JORA n°57 du 12 octobre 2017.
45. LFC (loi des finances complémentaire), (2009),
46. Loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012, JORA n° 02 du 15/01/2012 relative aux associations
47. Loi n° 90/31 du 24 décembre 1990,
48. Loi n°16-09 du 03 Aout 2016 relative à la promotion de l'investissement, JORA n° 46 du 03 Aout 2016
49. Ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement.
50. Ordonnance n°08-04 du 1ere septembre 2008 JORADP N° 49 du 03/09/2008
51. Ordonnance 96/06 du 10/01/1996(JORA n°03 du 14 janvier 1990) portant sur la création de Cagex
52. Révision Constitutionnelle du 01 novembre 2020
53. Révision Constitutionnelle du 15 novembre 2008
54. Révision Constitutionnelle du 6 mars 2016
55. Secrétariat général de FLN, (1954). De la déclaration de 01 novembre 1954, dans les textes fondamentaux de la révolution,
56. Secrétariat général de FLN, (1956). Plateforme de la Soummam d'août 1956, dans les textes fondamentaux de la révolution,
57. Services de premier ministre, (2017). Plan d'action du gouvernement pour la mise en place du programme du président de la république, septembre 2017,
58. Texte du programme de Tripoli, (1962). Annuaire de l'Afrique du nord, éd. du CNRS, paris, 1962, p699
59. Texte intégral de l'entretien accordé à la radio RFI par le président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, Samedi 10/7/1999.
60. Traité de Rome, (1957)

Sites internet

1. Abderrahmane, A, (2020). De quoi la politique étrangère de l'Algérie est-elle le nom ? 6 juillet 2020, disponible sur le lien <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion/algerie-politique-etrangere-diplomatie-libye-sahel>
2. AIDA. [http : //aida-association.org](http://aida-association.org)).
3. Aït Akli,L, (2022). Le Premier ministre reçoit une délégation de la Confédération algérienne du patronat citoyen, lien <https://www.aps.dz/economie/138879-le-premier-ministre-recoit-une-delegation-de-la-confederation-algerienne-du-patronat-citoyen>(consulté le 10/06/2022).
4. Algex. www.algex.dz (consulté le 13/03/2022).

Bibliographie

5. Allocution du Président Tebboune, à l'ouverture de la conférence nationale sur la relance économique et sociale 18/08/2020 disponible sur le lien <https://radioalgerie.dz/news/fr/article/20200818/197899.html>(consulté le 19/06/2022).
6. Allocution d'A Messahel , dans le cadre de la Journée de la diplomatie algérienne 10-10-2018 (<https://www.aps.dz/algerie/64216-mae-mise-en-place-d-une-nouvelle-structure-dediee-a-la-diplomatie-economique> 20 Octobre 2017)
7. Allocution d'A.Messhael, ministre des affaires étrangères, la journée nationale de la diplomatie 25 octobre 2016.
<https://www.echouroukonline.com/ara/articles/502308.html>
8. Allocution de R. Lamamra, ministre des affaires étrangères, à l'occasion de la journée nationale de la diplomatie algérienne (08/10/2015) ;
http://www.mae.gov.dz/news_detail.aspx?footer=1&news_id=3413 (consulté le 13/10/2021).
9. Ambassade américaine à Alger, (2022). Visite de secrétaire d'Etats à Alger, 05 avril 2022, <https://dz.usembassy.gov/fr/visite-du-secretaire-detats-anthony-blinken-en-algerie/>(consulté le 18 avril 2022).
10. Ambassade d'Algérie à Paris, <https://amb-algerie.fr/organigramme-de-lambassade/>(consulté le 05/07/2022).
11. ANDI. (2016)., les dernières données disponibles, home page, [http:// www.andi.dz](http://www.andi.dz).
12. Annuaire des associations professionnelles et organisations patronales algériennes ;(2021).
13. APS, (2021). <https://www.aps.dz/economie/108778-tebboune-diversifier-les-exportations-et-promouvoir-l-investissement-pour-relancer-l-economie> (consulté le 12/04/2022).
14. Archives Elysee, (2003). http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources_documentaires/afrique_du_nord/algerie/2003/fi004253.html.
15. Arkam, L ; Bretonnière, B ; Soupard D, (2013). Entretien avec J.L. Levet, haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne – 2 octobre 2013, <https://jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2014/02/Interview-Levet-ANAJ-IHEDN2013.pdf>
16. Association des Femmes Chefs d'Entreprise, (1993). www.sevedz.com
17. Banque mondiale, données ouvertes . <https://donnees.banquemondiale.org>
18. Baranay, P, (2009). *Moderneconomicdiplomacy'*, *Publications of Diplomatic Economic Club*,(23March2009), http://www.dec.lv/mi/Baranay_Pavol_engl.pdf (consulté le 18/08/2019)2019).
19. Bureau d'information pour la promotion de l'investissement et des exportations(BIPIE), <http://www.mae.gov.dz/BureauIPIE-fr.aspx> (consulté le 12/06/2022)
20. Bureau of Economic Analysis, (2002). <https://2001-2009.commerce.gov/> (consulté le 13/03/2022).
21. CACI, (2021). Rencontre diplomates et opérateurs économiques, Conférence organisée par la CACI le 29 février 2021

Bibliographie

22. CAP. <https://www.cap-dz.org/>
23. CEIMI. www.ceimi.org
24. CGEA. www.cgea-dz.org
25. Charte des nations unies, (1945). Lien : [http://www.un.org/fr/charter-united-nations/\(consulté le 12/07/2020\)](http://www.un.org/fr/charter-united-nations/(consulté le 12/07/2020))
26. Chine : création d'un nouveau département au niveau du MAE, , (2012).[http://french.beijingreview.com.cn/bve/txt/2012-10/10/content_488440.htm\(consulté le 02/07/2022](http://french.beijingreview.com.cn/bve/txt/2012-10/10/content_488440.htm(consulté le 02/07/2022)
27. CNIS, rapports (2015- 2021)
28. Commission économique européenne, (2019). [http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/katainen/announcements/vice-president-katainens-speech-prosperity-and-economic-diplomacy-epsc-seminar_en\(consulté le 20/07/2019\)](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/katainen/announcements/vice-president-katainens-speech-prosperity-and-economic-diplomacy-epsc-seminar_en(consulté le 20/07/2019)).
29. Commission européenne, (2020). Rapport sur l'état des relations UE-Algérie 2018–2020: un partenariat privilégié dans un contexte difficile, décembre 2020, [https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/89563/rapport-sur-l%25C3%25A9tat-des-relations-ue-alg%25C3%25A9rie-dans-le-cadre-de-la-pev-renouvel%25C3%25A9e-avril-2018-%25E2%2580%2593_fr\(consulté le 20/03/2022\)](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/89563/rapport-sur-l%25C3%25A9tat-des-relations-ue-alg%25C3%25A9rie-dans-le-cadre-de-la-pev-renouvel%25C3%25A9e-avril-2018-%25E2%2580%2593_fr(consulté le 20/03/2022)).
30. Conseil de coopération CEE-Algérie, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_89_33,
31. Dautreppe, C, (2014). Diplomatie économique : Laurent Fabius a-t-il changé quelque chose ?
32. Delbecque, E, (2017). Réflexions sur le concept de guerre économique, [http://parisinnovationreview.com/article/reflexions-sur-le-concept-de-guerre-economique\(consulté le 10/10/2019\)](http://parisinnovationreview.com/article/reflexions-sur-le-concept-de-guerre-economique(consulté le 10/10/2019)).
33. Délégation européenne en Algérie. <https://eeas.europa.eu/delegations/algeria>
34. Département d'Etat américain, (2008). [https://www.state.gov/\(consulté le 09/04/2022\)](https://www.state.gov/(consulté le 09/04/2022)).
35. Diplomatie française, (2021). www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/declaration2012-signe_cle0e89c7.pdf
36. Direction générale au Trésor, (2018). Cinquième comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) à Paris, 28 octobre 2018 [https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/05/28/cinquieme-comite-mixte-economique-franco-algerien-comefa-a-paris\(consulté le 02/04/2022\)](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/05/28/cinquieme-comite-mixte-economique-franco-algerien-comefa-a-paris(consulté le 02/04/2022)).
37. Douanes algériennes, <https://www.douane.gov.dz>.
38. Douanes françaises. <https://www.douane.gouv.fr/commerce-international/import/export>
39. Duriaux, C, (2019). La théorie systémique, qu'est ce que c'est ?, la conversation, du 30/07/2019, [https://theconversation.com/la-theorie-systemique-qu'est-ce-que-c'est-120940\(consulté le 12/10/2019\)](https://theconversation.com/la-theorie-systemique-qu'est-ce-que-c'est-120940(consulté le 12/10/2019)).
40. Fabius, L, (2014). Entretien du Ministre des Affaires étrangères, La Revue Parlementaire de Janvier 2014, repris dans : <http://www.diplomatie.gouv.fr> du 22 janvier 2014.

Bibliographie

41. FCE, (2020). Rencontre entre représentants des institutions internationales et opérateurs privés (<http://www.fce.dz/elle-sera-organisee-par-le-club-energie-du-fce-financement-des-energies-renouvelables-benchmark-et-apports-de-la-sfi>) (23/10/2020).
42. FCE. www.fce.dz
43. Foreign Policy, (2017). <http://foreignpolicy.com/2017/01/27/denmark-creates-the-worlds-first-ever-digital-ambassador-technology-europe-diplomacy/>
44. Foreign Trade, (2021). <https://www.census.gov/foreign-trade/data/index.html>
45. Forson, V, (201). Coopération - Algérie-France : les chiffres pour comprendre, Actualité économie, Le point du 08-04-2016, www.lepoint.fr/economie/cooperation-algerie-france-les-chiffres-pour-comprendre-08-04-2016-2030830_28.php#
46. Germany Trade and Invest, <https://www.gtai.de/> (consulté le 13/06/2022).
http://ouada-yazid.over-blog.com/pages/Annuaire_des_Organisations_patronales-6563908.html (consulté le 02/01/2021,
47. La Tribune, (2014).
<https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140117trib000810216/diplomat-ie-economique-laurent-fabius-a-t-il-change-quelque-chose-.html>(consulté le 13/06/2022).
48. Indicateurs sur l'investissement pays pays.
<https://www.investmentmap.org/investment/indicators-by-country>.
49. Lancement du club d'affaires Algéro-italien avec la participation de chef de FCE.
<http://fce.dz/actualite/en-presence-du-president-du-fce-lancement-officiel-du-club-daffaires-algero-italien>
50. Le Belzic, S, (2019). En Algérie, la Chine n'investit pas beaucoup, mais elle compte énormément, le 18 mars 2019 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/18/en-algerie-la-chine-n-investit-pas-beaucoup-mais-elle-compte-enormement_5437927_3212.html).
51. Le Parisien, (2015). La France signe avec l'Arabie saoudite pour 10,3 milliards d'euros de contrats, le Parisien de 24 juin, 2015, <https://www.leparisien.fr/economie/rencontre-franco-saoudienne-paris-espere-des-contrats-juteux-24-06-2015-4889365.php>
52. Levet, J.J, (2017). Paris-Alger, c'est aussi important que Paris-Berlin ! Disponible sur : <https://www.latribune.fr/opinions/blogs/euromed/paris-alger-c-est-aussi-important-que-paris-berlin-jean-louis-levet-1-3-635899.html> (consulté le 12/03/2022).
53. MacKenzie C. Babb, (2012). *Financial Diplomacy Key to Building Global Economy*, juin,,consulté le 15/09/2019 <https://photos.state.gov/libraries/burma/895/pdf/ANV20120629.pdf>
54. MAE français, (2014), www.mae.gov.dz/news-article/479.aspx
55. Mercier, A, (2007). <https://infoguerre.fr/2007/10/la-diplomatie-commerciale-quelques-elements-de-reflexion/>(consulté le 11/08/2019).
56. Mestek, M L Y, (2021). Algerian european realations : between partnership and servitude, <https://manaramagazine.org/2021/03/16/algerian-european-relations-between-partnership-and-servitude/> (consulté le 20/03/2022).
57. Ministère du commerce, (2022). <https://www.commerce.gov.dz/a-presentation-de-l-accord-d-association> (consulté le 13/03/2022).

Bibliographie

58. Ministry of Foreign Affairs(filande) , (2016)<https://um.fi/publications>(consulté le 14/03/2020).
59. Mohammédi,A, (2020). Russie –Algérie : un partenariat flexible et pragmatique, [https://fmes-france.org/russie-algerie-un-partenariat-flexible-et-pragmatique/\(02/12/2020\)](https://fmes-france.org/russie-algerie-un-partenariat-flexible-et-pragmatique/(02/12/2020))
60. ONS, <https://www.ons.dz/>
61. Réseau diplomatique français dans le monde,(2022). <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/organisation-et-annuaire/ambassades-et-consultats-francais-a-l-etranger/>; et <https://www.ccifrance-international.org/notre-reseau.html> (consulté le 20/06/2022).
62. Rouet, G and al. (2017). Argumentaire du colloque international « diplomatie plurielles » organisé par l’Université Matej Bel, Banská Bystrica, Slovaquie, le 25-26 octobre 2017,
63. SantanderTrade, (2020). https://santandertrade.com/en/portal/analyse-markets/market-reports?critere_pays=74&secteurs=all
64. Sénat. www.Senat.fr).
65. Statistique du commerce international, (2022). <https://www.trade.gov/tradestats-express-national-and-state-trade-data>(consulté le 10/04/2022).
66. Trésor français, (2021). <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerie> (10/10/2021).
67. U.S China Commission’s, <https://www.uscc.gov/>(consulté le 29/06/2022
68. U.S. Department of State, (1999). Algeria, Country Reports on Economic Policy and Trade Practices, the Bureau of Economic and Business Affairs, , March 2000, disponible sur le lien https://1997-2001.state.gov/issues/economic/trade_reports/1999/algeria.pdf
69. U.S.Embassy à Alger, (2017). <https://dz.usembassy.gov/fr/>
70. UK National Audit Office, (2017). A Short Guide to the Department for International Trade, October 2017, <https://www.nao.org.uk/wp-content/uploads/2017/10/Short-Guide-to-the-Department-forInternational-Trade.pdf> (consulté le 13/06/2022).
71. UK Trade & Investment, (2016). <https://www.gov.uk/government/organisations/uk-trade-investment>).
72. UN Comtrade Data, 2022. <https://comtrade.un.org/>.
73. UN Trade Statistics, (2021), https://www.trademapproduct_SelProductCountry.aspx?nvpm=1%7c012%7c%7c%7c%7cTOTAL%7c%7c%7c2%7c1%7c2%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1%7c1
74. Université de Sherbrooke, perspectives du monde, (<https://perspective.usherbrooke.ca>(consulté le 06/06/2022)).
75. Web Open to Export ,(2016).<https://opentoexport.com/>(consulté le 16/08/2019)
76. Zemouri, A, (2021). Coopération Algéro-italienne : L’ANCA pour un renforcement du partenariat (13/10/2021) <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/cooperation-algero-italienne-l-anca-pour-un-renforcement-du-parteneriat-16372>(consulté le 18/06/2022).

Références bibliographiques en Arabe

- محمد جعبوب تأثير المتغير القيادي في السياسة الخارجية صياغة الرئيس عبد العزيز بوتفليقة لسياسة
رسالة دكتوراة ,جامعة الجزائر ,2013, 41-42 ص(الجزائر الخارجية خلال الفترة (1999 - 2009
مال خالي ,دور الدبلوماسية الاقتصادية في ترقية مكانة الجزائر الدولية, اطروحة دكتوراة في
العلوم السياسية, 2018, الجزائر

Annexes

Annexe I

Guide d'entretien auprès des diplomates et cadres chargés des services économiques au niveau des différents ministères⁴⁵⁴

1- Identification de l'interviewé(e)

- a- Pourriez-vous vous présenter en précisant votre parcours professionnel ?

2- Définition du concept de diplomatie économique dans le contexte algérien

- a- Qu'entend-on, selon vous, par DE dans le contexte algérien ?

3- Opérationnalisation, missions et intérêts défendus par la diplomatie économique algérienne

- a- Quels sont les principaux moyens de déploiement international de la diplomatie algérienne dans son volet économique ?
- b- La diplomatie algérienne est-elle vraiment au service des intérêts économiques nationaux ?
- c- Quels sont, selon vous, les principaux facteurs obstacles avérés ou réels qui font que la DE est encore peu développée voire inexistante ?

4- Economie politique internationale et diplomatie économique

- a- Comment percevez-vous les changements opérés au niveau de la politique étrangère par les gouvernements algériens successifs, et plus particulièrement, au niveau de la DE ?

5- Droit international et diplomatie économique

- a-Comment jugez-vous l'intervention de la diplomatie algérienne à chaque fois qu'il y a un conflit entre une partie algérienne et son partenaire étranger ?

6- Revenus des exportations et diplomatie pétrolière

- a-Pensez-vous que la dépendance aux hydrocarbures impacte-t-elle le dynamisme et l'efficacité de la diplomatie algérienne ?

7- Diplomatie économique et évolution économique en Algérie

⁴⁵⁴ Il convient de souligner que les questions de ce guide d'entretien ont été posées en fonction du profil de la personne interviewée.

Annexes

- a- L'évolution des échanges économiques (développement des transactions économiques) entre l'Algérie et ses partenaires étrangers est-elle en rapport direct avec l'évolution des relations diplomatiques à l'étranger (sur le plan managérial) ?
- b- Quel est le bilan des échanges économiques et commerciaux (commerce et investissement entrant ou sortant) entre l'Algérie et la partie étrangère ?
- c-Comment jugez-vous l'accompagnement des représentations diplomatiques le développement du tissu des affaires à l'international ?

8- Déploiement mondial et diplomatie économique

- a- La diplomatie algérienne est-elle chargée de développer de la coopération internationale en fonction des politiques de l'Etat, et particulièrement, dans la politique économique ?
- b-Dans quelle mesure l'adhésion aux programmes d'intégration régionale influencerait-elle le développement de la DE en Algérie ?
- c-Quels sont les principaux soubassements doctrinaux de la DE algérienne ?
- d- Pensez-vous que les différents acteurs intervenant dans l'activité diplomatique agissent-ils de concert dans le cadre de son déploiement à l'international ?

9. Ethique et diplomatie économique

- a- Les pratiques corruptives et clientélistes auraient-elle un effet sur la performance de la DE algérienne ?

10- Diplomatie et intelligence économique

- a- Pensez-vous qu'un dispositif national d'intelligence économique(IE) sera utile pour la DE algérienne ?
- b- Comment l'IE peut-elle être utile dans la réussite de la démarche de la DE pour relever les défis économiques futures ?

11- Perspectives

- a- Quels sont, selon vous, les enjeux futurs pour la DE algérienne ?
- b- Comment la diplomatie algérienne doit être activée au service d'une insertion internationale positive de l'économie du pays, à travers notamment : la promotion des exportations HH ; l'amélioration de la compétitivité des entreprises ; l'essor du tourisme ; l'attractivité de l'IDE ; le transfert de technologie ; l'adhésion aux blocs

Annexes

économiques régionaux ; et surtout contribuer au positionnement international de l'Algérie en tant que puissance politique, militaire, géopolitique, économique.

- c- La mise en place par les pouvoirs publics de la nouvelle agence algérienne de coopération internationale, pour la solidarité et le développement(2020), peut-elle, selon vous, changer ou apporter un plus pour la DE algérienne?
- d- Si vous pensez que l'Algérie doit modifier son modèle actuel de DE, quel référentiel de diplomatie économique idoine préconiserez-vous pour l'Algérie ?

12- Conclusion

a-Si vous pensez qu'il y aurait des commentaires concernant cette entrevue(ou d'autres informations pertinentes que cette enquête aurait pu négliger), veuillez nous les indiquer ?

b-souhaitez-vous me recommander des personnes qui seraient en mesure de fournir des informations supplémentaires pour la présente recherche ?

Annexe 2

Guide d'entretien auprès des acteurs paraétatiques et privés (société civile)

1-Identification de l'organisme

a- Pourriez-vous vous présenter en précisant votre parcours professionnel

2-De la définition du concept de DE dans le contexte algérien

a-Pour vous, peut-on parler de DE dans le contexte algérien ?

b-La structure que représentez-vous exerce-t-elle de DE au côté de la diplomatie officielle (para-diplomatie)?

c- Pensez-vous que les actions réalisées par les acteurs paraétatiques dans le cadre du processus d'ouverture de l'économie algérienne sont orientées selon les priorités économiques nationales ?

3- Diplomatie et Développement des activités économiques

a- Les acteurs paraétatiques contribuent-ils, selon vous, à la promotion des activités économiques en Algérie ?

b-Quels sont, selon vous, les facteurs qui freinent réellement le déploiement des entreprises à l'étranger ?

c- Les acteurs paraétatiques sont-ils appelés à jouer leur rôle dans le cadre de nouvel modèle économique lancé, en 2016, par les pouvoirs publics algériens?

4- Perspectives

a-Quels sont, selon vous, les enjeux futurs pour la diplomatie économique algérienne ?

b-Comment la DE algérienne peut-elle participer au développement de son économie ?

c- La mise en place par les pouvoirs publics de la nouvelle agence algérienne de coopération internationale, pour la solidarité et le développement(2020), peut-elle, selon vous, changer ou apporter un plus pour la diplomatie économique algérienne?

c- Si vous pensez que l'Algérie doit modifier son modèle actuel de DE, quel référentiel de diplomatie économique idoine préconiseriez-vous pour l'Algérie ?

5- Conclusion

a-Si vous pensez qu'il y aurait des commentaires concernant cette entrevue(ou d'autres informations pertinentes que cette enquête aurait pu négliger), veuillez nous les indiquer ?

b-souhaitez-vous me recommander des personnes qui seraient en mesure de fournir des informations supplémentaires pour la présente recherche ?

Annexe 3

Guide d'entretien auprès des chefs d'entreprise

1- Présentation de l'interviewé(e)

a- Pourriez-vous vous présenter en précisant votre parcours professionnel

2- Diplomatie économique et déploiement international de l'entreprise algérienne

a-Quels sont les instruments de la diplomatie sur lesquels s'appuie l'entreprise algérienne dans le cadre de son déploiement à l'international ?

b-Comment jugez-vous l'accompagnement des représentations diplomatiques des entreprises algériennes à l'international ?

c-Comment jugez-vous les services qui sont fournis par les acteurs paraétatiques en matière de développements de l'entreprise algérienne ?

3- Appréciation des innovations introduites au niveau de l'outil diplomatique algérien

a-Comment jugez-vous les dernières innovations (2017) introduites au niveau du Ministère des affaires étrangères ?

b- Pensez vous que ces innovations auraient contribué à renforcer la diplomatie économique notamment sur le plan de soutien aux entreprises algériennes qui s'internationalisent ?

4- Perspectives pour l'amélioration de l'outil diplomatique algérien

a-Que suggérez-vous à la diplomatie économique algérienne pour accompagner l'entreprise à l'international et pour qu'elle puisse se positionner efficacement sur les marchés extérieurs ?

b-La mise en place par les pouvoirs publics de la nouvelle agence algérienne de coopération internationale, pour la solidarité et le développement(2020), peut-elle, selon vous, changer ou apporter un plus pour la diplomatie économique algérienne?

7- Conclusion

a-Si vous pensez qu'il y aurait des commentaires concernant cette entrevue(ou d'autres informations pertinentes que cette enquête aurait pu négliger), veuillez nous les indiquer ?

b-souhaitez-vous me recommander des personnes qui seraient en mesure de fournir des informations supplémentaires pour la présente recherche ?

Annexe 4

Guide d'entretien auprès des chercheurs et spécialistes en diplomatie et l'économie

1- Présentation de l'interviewé(e)

a- Pourriez-vous vous présenter en précisant votre domaine de recherche

2- Définition du concept de diplomatie économique dans le contexte algérien

a - Comment définiriez-vous le concept de diplomatie économique dans le contexte algérien ?

c- Pensez-vous que la diplomatie algérienne est-elle vraiment au service de l'économie nationale (insertion internationale) ?

3- Economie politique internationale et diplomatie économique

a- Comment percevez-vous les changements opérés au niveau de la politique étrangère par les gouvernements algériens successifs, et plus particulièrement, au niveau de la DE ?

4- Droit international et diplomatie économique

a-Comment jugez-vous l'intervention de la diplomatie algérienne à chaque fois qu'il y a un conflit entre une partie algérienne et son partenaire étranger ?

5- Revenus des exportations et diplomatie pétrolière

a-Pensez-vous que la dépendance aux hydrocarbures impacte-t-elle le dynamisme et l'efficacité de la diplomatie algérienne ?

6- Ethique et diplomatie économique

a- Les pratiques corruptives et clientélistes auraient-elle un effet sur la performance de la diplomatie économique algérienne ?

7- diplomatie et intelligence économique

a- Pensez-vous qu'un dispositif national d'intelligence économique(IE) sera utile pour la DE algérienne ?

b- Comment l'IE peut-elles être utile dans la réussite de la démarche de la DE pour relever les défis économiques futures ?

Annexes

8- Perspectives

- a-** Quels sont, selon vous, les enjeux futurs pour la DE algérienne ?
- b-** Comment la diplomatie algérienne doit être activée au service d'une insertion internationale positive de l'économie du pays, à travers notamment : la promotion des exportations HH ; l'amélioration de la compétitivité des entreprises ; l'essor du tourisme ; l'attractivité de l'IDE ; le transfert de technologie ; l'adhésion aux blocs économiques régionaux ; et surtout contribuer au positionnement international de l'Algérie en tant que puissance politique, militaire, géopolitique, économique.
- c-** La mise en place par les pouvoirs publics de la nouvelle agence algérienne de coopération internationale, pour la solidarité et le développement(2020), peut-elle, selon vous, changer ou apporter un plus pour la DE algérienne?
- d-** Si vous pensez que l'Algérie doit modifier son modèle actuel de DE, quel référentiel de diplomatie économique idoine préconiseriez-vous pour l'Algérie ?

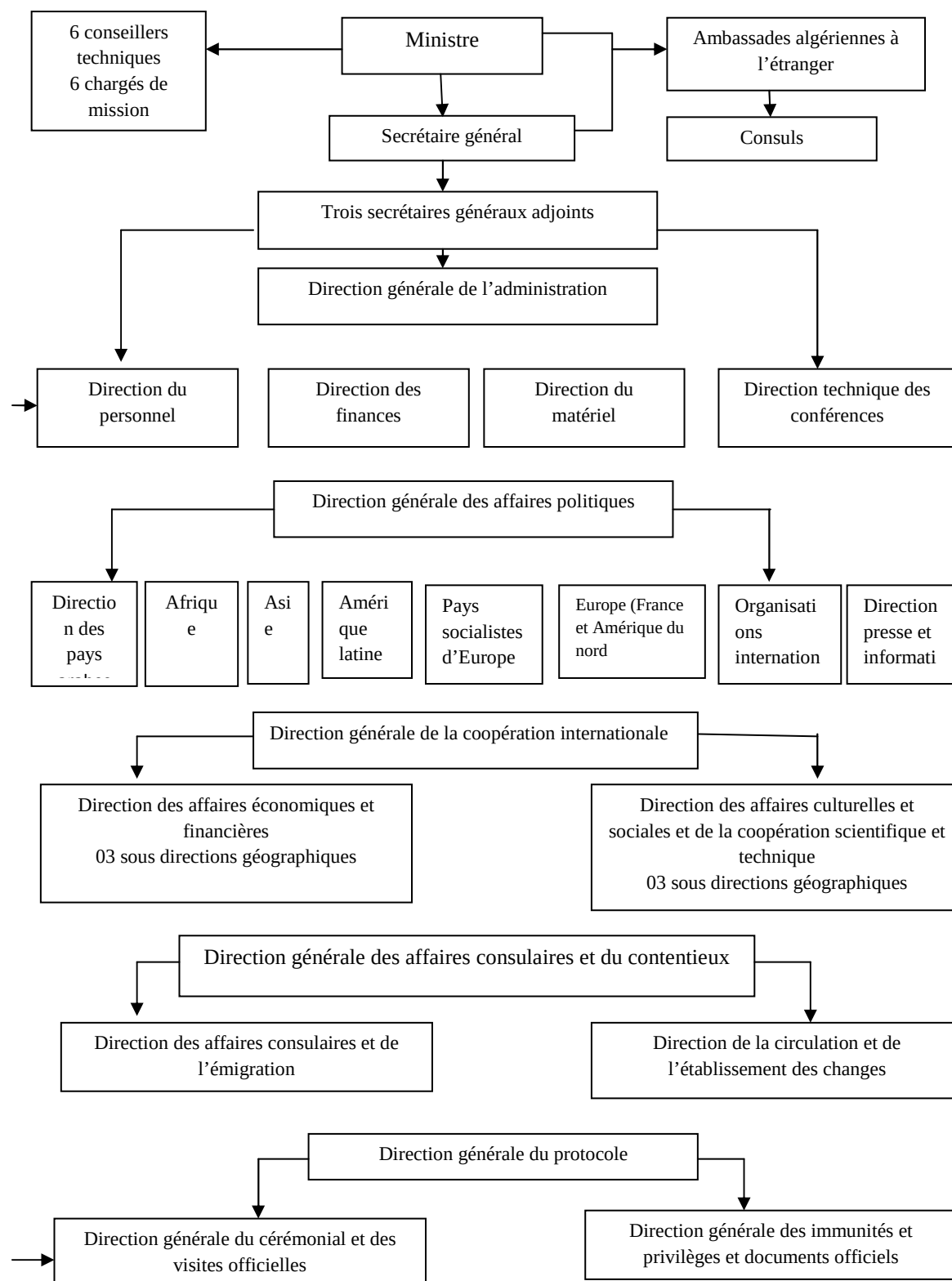
11- Conclusion

a- Si vous pensez qu'il y aurait des commentaires concernant cette entrevue(ou d'autres informations pertinentes que cette enquête aurait pu négliger), veuillez nous les indiquer ?

b- souhaitez-vous me recommander des personnes qui seraient en mesure de fournir des informations supplémentaires pour la présente recherche ?

Annexe 5

Organisation du ministère des affaires étrangères(1984)



Source : établi d'après le décret n77-55 de 1^{er} mars 1977(JORA du 6 avril 1977, n°28) ; Hadeff, M, (1980, p.20) et Grimaud (1984, p336).

Table des illustrations

Table des illustrations

Liste des tableaux

N°	Intitulé	Page
01	Méthodologie et guides d'entretien	22
02	Les différents rôles de la diplomatie économique selon les acteurs impliqués	78
03	Evolution des IDE français entrants en Algérie (en Millions/Euro)	254
04	Les IDE algériens sortants (en M\$)	297
05	Evolution des indicateurs économiques de l'Algérie avec ses principaux partenaires entre 2010-2020	311
06	Appréciation de l'apport de la diplomatie économique en matière d'insertion internationale	308
07	Evolution des statistiques économiques de la France	321
08	Evolution des statistiques économiques des Etats unis	324
09	Evolution des indicateurs économiques du RU	327
10	Evolution des indicateurs économique de l'Allemagne	328
11	Des statistiques économique sur la Chine	330
12	Evaluation globale du modèle algérien de diplomatie économique	329

Liste des Figures

N°	Intitulé	Page
01	Schéma explicatif du processus et des principaux éléments de la diplomatie	34
02	Les domaines d'analyse et d'explications de la diplomatie économique	41
03	Chaîne de valeur de la diplomatie économique et commerciale	87
04	Intégration de la DE au système national d'intelligence économique	105
05	De l'organigramme du MAE en Algérie	167
06	L'organigramme de la Direction de la Promotion et du Soutien aux Echanges Economiques	170
07	De l'organigramme de la direction générale du commerce extérieur	177
08	Démarche de l'analyse des niveaux de l'apport de la diplomatie économique	247
09	Classification des partenaires de l'Algérie selon les relations politico-diplomatiques et économique entretenues	249
10	démarche de l'analyse de l'apport de la DE algérienne en matière de recherche d'opportunités	289
11	évolution du commerce extérieur de l'Algérie entre 2010-2020(en M\$)	291
12	comparaison des flux d'IDE entrants en Afrique du Nord (2000-2020) (en M\$)	293
13	Les types de modèles organisationnels en diplomatie économique	310
14	Nombre d'accords signés entre l'Algérie et ses partenaires (1962-2019)	303
15	schéma explicatif de l'efficacité de la diplomatie économique	317
16	Schéma représentant la perspective de construction d'une diplomatie économique multiple, globale et intégrée (de positionnement)	338

Liste des encadrés

N°	Intitulé	Page
01	Le réseau diplomatique de la France dans le monde	314

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale.....	9-27

Chapitre 1: De la diplomatie économique : discussions théoriques pluridisciplinaires

Introduction	30
Section 1: De la diplomatie, aspects définitionnels et notionnels et clarifications épistémologiques...	31
1.1. De la diplomatie, un concept évolutif et multidimensionnel.....	31
1.2. Ramifications de la mondialisation sur la Diplomatie.....	34
1.3 Diplomatie, Politique étrangère, Relations et Droit internationales : clarifications épistémologiques	
36	
1.3.1. Diplomatie et politique étrangère	37
1.3.2. Diplomatie et relations internationales.....	38
1.3.3. Diplomatie et Droit International	38
1.4 De la théorisation du concept de la diplomatie économique	39
Section 2 : La diplomatie économique dans les sciences économiques : théories du commerce international.....	42
2.1 Avantages comparatifs : la diplomatie économique ignorée par les néoclassiques	44
2.2 Emergence du concept de la compétitivité (économique) des nations comme un substitut à l'avantage comparatif du Ricardo	45
Section 3 : La diplomatie économique dans les théories des relations internationales : théories systémiques	49
3.1. Contexte.....	49
3.2. La génération réaliste de la DE : une approche stato-centriste	51
3.2.1. Des fondements de l'approche réaliste	52
3.3. De la théorie de la stabilité hégémonique.....	54
3.4. La théorie des régimes.....	55
Section 04 : La diplomatie économique dans l'économie politique internationale : théories nationales	
59	
4.1. De la théorie du nationalisme économique.....	60

Table des matières

4.2. De la théorie de l'internationalisme économique.....	62
4.3. De la théorie du structuralisme économique	63
4.4. De la théorie du système (économique) monde.....	64
4.5. De l'intégration aux groupements économiques régionaux et du partenariat/coopération, vecteurs de la diplomatie économique.....	66
4.5.1. De l'intégration économique régionale(blocs régionaux)	67
4.5.2. Du partenariat économique international	70
Conclusion.....	72

Chapitre 2: De la diplomatie économique : approches et aspects définitionnels

Introduction	75
Section 01 : La diplomatie économique selon l'affiliation institutionnelle et les acteurs impliqués (niveau organique).....	77
1.1 Définition de la diplomatie économique: typologie de Saner et Yiu (2003).....	77
1.1.1. Diplomatie économique.....	78
1.1.2. Diplomatie commerciale	78
1.1.3. Diplomatie d'entreprise.....	79
1.1.4. Diplomatie des affaires.....	79
1.1.5. Diplomatie des ONG	79
1.2. La diplomatie économique selon l'affiliation institutionnelle	80
1.2.1. La diplomatie officielle	80
1.2.2. la para-diplomatie.....	80
1.2.3. La diplomatie des entreprises ou diplomatie stratégique.....	81
1.2.4. La diplomatie publique.....	82
Section 2 : La diplomatie économique selon ses finalités/sujets et ses instruments d'opérationnalisation	84
2.1. La diplomatie économique selon ses finalités et les intérêts promus (au plan fonctionnel).....	84
2.2. La diplomatie économique par ses sujets (missions).....	86
2.3. des instruments, des mécanismes d'opérationnalisation de la diplomatie économique	92
2.3.1. Des instruments et mécanismes de la diplomatie économique.....	92
2.3.2. De la mise en œuvre de la diplomatie économique	93
Section 3 : La négociation internationale et la prise de décision en diplomatie économique	97
3.1. L'approche Two-Level Games (jeux à deux niveaux) du Putnam(1988)	97

Table des matières

3.2. L'approche de prise de décision par les acteurs impliqués	97
3.3. La dialectique dimension nationale/internationale, impact sur la diplomatie économique	98
3.3.1. La prise de décision devient complexe.....	98
3.3.2. La disparition de la ligne qui séparait l'action nationale de l'action internationale	98
3.3.3. Autres effets de la dialectique dimension nationale/internationale sur la diplomatie économique	99
3.4. La diplomatie économique « intermestic » d'Azuelus (2011).....	99
Section 4 : la mondialisation, nouveaux enjeux et stratégies géoéconomiques des Etats	101
4.1. Les nouveaux défis (intérêts) de la diplomatie économique	101
4.2. Stratégies d'Etat et Diplomatie d'influence en amont des marchés	102
4.3. Intelligence économique et enjeux économiques futurs de la diplomatie économique.....	104
4.4. Apports de la théorie des jeux aux stratégies des Etats et la diplomatie	107
4.5. Définition de la diplomatie économique : débat du cadre opératoire.....	109
4.5.1. La diplomatie économique comme « business for business ».....	109
4.5.2. La diplomatie économique, « la poursuite du politique par d'autres moyens ».....	110
Conclusion.....	111

Chapitre 3: De la Genèse et l'évolution de la diplomatie économique algérienne

Introduction	114
Section 01: Genèse et évolution du concept de diplomatie économique.....	116
1.1La diplomatie économique et le commerce dans le passé.....	116
1.2Evolution de la diplomatie économique au XXIème siècle	118
Section 02: De l'émergence de la diplomatie économique en Algérie : historique et évolution.....	123
2.1. Emergence.....	124
2.1.1. La diplomatie algérienne d'avant l'occupation française.....	124
2.1.2.....La diplomatie algérienne durant l'occupation française, une diplomatie d'hommes non structurée politiquement	126
2.1.3. Les fonctions diplomatiques pendant la révolution algérienne (1954-1962) : succès politiques et économiques	130
2.1.....Réalizations politiques/économiques de la diplomatie algérienne	130
2.2. Réalisations politiques/économiques de la diplomatie algérienne: échecs et succès.....	133
Section 0 3: La diplomatie de l'Algérie indépendante : doctrine, actions et réalisations.....	137

Table des matières

3.1. De la diplomatie de reconstruction et d'édification nationale(doctrine)	137
3.2. De l'action nationale et sectorielle ou diplomatie de récupération des richesses	139
3.3. De la coopération internationale et de la diplomatie multilatérale	142
3.3.1 Coopération multilatérale, de la diplomatie de non alignement à la diplomatie de positionnement international	142
3.4. De la coopération régionale.....	147
3.4.1 L'ancrage africain de l'Algérie sous Ben Bella et Boumédiène: mythe ou réalité.....	148
3.4.2 L'approche africaine de la diplomatie sous Chadli : tâtonnements et échecs	150
Section 04 : Vers un renouveau de la diplomatie algérienne sous Bouteflika.....	152
4.1. De la diplomatie multilatérale	152
4.2 De la diplomatie régionale : l'Afrique en tant qu'une profondeur stratégique de l'Algérie	155
Conclusion.....	157

Chapitre 4: Du dispositif diplomatique algérien : acteurs, organisation et moyens de l'action économique extérieure

Introduction	160
Section 01 : Des acteurs gouvernementaux et leurs missions économiques	161
1.1 De la place et du rôle du président de la république dans la diplomatie économique	161
1.2 Du MAE et ses structures dans la diplomatie économique	164
1.2.1. Des missions économiques du MAE	165
1.2.2. De l'organisation institutionnelle du MAE	166
1.2.3. Des instruments de l'action économique extérieure du MAE	171
1.3. Du ministère du commerce.....	174
1.3.1.Des missions du ministère du commerce	174
1.3.2. De l'organisation du ministère du commerce et de la promotion des exportations.....	174
1.4. Du Ministère de l'industrie et des mines.....	178
1.4.1. Des missions de ministère de l'industrie et des mines	178
1.4.2.De l'organisation du ministère de l'industrie et des mines.....	178
1.5.Du ministère des finances, organisation et missions économiques	180
1.6. Les ministères techniques.....	181
Section 02 : Des acteurs paraétatiques de la diplomatie économique algérienne.....	182
2.1. La Société Algérienne des Foires et Exportations(SAFEX)	182
2.2.La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)	182

Table des matières

2.3. L'Association Nationale des Exportateurs Algériens(ANEXAL).....	183
2.4. Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE).....	183
2.5. ALGEX (Agence nationale de promotion des exportations).....	184
2.6. La Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie(CACI)	185
2.7. Le Conseil national consultatif de promotion des exportations (CNCPE).....	186
2.8. Autres acteurs paraétatiques auxiliaires	186
2.8.1.Le Conseil National de l'Investissement (CNI), ...	186
2.8.2.L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), ...	187
2.8.3.l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière(ANIREF) et du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de Régulation du Foncier(CALPIREF), ...	187
2.8.4.La Direction Générale des Douanes(DGD), ...	187
2.8.9. Les banques et les établissements financiers.....	188
Section 3: Des acteurs non gouvernementaux (privés) de la diplomatie économique algérienne.....	189
3.1. Etat des lieux.....	189
3.2. Les associations professionnelles et patronales et la représentation du secteur privé.....	190
3.2.1. Le Forum des Chefs d'Entreprise (FCE).....	191
3.2.2. La Confédération Algérienne du Patronat(CAP).....	192
3.2.3. La confédération Générale des Entrepreneurs et Opérateurs Algériens(CGEOA).....	192
3.3. De l'entreprise algérienne qui s'internationalise.....	194
3.4. Autres acteurs non étatiques intervenants dans la diplomatie économique.....	194
Section 4 : De l'enquête empirique : contexte et méthodologie.....	196
4.1. Situation économique en Algérie sur la période 1999-2019.....	196
4.2. Méthodologie de l'enquête.....	197
Conclusion.....	200

Chapitre 5: De l'analyse descriptive des déterminants caractérisant la diplomatie économique algérienne

Introduction	202
Section 01 : De la définition et la consistance du concept de la DE dans le contexte algérien.....	203
1.1 De l'existence de la diplomatie économique en Algérie	203
1.2 De l'intérêt et l'importance de la diplomatie économique	205
1.3 Concept peu circonscrit par la législation en Algérie.....	206

Table des matières

Section 02 : Appréciation des traits caractériels des contours définissant de la DE dans le contexte algérien	208
2.1. Des soubassements doctrinaux de la diplomatie économique algérienne	208
2.1.1. Une diplomatie au service des intérêts économiques nationaux	208
2.1.2. La permanence des finalités politiques au détriment de l'économie	211
2.1.3. Des fondements de la diplomatie algérienne : une doctrine implicite sans vision économique	212
2.2 Le sursaut dynamique du nouvel essor novateur de l'action diplomatique.....	213
2.2.1. Des acteurs de la diplomatie : du monopole étatique (stato-centrisme) à l'implication des acteurs privés	213
2.2.1.1. Le secteur privé, acteur de la diplomatie raté ?	212
2.2.2. Des moyens de la diplomatie algérienne : la primauté de la dimension politique sur la dimension économique.....	216
2.2.2.1. Des visites pyramidales et comités mixtes, mécanismes traditionnels de la diplomatie algérienne.....	219
2.2.2.2. De la mise en place d'une stratégie diplomatique interministérielle: échec d'une tentative.....	220
Section 3: La diplomatie algérienne, un vecteur de promotion de l'Etat ou un <i>Nation Branding</i> au service de légitimités	221
3.1. La diplomatie économique algérienne au service de promotion de l'Etat à l'étranger: quelle évaluation ?.....	222
3.1.1. La diplomatie économique et les facteurs déterminants du <i>nation branding</i>	224
3.1.2. La communication diplomatique comme un levier du <i>nation branding</i>	227
3.2. De l'influence des intérêts politiques et sécuritaires sur l'efficacité de la diplomatie algérienne.....	229
3.2.1. Effets de la décennie noire (1990-2000).....	229
3.2.2. Indisponibilité du président et bicéphalisme fonctionnel	230
3.2.3. La diplomatie algérienne est une fonction régaliennne floue : diplomatie d'Etat ou de régime ?	231
Section 04 : Des facteurs (explicatifs) obstacles au développement de la diplomatie économique en Algérie.....	233
4.1. Clanisme, manque d'initiative, incompétence et manque d'intérêts aux questions économiques	233
4.2. Absence de travail de groupe et de synergie	234
4.3 Malgré qu'il soit apprécié, le produit algérien étant diplomatiquement mal représenté	234
4.4 Mal préparation et absence de sérénité dans l'organisation des manifestations commerciales.....	235
De diplomates ne sachant rien de la réalité économique algérienne	236

Table des matières

4.5.1. De l'intervention du MAE via les services extérieurs, cas de l'ambassade d'Algérie à Paris : organisation et missions économiques.....	236
4.6 Diplomatie économique, clientélisme (corruption), éthique, intérêts privés et rente.....	238
4.7 Diplomatie économique et malédiction des ressources.....	240
4.8 Déficit de confiance en le dispositif diplomatique.....	241
Conclusion.....	242

Chapitre 6: De la contribution de la diplomatie au processus d'ouverture économique en Algérie : quelle évaluation ?

Introduction.....	245
Section 01 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et des partenaires étrangers : action bilatérale et gestion des partenariats.....	247
1.1 Rapport historique.....	247
1.2. Le partenariat France-Algérie, partenaire historique privilégié.....	250
1.2.1. De l'évolution du partenariat France-Algérie : convergence ou divergence.....	251
1.2.2. Diplomatie et relance de la coopération à partir des années 2000.....	253
1.2.3. Du partenariat algéro-français : quelles réalisations diplomatiques ?.....	254
1.3. Du partenariat Etats Unis- Algérie : un partenaire stratégique et d'influence ?.....	257
1.3.1. Du partenariat Algéro-américain, évolution et réalisations de la diplomatie bilatérale	258
1.3.1.1. Des actions diplomatiques déployés.....	258
1.3.1.2. Des réalisations économiques de la diplomatie algérienne.....	259
1.3.1.3. De la primauté de sécuritaire et militaire sur l'économique.....	262
1.3.2. Avenir du partenariat Algérie-Etats unis : défis de la diplomatie algérienne ?.....	263
1.4. Partenariat Algérie-Chine : une relation à caractère commercial et de réalisation des infrastructures.....	265
1.4.1. De la relation Algérie-Chine : genèse et actions diplomatiques.....	265
1.4.2. Appréciation des réalisations de la diplomatie algérienne.....	265
1.5. Du partenariat Algérie-Turquie, la place importante de l'économie.....	268
1.5.1. Du Rapprochement diplomatique entre l'Algérie et la Turquie.....	268
1.5.2. Croissance du commerce et de l'investissement : rôle de la diplomatie.....	269
1.6. Du partenariat Algérie-Brésil, la diplomatie énergétique comme un important facteur de rapprochement?.....	270
1.7. Des partenariats de l'Algérie avec les autres pays.....	271
Section 02 : Développement des relations économiques et diplomatiques entre l'Algérie et des groupes pays : action régionale/multilatérale et gestion des partenariats.....	272

Table des matières

2.1. Etat des lieux	272
2.2. La Diplomatie économique et la relation Algérie-UE : un rapport d'asymétrie structurelle ?.....	273
2.2.1 De la genèse de la relation Algérie-UE	273
2.2.2. De la négociation de l'AA Algérie-UE : role de la diplomatie algérienne.....	276
2.2.3. Impact économique de l'accord d'association : un rapport d'echange inégal.....	278
2.3. Du positionnement africain de l'Algérie : approches de la diplomatie algérienne à l'égard des pays subsahariens	283
2.3.1.Des approches de la diplomatie algérienne en Afrique	283
2.3.1.1. De la diplomatie régionale.....	283
2.3.1.2. De la diplomatie Bilatérale.....	284
2.3.2.Des apports et réalisations de la diplomatie algérienne en Afrique subsaharienne.....	286
Section 03 : De la diplomatie économique algérienne et recherche d'opportunités économiques.....	289
3.1. En termes de promotion du commerce et de développement des exportations HH	289
3.2. En termes d'attrait d'IDE : du partenariat sans orientation à l'export.....	292
3.3. En termes de développement à l'international des entreprises algériennes.....	296
Conclusion.....	298

Chapitre 7: Perspectives de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique

Introduction	301
Section 01 : De l'appréciation globale du modèle diplomatique algérien et ses répercussions en matière d'insertion.....	302
1.1. Du fonctionnement et de l'organisation du dispositif diplomatique algérien : un modèle unitaire et unifié (à faible orientation économique)	302
1.1.1. D'acteurs paraétatiques et non étatiques comme levier d'une diplomatie économique réussie	307
1.2. De l'apport de la diplomatie algérienne en termes de négociation et de réorientation en interne des résultats des partenariats	309
1.3. De l'approche algérienne du partenariat Sud-Sud : du partenariat de conjoncture	313
1.4. Des réalisations diplomatiques en termes de recherche d'opportunités économiques	313
Section 02 : Des Modèles de diplomatie économique de certains pays partenaires de l'Algérie: quelles stratégies ?	318
2.1. La diplomatie économique de la France.....	318
2.2. La diplomatie économique des Etats Unis	321
2.3. La diplomatie économique du Royaume Uni	325
2.4. La diplomatie économique Allemande.....	327
2.5. La diplomatie économique des pays émergents	329

Table des matières

Section 03 : De la perspective de construction d'une diplomatie globale, multiple et intégrée, vers un modèle algérien de diplomatie économique	333
3.1. De la nécessité d'adoption d'un nouveau modèle de diplomatie en Algérie	333
3.2. De la construction d'une diplomatie économique multiple, intégrée et globale : quelle perspective en Algérie ?	334
3.3. De la réforme globale de système économique national, condition nécessaire pour la construction du nouveau modèle algérien de diplomatie économique.....	340
Conclusion.....	342
Conclusion générale	345
Bibliographie	357
Liste des annexes	393
Liste des illustrations	393
Table des matières	395
Résumé	404

Résumé

Etude du rôle des organisations gouvernementales (la diplomatie économique) et non gouvernementales (la société civile) dans le cadre du processus d'ouverture économique de l'Algérie

La diplomatie économique est un sujet qui fait objet de controverse dans la littérature. Dans cette thèse, nous analysons l'apport de la diplomatie économique au processus d'ouverture économique en Algérie. Ce faisant, nous avons tenté de contribuer à la description de la diplomatie économique algérienne en montrant ses composantes, à son explication en la mettant en relation avec les autres caractéristiques du pays ; à sa compréhension en tenant compte de justifications données tout en mettant au cœur de l'analyse son rôle dans la promotion de l'Etat à l'étranger ; l'attrait, la négociation et le management de la coopération internationale ; et la recherche d'opportunités économiques (la promotion des exportations hors hydrocarbures, l'attrait d'IDE et son orientation selon les priorités nationales, et l'internationalisation des entreprises algériennes), enfin à sa classification en essayant de la situer par rapport aux modèles de diplomatie économique des principaux pays partenaires de l'Algérie. Cette thèse adopte une approche descriptive qui a pour objectif l'analyse des déterminants et des traits caractéristiques des contours de la diplomatie économique algérienne. Elle s'appuie sur une méthode qualitative conduite par des entretiens semi directifs avec les acteurs diplomatiques. La thèse conclut que la diplomatie économique est encore peu développée et son apport à l'évolution économique en Algérie est faible et peu significatif. Cela serait dû principalement à la primauté du politique (et sécuritaire ou militaire) sur l'économie dans la gestion des affaires économiques (et diplomatiques) et le rôle central des hydrocarbures en tant qu'un seul levier d'insertion internationale de l'économie algérienne.

Mots clés : Algérie, Compétitivité, Commerce, Coopération, Diplomatie, Diplomatie économique, Economie, Exportations, Hydrocarbures, IDE, Partenariat.

Abstract

Analysis of the role of governmental organizations (economic diplomacy) and non governmental (civil society) to the process of economic opening in Algeria

Economic diplomacy is a controversial topic in the literature. In this thesis, we analyze the contribution of economic diplomacy to the process of economic opening in Algeria. In doing so, we have tried to contribute to the description of Algerian economic diplomacy by showing its components, to its explanation by putting it in relation with the other characteristics of the country; to its understanding by taking into account given justifications while putting at the heart of the analysis its role in the promotion of the state abroad; the attraction, the negotiation and the management of the international cooperation; and the search for economic opportunities (the promotion of the exports except hydrocarbons, the attraction of FDI and its orientation according to the national priorities, and the internationalization of the Algerian companies), finally to its classification by trying to locate it compared to the models of economic diplomacy of the main partner countries of Algeria. This thesis adopts a descriptive approach that aims to analyze the determinants and characteristics of the contours of Algerian economic diplomacy. It relies on a qualitative method conducted through semi-directive interviews with diplomatic actors. The thesis concludes that economic diplomacy is still underdeveloped and its contribution to economic development in Algeria is weak and insignificant. This would be mainly due to the primacy of politics (and security or military) over economics in the management of economic affairs (and diplomacy) and the central role of hydrocarbons as a single lever of international insertion of the Algerian economy.

Keywords: Algeria, Competitiveness, cooperation, diplomacy, diplomacy actors, economic diplomacy, economy, FDI, Hydrocarbons, Partnership, Trade.